00021241

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 July, 2018

URBS VENETIARUM

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (direction de la librairie) en août 1862.

Paris. — Typographie de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur,
8, rue Garancière.

LA DIPLOMATIE VÉNITIENNE

LES

PRINCES DE L'EUROPE

AU XVIe SIÈCLE

FRANÇOIS Ier — PHILIPPE II

CATHERINE DE MÉDICIS

LES PAPES, — LES SULTANS

ETC., ETC.

D'APRÈS LES RAPPORTS DES AMBASSADEURS VÉNITIENS

PAR

M. ARMAND BASCHET

Ouvrage enrichi de Nombreux Fac-similé

PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

8, RUE GARANCIÈRE

MDCCCLXII

Tous droits réservés

YY
A
65

923.14
P81

21241

Vedranno con qual senno i loro antenati, giudicassero l'estere nazioni, liberi di servo amore e d'odio colpevole, con proprie norme e con proprii pensamenti....

« Ils verront avec quel sens leurs ancêtres, libres d'un attachement servile et d'une haine coupable, à leur façon et dans un mode de penser qui leur est propre, ont jugé les nations étrangères. »

N. Tommaseo.

Nel sentenziare di uomini consumati nell' esercizio dei publici negozi, di uomini che non a pompa, ma a porte chiuse, e per sola reciproca istruzione, si ripetevano quello che avevano veduto ed osservato sulla gran scena del mondo, di uomini nei quali la conoscenza degl' interessi universali e un vero amore di patria erano a un tempo istituto e tradizione.

« ..... Appréciations d'hommes accomplis dans le maniement des affaires publiques, d'hommes qui, non avec fracas, mais à portes closes, et seulement pour une réciproque instruction, se redisaient ce qu'ils avaient vu et observé sur la grande scène du monde, d'hommes chez qui la notion des intérêts universels et un amour fort et vrai de la patrie étaient à la fois une institution et une tradition. »

E. Albèri.

Ma per la conoscenza delle persone e delle circostanze, le Relazioni degli ambasciatori veneti sono pressochè inarrivabili. Nell' aprire i volumi che le contengono si crederebbe di entrare in una quadreria ove tutto viva e ci parli.

« Mais pour la connaissance des hommes et des choses, les Relations des ambassadeurs vénitiens sont incomparables. En ouvrant les volumes qui les contiennent, on croirait entrer dans une galerie où tout vit et tout parle. »

A. Reumont.

A Son Excellence

Monsieur le Comte Colonna - Walewski

MINISTRE D'ETAT.

Les récents arrêtés pris par Votre Excellence ouvrent à l'histoire des sources fécondes et nouvelles d'informations. Les hommes d'étude Lui doivent un particulier hommage.

Votre pensée s'est portée sur les documents conservés aux archives de l'ancien Gouvernement de Venise, dont les Diplomates ont éclairé tant de questions restées obscures et pénétré le secret de tant de personnages. L'histoire de la France trouvera surtout dans les dépêches dont vous avez décidé la publication d'utiles et brillantes lumières.

Je remercie respectueusement Votre Excellence de la permission qu'Elle m'accorde de placer sous son bienveillant patronage le premier fruit de mes études personnelles sur la Diplomatie vénitienne et sur les Princes qu'elle a caractérisés.

Paris, le 4 juillet 1862.

PRÉFACE.

J'ai fait à Venise une résidence de cinq années sous le patronage successif du Ministère de l'Instruction publique et du Ministère d'État, qui, l'un et l'autre, m'ont chargé de missions.

Les archives de l'ancienne République Sérénissime m'ont été gracieusement ouvertes par M. le ministre baron de Bach, sur la demande que lui en avait adressée M. le comte de Bourqueney, alors ambassadeur près de la Cour d'Autriche.

Je me suis attaché dans mes recherches à l'élément diplomatique, comme pouvant offrir les plus sûres satisfactions à la curiosité et amener à une connaissance plus intime de la vérité dans l'histoire.

Les dépêches et les rapports des ambassadeurs sont pour les annales de tous les pays des sources inépuisables. J'ai demandé aux dépêches et aux rapports des Vénitiens la vie et l'histoire de la France pendant une magnifique période, et j'ai réussi à former une collection manuscrite inestimable par les avantages qu'on en peut retirer.

Nourri dans l'étude des œuvres écrites par les diplomates vénitiens, j'ai voulu les faire valoir et les mettre en relief par une série de travaux qui, tout en apportant à l'histoire des éléments nouveaux ou peu connus,

consacreront en même temps l'honneur de cette diplomatie qui les a inspirés : de là vient notre titre général — *De la Diplomatie vénitienne*, — pour une série d'ouvrages que désigneront des sous-titres d'une manière plus spéciale et plus appropriée au caractère épisodique de ces études.

C'est de cette précieuse collection manuscrite, résultat de cinq années de recherches, que sortiront ces livres déjà préparés et dont les publications successives seront les étapes de ma carrière; ainsi :

Les *Audiences de Catherine de Médicis*,

Les *OEuvres secrètes du Conseil des Dix*,

L'*Emprunt de la France à Venise sous Charles IX*,

Henri III à Venise,

Guise, Sixte-Quint et Philippe II d'après les Vénitiens,

Henri IV et la République Sérénissime,

Et enfin les *Audiences et les Conversations politiques du Cardinal de Richelieu* avec les ambassadeurs de Venise qui, à la cour, vivaient dans le commerce habituel de Son Éminence.

Dans ce volume et dans les deux prochains, je traiterai exclusivement du genre et de la qualité des œuvres des Ambassadeurs de Venise, je veux dire de leurs *Relations* à leur retour et de leurs *Dépêches* durant leur séjour. Les premières sont plus connues que les secondes; néanmoins elles forment un ensemble de documents trop exceptionnels et trop originaux pour ne pas mériter une étude complète et étendue. J'en fais en quelque sorte la propre histoire, et je montre ensuite par la citation et la traduction de textes nombreux, d'un intérêt et d'un attrait incontestables, comment on

peut les utiliser pour juger les hommes et les choses, selon la marche des temps et la fatalité des événements.

La troisième partie du volume, entièrement consacrée à la France, offre un exemple frappant de l'usage qu'on peut faire de tels renseignements pour mettre dans l'éclat particulier qui lui convient une imposante personnalité : une personnalité, entre autres, aussi curieuse au point de vue de la vie privée et de la vie politique que celle de Catherine de Médicis.

Serai-je assez heureux pour assurer à ces ouvrages dont j'ouvre aujourd'hui la série, le but d'utilité et le caractère de curiosité que j'ambitionne? L'avenir tient la réponse; mais, en tout cas, il y a peu de routes plus intéressantes à parcourir. Par les sujets mêmes qui y sont traités, cette suite d'impressions et ce genre de travaux s'adressent à ceux qui, soit historiens, soit diplomates, ont, les uns et les autres, cette grave mission — la plus belle qui soit au monde quand elle est hautement comprise — de considérer, d'examiner, de révéler et de bien peindre les œuvres de la politique humaine, les ressorts qui les produisent et les hommes qui sont les moteurs de ces ressorts.

Pour rendre plus achevés les portraits que nous avons empruntés au récit des Vénitiens, nous avons applaudi à l'intention suggérée par notre habile éditeur M. Henri Plon de donner de nombreux *fac-simile* de l'écriture des personnages qui auront paru sur la scène. L'écriture est un des traits de la physionomie humaine.

Et maintenant un devoir me reste à accomplir. Dans le cours de mes recherches et de mes travaux, plus

d'une main bienveillante m'a été tendue, plus d'un encouragement m'a été prodigué. Mon cœur reconnaissant éprouve le besoin de s'ouvrir, et je me plais à nommer M. le baron Sina, ce généreux protecteur de tous les beaux-arts; M. Jules Pelletier, cet homme distingué que les affaires enlèvent aux lettres, mais qui, un jour, prendra dans l'histoire une place élevée par ses profondes études sur le père Joseph, le confident du cardinal de Richelieu; un écrivain érudit aussi sincère que charmant, un *Causeur* et un *Curieux*, M. Feuillet de Conches, dont les marques de bienveillance à mon égard sont sans nombre. La protection que j'ai rencontrée pendant mon séjour à Venise appelle surtout mes particuliers hommages. Je dois à la mémoire de l'illustre diplomate M. le comte de Ficquelmont le plus respectueux souvenir pour la bienveillante amitié et les bons conseils dont il m'a tant honoré pendant sa vie. Que le tribut de ma vive gratitude soit enfin agréé par les savants conservateurs d'archives et de bibliothèques, MM. les chevaliers Mutinelli et Teodoro Toderini, le comte Dandolo, Dom Valentinelli, Veludo, le chevalier Lazari, M. N. Barozzi; qu'il le soit particulièrement aussi par le chevalier Emmanuele Cicogna et par M. Rawdon-Brown. Ce sont là toutes personnes de qui le savoir et la courtoisie ne m'ont épargné ni les sages avis ni les généreuses communications.

DE LA

DIPLOMATIE VÉNITIENNE.

INTRODUCTION.

I.

Grandeur de la puissance vénitienne. — Autorité de sa diplomatie.

Le point le plus civilisé du monde, au moyen âge et jusqu'à la seconde moitié du quinzième siècle, ce n'était ni Paris ni Rome, encore moins Byzance et Londres, c'était Venise. Le mode ingénieux de son gouvernement, la puissance et l'extension de son commerce, les qualités et les ressources de son industrie, lui donnaient dès lors un renom de sagesse et de fortune qui avait le cours le plus étendu et le moins contesté. Toutes les chroniques étrangères, et particulièrement les nôtres, depuis les naïfs récits du croisé Villehardouin jusqu'à ceux plus élevés du diplomate Philippe de Commynes, témoignent surtout de la force et de la prudence de cette république, dont, tant de siècles durant, la politique fut d'une activité si féconde. Combien depuis on s'est souvent trompé et mépris sur le gouvernement de ce pays! L'histoire, qui aujourd'hui se

montre infatigable dans la recherche de la vérité, doit s'imposer la réparation d'erreurs si grandes. Depuis la première moitié du dix-septième siècle, il n'y a pas eu d'État moins exposé à son vrai jour et aussi mal compris que celui de Venise. La haine et la convoitise qu'il avait inspirées à l'Espagne, les luttes ardentes si légitimes mais audacieuses qu'il avait soutenues contre Rome, donnèrent lieu vers cette époque à de nombreux écrits — livres ou pamphlets — qui, avec leurs grands airs philosophiques, ne furent en réalité que l'expression d'interprétations mensongères et d'exagérations dérisoires. Le roman, qui d'ailleurs n'a jamais eu besoin de regarder de bien près à la vérité dans l'histoire et à l'exactitude dans les faits, s'est ensuite emparé de ce que les pamphlets avaient semblé dire de fondé. Soutenues et entretenues alors par ces divers agents de l'opinion, les imaginations se sont coalisées contre ce pays, au point de ne se plus le représenter autrement que comme le lieu du monde où le crime, l'injustice et la violence rencontraient le suffrage de l'autorité. On a voulu ne voir dans les magistrats de son Conseil des Dix d'autres hommes que des meurtriers triomphants, réunis pour lancer arbitrairement, et presque sans autre raison que celle du caprice, des ordres dont le poignard et le poison étaient les seuls exécuteurs. N'interrogeant que l'extrême surface des choses, on a jugé, sur leur simple désignation, des institutions qui, je ne dirai pas *peut-être,* mais *assurément,* ont été non-seulement utiles, mais même nécessaires, et on n'a point cherché, dans l'évidence et l'énumération des services rendus, les raisons d'être qu'elles pouvaient et devaient avoir. Poussant au contraire l'esprit de parti jusqu'à sa plus déloyale expression, on s'est plu à ne montrer et à ne discuter ces mêmes institutions que sous le mauvais jour de leurs abus : et

c'est le comble de la mauvaise foi! De là tant de livres aux vues étroites, où tout le triste mérite de leurs auteurs a été de savoir mentir avec quelque esprit. Ainsi, l'*Histoire du Gouvernement de Venise* par ce médiocre ambassadeur Amelot de la Houssaye, qui ne trouva, pour faire oublier la mission qu'il avait si faiblement remplie auprès des Vénitiens, de moyen plus noble que celui d'écrire contre eux deux volumes, auxquels, malgré la pompe du titre, il ne convient pas d'ajouter plus de foi qu'à une réunion de petits écrits assez bien tournés, dont l'action de nuire est tout le mobile. Aujourd'hui, soyons plus justes, mais justes sans avoir recours, pour les besoins de la cause, à ces sortes d'engouements emphatiques qui, loin d'être d'heureux moyens de défense, deviennent des armes plus faciles dans les mains des adversaires. Prenons garde aux puérilités. L'optimisme, d'ailleurs, dans l'histoire de choses pareillement passées, ne serait-il pas déjà ridicule par cela même qu'il serait inutile? Nous ne voulons pas avoir de ces enthousiasmes malheureux qui vous font prendre la plume au même titre que le héros de Cervantes prenait l'épée. Éclairer des faits obscurcis, pénétrer dans un terrain incomplétement remué, puiser à des sources oubliées, parfois même inconnues : voilà ce que nous avons voulu et où nous avons prétendu, et comme, par bien des choses que nous dirons, Venise l'ancienne est pour l'étude et la recherche une inépuisable mine, nous nous y sommes arrêté et nous l'avons explorée en tous sens. Nous avons trouvé pleine d'attraits et d'intérêt l'étude particulière de certaines institutions d'un État se formant lui-même avec un esprit d'activité fécond en surprises, et soumettant au vote libre des siens, à l'aube même de sa formation, la valeur de ses statuts, la raison de ses décrets et l'autorité de ses lois.

N'est-ce pas avant tout par l'intelligence et la sûreté de ses institutions qu'un pays se rend digne de l'admiration des postérités? Le gouvernement de Venise, pour qui en étudie les rouages et les fonctions, étonne par la merveilleuse sagacité d'esprit qu'il révèle. Venise politique et administrative est vraiment admirable dans le détail des soins qu'elle consacre à telles branches où elle pourra cueillir et de la gloire et du renom. Regardez à sa diplomatie.

Dans l'organisation gouvernementale si singulière de cet ancien État, l'examen de sa puissance et de sa qualité diplomatiques présente un des plus curieux et des plus imposants tableaux qu'il soit donné au monde politique d'observer et d'admirer. C'est à cet horizon que j'ai voulu chercher Venise et la voir. Les usages exceptionnels qu'en effet elle créa pour l'honneur et la dignité de sa diplomatie, et qu'elle lui imposa comme des devoirs, les attentions minutieuses et incessantes qu'elle eut de la rendre influente, considérable et considérée, puissante et consultée, active et pénétrante auprès de toutes les cours européennes, nous dévoilent une Venise peu connue que j'ambitionne de présenter. Ne fut-ce point par cette diplomatie si sagement entendue, formée et organisée, que Venise eut l'occasion fréquente d'étonner l'Europe? Aussi ce vivace instrument de politique devint-il rapidement célèbre. Belle et grande étude, attrayante et animée, nullement exclusive, car elle touche à beaucoup et s'étend au loin. Je trouve sur son terroir tout à la fois une moisson facile et magnifique. Que de produits depuis le portrait achevé, fini et piquant des figures qu'elle rencontre, jusqu'aux considérations les plus élevées sur les affaires qu'elle embrasse!

C'est par l'évidence du degré où le sénat vénitien poussait la science du conseil que, dans ce travail et dans ceux

qui suivront sous divers titres, je m'efforcerai de faire ressortir la vigueur intelligente, et par conséquent intéressante des esprits qui présidaient à la conduite de cette république si souvent mêlée aux propres affaires de notre France, où elle n'a cessé d'être représentée, depuis le roi Louis XI, par des hommes dont plus d'un fut de la grande école politique, et dont un, entre autres, fit assez la conquête de l'esprit de Richelieu pour que ce maître des affaires de son temps priât le gouvernement vénitien de le maintenir comme ambassadeur à la cour, tant il lui était de bonne utilité et de bon conseil. « Il falloit posséder des qualités bien extraordinaires, dit Wicquefort, pour pouvoir s'acquérir dans ce poste non-seulement l'estime, mais aussi la confidence d'un ministre qui n'estoit pas fort prodigue ni de l'une ni de l'autre, jusques à lui communiquer les affaires les plus secrètes et à employer sa personne en des cours étrangères pour le service du Roy [1]. » Wicquefort, qui a tant écrit sur la diplomatie, en dit bien long sur Venise diplomate. Longtemps, en effet, elle eut voix auprès des princes les plus puissants, et pour son propre bien; au milieu même des circonstances qui semblaient désespérées, elle fit des merveilles. Comment et par quoi s'est-elle tirée des griffes de l'Europe conjurée contre elle à Cambrai? On compterait difficilement plusieurs grands traités auxquels, jusqu'à celui de Westphalie, elle ne prit point de part.

C'est entre la fin du douzième siècle et le milieu du dix-septième que les fastes de la diplomatie vénitienne ont leur place et l'occupent avec grandeur. Pendant cette vaste période, quelle activité en Orient d'abord, puis en Occident! Longs efforts, luttes nombreuses; la patrie plus

[1] *L'ambassadeur et ses fonctions,* par M. de Wicquefort, p. 258, t. II; édition de Cologne, 1715.

d'une fois en danger; quelquefois des revers par suite d'erreurs; mais en revanche aussi que de triomphes et que de sauvetages dus à cette habileté dans les conseils et à ce bon sens dans les discussions! Et cela, si longtemps avant que les autres nations se pussent dire ses rivales en de telles matières! Une plume savante a donc pu dire avec raison dans un récent ouvrage : « Dans un temps où, presque partout en Europe, l'administration était livrée encore à la confusion et à l'anarchie, où la science politique était dans l'enfance, le Grand Conseil de Venise avait déjà déterminé par des règlements précis les devoirs de ceux que la République choisissait pour les envoyer en mission au dehors [1]. »

Je me suis appliqué à la recherche de ces règlements, et je me suis ainsi rendu compte de ce que si justement on peut appeler les coutumes et les usages de la diplomatie vénitienne — route naturelle pour connaître ses œuvres. De précieux textes ont été fournis par elle, variés à l'infini, bien que n'appartenant qu'à deux grandes divisions de classement : d'un côté, les *dépêches* (*dispacci*); d'un autre, les *rapports*, plus généralement connus sous le nom de *relazioni*. Ils sont dignes en tous points de la grande curiosité qui s'étend aujourd'hui à tous les documents authentiques contemporains particuliers à l'histoire de certaines époques.

[1] *Les monuments de la diplomatie vénitienne considérés sous le point de vue de l'histoire moderne en général et de l'histoire de la Belgique en particulier*, par M. Gachard, archiviste général du royaume de Belgique. (Mémoire présenté à la séance de l'Académie royale, le 7 mars 1853.)

II.

Usage des *Relazioni* particulier à la diplomatie vénitienne. Divisions de ce travail.

Lorsqu'un ambassadeur de la République de Venise avait rempli le temps limité de sa mission auprès d'une puissance étrangère, il était d'usage qu'il se présentât au sénat dans les quinze jours qui suivaient son retour, pour prononcer solennellement le discours qui, sous le nom consacré de *relazione,* n'était autre qu'un rapport sur l'État auprès duquel son gouvernement l'avait accrédité. A sa sortie de la salle des séances, l'ambassadeur devait déposer entre les mains du grand chancelier le texte original de sa *relazione,* qui, par les soins de ce magistrat, trouvait immédiatement place dans les cartons de la *secreta* réservés aux actes diplomatiques.

Cette remarquable coutume de la diplomatie de Venise n'eut de fin qu'avec la République, en 1797, et comme il faut remonter le cours de plusieurs siècles pour en retrouver les origines, elle a eu pour résultat la formation de tout un ordre de documents du plus grand prix sur les États du globe où les Vénitiens avaient des représentants. Les incendies de 1577, si désastreux pour quelques salles de la chancellerie, au palais des doges, ont irréparablement détruit les textes les plus anciens; mais si nous ne portons pas nos recherches, soit dans les bibliothèques, soit dans les archives, au delà de 1492, nous trouverons des séries assez complètes pour former un vaste et magnifique ensemble sur le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle.

Ces documents curieux, à la communication desquels

les ambassadeurs étrangers à Venise attachaient assez de prix pour en faire l'objet d'un compte sur le grand livre de leurs *fonds secrets*, ont donné lieu depuis quelques années à des publications italiennes considérables que nous regrettons de voir trop peu répandues de ce côté-ci des Alpes. Il nous tardait de les signaler particulièrement; nous apprécierons ces recueils selon la valeur de leurs pages, sans oublier combien les hommes intelligents et désintéressés qui ont eu la louable initiative de les mettre en lumière ont de droit à l'éloge. Ce livre a donc pour bases les relations des ambassadeurs vénitiens qui avaient connu l'Europe politique pendant le cours du seizième siècle, et qui avaient approché les pontifes, les princes d'Angleterre, ceux d'Espagne, la maison de France. Par l'usage même que je fais de ces textes originaux, par la manière dont j'ai pu encadrer dans les événements tant de physionomies, faire ressortir tant de caractères, je donne une large idée de la valeur importante et du mérite particulier que reconnaîtront à ces écrits non-seulement les érudits et les curieux, mais encore et surtout les historiens les plus sévères et les artistes les plus élevés.

Ainsi :

Rappeler d'une façon rapide quelle fut la marche progressive de la diplomatie de Venise;

Initier aux mesures prises par le gouvernement pour être instruit de la politique au dehors, et parmi ces mesures, exposer au premier rang le devoir qu'avaient les ambassadeurs de prononcer des *relazioni* devant le sénat assemblé;

Nous consacrer ensuite à l'histoire exclusive de ces documents;

Signaler la variété des ressources qu'ils offrent comme

mines d'enseignements et répertoires d'instructions sur les mœurs politiques de l'Europe;

Rechercher les traces premières de la renommée qu'ils ont acquise à l'étranger;

Suivre pas à pas chacune des phases de publicité, depuis la fin du seizième siècle jusqu'aux jours récents où ils ont donné lieu à de belles entreprises littéraires;

En un mot, écrire la légende de ces textes et les placer au rang qu'ils doivent occuper aujourd'hui parmi les monuments utiles à l'histoire;

Tel est le programme que j'ai assigné à la première partie de ce volume : elle est en quelque sorte l'*historique* des *Relazioni* ou Rapports des Ambassadeurs vénitiens.

J'ai eu pour objet, dans la seconde partie, de mettre en relief les pages les plus intéressantes de ces documents, m'attachant à celles où se voient des portraits réussis dans une grande ou une piquante manière; et j'ai cherché ces pages et ces portraits dans les relations qui ont été retrouvées sur la Cour d'Angleterre, sur les États Italiens en général et Rome en particulier, sur les Sultans, sur la Cour d'Espagne pendant la longue période où la tint la main de fer de Philippe II, partout enfin ailleurs qu'en France.

Quant à la troisième partie, qui est la dernière de ce volume, je crois pouvoir dire qu'elle fait un appel plus direct à l'esprit des hommes de France curieux de l'histoire de leur pays. Je l'ai consacrée à la France seule, à l'État et à la Cour de France, selon que les avaient vus et compris les regards intelligents, fins et pénétrants des Vénitiens. J'ai remonté à la source et j'ai suivi le cours des rapports échangés entre les deux pays; les détails abondent, les citations sont nombreuses, et je ne pouvais manquer à les reproduire dans un livre de ce genre, qui est plutôt fait pour *renseigner* que pour *instruire*.

Si j'ai arrêté ce travail au lendemain de la mort de Catherine de Médicis, ce n'est pas qu'à ces mêmes auteurs diplomates vénitiens, je ne veuille demander aussi le Henri IV et le Richelieu qu'ils ont connus et dépeints, mais c'est qu'il faut reconnaître que dans la disparition de Catherine de la scène politique, il y a le signe d'une limite singulièrement accusée d'un ordre de faits et d'idées. Après la douloureuse France de Catherine de Médicis apparaît la France triomphante de Henri IV, grande, active, se réunissant, plus grande, plus active encore qu'au temps même où le roi François luttait contre l'Empereur. Par Henri IV et par Richelieu, la France se fait et se montre européenne. Rien sans elle. Venise s'est admirablement rendu compte de cette transformation, et sur ce point ses papiers font de nombreuses et d'importantes révélations. Autre spectacle, autres acteurs, autre livre! Ici donc le seizième siècle, plus tard le dix-septième.

PREMIÈRE PARTIE.

ORIGINES ET GÉNÉRALITÉS.

CARACTÈRE ET PUBLICITÉ DES RELATIONS ÉCRITES PAR LES AMBASSADEURS VÉNITIENS.

CHAPITRE PREMIER.

Premiers efforts de la diplomatie de Venise. — Origines des *relazioni* ou rapports des ambassadeurs sur les cours étrangères.

L'acte originaire, l'état civil des *relazioni* doit remonter à la première moitié du douzième siècle. Le texte du décret qui en établit l'usage est demeuré inconnu; mais le plus ancien qui le signale, et dont l'authenticité ne peut être contestée, appartient à l'année 1268. En 1296, un second décret parut, plus précis encore. L'un et l'autre sont les actes de naissance des *relazioni* des ambassadeurs de Venise accrédités auprès des cours étrangères.

« Nous décidons, est-il dit dans le second, que tous les envoyés en ambassade solennelle par le chef de la commune de Venise soient tenus à déposer par écrit, *dans les quinze jours qui suivront leur retour en cette cité,* les réponses qui leur auront été faites pendant leur ambassade, ainsi que tout ce qu'ils auront noté et ce qu'ils auront entendu dire à l'honneur et dans l'intérêt de Venise. »

La plupart des statuts dictés par une prudence si haute pour le règlement des ambassades appartiennent à cette période du treizième siècle qui vit s'organiser d'une manière stable la puissante institution du sénat, qu'on appelait alors *consiglio dei pregadi.* Pénétrez dans le treizième siècle de l'histoire de Venise, vous verrez combien l'étude en est curieuse! C'est l'ère législative d'une république qui déjà se peut prévaloir d'expérience. Toutes les magistratures se constituent ou s'affermissent, selon les besoins politiques et administratifs qui se sont révélés; chacun des grands corps de l'État voit se délimiter ses attributions[1].

[1] Voyez l'histoire de Venise : *Storia documentata di Venezia,* par S. Romanin. Il n'y a point d'ouvrage, à l'endroit de Venise, plus complet et

Spectacle émouvant que celui de cette aurore de la puissance vénitienne! Petit peuple, mais grands moyens et vive intelligence, manifestés en tout ce qui se fonde et se constitue! Déjà Venise peut jeter ses regards observateurs et réfléchis sur les quelques siècles qu'il lui a fallu parcourir pour s'édifier et s'élever; aussi, voyez l'activité, la prudence et le soin que la République apporte à rendre fortes ses magistratures, par des lois qui, réunies selon leur objet, forment, sous le titre de *Capitolari*, autant de codes spéciaux [1]. A cette époque féconde en délibérations si sages, dont les textes contemporains sont conservés dans une magnifique intégrité, il appartint au sénat, au *consiglio dei pregadi*, de discuter et de voter les mesures les plus importantes à prendre quant à la répartition des impôts, aux expéditions de la marine marchande, à l'armement des navires, à l'approvisionnement des forts et des places; il appartint encore et surtout à cette réunion d'hommes vieillis au service de leur patrie, de décider des choses de la paix et de la guerre, de se prononcer sur les questions d'économie politique, sur la nécessité et le caractère des missions, enfin sur l'envoi des ambassadeurs [2]. A ce dernier point se rattache l'objet de ce travail.

plus digne de foi. Le premier volume a été imprimé en 1853, le dixième en 1861. *Venezia, Pietro Naratovich*, éditeur. Voyez pour l'organisation politique de Venise au treizième siècle, le t. II, chap. III. M. Romanin est mort récemment; il mettait la dernière main à un volume d'appendices qui est en cours de publication. La perte de ce laborieux historien est des plus regrettables : on peut dire qu'il est mort à l'œuvre.

[1] Voir les *Registri dei deliberazioni del Maggior Consiglio* et ceux *del Senato* aux archives des *Frari* à Venise, et surtout le recueil de la *Compilazione delle leggi*. Filza, *Ambasciatori, oratori*.

[2] Il importe de bien préciser ici la composition et la qualité du sénat à Venise : « Le conseil des prégades ou sénat, devenu définitif en 1230, se composait originairement de soixante individus nommés par quatre membres élus pour cette mission par le Grand Conseil. A dater de 1343, le Grand Conseil modifia cet usage et décida de l'élection par le vote, sinon de

Depuis longtemps, du reste, avant cette période constitutive du treizième siècle, les Conseils avaient statué sur l'organisation des ambassades et sur les devoirs des ambassadeurs : l'importance de telles affaires d'État avait été bien comprise et reconnue. Avec l'Orient et avec Rome, depuis le sixième siècle même, Venise avait appris ce que pouvait faire, défaire, ou ne pas faire un ambassadeur. Aussi, dès qu'elle se fut rendu compte de l'extension et de l'importance que pourrait prendre sa diplomatie, en raison des rapports de plus en plus fréquents qui s'établissaient entre les nations, elle s'appliqua à sanctionner par ses votes des décrets spéciaux destinés à être autant de règles de conduite pour ses envoyés et ses négociateurs au dehors.

A quelle distance dans les siècles devons-nous remonter pour trouver les origines diplomatiques de ce petit peuple d'hommes affairés? L'esprit ingénieux, très-sage et toujours actif qui a été le caractère particulier de son gouvernement, eut occasion de faire ses preuves deux siècles avant que le vainqueur des Saxons, cet empereur Charlemagne que les ballades populaires ont appelé *le vieil homme à la barbe blanchie*, s'agenouillât solennellement sur les marches de l'église de Rome, pour recevoir des mains du pontife le sceptre de l'Occident. Ce fut avec

tous ses membres, au moins d'un par famille. Les sénateurs ne restaient en charge que pendant un an, mais ils pouvaient être confirmés. Au sénat présidaient, selon la coutume, le doge et ses conseillers. Peu après, le personnel du sénat fut augmenté, dans les circonstances de grande importance, de vingt patriciens choisis parmi les plus distingués, et particulièrement parmi ceux qui étaient de retour des ambassades, comme étant plus aptes à fournir des renseignements sur les pays étrangers et à discuter dans un sens pratique les choses qui les regardaient. Cette *aggiunta* (en vénitien *zonta*) de vingt s'éleva à quarante, et plus tard à soixante individus. Le sénat arriva donc à être composé de cent vingt membres. » S. Romanin, t. II, p. 355.

l'Orient que Venise, à peine fondée, à peine souveraine de quelques lagunes, échangea pour la première fois des rapports diplomatiques. Le sixième siècle nous en a laissé des traces, et les chroniques de ces époques lointaines les ont mentionnés en termes qui ne laissent aucun doute aux pénétrations des historiens. Dans l'empire grec byzantin, la diplomatie vénitienne a tenté ses premiers efforts et remporté ses premiers triomphes; vers la ville de Constantin elle a fait le premier pas. Aux grands faits du moyen âge, aux traités avec les fils de Charlemagne, aux croisades, à la guerre des investitures, à la ligue lombarde, à la paix du saint-empire, jurée sous les voûtes sacrées de Saint-Marc, et où notre France avait ses représentants, Venise diplomate a pris part. Tous ces événements, qui nécessitèrent tant d'interventions et de négociations, furent l'école politique extérieure où la République Sérénissime acquit cette magnifique expérience qui était appelée à donner de si hautes preuves d'elle-même dans les grands embarras et les vastes affaires du seizième et du dix-septième siècle. Cherchez dans les archives de l'ancienne chancellerie secrète, si admirablement classées et conservées sous les voûtes profondes du couvent des *Frari*, les registres dits *Pacta* ou réunion des traités[1] : demandez à leurs feuilles de parchemin les nombreux titres d'activité diplomatique qu'elles conservent, depuis le premier, en date de 883, et, arrêtant votre examen vers le milieu du treizième siècle, vous reconnaîtrez facilement qu'après de telles œuvres déjà accomplies, le sénat de Venise pouvait, même dès l'année 1250, perfectionner par ses

[1] Voir le curieux Mémoire adressé par le savant M. de Mas-Latrie à M. le ministre de l'instruction publique sur les Registres des archives de Venise, dits *Pacta*. M. de Mas-Latrie a consulté ces archives pour son important et consciencieux ouvrage de l'*Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*. (Imprimerie impériale, 1855.)

décrets des mesures dont l'école expérimentale des faits avait pu seule dicter la nécessité [1]. A moins de preuves d'une authenticité aussi valable que celle des textes que j'ai consultés sur cette période législative, on n'imaginerait pas qu'à une époque aussi peu avancée, relativement au reste de l'état de civilisation du monde, entre 1238 et 1280, il aurait pu y avoir des décrets marqués au coin d'une telle prudence :

« . . . . Aucun Vénitien ne peut aller en ambassade dans un pays où il a des possessions.

» Tout ambassadeur ne peut prêter serment, opérer et traiter, sans avoir constamment en vue l'honneur et l'avantage de la République.

» Il devra consigner à son retour les cadeaux qu'il aura reçus; il ne pourra s'éloigner un seul jour de son poste.

» Tout ambassadeur envoyé à Rome ne pourra chercher à procurer des bénéfices pour des particuliers, à moins d'en avoir été spécialement chargé par le doge et son conseil [2]. »

Au même temps et aux mêmes dates appartiennent aussi le texte et le vote du beau décret qui nous intéresse ici à tant de titres, je veux dire le décret qui, en d'éloquents détails, confirma la coutume de prononcer devant le sénat la *relazione*, le discours sur les affaires traitées, sur les mœurs et la politique du pays où la volonté du conseil vous avait envoyé, moyen plein de prudence de tenir constamment éclairés, sur les manières d'agir différentes auprès de telle ou telle nation, les esprits de ceux qui gouvernaient ou étaient appelés à gouverner. « Puisque c'était déjà la coutume, *cum hactenus erat consuetudo* »,

[1] Voir aux Appendices de ce volume : *Le répertoire et mouvement diplomatique de la République de Venise avant le seizième siècle.* Je désigne les ambassadeurs, et je précise l'objet des ambassades.

[2] Archives de Venise. *Compilazione delle leggi.* Filza, *Ambasciatori, oratori,* passim.

dit le décret rénovateur, lequel, ce me semble, est le développement et le commentaire le plus précis des décrets de 1268 et de 1296, qui sont les premiers dont la teneur nous soit connue. L'un et l'autre des deux textes nous font aisément reconnaître et établir les origines des *relazioni* des ambassadeurs vénitiens appelées à avoir un si grand retentissement au seizième et au dix-septième siècle; mais celui-ci, plus explicite et plus démonstratif que les précédents, en promulguant l'ordre qu'à l'avenir les textes originaux de toutes les *relazioni* devront être rapportés sur des registres spéciaux, détermine la date et ouvre la période des monuments écrits de la diplomatie vénitienne. Nous relaterons ainsi le texte de cette mesure si remarquable, trop importante pour n'être qu'indiquée dans un travail dont elle est le véritable point de départ.

« Parmi les louables institutions qui touchent au gouvernement même de notre État, il en est une que respectèrent toujours nos trop sages aïeux, *dalli sapientissimi maggiori nostri sempre osservata*. Lorsque avait lieu le retour des ministres partis pour remplir leurs missions soit à l'intérieur, soit à l'étranger, c'était l'usage que pour la meilleure instruction de ceux qui avec le temps pouvaient tôt ou tard être appelés à nous gouverner, ces ministres rendissent compte de leurs actes et de leurs négociations. Cette coutume avait cet avantage que pour des mesures nécessaires à prendre à l'égard de telle ou telle nation, nos gouvernants pouvaient aider à la sagesse de leur délibération par le profit des observations qu'ils avaient entendu faire à des hommes ayant pratiqué ces contrées et ayant dû apprendre à connaître les peuples.

» L'usage de ces discours et comptes rendus s'est fidèlement maintenu, mais comme de semblables *relations*, le plus souvent si importantes, ne peuvent, en raison des continuelles occupations de notre gouvernement, demeurer stables dans l'esprit des auditeurs, et qu'ainsi le souvenir de leurs détails se perd, nous voulons prévenir un tel préjudice, et pour y remédier,

» Nous décidons :

» Qu'à l'avenir tous les envoyés dans les provinces, tous les recteurs, les syndics et tous les ambassadeurs seront tenus d'écrire, de leur propre main, après les avoir prononcées, les *relazioni*, c'est-à-dire l'ensemble de leurs observations, ainsi que les conseils qu'ils auront jugé bon de nous être donnés.

» Présentées d'abord aux conseillers qui seront de service, ces *relazioni* seront ensuite consignées dans les registres de notre chancellerie secrète. Deux de ces registres leur seront destinés, l'un pour les *relazioni* des envoyés dans nos provinces, l'autre pour celles des envoyés à l'étranger.

» De cette sorte, la perpétuelle mémoire en sera conservée, et leur lecture pourra servir à l'instruction de ceux qui sont et seront appelés à nous gouverner[1]. »

Telles sont donc désormais, nettement exposées, les origines de tout un ordre de textes historiques très-précieux à étudier. Nous ne nous occuperons ici que de ceux fournis par les envoyés à l'étranger, car ceux-là surtout sont ce que déjà plus haut nous appelions les *monuments de la diplomatie vénitienne* élevés à l'honneur de la politique et à l'avantage de l'histoire. Toute pompeuse que puisse paraître cette qualification, elle n'est point outrée : d'autres plumes, moins jeunes que la nôtre et vieillies dans l'habitude des textes les plus variés, s'en sont servies; elle appartient de plein droit à des œuvres claires, précises, éminemment instructives, d'une forme qui n'est pas toujours de premier ordre, mais qui est souvent charmante, souvent éloquente. Si négligées que certaines ont pu être, elles ne répondent pas moins à tout l'attrait et à l'intérêt qu'on doit attendre d'un travail destiné à s'étendre sur le compte d'une nation étrangère, sur la nature et l'état de son commerce, sur le genre et la variété de ses ressources, sur l'emploi de ses finances, sur le nombre et la tenue de ses armées, sur la sagesse ou la nécessité de ses lois, sur le mérite et les

[1] Archives de Venise. *Libro Roan*, t. Ier, p. 234.

intentions de ses ministres, sur le caractère enfin, l'esprit, les habitudes et la personne de ses princes. Tel était en effet l'ensemble de questions que devait se poser et auxquelles devait répondre tout ambassadeur dans la *relazione* qu'il présentait. Il est aisé maintenant, d'après le détail de telles matières, de concevoir le rôle qui revient à cet ordre de travaux pour ce qu'on appelle aujourd'hui *la curiosité dans l'histoire*.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Enseignement et intérêt politiques des relations des ambassadeurs vénitiens au sénat. — Procédés en usage au seizième siècle pour écrire une *relazione*. — Caractères essentiels des monuments diplomatiques écrits, les uns appelés *Dépêches*, les autres *Relations*.

La précaution des lois vénitiennes particulières à la diplomatie mit en principe, dès le quinzième siècle, qu'un ambassadeur ne devrait pas demeurer en fonctions auprès de la même cour pendant plus de deux années. Vers la fin du seizième siècle, il fut d'usage qu'il y pourrait rester pendant trois ans. Le but de cette mesure était de mettre un obstacle à l'établissement de rapports trop intimes entre les personnages de cette cour et l'ambassadeur, qui, par suite d'un trop long séjour auprès du même gouvernement, aurait pu, soit par des sentiments de bienveillance dont il n'aurait plus été le maître, soit par les nombreuses raisons personnelles qui s'attachent au chapitre de l'intérêt, sinon oublier, du moins embrasser avec une ardeur moins grande les avantages essentiels et constants de sa patrie.

La République, souvent du reste trop défiante, craignait

que la prudence de ses ministres ne rencontrât des limites; or, elle savait, au premier chef, qu'en matière de mission et de négociation politiques, *l'imprudence est aussi dangereuse que l'infidélité*. Pendant le cours de ces deux ou trois ans de légation, l'ambassadeur devait tenir une correspondance incessante avec le sénat et préparer les matériaux de la *relazione*, qu'il était obligé d'écrire avant son retour, et de prononcer ensuite, en séance solennelle, devant ce même sénat, présidé par le doge et la *Seigneurie*[1] ou Ministère. Cet usage de la *relazione*, dont nous avons retracé l'origine, ne tomba point en désuétude, et il fut en honneur pendant toute la durée de la République. Mes recherches, fort actives à cet égard, m'ont prouvé qu'il y a peu d'exemples de négligence à citer. La *relazione* constituait tellement un devoir d'État, le soin de la composer était si généralement tenu pour un article de loi essentiel au corps diplomatique vénitien, que même lorsqu'un ambassadeur recevait l'ordre de passer d'une légation dans une autre, ainsi de celle de France à celle d'Espagne ou d'Angleterre, sans avoir dans l'intervalle à faire acte de présence à Venise, il devait, avant d'entrer dans ses fonctions nouvelles, envoyer à son gouvernement le manuscrit de la *relazione* sur la cour et l'État dont il prenait congé. Dans l'examen que je fais plus loin des *relazioni* particulières à notre France, je donnerai plus d'une preuve de la fidélité et de l'exactitude de ces diplomates à remplir cette obligation essentielle de leur charge.

[1] Quand on disait à Venise *la Signoria*, *la Serenissima Signoria*, on désignait ainsi le *Consiglio minore* : c'était en quelque sorte le ministère. Il préparait les questions pour les assemblées soit du sénat, soit du grand conseil : il était alors composé de six membres, dont deux par quartier de la ville; ils ne devaient avoir aucun degré de parenté avec le doge. Plus tard, ce *Consiglio minore* fut augmenté et transformé sous le nom de *Collegio*.

Le jour même où un ambassadeur, de retour dans sa patrie, mettait le pied dans Venise, il avait pour instructions de se rendre à la chancellerie, au palais ducal, pour y consigner la nouvelle de son arrivée sur un registre spécial dont le grand chancelier de la République était détenteur. C'était dans les quinze jours qui suivaient la date de cet acte de présence, qu'en plein sénat l'ambassadeur devait faire *relazione*. Telle était l'expression consacrée.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la plupart des ambassadeurs eux-mêmes ont approuvé en termes éloquents cet office, qui cependant constituait une des difficiles épreuves de leur mission. Mais cela couronnait si bien la suite de leurs travaux, de leurs fatigues et de leurs études! Il en est peu qui, au jour de la lecture, ne débutaient pas par l'éloge solennel d'une coutume si bien faite pour tenir une imposante assemblée dans l'enseignement continuel des affaires relatives aux pays étrangers, dont elle avait souvent à discuter la politique au point de vue de rapports internationaux et d'intérêts communs.

Disons plus : par une *relazione* bien faite, on acquérait un nom, une réputation. Ne parlait-on pas devant l'élite de la nation, devant les plus hauts et les plus méritants? Un discours politique devant une assemblée politique! Une bataille sous les regards mêmes du souverain! N'avons-nous pas vu, et ne voyons-nous pas encore, dans nos assemblées, ne voyons-nous pas en Angleterre, au Parlement, tels hommes devenir grands dans l'opinion du gouvernement et du peuple par le seul fait d'un discours où la politique extérieure était ou est éloquemment, dextrement et habilement représentée et jugée? Il en était de même à Venise, où la tribune, au sénat et au Grand Conseil, avait ses franchises. Dans un État où les charges se donnaient au vote, et où généralement le mérite

plutôt que la faveur dirigeait l'élection, n'était-ce point une grande et heureuse chose qu'une occasion si manifeste de se signaler comme un vaillant appréciateur en des matières aussi délicates que difficiles? Dès les premiers jours mêmes du seizième siècle, une *relazione* était un événement. Marin Sanuto, dans ses *Diarii*, où il consigne tout ce qu'il voit et ce qu'il entend d'important ou de curieux dans les conseils ou dans la ville, ne manque pas à constater l'impression que causait la qualité d'une *relazione* bien prononcée par tel ou tel ambassadeur à son retour. J'ai sous les yeux cette note, extraite du manuscrit de ses *Diarii* : « Matteo Dandolo, ambassadeur en France; est monté à la tribune et il a fait sa relation; tout le monde lui en a fait l'éloge, et le prince tout particulièrement. » Ce Matteo Dandolo, *cavalier e dottor*, revenait d'auprès de Louis XII. Je parlerai de lui et de ses missions aux chapitres de France.

Les avantages de cette admirable coutume toute vénitienne (*legge nostra laudatissima*, comme le disait Daniele Barbaro en 1552) se révèlent aisément. La notion parfaite de tous les États politiques du globe et de l'humeur particulière des chefs de ces États, était ainsi donnée dans une forme précise. Le sénat tout entier, entre les votes duquel résidait la gestion des affaires étrangères, était ainsi renseigné, tous les trois ans, sur les forces, les qualités, les ressources, les faiblesses ou les misères de chacune des nations auprès desquelles il était représenté. Ce sénat, par la bouche éloquente de ses ministres, voyait ainsi naître et grandir les princes étrangers; il apprenait à les connaître, comme s'il eût été chargé de les élever et de les instruire : dans la salle magnifique de ses séances, cette solennelle réunion de *porporati* assistait ainsi au spectacle des cours et des gouvernements les plus lointains; car, à

vrai dire, ces *relazioni* continuelles n'étaient autres qu'une brillante exposition de tableaux politiques, où l'art de bien dire prêtait ses charmes au savoir, à l'habileté et à la finesse, pour rendre plus saisissants leur attrait et leur intérêt. Nicolo Tiepolo venait de remplir, en 1535, le temps de sa mission auprès de l'empereur Charles-Quint; il avait eu de nombreux prédécesseurs, car, depuis 1515, cet empereur Charles avait activement occupé les affaires de ce monde, et Venise n'aurait pas voulu être la dernière à en être instruite. Tiepolo, dès le commencement de sa *relazione* d'office, fait allusion à l'avantage qu'il peut y avoir à l'écouter, malgré le nombre des sénateurs présents qui sans doute, dans ce même sénat, sont venus, ambassadeurs comme lui, parler de ce même empereur Charles-Quint.

« Avant moi, dit-il, et non sans grande gloire, beaucoup de sénateurs, les uns morts déjà, les autres présents, parmi lesquels il en est qui furent envoyés auprès du prince que je viens de quitter, ont amplement et brillamment parlé de sa personne, des siens et de ses affaires, si bien même qu'il semblerait devoir me rester bien peu de chose à dire. Cependant, non que je prétende à les valoir ou à les surpasser, mais par cette raison que les affaires des princes et des États de la terre vont se transformant de jour en jour en diverses manières, et par cela même que je n'ai pas eu à négocier avec l'Empereur seul, mais encore avec le sérénissime roi son frère, et avec presque tous les princes et les États de l'Allemagne, et qu'ainsi je puis m'être rendu compte de choses nouvelles tout à fait dignes de vous être rapportées, je suis venu aujourd'hui accomplir ce devoir, qui m'oblige à faire à Vos Excellentissimes Seigneuries le récit de ce que, pendant les vingt mois que je suis resté à leur service, j'ai pu apprendre de la nature et du caractère

d'un empereur tel que n'en a point vu la chrétienté depuis Charlemagne. »

C'est ainsi que ce passage de la *relazione* de l'ambassadeur Tiepolo manifeste l'avantage des discours composés tant de fois sur un même personnage : « *Perchè le cose de' principi e Stati umani di giorno in giorno si vanno in diversi modi mutando;* parce que les affaires des princes et des États de la terre s'en vont se transformant de jour en jour en des phases différentes [1]. » Connaissant ces détails, il est donc facile de comprendre comment il n'y eut point de gouvernement au monde mieux renseigné sur toutes les cours européennes, en quelque circonstance ou en quelque période de la vie de leurs souverains. Au chapitre important de l'analyse des *relazioni* sur le royaume de France, je prendrai pour exemple de l'attrait de cette progression descriptive les divers portraits de Catherine de Médicis et des Valois ses fils, écrits et prononcés par les ambassadeurs vénitiens qui s'étaient succédé à la cour depuis 1547 jusqu'en 1589. Il n'y a point d'exemple nulle part, dans les récits historiques même contemporains, d'un tel talent et d'une telle habileté pour éveiller et satisfaire à la fois la curiosité qui, avec tant de raison, s'est attachée aux personnages souverains de cette étrange et tumultueuse époque de notre histoire.

Pietro Duodo, qui fut ambassadeur ordinaire de Venise auprès de Henri IV après le traité de Vervins, annonce ainsi les divisions de la *relazione* qu'il vient lire au sénat : « Les points principaux de ma relation sont les suivants : le royaume, le chef de l'État, les princes et la noblesse, le

[1] M. Tommaseo a parfaitement saisi cette nuance lorsqu'il dit des ambassadeurs auprès de la cour de France : « Ils observent tous le même pays, les mêmes hommes, et à bien peu de distance les uns des autres, et cependant ils trouvent le moyen d'envisager les objets de quelque côté nouveau et toujours important. »

clergé, le peuple, le conseil du cabinet, les princes du sang, la personne du roi, les conditions et le caractère de sa politique. »

Ce programme, énoncé avec une netteté si rapide, est à peu de chose près celui de toutes les *relazioni;* mais un document manuscrit assez naïf en lui-même, et que je négligerais même de citer s'il ne touchait pas d'aussi près à la nature du sujet, révèle avec tout le soin minutieux d'une méthode les détails qu'il importait de renfermer dans le cadre de tels discours. Je l'ai rencontré parmi les écritures des recueils légués par le dernier de l'illustre famille vénitienne des Contarini-Corfù à la bibliothèque Saint-Marc, je n'en ai pris copie qu'à titre de preuve intéressante pouvant prendre place dans les premières lignes d'un essai sur les *relazioni* des ambassadeurs. A lire ces recommandations, minutieusement mises en ordre comme des articles d'abécédaire à l'usage des enfants, on est disposé à les croire de la main d'un de ces vieillards blanchis à l'œuvre d'expérience, qui, peu confiants dans la sûreté d'esprit des jeunes, tiennent à leur donner, sous forme de note, tous les détails du chemin qu'ils devront suivre pour arriver au meilleur but. Mais à part les instructions puériles dont ce document est rempli, et qui, en le rendant une ordonnance de *relazione* bien formulée, ont le ridicule d'enfermer dans les limites étroites de la statistique des pensées et des impressions auxquelles toutes libertés d'essor et de développement sont indispensables, il en est cependant quelques-unes que je transcris à titre de sommaire politique, capable de donner une juste idée des détails qui devaient particulièrement éveiller et exciter les facultés d'observation de tout ambassadeur. Cette écriture a pour titre : *Ricordi per ambasciatori* (Mémoires, recommandations pour ambassadeurs).

« Voici les choses dont il faut s'enquérir pour faire une relation : *Queste cose si ricercano per far una relazione.*

» La situation de la contrée dans laquelle s'est rendu l'ambassadeur; ses désignations anciennes et modernes; la partie du monde où elle se trouve; ses degrés de latitude et de longitude; ses limites de quatre côtés; son étendue en largeur, longueur et circonférence.....; ses divisions en gouvernements ou provinces; les noms de ses villes principales, de ses ports fameux, de ses forteresses, de ses évêchés et archevêchés; le cours de ses principaux fleuves, ses montagnes, ses forêts et les passages limitrophes.....

» Il convient de parler (*conviene ragionare*) de ses habitants, de leurs coutumes, de leurs usages et de leurs traditions; de la religion qu'ils pratiquent et des superstitions qu'ils peuvent avoir. Il faut détailler leurs appareils de guerre et faire le dénombrement de leurs forces, en tant qu'armées de terre et de mer; désigner les arts et métiers qu'ils exercent, leur variété et ceux dans lesquels ils excellent; énumérer leurs marchandises d'importation et d'exportation.

» Il faut rendre compte du mode de gouvernement des seigneurs et des ministres d'État; dire leurs richesses, leurs alliances et leur entourage. Le caractère et les conditions du peuple sont surtout faits pour éveiller l'attention de l'ambassadeur. Il faut enfin qu'il touche aux particularités de la personne du souverain, qu'il raconte sa généalogie avec un soin extrême, qu'il décrive sa physionomie, sa vie et ses inclinations; qu'il dise comment il est aimé de ses sujets; qu'il s'informe de ses revenus et de ses dépenses; qu'il dépeigne la grandeur de sa cour, et qu'il fasse bien connaître les princes dont il est ou l'ami ou l'ennemi[1]. »

Et comme les ambassadeurs pour lesquels ces instructions étaient ainsi formulées ont manqué rarement de s'y conformer avec autant de talent que de justesse, on conçoit aisément que le publiciste napolitain Scipione Ammirato ait pu dire dans ses *Discours sur Tacite*, publiés en 1598,

[1] Bibliothèque de la Marciana. — Manuscrits Contarini, CLXXXVII.

que « les ambassadeurs vénitiens s'acquittaient avec tant de bonheur du devoir de rendre compte des hommes et des choses des autres pays, qu'ils montraient le plus souvent qu'ils les connaissaient mieux que ceux de ces pays mêmes [1] ».

Les dépêches et les relations, tels étaient les monuments écrits des ambassadeurs vénitiens; œuvres d'un même ambassadeur, elles n'avaient de commun que le but de mettre en leur meilleur jour des vérités politiques. Mais le mode de composition, le genre du style, les circonstances de lieu et de temps, tous les procédés enfin étaient absolument différents. Les dépêches étaient ce qu'elles sont encore aujourd'hui chez tous les ministres accrédités auprès des cours étrangères, un exposé pour ainsi dire spontané des choses advenues, l'impression du moment. La diplomatie française du seizième et du dix-septième siècle en compte de fort belles qui ont été publiées : celles du cardinal d'Ossat, du président Jeannin, de M. de Fresne-Canaye, de Hurault de Maisse, celles révélées avec un soin si grand par M. Mignet dans les *Papiers relatifs à la négociation d'Espagne,* sont les modèles du genre français. Par les qualités d'une seule dépêche, un ambassadeur peut donner aux ministres ou aux souverains que, d'habitude, il a pour premiers lecteurs, la mesure plus ou moins grande de ses talents. Les détails qu'une dépêche comporte permettent à celui qui la rédige une certaine humeur familière et certains tours de langage où l'esprit de fine observation trouve commodément à se placer. L'expression simple, la précision du fait, sans exclure le détail, sont les essentielles qualités d'une dépêche. Dans la première que d'Ossat écrit de Rome à Henri IV, ce cardinal

[1] Voyez *Scipione Ammirato,* lib. XIV, disc. IX, p. 296, in-4°. Florence, 1598, et le remarquable Discours de M. Gachard, p. 37.

diplomate fait voir, dès les premières lignes, combien le naturel qu'il met à les écrire est en droit d'éveiller la curiosité. « Pour ce qu'il importe, dit-il, au contentement de Votre Majesté, d'entendre particulièrement comme toutes choses se sont passées en mon audience, et mesme que par plusieurs particularitez vous pourrez plus aisément juger de la disposition du pape, c'est aussi de mon devoir de vous déduire par le menu comme je m'y suis conduit et ce que j'ay dit et ce qui m'y a esté répondu. » Toute la diplomatie — non plus seulement vénitienne, mais italienne en général — a vraiment excellé dans la composition de cette importante classe des documents politiques. La nature de l'esprit, l'attrait piquant du dialogue, le bonheur de l'expression, la finesse des aperçus, la portée du trait, et cela même dans les plus anciennes dépêches originales que j'aie connues, leur donnent un caractère tout particulier qui les rend d'une lecture fort séduisante. L'anecdote y abonde, sans nuire nullement au sérieux des questions dont elles informent. Si la familiarité y trouve souvent accès, loin de s'y montrer vulgaire, elle s'y présente avec ce naturel et cette grâce qui remplacent si avantageusement l'esprit doctoral. Je me souviens de telles dépêches du temps de Louis XI, de François Ier, de Catherine et de Richelieu, que j'ai lues dans les papiers d'État des Milanais, des Florentins et des Vénitiens; l'ambassadeur qui les avait écrites y rapportait le dialogue qu'il avait eu avec le ministre du prince ou avec le prince lui-même; on reconnaissait dans son récit un procédé si heureusement obtenu de communiquer la vie et l'action aux choses, qu'il ne me semblait plus lire une conversation, mais bien plutôt l'entendre. « Encore aimerais-je mieux, dit un publiciste, que le style d'un diplomate n'eût pas une dernière netteté, que de le voir contraint et affecté.

Une négligence de cavalier vaut bien mieux à l'ambassadeur que l'affectation d'un pédant. » Lorsque, dans une autre division d'études sur les monuments écrits de l'ancienne diplomatie, je m'occuperai particulièrement des dépêches, j'aurai à citer de nombreux et vaillants exemples de cette habileté diplomatique italienne à savoir être précisément plus charmante que pédante, au sujet de choses que leur nature même dispose à exprimer d'une façon plus solennelle qu'attrayante.

Où trouver des monuments plus capables de nous initier à la politique intime de la France au commencement du seizième siècle, que les dépêches de cet étonnant homme d'État et redoutable écrivain Nicolas Machiavel, adressées à son gouvernement de Florence, pendant les trois ou quatre séjours qu'il fit à la cour de Louis XII? Mais s'il a été facile d'apprécier le talent de Machiavel en raison de la grande publicité qui a été donnée à ses dépêches, on n'a pu au contraire que parler par à peu près de celui des ambassadeurs vénitiens, cependant si nombreux à la cour de nos rois pendant trois siècles; leurs dépêches en effet, qui pour la plupart sont restées inédites, sont loin d'avoir gagné la même renommée que leurs *relazioni*. J'ai recueilli et copié le plus grand nombre sur le temps de Catherine, de Henri IV et de Richelieu; mon but principal est de les rendre populaires par une importante publicité. Y arriverai-je? La vie intime du gouvernement de la France et de celui de tous les grands pays est en elles. L'illustre historien allemand Léopold Ranke nous a bien enseigné comment, par l'usage de leurs révélations, on pouvait voir et connaître la Rome de Sixte-Quint et d'Urbain VIII. Voilà vraiment ce qu'il y a de beau dans ces deux variétés des œuvres ou monuments écrits de la diplomatie vénitienne, l'une appelée dépêches, *dispacci*, l'autre

relations, *relazioni;* c'est qu'étant absolument différentes, il y a cependant entre elles une harmonie puissante et charmante qui fait que les secondes sont le couronnement magnifique des premières, tout en possédant néanmoins, les unes et les autres, un caractère essentiel d'originalité et d'intérêt propre.

Il importait, dans cet écrit, de bien établir la différence marquée de ces textes diplomatiques, que dans le langage ordinaire on est si disposé à confondre. Les dépêches sont donc tout ce que les *relazioni* ne sont pas : elles sont l'analyse presque quotidienne d'événements successifs, elles sont frappées au cachet des impressions du moment, elles développent les affaires ou les négociations à mesure qu'elles sont traitées : tous les ambassadeurs de tous les princes écrivaient ou devaient écrire des dépêches. Les *relazioni,* au contraire, étaient des œuvres largement conçues, fruit d'une observation qui avait ses loisirs, résultats d'une application patiente à se bien informer. Si les dépêches étaient l'anatomie descriptive d'un fait sur lequel la politique du gouvernement auquel elles étaient adressées avait souvent à discuter, les *relazioni,* elles, étaient l'anatomie générale d'un de ces grands ensembles appelés empire, royaume ou république : aussi, inspirées auprès de telles sources, furent-elles souvent de grands morceaux d'éloquence. Les dépêches rappellent les procédés de l'école hollandaise, les relations, la façon large de Rubens.

De plus, les *relazioni,* politiquement parlant, étaient des œuvres exclusivement vénitiennes. Ailleurs qu'à Venise, il y a eu des relations écrites pour la curiosité des princes et l'édification des secrétaires d'État, cela n'est point douteux, et nos collections manuscrites, réparties dans des bibliothèques célèbres, en possèdent un grand nombre dues autant à la diplomatie française qu'à

celle de l'étranger[1]. Mais ces relations n'étaient point écrites ou prononcées régulièrement; aucune solennité officielle ne présidait à leur lecture et ne leur donnait ce prestige et ce lustre particuliers qui en faisaient un véritable événement dans la ville où le lion de Saint-Marc garde l'Évangile et tient l'épée. Pendant le temps que je consacrai, il y a trois ans, aux bibliothèques Chiggi et Corsini à Rome, Palatine et Magliabecchi à Florence, municipale à Sienne, j'en ai rencontré parmi les manuscrits et lu beaucoup qui étaient loin d'être dénuées d'intérêt et de style. Machiavel lui-même a écrit un remarquable et curieux tableau de la France après la mort du cardinal d'Amboise, qui a toutes les proportions, toutes les formes et tout l'essentiel d'une vraie *relazione*. Alphonse de la Cueva, marquis de Bedhmar, ambassadeur d'Espagne à Venise en 1618, et beaucoup de nonces, pendant le dix-septième siècle, ont laissé sur cette ville des rapports qui, bien que très-partiaux, à leurs heures, et qu'il faut lire avec prudence, n'en sont pas moins des œuvres de mérite et de considération. Le président Jeannin, ambassadeur du roi aux Pays-Bas et en Espagne; Chanut en Suède, au temps de Christine; d'Avaux et Servien, à plus d'une cour; Walsingham, ambassadeur d'Élisabeth, et Wotton, de Jacques Ier, n'ont point manqué de laisser grand nombre de mémoires ou rapports qu'on ne saurait trop bien connaître, pour peu qu'on ait du goût à l'histoire; mais combien de ces rapports touchaient seulement à des négociations actuelles et remplissaient plutôt les conditions d'une dépêche développée et commentée que celles d'une relation sur le pays et la cour auprès desquels leurs auteurs

[1] La Bibliothèque royale de Munich (classe des manuscrits italiens) possède un intéressant écrit de ce genre. *Relazione succinta de tutti i principi del mondo.* Voyez mon chapitre III, où je le signale plus en détail.

avaient eu résidence. D'où Wicquefort a pu dire avec tant de raison, au début même de l'un de ses livres : « Il y a grande différence entre le rapport que l'ambassadeur fait de sa négociation et de son ambassade, et entre la relation qu'il fait de la constitution de l'État et de la cour où il a négocié. Tous les ambassadeurs font un rapport; mais il y en a si peu qui fassent une relation pertinente de l'État où ils ont résidé, qu'il semble que cela soit particulier à ceux de Venise, qui en font de très-belles, particulièrement de la cour de Rome et de quelques autres cours d'Italie[1]. »

Mais lorsqu'on connaît l'organisation de la vie politique à Venise dès le quinzième et le seizième siècle, on a moins lieu de s'étonner du talent précoce de ceux qui étaient appelés à y prendre part. La république de Venise était gouvernée par une aristocratie oligarchique dans la plus grande acception du mot. Les patriciens étaient en grand nombre, et par cela même qu'on était patricien on devait être, on ne pouvait ne pas être un serviteur actif de sa patrie. Le vote du Grand Conseil décidait du poste qu'on devait occuper. Le seul moyen d'être exclu du service de l'État, soit pour les charges administratives, soit pour les charges gouvernementales proprement dites, c'était de se réfugier dans les ordres ecclésiastiques. Prêtre : soyez à la religion et point aux affaires! Vous êtes du spirituel : le temporel n'est point pour vous! Aucun prêtre, en effet, ne pouvait avoir accès aux choses de l'État à Venise, eût-il été fils du doge ou du plus illustre sénateur : de là ces mauvais regards de Rome sur Venise, tout pleins d'une inquiétude malveillante; de là ces colères longtemps sourdes du saint-siége, mais qui tout à coup éclataient et

[1] Wicquefort, liv. II, sect. xvi, p. 227, édit. de Cologne, 1715.

se manifestaient avec ces armes jadis redoutables et redoutées dans la main des papes, je veux dire les bulles d'interdiction. C'était à l'âge de vingt-cinq ans et le jour de Sainte-Barbe [1] que le jeune patricien prenait place, pour la première fois, dans le Grand Conseil, sanctuaire actif du Livre d'or. Toute sa jeunesse s'était passée à entendre parler et traiter d'affaires, de sorte qu'en entrant dans l'enceinte de cette imposante assemblée du *Maggior Consiglio,* rien de ce qu'il y allait entendre n'était à même de surprendre son inexpérience, pas plus qu'aucune des formes délibératives ne le pouvait embarrasser. Avant même d'être l'un des militants de la diplomatie, le patricien, si novice qu'il fût dans l'exercice de telles fonctions, en savait les difficultés et les usages; aussi manquait-il rarement à faire honneur au vote qui décidait de son sort dans la vie politique.

« Il n'y a point de pays, dit un publiciste du siècle dernier, où tant de personnes aient part aux affaires publiques qu'à Venise. Partout ailleurs elles ne sont communiquées qu'à très-peu de députés ou de ministres, et il n'y a point de pays où l'on s'y applique dans une si grande jeunesse. La conversation d'un très-grand nombre d'hommes sages et réservés les façonne de bonne heure, et les pères qui ne savent qu'un métier n'en pouvant point apprendre d'autres à leurs enfants, il ne faut pas s'estonner si on les voit capables d'affaires dès qu'ils commencent à se connoistre.» Ainsi s'explique-t-on comment il put y avoir en France et en Espagne, au temps même du grand Richelieu ou du difficile Philippe II, de jeunes ambassadeurs vénitiens capables, dans les audiences, de tenir tête à des interlo-

[1] De là vient le nom de *Barbarelle* donné aux *registri* sur lesquels les jeunes patriciens consignaient à la chancellerie la date de leur entrée au Grand Conseil.

cuteurs de cette hauteur, d'écrire de si habiles dépêches et de composer enfin de si remarquables *relazioni*.

L'exercice des affaires, l'habitude des discussions au *Maggior Consiglio*, l'élection par le vote aux emplois administratifs et politiques les plus variés, donnaient à ces Vénitiens la subtilité et la souplesse qui les distinguaient à un si haut point dans le monde des nations à cette époque. De là une intrépidité et une nature diplomatiques qui ont mérité pendant si longtemps à leur république sérénissime un rang qu'elle n'aurait pu soutenir, en face des trônes, par la force du nombre ou par la valeur des armes.

CHAPITRE TROISIÈME.

Le seizième siècle ouvre l'ère de renommée des *relazioni* des ambassadeurs vénitiens. — Nombre de leurs copies dans les collections de manuscrits politiques à l'étranger. — Secret d'État exigé pour ces écritures diplomatiques. — Recherches curieuses sur sa divulgation.

Les premières marques de la célébrité acquise en dehors des États de la République par les *relations* des ambassadeurs de Venise remontent à cette époque vaillante où trois hommes, Léon X, Charles-Quint et François Ier, donnèrent aux affaires du monde une impulsion si nouvelle par leurs luttes et par leurs instincts. Il est certain qu'alors l'esprit politique changea de forme et agrandit singulièrement son cercle par le développement de ses moyens de raisonnement et de discussion ; ce fut le temps où la pensée prit un immense essor vers la liberté. Une chose et un homme l'encouragèrent singulièrement : l'imprimerie et Luther.

Pendant le cours de la première moitié de ce seizième

siècle, de notables diplomates, Sebastiano Giustinian [1], Andrea Navagero, Marino Cavalli, Lorenzo Contarini, s'illustrèrent magnifiquement à Venise, au retour de leurs diverses missions, dans cet art supérieur de mettre l'éloquence et une vive originalité de forme au service de l'observation et de la vérité.

Vers ce temps, les ambassadeurs de toutes les cours étrangères, qui représentaient auprès de la République leurs souverains respectifs, commencèrent à connaître l'influence et à saisir l'impression que produisaient sur l'esprit du sénat des discours tels que les *relazioni*. Privés de les entendre et sachant d'ailleurs que les textes déposés à la grande chancellerie, au sortir de la séance, étaient considérés comme *pièces secrètes*, ils durent, afin d'en avoir la communication, aviser aux moyens mis ordinairement en usage pour arriver à la possession du fruit défendu. Les lois, en effet, qui interdisaient la circulation de tous textes diplomatiques appartenant, sous un titre quelconque, à la chancellerie secrète, ne purent empêcher que quelques copies ne répondissent, sous le voile du mystère, à l'appel irrésistible de tel ou tel puissant et riche ambassadeur étranger, chargé de savoir, pour le bénéfice de sa cour, ce que ne doit pas savoir et ce que ne sait pas tout le monde.

La curiosité qui s'attacha dès cette époque à ces sortes de pièces d'histoire contemporaine s'explique naturellement, et cette curiosité grandit avec leur renommée. Le jugement, il faut même dire le génie politique de Venise,

[1] Voyez ses intéressantes dépêches, traduites et publiées en anglais avec un soin si particulier par Rawdon Brown, Esq., sous le titre de : *Four years at the Court of Henry VIII., Selection of despatches written by the Venetian ambassador Sebastian Giustinian, and addressed to the Signory of Venice, january* 1515 *to july* 1519. 2 vol. Cet ouvrage, remarquable en tous points, est bien digne du grand succès qu'il a obtenu en Angleterre.

était alors au premier rang d'estime parmi les peuples : n'était-il pas curieux, important même pour les cabinets et les princes, de savoir comment on appréciait leurs intentions et leurs actions au sein même de ce gouvernement d'élite? De là tant de copies de quelques-unes de ces pièces diplomatiques que nous retrouvons aujourd'hui, et que nous reconnaissons avoir appartenu aux cartons des archives des anciennes secrétaireries d'État des affaires étrangères.

Mais un témoignage plus éclatant de célébrité trouve ici sa place : je veux parler du prix qu'attachaient à des copies authentiques de *relazioni* les grands seigneurs qui, vers le milieu du seizième siècle, entreprirent et mirent à la mode la formation de ces précieuses *raccolte di codici* ou collections de manuscrits uniquement composées de documents diplomatiques de toute espèce recueillis dans tous pays. Rome était surtout féconde en ces sortes de trésors. Les riches princes de l'Église, pendant le seizième et le dix-septième siècle, mettaient au nombre de leurs dépenses d'élite l'entretien de bibliothèques volumineuses en imprimés rares et en manuscrits de toute nature. Puis, hommes politiques autant par goût que par position, ils recherchaient particulièrement tout ce qui, n'étant point à la portée du vulgaire, pouvait les instruire sur les affaires intérieures des gouvernements étrangers. Riches par leurs patrimoines ou par la faveur des papes, ils consacraient de grandes sommes à la possession de copies de ces milliers de documents relatifs aux événements contemporains. Dans leurs vastes palais de famille étaient réservées plusieurs salles, qui, réunies, formaient le vrai sanctuaire des arts et de l'intelligence. Les unes brillaient par l'éclat et le renom des tableaux des grands maîtres; les autres contenaient les livres et les pièces manuscrites conservés et

classés par des hommes d'une érudition accomplie. On parle souvent très-mal de la Rome patricienne à cette époque, mais il me semble que c'est en parler bien à l'aise, et sans réfléchir que cette même Rome ainsi accusée a pour elle des moyens de défense aussi admirables que glorieux. C'est la Rome artiste, spirituelle, animée, vivante et fort grandiose encore. C'est la fille émérite de ce Léon X qui, par ses instincts, ses actes et ses exemples, voulut enseigner aux princes de l'Église qu'ils devaient être aussi les protecteurs des beaux-arts et les protecteurs des belles-lettres. Et vraiment je trouvais grande et belle cette Rome savante et artiste, curieuse et chercheuse, au seizième siècle sous Léon X, et au dix-septième siècle sous Urbain VIII, lorsque, pénétrant peu à peu au fond des restes épars de ces splendeurs, je m'initiais au secret de telles richesses conservées dans les palais Chiggi, Barberini, Corsini, et dans ces grands cloîtres où l'amour de l'étude et le culte des lettres ont tant amassé. Les bibliothèques publiques d'Italie sont comblées de dons offerts par les derniers représentants de ces familles cardinalesques qui jadis avaient ces grands goûts de luxe ainsi compris. Une multitude de fonds de manuscrits portent encore les noms de cardinaux ou de ministres jadis avides de pareils trésors. Les facilités que j'ai eues pour les consulter pendant un séjour prolongé en Italie au delà même de toutes mes espérances et de mes prévisions, m'ont rendu familières ces collections précieuses. Je recherchais surtout en elles les documents vénitiens, et ce fut ainsi que je constatai, par le nombre presque incroyable des copies de certaines *relazioni*, le succès qu'elles avaient obtenu auprès des grands amateurs et des brillants acteurs de la politique italienne, aux temps successifs de Charles-Quint, de François Ier et de Léon X, de Cosme Ier, de

Philippe II et de Sixte-Quint, de Henri IV, de Richelieu et d'Urbain VIII.

La quantité considérable de ces copies a laissé croire à quelques auteurs qui ont écrit sur ces matières, et particulièrement au savant M. Gachard, que le sénat vénitien, loin d'interdire la communication de telles pièces, semblait l'autoriser par un consentement sinon avoué, du moins silencieux : « Dans le principe, à ce qu'il paraît, dit M. Gachard, le gouvernement de Venise ne mit pas d'obstacles sérieux à la divulgation de ces écrits. » Cela revient à dire absolument que le sénat de Venise ne regardait pas comme *pièce secrète* la *relazione* de ses ambassadeurs. Cette opinion ne saurait être admise, et je la crois manifestement erronée. Les *relazioni* ont toujours été tenues pour des documents aussi secrets que les *dispacci* ou dépêches; mais comme il était beaucoup plus facile de contrevenir à la loi qui concernait les premières, par la raison que pendant les quinze jours réservés à l'ambassadeur pour préparer son discours, on pouvait plus ou moins commodément s'en procurer copie, il en est résulté qu'un grand nombre de *relazioni* ont pu être frauduleusement communiquées, et qu'au contraire les *dispacci* ou dépêches, qui, une fois parvenues à leur destination, ne passaient pas par d'autres mains que celles de la Seigneurie et du grand chancelier, étaient tenues dans un secret bien plus jaloux et beaucoup moins violable. A part les quelques registres de dépêches d'ambassadeurs vénitiens laissés à la bibliothèque de Saint-Marc par des legs de familles patriciennes, telles que celle des Contarini, qui, depuis les temps les plus anciens, avait vu élire un nombre considérable de ses membres comme ambassadeurs de la République à toutes les cours, combien en compterait-on dans les bibliothèques de l'Europe? Le nombre en

serait des plus restreints. Notre Bibliothèque impériale, qui compte tant de copies de *relazioni*, compte à peine trois registres de dépêches, et, si je ne me trompe, elle ne compte même que les quelques dépêches de 1605 et de 1606, écrites de Chioggia par le podestat Antonio Foscarini.

Le nombre des copies des *relazioni* constatées aujourd'hui n'est pas un témoignage de la bonne volonté ou de la tolérance du sénat à l'égard de la communication de ces textes. Ne suffisait-il pas d'une seule copie obtenue par l'agent secret d'un prélat ou d'un ambassadeur pour que, une fois parvenue à Rome dans les mains du conservateur de l'un de ces grands dépôts de documents diplomatiques manuscrits, elle ne passât ensuite des mains d'un copiste dans celles d'un autre copiste, et ne se répétât ainsi à un grand nombre d'exemplaires pour le service des collections? Cette conjecture me semble d'autant plus fondée, qu'on est loin de trouver une variété sensible dans le nombre des *relazioni* copiées, mais, au contraire, l'uniformité de date est convaincante. Plût à Dieu qu'on eût pu avoir la communication facile de toutes les *relazioni* écrites pendant le seizième et le dix-septième siècle : nous n'aurions pas à signaler des lacunes déplorables. Il en est beaucoup dont les archives de l'ancienne république possèdent l'unique original; mais il en est beaucoup aussi dont on ne retrouve nulle trace en aucun lieu, et qui cependant ont été lues en leur temps dans les assemblées du sénat.

Quant aux décrets officiels imposant le secret en matière diplomatique, j'en ai recueilli d'assez nombreux, votés dès le quinzième siècle même; tous me permettent de prouver que jamais le sénat, à cet endroit, ne fit preuve de tolérance. En 1464, 1468, 1480, le Conseil

des Dix prit des mesures dont la teneur se peut ainsi formuler :

« Les ambassadeurs ne doivent conférer avec aucun étranger sur des choses dites *matières d'État*[1]. Défense leur est faite de rien écrire sur des questions politiques à d'autres personnes qu'à celles du gouvernement. Une coutume de montrer et de lire des lettres qui leur sont écrites s'est introduite parmi quelques-uns de nos ambassadeurs; elle est mauvaise et nuisible à nos intérêts. Les ambassadeurs doivent donc s'abstenir de toute communication de ce genre, à moins d'une autorisation expresse de notre part[2]. »

Et ces décrets, en date de la dernière moitié du quinzième siècle, à une époque où, malheureusement pour l'histoire, les abus de divulgation étaient aussi peu fréquents qu'ils le furent au contraire beaucoup pendant le siècle suivant, ne manquèrent pas d'être souvent renouvelés. Il est donc de toute évidence que l'esprit prohibitif de ces lois diverses s'étendait également aux *relazioni*, qui étaient des *écritures d'État* et des informations politiques autant et plus qu'aucun écrit de ce genre. Or, dès les premiers temps du seizième siècle, qui fut essentiellement un siècle de lumières, une science renouvelée d'après Tacite et Tite-Live, maîtres illustres auxquels elle emprunta plus d'une de ses inspirations, se fit un jour éclatant, je veux dire la science de la politique.

Machiavel, écrivain admirable, penseur hardi, auquel Bacon a reconnu devoir des remercîments pour avoir dit ouvertement et sans détour ce que les hommes font ordinairement et non ce qu'ils doivent faire, avait réveillé

[1] Ambasciatores non conferant cum aliquo forinseco de rebus ad statum pertinentibus. Ann. 1480. C. X. 12 juillet.

[2] Introducta est consuetudo per aliquos oratores nostros non bona neque conveniens rebus nostris quod ostendunt et legunt litteras quæ eis scribuntur.... Ann. 1468. C. X. Voir les cahiers spéciaux des *Compilazioni delle leggi*. (Archives de Venise.)

par de puissants écrits cette science de la politique. Les plus grands seigneurs y prirent goût. Il fut de mode et de curiosité parmi eux de connaître tout ce qui y tenait par un côté quelconque. De là ces collections politico-historiques que précédemment nous avons signalées. De là aussi ces sortes de mémoires manuscrits où les détails sont résumés dans une manière concise, mais où l'enseignement trouve bien son compte. Il existe un écrit curieux du contemporain de Machiavel, Francesco Vettori, et je le prends comme un exemple plus frappant encore du caractère tout particulier que l'opinion des gens les plus spéciaux et de la qualité la plus grande attachaient aux *relazioni*. C'est une œuvre, un ensemble de rapports sur les princes et les gouvernements, et les pays politiques du monde, composés ou résumés à l'usage de don Cosimo de Médicis par ce Francesco Vettori, surnommé *l'érudit*. J'ignore si la copie luxueuse que j'ai connue et lue à Munich, et qui appartient à la classe des manuscrits italiens de la Bibliothèque royale, a été publiée, mais à mon sens, l'œuvre de Vettori pour l'instruction de ce Médicis est un titre de la haute estime qu'on tenait déjà à cette époque pour ces discours. En faire un tel usage, c'était avouer qu'on n'aurait su aller à de meilleures sources. « *Brève et succincte relation* — telle est la désignation de cette œuvre — *sur tous les princes du monde, avec leurs revenus, leurs dépenses, leurs forteresses, la situation, l'étendue de leurs possessions et le mode d'y vivre, le tout extrait avec soin des relazioni* des ambassadeurs et abrégé dans cette forme. » Les *relazioni* des Vénitiens étaient de tout point des pièces auxquelles leur nature et leur caractère de *pièces secrètes* et d'*œuvres diplomatiques* assignaient un premier rang dans les collections que formaient ainsi les grands seigneurs, les cardinaux et les princes. Les

moyens ne manquèrent pas pour arriver mystérieusement à la possession de ces précieux écrits.

De tout temps, en effet, il y a eu des entremetteurs de documents politiques secrets. A Venise, sous la vigilance du Conseil des Dix et des inquisiteurs d'État, ce commerce était dangereux, mais aussi les tarifs étaient-ils en raison des risques que courait le *négociateur*, c'est-à-dire très-élevés. Ces *négociateurs* hardis et mystérieux avaient pour principale et puissante clientèle les cabinets diplomatiques de l'Espagne et de Rome, auxquels, en vertu des moyens de corruption et des ressources ingénieuses dont ils pouvaient et savaient disposer, ils livraient à grands frais les résultats de leurs souterraines manœuvres. Il n'était pas nécessaire que l'auteur ou le détenteur officiel des pièces originales mît sa personne en jeu dans des négociations aussi hasardeuses; mais les gens qui les entouraient, leurs serviteurs, leurs familiers, étaient parfois dévoués, sinon à la personne même de ces escrocs de secrets, du moins aux ducats et aux sequins de leur escarcelle. En telles matières, d'ailleurs, l'impossible est possible. A cet égard, que ne nous révèlent pas les papiers de Mazarin? et pour lui, *savoir* était-ce autre chose qu'un jeu d'enfant? Ainsi se pratiqua pendant longtemps ce commerce ténébreux; et ainsi s'explique la circulation de papiers dont l'État se croit souvent le seul possesseur. Nulle part donc je n'ai vu de traces du consentement, soit avoué, soit tacite, des chefs du gouvernement de Venise, pour la communication des *relazioni*. Sans le secret exigé pour les *relazioni*, où eussent été pour les ambassadeurs les garanties de la liberté du langage dans les censures qu'ils faisaient de telles actions ou de telles mesures des princes auprès desquels ils avaient longtemps séjourné? La République elle-même n'aurait-elle pas été en butte à des demandes d'ex-

plication continuelles de la part des représentants de ces mêmes princes, non satisfaits du portrait que l'ambassadeur aurait pu faire ou du jugement qu'il aurait pu porter? On n'aurait point eu alors pour excuses les obligations qui sont les conséquences d'un mode de gouvernement aussi constitutionnel et aussi indépendant que celui de la Grande-Bretagne, ou bien les nécessités de l'usage qui existe de communiquer au parlement les pièces diplomatiques.

Lorenzo Contarini, qui avait suivi Ferdinand aux campagnes contre les protestants d'Allemagne, connaissait bien aussi Charles-Quint; il avait eu de lui plus d'une audience, et en 1548, date de sa *relazione* au sénat, il ne se fit point faute de dire hautement les erreurs que, selon lui, l'empereur Charles avait commises. Les aurait-il décrites avec la chaude éloquence et la logique serrée dont il fit preuve, s'il eût été assuré que l'empereur Charles pût avoir connaissance d'opinions aussi formellement exprimées dans une solennelle assemblée? Je ne le crois pas. Et je m'étonne d'autant plus que M. Gachard, qui connaît cette *relazione,* entre autres, pour l'avoir magnifiquement analysée et mise en son beau jour, ait conjecturé la moindre tolérance du sénat de Venise à l'endroit de semblables pièces. Ce même Lorenzo Contarini ne pourrait-il pas être envoyé de nouveau à ce même empereur? Comment le revoir alors? Quelle confiance lui inspirer? Quelle aménité ou quelle complaisance en attendre? Giovanni Sagredo, au retour de sa mission extraordinaire à Cromwell, assure hautement que le Protecteur est plus craint qu'aimé, et que, conformément à cette loi générale qui fait que ce qui s'appuie sur la violence n'est point durable, il a peu de confiance sur la durée de son gouvernement... L'aurait-il dit avec cette fermeté de paroles, s'il eût douté même que Cromwell en pût être instruit? Sans la garantie

officielle du secret, les plus dangereux compromis eussent menacé sans cesse le gouvernement de la République Sérénissime par suite des seuls discours que ses ambassadeurs étaient tenus à prononcer du haut de la tribune, en présence du prince et en présence des conseils assemblés. Une preuve écrite, et que je traduis sur l'autographe des inquisiteurs conservé dans l'un des manuscrits de la Bibliothèque Saint-Marc, vient d'ailleurs rendre ma conviction plus ferme encore. Fort curieuse comme lettre prohibitive émanée de ce célèbre tribunal désigné *Inquisitori di Stato*, en date de 1614 et adressée à Pietro Contarini, ambassadeur auprès de la cour de France, elle lui rappelle que, d'après un décret de 1518, aucune écriture officielle ne doit demeurer entre ses mains au sortir de la légation :

« Très-illustre seigneur comme frère très-honoré [1],

» Outre les ordres qui, selon la délibération de l'excellentissime Conseil des Dix du 23 juin 1605, doivent être observés par les ambassadeurs à l'endroit de toutes écritures traitant de matières d'État, à savoir qu'ils doivent en faire restitution à leur retour, ou s'ils les laissent à leur successeur, en dresser un inventaire avec le serment écrit de n'en avoir conservé ni donné aucune en copie, serment qu'ils sont tenus aussi de faire aux excellentissimes inquisiteurs; il existe encore d'autres délibérations précédentes, telles que celle du 15 janvier 1518, qui, au retour des ambassades, mettent les ambassadeurs dans l'obligation de présenter les *relazioni,* les lettres, les registres et les écritures touchant à des matières d'État. Et comme en tout ce qui relève de notre magistrature, nous ne devons pas négliger que l'exécution soit rigoureuse, il

[1] Telle était la formule épistolaire des inquisiteurs d'État dans leur correspondance avec les ambassadeurs.

nous a paru bon de rappeler à Votre Illustrissime Seigneurie l'observance de ces délibérations, de même que nous la rappelons à tous les autres ambassadeurs et représentants publics, nous promettant et désirant, vu l'importance de la chose, une prompte et entière soumission à la loi de l'État, et souhaitant toute félicité à Votre Illustrissime Seigneurie. Nous attendrons, avec la première occasion de ses prochaines lettres, le reçu de la présente sous une enveloppe à l'adresse des excellentissimes chefs du haut Conseil des Dix.

» Marc Antonio Loredano,
» Hieronimo Giustiniano,
» Filippo Bembo,
} inquisitori di Stato. »

» De Venise, 18 octobre 1614.

A deux années de distance de l'envoi de la lettre que nous venons de reproduire, se rencontre un document plus curieux encore, et qui peint toute la surprise d'un envoyé même de la République, un jour que visitant Oxford et la bibliothèque de l'université, il reconnut parmi les manuscrits un nombre assez respectable de copies de *relazioni* demeuré inédit jusqu'à présent; ce document appartient aussi à l'archive des inquisiteurs d'État (*division des Correspondances étrangères*). Giovanni Battista Lionello, alors secrétaire de Venise à Londres, écrivait donc à la fin de sa dépêche, en date du 26 août 1616, l'avis suivant, accompagné d'une note précise :

« Dans la bibliothèque d'Oxford, ville où se trouve l'université principale de ce royaume, j'ai avisé un volume de grand format, manuscrit, contenant une relation de Venise, ainsi que plusieurs discours vénitiens, comme le pourront constater Vos Excellences d'après la note que je joins ici. Il m'a paru fort étrange que les écrits importants de la Sérénissime République aillent ainsi se disséminant,

au grand préjudice des intérêts publics, et j'ai jugé de mon devoir de vous en donner avis, d'autant plus que je ne crois pas que de pareils accidents arrivent de la sorte aux écrits secrets des autres princes [1]. »

Voici une autre preuve, inédite comme la précédente. Il ne s'agit plus d'Oxford, mais de Rome. L'ambassadeur à qui la république de Venise en dut la communication était Leonardo Donato, plus tard doge. C'est du nombre de ses propres papiers que j'extrais ce document :

« On trouve à vendre à Rome, dit-il, et le secrétaire Marchesini a acheté les copies des écritures ici désignées, à raison de quinze *paoli* par cent feuilles :

» Discours du très-illustre Marc-Antoine Barbaro, ambassadeur, qu'à son retour de Constantinople il a prononcé à l'excellentissime sénat de Venise.

» Relation du très-illustre Contarini au retour de son ambassade au sultan Soliman, en 1535;

» Relation du très-illustre Marin de Cavalli au retour de son ambassade à l'empereur Charles-Quint et du prince son fils, en 1551;

» Relation de messer Gasparo Contarini au retour de son ambassade à Clément VII, en 1530;

[1] Liste des *relations* parvenues à la bibliothèque d'Oxford, en Angleterre :

Relazione d'Angleterre, de S. Z. Michieli.
— de Savoie, de S. Francesco Molin.
— du roi des Romains, de ser Lorenzo Contarini.
— du roi des Romains, de ser Micheli Surian.
— d'Espagne, de Tiepolo, 1567.
— de Pologne, de ser Hieronimo Lippomano.
— de Constantinople, de ser Marc-Ant. Barbaro.
— de Constantinople, de ser Giacomo Soranzo.
— de Perse, de Vicenzo Alessandri, secrétaire.
— de Rome, de ser Bernardo Navager.
— de Terre-Ferme, de ser Alvise Mocenigo, provéditeur, 1568.
— de Dalmatie et du Levant, de ser Ottavian Valier et Andrea Zustinian, 1576.
— de Portugal, de ser Costantin de Garzoni.

» Relation de Rome du seigneur Michel Soriano, revenu ambassadeur à Pie V, en 1581;

» Traité de la conclusion de l'*alliance*, par le très-illustre Michel Surian, en 1570;

» Relation sur Constantinople, par Marin Cavalli (sans date);

» Relation sur Constantinople, par Domenico Trevisan;

» Relation sur Charles-Quint et Ferdinand, par Nicolo Tiepolo;

» Relation sur la Savoie, par Francesco Barbaro;

» Relation sur l'Espagne, par Surian;

» Relation sur l'Espagne, par Antonio Tiepolo;

» Relation de Hieromino Lippomano, revenu de Naples comme ambassadeur à don Juan d'Autriche;

» Relation du très-illustre Bernardo Navagero, ambassadeur à Constantinople [1]. »

Ainsi, malgré les redoutables précautions qu'avaient prises dans leur sagesse les non moins redoutables tribunaux politiques de la sérénissime Venise contre les divulgateurs des pièces secrètes, leurs lois, comme toutes les lois existantes, rencontraient d'actifs transgresseurs. L'histoire des châtiments serait longue à dire, et c'est à l'archive des *Dix* et des *Trois* qu'il faut la demander; les fauteurs furent plus particulièrement nombreux et dangereux sur la fin du seizième siècle et pendant la première moitié du dix-septième.

Ainsi peut-on s'expliquer ces reproductions manuscrites si nombreuses, que le chercheur ne voit pas sans étonnement dans les bibliothèques de Rome, de Paris, de Naples, de Sienne, de Florence, de Turin, de Madrid, de Londres, de Berlin, de Vienne et de Gotha. Ainsi furent

[1] J'ai trouvé cette pièce dans l'un des registres de l'archive Donà dalle Rose. Venise.

enfouis et presque égarés pendant quelque cent ans d'aussi précieux écrits. Notre époque, si féconde en découvertes dans l'océan de l'histoire, a su reconnaître leur valeur; et aujourd'hui de brillantes publications, soutenues par les plus nobles suffrages, tendent à les faire parvenir à la popularité historique dont elles sont dignes.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Publicité des *relazioni*. — Leur bibliographie depuis 1589 jusqu'en 1830. — Leur rôle actuel à Venise dans les hommages littéraires à l'occasion de mariages.

La première moitié du seizième siècle avait inauguré la renommée des *relazioni* par un nombre considérable de copies manuscrites; la fin de ce même siècle l'étendit et l'agrandit, en ouvrant une voie nouvelle, plus importante par la rapidité de ses moyens, je veux dire la publicité. L'œuvre de renom qu'avaient donc commencée les copies, l'imprimerie la consacra. En 1589, pour la première fois, des *relazioni* d'ambassadeurs vénitiens furent imprimées et parurent sous le titre collectif de *Tesoro politico :* par ce livre, l'histoire des œuvres écrites de la diplomatie de Venise entre dans sa période bibliographique. En suivant progressivement les différentes phases d'action, de lenteur et d'interruption qui signalent particulièrement la première partie de cette période, nous aurons la certitude de n'avoir passé légèrement sur aucun des événements concernant les *relazioni* depuis leur origine; car, après avoir constaté l'oubli complet dans lequel ces écrits remarquables furent plongés pendant plus d'un siècle, nous arriverons à la période d'éclat et de triomphe, toute récente

du reste, où, reconnus pour des monuments historiques dignes d'être conservés et popularisés, ils donnèrent lieu à d'honorables et belles entreprises de rénovation. Les plus glorieux témoignages de cette renaissance comptent à peine vingt années de date, et se sont manifestés en divers endroits, grâce à l'impulsion d'hommes aussi distingués par leur honorabilité personnelle que par leur érudition. A Turin, la publication nationale du chevalier Cibrario, depuis ministre des affaires étrangères du Piémont; à Paris, les deux volumes formés par le Vénitien Tommaseo, sous les ordres de M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique; à Florence, les douze volumes d'un ensemble si précieux pour l'histoire générale du seizième siècle, publiés sous le patronage d'une société d'élite, ayant pour éditeur M. Eugenio Alberi, l'auteur bien connu de la *Vie de Catherine de Médicis;* à Bruxelles, la réunion aussi intelligente que curieuse des *relazioni* sur Charles-Quint et Philippe II, accomplie par le savant M. Gachard, directeur général des archives royales de Belgique; à Venise enfin, dans ces dernières années, la mise en lumière des *relazioni* sur la France, l'Espagne et la Savoie pendant le dix-septième siècle, par les soins émérites de deux jeunes gens que je suis heureux de pouvoir compter parmi mes compagnons d'études vénitiennes, MM. Nicolo Barozzi et Guglielmo Berchet. Mais avant d'exposer au grand jour des détails ces importants travaux, il convient que nous remontions le cours plus ancien de cette division bibliographique de l'histoire de la publicité des *relazioni.*

Le *Tesoro politico* parut à Cologne en 1589, à l'enseigne et par les soins de l'*Academia italiana* établie dans cette ville. Son titre de *Trésor politique* n'était pas sans pompe, mais son sous-titre en avait plus encore et s'annonçait ainsi : ou *Relations, traités et discours variés, propres à la*

connaissance et l'intelligence des États, des intérêts et des dépendances des plus grands princes[1]. D'un format in-quarto, cette première édition contenait sept relations vénitiennes. Mais, soit que les manuscrits parvenus à Cologne fussent des copies inexactes, soit que l'*Academia italiana* qui s'en faisait l'éditeur n'eût pas voulu se rendre responsable de l'impression d'un texte justement conforme à celui de l'original, en raison de la hardiesse des jugements et de la trop grande ressemblance des portraits, il est certain que la plupart de ces *relazioni,* sinon toutes, ne sont que des reproductions infidèles, lacérées et impudemment défigurées, pour qui les étudie sérieusement et les compare aux originaux connus ou aux copies intègres. Aussi l'illustre critique Marco Foscarini exprima-t-il à ce propos tout son dédain pour une telle fraude ainsi commise au détriment de la pensée et de l'éloquence de ses prédécesseurs, lorsqu'il dit : « Encore est-ce une bonne fortune que les noms des auteurs, à l'exception de ceux de Lazare Mocenigo et de Jérôme Lippomano, ne soient pas inscrits en tête d'écrits pareillement défigurés et corrompus : *cosi depravate scritture.* » Ce défaut d'intégrité des textes est d'autant plus regrettable, que le choix des pièces annoncées était vraiment heureux, car il comprenait sept des plus remarquables *relazioni* qu'ait entendues le sénat de Venise pendant le seizième siècle[2]. Bien que si

[1] *Tesoro politico*, cioè Relazioni, Istruzioni, Trattati, Discorsi varii d'ambasciatori pertinenti alla cognizione ed intelligenza degli Stati, interessi e dipendenze de' più gran principi del mondo. In-4°. Nell' Academia italiana de Colonia, 1589.

[2] Le recueil complet du *Tesoro politico* compte dix relations, qui sont les suivantes :

Relazione de Constantinople, en 1573, par Marc Antonio Barbaro; — de France, en 1561, par Micheli Suriano; — de Ferrare, en 1575, par Emilio Manolesso; — de Florence, en 1576, par Andrea Gussoni; — de Rome, à propos de la ligue contre les Turcs, en 1571, par Micheli Suriano; — du

maltraité au double titre de la littérature et de l'histoire, cet ouvrage, nouveau d'ailleurs dans ce genre, eut un assez grand nombre d'éditions : Cologne, qui avait donné la première en 1589, donna la seconde en 1595 et la troisième en 1598. Milan en vit une autre en 1600; les presses de Bologne fournirent en 1603 un volume qui, d'après son indication de *seconde partie,* est la continuation du *Tesoro politico;* et la troisième partie, imprimée en 1605 à Seravalle, reçut les honneurs d'une traduction latine, publiée à Francfort en 1618 [1].

De 1618 à 1649, la publicité des *relazioni* fit une longue pause. En Italie, pas plus qu'en Allemagne, je n'ai retrouvé ses traces; et c'est en France, à cette époque précise de la moitié du dix-septième siècle, que nous en voyons deux, reproduites dans un bon livre, et traduites par le studieux historien Auberi, qui les joignit à son ouvrage *De la prééminence de nos roys :* l'une, *Relation italienne de Michel Suriano, Vénitien, touchant son ambassade de France,* 1561; l'autre, *Relation italienne de Bernard Navagero, Vénitien, et depuis cardinal, touchant son ambassade de Rome,* 1558. Rome, en 1661, fit aussi les frais de la suivante, parue à Leyde en 1663, et due à l'illustre ambassadeur Angelo Correro [2]. A peu de temps de là, en France, à Montbéliard, deux petits in-douze, fort rares aujourd'hui, virent le jour en 1666 et en 1668 : l'un était la *Relation sur l'Espagne,* de Thomas Contarini [3]; l'autre, celle *sur l'An-*

congrès de Nice, en 1538, par Nicolo Tiepolo; — de la guerre des Turcs avec les Persans, de 1577 à 1587, par Giovanni Michieli; — d'Angleterre, en 1557, par le même; — du duché d'Urbin, en 1570, par Lazaro Mocenigo, — et de Savoie, en 1573, par Girolamo Lippomano.

[1] Francfort, typis Nicolai Hoffmani, 1617. In-4°, id. ibid. *Continuatio Thesauri politici,* 1618.

[2] A Leyde, chez Almarigo Lorens. In-12, 1663.

[3] *Relation d'Espagne fidellement traduite des manuscrits italiens.* Montbéliard, 1666, in-12.

gleterre, de Marc-Antoine Correr[1]. Le libraire Cottin, en 1670, publia à son tour, à Paris, *la Relation de la cour impériale, faite au doge de Venise, par le sieur Sacredo, après son retour d'Allemagne à Venise.* Mais ces différentes publications partielles, de peu de volume et d'un format léger, que dans le vocabulaire des bibliophiles on nomme *plaquettes* et qu'en Italie on a l'usage de désigner dans les catalogues sous la rubrique de *Miscellanea*, sont aujourd'hui des raretés, et comme telles, elles ne peuvent offrir qu'un intérêt de curiosité bibliographique, étant pour la plupart défectueuses quant au fond.

En suivant ainsi l'ordre chronologique dans cette excursion de bibliographie, de 1670, à Paris, chez le libraire Cottin, nous arrivons à Bruxelles en 1672, où trois relations sur Rome parurent sous le titre général de *Trésors de la cour de Rome.* Cet in-douze contient la *relazione* de Paolo Tiepolo, sur Pie IV et Pie V, 1568; d'Angelo Correro, sur Alexandre VII, déjà publiée à Leyde, et celle d'Antonio Grimani, sur Clément IX[2]. Le succès de ce petit volume fut des plus grands. Les ambassadeurs qui représentaient Venise à Rome étaient ordinairement des diplomates rompus aux plus importantes affaires, et ayant acquis le plus grand renom, comme négociateurs, auprès des premières cours de l'Europe. De tels caractères diplomatiques étaient connus, et c'en était assez pour rendre naturelle cette curiosité si grande qui s'attachait partout à des publications telles que *li Tesori della corte Romana,* faites pour montrer comment Venise, par l'intermédiaire d'ambassadeurs de premier ordre, jugeait

[1] *Relation d'Angleterre fidellement traduite des manuscrits italiens.* Montbéliard, 1668, in-12.

[2] *Li Tesori della corte Romana in varie relazioni fatte in Pregadi d'alcuni ambasciatori veneti residenti in Roma, sotto differenti pontefici e dell' Almaden ambasciatore francese.* Bruxelles. 1672, in-12.

Rome et sa cour pontificale. A cette même année 1672 appartient aussi, selon Foscarini, dans son fameux ouvrage sur la *Letteratura veneziana*, la *relazione* sur l'Espagne de Domenico Zane, imprimée à Cosmopoli, sous le titre de *Relazione succinta della famosa corte di Spagna*, écrite, dit le chevalier Cicogna, avec une grande élégance, et dans laquelle le portrait de Philippe IV et le tableau de sa cour sont tracés de main de maître [1]. L'année 1693 délimite la première période de la publicité des *relazioni*. A cette date, en effet, remonte l'apparition du recueil des *Lettere memorabili istorico-politiche* [2] recueillies par le savant libraire Bulifon, et, depuis cette publication, il faut venir jusqu'à l'année 1830, à Turin, pour voir s'ouvrir une phase nouvelle que, en raison du long intervalle de silence et d'oubli dans lesquels les *relazioni* parurent jetées pendant la durée de plus d'un siècle, nous pouvons regarder comme une phase de renaissance. Au nombre des mémoires, fort variés du reste, insérés par Bulifon dans son recueil, sont trois relations des plus célèbres, et grandement faites pour soutenir la réputation acquise alors par les ambassadeurs vénitiens. Deux, entre autres, sont dues à cet illustre diplomate historien Battista Nani, qui représenta Venise à Paris, à Vienne et à Rome, en des circonstances éclatantes, le même que la République chargea d'écrire l'histoire politique de ses annales, au point où l'historiographe Morosini l'avait laissée [3]. Les deux relations de Nani, reproduites dans ce recueil, décrivent la cour de France en 1661, et la cour de Vienne, quelques années plus

1 *Iscrizioni veneziane*, dal Cav^er^ Emmanuele Cicogna, t. III.

2 *Lettere memorabili istorico-politiche ed erudite*, raccolte da Antonio Bulifon. Pozzuoli, 1692, in-12.

3 Cette histoire a été traduite en français : « *Histoire de Venise*, » par Bapt. Nani, cavalier et procurateur de Saint-Marc. Paris, chez Claude Barbin, 1679.

tard. La troisième est de Pierre Mocenigo, et décrit la Rome politique et intime de 1671, sous le pontificat de Clément X.

De 1800 à 1830, le silence que le dix-huitième siècle avait tenu sur les *relazioni* ne fut, à vrai dire, rompu que deux fois, mais d'une manière trop modeste pour avoir pu faire éclat dans le monde des lettres; ce n'était point que la qualité et l'honorabilité des éditeurs ne fussent des plus recommandables pour mériter la plus parfaite et la plus courtoise attention, mais cet éclat même était empêché par l'extrême réserve du nombre des exemplaires tirés. Le comte de Macartney, en 1804, à Londres, imprima à vingt-cinq ou vingt-huit exemplaires la relation de Daniele Barbaro sur l'Angleterre en 1551; et le marquis de Châteaugiron fit tirer à Paris, en 1827, à trente-deux exemplaires la relation du chevalier Erizzo sur la France en 1699 [1]. Ces deux ouvrages, adressés à un public dépassant à peine les limites du coin du feu, peuvent donc être regardés comme le résultat de deux heureux caprices aristocratiques; mais ils ont d'autant plus de droit à une place signalée dans cette période bibliographique, que jusqu'en 1830 ils sont les seuls qu'on rencontre.

Entre 1830 et 1840 se place l'ère de renaissance des *relazioni* vénitiennes (ces dix années constituent leur siècle de triomphe); et comme pour en parler avec le détail qu'exige l'examen des beaux ouvrages d'une telle période, il importe que notre attention n'ait pas à être détournée par l'embarras d'une chronologie souvent confuse, nous préférons en finir aussitôt avec l'énumération des publi-

[1] Le chevalier Erizzo, ambassadeur de Venise près la cour de France à la fin du dix-septième siècle. *Relation de la cour de France en* 1699. Paris, impr. de F. Didot, 1827, in-8° de seize pages. — Tiré à trente exemplaires pour la Société des bibliophiles.

cations partielles parues en dehors des grandes œuvres d'ensemble jusqu'en ces dernières années. Le petit nombre de leur tirage, rarement supérieur à celui des *relazioni* mises au jour par le comte de Macartney et le marquis de Châteaugiron, nous permet de ne les considérer que comme les petits événements de l'histoire de la publicité des *relazioni;* et à ce propos il importe que nous signalions l'originalité du but, qui, du reste, malgré la gravité du sujet, est tout affaire de galanterie, ainsi que nous le constaterons.

Dans les provinces de l'Italie du nord et dans la Vénétie proprement dite, il existe un usage, fort ancien du reste, mais florissant plus que jamais, dont le but est de consacrer par un hommage de littérature ou d'érudition le souvenir des noces d'un ami ou d'un parent. La poésie, terre si féconde en ce pays du soleil, n'a jamais fait défaut à la prospérité d'une telle tradition : aussi les noces vénitiennes ont-elles été chantées en vers des plus variés. Mais en ces derniers temps, depuis surtout que l'étude de l'histoire ou plutôt que la curiosité historique s'est réveillée avec une ardeur si générale,, il est remarquable que le succès constant de cette officieuse coutume a fait explorer d'une façon particulière la mine abondante des collections manuscrites. J'ai pu observer, pendant un long séjour, qu'un mariage ne se décidait pas dans une famille patricienne ou de haute bourgeoisie sans que la nouvelle, venant à se répandre par la ville, fût l'occasion d'une quantité souvent considérable de *libretti* (brochures) dédiés au nom des deux époux, avec la formule de rigueur : *Per le nozze faustissime...* (Pour les noces très-heureuses.)

Il y a eu en de telles circonstances des publications d'un luxe singulier, et je ne saurais donner une idée plus juste de la quantité de ces hommages historico-littéraires *per le*

nozze faustissime, qu'en affirmant qu'ils sont aujourd'hui un des plus sûrs éléments d'activité pour les imprimeries de Venise. Si cet usage a ses ridicules, ses mauvais côtés, entre autres celui de fournir un prétexte trop facile à imprimer de fort mauvais vers, et celui de chanter avec toutes les exagérations de l'emphase et de l'éloge le bonheur de noces dont les suites répondent assez mal à de si brillants augures, il a aussi cet éminent avantage de mettre à même d'éditer des *inédits* d'une grande curiosité. L'un recherche ou fait rechercher dans le passé de telle famille le souvenir de tel événement d'honneur; il le commente et l'imprime *per le nozze faustissime;* l'autre, mis sur la voie d'un texte manuscrit quelconque d'une valeur historique, tel qu'une dépêche ou un rapport diplomatique demeurés enfouis dans l'obscurité de cartons abandonnés à une poussière de plusieurs siècles, les tire d'un aussi profond oubli et les publie *per le nozze faustissime.* Que de fois, à Venise, les manuscrits de la bibliothèque Saint-Marc, ceux du séminaire de la *Salute* et du *Museo Correr,* que de fois les archives générales, que de fois les collections patriciennes Donà dalle Rose, Leonardo Manin, Giustinian Recanati, Morosini del fu Domenico, Pietro Gradenigo, Pietro Zen, Sagredo et Rawdon-Brown, que de fois l'admirable collection du chevalier Emmanuele Cicogna, homme d'une science si sûre, soutenu par l'amour constant d'une patrie si glorieuse, n'ont-ils pas répondu aux questions de visiteurs à la recherche d'un *argomento* à imprimer *per le nozze faustissime!* Si, dans cette charmante Italie, on croyait pouvoir abuser du titre d'homme de lettres en s'en attribuant les qualités, par le seul fait de l'impression de deux ou trois pages et demie, sous le premier prétexte qui s'est présenté, la société alors en son entier serait tout *homme de lettres;* car il n'est assurément personne

d'un peu sociable qui n'ait eu à imprimer quelques pages *per le nozze faustissime* d'un parent ou d'un ami. Un travail d'érudition aussi attrayante que curieuse serait de rechercher toutes les pièces produites *per le nozze faustissime* depuis 1815 jusqu'en cette année 1859. On n'imagine pas la quantité de ces piquantes et intéressantes publications, parmi lesquelles plusieurs sont d'excellentes pages d'histoire! Les *relazioni* inédites (et il en existe encore un si grand nombre!) se comptent aussi parmi les fleurs du meilleur choix qui ont le plus brillamment aidé à la formation des bouquets littéraires *per le nozze faustissime*. Un bel exemple de ces hauts faits de courtoisie tout italienne se vit à Venise en 1844, et c'est d'autant plus mon devoir de le citer qu'il me fait rentrer dans l'énumération des *relazioni* publiées partiellement. Le conseiller extraordinaire Spiridione Papadopoli voulait consacrer le souvenir des noces du comte Jacopo Musconi avec la comtesse Christine Albertoni par l'hommage d'une publication distinguée. Au nombre de ses amis était le comte Agostino Sagredo, patricien des plus lettrés, historien des mieux connus dans cette patrie qui fut servie par ses ancêtres, auprès de toutes les grandes cours, avec les marques d'un jugement aussi sain qu'avec celles d'une sagacité très-heureuse. Ce fut au comte Agostino Sagredo que le conseiller Spiridione Papadopoli confia le choix du sujet et le soin de l'édition. Au nombre des manuscrits inédits de l'archive des Sagredo conservée et classée dans leur vénérable palais à Santa-Sofia, se trouvait une *relazione* lue jadis, en 1656, au sénat par Giovanni Sagredo, revenu de son ambassade à Londres, pendant les temps orageux de la puissance de Cromwell. Tel fut le sujet choisi par le descendant, qui l'édita avec une excellente préface et des notes précieuses, sur l'invitation généreuse de son ami le conseiller, pour

les noces Musconi-Albertoni. Ainsi parut, en 1844, ce rapport si remarquable de Giovanni Sagredo, ambassadeur dont une lettre charmante, qui établit, dans un style familier mais d'une délicatesse et d'un esprit d'élite, le parallèle de Paris sous Mazarin et de Londres sous Cromwell, a été reproduite et élogieusement appréciée, en ces récentes années, dans le livre célèbre de la *République d'Angleterre et de Cromwell,* par M. Guizot [1]. Sagredo avait prononcé cette relation devant le sénat presque à la même époque de la lecture de son autre relation sur la France en 1655 : et cette double lecture sur ces deux grandes puissances eut pour le sénat ce privilége de lui donner à voir, comme en un même instant, l'élégant tableau des qualités sociales et politiques de Mazarin et la peinture saisissante de la personne et du gouvernement de Cromwell [2].

Pour des noces encore (noces Cittadella-Dolfin), fut publiée, en 1845, une partie de la *relazione* du chevalier Dolfin, ambassadeur à la cour de France en 1785. Pendant cette même année parurent aussi les relations sur Constantinople, en 1521, de Marco Minio, éditées avec une biographie et des commentaires par le chevalier Emmanuele Cicogna; la relation de Leonardo da Ca Messer, sur le commerce des Portugais dans l'Inde, en 1497, après la découverte du cap de Bonne-Espérance, et la relation de Federigo Badoer sur sa mission auprès de Philippe II, à Bruxelles, en 1557.

L'année suivante, en 1846, M. P. Manzi inséra dans le *Saggiatore,* journal des beaux-arts et belles-lettres qui paraissait à Rome, une autre *relazione* sur Philippe II,

[1] *Relazione di messer Giovanni Sagredo, cavaliere e procuratore di San Marco, ritornato dall' ambasciata straordinaria d'Inghilterra nell' anno MDCLVI.* Venezia, MDCCCXLIV.

[2] Je reproduirai ces portraits dans mon livre « *De la diplomatie vénitienne pendant le dix-septième siècle* : » second volume de cet ouvrage.

écrite en 1559 par Michel Surian. Dans ce même journal, en 1844, M. Melchiori avait imprimé la relation de Battista Nani sur la France, que nous avons citée précédemment, comme appartenant au recueil de Bulifon, en 1693. En 1850, M. W. Bradford, dans son œuvre : *Correspondance of the Emperor Charles V,* traduisit le rapport qu'avait fait Bernardo Navagero sur la cour de cet empereur; en 1852, l'édition des œuvres complètes du célèbre historien et politique Paruta, qui se formait à Florence, sous la direction de Monzani, ne pouvait manquer de contenir son discours d'ambassadeur vénitien, sur le gouvernement du pape Clément VIII. En 1854, le comte Alessandro Marcello, élu depuis podestat de Venise, ce qui revient à dire qu'il fut le soutien des dernières libertés municipales, homme que son intelligence d'élite et la noblesse de ses sentiments distinguent au plus haut point parmi ses compatriotes, ajouta l'apparition d'une *relazione* à cette liste si bien remplie; et ce fut à l'occasion aussi de *nozze faustissime* qu'il imprima la relation sur Constantinople qu'un ambassadeur de la grande maison des Morosini, qui s'était particulièrement bien fait connaître à notre cour sous Catherine et Henri III, avait présentée au sénat, au retour d'une ambassade de deux années (1583-1585) auprès du Grand Seigneur. Un autre nom, cher à mes souvenirs personnels, arrête, en 1856, l'étendue de mes recherches sur les variétés de la publicité des *relazioni.* Bien que dans une plus vaste et moins sèche analyse (grâce aux citations dont je pourrai émailler les pages) que je me prépare à faire du grand recueil d'Alberi, je rencontrerai le nom de son collaborateur Vincenzo Lazari, au moins est-ce un bonheur pour moi que d'avoir à lui donner la place à laquelle il a droit en si bonne compagnie. Depuis longues années, il est conservateur du charmant et précieux musée Correr,

et tout Venise sait quels soins il lui consacre; il est aussi un infatigable travailleur dans ce champ des études vénitiennes; la numismatique et l'histoire lui doivent de beaux travaux et d'heureuses découvertes; il est aussi l'éditeur des voyages de ce Vénitien hardi qui, parmi les grands navigateurs, a porté sur les mers lointaines l'étendard de Saint-Marc : je veux dire Marco Polo, un des dignes aïeux de Christophe Colomb, par le génie fécondé par la science. Ainsi que le comte Alessandro Marcello, c'est à l'occasion de *nozze faustissime* que nous le nommons ici, car il leur paya pour tribut une *relazione* pleine de détails sur une de ces cours italiennes qui, si elles étaient petites par leurs domaines et leurs apanages, étaient du moins brillantes par la protection intelligente et magnanime qu'elles se faisaient honneur d'accorder aux artistes et aux lettrés. La petite cour d'Urbin était de celles-là principalement; sous le gouvernement des ducs qui composaient cette famille fougueuse della Rovere, d'où sortit Jules II, ce grand pape qui voulut être aussi un capitaine de guerre et sut tromper tout le monde par la force de sa politique astucieuse. La *relazione* publiée en 1856 par M. Vincenzo Lazari fut prononcée en 1547 par Federigo Badoer, le même qui, en 1555, joua un si intime rôle diplomatique auprès de Charles-Quint : en 1546, Venise l'avait envoyé en ambassade extraordinaire auprès de Guidubaldo II, duc d'Urbin.

Ici s'arrête la nomenclature des *relazioni* imprimées partiellement et n'ayant eu qu'une publicité restreinte. Si, dans quelques années, nous avons à faire un nouveau recensement bibliographique, nous souhaitons de le trouver considérablement augmenté. Un grand nombre de *relazioni* sur les pays les plus variés, pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle, sont encore inédites; et comme nous ne doutons pas qu'il y aura encore à Venise

plus d'une *nozze faustissime* à combler d'encens et d'honneur, nous sommes donc certains (puisque la mode y est) de voir les unes consacrer les autres.

Pour avoir suivi le cours de cette longue division de notre travail, il nous reste à apprécier le grand mouvement qui, entre 1830 et 1840, se fit en faveur de ces textes historiques vénitiens. Au commencement de ce chapitre, nous avons annoncé les beaux et précieux recueils qui, soit à Paris, soit à Florence et ailleurs, se formèrent, grâce à l'impulsion d'hommes éminents. Nous devons donc maintenant les décrire et les analyser avec le soin dont il faut entourer des œuvres que la postérité laborieuse, dans le champ de l'histoire, considérera comme étant d'une utilité non moins grande que ces grands et puissants ouvrages, monuments que le siècle dernier vit sortir de ces maisons vénérables où les Bénédictins et les Pères de l'Oratoire ont honoré, dans une si digne manière, Dieu, les sciences et les lettres.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Ère de rénovation historique. — Les archives italiennes et l'historien *Léopold Ranke*. — *Usage* que le grand historien allemand fait des *relazioni* vénitiennes. — Le chevalier Luigi Cibrario ouvre la période des grandes publications de ces documents par un recueil sur la cour de Savoie. — Portrait d'Emmanuel-Philibert en 1574. — Marco Foscarini, ambassadeur à Victor-Amédée. — Sa *relazione*. — Ses œuvres.

Le savoir-faire dans l'étude de l'histoire appartient spécialement à notre génération. Cette science grandement mise en relief par les efforts puissants des hommes d'études qui s'illustrèrent sous la restauration, et qui, tels qu'Augustin Thierry et M. Guizot, produisirent des œuvres

impérissables, rencontra dans la vaillante et intelligente jeunesse de la France des prosélytes pleins d'ardeur. Quel beau spectacle intellectuel offrit l'Europe pendant les années qui suivirent les grands faits de l'épopée napoléonienne! L'histoire, la poésie, l'industrie, la science, l'art, toutes ces muses de la paix firent entendre leurs chants de triomphe et manifestèrent leurs œuvres pour le charme des peuples, se reposant alors du bruit de tant de canons.

L'histoire progressa surtout par des signes évidents, au premier rang desquels se placent d'eux-mêmes la vertu patiente de remonter aux sources originales, le tact de les distinguer, l'art de les critiquer et le sentiment presque subit de leur valeur. Ces beaux et louables témoignages ne se manifestèrent pas seulement en France. La savante Allemagne, d'habitude si lente cependant dans ses décisions, marchait alors à pas de géant dans le culte des études et dans l'amour des lettres. La bouillante jeunesse des villes se pressait alors aux universités avec une ardeur égale à la jeunesse de France se pressant en Sorbonne pour y respirer ce souffle généreux et puissant qu'y entretenaient d'éloquents professeurs. Au delà du Rhin aussi l'histoire jouissait des mêmes faveurs que chez nous : des noms grandissaient à son culte et à son service. Parmi eux, dès l'année 1824, se distinguait celui de Léopold Ranke. Et c'est faire un grand éloge de cet homme que de dire qu'il n'a point manqué aux promesses brillantes que son talent avait données dans son ouvrage de l'*Histoire des peuples romans et germaniques*. Aujourd'hui, et depuis même qu'il a accompli son travail le plus remarquable, *Princes et peuples du midi de l'Europe*, chef-d'œuvre de style et de lumière, nous pouvons le regarder comme le patriarche de l'histoire en Allemagne au dix-neuvième siècle. Dans

le but et pour les besoins seuls de ce livre, dont le premier volume parut en 1827 et le dernier en 1840, Ranke parcourut l'Italie; et partout, sauf dans Rome *officielle*, qui lui fut inhospitalière, il fit les moissons les plus belles. Que de chemins non fréquentés, que de sentiers non parcourus, que de sources inexplorées virent alors des chercheurs sous l'impulsion d'enthousiasmes nouveaux!

Ingénieux dans ses aperçus, d'une imagination brillante, mais tempérée par la justesse et la dignité de la réflexion, ami de ces détails qui caractérisent une figure et en facilitent le portrait, Ranke comprit rapidement l'avantage qu'il aurait à tirer des richesses manuscrites italiennes demeurées obscures. On le vit à Venise, à Florence, à Naples, à Rome. On le vit demander à Vienne ce que cette capitale avait alors pris aux dépôts de Venise et de Milan, ou ce qu'elle possédait par des acquisitions de l'importance desquelles la *raccolta Foscarini*[1] peut donner une idée. A son retour à Berlin, le premier volume de *Princes et peuples du midi de l'Europe* fit connaître mieux que par aucun rapport quels matériaux excellents un véritable historien pouvait découvrir en de semblables trésors. Ranke lui-même fit part au public allemand de ses procédés investigateurs; il raconta son voyage d'exploration, en mentionnant ses heureuses étapes; ses préfaces disent l'histoire de ses recherches; et partout, à leur lecture, on sent combien l'auteur se plaît à reconnaître que c'est à l'Italie qu'il doit d'avoir écrit ses pages les plus frappantes non-seulement par le charme du style, mais encore par la grâce, la vigueur et la vérité des détails. Venise et ses fécondes sources diplomatiques sont les

[1] Le catalogue de cet important fonds italien a été publié dans l'un des volumes de l'*Archivio storico* (Florence, chez Vieusseux), par les soins de M. Tommaso Gar.

thèmes favoris de son expansion reconnaissante. Lorsqu'il eut reconnu quelle étendue de notions nouvelles et d'aperçus piquants lui ouvraient la qualité et le nombre des *relazioni*, tant pour son *Histoire des Osmanlis et de la monarchie espagnole* que pour celle des *Papes romains, de leur Église et de leurs États au seizième et au dix-septième siècle*, subdivisions principales de son œuvre de *Princes et peuples*, il trouva que le but de sa longue et studieuse exploration avait été atteint, et il poursuivit au sein de sa patrie, glorieuse de lui à tant de titres, les grands écrits qu'il avait entrepris. Dès lors la popularité des *relazioni*, sources où l'auteur avait plus abondamment puisé qu'à toutes autres, commença à s'étendre dans le monde historique : on connut bien alors quelles étaient ces œuvres particulières aux anciens diplomates vénitiens; enfin, les éclatants témoignages des services qu'elles avaient rendus à L. Ranke pour l'*Histoire des pontifes*, donna l'idée et la mesure de ceux qu'elles pourraient rendre à l'histoire des autres princes et des autres États. — Léopold Ranke est donc le promoteur sans rival de l'importance et de la valeur des textes italiens répartis dans ces volumineuses collections manuscrites de Rome, de Venise et de Florence : personnellement il est le révélateur du mérite et de la valeur des *relazioni;* il a porté sur elles l'attention des chercheurs; il les a sorties des ténèbres de l'oubli, et il a trouvé sa récompense dans les beaux livres qu'il a faits, livres qui seuls lui ont valu sur la terre germanique une des grandes et solides réputations de ce temps. Du reste, Ranke s'est montré et se montre encore fidèle à cette source féconde. Ses pages bien pensées sur l'histoire de France[1] et sur

[1] *Histoire de France, principalement pendant le seizième et le dix-septième siècle*, par Léopold Ranke. (Trad. de J. J. Porchat.) Paris, Fried. Klincksieck, 1854.

l'histoire d'Angleterre sont pareillement appuyées sur les jugements politiques et sur les appréciations personnelles des diplomates vénitiens. Le succès qu'il avait ainsi préparé à ces monuments écrits ne tarda point à se manifester : pour asseoir et étendre la réputation de ces textes, il se rencontra d'intelligents collaborateurs. Une publication spéciale, en effet, consacrée à la maison de Savoie et composée uniquement de *relazioni* d'ambassadeurs vénitiens, enrichies de notes et de commentaires, parut en 1830 : elle fut le signal de publications plus importantes encore par leur étendue et leur curiosité. M. le chevalier Cibrario fut ainsi le prédécesseur éminent de MM. Tommaseo, Albèri et Gachard.

M. le chevalier Cibrario, aujourd'hui l'un des sénateurs du royaume d'Italie, et grand chancelier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, ancien ministre des affaires étrangères et de l'instruction publique en Piémont, n'a cessé de donner aux sciences historiques d'éclatants témoignages de sa haute sympathie, je dirai même de son culte pour elles; nous serons cru facilement si nous disons que nous trouvons un charme particulier à voir s'inaugurer la série des publications importantes de *relazioni* par un homme qui a rendu son nom semblablement honorable. Le chevalier Cibrario a passé par les plus hautes fonctions politiques, et la réputation de grand savoir qu'il a acquise et celle de grande loyauté qu'il a méritée, sont à mon sens ses deux plus beaux titres. La postérité n'oubliera pas non plus que ce personnage illustre a su être l'ami fidèle et le consolateur dévoué d'un grand prince pendant ses revers, alors que dans un exil volontaire ce prince vidait la coupe amère des déceptions les plus dures. Le chevalier Cibrario fut l'un des rares hommes qui gagnèrent la côte de Portugal au temps où, dans une petite ville de

ce royaume, au lendemain de la désolante mais glorieuse défaite de Novare, le plus brave des rois, je veux dire Charles-Albert, avait pris refuge. Le chevalier Cibrario assista aux derniers moments de ce prince, qui mourut dans le chagrin et la mélancolie, après avoir cependant joué sa vie sur tant de champs de bataille, ainsi que le savent faire les glorieux princes de la maison de Savoie.

Les brillants commencements de la carrière si noblement parcourue par M. Cibrario sont tout littéraires; il se dévoua aux recherches qui étaient de nature à porter une lumière nouvelle sur son histoire nationale : à ce titre, la maison de Savoie doit beaucoup à cet homme.

Sa connaissance familière des collections manuscrites lui valut de découvrir, dans le nombre des mémoires politiques appartenant à d'anciens registres, plusieurs *relazioni* d'ambassadeurs vénitiens sur la cour de Savoie.

La lecture et l'examen qu'il en fit lui révélèrent leur importance, jusqu'alors, je ne dirai pas méconnue, mais à peu près ignorée. M. Cibrario comprit tout l'attrait et l'intérêt que devaient avoir, aux yeux de ses concitoyens, et particulièrement des lettrés, la publication de quelques-uns de ces textes. Il publia trois *relazioni* d'illustres ambassadeurs, chacune appartenant à un siècle différent. Le choix qu'il fit, basé sur une appréciation sévère et autorisée par une critique exacte, fut excellent : on ne peut que rendre justice à l'idée qu'il eut de caractériser trois siècles consécutifs de l'histoire de son pays par trois de ces documents de la diplomatie vénitienne, c'est-à-dire, le seizième par la relation de Francesco Molino (1574), le dix-septième par celle de Catterin Belegno (1670), et le dix-huitième par le discours de Marco Foscarini (1742) : « Des trois *relazioni* que nous publions, dit M. Cibrario dans sa préface, la première est de François Molin, qui la

lut au sénat vers la fin de 1574, année qui vit restituer à Emmanuel-Philibert les forteresses qu'occupaient encore les Français; la seconde est de Catterin Belegno et doit être de 1670, alors que cet ambassadeur altéra de nouveau la bonté des rapports qui existaient entre la cour de Savoie et la République Sérénissime, par suite des contestations qui s'étaient déjà élevées quarante ans auparavant pour le titre du royaume de Chypre. Après le Belegno s'écoula un intervalle de soixante-douze ans avant qu'on vit à la cour de Savoie un autre ambassadeur vénitien; mais, en 1742, fut envoyé en mission, et comme pour compenser d'une si longue trêve de rapports, un homme de la plus grande valeur, illustre non moins par la renommée qu'il s'acquit en qualité d'écrivain, que par la dignité de doge à laquelle sa patrie l'éleva dans la suite; cet homme était Marco Foscarini, et de lui est la troisième *relazione* que nous publions[1]. » Voyons maintenant les qualités essentielles de ces trois importantes pièces historiques; révéler leur curiosité par l'exposé même de certains de leurs détails, c'est montrer sous leur meilleur jour l'avantage et l'utilité de la publication du chevalier Cibrario.

La *relazione* de 1574, qui est la première du livre, présente le duché de Savoie sous le gouvernement de l'un de ses plus illustres princes. Emmanuel-Philibert, on peut le dire, fit la renaissance de cette maison : il date de cette époque vaillante où, dans la plus grande partie de l'Europe, les puissants du monde furent presque tous de grandes figures et de grands caractères. Quels souvenirs dans ces noms : Charles-Quint, François Ier, Catherine de Médicis, Philippe II, Élisabeth et Emmanuel-Philibert!... Ce dernier fut assurément un grand homme : il nous vain-

[1] *Relazioni delle Stato di Savoia...* Torino, della tipographia Alliana, 1830, prefaz., p. IX.

quit terriblement à Saint-Quentin; c'était un vaillant capitaine de guerre. Emmanuel-Philibert eut cet énorme et précieux avantage que, lorsqu'il reprit possession de son duché, avant par conséquent de se voir prince souverain, il avait été homme. Élevé un peu à l'expérimentale école des aventures, il connaissait le monde, et ne l'avait pas vu, dès sa naissance, uniquement sous le couvert trompeur de la pourpre et de l'hermine. Sur ce prince, en particulier, les documents vénitiens sont fréquents et détaillés; ils sont d'autant plus précieux que les contrées mêmes qu'Emmanuel-Philibert a gouvernées — ainsi les Pays-Bas, où il succéda à la régence de la reine Marie — possèdent fort peu de documents contemporains capables de bien caractériser sa personne et son rôle. « Heureusement, a dit M. Gachard dans un livre plein d'intérêt, dont nous parlons plus loin, heureusement que ces peintres fameux auxquels nous avons emprunté déjà les portraits de Charles-Quint et de Philippe II, — nous voulons dire les ambassadeurs de Venise, — nous ont laissé des descriptions non moins détaillées du prince qui a reçu de l'histoire, on ne sait trop pourquoi, le surnom de Tête de fer. »

Il existe en effet cinq *relazioni* d'ambassadeurs de Venise sur la cour de Savoie au temps d'Emmanuel-Philibert : la première en 1561, par André Boldu; la seconde en 1574, par François Molino. Cette dernière est celle que le chevalier Cibrario a reproduite : elle est fort remarquable, toujours digne d'être consultée, et le portrait qu'elle renferme d'Emmanuel-Philibert est un des curieux de ce temps :

« Estimant toujours que le courage et la vertu sont les conditions capables de faire d'un prince un grand homme, il mit tous ses efforts et porta toutes ses pensées à devenir prince courageux

et vertueux, commençant par travailler, par fuir l'oisiveté et par éviter les occasions de plaisir qui pouvaient contrarier cette force de volonté toute portée à l'occupation et à l'emploi du temps... Son esprit et son corps ne sauraient être oisifs... Jamais en effet le duc n'est en repos, jamais on ne l'a vu s'asseoir, à part le peu de temps qu'il donne à sa table, étant surtout à cet égard très-expéditif; il se tient aussi fort peu au lit; il est à l'épreuve du soleil et ne ressent ni le chaud ni le froid; il traite toujours d'affaires debout ou en marchant; et, comme celui qui a passé sa vie dans le gouvernement des choses de la guerre et qui n'a jamais eu à qui se fier entièrement, ayant mille soupçons à avoir soit de l'Espagne, soit de la France, soit même au sujet de ses propres intérêts, il veut entendre et connaître les choses par lui-même; aussi dans les réponses est-il prudent et réservé, et met-il un soin particulier à exprimer sa pensée en peu de mots, du reste tous pleins de charme; et, dans cette manière aussi, il sait si bien parler, qu'il a acquis le renom de savoir parler et répondre en prince.

» Par-dessus toutes choses il fait profession d'être juste, magnanime et libéral, fidèle à sa parole et capable de perdre plutôt ses États, sa vie et son fils, que de manquer à sa promesse même en des occasions légères.

» Il recherche les savants, il raisonne avec eux, il est apte à se rendre bien compte des choses; une fois apprises, il ne les oublie jamais, et, selon les occasions, il en donne la preuve avec un tact admirable.

» Il fait le possible pour connaître tous ceux qui dans leur profession ont mérité la renommée, et il ne les laisse pas partir d'auprès de lui, selon son habitude, qu'il n'ait tiré d'eux leur quintessence (*la giusta essenza*). Aussi lorsque l'occasion veut qu'il soit question de quelque matière, soit de guerre, soit de lettres, soit d'arts nobles, soit d'arts mécaniques, il en cause sainement et si bien, que parfois il laisse ceux qui l'entourent dans l'étonnement et la surprise. »

Le récit de la vie du prince et de ses brillantes aventures comme soldat, capitaine et général sous Charles-Quint, fait suite à ce portrait si glorieux pour le modèle.

L'ambassadeur entre ensuite dans les détails intérieurs du pays, passe en revue les différentes classes, rend compte des finances, des possessions de Savoie et de Piémont, et enfin de l'état et de la nature des rapports politiques existants entre le duc et les cours étrangères.

La seconde *relazione* publiée par le chevalier Cibrario est de Catterin Belegno, ambassadeur auprès de Charles-Emmanuel II; il vit et connut la cour de Savoie de 1667 à 1670. Le duché avait subi de grands revers depuis Emmanuel-Philibert, particulièrement au temps de Victor-Amédée, père du duc Charles-Emmanuel II et mari de la princesse Christine, sœur de Louis XIII, qui, à la mort de son mari, fut régente de Savoie et tutrice du petit duc. « Princesse, dit l'ambassadeur, dont la conduite a permis de douter si elle méritait plus les éloges ou les blâmes du monde, par l'union qu'elle a faite de beaucoup de vertus à beaucoup de défauts. » Belegno s'étend avec complaisance sur les possessions diverses du duc, et, après avoir bien dit qu'il avait trouvé et laissé Charles-Emmanuel II dans les délices de la paix et au sein d'un gouvernement peu agité, il aborde aussitôt les points capitaux de sa *relazione,* et les répartit ainsi : les États de Son Altesse, divisés en quatre parties; les forces et les ressources de chacune d'elles, particulièrement au point de vue militaire; leurs capitales; le conseil du prince, à la tête duquel est le grand chancelier, qui, selon le langage de l'ambassadeur, représente la personne du souverain. « Il est à la fois l'œil du prince par lequel il regarde la face de ses États, l'oreille avec laquelle il doit entendre les plaintes de ses sujets, et la langue pour déclarer ses volontés et prononcer l'oracle de ses édits. » Suivant l'ordre des notes qu'il a prises, l'ambassadeur parle des *Ordres* de la maison de Savoie et fait l'historique de celui des Saints Maurice et

Lazare, puis il en vient à la personne du prince et en fait cet habile portrait :

« C'est un prince très-actif et de mérite, maître dans l'art de feindre, sujet à la moindre impression, affable du reste, rompu à toutes les fatigues, dédaigneux des dangers et quelque peu porté à la sévérité. Jusqu'à présent il n'a admis personne à sa faveur, il prend soin lui-même de toutes les affaires, il est assidu au conseil, donne de fréquentes audiences, et une fois les discussions finies il décide en beaucoup de choses, selon son bon plaisir, souvent même contre l'opinion de ses conseillers. Aussi est-ce coutume de dire qu'il préfère se tromper lui-même et lui seul que de bien faire d'après l'avis des autres, ayant été élevé dans l'opinion d'être plus grand qu'il n'est et de pouvoir s'égaler aux plus grandes puissances; il apporte une vraie passion dans la prétention qu'il a d'être reconnu tel par tous les princes; et franchement, c'est le seul défaut et le seul travers dont il soit dominé. »

L'ambassadeur s'occupe ensuite des alliances de Charles-Emmanuel II; il représente sa cour et la famille souveraine, et, comme c'est l'usage dans toutes les *relazioni,* il finit par l'exposé des rapports politiques de la cour de Savoie avec les autres cours de l'Europe.

Marco Foscarini est l'auteur de la troisième *relazione* contenue dans le livre de M. Cibrario. La maison de Savoie de ducale venait d'être reconnue royale. Le plus grand de ses princes, Victor-Amédée II, lui avait récemment acquis un éclat que jusqu'alors elle n'avait pas connu; Charles II, son fils, venait de monter sur le trône, et la République de Venise, qui depuis soixante-douze ans avait rompu ses rapports diplomatiques avec le gouvernement de Savoie, envoya alors au nouveau roi, pour le complimenter, le plus illustre de ses représentants, Marco Foscarini.

Saluons au passage le nom de ce grand homme, l'un

des plus remarquables entre tous ceux qui ont fait honneur à Venise, non-seulement pour la merveilleuse sagacité dont il a donné tant de preuves en politique, mais saluons aussi en lui l'ami des lettres, le savant sincère et l'auteur éminent de ce beau livre : *Della letteratura veneziana*. Aussi glorieuse devait être la fin de sa carrière que brillant en avait été le commencement. Marco Foscarini mourut doge de la Sérénissime République, après avoir servi cette patrie par nombre de hautes missions accomplies avec succès, et l'avoir honorée par nombre de livres écrits avec un talent de premier ordre et un goût des plus sûrs. Il réunissait les qualités d'un savant écrivain et d'un penseur brillant : dans l'Histoire littéraire de Venise, il est essentiellement un classique.

Quelle place d'ailleurs ne lui doit pas être réservée — et place d'honneur assurément — dans un ouvrage comme celui-ci, dont le but est de glorifier les monuments écrits de la diplomatie vénitienne; à lui, Marco Foscarini, qui, dans un temps où on a tant négligé l'usage et le secours de ces précieux textes, leur consacra de superbes pages de critique et d'appréciation, en leur donnant pour cadre grandiose son œuvre *Della letteratura veneziana*, l'une des plus belles publications classiques de l'Italie au dix-huitième siècle! Il fut en effet le premier critique et le premier historien des *relazioni;* le nombre qu'il en a recueilli fut énorme, et nous en avons la preuve dans le catalogue de ses collections manuscrites, publié par M. Tommaso Gar dans l'un des volumes de l'*Archivio storico italiano*. Cet homme, dans son culte profond pour l'histoire, avait pressenti la valeur que prendraient les documents vénitiens aux yeux de ceux qui, au dix-neuvième siècle, en feraient l'objet de leurs études. Il avait formé l'archive la plus précieuse en instructions diplomatiques de tout

genre et sur tout pays qu'il soit donné à un particulier de former; la bibliothèque impériale de Vienne possède aujourd'hui cette collection inappréciable : c'est l'un de ses trésors. Marco Foscarini le premier a donc éveillé sérieusement et hautement l'attention savante sur les *relazioni* de Venise, et il les a appréciées esthétiquement. Qui avant lui avait parlé de leurs mérites et de leurs ressources en appréciateur et en critique non superficiel? Personne. Je n'appelle pas une critique et une appréciation les quelques paroles de signalement, avantageux du reste, du publiciste de 1598, Scipione Ammirato, ni même celles de l'érudit bibliothécaire de Mazarin, le vénérable Gabriel Naudé; il faut venir jusqu'à Wicquefort et à Foscarini pour rencontrer ceux qui, mieux que tous leurs devanciers, ont révélé l'importance et l'utilité de cette coutume particulière à la diplomatie de Venise, je veux dire l'acte *di far relazione*.

Marco Foscarini était d'autant mieux venu à les apprécier, qu'au nombre de ses occupations diplomatiques, il avait regardé les études auxquelles l'obligeait l'œuvre de ses *relazioni* comme les plus attachantes. A les lire attentivement, on reconnaît la volonté d'un bon style et la marque de la pénétration; tout y est en grande harmonie, le cadre, le tableau, les personnages, les détails, puis les idées et les enseignements : témoin cette belle et grande *relazione* au retour de l'ambassade extraordinaire qu'il remplit à la cour de Savoie, et dont la publication première est due au chevalier Cibrario.

Cette *relazione* n'est pas un simple discours, mais un livre, tant par l'étendue que par la bonté et la sûreté des détails. Aujourd'hui que la maison de Savoie est dans un si grand relief, et que, par suite des circonstances récentes, elle attire sur elle les regards du monde, cette lecture qui

s'étend à son passé est une des excellentes qu'on puisse faire.

En 1742, au lendemain pour ainsi dire de la mort de Victor-Amédée, l'ambassadeur Foscarini venant de raconter le règne florissant et d'énumérer les qualités politiques du feu roi, se sert de cette éloquente transition pour entrer sur le domaine du roi, fils et successeur de Victor-Amédée :

« Puisque j'ai décrit ce royaume pour indiquer les transformations de la maison de Savoie dans les cent quatre-vingts dernières années, Vos Excellences peuvent, pour en saisir aisément les contrastes, mettre en comparaison sa puissance avant Emmanuel-Philibert et celle dont Victor-Amédée a investi le roi présent. Vos Excellences trouveront que les États sont une fois plus étendus, la richesse publique triplée, des dispositions excellentes introduites dans le gouvernement, les métiers les plus utiles dans le peuple, les juridictions étrangères réduites de moitié, des forces établies, les frontières munies de places fortes, la capitale embellie d'édifices, et les souverains parvenus au titre royal[1]. »

Et que faudrait-il dire aujourd'hui, si nous avions à faire la *relazione* sur l'état actuel de la politique et des possessions de cette maison? Pour que l'écrit en fût curieux et imposant, il faudrait lui donner les divisions de ces trois puissantes transformations :

Duché de Savoie sous Emmanuel-Philibert;

Royaume de Sardaigne sous Victor-Amédée;

Royaume d'Italie sous Victor-Emmanuel.

Tel serait le tableau sur lequel il faudrait porter ses regards pour « saisir aisément les contrastes ». Mais, ne

[1] *Relazioni*, Cibrario, p. 149.

voulant sortir de mon sujet, je renvoie au livre du chevalier Cibrario, au troisième chapitre, à la *relazione*, au classique morceau d'éloquence politique de Marco Foscarini.

CHAPITRE SIXIÈME.

Collection des *Documents inédits* et Relations des ambassadeurs vénitiens sur la cour de France pendant le seizième siècle, publiée par M. Tommaseo.

L'œuvre que le chevalier Cibrario avait accomplie pour l'histoire de son pays avec les *relazioni* vénitiennes, M. Tommaseo fut chargé de l'entreprendre à son tour pour l'histoire de France, dans des proportions plus étendues et plus harmonieuses. Le chevalier Cibrario avait choisi trois de ces documents appartenant chacun à un siècle différent, de manière qu'en réalité il avait formé plutôt trois tableaux épisodiques qu'une œuvre réunissant les heureuses qualités d'unité et d'harmonie. M. Tommaseo présenta au contraire un tableau d'ensemble; ne s'occupant que d'un siècle, le seizième, il chercha dans les collections manuscrites de Paris les copies de *relazioni* qui s'y trouvaient, il les réunit, les traduisit et les publia. Je ferai plus loin la part de la critique de son travail; en ce moment il convient de n'y voir, en l'admirant, que l'excellence de l'intention. Grâce à quelle impulsion et sous quelle direction M. Tommaseo donna-t-il une publicité si hautement soutenue à des textes dont on peut dire qu'en France alors on ignorait même l'existence? Pour répondre, il importe de rappeler en peu de mots ce qu'était et où en était la publication ministérielle du recueil général dont ces deux volumes de *relazioni* font partie, recueil

dont l'entreprise et la formation sont un des faits les plus notables du mouvement dans les recherches historiques effectué entre les années 1830 et 1840.

Le ministère de l'instruction publique avait à cette époque pour chef un homme qui avait écrit l'*Histoire de la civilisation en France* et celle de *Charles Ier*, deux grands triomphes littéraires et historiques. Parmi les souvenirs que M. Guizot a laissés de son administration, en 1833, il en est un que les hommes d'étude mettront toujours bien haut; il se rattache à la persistance et au dévouement personnel si honorables dont M. Guizot donna d'éclatants témoignages, pour faire reconnaître du roi et des chambres l'importance de la formation du recueil devenu si florissant sous le titre de *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*. Ainsi s'exprimait le ministre dans le premier de ses rapports au roi, en date du 31 décembre 1833 :

« Sire, depuis quinze ans environ, l'étude des sources historiques a repris une activité nouvelle. Des hommes d'un esprit clairvoyant, d'une science rare, d'une constance laborieuse, ont pénétré, les uns dans le vaste dépôt des archives du royaume, les autres dans les collections des manuscrits de la Bibliothèque royale; quelques-uns ont poussé leurs recherches jusque dans les bibliothèques et archives des départements. Partout il a été prouvé, dès les premiers essais, en fouillant au hasard, que de grandes richesses étaient restées ensevelies. Les efforts ont redoublé, et l'on n'a pas tardé à obtenir des découvertes aussi importantes qu'inattendues, de véritables révélations qui éclairent d'un jour nouveau tels ou tels événements, tels ou tels siècles de notre histoire, à ce point qu'il est peut-être permis d'avancer que les manuscrits et monuments originaux qui ont été jusqu'à présent mis au jour, ne sur-

passent guère en nombre ni en importance ceux qui sont restés inédits[1]. »

Développant ensuite le projet dont cette exposition fait nettement prévoir le but, le ministre demandait au roi son approbation et concluait à la demande d'un crédit adressé aux chambres et à la prescription de mesures pour la recherche et la publication des documents inédits relatifs à l'histoire de France. Ce projet de loi suivit son cours. Le 18 juillet 1834, un comité chargé de concourir, sous la présidence du ministre de l'instruction publique, à la direction et à la surveillance des recherches et des publications qui devaient être faites à l'aide des fonds votés au budget de l'exercice 1835, fut nommé. Le chiffre du premier crédit alloué par les chambres se monta à 120,000 fr. Dès le 2 décembre 1835, M. Guizot put faire connaître au roi, par un rapport circonstancié, l'état des travaux entrepris, et il lui présenta les premiers résultats. Un plein succès couronnait déjà cette œuvre toute littéraire. « Ces travaux, écrivait M. Guizot, se divisent en deux séries distinctes. L'une comprend les documents relatifs à l'histoire politique et sociale du pays, à sa législation, à ses institutions; l'autre s'occupe de l'histoire des sciences, des lettres, des arts et de leurs monuments. » Le ministre entrait ensuite dans le détail des travaux, mentionnant les ouvrages déjà imprimés et annonçant ceux qui étaient à l'étude. Parmi les premiers, il signalait déjà deux volumes de ce bel ouvrage de M. Mignet qui a jeté tant d'éclat sur les efforts de la diplomatie française au dix-septième siècle, je veux dire les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. D'autres volumes contenant aussi des documents particuliers à l'histoire de la guerre de cette même succes-

[1] *Documents inédits sur l'Histoire de France.* Le volume des *Rapports au Roi.*

sion, réunis par M. le général baron Pelet, venaient de paraître, de telle sorte qu'en un même temps on peut connaître le côté militaire de la grande lutte dont le travail de M. Mignet offre le côté diplomatique. A ces premières marques de haute autorité venait se joindre le volume du *Journal des états généraux tenus à Tours en* 1484, *rédigé par Jehan Masselin*, traduit et imprimé avec le texte en regard. Mais les livres à l'impression ou en préparation étaient plus nombreux encore, et leur liste développée faisait présager au roi de riches matériaux pour les érudits et les lettrés. Le ministre annonçait l'*Histoire en vers de la croisade contre les hérétiques albigeois*, traduite sur le provençal par M. Fauriel; la *Chronique en vers des ducs de Normandie*, par Benoît de Sainte-More, en langue normande du treizième siècle, copiée par M. Francisque Michel sur le manuscrit original de la Tour de Londres; la *Chronique du religieux de Saint-Denys*, confiée aux soins de MM. de Barante et Bellaguet; les *Registres originaires du parlement de Paris;* les *Registres de la chambre des comptes;* le *Trésor des chartes*, extrait sous la surveillance de M. Guérard, membre de l'Institut; les *Cartulaires de l'abbaye de Saint-Bertin* et *de l'Église de Notre-Dame de Chartres*. Une commission était instituée à Besançon, sous la présidence de M. Charles Weiss, avec charge de dépouiller les quatre-vingt-cinq volumes in-folio des *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, et M. Champollion-Figeac moissonnait dans les vastes collections de la Bibliothèque royale, dans le but de former le recueil des *Lettres des rois, reines, princes et princesses de France aux rois, reines, princes et princesses d'Angleterre, depuis le treizième siècle jusqu'à la fin du seizième*. De toutes parts les marques d'un grand mouvement, partout celles d'une vive impulsion. Alors aussi furent ordonnés des voyages à travers la

France aux hommes les plus capables d'en comprendre le but et d'en assurer le succès. Ainsi M. Michelet visita les dépôts de Poitiers à Bayonne, de Pau à Toulouse et Montauban, de Cahors à Bourges et Orléans; M. Leglay parcourut le Nord; MM. Redet et de la Fontenelle, le Poitou; M. Weiss, le Doubs et le Jura; M. Granier de Cassagnac, le midi de la France, et M. Francisque Michel, l'Angleterre. Dans la seconde série des travaux, c'est-à-dire celle de l'histoire des lettres et des monuments, brillaient les noms célèbres de MM. Cousin et Prosper Mérimée; M. Cousin venait de livrer au comité son manuscrit des *OEuvres inédites* d'Abailard, et M. Mérimée adressait, pendant son voyage en Bretagne, des rapports sur l'archéologie de cet ancien duché.

La collection des documents inédits en était arrivée à ce degré de prospérité et d'activité, lorsque plusieurs copies des *Relazioni sur la France,* pendant le seizième siècle, appartenant à différents fonds de la Bibliothèque royale, furent indiquées et présentées à M. Guizot, comme autant d'œuvres inédites méritant l'attention : un simple coup d'œil révéla au ministre l'intérêt véritable de ces documents, et il mit ses soins à leur faire prendre place parmi les ouvrages de la collection. Vers la fin de 1836, et pendant l'impression de *Paris sous Philippe le Bel,* par M. Depping, le sayant M. Fauriel, qu'une étroite amitié unissait depuis longtemps à M. Guizot, présenta au ministre M. Tommaseo, et le recommanda comme l'éditeur le plus capable et le plus convenable du travail sur les *relazioni* des ambassadeurs de Venise, dont le comité avait décidé la publication. M. Tommaseo était alors une des belles intelligences de l'Italie moderne et en même temps l'un de ses meilleurs écrivains. Vénitien résidant en France, il était naturel que ce fût lui, plutôt que tout autre Italien,

qui eût mission de révéler, dans le lieu de son séjour, les titres glorieux de sa patrie, que jusqu'alors on avait trop laissés dans l'ombre. Il mit de l'ardeur à son ouvrage et de l'éloquence autant que du goût à sa traduction. Mais il lui manquait sinon complétement, au moins en grande partie, deux qualités essentielles pour l'exécution de semblables travaux, je veux dire une érudition suffisante et ce qu'on pourrait appeler le culte pour les textes. M. Tommaseo était trop artiste, trop philosophe, trop penseur; pour apporter une passion signalée à couvrir de notes nécessaires et d'éclaircissements les marges de ses manuscrits, ou à se rendre un compte exact de l'authenticité d'un texte plutôt que d'un autre. Aussi les deux volumes de *relazioni* vénitiennes qu'il a publiés dans les *Documents inédits* pèchent-ils à beaucoup d'égards. Que n'a-t-il comparé les textes des *relazioni*? S'est-il préoccupé des originaux? A-t-il confronté les dates? Jadis j'aurais douté, aujourd'hui j'ai l'assurance qu'il n'a point accompli ces graves devoirs. Il n'a point cherché en dehors de la division des manuscrits italiens de la Bibliothèque royale de France, des textes qu'il était plus naturel de demander et de chercher à Venise. De là de grandes erreurs. Telle copie de ses *relations* n'est que le reflet de l'original. Ce n'est pas *ce qu'on fait dire* à un auteur, mais *ce qu'il a dit*, qu'il faut reproduire : en de telles choses, il n'y a point de synonymes. Léopold Ranke a reconnu comme nous ces erreurs, et il ne tient pour bonnes que les leçons des manuscrits originaux qu'il a consultés et recherchés aux sources vraies, c'est-à-dire aux archives mêmes de Venise. Aussi dans son chapitre de la *Délibération des Parlements* au temps de Catherine de Médicis, lorsqu'il cite un remarquable passage de la *relazione* de Marc Antonio Barbaro, a-t-il soin de renvoyer au manuscrit des archives véni-

tiennes, ajoutant qu'il le faut bien distinguer de la copie non authentique imprimée dans la collection de Tommaseo. Un autre reproche que l'on peut trop légitimement adresser à ce recueil, concerne le petit nombre des documents que l'on puisse véritablement regarder comme *relazioni*. Fallait-il y mêler d'autres écrits dépouillés de tous les signes distinctifs d'une *relazione* d'ambassadeur? Je ne le crois pas. Que l'auteur n'a-t-il étendu ses recherches au delà des limites de la Bibliothèque royale à Paris! Quelle autre moisson alors il eût pu faire! Quel autre tableau d'ensemble sur les affaires au seizième siècle il eût pu exposer! Vénitien, n'eût-il pas dû s'adresser à des Vénitiens, et entreprendre une véritable campagne auprès de tous les dépôts d'archives? Il n'a publié que neuf *relazioni* sur la cour de France pendant le seizième siècle; on en connaît dix-sept. C'est surtout à de tels égards qu'il faut regretter que M. Tommaseo n'ait pas eu un collaborateur dont l'esprit d'exactitude eût accompli pour lui la partie ingrate de sa tâche. Ses deux volumes parurent en 1838; ils furent fort goûtés dans le monde savant. La traduction en est bonne, le style a conservé de l'original cette chaleur et cette simplicité tout ensemble qui sont ses caractères. Bien que sa modestie lui ait fait dire « qu'étranger et depuis longtemps convaincu de la difficulté d'écrire ou traduire tolérablement quoi que ce soit, il ne peut qu'invoquer l'indulgence du public... » sa première préface donne la mesure du bon sens et de l'esprit de saine critique dont il est doué; la manière dont il caractérise, dès le début, l'œuvre politique qu'il a mission de produire en France est charmante : « Ce n'est, dit-il, ni de la diplomatie tortueuse, ni de la sèche statistique, ni de l'histoire façonnée d'après un système, qu'il faut chercher dans ces documents. On y trouvera des diplomates qui jugent en historiens, des historiens qui observent en hommes

d'affaires, des écrivains qui n'arrangent pas leurs phrases pour être imprimées. Ils font leur part aux idées, mais sans négliger les faits; ils planent sur leur sujet, mais sans que les détails leur échappent; ils insistent parfois sur ces petites choses qui sont le secret des événements et que dédaignent les historiens de métier; en revanche, ils en négligent d'autres dont les préjugés des savants ont exagéré l'importance [1]. »

C'est à la première préface de son recueil que j'ai emprunté ces lignes de M. Tommaseo, préface non-seulement charmante quant à la forme, mais pensée avec vigueur et grandeur; j'aimerais à pouvoir reproduire ses pages dans leur intégrité. « Les Vénitiens, dit-il en jugeant les gouvernements et les nations, étaient assez haut placés pour bien voir; ils étaient assez puissants, dans ce temps-là, pour que l'admiration ou la crainte ne pût offusquer leur vue ou la troubler. Venise, cet asile de pêcheurs ou de fugitifs, ce groupe de pauvres petites îles unies par des ponts, était à elle seule un des plus forts gouvernements du monde, une grande nation; on la craignait en Italie et au dehors, on recherchait son amitié, on empruntait à sa richesse; son alliance avec un gouvernement et son adhésion à un parti étaient regardées comme un heureux augure pour le succès des affaires. Le seizième siècle a été le dernier de sa force : la ligue de Cambrai et le combat de Lépante disent assez ce qu'elle pouvait encore. Lorsqu'on songe à ce que Venise aurait pu faire pour l'Italie, on est indigné de cette politique égoïste et lente qui met toujours la ruse à côté de la force, qui n'ose se faire ni fortement craindre ni profondément aimer; mais si l'on compare ce système ambitieusement circonspect et savamment cauteleux à la perfidie heureuse ou bien à l'inertie puissante, à

[1] *Documents inédits sur l'Histoire de France.* Le volume des *Relations des ambassadeurs vénitiens.*

la méchanceté effrontée et hypocrite à la fois de certains princes d'Italie, d'Espagne et de France, on sent que pour ne pas être entraîné par de tels exemples, il fallait encore dans ce gouvernement un fonds d'honnêteté et un grand sentiment de sa force. »

C'est par de tels aperçus et par de tels écrits qu'il faut apprécier les qualités de M. Tommaseo. Il est de ces hommes que le trop d'érudition doit fatiguer; sa pensée veut l'essor. Il est fin et ingénieux à ses heures; la manière dont il présente et désigne les diplomates dont il a traduit et publié les discours est très-heureuse :

« Parmi les auteurs des écrits que nous publions, dit-il, excepté Navagero, il n'y en a pas un de célèbre; Nicolas Tiepolo, à la vérité, a fait des vers amoureux, mais ce qu'il y aurait de plus surprenant, c'est qu'un Italien du seizième siècle n'en eût jamais fait. Presque tous ils ont été employés à d'autres missions politiques, et les bibliothèques de France et d'Italie conservent plusieurs de leurs relations sur les différents États d'Europe. Cavalli et Suriano sont peut-être les plus féconds, Capello et Correr les plus remarquables, à en juger par les deux relations que je traduis, dont les aperçus fins et sûrs, les généralités savantes et appuyées sur les faits, frapperont le lecteur. Le travail de Suriano porte le titre de *Commentaire historique* et en a la forme; celui du secrétaire de Lippomano est un véritable voyage; celui de Michieli, envoyé en 1575 pour féliciter le roi sur son mariage, se rapproche, dans la première partie, du genre des mémoires, mais il reprend bientôt le ton d'un discours politique... »

Si la seconde partie de notre travail n'avait pour but de commenter, en citant leurs plus curieux détails, toutes les *relazioni* particulières à la France et à ses affaires, nous aurions le soin d'analyser dans ce présent chapitre la plupart des textes traduits par M. Tommaseo, et d'en faire ressortir les particularités les plus saillantes; mais devant être à même de mieux remplir ce devoir à l'endroit que nous avons indiqué, nous y renvoyons le lecteur et le

curieux; ils ne trouveront pas seulement les relations déjà connues, mais aussi celles dont une ligne n'a point encore été traduite; ils verront, d'après les détails que nous avons choisis, d'après les portraits, d'après les jugements que M. Tommaseo rapporte, — car je veux terminer ce chapitre par une citation qui lui soit propre, — que c'est avec cette honnêteté et ce sentiment de la force véritable, particulière au gouvernement de Venise, que les ambassadeurs jugent ordinairement de l'état de la France; que, quoique intolérants en paroles bien plus que la République ne l'était en fait, ils ne dissimulent pourtant ni les torts ni les crimes du parti catholique; qu'ils apprécient Catherine de Médicis, les Guises, les Valois, les Bourbons, avec une rare impartialité d'esprit et une grande hauteur de vues; qu'ils n'ont nulle envie ni de trop embellir ni de trop noircir les actions humaines; car ils sentent qu'au fond de mainte vertu se cache souvent le levain du mal, que sous les dehors de certains crimes peut se découvrir quelquefois un sentiment honorable; que tout est complexe dans la vie, et qu'un parti d'un mérite absolu, non plus qu'un corps d'une seule face, ne saurait se trouver.

CHAPITRE SEPTIÈME.

La Collection de Florence, dite *Raccolta Albèri*, sa formation, son comité, son patronage. — Le marquis Gino Capponi. — Louis Bonaparte, roi de Hollande. — La princesse Charlotte. — M. E. Albèri seul éditeur. — Sa biographie. — Ses travaux. — Divisions générales de l'important recueil de *Relazioni degli ambasciatori Veneti al Senato*.

Pendant qu'à Paris le comité directeur du recueil des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France* veillait à la publication des deux volumes confiés à l'érudition de M. Tommaseo, un comité moins officiel mais non moins

remarquable se formait à Florence, dans le but d'organiser une publication du même genre, mais plus étendue et plus générale. Voici ses origines et son patronage. M. Eugenio Albèri, qui n'en était plus à prendre ses grades de distinction, venait d'écrire, à Florence, une *Vie de Catherine de Médicis;* c'était en 1838. Dans la préface de cette œuvre, qui est une réhabilitation très-juste de cette grande femme politique, l'auteur, après avoir annoncé la volonté qu'il a eue « d'enlever à la mémoire de la célèbre reine les souillures qui lui furent imputées par les plus graves historiens eux-mêmes, et de venger en son nom l'Italie de toutes les injures non moins fréquentes qu'odieuses des étrangers », ajoute que les premiers documents avec le secours et l'autorité desquels il croit avoir atteint un semblable résultat, sont les *Relations des ambassadeurs vénitiens,* « où les faits, dit-il, sont racontés et jugés avec cette pleine connaissance des choses qui n'appartient qu'à des témoins oculaires et désintéressés. » Ainsi exposés au début même de son livre par M. Albèri, l'avantage de tels documents frappa l'attention d'un de ces grands hommes dont on peut dire qu'ils sont nés sous cette étoile propice qui fait briller ceux qu'elle protége de tout l'éclat de la générosité, de toutes les lumières d'un grand savoir et de toute la splendeur de la sagesse dans les conseils. Tel était et tel est encore le marquis Gino Capponi, Florentin de grande naissance, cher à l'Italie, au service de laquelle il a mis toutes ses vertus privées. Assurément, de toutes les entreprises intellectuelles qu'a soutenues, créées ou conseillées cet homme de bien, il en est peu qui lui puissent valoir de plus notables éloges que celle de la publication des *Relations des ambassadeurs vénitiens au Sénat, pendant tout le seizième siècle.* Aux efforts en effet du marquis Gino Capponi se doit la création de cette association florentine

si distinguée qui, avec M. Eugenio Albèri pour son chargé d'affaires, a mis au jour, en 1839, le premier volume de cette importante collection, parvenue aujourd'hui à son quatorzième volume, et connue sous ce titre général : *Relazioni degli ambasciatori Veneti al Senato, raccolte, annotate ed edite da Eugenio Albèri, a spese di una società* [1].

Demander à toutes les bibliothèques étrangères les indications de leurs *relazioni* sur le seizième siècle, en ordonner la copie, les répartir en séries, les illustrer de notes érudites et explicatives, de manière à rendre aisé l'usage de les consulter, former enfin un des plus curieux répertoires historiques d'un siècle aussi plein de faits que celui qui a changé l'assiette de l'Europe et lui a donné la forme politique qu'elle a conservée à peu près jusqu'à l'événement de la révolution française, attacher à une telle entreprise l'heureux nom de Florence, faciliter les moyens d'exécution et assurer les garanties de succès, en réunissant les efforts bienfaisants et généreux de personnages célèbres par leur nom ou recommandables par les plus heureuses qualités : telle fut l'idée très-noble du marquis Gino Capponi.

Cette idée ne tarda point à trouver des adhérents. Un groupe d'élite composé de quatorze personnes auxquelles, un peu plus tard, s'adjoignit un homme que la courtoisie de ses manières, le charme de son talent et les bonnes grâces de son esprit, distinguent à un haut point dans la société parisienne, le prince Joseph Poniatowski, répondit par une gracieuse entente à l'inspiration de l'homme de bien et de savoir qui s'était fait l'initiateur de l'entreprise. Au premier rang de cette brillante association, appartenaient deux noms glorieux pour la France, je veux dire

[1] *Relations des ambassadeurs vénitiens au sénat*, recueillies, annotées et publiées par M. Eugène Albèri, aux frais d'une société.

ceux des Bonaparte. Le prince Louis Bonaparte, l'ancien roi de Hollande et père de Napoléon III, honora de sa protection et de son suffrage effectif le projet du marquis Capponi. A ses côtés, et comme patronnesse de l'œuvre, au même titre que le prince, était l'excellente princesse Charlotte, fille du feu roi Joseph et déjà veuve du frère aîné de l'Empereur actuel. Florence était alors le centre de cette illustre famille, dont l'un des chefs, l'ancien roi de Hollande, habitait le palais Gianfigliazzi, aux bords de l'Arno, et dont la belle-fille, la princesse Charlotte, vivait dans une retraite consacrée aux beaux-arts, dans le palais Serristori, avec la reine Julie. Le prince, son beau-père et elle, pendant tout le temps qu'ils vécurent à Florence, honorèrent d'une protection marquée les artistes et les lettrés. Ainsi que je le raconte plus loin, M. Eugenio Albèri avait été pendant deux années le chevalier de compagnié du prince; et lorsque, assisté du marquis Capponi, il avait fait part au prince et à sa belle-fille d'une entreprise aussi honorable que celle de publier les précieux documents laissés par une diplomatie qui fut glorieuse, l'un et l'autre voulurent être des premiers à remplir les conditions d'associés. N'est-il pas curieux de retrouver ainsi parmi les suffrages accordés à une entreprise dont le but était de répandre le tableau le plus vivant et le plus piquant de la politique animée du seizième siècle, deux noms appartenant à cette famille exilée alors et dont cependant, à un faible intervalle, sont issus deux chefs d'empire qui auront le plus remarquablement occupé la politique et l'histoire de la première moitié du dix-neuvième siècle?

De tels suffrages étaient d'un bon augure pour la formation rapide de l'association; il fallut en effet peu de jours pour qu'elle fût complète. Autour du prince Louis

Bonaparte, de la princesse Charlotte et du marquis Gino Capponi, vinrent se grouper dix autres personnages. Je dirai ici tous leurs noms : les uns sont bien sonnants aux oreilles italiennes; les autres se sont élevés par des conquêtes intellectuelles, d'autres enfin se sont illustrés au chapitre non moins honorable des bonnes actions : le marquis Azzolino, chef d'une des plus nobles familles des États romains, esprit très-cultivé, l'un des commentateurs des œuvres de ce génie puissant qui, en proie aux profondes amertumes de l'exil, consacra la gloire du treizième siècle italien par l'épopée de la *Divina commedia;* le marquis de Bagno, son beau-frère, originaire de Mantoue; le docteur Branchi, digne représentant du barreau florentin, fondateur du bel ouvrage connu sous le nom de *Corografia d'Italia di Attilio Zuccagni Orlandini;* la marquise Ginori Venturi, une des plus grandes dames de Florence, modèle le plus parfait de la vivacité, de la grâce et de l'esprit, qui ont valu à cette ville une si charmante renommée; le comte Teodoro Mastiani Brunacci de Pise, qui, par son esprit de bienfaisance, a tant fait honneur à sa fortune; M. Giannini, publiciste illustre et politique habile; le marquis Rinuccini, dont la protection éclairée a soutenu sans cesse la renommée littéraire de la grande famille de ce nom; M. Mayer, d'une famille suisse qui depuis longtemps a conquis ses droits de cité en Toscane, par la part généreuse qu'elle a prise sans cesse aux œuvres de bienfaisance et aux encouragements donnés à l'instruction publique; M. Sloane, étranger comme M. Mayer, Anglais connu par l'exploitation de ses riches mines de cuivre dans les Maremmes, et duquel on pourra dire qu'il fut bienfaisant avant et pendant sa fortune; M. Alfred de Reumont, ministre du roi de Prusse auprès de la cour de Toscane, et depuis à celle de Rome par intérim, écrivain

distingué, savant accompli et de la bonne école historique, c'est-à-dire celle qui apprend à dominer l'intérêt sans manquer en rien à la vérité; le comte Louis Serristori, enfin, auquel son talent, sa loyauté et d'autres qualités des plus nobles, ont valu les plus hautes dignités de l'État : telle fut la compagnie, tels furent les personnages qui se constituèrent en société pour la publication de toutes les *relazioni* vénitiennes sur le seizième siècle. A l'unanimité, la direction du travail, le soin de choisir ses collaborateurs, la remise enfin des pleins pouvoirs, furent confiés sans conditions à l'intelligente activité et au discernement si sûr de M. Eugenio Albèri.

Dans cette biographie — qu'on me permette le mot — des *relazioni* vénitiennes, devant l'œuvre de laquelle nous n'avons pas reculé, malgré la longueur de détails inévitables qui ne peuvent avoir d'intérêt qu'auprès d'un public bien restreint, dans cette *biographie*, dis-je, de documents si originaux, il convient que l'homme qui s'est le plus dévoué à leur succès et à leur popularité trouve ici des pages qui fassent mention de sa vie publique : le nom de M. Eugenio Albèri est désormais attaché au recueil si précieux dont il a vaillamment dirigé la formation. Aussi, à ce titre, est-ce pour moi un devoir de mettre en relief les nobles instincts d'esprit et de cœur auxquels M. Albèri n'a cessé de répondre activement depuis le jour où, par sa première œuvre, il a fait le premier pas dans la carrière des lettres.

La manière dont ce personnage si distingué a rempli sa vie jusqu'ici est des plus remarquables; elle me représente bien cette activité inquiète et variée dans ses formes, qui a caractérisé l'esprit italien dans tous ses mouvements depuis notre restauration. Tantôt homme de science, tantôt publiciste, tantôt historien ou biographe, tantôt soldat national, toujours et partout à la conquête des libertés per-

dues, M. Eugenio Albèri est originaire de Bologne; au lendemain de la révolution patriotique de 1831, dans sa vingt et unième année, il se rendit à Florence. Ses dispositions naturelles l'inclinaient à la fois au métier des armes et à celui de la plume, aux études militaires et lettrées : l'avenir lui réservait de s'exercer dans l'un et l'autre de ces camps cependant si opposés. Son début dans la publicité annonce bien un lettré chevaleresque; son premier livre, en effet, paru à Florence en 1830 et réimprimé l'année suivante à Turin, porte ce titre : *Considérations sur les guerres d'Italie et du prince Eugène de Savoie.*

« Je n'ai jamais rien écrit de ma vie avec plus d'entrain et qui m'ait donné de plus vives jouissances, » a dit l'auteur dans une note récente que j'ai sous les yeux. Il faut bien reconnaître dans cette expansive franchise l'humeur d'un lettré qui ambitionne les épaulettes de général. M. Albèri fut singulièrement secondé dans ses goûts, même au milieu des temps les plus pacifiques. Vers 1836, il lui était réservé d'être appelé comme chevalier de compagnie auprès du frère de celui qui fut le plus grand homme de guerre qu'ait jamais vu le monde. Le comte de Saint-Leu, prince Louis Bonaparte, ancien roi de Hollande, avant-dernier frère de Napoléon Ier et père de Napoléon III, vivait depuis quelques années à Florence, lorsque, ayant désiré avoir auprès de lui un chevalier de compagnie, il attacha à sa personne l'auteur des *Considérations sur les guerres d'Italie du prince Eugène de Savoie.* M. Albèri passa ainsi douze années auprès du prince Louis, dans des rapports d'intimité qui lui font le plus grand honneur. Il connut ainsi et sut apprécier l'excellente princesse Charlotte, fille du feu roi Joseph, femme qui a peut-être eu une croyance aussi ferme dans les destins pleins de grandeur de son beau-frère que ce beau-frère lui-même, alors dans l'exil, mais aujourd'hui

empereur des Français. Pendant les loisirs que lui laissait l'office de courtoisie qu'il avait à remplir auprès du frère de l'ancien Empereur, M. Albèri avait préparé de nombreux matériaux pour servir à l'*Histoire de la vie de Catherine de Médicis*, histoire qu'il écrivit et publia en 1838. J'ai dit plus haut quels furent sa tendance et son but dans une telle œuvre, j'ai cité quelques-unes des propres paroles avec lesquelles il a commencé sa préface, voici maintenant celles dont il se sert pour la finir; elles caractérisent le tempérament d'éloquence dont l'auteur se montre souvent doué : « Nous verrons, dit-il, les fautes et les délits imputés à la reine se dissiper devant l'injustice de deux factions opposées qui la tourmentèrent jusqu'à sa mort, et que par les plus grands efforts, incessamment, elle tenta de concilier. Les factions, injustes toujours, toujours méconnaissantes, aux yeux desquelles la modération même est un crime, ont à l'envi les unes des autres outragé et calomnié la mémoire de cette grande Italienne, dont la politique conciliante a sauvé la France d'une division fatale. Les historiens français, auxquels il appartenait de la justifier, en raison des services qu'elle rendit à leur nation, n'ont pas rougi de perpétuer d'aussi injustes traditions, ayant voulu rejeter sur une étrangère les fautes de leurs propres concitoyens. Mais espérons que notre peine et notre labeur rétabliront dans son intégrité une page si importante dans l'histoire! » La *Vie de Catherine de Médicis* fut, ainsi que je l'ai indiqué, la source inspiratrice des projets du marquis Gino Capponi, et son auteur reçut la mission de les exécuter. C'était en 1839; quatorze volumes de ce brillant recueil ont paru depuis, et cependant on peut dire que pendant cette période de temps, l'existence de M. Albèri a été envahie par un concours de circonstances aussi variées qu'opposées. Jusqu'à présent, en effet, nous

n'avons vu que l'homme de lettres et l'historien dans M. Albèri; il nous reste à connaître l'homme de science attaché aux œuvres complètes de Galilée, et le soldat partisan attaché au drapeau italien, le défendant à Vicence avec son fils à ses côtés; puis vaincu, non sans gloire, et négociant le salut des débris d'une armée auprès de ce même général Hess aux légions duquel nous prîmes les aigles dans des batailles récentes.

Entre 1840 et 1848, l'Italie vit de nombreux congrès scientifiques qui entretinrent une émulation magnanime dans les professions intellectuelles. A l'occasion du congrès qui se réunit à Florence en 1841, le grand-duc chargea le savant éditeur des *Relazioni* de diriger la publication des œuvres, soit éditées déjà, soit inédites, de Galilée, d'après les célèbres manuscrits autographes qui sont l'un des trésors de la bibliothèque de Son Altesse. Les études militaires auxquelles s'était livré dans sa jeunesse M. Albèri l'avaient nécessairement initié aux sciences mathématiques, et comme il avait aussi toutes les connaissances philologiques indispensables au maniement des écrits du grand homme qui, tout en restant un des princes de la science, n'en est pas moins estimé comme un des brillants classiques italiens, M. Albèri accepta du grand-duc cette belle et sérieuse mission, à l'accomplissement de laquelle dix années de sa vie ont été consacrées. Ce beau recueil, achevé aujourd'hui, comprend seize volumes in-8° : il n'existe pas d'édition plus complète des œuvres de l'immortel Italien, dont le supplice est resté une des hontes de la Rome moderne.

Au commencement de l'année 1848, M. Albèri, depuis sa publication de la *Vie de Catherine de Médicis*, avait témoigné de sa féconde activité dans les lettres par huit volumes de *relazioni* d'ambassadeurs, seize volumes des

œuvres de Galilée, plusieurs brochures politiques, une collaboration éprouvée à l'*Archivio storico italiano* et à la traduction italienne de l'*Histoire d'Italie de Leo,* parue sous son nom et sous celui de M. Loerve. Mais à cette date tumultueuse de 1848, l'esprit de nationalité italienne, qui s'était emparé de cet ardent pays, mit au nombre des soldats intrépides de Durando l'auteur des *Considérations sur les guerres du prince Eugène de Savoie.* Ayant son fils avec lui, il fit toute la campagne de Vénétie, et il fut de ceux qui combattirent à cette terrible et sanglante défense de Vicenza, le 10 juin de l'année 1848. Ce fut pendant la nuit qui suivit la chute de Vicence que M. Albèri fut chargé de négocier une convention avec le général ennemi; il y réussit, et les dix mille hommes que cernaient quarante mille vainqueurs, avec cent quarante pièces d'artillerie, durent au négociateur heureux de pouvoir se retirer avec armes et bagages sur le territoire pontifical, au lieu d'être conduits prisonniers de guerre aux confins de la Bohême. Son passage à Rome le fit secrétaire général du ministère de la guerre; puis, comme si les destins se fussent accordés à répondre tour à tour aux instincts qui l'avaient sans cesse animé, le comte Rossi le nomma professeur à l'université de Bologne; mais à la mort de ce grand homme, mort si funeste et de si terrible mémoire pour le parti de meurtriers que dirige encore dans l'ombre et par façon de souterrains le plus coupable des conspirateurs, les Autrichiens ayant reconquis la ville, M. Albèri s'en éloigna pour la seconde fois depuis 1831, et rentra à Florence, sa vraie patrie. La plume reprit alors dans ses mains la place qu'elle y avait précédemment occupée, et les œuvres interrompues gagnèrent beaucoup au retour du soldat partisan. Pendant les guerres et les tumultes, l'heureuse et pacifique société florentine s'était dispersée; la

mort avait enlevé plus d'un des illustres patrons de la publication des *Relazioni*, les fonds avaient été épuisés par les sept volumes publiés, l'entreprise enfin était en péril : il faut dire à l'éternel honneur de M. Albèri qu'il eut la courageuse résolution de poursuivre et terminer seul une œuvre qui avait été commencée dans la prospérité. Depuis l'année 1853, le recueil des *relazioni* vénitiennes s'est augmenté de six précieux volumes; la collection en est à son quatorzième, elle forme donc déjà le répertoire qu'avait conçu le marquis Gino Capponi, et pour être complète, pour avoir parcouru dans toute son étendue la longue route du seizième siècle, il ne lui reste plus qu'une étape à faire. Des esprits éclairés, des historiens érudits, MM. Mignet, de Reumont et Gachard, ont, en diverses et solennelles occasions, signalé l'intéressante persévérance de M. Eugenio Albèri, en manifestant publiquement ses résultats heureux : à leurs vœux de succès et de prospérité croissants nous joignons les nôtres et ceux de tous les hommes qui mettent très-haut les labeurs de l'esprit et le dévouement à la science.

Nous avons dit quelle fut la société qui entreprit l'œuvre dirigée par M. Eugenio Albèri, nous avons dit le caractère et les travaux de ce personnage, il nous reste à dire ce qu'est l'œuvre elle-même, de quelles séries elle se compose et quelles richesses elle renferme.

Depuis les nobles efforts de MM. Tommaseo et Albèri, la célébrité des *relations* des Vénitiens est acquise et établie : les secours admirables fournis par elles aux historiens les ont mises dans le plus grand honneur; leur utilité est si bien reconnue, qu'aucun écrit touchant aux affaires des États et des Princes dont elles traitent ne pourra être bien fait si on ne les a pas interrogées. Là est leur plus glorieux titre. M. Gachard en a confirmé l'au-

torité par l'intéressant ouvrage qu'il a composé avec le secours unique de ces documents pour peindre Charles-Quint et Philippe dans leur vie intime et dans leur vie politique. Les *relazioni* du dix-septième siècle ont trouvé des explorateurs, et le pendant du recueil d'Albèri est aujourd'hui en cours de publication à Venise. Je donne plus loin, dans un chapitre spécial, les détails qui concernent ces nouveaux travaux.

Pour des ouvrages qui sont des recueils de documents à consulter, l'ordre dans le classement des matériaux, la clarté et l'harmonie dans les divisions, l'exactitude et la sûreté dans la désignation des dates, sont les qualités premières. La publication que M. E. Albèri a dirigée appartient essentiellement aux ouvrages de cette condition; aussi, avant de s'arrêter au plan qu'il a adopté, l'éditeur a-t-il dû s'en proposer et en examiner plusieurs. Le plus simple de tous eût été celui qui eût assigné le cadre d'un ou de plusieurs volumes à toutes les *relazioni* sur une même cour, se conformant en cela à l'exemple d'un cabinet d'archives diplomatiques, où chaque correspondance occupe une place désignée spécialement par le nom du pays d'où elle vient. Ici la France, là Rome, ici l'Angleterre, plus loin l'Espagne : ce plan si simple rencontra, paraît-il, des obstacles dans la nature même des choses. Dès le principe même, M. Eugenio Albèri ignorait le nombre de *relazioni* existantes; son matériel n'était donc pas préparé, plusieurs de ces précieux textes n'ont été découverts que dans ces dernières années : ainsi la *relazione* de France de 1492, signalée seulement par M. Foucard en 1856 et annoncée à cette époque. Savait-on alors quels succès auraient les recherches des *relazioni* d'Espagne, qui, pour leur seule part, ont exigé deux volumes d'un format important? Une solution ingénieuse trancha

les difficultés qui s'opposaient à l'adoption du plan par *pays,* et on s'arrêta au plan par *séries,* embrassant chacune un vaste ensemble. L'éditeur s'ouvrait ainsi le champ le plus étendu, avec la facilité de le remplir sinon avec cette distinction accomplie qui rendait le projet de la division par contrées le plus estimable et le plus commode, du moins avec la certitude de pouvoir faire face à l'abondance la plus imprévue même des matières. Voici les cadres qui furent adaptés à ces rares tableaux, voici les divisions précises qui comprennent ces pérégrinations du regard et de la pensée des diplomates vénitiens à travers les cours principales de l'Europe pendant un siècle qui a vu tant d'hommes à la hauteur de tant d'événements :

Époque générale : le Seizième siècle.

Divisions : trois séries.

Première série : Relations sur les États Européens, l'Italie exceptée.

Deuxième série : Relations sur les États d'Italie.

Troisième série : Relations sur les États Ottomans.

Ce grand ensemble comprend aujourd'hui treize volumes; un quatorzième est en préparation, il est un supplément à toutes les séries. M. Eugenio Albèri couronnera l'œuvre par un tome quinzième formé de tables analytiques, dans le but très-louable de faciliter aux hommes d'étude les recherches qu'ils devront faire dans cette galerie unique.

Me voici à la limite naturelle de l'histoire proprement dite des *relazioni;* j'ai accompli le devoir le moins attrayant et le moins séduisant de mon étude. La seconde partie, dans laquelle j'entre maintenant, révèle son intérêt par son sujet même : les preuves de l'avantage et de la curiosité de ces ouvrages de diplomates si spéciaux, c'est-à-dire le récit de telles impressions ressenties, le portrait des

princes et la situation des États. A qui me demandera quel plan géographique d'examen j'ai suivi pour éviter la confusion des détails avant de n'avoir plus à traiter que de la France et de ses affaires, je répondrai que la collection de Florence est mon guide. On ne saurait trop lui faire honneur : elle est le pays, je suis le voyageur.

DEUXIÈME PARTIE.

LES TEXTES.

RELATIONS DES AMBASSADEURS SUR L'ANGLETERRE, LES ÉTATS ITALIENS EN GÉNÉRAL, ROME, LES SULTANS, CHARLES-QUINT ET PHILIPPE II.

PORTRAITS ET DÉTAILS.

CHAPITRE PREMIER.

Série première de la Collection de Florence. — Les Relations qu'elle comprend. — L'Angleterre et les Vénitiens. — Négociations diplomatiques entre les deux pays. — Ambassadeurs à la cour. — Cinq relations importantes. — Portraits de Henri VIII, du cardinal Wolsey, de la reine Marie, d'Élisabeth. — Les Anglais et leurs institutions.

La première série de la Collection de Florence comprend, avons-nous dit, les États européens, l'Italie exceptée; elle se compose jusqu'à présent de cinquante *relazioni*, réparties ainsi qu'il suit : une sur le duc de Bourgogne, Philippe le Beau, lors de sa succession au trône de Castille; six sur Charles-Quint, quatre sur Ferdinand, roi des Romains; une particulière au congrès de Nice, en 1538; cinq sur l'Angleterre, seize sur l'Espagne et les Pays-Bas, vingt sur la Cour de France, une sur le Portugal, deux sur la Pologne, et quelques-unes particulières aux États de l'Allemagne.

Les Cours dont l'étude et l'aspect offrent le plus d'intérêt sont incontestablement celles d'Angleterre, d'Espagne et de France. Je veux parler dans ce chapitre des rapports sur la première; je consacrerai à ceux qui concernent la seconde des pages spéciales, en faisant voir quelle physionomie du roi Philippe peut ressortir de leur cadre; quant aux rapports sur la troisième, le fond de ce livre leur appartient.

Les *relazioni* connues sur le royaume de la Grande-Bretagne pendant le seizième siècle sont des plus rares; c'est à ce titre que le petit nombre qui en a été recueilli acquiert un prix d'autant plus grand aux yeux des amateurs de ces documents. Il est prouvé par des recherches faites au sujet des démarches de la diplomatie vénitienne en Angleterre

que le nombre des ambassadeurs ordinaires ne s'est pas élevé à plus de dix-sept, et celui des extraordinaires à plus de six pendant toute l'étendue de ce siècle. Cette disette diplomatique provient de ce que pendant les quarante années du règne d'Élisabeth tout rapport cessa entre le gouvernement de Venise et celui de la Grande-Bretagne, par suite sans doute des différends que la religion nouvelle reconnue par la reine suscita à la politique.

Les rapports entre Venise et Londres avaient déjà de vieilles lettres de noblesse avant d'avoir été solennellement consacrés par d'importantes ambassades à Henri VIII. Le vieux moyen âge, le treizième siècle, fournit la première trace; elle est du reste toute commerciale et rentre par ce titre dans l'histoire du droit des gens à cette époque; la date documentaire est 1273, sous le règne de Henri III de Winchester. Alors partait chaque année du port de la riche Venise cette flotte marchande que le gouvernement appelait, en raison de sa destination, les *galères de Flandre*. Deux fois dans chaque voyage ces galères mouillaient à Southampton et faisaient l'actif trafic d'échange des produits d'Orient contre ceux d'Occident. Les *Commemoriali*[1] en font foi dès 1304 par un acte authentique d'une concession de libre commerce aux Vénitiens en Flandre et en Angleterre. Peu à peu des rapports plus immédiats et d'une autre forme que ceux du domaine commercial s'établirent; Édouard III les consacra par une demande de secours ou au moins de neutralité — grande preuve de la notable puissance de la République — pendant la guerre qu'il eut avec le roi de France, Philippe de Valois[2]. L'année

[1] *Libri commemoriali*, aux Archives, t. Ier, p. 60, 61. Voir aussi, mêmes *Libri commemoriali*, t. II, p. 183, une convention de paix (1326) après une querelle entre Anglais et Vénitiens sous Édouard II.

[2] *Commemoriali*, t. III. La réponse du doge est consignée dans la *Storia documentata*, par Romanin, t. III, p. 142, 143.

1374 vit de nouveaux ambassadeurs en Angleterre pour demander satisfaction à des insultes faites au pavillon de Saint-Marc et assurer pour l'avenir une solide protection aux sujets que les besoins du commerce amenaient dans les villes littorales. Les registres *misti*, c'est-à-dire ceux qui renferment les décrets variés du sénat, rapportent la confirmation de tous les priviléges des Vénitiens dans la Grande-Bretagne par Henri IV, dont une lettre du 4 octobre 1399 notifie au gouvernement de Venise son avénement au trône. Mais alors, comme pour toutes les cours qui n'étaient ni celle de Rome ni celle de Constantinople, les ambassades n'avaient lieu que par suite de circonstances extraordinaires. Comme preuve incontestable d'une mission de quelque importance en Angleterre, nous avons celle d'une *commissio* ou instruction donnée par le sénat à Antonio Bembo, recevant ordre de s'embarquer pour la Grande-Bretagne et d'aller au lieu où se trouverait la cour lors de son arrivée : cela en 1409, sous le règne du même Henri IV, qui avait notifié cérémonieusement son avénement au trône [1]. Une autre preuve des rapports qui unissaient les deux gouvernements, c'est une lettre du doge Barbarigo pour féliciter le victorieux Richmond [2], peu de temps après la célèbre défaite de Richard III à Bosworth, défaite qui valut le trône à ce Richmond, salué roi sous le nom de Henri VII par le lord Stanley sur le champ de bataille même. On peut dire que ce fut sous son règne que les rapports s'établirent d'une façon suivie. L'ambassade d'Andrea Trevisan à Henri VII peut être considérée comme la première ambassade ordinaire à la cour de la

[1] Ce document intéressant se trouve aux Appendices du t. III, *Storia documentata di Venezia*.

[2] Rawdon Brown, *Four years at the Court of Henry VIII*. Introduction, p. xx.

Grande-Bretagne : j'en trouve l'élection notifiée dans les *Deliberazioni del senato* [1] le 29 novembre 1496, et la *commissio* ou *instruction* le 12 juin 1497. Mais de toutes ces démarches et de toutes ces résidences des ambassadeurs vénitiens à la cour des rois d'Angleterre, nous n'avons aucune des dépêches ni aucune des relations qui étaient demeurées intactes dans la chancellerie secrète du palais des doges jusqu'à l'événement si regrettable de l'immense incendie de 1577. Il faut arriver à l'année 1506 pour retrouver quelques lignes de détail sur l'aspect et la population de l'Angleterre; encore ne sont-elles là que par accident. Vincenzo Querini, ambassadeur à Philippe le Beau, avait suivi le duc dans ses voyages; en 1505, il s'était embarqué avec la suite ducale pour l'Angleterre, de même qu'ensuite il avait fait voile pour la Castille. Lorsqu'à son retour à Venise il fit sa *relazione*, il crut devoir entrer dans quelques particularités sur les royaumes dont ses voyages avec Philippe lui avaient valu la connaissance [2]. La crainte que la République conçut de voir le roi Henri VIII joindre ses armes à celles de la ligue de Cambrai, lui fit envoyer à titre d'ambassadeur Andrea Badoer, et sur les faits et gestes de cette nouvelle ambassade les sommaires politiques de Marin Sanudo sont seuls capables de nous donner quelques renseignements. A Andrea Badoer succéda Sebastian Giustinian, et par lui, par ses dépêches et sa *relazione*, la lumière se fait. Mon loyal et savant ami M. Rawdon Brown a répandu dans son pays les œuvres de cette ambassade si intéressante; tous les hommes d'État de l'Angleterre connaissent et apprécient ce charmant et bon travail diplomatique, que M. Rawdon Brown a formé avec les dépêches

[1] Aux archives de Venise. *Delib. secreta del senato*, anni 1496-97, p. 84 *tergo* et 135, 136.

[2] *Relazioni Albèri*, t. Ier, p. 18 à 22.

de Giustinian, sous le titre ingénieux de : *Quatre années à la cour de Henri VIII,* d'après les lettres de l'ambassadeur vénitien. L'archive de la famille Sagredo, possesseur du seul texte connu de la *relazione* de Giustinian, lui a permis de compléter la traduction des dépêches par celle de la relation, et de cette sorte l'Angleterre doit aux soins éminents de l'un de ses bons citoyens un ouvrage historique des plus curieux [1]. Ainsi, les fragments de *relazioni* rapportés les uns par Charlotte-Augusta Sneyd, les autres par Rawdon Brown, et les cinq documents intacts du recueil d'Albèri, dont un anonyme, mais facilement reconnaissable à son style et à son arrangement pour être une *relazione* vénitienne, forment l'ensemble de ce genre d'ouvrage des diplomates de Venise concernant la cour et le royaume d'Angleterre. L'ambassadeur Ludovico Falier, qui prononça la première, connut la Grande-Bretagne entre 1528 et 1531, par conséquent pendant une courte période du règne de Henri VIII. Daniele Barbaro, auteur de la seconde, y résida de 1548 à 1550, sous Édouard VI; son successeur Giacomo Soranzo n'en partit qu'en 1554, au temps de la reine Marie, et la connaissance du règne de cette première femme de Philippe II fut complétée par le séjour et le rapport de Giovanni Michieli, dont le retour à Venise s'effectua en 1557.

J'ai emprunté à ces tableaux variés, différant essentiellement entre eux par la manière dont ils sont traités, les points les plus remarquables, tels que les traits de mœurs, les observations particulières et les allusions caractéristiques; cependant je dois reconnaître qu'en fait de cita-

[1] *Four years at the Court of Henry VIII.* Selection of despatches written by the Venetian ambassador Sebastian Giustinian and adressed to the Signory of Venice (January 1515 to July 1519). London, Smith and Comp., 1854.

tions, j'ai incliné plus fréquemment à celles des *portraits écrits*, persuadé qu'il n'y a pas au monde de galerie plus capable que le recueil des *Relazioni* de nous représenter la figure et le caractère des princes *tels qu'ils étaient* et non pas tels que les peintres de cour ont cru devoir quelquefois les montrer, obéissant en cela aux obligations inaliénables de l'office d'un *cortigiano* qui, après tout, est un homme que sa position contraint à dire le plus souvent tout le contraire de ce qu'il pense.

Nous devons au rapport de Sebastian Giustinian deux pages remarquables entre toutes : l'une est l'image vivante de Henri VIII dans les huit premières années de son célèbre règne; la seconde est le portrait — et il est de main de maître — du cardinal Wolsey, ce politique personnage qui, en Angleterre, ne le cède point en mérite et en talent à Richelieu et à Mazarin en France.

Le Henri VIII d'après Giustinian est curieux pour l'histoire et la peinture à tous les titres; composé et prononcé en effet en 1519, il est donc, à un an près, le Henri VIII que le roi François vit au camp du Drap d'or. Holbein a donné le *buste* de Henri, le Henri de Giustinian est *en pied;* tous les deux respirent la vie : l'un par le procédé du pinceau, l'autre par le procédé de la plume. Chez l'un et l'autre, le sentiment de la vérité est égal à celui de l'art; tous les deux sont le fruit d'une intelligente école.

« Sa Majesté a vingt-neuf ans, et est d'un fort bel aspect : la nature n'aurait pu faire davantage pour le roi : il est plus beau qu'aucun autre souverain dans la chrétienté, bien plus beau encore que le roi de France; très-blond et d'un ensemble qui répond aux plus parfaites proportions. Lorsqu'il apprit que le roi François avait la barbe blonde, il voulut que la sienne fût de même, et comme elle était originairement rouge, il lui en est résulté une barbe qui approche de la couleur de l'or. C'est un prince tout à fait accompli : bon musicien, composant bien,

un des meilleurs cavaliers, un beau jouteur, parlant bien français, latin et espagnol; il est très-religieux, entend trois messes par jour et quelquefois cinq à de certains jours; il entend l'office habituellement dans la chambre de la reine, c'est-à-dire vêpres et complies. Il est des plus amateurs de chasse, et n'en revient jamais sans avoir fatigué huit ou dix chevaux....

» Il aime beaucoup à jouer avec les otages français qui sont en Angleterre, et il risque jusqu'à six ou huit mille ducats en un jour.

» Il est affable, gracieux, courtois comme pas un; n'ambitionne pas les conquêtes, et borne son ambition à la conservation de ses propres domaines; il a souvent dit à l'ambassadeur : « *Domine orator,* Monsieur l'ambassadeur, il faut que les puis- » sances sachent que nous nous contentons de la possession de » nos îles. »

» Il paraît être extrêmement désireux de la paix.

» Il est vraiment très-riche : son père, dit-on, lui a laissé dix millions en bonne monnaie d'or, dont on estime qu'il a dépensé la moitié dans la guerre contre la France qui lui valut Tournai. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a dépensé une somme considérable à cette époque pour les trois armées qu'il avait sur pied, l'une avec lui, l'autre en campagne contre l'Écosse, et la troisième restée auprès de la reine comme réserve, dans le cas où les deux autres eussent éprouvé un désastre.

» Ses revenus se montent à trois cent cinquante mille ducats à l'année et proviennent de ses biens-fonds, forêts, étangs, des droits de coutume, des propriétés héréditaires confisquées, des duchés de Lancastre, d'York, de Cornwall et de Suffolk, du comté palatin de Chester, de la principauté de Galles, etc., etc. Sa Majesté dépense à peu près cent mille ducats : son écurie y est comprise pour cinq mille, même somme pour ses hallebardiers, seize mille pour sa garde-robe. Et à ce propos il faut dire qu'il est le souverain le mieux habillé qui soit au monde : ses vêtements sont aussi riches et superbes qu'on se peut l'imaginer, et il n'est point de jour de fête qu'il n'en revête de nouveaux [1]. »

« Lorsque Henri monta sur le trône, dit John Lingard, les chefs du cabinet étaient Howard, comte de Surrey,

[1] Rawdon Brown, p. 312, t. II et suiv.

lord trésorier, et Fox, évêque de Winchester, lord du sceau privé. Mais dans les emplois subalternes de la cour avait déjà paru un homme que ses vues ambitieuses et ses talents supérieurs mirent promptement à même de supplanter tous ses compétiteurs [1]. » Ce qu'il fut sous le double titre de cardinal Wolsey, archevêque d'York...? Écoutez le Vénitien qui traita avec lui, au fort de sa puissance et de son autorité :

« Le cardinal est celui qui mène à la fois le roi et le royaume. Au temps où l'ambassadeur arriva en Angleterre, il usait encore de cette formule : « *Sa Majesté fera ceci et cela* », ensuite et insensiblement il commença à dire : « *Nous ferons ceci et cela* », et maintenant il est arrivé à dire : « *Je ferai ceci et celà* ». — Il est dans sa quarante-sixième année, très-beau, très-instruit, tout à fait éloquent, d'une habileté accomplie, infatigable. A lui tout seul il embrasse autant d'affaires qu'il en faudrait pour occuper les magistratures, les charges et les conseils de Venise, tant au civil qu'au criminel....

» Il est pensif et réfléchi, et il a la réputation d'être extrêmement juste : il favorise surtout le peuple, principalement les classes pauvres; il les écoute, les satisfait : il fait en sorte que les avocats plaident gratis pour les indigents.

» Il est tenu dans la plus grande considération; — il est plus puissant que s'il était pape.

» Il possède un magnifique palais : huit chambres précèdent celle où il donne audience, et elles sont tendues de tapisseries qui se renouvellent chaque semaine. Son argenterie représente vingt-cinq mille ducats, et son argent monnoyé, cent cinquante mille. L'archevêché d'York lui rapporte près de quatorze mille ducats, l'évêché de Bath huit mille. Bath est cet endroit maritime qui appartenait au cardinal Adrien, à propos duquel, lorsque la Seigneurie désira que l'ambassadeur intercédât, le cardinal Wolsey s'irrita au point de ne vouloir entendre aucune parole... mais à la fin il s'apaisa, en vertu des efforts de l'ambassadeur; et bien qu'au commencement il prît comme à tâche

[1] *Histoire d'Angleterre*, par le docteur John Lingard, trad. par Léon de Wailly, t. III, p. 82. Paris, Charpentier.

SIGNATURE D'HENRI VIII ROI D'ANGLETERRE

D'après une lettre autographe à Madame Marguerite. (Sans date.)

DEUX SIGNATURES DU CARDINAL WOLSEY.

L'une avec le nom de famille.

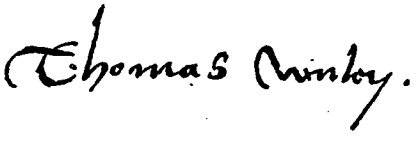

L'autre avec le titre d'Eglise : CARDINAL D'YORCK.

Tirées l'une du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES, les deux autres des Collections Manuscrites de COTTON.

de prodiguer des outrages sur Venise, maintenant il l'élève jusqu'aux nues, louant la justice extrême de la Seigneurie, et disant qu'au seul aspect du bon ordre qui est maintenu dans ses villes, un voyageur qui y arriverait pour la première fois les reconnaîtrait immédiatement comme terres vénitiennes, lors même qu'il ne saurait pas exactement où il est. »

La *relazione* de Ludovico Falier est celle que nous retrouvons après la *relazione* de Giustinian. Variée dans ses sujets, elle n'a point cette profondeur politique avec laquelle l'un de ses successeurs, Daniele Barbaro, a si grandement réussi; mais elle n'en est pas moins une curieuse et précieuse esquisse. Arrivé à la cour en 1528, parti en 1531, cet ambassadeur, non plus que Sébastien Giustinian, n'avait donc pu connaître Henri VIII dans cette période de cruauté conjugale qui lui a valu dans la mémoire des femmes une réputation de si terrible *tueur d'épouses*. Aussi le portrait moral qu'il a fait de Henri VIII pourrait-il paraître d'une partialité singulière ou empreint d'une flagornerie impardonnable, si, en le lisant, on ne se reportait à la date précise du discours. Le roi d'Angleterre, avant l'époque de son divorce avec sa première femme, Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand le Catholique et tante de Charles-Quint, avait une renommée de beau et bon prince dans la chrétienté. On ne peut oublier que ce même roi, qui plus tard devait occasionner de si vives colères au Vatican, avait été, dès les premières années de son avénement, proclamé défenseur de la sainte Église romaine par le grand Léon X. Ce fut vers 1532 et 1533 seulement que la nature farouche et les passions redoutables qui le dominèrent ensuite commencèrent à se manifester assez pour faire prévoir combien il ne serait pas homme à reculer devant aucun excès pour arriver aux plus violentes satisfactions. Aussi ne faut-il point s'étonner

de l'excellente opinion de l'ambassadeur, disant sans hésitation aucune :

« Dans ce Henri VIII Dieu a uni la beauté du corps à celle de l'âme au point d'en étonner tout le monde... Sa physionomie est des plus belles; il a la tête césarienne (*ha la testa cesarina*) et des plus calmes; contrairement aux usages anglais, il porte toute la barbe. Comment ne pas être surpris à voir la singulière beauté de son corps, accompagnée d'une dextérité parfaite à tous exercices? C'est un beau cavalier et qui se dirige à merveille; il sait jouter, il sait manier la lance; il tire l'épée et l'arc comme les premiers parmi ceux du métier; au jeu de paume enfin son adresse est célèbre. Si dans sa jeunesse la nature s'est plu à le doter de talents aussi particuliers, il faut dire aussi qu'il ne se montra point froid au soin de les conserver et de les accroître; et il lui a toujours semblé que chez un prince de sa sorte, c'eût été chose monstrueuse que de ne pas mettre un juste équilibre entre les vertus corporelles et les vertus intellectuelles et morales. Aussi dans sa jeunesse fit-il d'excellentes humanités, se livrant à l'étude des belles-lettres, de la philosophie et des livres saints. Outre la langue latine et celle de son pays, il apprit l'espagnole, la française et l'italienne. Il est affable, gracieux, plein de courtoisie, libéral, surtout pour les esprits éclairés, pour les virtuoses, tous gens auxquels il ne cesse de complaire. Cependant malgré son intelligence et la sûreté de son jugement, il se laissa tellement déborder pendant un temps par les soins amoureux, que dans cette oisiveté il abandonna l'administration de l'État aux mains de ses plus fidèles serviteurs, jusqu'à l'époque environ de la disgrâce de Wolsey, cardinal d'York; mais alors il prit un goût tel au gouvernement et au maniement des affaires, que de libéral et généreux il devint avare. Autrefois il n'y avait aucun de ses serviteurs qui ne prît congé de Sa Majesté sans être comblé de dons; aujourd'hui chacun se retire peu satisfait. Il se montre religieux, entend pour l'ordinaire deux messes basses et une grande les jours de fête; il fait beaucoup de bien, soulageant les pauvres, les orphelins, les petites filles et les infirmes; la somme annuelle de ses aumônes s'élève à dix mille ducats, et il paraît aimé de tous. Il est dans la quarantième année de son âge et dans la vingt-deuxième de son règne. »

Mais, malgré ce portrait si flatteur et si peu ressemblant au Henri VIII que le vulgaire connaît (en ayant le tort d'oublier que ce roi, tout répudiateur de femmes qu'il fut [1], n'a pas moins été un politique digne de tenir un juste milieu entre Louis XI et Richelieu pour l'énergie de ses mesures à l'endroit des plus puissants nobles, perturbateurs du royaume), malgré ce portrait si flatteur, dis-je, l'ambassadeur, vers la fin de sa *relazione*, n'a pas manqué à la sagacité qui le distingue ordinairement, en prévoyant le jour encore obscur, mais déjà proche, où Henri VIII se révélerait, sans réserve, le répudiateur de Catherine d'Aragon et l'ennemi déclaré des successeurs de saint Pierre.

« Il me reste, dit-il, à discourir sur les rapports des princes étrangers avec Sa Majesté et à signaler ce qui, selon mon opinion, résultera sans doute du divorce que veut le roi depuis quelque temps. Commençant donc par notre Saint-Père, je dirai que Sa Béatitude est en fort mince considération auprès du roi, s'étant refusée jusqu'à présent à l'autoriser au divorce. Ce divorce, j'en ai la conviction, sera du plus grand préjudice à l'Église de Rome, dont le roi manifeste déjà franchement vouloir s'écarter, et retirer pour le bénéfice de sa couronne les revenus de l'Église dans le royaume : mesure qui enrichirait le roi de plus de six millions à l'année. »

L'ambassadeur auteur de cette *relazione* s'est surtout attaché à instruire les sénateurs des mœurs privées, des institutions secondaires, des habitudes, des ressources générales des divers comtés de l'Angleterre. J'y trouve aussi l'énumération des produits du sol, les qualités même

[1] Il eut six femmes : Catherine d'Aragon, qu'il répudia après vingt ans de mariage et dont il eut Marie Tudor; Anna Boleyn, dame de cour, qu'il fit décapiter pour cause d'adultère : il eut d'elle Élisabeth; Jeanne Seymour, mère d'Édouard VI, morte douze jours après l'accouchement; Anne de Clèves, qu'il répudia peu de mois après son mariage; Catherine Howard, nièce de Norfolk, décapitée, et Catherine Parr.

de la terre, la mention des troupeaux sans nombre dans des prairies et des pâturages admirables :

« Aussi ces peuples possèdent-ils les laines les plus précieuses, dont ils font les étoffes de toutes sortes et de la plus grande finesse...

» Mais, ajoute-t-il, si Dieu parfait et magnanime s'est montré prodigue de tant de bienfaits à leur égard, il ne leur a du moins accordé ni l'olivier ni la vigne. Ils ont l'orge fermentée et la cervoise; ce sont là les boissons du pays, et ils les appellent *bière*, *ale* ou *godale*, selon la bonté ou la force des ingrédients. Pour faire ces boissons, ils prennent des pommes sauvages, les mêlent dans l'eau à des racines et autres choses diverses, puis les font bouillir au point d'en obtenir une liqueur d'une telle force, qu'elle enivre l'homme qui en boit trop comme avec le vin le plus capiteux [1]. »

Quelques lignes consacrées à l'esprit d'étude qui animait les Anglais sont d'un grand éloge pour ce peuple; et il n'est point d'homme de ce pays qui, les lisant, n'ait le droit de se sentir fier d'appartenir à une nation qui a donné lieu à de telles observations, d'autant plus glorieuses qu'elles sont plus anciennes. A quel plus grand éloge de son pays peut prétendre un peuple qui entend un ambassadeur très-désintéressé dire à ses concitoyens :

« Je trouve que ce très-heureux royaume d'Angleterre n'a jamais manqué de bonnes et sages institutions. Il est vrai de dire que pour la prospérité des bonnes études, ces princes si heureusement doués ont créé deux écoles principales, l'une à Cambridge, l'autre à Oxford, où trois mille étudiants reçoivent les leçons constantes des plus excellents maîtres, en toutes sciences et sans aucuns frais, jusqu'à ce qu'ils aient mérité le titre de docteur. De là sont descendus tant d'hommes honorables et éclairés... etc. »

A un genre plus élevé dans ses considérations appartient la *relazione* de Daniele Barbaro : elle était déjà célèbre

[1] *Relazioni. Albèri*, série 1re, t. III, p. 12.

dans les dernières années du seizième siècle, époque où le *Tesoro politico* la publia; mais alors les lecteurs de ce recueil ne la connurent point dans son intégrité, par suite de la transformation qu'elle avait subie dans les mains ou malhabiles ou peu soigneuses de ses éditeurs. Au dix-huitième siècle, l'illustre critique Marco Foscarini lui décerna des éloges particuliers dans sa *Letteratura veneziana* [1]. Élu en 1548, Daniele Barbaro était arrivé à Londres lors de l'avénement au trône d'Édouard VI, prince trop jeune pour jouer encore un autre rôle que celui d'un élégant cavalier, bien fait de sa personne et tout à fait en dehors des préoccupations politiques des ambassadeurs. Le Vénitien, homme d'un esprit rompu aux sciences gouvernementales, ayant donc peu à s'occuper du prince, avait tourné ses habitudes d'observation et étendu ses vues très-larges sur le caractère des institutions du pays. Le début même de son discours annonce que cet orateur sait unir l'expérience d'un politique au raisonnement d'un philosophe :

« Il est certain, dit-il, que quiconque gouverne un État doit particulièrement avoir l'œil sur les trois choses capables d'assurer le bonheur aux peuples, but que doit se proposer tout bon gouvernement. De ces trois choses, si une vient à manquer ou est mal ordonnée, il est impossible que ce ne soit pas au plus grand détriment du peuple. La première est la religion, qui fait être bien avec Dieu, dispensateur de tous biens; la seconde est la justice, qui retient les peuples unis et les maintient dans le respect des supérieurs; la troisième est la force armée (*milizia*) qui garantit au dedans et au dehors contre les fraudes et la violence des ennemis. Je rendrai compte de chacune à Votre Sérénité, selon que je les ai trouvées et ainsi qu'elles ont été instituées dès l'origine dans le royaume d'Angleterre. Aussi, pour

[1] « Ma per copia di fatti ragguardevoli e rivestiti di preziose circostanze, niuna è che vada innanzi alla relazione lasciataci dal famoso Daniel Barbaro intorno all'Inghilterra... » P. 465. Edit. de Padoue, 1752.

être mieux compris, dirai-je brièvement ce qu'est le pays qu'il faut gouverner et avec quelle autorité le gouverne le roi de la Grande-Bretagne. »

C'est ainsi que cet habile observateur en vient à expliquer théologiquement les transformations dans les croyances du pays; il rend compte des principes dogmatiques adoptés, et, pour la première fois, le sénat de Venise est éclairé sur les bases de cette révolution religieuse qui a eu pour résultat l'*anglicane*.

L'administration de la justice, les détails sur les jurys, la composition de l'armée, le tableau de la marine, la position des forteresses, l'ordre d'hérédité dans les familles, sont étudiés avec un soin qui me fait comprendre la justesse de ces paroles de Foscarini : « Très-remarquable est la relation que nous a laissée le fameux Daniele Barbaro sur l'Angleterre : dans le récit, en effet, des coutumes, des lois et des nouvelles affinités, conséquences de la révolution qui s'est opérée dans ce royaume, il a mêlé celui de nombreuses particularités qui nous expliquent les origines et les causes elles-mêmes d'un si grand événement. » Indépendante était la parole de Daniele Barbaro, affranchies de toute servilité étaient ses observations. Nous nous imaginons qu'il n'y avait à Venise aucune liberté de tribune, et que la peur des tourments et des prisons que le Conseil des Dix avait dans la main liait la langue des orateurs au point de la mettre au-dessous d'une allusion généreuse ou d'une remarque profitable! Erreur fort grande, et que je relève ici par une seule phrase du discours de cet ambassadeur. Terminant l'énoncé minutieux des formes de la justice anglaise, Daniele Barbaro, comme s'il eût voulu porter atteinte aux moyens violents alors en usage auprès de tant de tribunaux, dit :

« Cette manière de rendre la justice en matière criminelle

paraît loyale et pleine de garanties pour les Anglais, car ils soutiennent que la torture est une mauvaise chose comme étant toute de violence et de contrainte et faisant souvent avouer au supplicié non-seulement ce qu'il n'a pas commis, mais même ce qu'il n'a point songé à commettre; ils la repoussent aussi comme chose à gâter le corps et compromettant la vie d'un homme qui n'est pas coupable. Les Anglais, en effet, sont de cet avis, qu'il est plus juste de *libérer un malfaiteur* que de *condamner un innocent.* »

La libérale et magnifique institution des parlements, ses avantages contre la force ou le caprice du souverain, ses garanties politiques, ont arrêté principalement l'attention de l'ambassadeur. Il ne se contente pas, comme l'un de ses prédécesseurs, d'en expliquer le mécanisme, il en dit la portée, et passe de là à la description de la cité et de ses patrons, le lord maire et les aldermen. Lisant les pages de ce Vénitien, je me sentais pris d'une involontaire admiration pour la force et la constance de ces institutions britanniques, en songeant que le récit de celui qui en faisait l'éloge remontait à l'année 1551, et qu'aujourd'hui, à l'heure même où j'écris ces lignes, ces institutions sont plus vaillantes et plus florissantes que jamais, et cela malgré tant d'orages survenus, malgré les persécutions de Marie et d'Élisabeth pour des causes contraires, malgré les foudres tombées sur Charles Ier, malgré les effroyables frénésies des dissidences religieuses, malgré le triomphe implacable des Têtes rondes sur les Cavaliers, malgré la dispersion des cendres du Protecteur par le Stuart restauré, malgré les agitations toujours tumultueuses, souvent injustes des *Whigs* et des *Tories,* malgré enfin les intolérances inouïes, viles et stupides d'un Jacques II!

« Ces parlements, dit encore Daniele Barbaro, autant à son honneur qu'à celui de l'assemblée qui l'écoute, ces parlements, Prince Sérénissime, lorsqu'ils sont faits légalement, sont aptes à

apaiser tout tumulte et toute sédition; ils sont utiles et sûrs, comme choses qui sont l'œuvre de l'avis et du consentement de tous, et parce qu'ils font du pouvoir royal et absolu un pouvoir légitime et régulier, devant lequel tout homme est libre[1]. »

Mais si de telles institutions ont prospéré d'une façon si brillante depuis la date reculée où parlait Barbaro, je vois aussi, d'après l'une de ses remarques, que telles autres ne sont pas plus avancées. L'observation suivante doit être d'autant plus piquante pour le gouvernement de la Grande-Bretagne, qu'elle n'est point d'hier, mais de 1551, et qu'elle est aussi juste que fondée. Ayant parlé de l'armée de terre :

« Telle est, dit-il, la discipline militaire des Anglais, à laquelle il importe, pour être complétement ordonnée, que les soldats soient exercés ainsi qu'il convient, *bien avant qu'on en ait besoin : — si avanti il bisogno, fossero i soldati esercitati come si conviene*, — et comme le sont ceux de la mer, qui sans cesse tiennent les côtes à l'abri de toutes incursions flamandes, bretonnes ou écossaises... »

Cette période de l'histoire de la Grande-Bretagne, s'ouvrant avec l'avénement d'Édouard VI et finissant à la mort de la reine Marie, sa sœur du premier lit, est fertile en relations d'ambassadeurs vénitiens. Nous avons en effet les trois, fort complètes, qui ont été prononcées successivement sur ces deux règnes. Daniele Barbaro, parti en 1551, fut remplacé par Giacomo Soranzo, auquel succéda, en 1554, Giovanni Michieli :

« Par ordre de Votre Sérénité et de Vos Illustrissimes Seigneuries, dit Soranzo, j'ai été envoyé comme ambassadeur auprès du Sérénissime roi Édouard VI d'Angleterre; et, après sa mort, j'ai été confirmé dans cette charge auprès de la Sérénissime reine Marie...

[1] *Relaz.*, Daniele Barbaro, t. VIII de la collection et t. II de la série 1re, p. 238.

Dans ce discours, je dirai les qualités de la Sérénissime reine, avec quelles difficultés elle est parvenue au trône, et en même temps je parlerai de ses parents les plus proches. J'exposerai ensuite sa puissance, les forces de terre et de mer, les revenus et les dépenses; je présenterai son mode de gouvernement dans les choses de la religion et dans celles de l'État; enfin, après avoir touché à quelques points de ses rapports de voisinage ou commerciaux avec les princes étrangers, je résilierai mes fonctions, selon le bon plaisir de Vos Seigneuries, et mettrai fin à mon discours[1]. »

Tel est le programme de l'ambassadeur Soranzo; il le remplit avec honneur. Cependant, sans doute en raison du talent éprouvé de son prédécesseur Barbaro et de celui peut-être plus grand encore de son successeur Michieli, sa *relazione* paraît inférieure, si on la compare à ses voisines. A mon sens, elle a une qualité des plus estimables, je veux dire une clarté et une précision qu'on ne saurait trop louer. Les deux passages qui m'ont semblé faire le plus sûr appel à la curiosité sont consacrés, l'un au portrait de la Reine[2], l'autre à celui des Anglais grands seigneurs à cette époque :

« La Sérénissime reine Marie, dite reine d'Angleterre et d'Irlande et protectrice de la foi, naquit le 18 juillet l'an 1515 de l'Incarnation : elle accomplit ainsi, hier, ses trente-neuf ans et six mois. Elle est d'une taille plutôt petite que grande, d'une

[1] Soranzo fit une résidence de trente-quatre mois en Angleterre. J'ai pris copie des plus remarquables de ses dépêches pour ma Collection : elles forment le premier portefeuille de dépêches originales venues d'Angleterre et conservées aux Archives.

[2] Marie Tudor. Sa proclamation eut lieu le 19 juillet 1553 et son entrée à Londres le 3 août, avec mille chevaux. L'ambassadeur vénitien alla au-devant d'elle à dix milles de Londres, avec une pompeuse escorte de cent cinquante cavaliers. Soranzo n'est pas sans donner d'intéressants détails sur la tentative faite par le duc de Northumberland de maintenir la couronne sur la tête de Jeanne Grey, fille aînée du duc de Suffolk, déclarée héritière du trône par Édouard VI. Voyez *Relaz. Alb.*, t. VIII du *Recueil*, p. 37, 38.

carnation blanche, mêlée de rouge, et très-maigre; elle a les yeux gros et gris, les cheveux roux et la figure ronde, avec le nez peut-être un peu bas et large : en somme, si par suite de son âge elle ne commençait un peu à marcher vers son déclin, on pourrait plutôt la dire belle que laide. Elle n'est point d'une forte complexion, et d'autant moins que, depuis quelque temps, elle souffre de douleurs de tête et a de grands maux de cœur : aussi se voit-elle contrainte à beaucoup de soins et à de fréquentes saignées. Sa sobriété est extrême, et son ordinaire est de ne jamais manger avant une ou deux heures de l'après-midi, malgré l'habitude qu'elle a de se lever avec le jour. Ses prières dites et la messe entendue, elle s'occupe d'affaires jusqu'à minuit, voulant donner audience non-seulement à tous ceux de son conseil et converser avec eux de la conduite des affaires, mais encore à quiconque la lui demande... Elle est douée de beaucoup d'intelligence et est plus que passablement instruite dans les lettres latines et particulièrement dans les saintes Écritures; outre sa langue naturelle, elle parle la langue française et l'espagnole; elle comprend parfaitement l'italienne, mais ne la parle pas... Dans les principes de la religion catholique, elle est tellement ferme, que bien que le roi son frère ainsi que le Conseil lui eussent défendu de célébrer la messe selon le rite romain, elle la faisait néanmoins dire en secret, et jamais elle n'a voulu admettre une autre forme de religion. Elle agissait en cela avec une telle ferveur, que plus d'une fois elle ne craignit pas de dire que pour maintenir sa foi elle eût au besoin accepté le martyre, ne mettant ailleurs qu'en Dieu ses espérances. Aussi souvent s'écrie-t-elle : « *In te, Domine, confido, non confundar in æter-* » *num : si Deus est pro nobis, quis contra nos?* » Sa Majesté se délecte beaucoup à jouer du luth et de l'épinette, elle y réussit à merveille; et avant même d'être reine, elle a enseigné cet art à beaucoup de ses demoiselles. Mais par-dessus tout, il lui plaît de se vêtir superbement et de se parer avec pompe. Ses costumes sont de deux sortes : l'un se compose d'un habillement un peu à la mode des hommes, mais très-serré à la taille, avec un vêtement de dessous à queue fort longue; l'autre consiste dans une robe à taille et à manches larges, à revers, selon la mode française. Elle a coutume de le porter dans les grandes solennités, couverte de broderies d'or et d'argent de beaucoup de valeur. Elle est

aussi fort recherchée dans les bijoux dont elle recouvre son chaperon et dans ceux qu'elle porte au cou, et qui retombent en façon de garniture à ses vêtements. Bien que ses ancêtres lui en aient laissé une quantité, n'étaient les difficultés d'argent dans lesquelles elle se trouve, elle en achèterait, sans doute, beaucoup encore. »

L'ambassadeur décrit ensuite le pays même d'Angleterre, ses richesses, son industrie, Londres sa capitale, les comtés, les charges honorifiques, puis il dépeint ainsi les Anglais eux-mêmes :

« Les Anglais, dit-il, sont d'une belle stature et d'une carnation blanche et rouge avec les yeux gris. Ils s'habillent, chacun selon sa condition, à peu près comme partout; le costume des hommes tient beaucoup du costume italien, et celui des femmes suit particulièrement la mode des Françaises. Les nobles sont par nature d'une grande courtoisie, surtout envers les étrangers. C'est le contraire dans le peuple, qui est plein d'orgueil et se montre très-hostile à tout ce qui n'est pas Anglais, persuadé qu'il est que les avantages que tirent les marchands en dehors de son île sont autant de pertes pour lui... Les nobles, sauf ceux qui ont des charges à la cour, ont l'usage de ne point élire résidence dans les villes, mais d'habiter leurs châteaux, où ils font fort grande figure, en raison de l'abondance de leur table et de la quantité de leurs gens. Ils surpassent en cela toutes les nations, et pour prendre un exemple entre autres, je citerai le comte de Pembroke, dont les gens, au nombre de plus de mille, sont tous vêtus à sa livrée. Dans leurs campagnes, ils se livrent aux chasses de toute sorte et à tout ce qui peut leur être de quelque agrément; bref, ils s'y arrangent de manière à faire croire qu'ils n'ont d'autre but que celui de vivre allégrement... Les Anglais ne se plaisent pas beaucoup au métier des armes, n'ayant aucun moyen de s'y exercer, sauf en temps de guerre; la guerre finie, ils oublient manœuvres et discipline. Il faut cependant dire que dans tous les combats ils montrent un grand courage et dans les dangers beaucoup de présence d'esprit, mais *il faut qu'ils soient accompagnés d'un grand nombre de vivres;* et on reconnaît à cela qu'ils ne peuvent résister longtemps à la fatigue. »

Pendant la guerre de Crimée, à peu près chaque jour, les journaux de Londres et de Paris ne nous ont-ils pas énoncé sur les armées anglaises des impressions semblables à celles de l'ambassadeur Soranzo?

Pour son livre *Des événements d'Angleterre, depuis la mort d'Édouard VI jusqu'à l'arrivée de don Philippe d'Espagne dans ce royaume*, l'auteur, Giulio Rovilio Rosso, qui le publia à Ferrare en 1560, se servit, ainsi que lui-même l'a déclaré, de la relation très-étendue de Giovanni Michieli, successeur de Giacomo Soranzo à Londres auprès de la reine Marie. La réputation diplomatique de Michieli, à l'époque où il revint d'Angleterre, s'était déjà répandue parmi les Cours de premier rang, et pendant les vingt années qui suivirent, elle lui valut les missions les plus délicates et les plus difficiles. Mes recherches dans les archives de Venise me l'ont fait rencontrer jusqu'à trois fois différentes ambassadeur en France. Le seizième siècle a vu peu de diplomates plus actifs et plus expérimentés. Sa *relazione*, prononcée en 1557, est peut-être, avec celle de Pietro Priuli, revenu en 1607 d'auprès de Henri IV, la plus étendue et la mieux remplie que l'on connaisse. Celle qui m'occupe ici a cela de particulier qu'en fait de renseignements précieux elle renferme dans la seconde partie, réservée aux personnages de la cour, une analyse ouvragée de main de maître sur la personne et le caractère, incertain encore pour beaucoup, du mari de la reine, du prince époux, qui alors était le fils de l'empereur Charles, ce Don Philippe, depuis Philippe II, monarque à la politique sombre, semeur de haines si formidables et tellement invétérées, qu'aujourd'hui encore l'historien le plus austère et le meilleur maître de soi-même, au nom seul de ce prince, n'éloigne pas sans peine de son esprit une irritation contraire à la sûreté de ses jugements.

Michieli a divisé en trois parties, aussi complètes que distinctes, l'étendue de son rapport : je ne m'arrêterai qu'à la seconde, comme étant la plus curieuse et la plus importante. Trois portraits, ceux de Marie à quarante-trois ans, d'Élisabeth à vingt-deux, et de Philippe d'Espagne à trente, séduisent pleinement l'attention, non-seulement par cette élégance heureuse dans la diction, mais encore par cette extrême habileté, appliquée à l'analyse des sentiments et de l'âme des princes, par cette perspicacité mise à les prévoir qui semblent avoir été, en tous moments de sa carrière diplomatique, les qualités essentielles de Michieli. Je citerai plusieurs fragments de ces portraits, en suivant l'ordre où ils sont placés.

L'ambassadeur expose d'abord les vicissitudes et les difficultés qui ont précédé et entouré l'avénement au trône de Marie Tudor; la contrainte au divorce après vingt ans d'union et la déchéance de sa mère; l'infamie de son père la déshéritant, et, pour comble de honte, la proclamant bâtarde; l'ambition de Northumberland lui opposant, à la mort d'Édouard VI, l'infortunée Jeanne Grey; puis après l'avoir ainsi suivie, pendant tant de troubles et d'agitations, la montrant enfin sur le trône, il change de ton, de style et de manière, voulant ainsi la représenter au physique. Déjà nous avons vu cette reine, il y a trois ans, sous Soranzo; la voici maintenant, trois ans après, sous Michieli, dans sa quarante-troisième année :

« La reine Marie est une femme de petite stature, qui, bien que petite, n'a cependant aucun défaut dans sa personne, non plus que dans aucun de ses membres. Maigre et délicate, elle ne ressemble en rien à son père, qui était grand et gros, non plus qu'à sa mère, qui, sans être grande, était pourtant assez grosse et bien prise de face, ainsi que le montrent l'air et les traits qu'elle a dans ses portraits. Au temps de sa jeunesse, on tenait la reine pour plus que passablement belle, — *più che*

mediocremente bella; — maintenant quelques rides, fruit plutôt des tourments que des années, qui la font croire un peu plus vieille qu'elle n'est, lui donnent une apparence sévère. Elle a les regards si vifs, qu'ils inspirent non-seulement le respect, mais même la crainte à celui sur lequel elle les porte, et cela, malgré la myopie de sa vue; car elle ne peut lire ni discerner un objet sans approcher le livre ou la chose de ses yeux. Elle a la voix forte et presque aussi haute que celle d'un homme, au point que lorsqu'elle parle, on l'entend toujours d'un peu loin. Mais d'autant qu'aujourd'hui on peut lui enlever avec justice quelques avantages physiques, du moins peut-on dire, sans adulation, qu'elle en a acquis beaucoup d'intellectuels : outre le bonheur, en effet, et la facilité d'esprit qu'elle met à tout comprendre..., elle est d'une instruction très-étendue et supérieure à celle de son sexe. Sur les cinq langues qu'elle comprend, elle en parle quatre. Elle entend parfaitement l'italienne, mais elle n'ose la parler, bien qu'elle s'exprime en latin de manière à remplir tout le monde d'étonnement par les réponses qu'elle donne et les propositions qu'elle soutient. Elle s'entend fort bien aux travaux des femmes, tels qu'ouvrages à l'aiguille et broderies de tout genre; très-habile aussi à la musique, particulièrement au jeu du luth et du clavecin, et dans une telle perfection, que lorsqu'elle en jouait — maintenant elle en joue beaucoup moins — elle étonnait les meilleurs maîtres par la dextérité de ses mains et par la manière de son jeu. »

Michieli aborde ensuite la délicate question des qualités morales : commençant par les mauvaises, il montre Marie Tudor « souvent emportée et dédaigneuse comme beaucoup de femmes, plus mesquine et plus resserrée aussi que large et libérale, comme il conviendrait à une reine. » Mais, en revanche, sous quelques autres points de vue, il la dit sans égale; dans l'adversité, jamais faible; en face du danger, jamais pusillanime. Rappelant les paroles de son premier ministre, le fameux cardinal Polo, il met très-haut l'énergie de sa foi, assurant que pour ce qui est du triomphe de ses croyances elle était d'une complexion à

ne point reculer devant les rigueurs du martyre. Mais, en réalité, femme peu heureuse, pensive, mélancolique et agitée tout ensemble. Michieli explique très-curieusement les intimes douleurs physiques et morales de cette femme, qui, après tout, fut une reine de plus à ajouter sur la liste déjà si nombreuse des êtres à la vaine recherche de cet absolu, composé de bonheur et de joie réels. Expliquant le degré de confiance qu'elle a dans son premier ministre le cardinal Polo, pour le soin et le gouvernement du royaume, il dit :

« Elle pourrait donc vivre l'esprit en repos et tranquille sur toutes choses, si elle n'avait point à redouter les préoccupations publiques et les douleurs intimes qui la jettent souvent dans les mélancolies les plus grandes, et cela d'autant plus qu'elle a beaucoup à souffrir d'un engorgement de l'organe utérin qui entraîne après lui la suppression du flux mensuel, accident auquel elle est souvent sujette depuis de longues années et auquel il ne suffit point de remédier en en facilitant l'écoulement, mais qui nécessite encore des saignées fréquentes, tantôt à un pied, tantôt à un autre. De là cette pâleur et cet épuisement continuels. Un de ses plus vifs chagrins est de voir les vains résultats de son mariage et par conséquent le péril où seront de nouveau le rétablissement de la religion catholique et l'obéissance au saint-siége qu'elle avait relevés avec tant de zèle et d'ardeur... »

Mais le portrait de cette reine maladive, femme un jour emportée, un autre jour abattue, atteint à des réalités plus sombres encore, lorsque l'ambassadeur, mentionnant les factions politiques du royaume, représente la souveraine en proie aux tortures morales que lui cause la conscience de la haine qu'elle a inspirée à ses peuples par la dure persévérance de ses persécutions religieuses :

« Elle s'afflige encore des soulèvements, des conjurations et des embûches que chaque jour elle voit se former et se tendre contre elle, au dedans et au dehors du royaume. Bien que jusqu'à pré-

sent il n'en soit point résulté de grand malheur pour elle, néanmoins, comme en de telles vicissitudes il faut infliger des châtiments, avec la faute et le soupçon pour guides, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et qu'il faut sévir dans la propriété et dans l'existence, elle n'ignore pas que de semblables nécessités ne font qu'accroître et la haine et l'indignation, car elle sait que de toute part les causes qui ont déterminé les conjurés à agir étant des causes de religion ou ayant pour but celui de chasser les étrangers qui, en leur qualité d'Espagnols, sont honnis de tous, non-seulement elles sont excusées, mais que même elles sont tacitement approuvées. »

Là ne s'arrête pas dans la bouche de l'ambassadeur cette anatomie des chagrins de la reine. Je ne puis citer toutes les pages qu'il y consacre; il révèle encore à ses auditeurs étonnés deux autres tourments d'âme provenant de sources plus intimes, telles que l'absence du roi Philippe, son mari, dont elle est amoureuse, et la présence de la princesse Élisabeth, sa sœur d'un autre lit, fille de la seconde femme de Henri, souvenir trop vivant de la favorite pour laquelle fut exigé le divorce de la vertueuse Catherine d'Aragon.

Ainsi amené, le nom d'Élisabeth (plus tard grande et puissante reine) sert de transition à l'orateur pour peindre sa personne; et le sénat vénitien dut prêter à ce passage du discours de l'ambassadeur une attention d'autant plus grande que, pour la première fois, le portrait de cette princesse lui était présenté :

« Elle naquit, dit-il, en 1533, au mois de septembre; elle vient donc d'atteindre à ses vingt-trois ans. Cette jeune fille est tenue pour être non moins belle d'esprit que de corps, bien que réellement on la puisse dire plus gracieuse que jolie, quant à la figure. Elle est grande et bien faite, d'une fort belle peau, bien qu'olivâtre; elle a de beaux yeux, mais par-dessus tout une belle main; et, pour le dire en passant, elle fait profession de l'avoir belle. Elle est d'un esprit et d'une pénétration surprenants, et

SIGNATURE D'ELISABETH REINE D'ANGLETERRE

D'après une lettre autographe à la Reine Mère CATHERINE DE MEDICIS

(Sans date.)

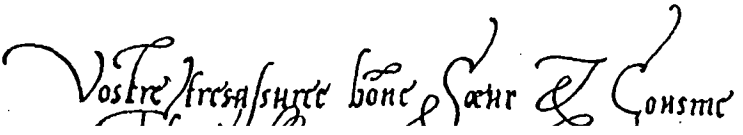

SIGNATURE DE MARIE TUDOR REINE D'ANGLETERRE

D'après une lettre autographe à l'Empereur CHARLES QUINT. (De Richemont, Aout 1557.)

Tirées du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

elle en a bien su donner des preuves par la direction qu'elle a prise alors qu'elle était en butte aux soupçons et aux dangers dans lesquels elle s'est trouvée. Elle surpasse encore la reine dans la connaissance des langues; outre la langue latine, en effet, elle sait passablement la langue grecque; elle parle aussi l'italienne, — ce que ne fait pas la reine; — et cette langue lui plaît tellement, qu'avec les Italiens elle met son amour-propre à n'en pas vouloir parler d'autre. Elle est hautaine et altière; et bien qu'elle se sache née d'une favorite, cependant elle ne s'estime pas moins que ne le fait la reine et ne se tient pas pour moins légitime. Elle allègue en sa faveur que sa mère ne voulait pas se donner au roi, sinon par voie de mariage, avec l'autorité de l'Église et l'assistance du primat du royaume, que si elle a été trompée, elle a du moins agi comme sujette de bonne foi, que par cela même rien ne pouvait avoir porté préjudice ni au mariage de sa mère ni à sa naissance, puisqu'elle était née sous la sauvegarde de cette même bonne foi; qu'en admettant même qu'elle fût bâtarde, elle se sentait fière et glorieuse de son père, auquel on dit qu'elle ressemble davantage, et que pour cela elle lui fut chère et fut élevée par lui comme le fut la reine; que, par le testament, le roi la bénéficia d'une part égale à la reine, l'une et l'autre ayant eu ce droit à trente mille écus de dotation annuelle; qu'enfin, et comme raison dominant toutes les autres, elle était désignée comme devant succéder au trône dans le cas où la reine n'aurait pas d'héritier. »

D'Élisabeth, l'ambassadeur passe au roi Philippe, prince époux de la reine. Il le montre l'image vivante et le vrai portrait de l'Empereur son père : la même carnation, la même physionomie, les mêmes traits, avec cette bouche et ces lèvres pendantes, dont l'une, beaucoup plus forte que l'autre, est restée le signe caractéristique de sa maison; un peu plus petit de taille que l'Empereur, mais du reste bien fait de sa personne, ainsi qu'on l'a pu voir tant de fois dans les tournois, en armes ou sans armes, à pied ou à cheval. Michieli s'étend longuement sur ses habitudes; mais au moment où il se dispose à le peindre au moral et

à fouiller son âme; il estime qu'il ne l'a point encore assez vu à l'œuvre, et que ce prince n'a pas encore été assez son propre maître pour qu'on puisse former sur lui un jugement bien profond.

La justesse des réflexions avec laquelle il explique son hésitation à peindre ce prince est des plus remarquables, et je tiens à reproduire ses propres paroles, car, à combien d'hommes, dans l'histoire, ne pourrait-on pas les appliquer? Philippe est à peine entré dans la période active de l'art de gouverner; cette science politique..., la possède-t-il instinctivement et naturellement, ou se révélera-t-elle selon les circonstances?... Le hasard des temps et l'imprévu des événements qui d'une heure à l'autre peuvent surgir dans le monde, ne suffisent-ils pas pour changer les dispositions naturelles et les qualités instinctives d'un prince?...

« Et vraiment, dit-il, pour ne pas chercher de preuves ailleurs que chez les siens, l'Empereur son père ne s'est-il pas manifesté difficilement? Chacun, ou au moins le plus grand nombre de ses sujets, ne l'avait-il pas tenu pour un esprit stupide et pour un cœur engourdi; et ne peut-on pas dire que ce fut d'un trait et soudainement qu'il se réveilla et se montra aussi vif, aussi entreprenant, aussi intrépide que le sait mieux que moi encore Votre Sérénité? Il arrive souvent que certaines natures tardives et lentes et certains esprits calmes et pour ainsi dire paresseux, se trouvant tout à coup stimulés, se ressentent capables d'une vigueur inconnue, et se révèlent sous un jour contraire à celui de la veille, surtout si l'occasion leur ménage quelque événement prospère, dans lequel ils prennent courage, et qui les rend ardents, impatients et terribles. »

Nous verrons, par l'examen du livre de l'honorable M. Gachard (Relations sur Charles-Quint et Philippe II), comment, selon l'opinion d'un autre ambassadeur de Venise qui connut beaucoup le roi et fit une étude profonde de ses sentiments et de ses actions, comment, dis-je,

le roi s'était montré et révélé en 1559, quatre ans après l'énoncé des paroles de Michieli [1].

J'arrête ici l'examen analytique des *relazioni* sur l'Angleterre, appartenant à la première série du recueil dû aux efforts de M. Albèri. Il est regrettable que la cour d'Élisabeth n'ait point eu d'ambassadeur de Venise comme la cour de Marie Tudor en avait eu : plus grand est le mérite des souverains, plus importants sont les écrits qui les concernent. Mais déjà l'homme expérimenté aux choses de l'histoire a pu reconnaître, par ces quelques fragments, combien la connaissance et la familiarité de ces documents sont nécessaires à ceux qui traitent de la personne et des actes des princes. Pour en bien écrire, il faut les avoir vus et observés; et nulle part nous ne les trouverons plus ressemblants au physique et au moral que dans de semblables écrits.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Relations sur les cours et États d'Italie, Rome exceptée. — Marco Foscari et Antonio Surian, ambassadeurs à Florence, 1529-1530. — Le Secrétaire et Résident Vincenzo Fedeli. — Sa relation sur la Toscane au temps de Cosme Ier de Médicis. — Portrait de Cosme au physique et au moral. — Son goût pour les arts. — Ses habitudes. — L'emploi de son temps. — Lorenzo Priuli, ambassadeur à François de Médicis, fils de Cosme. — Détails singuliers sur les occupations de ce prince. — Son goût pour l'alchimie. — Hieronimo Lippomano, ambassadeur à Naples pendant le séjour de Don Juan d'Autriche, 1575. — Portrait en pied de Don Juan. — Le duché de Milan en 1520 sous la domination française. — Relation du secrétaire Gianjacopo Caroldo. — Jean-Jacques Trivulce. — Monseigneur de Lautrec. — Les compagnies des gens d'armes et les villes qu'elles occupent. — Milan et Guelfes et Gibelins. — Énumération des *relazioni* connues sur les États italiens par ordre de lieu et de date.

Le cadre de la seconde série de la collection florentine embrasse les États d'Italie; cette série comprend cinq

[1] Cette *relazione* de Giovanni Michieli mériterait d'être traduite et d'être étudiée tout spécialement. Je la recommande entre toutes.

volumes, dont deux réservés exclusivement à Rome et aux souverains pontifes. C'est un vaste ensemble, un tableau plein de mouvement; je vois le grand-duché de Florence, le duché de Savoie, l'État de Milan, le duché d'Urbin, le duché de Mantoue, la vice-royauté de Naples, le duché de Ferrare, la république de Gênes, le pays de Sicile.

Un sentiment de curiosité particulière s'attache à cette série, je veux dire celui de voir l'Italie jugée politiquement dans la personne de ses princes et selon la nature de ses divisions par des Italiens qui eux-mêmes formaient un État exclusivement séparé des autres par les formes de gouvernement et d'administration. J'ai hâte de le dire, je n'ai reconnu ni l'expression de la haine ni celle de l'amertume dans ces jugements formés par des Italiens sur d'autres Italiens. L'occasion de tels discours dans les grandes assemblées offrait cependant une occasion bien favorable pour exposer des haines politiques et les commenter à loisir! En ces cérémonies éloquentes, n'étaient-ce pas des Vénitiens, des Italiens de Venise, qui présentaient à Venise elle-même leurs jugements et leurs impressions sur les gouvernements de Ferrare, de Florence, de Mantoue ou de Savoie, Italiens comme eux? Que les hommes qui aiment à se rendre compte des choses par eux-mêmes lisent avec l'attention qu'elles méritent les *relazioni* sur la Toscane et sur la Savoie, ils admireront au contraire l'habileté avec laquelle le Vénitien savait non-seulement redire, mais apprécier les bonnes institutions qu'il avait trouvées florissantes. Ce que Florence avait de bien et de louable, l'ambassadeur de Venise savait le dire à Venise, et ainsi des autres; mais il savait dire aussi les abus, car en tout et partout, la balance de ses observations était égale. Assurément on rencontre à telle page ou à telle

autre un trait piquant, une allusion qui n'est pas toujours galante, souvent même une observation dure, mais qu'est-ce à dire? Et d'ailleurs, quelle distance n'y a-t-il pas entre ces libertés d'élocution et les formules outrageantes et amères dont on a trop souvent cherché des preuves de peu de valeur?

Les deux volumes qui dans cette série sont faits pour mériter l'attention la plus élevée, sont incontestablement ceux qui sont consacrés aux *relazioni* de la cour de Rome. De l'avis des hommes qui dans l'histoire font autorité par la sagesse de leurs appréciations et par la hauteur de leur savoir, il n'est sorti d'aucune plume des contemporains de la papauté pendant le seizième siècle des pages plus capables de nous représenter avec une semblable exactitude les figures papales des successeurs de saint Pierre et celles de tous les princes de l'Église, au nombre desquels, s'il y eut peu de saints, il y eut du moins beaucoup de beaux esprits fort politiques : aussi ai-je cru devoir consacrer aux relations de Rome un chapitre spécial. Là encore et surtout les amateurs des portraits retracés magistralement les reconnaîtront pour avoir été faits *ad vivum*, selon l'expression consacrée chez les anciens maîtres graveurs. Toutefois, sans entrer dans des détails qui, si nous devions suivre chaque ambassadeur ou résident aux cours d'Urbin, de Florence ou de Mantoue, et autres cours italiennes, nous entraîneraient au delà des limites que nous nous sommes imposées, il importe cependant qu'avant de monter au Vatican et d'y regarder le saint-père avec les yeux du Vénitien, nous signalions les textes qui, parmi ces *relazioni* des pays d'Italie, peuvent être considérés comme les sources les plus sûres et les plus intéressantes à connaître.

Dans mon choix, je mets l'État de Florence et celui

d'Urbin avant les autres, tous les deux ayant donné lieu à l'envoi d'ambassadeurs ou de résidents d'un mérite et d'une considération exceptionnels.

L'État dont Florence était la brillante et séduisante capitale compte cinq relations; Marco Foscari et Antonio Suriano le décrivent pendant cette mouvante période qui suivit le troisième départ et précéda le troisième retour de la maison de Médicis; c'était le temps des factions plus nombreuses encore qu'au temps où le moine Savonarole enflammait les esprits par cette brûlante éloquence qui le rapprochait des anciens prophètes. Le but diplomatique de Marco Foscari avait été de soutenir à Florence la ligue italienne qui s'était formée contre l'empereur Charles. Arrivé en 1527, il assista aux premiers troubles, vit la fuite des Médicis et assista aux assemblées populaires. Il décrit les divisions intestines, les ressources, les métiers et les mœurs politiques de ce peuple fameux dans les menées italiennes. Sur cette époque éphémère de la république florentine, le recueil des *relazioni* nous fournit des textes qui ont ce rare avantage de se bien coordonner et de se suivre de manière à ne pas laisser suspendus ou interrompus des récits importants. A Marco Foscari, si vigilant et si actif dans les affaires qui surgirent, succéda Antonio Suriano; il partit en 1529, laissant pour successeur Capello, de qui nous avons sinon la relation, du moins les dépêches[1]. La *relazione* de Foscari est recommandable par le tableau de l'agitation de Florence dans ces grands instants qui sont des mutations dans la vie des peuples; on y sent l'homme mêlé aux événements, l'acteur, l'observateur, l'esprit expérimenté. Suriano est

[1] Lettere alla repubblica di Venezia del cav. Carlo Capello, ambasciatore di quella presso la repubblica fiorentina, 1529-1530, che fu l'anno dell' assedio di Firenze. *Raccolta Alberi*, série 2e, t. Ier, p. 99 à 319.

moins politique et moins lettré, mais il énumère comme un statisticien, et par lui vous avez sous les yeux l'administration avec toutes ses branches; aussi est-ce dans son rapport que les finances de l'époque sont le mieux exposées. Capello est un chroniqueur; il écrit au jour le jour les faits et les choses; sa dernière lettre, en date du 13 août 1530, précéda de peu la crise républicaine, le 5 juillet de l'année suivante ayant été le jour où Alexandre de Médicis, prince odieux s'il en fut, revit s'ouvrir les portes de Florence et celles du palais où sa famille avait établi son pouvoir. Nous n'avons pas de *relazione* spéciale à ce règne mauvais, mais une des plus intéressantes sur la Florence du temps de Cosme Ier, tardive il est vrai, puisqu'elle est de 1561 et que ce Cosme avait été élevé à la puissance en 1537, est la *relazione* du secrétaire Vincenzo Fedeli.

Fedeli n'était pas un ambassadeur, il n'était qu'un résident, par conséquent de l'ordre des secrétaires et non des patriciens; mais cette classe de citoyens de Venise, qui avait aussi accès aux affaires, compta des esprits et des caractères où la capacité, le sentiment du devoir, la qualité pratique se rencontraient souvent. Fedeli fut envoyé à Florence à l'occasion de la cession de Sienne au gouvernement de Cosme Ier par le traité de Cateau-Cambrésis, conclu entre l'Espagne et la France en 1559.

Cosme « fut la tige de cette seconde famille des Médicis dont le gouvernement, tantôt médiocre, tantôt détestable, pesa sur la Toscane pendant deux siècles [1] ». Il se rapprochait le plus, par ses goûts et ses instincts, de ce grand Cosme auquel l'histoire a donné le grand titre de *Pater patriæ;* l'assassinat de son prédécesseur par son con-

[1] Cesare Balbo. Trad. Amigues, p. 33, t. II.

fident Lorenzino, dont l'action est si connue, le mit sur le trône d'une manière et dans des circonstances inattendues. Éloigné du pouvoir, peu en faveur auprès du duc Alexandre, son parent, ne fréquentant pas la cour, mais se tenant sans cesse dans sa villa, livré aux divertissements de la chasse à l'oiseau ou de la pêche, ne pensant à nulle grandeur, demeurant sous la tutelle de sa mère, Marie, fille de Jacopo Salviati, nièce de Léon X et veuve du grand condottiere Jean de Médicis des Bandes noires; il fut, par un soubresaut de la fortune, appelé au principat : « Et si Alexandre, son prédécesseur, dit Fedeli, fut fait duc par la guerre et par la force, tout au contraire Cosme fut fait prince par inspiration, pacifiquement et tranquillement, et comme David, qui du milieu de ses troupeaux, par la volonté de Dieu, fut appelé à régner, ainsi Cosme, du milieu des campagnes où il chassait à l'oiseau et péchait, fut appelé au trône, et aujourd'hui on dit à Florence que ce jeune homme assurément chassait alors des aigles et des gerfauts, et qu'il pêchait des baleines et des monstres marins, puisque maintenant on voit qu'il a en son pouvoir des oiseaux si grands et des poissons si gros [1]. »

Cosme a eu le mérite d'avoir dispersé les factions; son long règne et son immuable force de volonté lui facilitèrent cette œuvre âpre et dure. Il gouvernait avec rigueur mais avec justice. « Il veut la paix et l'union parmi les citoyens, dit le Vénitien; on ne voit plus d'agitations à Florence. Il ne veut pas qu'il soit question de haines, d'injures, d'hostilités et de vengeances, non plus qu'il y ait des guelfes et des gibelins et des partis acharnés, » comme au temps de la République, où on avait à entendre les

[1] Allusion populaire à sa puissance si bien établie par cette récente acquisition de l'État de Sienne.

panciatici, les *cancellieri*, les *piagnoni*, les *arrabbiati*, les *palleschi*, les *bigi* et les *adirati*[1]. Cosme était homme d'État, organisateur, sachant administrer, apte à tout. Regardons son portrait par le résident vénitien, dont la sagacité lui a consacré plus d'une page :

« Ce prince est à la fleur de l'âge, il a quarante-deux ans, il est d'une complexion très-robuste (*molto gagliarda*). A le voir, il paraît fort gracieux, mais lorsqu'il le veut, il se rend terrible; aux travaux et aux exercices il est infatigable, et se divertit surtout aux choses qui exigent l'agilité, la force et l'adresse, tellement, que pour enlever les poids, pour manœuvrer les armes, pour triompher aux tournois, pour jouer à la paume, pour sa dextérité à la chasse, il n'a point de vainqueur, et dans le cours de ces divertissements où il se plaît tant, à la pêche, à la nage, il se dépouille de toute autorité et de toutes les marques de sa dignité, plaisantant avec sa suite et son entourage très-familièrement, et il veut que tous les siens prennent aussi cette assurance sans lui réserver le moindre égard.... Mais en dehors de ces exercices et de ces divertissements, il ne reconnaît personne, non plus que s'il ne l'avait jamais vu ou connu, et il n'en est pas un qui oserait lui faire le moindre signe de familiarité, et il retrouve aussitôt sa sévérité ordinaire[2]....

» Ce prince possède un esprit très-vivace, très-prompt et fort approprié à toutes choses. Il est doué d'une mémoire des plus profondes, car (bien qu'il ait des rapports sur les revenus, les dépenses, les munitions et les compagnies) il se rappelle de tout et raisonne de ses intérêts intimement et promptement avec ses ministres.... Il connaît tout le monde et appelle chacun par son nom, et s'il voit une figure nouvelle, il veut savoir qui elle est, et il ne l'oublie plus....

[1] Tous ces noms singuliers désignaient les factions trop variées, les partis trop nombreux qui agitaient Florence depuis longtemps. Voyez la *relazione* si précise d'Antonio Suriano, à son retour de Florence en 1529; Suriano les définit toutes. *Raccolta Alberi*, série 2e, t. V, p. 412.

[2] Le Vénitien ajoute à ce propos un proverbe qu'on disait à Florence et qui, en raison du jeu de mots qu'il renferme, n'est pas traduisible : « Talmente che è fatto un proverbio nella città, *che il duca si disduca e s'induca quando vuol*, e perchè se fa privato e principe a sua posta.

» Dans les choses du gouvernement, il a un jugement solide, et ne change jamais; dans les affaires d'État, il est résolu; dans celles de la guerre, plein de bon conseil et de valeur; dans les entreprises qu'il a conçues lui-même, il s'est fait connaître pour osé et courageux; si ce prince eût été soldat par nature comme l'était Jean de Médicis, son père, ce grand et fameux capitaine, il en serait résulté les plus grandes choses; mais il a tant réussi et tant obtenu avec la paix, qu'il ne pense qu'à la maintenir.

» Ce prince aime et estime les hommes d'art et d'habileté (*i virtuosi*) dans toutes les professions, et se plaît à toutes les branches des études; il aime la sculpture et la peinture, et dans l'une et l'autre il fait continuellement travailler des artistes excellents.... Il recherche les bijoux, les statues, les médailles anciennes, et il a un si grand nombre de ces objets d'antiquité, que c'est à vous surprendre : de toutes ces choses, il en fait le plus grand cas, dépense beaucoup pour elles, et il en laissera un souvenir impérissable. Il fait écrire en langue toscane et latine l'histoire de son temps, et ordonne aussi que les commentaires de sa vie soient écrits dans l'une et l'autre langue par des hommes supérieurs; de manière que par la peinture, par la sculpture, par la gravure et par les écrits, qui sont si durables, il laissera de lui, mort, une gloire éternelle, après avoir eu, vivant, le bonheur et la fortune. Le Seigneur Dieu le voudra sans doute conduire au terme de son existence avec la même somme de bonheur, puisque ce prince a, comme on le dit, la même étoile qu'Octave-Auguste et que Charles-Quint, Empereur[1].

» De même que Cosme de Médicis est grand dans le mode de gouverner et de conduire l'État, ainsi l'était-il dans celui de manifester sa grandeur en toutes choses; mais depuis quelque temps il s'est transformé, et fait preuve de vivre plus retiré. Dans son intérieur, il ne vit vraiment pas en prince, avec ces marques exquises de grandeur dont usent d'autres princes, mais il vit comme un père de famille tout-puissant, il mange en compagnie de sa femme et de ses fils; sa table est modestement servie, ses enfants n'ont ni table ni dépenses à part, comme cela a lieu dans les autres cours; ainsi, dans l'aller et le promener, soit par

[1] Singulière preuve du crédit qu'avaient alors les croyances astrologiques.

la ville, soit à la campagne, où va le duc vont aussi la femme et les fils et toute la maison, avec une garde toujours aux côtés composée d'une compagnie d'Allemands, d'une de chevau-légers et de cent arquebusiers, et lui, il se tient toujours armé, avec ses gantelets, sa cotte de mailles, son épée et son poignard, au milieu de la nombreuse cour qui le suit; et où va sa personne vont ses capitaines pensionnés et stipendiés, qui ne sont jamais moins de six cents, et qui, à un seul son de trompe, se mettent en mouvement, et tout est disposé et prévu avec tant de commodité, que les mules et les chariots, qui sont sans nombre, sont instantanément prêts à suivre.... »

Fedeli n'oublie aucun des traits qui contribuent à animer la statue du Médicis; il nous montre ce prince dans toutes ses créations, dans ses institutions, dans ses goûts, jusque dans cette officine où il demandait aux herbes rares et aux simples leurs secrets, comme aux alambics leur secours pour tromper la nature en inventant des métaux. Il nous dit aussi l'emploi d'une journée de Cosme Ier, cet homme qui positivement s'était composé un rôle de souverain tout à fait personnel, ainsi que le doit faire tout prince qui veut être, par ses actes plutôt que par son droit, le soleil de son peuple, et ne connaît d'autre vouloir que le sien, ayant conscience de sa force. Cosme, issu des principes de Machiavel, savait le besoin d'un tel rôle, fait pour étonner les masses, toujours si faciles à se laisser séduire par les dehors habiles d'un prestige qui, s'il est artificiel, n'en est pas moins puissant. Ne voyez-vous point un rôle dans le jeu de cet homme, qui, familier et privé dans ses plaisirs, ne connaît plus âme vivante dans ses travaux et ses études, n'a plus de sourires, procède par coups d'étonnement, marche le poignard au flanc, les mailles à la poitrine, étudie la chimie et l'alchimie, se montre constamment prince, homme et philosophe tour à tour?

« Le matin, on dit qu'après l'expédition des affaires criminelles, le secrétaire des choses d'État se présente; le duc ouvre lui-même les lettres, il les lit le premier et écrit beaucoup de sa propre main, surtout au roi Philippe et au pape. Ses communications ou lettres secrètes sont tenues dans une cassette couverte en velours vert; lui seul en a la clef, et toujours elle le suit dans ses déplacements. Après avoir expédié ses affaires, il donne audience aux ambassadeurs, aux nonces et autres personnes importantes.... Il mange tard, fort sobrement, se repose un peu, et expédie ensuite les suppliques de grâce et de justice, et s'il lui arrive de rencontrer certaines matières douteuses pour lesquelles il lui semble bon d'avoir le conseil des hommes de valeur et de science qui lui sont dévoués, il ne les fait pas appeler, mais il envoie sous pli cacheté à qui bon lui semble la question sur laquelle il veut des avis; ceux-ci lui répondent sous pli cacheté aussi, et les résolutions sont ensuite à sa volonté. Aussi ne dit-on jamais : « *le Conseil* a résolu, mais *le Duc* a délibéré que telle chose.... »

Dans la *relazione* de ce secrétaire intelligent et fort habile négociateur, comme le prouvent ses dépêches et divers autres écrits, deux passages m'ont frappé qui, réunis, forment un contraste assez émouvant : l'un met bien haut la prédestination de la maison de Médicis; l'autre, tout en n'ôtant rien à la puissance de Cosme, montre que par ses procédés cette puissance toute personnelle n'avait d'autre base que le vouloir incertain de la fortune, et Fedeli, en fils d'un État qui, tout aristocratique qu'il fût, n'avait pas moins la forme d'une république, Fedeli représente curieusement cette chance de l'instabilité du Médicis. Je citerai donc ces deux passages frappants par leur contraste :

« Et maintenant, s'écrie-t-il après cette période où il a considéré l'état de prospérité dans lequel Florence est revenue depuis le commencement de ce long règne, que dire de plus, qu'ajouterai-je à ces grandes choses, sinon que cette maison des Médicis

a été une maison prédestinée (*una casa fatale*)? Et le grand Cosme l'ancien, homme de tant de valeur et de pouvoir, ce simple citoyen qui obtint la première charge civile dans l'État et fit de si grandes choses autant par ses richesses que par sa prudence et son talent, ne semblait-il pas, ce sage vieillard (*questo saputo vecchio*), avoir prévu que de sa famille devraient surgir tant de cardinaux, de papes, de ducs, de princes et de reines, lorsque avec tant de munificence il se fatiguait à élever des palais et à préparer des résidences royales au prince absolu qui à la longue devait être l'issu de sa race, ne plus gouverner comme un citoyen mais comme un roi, et devenir ce que maintenant nous le voyons, c'est-à-dire Cosme, duc de Florence et de Sienne. »

Mais si Fedeli a commenté la vie et les actes de Cosme d'abord par l'éloge pour la paix qu'il a rétablie, pour les factions dont il a apaisé les rumeurs, que dit-il après avoir exposé ses fautes?

« ..... Mais il s'est trop promptement révélé, et chacun verra de plus en plus à l'avenir comment au fond des choses la seule crainte qu'il a pour lui-même se cache et se dissimule. Ne voit-il pas et ne sait-il pas clairement que si sa bonne fortune tournait un seul instant, il ne serait plus ce prince si sage, si prudent et habile, comme il s'est annoncé, mais qu'il deviendrait comme aucun des autres? Bien qu'en effet il soit homme doué de toutes les qualités et de tous les talents, il n'est pas moins, en fin de compte, tout bonnement un homme : l'engouement des peuples et les applaudissements, compagnons et serviteurs des succès, voilà ce qui des hommes fait des dieux. Aussi voit-on avec quelle industrie, avec quelle peine, avec quelle patience le duc de Florence procède pour se conserver sa puissance, et comme toutes les choses sentent la contrainte, et sont tellement exposées à des dangers manifestes, que c'est seulement par la rigueur et par la terreur, par l'épouvante, qu'il se tient sur pied; qu'au moindre petit trouble toutes les choses changeraient de forme, et non-seulement les peuples, mais les pierres se remueraient, et ses plus chers et ses plus intimes courtisans lui manqueraient.

» Ces choses, ainsi que tant d'autres que j'ai dites, j'ai voulu

les exposer afin qu'on voie bien quelle est la puissance de ce prince, en quoi elle consiste, comment elle peut s'arrêter et d'où peut venir le trouble, réserve faite cependant des dispositions de la Providence, le meilleur et le plus sage directeur de toutes choses. »

L'ambassadeur *Priuli* a complété ce portrait[1] par la *relazione* qu'il a prononcée en 1566, au retour de son ambassade extraordinaire à Florence, occasionnée par la cérémonie des noces du fils aîné de Cosme avec Jeanne d'Autriche, ce mariage d'où plus tard nous est venue Marie de Médicis. Cosme n'attendit pas les revers : par un acte d'une prudence singulière et par une de ces inspirations qui, toutes désintéressées qu'elles soient à la surface, n'en couvrent pas moins des ambitions vigoureuses au fond, Cosme renonça à son titre en faveur de François, son fils; mais s'il n'eut plus le pouvoir nominal, il conserva et retint celui de fait. Il mourut en 1576. La *relazione* d'Andrea Gussoni, ambassadeur vénitien à cette époque, chargé du double office de condoléance et de compliment auprès du duc François, nous donne quelques détails sur les occupations de ce prince que je ne saurais négliger, se rapportant aux arts et à l'industrie qui ont caractérisé cette période des annales florentines. Les documents sur les arts n'offrent-ils pas toujours, si simples qu'ils soient, une sorte d'attrait particulier dont on ne saurait se défendre? Pour ma part, je me sens toujours disposé non-seulement à les recueillir, mais à aller à leur rencontre.

Le duc François, fils de Cosme, père de Marie de Médicis en premier lit, héros princier dans l'aventure roma-

[1] Cosme, devenu veuf, fut aussi dissolu qu'il avait été exemplaire et réservé pendant la vie de sa femme. Voyez la *relazione* d'Andrea Gussoni, 1576.

nesque de cette fameuse Bianca Capello, Vénitienne qui avait fui ses lagunes et sa République pour cause de péché d'amour, ressembla bien peu à celui de qui il tenait et la vie et la puissance. Autant Cosme était homme d'État, autant il avait été capable d'appliquer à sa convenance des principes de Machiavel aussi vigoureux et osés que celui-ci : « Il est donc de nécessité absolue que le prince qui veut se maintenir apprenne à pouvoir n'être pas bon, pour en faire usage selon le besoin de ses affaires », autant François consacrait peu son esprit à ces pratiques profondes; mais s'il n'était point un politique, il était un industrieux. Voici le dire du Vénitien :

« Il prend peu de plaisir aux chasses et aux autres fatigues, mais il donne tous ses soins à quelques métiers, dans lesquels il fait profession de retrouver et d'inventer des procédés nouveaux, comme cela est en effet. Il a retrouvé le mode de fondre le cristal de roche, et il le fond en forme de verres à boire et autres sortes, les travaillant dans le fourneau de la même manière que le verre ordinaire; c'est à cette fin qu'il a salarié quelques-uns de nos maîtres de Murano fort capables. Ces vases, tant par la matière première que par l'art, sont du plus bel et du plus charmant aspect, et d'autant plus recherchés qu'ils sont faits par le duc seul....

» Il a en outre retrouvé le mode de faire la porcelaine de l'Inde, et réussit dans toutes ses épreuves à en égaler les qualités, c'est-à-dire la transparence, la cuisson, et il la fait aussi légère et aussi délicate; on m'a assuré qu'il avait mis plus de dix ans avant d'avoir pu découvrir le secret de cette industrie. Ce fut un Levantin qui le mit sur la voie; il fit alors travailler un homme qui chaque jour expérimentait; il gâta des milliers de pièces avant d'être arrivé à des ouvrages parfaits.

» Il aime aussi à faire tailler les pierres précieuses, et maintenant, outre quelques tables qu'il a commandées en pierres du plus grand prix et de nuances diverses enchâssées l'une dans l'autre, il fait creuser des vases dans des pièces de lapis-lazuli.

» Il se divertit aussi à fabriquer de faux bijoux, et si sem-

blables à de vrais, que telles fois les joailliers eux-mêmes s'y trompent; il m'a montré ainsi un petit vase d'émeraude qu'il a réussi vraiment très-bien. Par-dessus tout, il a le plus grand plaisir à travailler les alambics, composant des filtres, des eaux et des sublimés propres à la guérison de beaucoup d'infirmités; entre autres, il a une huile d'une vertu supérieure, qui, en l'étendant sur le pouls, le cœur, l'estomac, la gorge, protége contre tout poison, guérit les empestés, préserve les gens sains et empêche toute fièvre maligne. Il m'a dit lui-même l'avoir expérimentée contre le poison sur des personnes condamnées à mort judiciairement, leur faisant prendre du poison d'abord et les guérissant ensuite radicalement. Il a tenu à me donner une petite fiole de cette huile singulière.

» Il prépare aussi des feux d'artifice.... Il a découvert le moyen de multiplier le salpêtre : étant données, comme il le dit, quatre-vingt-dix livres de sel et dix de salpêtre, et les accommodant par des moyens qui lui sont propres, il les convertit en salpêtre pur. Ainsi, de neuf cents livres de sel et de cent de salpêtre, il en obtient mille de ce dernier produit.

» Il n'est pas médiocre connaisseur en peinture, en sculpture, en camées travaillés, en médailles, en tout genre d'antiquités. Il leur sacrifie presque tout son temps, et il a un endroit appelé le *Casino*, où, en guise de petit arsenal, il tient dans diverses chambres différents maîtres ouvriers, et c'est là qu'il conserve ses alambics et ses artifices. Il y va le matin, y demeure jusqu'à l'heure du dîner, et après dîner y retourne jusqu'au soir : alors seulement on le voit un peu à la ville.... »

La dernière *relazione* de Florence est en date de 1589; elle est de Francesco Contarini, ambassadeur élu pour féliciter le grand-duc Ferdinand de son mariage avec Christine de Lorraine. Les renseignements les plus intéressants qu'on est à même de trouver dans ces pages roulent, à mon sens, sur l'état des rapports échangés entre la Toscane et les cours étrangères.

Telles des *relazioni* qui nous sont parvenues complètes sur tant d'États italiens au seizième siècle, ainsi la relation

FAC SIMILE D'UNE LIGNE [illegible]TOGRAPHE DE COSME I DE MEDICIS

Premier Grand Duc de Toscane.

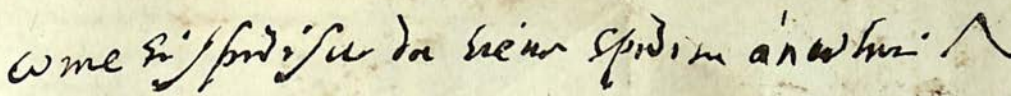

SIGNATURE DE DON JUAN D'AUTRICHE

D'après une lettre autographe à la DUCHESSE DE LORAINE (De l'abbaye de Tillemont)

4 Mars 1578.

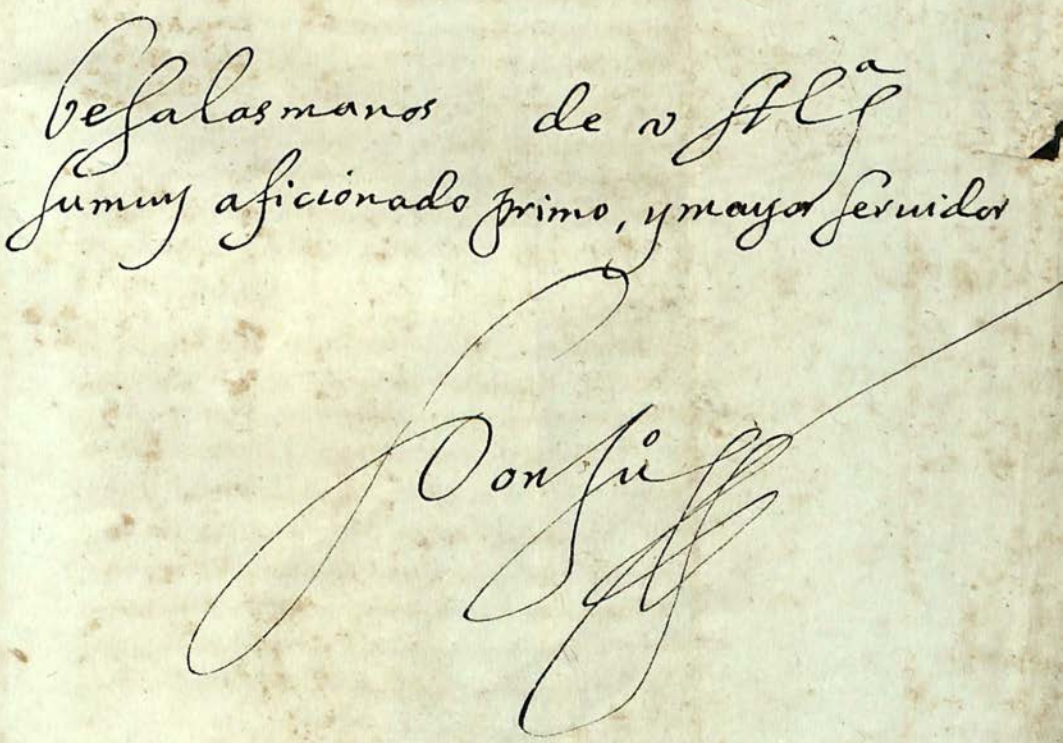

Tirés du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

de Savoie en 1561, de Ferrare en 1575, d'Urbin en 1547, n'offrent pas seulement le tableau contemporain du pays et du gouvernement que l'ambassadeur a observé, mais encore une histoire rapide de son passé, et parfaite d'ailleurs pour remettre en mémoire l'origine et les vicissitudes de ces pays, chez lesquels, pour la plupart, les luttes du moyen âge, avec l'Empereur d'un côté, le Pape de l'autre, avaient produit de si amers bouleversements et de si fougueuses tempêtes. Au dix-septième siècle, plusieurs de ces relations sur les États italiens avaient acquis une renommée assez grande pour que Wicquefort pût mentionner justement certaines d'entre elles, en les honorant des mêmes éloges que pour les écrits fameux du chevalier Temple sur les Pays-Bas :

« La relation, dit-il, que Lazare Mocenigo a faite de la cour du duc d'Urbin, et celle que Hierôme Lippomano a faite de la cour du duc de Savoie, sont très-belles et fort particulières; aussi bien que celle que le chevalier Cornaro a faite de la cour de Rome telle qu'elle était du temps d'Alexandre VII. Il serait à souhaiter que tous les ambassadeurs suivissent l'exemple de ceux de Venise, parce que ce serait un des meilleurs services qu'ils pourraient rendre à leurs princes aussi bien qu'à leurs successeurs. Les remarques que le chevalier Temple a faites des Provinces-Unies, etc... »

Aux *relazioni* distinguées et signalées par Wicquefort, j'ajouterai celle de Federigo Badoer en 1547 sur le duché d'Urbin, au temps de ce duc Guidubaldo II qui fut aussi grand prince dans la paix que grand capitaine dans la guerre; celle de Hieronimo Lippomano, envoyé spécialement à Naples, à Don Juan d'Autriche, en 1575, dans les circonstances si difficiles qui avaient suivi la bataille de Lépante, où les Vénitiens avaient rivalisé d'héroïsme, et

Don Juan d'habileté. « Lorsque tout autre monument de ce genre manquerait absolument, cette *relazione* suffirait pour déterminer la force du savoir politique de la République de Venise. La victoire de Lépante avait été remportée par la ligue chrétienne à cette date fameuse du 7 octobre 1571 contre la puissance déplorable du Turc. Les Vénitiens, poussés tant par des raisons de nécessité commerciale que par le peu d'union qui régnait entre les princes chrétiens pour opérer un nouvel effort plus efficace contre les Turcs, se décidèrent à signer la paix avec la Porte. Mais si ce fait les assurait contre la partie où le danger était le plus flagrant, il n'excitait pas moins contre eux l'animosité des anciens confédérés. Ce fut pour adoucir et pressentir l'esprit des diverses cours irritées que furent dépêchés en ambassade les plus experts politiques de cette très-expérimentée République. A Don Juan d'Autriche fut envoyé Jérôme Lippomano. La relation que nous lui devons est à la fois une preuve merveilleuse et de l'instinct politique de l'ambassadeur, et de l'habileté suprême du gouvernement qui l'avait envoyé. Vous n'y trouverez pas seulement des raisonnements sur l'objet de cette mission, mais encore un tableau fidèle de l'administration du royaume à cette époque, où l'Espagnol y gouvernait et dominait. J'ai consacré à ce précieux texte une attention scrupuleuse, le nom de Lippomano m'étant connu par les curieuses dépêches et les nombreux écrits diplomatiques que j'ai lus de lui dans les cartons relatifs à la France, aux archives de Venise. Don Juan d'Autriche, dans l'histoire espagnole, est une figure qu'il faut regarder. Il était généreux, bouillant, chevaleresque, plein des beaux instincts d'une grande nature. Que l'Espagne ne fût-elle dans ses mains, au lieu d'avoir été à celles du légitime mais détestable Philippe II! Pourrais-je faire un meilleur emploi

des textes du Vénitien envoyé à Don Juan que de reproduire les pages consacrées à la personne et aux qualités d'un prince qui par son air chevaleresque, par le brillant de ses talents, par son remarquable naturel, console un peu de l'aspect vraiment sombre qu'offrait le trône d'Espagne, sur lequel était ce Philippe II et auprès duquel avait été ce fils plus odieux encore, ce Don Carlos, fou royal que le côté dramatique seul de sa mort a rendu digne d'un intérêt involontaire.

« Je viens enfin, dit l'ambassadeur, au seigneur Don Juan d'Autriche, principal objet de mon ambassade et de ma relation. Son Altesse, comme le sait Votre Sérénité, est âgée de trente ans, bien qu'elle cherche à se faire plus jeune, par cette raison — je l'ai entendu dire — qu'elle trouve honteux qu'étant fils de Charles-Quint Empereur, et ayant déjà trente ans, elle n'ait point encore acquis quelque État ou royaume. Don Juan est de stature médiocre, bien formé, du plus bel aspect et d'une grâce admirable. Il a peu de barbe, les moustaches grandes, et il est blond. Il porte les cheveux longs et renversés en arrière; cela lui donne fort bel air; il s'habille somptueusement et avec une élégance extrême.... Il est agile et dispos autant qu'on peut l'être, réussissant d'une façon nonpareille à monter à cheval et à jouter; le jeu des armes, les tournois, le trouvent infatigable; il passe jusqu'à cinq et six heures à la paume, n'épargne rien pour agir en tout comme les autres, s'échauffant et s'acharnant, car il ne peut souffrir de perdre, si petit que soit le jeu, et il lui paraît qu'en cela aussi il y a un point d'honneur. Don Juan est né de madame Plombes (Blomberg), dame noble de Flandre, qui vit à Anvers, mariée à quelqu'un par Charles-Quint avec deux mille ducats de revenu. Son Altesse ne regarde point comme honteux d'être fils naturel, on le comprend clairement à ses paroles; et j'ai entendu raconter qu'une fois en Espagne, en étant venu à quelque querelle à la paume avec le prince Charles, mort depuis, et le prince lui ayant dit de ne point se vouloir débattre avec lui, parce que lui Don Juan n'était point son égal, Son Altesse lui répondit qu'il était né d'une mère des plus honorables et d'un père plus grand que le

sien; à quoi (la chose ayant été rapportée par le prince au Roi) Sa Majesté répondit que Don Juan avait dit le vrai, sa mère étant très-noble et son père Empereur....

» Don Juan est sage et très-prudent, éloquent, courtois et fort adroit dans les affaires, sachant dissimuler à merveille et user de courtoisie et de bonnes grâces avec des personnes de tout genre.... Il s'entend très-bien aux forteresses et aux artilleries, et parle rarement d'autre chose que de victoires et d'entreprises, si bien qu'un certain Gionne, son confident, parlant librement à Son Altesse, saisit l'occasion de lui dire tout en riant : « Seigneur, votre père s'enorgueillit de l'entreprise de Tunis, mais je doute que Votre Altesse ne se fasse insolente par la victoire de Lépante. » On le dit fort enclin aux femmes; cela peut être vrai, étant jeune comme il est; néanmoins il n'a point fait de scandale qui ait donné lieu à quelque rumeur ou à des mécontentements dans la noblesse de Naples, parce qu'il ne cherche le plaisir qu'avec ces femmes qui regardent comme une faveur de s'abandonner aux princes; d'ailleurs, il ne dépense pas à cela le temps qu'il doit à autre chose.

» Le matin, il est levé de bonne heure, entend la messe, donne audience à ceux de l'armée et de la cour, et se retire avec deux secrétaires pour l'ouverture et la lecture des lettres; il répond, il parcourt les rapports et il conseille. Cela fini, il retourne s'entretenir avec les seigneurs espagnols et napolitains qui le sont venus honorer. S'il n'a point à tenir conseil d'État jusqu'à l'heure du dîner, il donne satisfaction à chacun, écoutant qui a besoin d'être écouté même de nouveau, et cela ni trop en public ni tout à fait à part, mais en présence d'hommes de qualité et de condition. Après dîner, s'il ne tient pas conseil de guerre, il se livre aux études dont j'ai parlé. Tout cela n'a point lieu chaque jour régulièrement, car bien des fois il reste jusqu'au soir dans son cabinet, écrivant de sa propre main. Outre la langue espagnole, il a fort bien parlé avec moi la langue française; il comprend le flamand et l'allemand, et parlerait aussi l'italien, mais il n'a pas assez d'assurance sur ce point; du reste, en tout il veut être tenu comme Espagnol.

» Le conseil, pendant le séjour de don Juan à Naples, est de six personnes, le vice-roi : don Garcia, Antonio Doria, le duc de Sessa, le marquis de Santa-Croce et don Juan de Cardone.

Il a pour la dépense de sa maison quarante mille ducats, et chaque deux ou trois ans il reçoit une subvention de quatre-vingts ou cent mille ducats à la fois; mais c'est une petite somme pour le seigneur Don Juan, dont l'humeur est si libérale, et qui a pour principe qu'encaisser l'or c'est une industrie, le répandre, une vertu. S'il avait plus, il donnerait plus aussi aux soldats et capitaines; toute son ambition est d'être tenu par tout le monde pour le plus grand guerrier qu'on ait connu depuis longtemps, aussi se procure-t-il par cette voie, d'ailleurs très-bonne, de montrer qu'il sait bien que la hauteur d'un grand renom aide plus à la perpétuité de la mémoire d'un homme que les millions d'or à l'insatiabilité de l'avare; et un jour il dit publiquement que s'il était certain qu'il y eût au monde un homme plus ambitieux d'honneur et de gloire que lui, désespéré, il se jetterait par une fenêtre. Cette honorable ambition le fait, au fond, se plaindre singulièrement de la lenteur et de l'hésitation de l'Espagne; Son Altesse ne voit pas seulement en elles un malheur pour les États du Roi Catholique, mais un obstacle ou un ralentissement à sa gloire. Par cette gloire, Don Juan espère bien avoir un jour un État à gouverner, pour ne pas dire qu'il estime déjà l'avoir mérité, soit par ses succès à Grenade contre les Mores, soit par la bataille contre les Turcs, soit par sa conquête de Tunis. Mais il est aisé de comprendre qu'il ne se contenterait pas de peu. Il aurait eu grand désir d'aller en Flandre; mais ayant reconnu que le Roi y prêtait peu l'oreille, étant de mère flamande et son nom étant célèbre aux Pays-Bas, il n'y a plus pensé[1]. Il a cru, au temps de notre ligue, qu'après l'entreprise contre le Turc, Votre Sérénité lui donnerait quelque État dans le Levant (on me l'a dit); mais après la rupture de cette même ligue, il n'y a plus songé. Le Roi Catholique lui promit de le faire roi de Tunis après la conquête qu'il en avait faite; mais cette ville étant revenue aux mains des infidèles, il a dû perdre tout espoir. Il s'est tourné un peu vers les affaires de Gênes, laissant grandement soupçonner de vouloir entrer armé, aidé et favorisé par Don Gio-

[1] Néanmoins il fut envoyé en Flandre l'année suivante avec le titre de gouverneur général : son gouvernement dura peu, il mourut en 1578, en octobre, trois ans après l'époque où l'ambassadeur vénitien l'avait vu à Naples.

vanni Andrea Doria; mais — que Dieu en soit béni pour le repos de l'Italie, — il a tenu à faire cesser de telles rumeurs, non toutefois avant que les troubles des citoyens aient donné lieu à penser fort mal de l'issue de semblables projets. Tout le monde assurait, comme je l'ai dit, que Son Altesse avait ainsi fermement tourné ses ambitions à l'État de Gênes, qu'il n'avait d'autre pensée que d'y entrer, que déjà il avait chargé de l'armée de mer Don Giovanni de Cardona, général en Sicile, et de l'armée de terre le gouverneur de Milan. Mais réellement, pour ma part, lorsque, par commission de Votre Sérénité, j'exhortai Son Altesse à la paix et à la voie de la bonne entente, elle me répondit qu'elle désirait promptement la fin de cette affaire, pour pouvoir avoir libres au printemps les forces du Roi Catholique et celles sous la dépendance de Sa Majesté même, c'est-à-dire les galères de Doria et des autres Genevois, trente en tout, pour être prises à faire voile contre le Turc, et que là était son ambition, interprétée diversement; et priant aussi de le bien signifier à Votre Sérénité, il ajouta : « Ambassadeur, il ne faut pas que MM. les Vénitiens croient à tout ce qu'on leur écrit, bien des avis pouvant être intéressés. Quant à moi, je n'aime point plus un parti qu'un autre, et pourvu qu'ils soient d'accord entre eux, je serai *e vecchio e nuovo, vieux et jeune*[1], ou tout ce qu'ils voudront. Mais s'ils prétendent user de stratagème avec le Roi mon seigneur, cela, je ne le supporterai jamais. Et je vous dis à nouveau que mon intention n'est pas de me rendre maître de Gênes, mais je ferai en sorte que les Genevois s'accordent entre eux et que les parties de l'Italie qui sont au Roi soient tranquilles, afin que l'année prochaine l'armée que je tiens sous mes ordres ne soit pas détournée. »

L'ambassadeur rapporte ensuite à ses auditeurs la manière dont il a traité la question de la lutte avec le Turc et de la paix à laquelle s'est vue obligée la République Sérénissime; c'est une belle négociation, lucidement exposée et tout à l'honneur et de Don Juan et de l'ambassadeur.

[1] *Raccolta Alberi*, série 2e, t. II. *Relaz. di Napoli del senatore Girolamo Lippomano*, l'anno 1575, p. 268 à 311.

Les *relazioni* de Savoie sont nombreuses, mais seulement pour la seconde partie du siècle, à dater de 1561; celles de Milan y sont aussi abondamment représentées, et elles l'eussent été plus encore si des recherches aussi minutieuses pour les États secondaires de l'Italie que pour les États du Pape avaient été faites dans les *Diarii* de Marin Sanuto et ses contemporains. Dans le chapitre suivant, qui comprend uniquement les relations de la cour de Rome, le lecteur reconnaîtra avec moi quels trésors sont les livres manuscrits de ce Marin Sanuto lorsqu'on y veut trouver d'intéressantes notices et des faits intimes attenant à cette période mouvante qui vit nos rois Louis XII et François Ier au delà des monts. J'ai fait moi-même ces recherches dans les manuscrits de Sanuto, pour retrouver les traces de ces rapports et de ces dépêches sur un moment où l'histoire de quelques États italiens est aussi l'histoire de France; je n'ai pas été sans bonheur dans mes explorations, et je donne les preuves de ces résultats aux chapitres de la diplomatie vénitienne à notre cour, en France même ou auprès de nos rois, partout où ils allaient. Pour revenir aux *relazioni* de Milan dignes d'être signalées à l'intérêt des lecteurs français, j'indique avant et sur toutes la *relazione* du secrétaire Caroldo, revenu du Milanais à Venise en 1520. La raison de l'attrait qui ressort pour nous de ce document, c'est qu'à cette date de 1520, nous occupions le Milanais et venions de faire campagne contre l'Empereur, qui avait pris Vérone et qui devait la rendre. A Milan gouvernait alors de Lautrec, bon capitaine de nos guerres; c'était au lendemain de Marignan et à la veille de Pavie, ce grand triomphe et cette grande défaite! Nous étions alors les grands alliés des Vénitiens. Nos compagnies et les leurs faisaient cause commune, entre l'Adda et l'Adige, contre les Impériaux. L'envoyé

de Venise comme provéditeur général aux choses de la guerre avait été le sénateur Andrea Gritti; il avait eu pour secrétaire Gianjacopo Caroldo, qui, dans la suite, fut chargé personnellement de représenter la République auprès de M. de Lautrec, gouverneur du Milanais. Caroldo était homme d'expérience; il avait beaucoup vu les choses de nos expéditions et de nos entreprises en Italie. Il n'a pas été admis, à son retour, à lire sa *relazione*. On n'a pu savoir les motifs qui avaient donné lieu à cet ordre sévère, et dans ce document important, où nous puisons les détails suivants et qui est adressé, sous forme de *relazione* fort bien faite, à un personnage demeuré anonyme qu'il appelle « *Magnifico mio padrone* » et qui devait être quelque sénateur illustre, il se montre noblement contristé de n'avoir pas été admis à remplir en présence du sénat le beau et dernier office d'une légation, la *relazione*. Dans le petit paragraphe qu'il réserve à ses actes personnels, on comprend qu'il dut beaucoup voir et beaucoup entendre.

« Je suis parti comme secrétaire, dit-il, des quatre très-illustres ambassadeurs envoyés à Milan au Roi Très-Chrétien, et j'ai séjourné pendant le même temps que Leurs Magnificences auprès de Sa Majesté. Le Roi alla ensuite à Bologne pour s'aboucher avec le Saint-Père. L'illustre Gritti, l'un des quatre envoyés, s'étant décidé à suivre Sa Majesté par la route de terre, et les trois autres à aller le retrouver à Bologne par la voie d'eau (c'est-à-dire par les canaux jusqu'aux limites navigables), je suivis Sa Magnificence. Revenus à Milan et Sa Majesté partie pour la France, les trois rentrèrent à Venise et Gritti demeura auprès de monseigneur de Bourbon. Sa Majesté décida que M. de Lautrec allât avec ses gens d'armes recouvrer Brescia et Vérone, et l'illustre Seigneurie élut capitaine général de nos gens le seigneur Teodoro Trivulzio, avec l'illustre Gritti pour provéditeur au camp. Je dus rester auprès de lui en qualité de secrétaire.... De Lodi (après la prise de Brescia et de Vérone, après la campagne enfin), l'illustre Gritti alla à Bergame, puis

revint à Venise, et moi je fus alors envoyé à Milan auprès de M. de Lautrec. Je demeurai quarante mois en charge.... »

C'est à cette période de sa relation que je rencontre un passage singulier, preuve bien manifeste de l'intérêt spécial de cet écrit pour les choses du royaume. Il y a trois siècles, de même qu'il y a trois ans, en 1520 comme en 1859, la France couvrait de ses régiments magnanimes le beau duché du Milanais. Rapprochements singuliers de l'histoire! Allusions émouvantes dans les plus simples faits! Alors aussi nous avions campé à Villafranca, modeste nom qui fera tant parler l'histoire et en des façons si contraires les unes aux autres! Je trouve donc ce nom dans ces simples lignes du secrétaire Caroldo, relatant le souvenir de son expédition aux alentours de Vérone :

« Nous allâmes loger à Villafranca, dit ce Vénitien; mais quand je dis *nous*, je veux dire *les Français,* et les nôtres à un mille de là, où nous nous réparâmes et nous tînmes jusqu'en janvier, jusqu'au jour où fut conclue la première ligue entre le Roi de France et le Roi Catholique, par le moyen de M. de Boissy, grand maître de France, et M. de Chièvres. Sa Majesté Catholique s'employa en effet auprès de l'Empereur son aïeul, lequel ordonna ainsi la restitution de Vérone. »

« J'ai résidé, dit plus loin Caroldo, à Milan, auprès de trois lieutenants du Roi, monseigneur de Lautrec, le seigneur Giangiacomo Trivulzio et monseigneur de Téligny.... »

Comme le second de ces capitaines est passé de vie à trépas, « *per essere passato da questa vita* », le secrétaire tient à lui donner le premier rang dans son rapport :

« Le seigneur Jean-Jacques Trivulce jouissait de la plus grande autorité dans la Lombardie, grandement aimé de son parti et aussi redouté de tous. La famille Trivulce est très-noble, comme le démontrent ses sépultures à Saint-François; j'ai vu

la scène d'absolution donnée par le pape Benoît XII à de nobles Milanais frappés d'interdiction; parmi eux se trouvaient les Trivulce. Ils disent être venus de Bourgogne, d'une terre appelée Triulz, ayant les mêmes armes. »

Cette entrée en matière sur ce fameux capitaine de guerre, au service de nos rois, est suivie d'une éloquente et minutieuse biographie où, après avoir conduit le grand *condottiere* jusqu'à l'époque de sa mort, à Chartres, il rappelle ses qualités brillantes, peu ordinaires aux hommes qui, tels que Trivulce, ont passé leur vie dans les camps.

« Il se délectait aux belles-lettres, savait causer avec une gaieté infinie, parlait très-bien et disait beaucoup en peu de mots. Son discours était toujours semé de quelque autorité prise à l'histoire ou à la poésie, et quelque belle et grave sentence ornait son style; son aptitude à expédier les affaires était facile, et jamais il n'était oisif; il accueillait chacun avec grâce et avec une grande dignité; bien que toujours il fût pensif, néanmoins il laissait sa gaieté s'épanouir. Dans l'art militaire, son expérience était profonde, ainsi qu'on put bien le voir au camp de Bologne, lorsque, sans que besoin fût de tirer son épée, il rompit le camp de l'armée pontificale, au temps du pape Jules II. »

Après Trivulce apparaît de Lautrec dans le récit de Caroldo. Le secrétaire remonte pareillement aux nobles origines de la maison de Lautrec, qui était celle de Foix, laquelle provenait de celle d'Aragon et avait de si belles alliances par ses femmes, Germaine de Foix, Anne de Bretagne, et la reine de Hongrie, madame de Candales.

« Monseigneur de Lautrec tient une belle cour de vingt-cinq gentilshommes, auxquels il fait une pension personnelle, en outre de celle qu'ils perçoivent comme hommes d'armes de sa compagnie; il emploie six ou huit personnes pour son gouver-

nement, a dix pages à sa livrée et tient des écuries superbes; il s'habille avec la plus grande pompe et observe son rang, plutôt trop que pas assez; j'entends par là qu'il fait même plus que ne faisaient les ducs de Milan. Élevé à la cour de Navarre, il se montre plutôt de coutumes espagnoles que françaises. Il a trente-sept ans, est beau de visage, malgré une blessure à la face, petit de sa personne, mais très-robuste et bien portant, sauf un catarrhe qui le fait cracher sans cesse.... Très-généreux, il a fait augmenter les pensions et donner des emplois à beaucoup de Français; mais sa trop grande hauteur le fait mal venir d'eux, et plus encore des Italiens, de qui il montre tenir peu de compte. Il affecte de ne vouloir épouser aucun parti, pas plus le guelfe que le gibelin, aussi est-il mal vu des deux. Il est plein de colère et d'impatience, cependant il se modère tous les jours et s'entend mieux à gouverner. Il aime beaucoup l'illustrissime Seigneurie de Venise, qu'il estime lui avoir grande obligation pour la reddition qu'il lui a faite de Brescia et de Vérone; il met très-haut le pouvoir et la sagesse de notre gouvernement. Enfin monseigneur de Lautrec a deux qualités peu ordinaires aux Français : il n'est pas soupçonneux et croit difficilement au mal, surtout lorsqu'il est bien édifié sur la condition d'un État ou sur la qualité d'une personne.... »

Les détails de l'occupation française, ceux des revenus et des dépenses ne sont pas négligés par le secrétaire.

« Le Roi Très-Chrétien tire de la ville et du duché de Milan de 350 à 400,000 ducats qu'il dépense largement : le lieutenant général a pour sa part 12,000 ducats à l'année, le vice-chancelier ou le président, 4,000; les douze sénateurs, 400 chacun; puis il y a les gouverneurs de châteaux, le capitaine de justice, les percepteurs ordinaires et extraordinaires, et tant de forteresses, ainsi celles de Crémone, Novare, Trezzo, Lecco. Il faut donner aux Suisses et aux Grisons 60,000 ducats de solde, soit secrète, soit connue, et tant de pensions à des Italiens et à des Français soldés à Milan : dépense extraordinaire, puisque le revenu de Milan ne suffit pas à payer les gens d'armes, et souvent j'ai vu venir de France des trésoriers avec de l'argent à leur destination.

» Le roi de France a pour le moment en Italie mille lances, dont les logements sont ainsi qu'il suit. J'avertis toutefois que les compagnies ont dix hommes en moins sur cent, c'est-à-dire que celles qui étaient de cent lances sont de quatre-vingt-dix, celles de cinquante sont de quarante-cinq. Monseigneur de Lautrec seul a sa compagnie complète :

A Alexandrie réside la compagnie de Mgr de Lautrec.	100	lances.
A Tortone celle de M. de Vandome.	45	»
A Pavie celle de Brion.	45	»
A Lodi celle de Bonaville (Bonneville?).	45	»
A Crémone celles de MM. de Lescun et Montmorency.	90	»
A Plaisance celles de M. de Saint-Paul et les Ecossais.	90	»
A Parme celles de MM. de Pontremy et Louis d'Ars. .	90	»
A Novare celle du grand bâtard de Savoie.	90	»

Une des pages singulières du rapport de Caroldo est encore celle qu'il réserve au duché même de Milan et aux familles originaires qui représentent les divisions toujours désastreuses des partis.

« Milan est une grande ville et la plus populeuse de l'Italie.... On y voit beaucoup de pauvres qui y mangent du pain *di mistura*, mais il y a aussi grande quantité de gentilshommes qui ont jusqu'à huit et dix mille ducats de revenu; ils font grande dépense en serviteurs, en chevaux, en vêtements, en façon de vivre et aussi en aumônes, de telle sorte qu'au commencement de chaque année ils sont amenés à entamer les revenus de l'autre. Il y a là un nombre d'artisans plus grand que dans toute autre ville de chrétiens; ils font des ouvrages de tout genre et qui vont dans le monde entier, ainsi des armures, des harnachements.... Aussi cette ville voudrait-elle toujours qu'il y eût guerre, pour pouvoir écouler ses produits. Il y a de nombreux négociants qui font des affaires avec Venise, la Pouille, Lyon, l'Espagne, l'Allemagne. On fabrique beaucoup d'étoffes de soie et de fort bons velours[1]. »

[1] Milan fabriquait aussi beaucoup de draps et de *berette*, coiffure du temps. Chaque foire de Lyon en recevait une grande quantité. La plus grande quantité des laines se tirait de Perpignan; il en venait un peu d'Angleterre.

Lorsque Caroldo en vient à citer les grandes familles du duché, il semblerait, à l'entendre, qu'il vécût et parlât au temps où le poëte sublime qui a chanté les luttes ardentes de l'Italie du treizième siècle cherchait asile loin de Florence, dans les cours des seigneurs Scaligeri à Vérone, ou Polenta à Ravenne. Caroldo, en effet, ne parle que de Guelfes et de Gibelins, et au point de vous en remplir d'effroi, tant il en parle! A Milan alors, au temps même de Lautrec, deux familles tenaient la tête des partisans : les Visconti étaient Gibelins et avaient avec eux les Pusterla, Maino, Crivelli, Galera, Borromeo, Dal Conte, Barbavara, Lampugnano, Da Melzo, Dugnano, Da Marliano, Ferreri, Vilmeria, Stampa, Corio, Bosso e Caimo. Les Trivulze étaient Guelfes (on dirait aujourd'hui *italianissimes*), et leur faction avait pour chef et seigneur Teodoro Trivulzio, personnage en grand crédit auprès des Milanais, auprès de monseigneur de Lautrec et du Roi Très-Chrétien, qui l'avait connu à Marignan et faisait cas de lui comme d'un grand homme de guerre. De très-anciennes et de fort nobles familles de la faction guelfe suivaient sa bannière : les Castiglione, les Casalbirago, les Arcimbaldo, les Da Ro, Reina, Cotta, Dalla Somaglia, Da Belgiojoso, Da Tolentino, Simonetta... De la ville, Caroldo passe aux provinces et aux États voisins; c'est une leçon de géographie guelfe et gibeline.

« Pavie est Gibeline, tout impériale. A Lodi, les deux tiers sont Guelfes... Plaisance est toute Guelfe... Crémone est dans les mêmes conditions que Milan... Tortone est Guelfe... Le duc de Savoie est Guelfe et maintient la faction guelfe, et tout le Piémont est Guelfe... »

En somme, cette série du *Recueil Albèri* s'adresse particulièrement à ceux qui ont porté leur esprit et leurs études sur les anciens États de l'Italie militante, artiste et lettrée

du siècle que la ligue de Cambrai a ouvert et que le traité de Vervins a fermé : deux faits imposants dans la politique générale de l'Europe agitée [1].

[1] Voici la liste des *Relazioni* connues sur les cours italiennes, Rome exceptée, selon qu'elles sont réparties par ordre de lieu et de dates, avec les noms de leurs auteurs, dans les divers volumes de la deuxième série de la *Raccolta Albèri* :

MILAN.

1520. — Caroldo Gianjacopo.
1533. — Basadonna Giovanni.
1533. — Novelli Giannantonio.
1565. — *Anonime.*
1587. — *Anonime.*
1587. — Anselmi Bonifazio.

FLORENCE.

1527. — Foscari Marco.
1529. — Suriano Antonio.
1530. — Cappello Carlo.
1561. — Fedeli Vincenzo.
1566. — Priuli Lorenzo.
1576. — Gussoni Andrea.
1589. — Contarini Francesco.

FERRARE.

1575. — Manolesso Emiliano.

SAVOIE.

1561. — Boldù Andrea.
1564. — Cavalli Sigismondo.
1566. — Correr Giovanni.
1570. — Morosini Francesco.
1573. — Lippomano Girolamo.
1574. — Molino Francesco.
1578. — Zane Matteo.
1581. — Barbaro Francesco.
1583. — Molino Costantino.
1589. — Vendramin Francesco.
1595. — Cavalli Marino.
1601. — Contarini Simone.

LUCQUES.

Anonime.

GÈNES.

Deux *Relazioni* anonymes.

MANTOUE.

1540. — Navagero Bernardo.
1588. — Contarini Francesco.

URBIN.

1547. — Badoer Federico.
1570. — Mocenigo Lazaro.
1575. — Zane Matteo.

NAPLES.

1575. — Lippomano Girolamo.
1580. — Lando Alvise.

SICILE.

1574. — Ragazzoni Placido.

CHAPITRE TROISIÈME.

La Cour de Rome et les Pontifes, d'après les ambassadeurs vénitiens. — Utilité et curiosité des *Mémoires* ou *Diarii* de Marin Sanuto, historiographe de la République de Venise. — Anciennes *relazioni* retrouvées. — Caractères et distinctions des ambassadeurs élus pour la Cour de Rome. — Rome sous Alexandre VI (Roderigo Borgia). — Saisissant récit du meurtre du troisième mari de Lucrezia Borgia, par Don Michele, *bravo* de César Borgia. — Esquisse au physique et au moral d'Alexandre VI. — Ambassades à Jules II. — Caractère énergique de ce pontife soldat. — Léon X. — L'ambassadeur apporte au Pape la nouvelle de la victoire de Marignan. — Conversation surprenante entre Sa Sainteté et l'ambassadeur. — Ambitions personnelles de Léon X. — Traits caractéristiques. — Emploi de son temps. — Ses goûts et ses instincts. — Adrien VI. — *Roma est locanda.* — Portrait du pontife. — Les quatre ambassadeurs extraordinaires de Venise. — Attrait tout spécial de leur *relazione*. — Clément VII. — Paul III et le concile. — Nature emportée et véhémente du saint-père. — Sa mort, suite d'un accès de colère. — Paul IV et *relazione* de Bernardo Navagero sur lui. — Paul IV grand inquisiteur. — Dureté de son caractère et implacabilité de son humeur. — Portrait en pied. — Sa politique inclinait à la France par haine contre l'Espagne. — Pie IV. — Peinture de Rome sous l'impulsion austère de ce pape et de son neveu Borromée. — Pie V fait pendant à Paul IV au chapitre de l'inquisition. — Ardeur et violence de son ambition *au temporel.* — Son portrait. — Grégoire XIII. — Sixte-Quint. — Son élection. — Portrait en pied. — Ses qualités. — Sa passion pour les affaires. — Son intérêt pour la grandeur, l'embellissement et la restauration de Rome. — Clément VIII. — Importante ambassade remplie par le Vénitien Leonardo Donato. — Notes, impressions et souvenirs de l'ambassadeur pour écrire sa *relazione*, juger la personne du Pape et connaître son entourage. — Ce document, fruit de mes recherches dans l'archive Dona delle Rose, est demeuré inédit. — Par la forme et le style, il rappelle les textes intimes appelés *carnets*.

Les relations sur Rome et les papes, pendant le seizième siècle, forment les deux volumes les mieux remplis et les plus complets de la collection de Florence. Ainsi que ces quartiers de certaines grandes cités qu'en raison de leur ensemble et de leur caractère à part on considère comme formant une ville dans la ville, on peut de même regarder

ces deux volumes réservés à Rome comme composant un recueil dans le recueil. Leur publication a été entourée des soins les plus choisis; elle a eu les faveurs d'une foule de notes et d'éclaircissements exceptionnels : des sommaires que n'ont pas les textes de la première série concourent à la facilité des recherches en indiquant les détails; une biographie spéciale de l'ambassadeur, auteur de la *relazione*, précède chaque discours. Pleine de faits sur la vie politique de ces Vénitiens si occupés, si actifs, si ardents au service de leur patrie, ces biographies conviennent d'autant mieux au lecteur qu'il lui importe de bien connaître celui dont il lit les impressions personnelles sur d'aussi grands sujets, et il est regrettable que les mêmes procédés de publication n'aient pas été appliqués à toutes les séries. Le mérite et la bonté de ces soins tout spéciaux appartiennent à M. Tommaso Gar [1] pour le premier volume, et au chevalier Emmanuele Cicogna pour le second [2]. Les *relazioni* annotées par ces deux savants et consacrées aux pontifes de ce grand seizième siècle sont

[1] M. Tommaso Gar est un érudit de premier ordre, un professeur émérite, un chercheur heureux et fécond, bien connu de ceux qui ont lu ou consulté l'encyclopédie de la curiosité historique en Italie, je veux dire l'*Archivio storico*. M. Eugenio Albèri, en s'adressant à M. Tommaso Gar pour lui donner le soin de commenter les *relazioni* sur les papes, a fait preuve du meilleur tact : cet appliqué *letterato* sait les conclaves et il connaît le *livre d'or* des princes de l'Église comme si, depuis Grégoire VII, le Vatican n'avait point eu d'autre notaire apostolique que lui.

[2] M. le chevalier Cicogna est le savant par excellence, le savant italien doué de ce parfum de modestie qui donne tant de charme à la science. Il me rappelle ces grands prêtres des recherches laborieuses dont Muratori fut le pontife. Étranger aux bruits qui ne sont point ceux de la science en Italie, il vit à Venise et pour Venise. Son œuvre si belle des *Inscrizioni Veneziane*, en sept volumes in-folio, est un monument, et il s'est acquis par elle une place d'élite dans le cœur de sa patrie. Ce vieillard, d'un si doux et affable accueil, n'a cessé de me donner le secours efficace de ses conseils, et comme sa bienveillance n'avait pas de limites, je voudrais qu'il me donnât lieu de lui témoigner que ma gratitude est à la hauteur de sa bienveillance.

comme une longue galerie dans le palais de l'histoire, et pour l'œuvre de laquelle les *peintres* ont travaillé sans pusillanimes complaisances comme sans déplorable parti pris.

Les ambassadeurs vénitiens ont abondé à Rome dès le neuvième siècle, mais, comme pour les autres séries, les traces de leurs rapports et de leurs dépêches ne précèdent pas les premières années du seizième. Des manuscrits particuliers, riches en souvenirs, ont permis de trouver les années qui ferment et ouvrent un siècle par l'avénement du Borgia, sinon bien remplies, du moins mieux pourvues de renseignements diplomatiques. Il existe à Venise, au nombre des trésors de la bibliothèque de Saint-Marc, cinquante-huit volumes in-folio, manuscrits désignés sous le titre modeste de *Diarii di Marin Sanuto* [1]. Commençant avec 1496, finissant à 1533, ils rendent compte jour par jour de ce qui advenait à Venise soit en politique, en nouvelles diverses, en mesures administratives ou municipales, en discours de tribune dans les conseils, soit en sommaires de dépêches arrivées de tous les coins du monde au sénat. Le collecteur de ces faits quotidiens, le soigneux annotateur des choses de son pays en ces temps déjà lointains, rendit ainsi un des services les plus signalés au monde historique. Non-seulement sa dignité de sénateur le mettait à même de beaucoup apprendre, mais l'accès des papiers d'État lui avait été reconnu comme privilége dû à son caractère d'historiographe : aussi telles dépêches ou telles *relazioni* qu'il n'avait entendues que sommairement au sénat, pouvait-il les lire peu de

[1] *Diarii*. Cette expression de *diario*, *diarii*, se retrouve fréquemment dans les catalogues des manuscrits italiens du seizième et du dix-septième siècle. Le moindre homme d'État avait son *diario*, sortes de *mémoires au jour le jour*.

jours après dans la chancellerie, et se former un canevas écrit pour la plus grande sûreté des faits qu'il consignait ensuite dans ses mémoires. Les *Diarii di Marin Sanuto,* écrits au jour le jour avec une persévérance aussi touchante qu'admirable pendant l'espace de près de quarante années, sont aujourd'hui la mine vénitienne la plus abondante et la plus féconde en événements détaillés et précis, en textes oubliés, en faits curieux sur cette période si mouvante et si agitée comprise entre 1496 et 1533. A la mort de ce patricien, le Conseil des Dix fit transporter dans ses propres archives les papiers où la vie publique et privée de Venise avait été aussi fidèlement reproduite : ils y restèrent enfouis et sans doute oubliés jusqu'au dix-huitième siècle, époque où le Conseil d'alors prit la sage mesure de les faire copier en les enrichissant de tables analytiques. C'est l'exemplaire manuscrit de cette copie, en cinquante-huit volumes in-folio, que possède aujourd'hui la bibliothèque de Saint-Marc. Depuis une vingtaine d'années, le nom de Marin Sanuto conquiert chaque jour un peu de la gloire qui lui est si justement due : déjà il a donné lieu à de nobles actes de touchante reconnaissance. Mon honorable et loyal ami, un guide sûr et un compagnon aimable dans mes recherches, M. Rawdon Brown, qui tant de fois a témoigné à Venise par ses études et ses travaux la sympathie qui déborde en son cœur pour le passé de ce peuple qui fut si sage, M. Rawdon Brown, entre tous les savants de notre temps, a consacré trois volumes d'études et d'extraits de la plus grande curiosité sur Marin Sanuto, sous le titre de [1] *Ragguagli sulla vita e sulle opere di Marin*

[1] L'ouvrage de M. R. Brown porte le titre suivant : « *Ragguagli sulla vita e sulle opere di Marin Sanuto detto il juniore,* Veneto patrizio e cronista pregevolissimo de secoli xv, xvi, intitolati dall' amicizia di uno straniero al nobile Jacopo Vincenzo Foscarini, opera divisa in 3 parti. Venezia, della tipografia Alvisopoli, 1837.

Sanuto. Son livre a ouvert le chemin aux chercheurs; beaucoup l'ont reconnu, exploré et suivi, mais la mine est inépuisable : c'est Venise et tout ce qui avait rapport à Venise pendant les quarante plus fécondes années de sa politique et de ses vicissitudes! Sans Marin Sanuto, sans les persévérances attentives de cet amoureux de sa patrie, — car à chaque page et à la manière naïve dont il raconte ou dont il mentionne toutes choses, on reconnaît au vif quel amant de Venise était ce Vénitien, — que de faits, que de textes se seraient égarés dans l'infini du néant! Que de *relazioni* qui ont été dispersées sur ses pages, quelle grande et large place y ont la France et Rome! Aussi pour une moisson sur la ville papale d'une importance si grande pour son livre, M. Tommaso Gar, comme M. Rawdon Brown, a-t-il remué les feuilles vénérables de ces antiques mémoires. — Les traces des *relazioni* perdues et dispersées, il les a retrouvées, et c'est ainsi que de 1500 à 1526 il a pu doter le précieux recueil florentin de huit *relazioni* dont l'ensemble permet d'aborder le seizième siècle de Rome par le portrait frappant de ce pontife étrange qui, pape, fut Alexandre VI, et qui, homme, fut Borgia.

Francesco Capello est le premier de cette compagnie brillante de nombreux diplomates qui, pendant cette longue période de 1500 à 1600, ont représenté avec une pompe et un faste des plus grandioses la République Sérénissime auprès du saint-siége. Entre ce Capello, ambassadeur en l'année 1500, sous le pontificat d'Alexandre VI, et Giovanni Dolfin, ambassadeur en l'année 1600, sous le pontificat de Clément VIII, Rome a pu voir dans ses murs l'entrée solennelle de soixante-treize ambassadeurs vénitiens, dont quarante-neuf ordinaires et vingt-quatre extraordinaires. Déjà, je l'ai fait observer, les envoyés de

Venise à Rome étaient choisis parmi les hommes d'État les plus consommés, rompus à toutes les affaires politiques, vieillis dans les rouages de la diplomatie, mais encore assez fermes pour tenir glorieusement tête aux prétentions souvent outrées et au ton souvent plein de violence de quelques pontifes. Pendant le seizième siècle, sauf pendant le temps des colères, des emportements et des foudres du plus militaire des papes, je veux dire de Jules II, les choses de la politique entre Venise et Rome marchèrent encore avec assez de bonheur; mais au dix-septième siècle l'horizon se rembrunit singulièrement pour les deux États; aussi est-ce l'époque des froissements continuels, des interdits, des petites et des grandes chicanes d'Église comme des hostilités de cabinet. Tout ce qui rend une position difficile et irritante entre deux chefs de famille puissants l'un et l'autre, se manifesta presque incessamment autour du trône de saint Pierre pour la bannière de Saint-Marc. En présence de tant de difficultés morales et devant une situation aussi tendue, qu'auraient fait des diplomates ordinaires et inhabiles?

Le système de conduite et la manière de voir les choses ou d'en rendre compte étaient aussi tout à fait différents à Rome. Faible eût été le procédé, bon en France et en Espagne, qui consistait généralement à connaître et à dire les intentions et les pensées du roi, de la reine, de la reine mère, et de deux ou trois secrétaires généraux ou favoris d'une influence plus ou moins grave sur les décisions et les résolutions souveraines. Quelles autres attentions devait avoir, de quels autres engins devait se munir le négociateur vénitien auprès des pontifes! Et les cardinaux, tous les cardinaux à connaître, à comprendre, à définir, à dévoiler! Saisir le côté corruptible des uns, étudier le mode de conduite à tenir et d'insinuation à avoir auprès

des autres[1]! Et pour les cardinaux *papabili*, c'est-à-dire ceux qui étaient susceptibles d'arriver plus tard à la dignité souveraine, besoin n'était-il pas, et besoin capital, de savoir les distinguer, les pressentir et se les concilier, avec le déploiement de toutes les ressources d'un génie diplomatique des plus accomplis? Le Pape, au quinzième et au seizième siècle, et jusqu'à la moitié du dix-septième, était en réalité le souverain duquel les intérêts publics et privés du gouvernement de Venise avaient le plus à redouter les volontés et les mécontentements. Rarement le souverain pontife, comme prince spirituel, comme potentat du monde catholique, eut beaucoup à se louer des procédés restrictifs de la politique vénitienne à son endroit. Ainsi l'éloignement constant du clergé dans les affaires publiques était une des lois fondamentales de la République. Bien mieux, lorsqu'on devait traiter dans le sénat les affaires de Rome, un décret voulait qu'avant de mettre la question à l'ordre du jour des discussions, tous les sénateurs connus pour être partisans avoués (les *nec plus ultramontains* d'aujourd'hui), ou même ceux que des liens de famille attachaient à tels cardinaux ou qui avaient des intérêts privés à Rome, quittassent l'enceinte du sénat et n'assistassent en aucune manière aux discussions. Le registre où ces séances étaient consignées portait dans la chancellerie secrète le titre de *Roma espulsis*. Assurément, de telles mesures ne purent jamais être prises par le saint-siége pour des galanteries à

[1] Voyez dans les *relazioni di Roma* les passages désignés par *qualità physiche e morali dei cardinali*. Il y a un petit jugement sur chacun très-concis, mais bien suffisant. Parle-t-il du fameux cardinal de Pavie, intime de Jules II, le voici peint en deux mots : « E il cardinal Castel di Rio (c'était son nom), che pare il più intimo, è gran francese e nemico nostro; e parlando col Papa dirà una cosa, e il Papa la considera e fa fondamento, » etc.... Le cardinal Castel di Rio, qui paraît être le plus intime, est tout entier au parti français, il est notre ennemi.... Parlant avec le Pape, s'il vient à dire une chose, le pape la considère, il en fait cas.... »

son adresse, et on peut aisément imaginer combien la mauvaise humeur des pontifes saisissait le moindre prétexte de se manifester. Les ambassadeurs vénitiens avaient donc, entre tous les autres représentants des puissances à Rome, la position la plus difficile; ils devaient, à force de souplesse, d'habileté et d'ingéniosité respectueuses, tempérer les susceptibilités papales, toujours si grandes et si promptes; leurs ménagements et leurs façons d'être devaient varier à l'infini, car ils devaient en savoir user sans pour cela se montrer ni serviles ni arrogants. Que de fois la bonhomie la plus admirable et la mieux jouée leur a été utile! Dans leurs *relazioni* mêmes du seizième siècle j'en ai retrouvé des exemples surprenants, tant par les moyens d'adresse déployés que par les résultats obtenus. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si les plus beaux et les plus remarquables monuments écrits de la diplomatie vénitienne sont ceux qui ont reçu leurs inspirations des affaires romaines et des intrigues redoutables qui entouraient le saint-siége. Jamais plus d'éloquence, plus de mouvement, plus de force de raisonnement, soutenus dans un ton de respect et de dignité les plus grands, que dans telle dépêche d'un Gritti et d'un Badoer sous un Paul III et un Sixte-Quint, ou d'un Mocenigo et d'un Contarini sous un Paul V et un Urbain VIII. Jamais aussi *relazioni* plus étudiées, plus réfléchies et mieux nourries que celles qu'il fut donné au sénat d'entendre prononcer par ses ambassadeurs au retour de leurs missions à Rome! Le Pape était de tous les maîtres du monde celui qu'il importait à Venise de mieux connaître; il était donc nécessaire de confier le soin de son portrait et de sa ressemblance à ceux qui étaient alors les plus capables de reproduire ses traits et de sonder ses intentions : aussi que d'hommes et que de choses furent mis en leur vrai jour dans ces relations réser-

vées à l'instruction d'un gouvernement dont la curiosité politique n'avait pas de repos! Quels détails non-seulement sur la personne pontificale du souverain au spirituel et au temporel, mais encore sur sa ville, sur sa Rome et sur ses pompes! Quels tableaux dans ces écrits des Vénitiens il serait facile d'enlever à la confusion des accessoires, et de faire briller isolément du clairvoyant éclat des couleurs qui sont en eux si habilement ménagées et réparties! Ne le pouvant ici dans toute l'extension nécessaire, montrons-en au moins quelques-uns, sans trop nous éloigner des limites qui nous sont assignées.

Ce n'est pas un tableau de la Rome mythologique et renaissante de Léon X qui ouvre la série de ces souvenirs précieux des diplomates vénitiens, dans le recueil que doit à M. Tommaso Gar la collection de Florence : plus sombre en est l'aspect; moins aimable, en effet, et moins séduisante pour l'imagination est l'histoire des quelques années pendant lesquelles Alexandre VI (un Borgia) porta, pour l'avilir, la tiare de tant de saints et courageux pontifes. Francesco Capello prononça sa *relazione* en 1500; Marin Sanuto ne nous en a conservé qu'un sommaire, et cependant un fragment de son récit, se rapportant au meurtre du troisième mari de Lucrezia Borgia (fille du pape) par son beau-frère, par ce fils et cet homme si criminels, par ce trop fameux César Borgia, représente bien, avec l'énergique sobriété du récit, les étranges drames dont Rome (la Rome catholique!) était devenue le théâtre sous la domination tragique de cette famille! Je tiens à rapporter ici ce passage dans sa saisissante simplicité. Sanuto, disposant pour ses *Mémoires* le résumé de la *relazione* qu'il a entendue, s'exprime ainsi :

« Il existe entre le Roi de Naples et le Pape la plus grande inimitié.... L'ambassadeur alors raconta le fait du prince de

Salerne, duc de Bisceglia, neveu du roi Frédéric[1], et il dit comment ce prince fut frappé, à trois heures de la nuit, dans le palais, par le duc de Valentinois, son beau-frère, et le prince courut vers le Pape, s'écriant : *Je suis blessé!* et il lui dit par qui; et Madonna Lucrezia, fille du Pape et femme du prince, se trouvant alors dans la chambre de son père, tomba évanouie.

» Mais alors ledit duc de Bisceglia (qui se tenait tout près du palais de Saint-Pierre, dans la demeure du cardinal de Santa Maria in Portico), tout en proie aux soupçons, avait envoyé chercher des médecins à Naples, et pendant trente-trois heures il resta malade. Le cardinal de Capoue reçut sa confession, et sa femme ainsi que sa sœur, femme du prince de Squillace, autre fils du Pape, se tenaient auprès de lui et préparaient elles-mêmes sa nourriture, tant le prince redoutait qu'un poison violent ne lui fût secrètement administré par le duc de Valentinois. Et le Pape le faisait garder à vue par seize de ses gens, tant il craignait que le duc son fils ne le tuât. Et quand le Pape le visitait, le duc ne pouvait y aller avec lui. Une fois cependant le duc dit : *Ce qui ne s'est pas fait à dîner se fera à souper.* Et l'ambassadeur en ayant une fois parlé avec le Pape, le Pape lui répondit : *Le duc affirme ne l'avoir pas blessé, mais il ajoute que, s'il l'eût blessé, le prince l'eût mérité*, etc.

» Un jour enfin, c'était le 17 août, le duc entra dans la chambre et trouva le prince déjà levé, et il fit sortir sa sœur et Madonna Lucrezia, sa femme, et il appela Don Michele, qui étrangla le jeune seigneur, et la nuit suivante on l'ensevelit.

» Événement bien déplorable : tout Rome en fut ému; mais, par peur, on n'osait en parler bien haut, et le duc se prit à dire qu'il avait fait tuer le prince parce qu'il craignait d'être tué par lui, et qu'il en ordonnerait le procès.... Toutefois, jamais ce procès ne fut fait; il en fut de même de celui que devaient expédier les Florentins contre Paolo Vitelli, qui parlèrent de lui faire le procès après lui avoir taillé la tête[2]. »

[1] Don Alphonse d'Aragon, duc de Bisceglia, neveu de Frédéric, roi de Naples, troisième mari de Lucrezia Borgia. Celui qui l'étrangla, Don Michele ou Micheletto, était le fidèle instrument de presque toutes les scélératesses de César Borgia.

[2] *Relazione* di Paolo Capello, 28 septemb. 1500, p. 9.

SIGNATURE DU PAPE ALEXANDRE VI (RODERIGO BORGIA.)

1495.

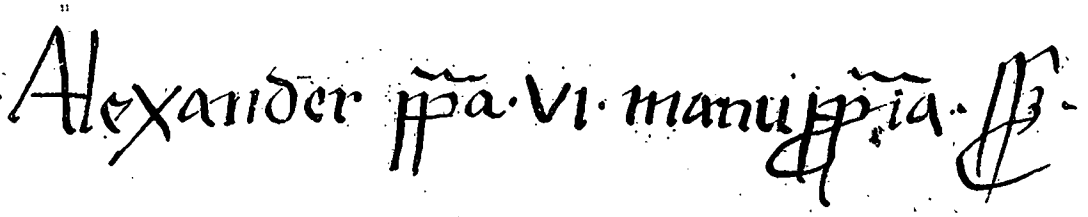

SIGNATURE DE CESAR BORGIA Duc DE VALENTINOIS

D'après une lettre signée ainsi à PIERRE DE MEDICIS. (Rome 6 Décembre.)

sans autre date.

Tirées du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

Ne croirait-on pas voir dans ces lignes un de ces sombres *scenarii* tout taillés dans le terrible par la chaude imagination de Shakspeare encore tout émue du sujet de Richard III ou de tout autre drame à l'endroit d'un tyran? Voici une autre page prise à ces mêmes textes, où je trouve cette rapide mais poignante peinture de Rome sous César Borgia :

« Une autre fois le duc tua, aux côtés mêmes du Pape, Messer Pierrotto, si bien que le sang sauta à la face du pontife, de qui Messer Pierrotto était le favori. Il tua aussi son frère, le duc de Candie, et, tué, il le fit jeter dans le Tibre... et chaque jour, dans Rome, il se trouve que la nuit on a tué quatre ou cinq seigneurs, évêques, prélats ou autres. C'est à ce point, que Rome entière tremble à cause de ce même duc : chacun craignant pour sa vie. Madonna Lucrezia, fille du Pape, était d'abord dans les bonnes graces du pontife; c'est une femme sage et libérale; mais aujourd'hui le Pape ne l'aime plus autant, et il l'a envoyée à Nepi et lui a donné Sermonetta, qui lui a coûté quatre-vingt mille ducats; malgré cela, le duc lui a enlevé cette possession, disant : *Elle est femme, elle ne pourra la garder*[1]. »

La figure de ce pape espagnol, belle doublure d'un Tibère, n'est qu'estompée dans le même sommaire de la relation du Vénitien, mais les traits en sont assez marqués pour ne pas l'oublier :

« Le Pape a soixante-dix ans, mais il rajeunit tous les jours; ses soucis et ses inquiétudes n'ont d'autre durée qu'une nuit;

[1] Qu'il me soit permis, à cette seule fin, de prendre date, d'annoncer ici que parmi les résultats que j'ai obtenus en dehors de mes recherches dans les papiers d'État de Venise, les plus intéressants et les plus complets sont ceux qui ont rapport à la personne même de Madonna Lucrezia Borgia et à l'histoire politique et intime de la séduisante Cour de Ferrare. Au nombre des portefeuilles de ma collection, il en est trois ayant pour titre : *Recueil de documents inédits recueillis en plusieurs villes et pays d'Italie sur la personne, la famille et le temps de Lucrezia Borgia, fille du pape Alexandre et duchesse de Ferrare.* Ils sont les apprêts de tout un livre.

il est d'une nature peu sérieuse et n'a de pensées que pour ses intérêts; son ambition absolue est de faire grands ses enfants; d'autres soins, il n'en a pas. *Nè d'altro ha cura.* »

Tel était l'homme dont le récent auteur d'un beau livre écrit à Rome même a dit « qu'il jeta, en ce temps de vive lumière qui commençait à éclairer l'humanité, l'ombre la plus terrible et la plus sombre sur l'histoire de la papauté et de l'Italie [1]. »

Cinq ambassades ordinaires et trois extraordinaires ont représenté Venise auprès de Jules II, successeur de Pie III, ce pape éphémère qui sépare Alexandre de Jules. On sait la véhémente nature de ce Jules de la Rovère : ce n'était pas un prêtre, c'était un soldat, un homme bâti dans le moule d'un Bayard ou d'un Jean-Jacques Trivulzio. « Le pasteur, au lieu de paître les agneaux du Christ, jette le bâton et tire l'épée; il ne dépouilla pas sa robe d'église, et cependant il apparut dans une majesté toute guerrière. » Les Vénitiens l'ont admirablement compris; longtemps il ne fut pas leur ami et ils eurent à se ressentir de ses emportements; néanmoins ils l'ont toujours montré à froid, le dépeignant en peu de mots, mais d'une façon bien frappante. L'un, Capello, dit de lui :

« C'est un pape très-prudent, et nul ne saurait exercer de pression sur lui, et il ne prend conseil que de bien peu de monde, peut-être même n'en prend-il de personne. »

L'autre, Domenico Trevisan, dit ailleurs :

« Ce pape est avisé et sagace; c'est un vieux routier (*è gran praticone*), âgé de soixante-cinq ans; il a une *ancienne* maladie et la goutte, cependant il a bonne mine et fatigue énormément. Nul n'a de pouvoir sur lui; il prête l'oreille à tous, mais ne

[1] Gregorovius. *Les Tombeaux des papes*. Trad. Sabatier. Michel Lévy. Paris.

fait que ce que bon lui semble; il se montre réservé sur sa bouche et sur autre chose, car il a la volonté de vivre avec la plus grande modération. »

A côté de ces procédés de peintre flamand réaliste (pour parler le langage du jour), le même ambassadeur, par un trait d'éloquence et par une phrase puissante, jette au sénat l'idée et la mesure des ambitions ardentes de ce grand pape, vrai fondateur, comme l'a dit l'historien Ranke, de l'État de l'Église.

« Ce pape, dit l'ambassadeur, veut être le maître et seigneur du jeu du monde. (*Il Papa vuol essere il signor e maestro del giuoco del mondo.* »

N'est-ce point là l'épigraphe qu'il faudrait à ce beau début du livre de Gregorovius sur le tombeau de Jules II? « Lorsque Michel-Ange venait de finir à Bologne le moule de la statue de bronze de Jules II, ce pape lui demanda si cette main levée d'un mouvement violent signifiait bénédiction ou anathème. L'artiste avisé lui répondit sur-le-champ : *Elle apprendra aux Bolonais à être raisonnables.* Puis il demanda au Pape s'il devait lui mettre un livre dans la main gauche. « Non, répondit Jules II, *donne-moi une épée, car je ne suis pas un théologien.* » Son verbe, son geste, sa diction rapide, ferme, quoique toujours assez majestueuse, sentent le guerrier tout rempli de passions ambitieuses.

« Quand je parlai au pontife de ces concessions, dit le Vénitien dans sa relation de 1510 : « Nous vous donnerons ce que vous voulez, me répondit-il, aux conditions cependant *que vos seigneurs jureront dans mes mains de ne point faire d'entreprises contre l'Église.* »

» Lorsqu'il nous vit le 25 mars : *Dites à la Seigneurie qu'elle se tienne bien avec les pontifes....* »

Ses opinions sur les autres princes de la chrétienté

révèlent le pontife audacieux qui s'estimait au-dessus des autres hommes, non pas seulement par la hauteur de sa tiare, mais encore par le tempérament de son épée. Il faisait fi de presque tous les empereurs ses rivaux, et il tenait Maximilien Empereur pour *infantem nudum,* un enfant nu.... Il faut suivre le siècle jusqu'à Paul III (Farnèse) pour retrouver un pontife de cette véhémence, et il faut le poursuivre jusqu'à Sixte-Quint pour reconnaître une âme aussi vaillamment jalouse de la puissance temporelle de l'Église, et cependant point encore assez pour qu'il fût dit de lui : « *Il est le seigneur et maître du jeu du monde.* »

L'ambassadeur signale ici la reconstruction de la basilique de Saint-Pierre, grand fait d'art à cette époque, sous l'inspiration de Bramante et par ordre de Jules : « Il entreprend à nouveau l'église de Saint-Pierre, chose très-belle, pour l'œuvre de laquelle il a institué une sorte de croisade. Un seul frère de l'ordre de Saint-François lui rapporta en une fois vingt-sept mille ducats, résultat d'une collecte qu'il avait faite de par le monde. Ainsi, pour cet objet, Sa Sainteté touche autant d'argent qu'elle veut. On y travaille, mais l'achèvement n'en sera point rapide. Et elle a destiné à cette construction une partie des revenus de Sainte-Marie de Lorette [1]. »

Nous voici au temps et au pontificat de Léon X, et dans la *relazione* de Marin Giorgi, je rencontre une de ces scènes curieuses assez heureusement et habilement disposées pour que, si naïve et simple que soit la forme des rôles répartis entre de hauts et puissants personnages, il n'y en ait point qui ne soit caractéristique et original. Jusqu'à présent j'ai peu cité encore de fragments de ce

[1] *Sommario della relazione di Roma* di Domenico Trevisano. 1 aprile 1510. Tome VIII de la collection, p. 30 à 38.

Signature du CARDINAL de Saint Pierre aux Liens. plus tard JULES II PAPE.

D'après une lettre en date du 25 Juillet 1496.

Signature du CARDINAL JEAN de MEDICIS plus tard LEON X PAPE

D'après une lettre autographe à PIERRE de MEDICIS. (De Rome 15 Avril 1492.)

Tirées du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

genre, m'étant peut-être attaché trop exclusivement aux textes des portraits. Il s'agit encore d'une de ces *relazioni* qui, sans les précieuses attentions de Marin Sanuto, le collecteur infatigable, seraient irréparablement perdues.

C'est une scène d'un haut intérêt que la suivante : c'est un récit piquant, très-vif et très-animé, et que je recommande singulièrement aux peintres d'histoire autant qu'aux historiens eux-mêmes. Dans ce double tableau de petit ménage et de petit manége politique sur ce grand horizon où paraissent le Roi de France, les Suisses, le Pape, le contraste est singulier par la simplicité du récit et par la grandeur du fait. Au premier abord, n'est-ce point simplement un tableau d'intérieur au Vatican? Mais qui imaginerait, d'après le procédé flamand de la description, que la nouvelle dont il s'agit, et qui est ainsi portée et donnée au pontife ravi à son sommeil et contraint de s'habiller, aux instances de l'ambassadeur de Venise, est la nouvelle de la fameuse victoire de Marignan, ce glorieux fait d'armes de l'infanterie française dans l'histoire de nos guerres :

« L'ambassadeur se propose de présenter en trois périodes le récit de sa mission. La première se rapporte au temps où le Roi Très-Chrétien parla de venir en Italie pour recouvrer son duché de Milan, et qu'il envoya demander au Pape s'il voulait être avec lui et s'il voyait sa venue le cœur content.

» Notre ambassadeur avait pour instructions de persuader le Pape à être avec le Roi Très-Chrétien et avec nous, et pour y obéir, il se donna beaucoup de mal, mais sans résultat.

» Une telle venue ne plaisait point au Pape, et par le moyen de l'évêque de Tricarico [1], son envoyé, il lui fit donner la réponse, à savoir : qu'il serait bon d'arracher le royaume de

[1] Louis Canossa, évêque de Tricarico, puis de Bayeux. Pour des éclaircissements et des preuves irréfragables sur les vastes ambitions du pape Léon, voyez les documents insérés par M. Gar dans l'Appendix de l'*Archivio storico*, t. Ier, p. 293 et suiv.

Naples aux Espagnols pour le donner au Magnifique Julien de Médicis, son frère, duc de Nemours (lequel mourut depuis et était homme de bien).

» Le Pape se remuait beaucoup dans ce but, car il ne se contentait pas d'un duché pour son frère; il voulait un royaume, et particulièrement celui de Naples. Le Roi Très-Chrétien lui aurait bien donné la principauté de Trente et autres terres, mais le Pape n'en voulait pas, et ces circonstances amenèrent des envoyés du Roi au Saint-Père, Mgr de Solier et Mgr de Boissy, etc. Le Pape leur disait : *Quand le Roi voudra faire cet accord, je serai avec Sa Majesté;* et puis il s'en tint là. Le Roi Très-Chrétien ayant en quelque sorte la promesse que le Pape, s'il ne se déclarait pas son allié, ne lui serait du moins pas hostile, résolut d'arriver tout-puissant, et il vint en effet.

» Le Pape aussitôt fit alliance avec l'Empereur, avec le Roi Catholique, avec le Roi d'Angleterre et les Suisses, et se déclara ainsi ouvertement opposé, tandis que d'abord il avait paru vouloir être avec les Français et avec nous. Et il envoya comme ambassadeur aux Suisses l'évêque de Veruli pour les soulever, et à l'Empereur, Marco Egidio, de l'ordre des Eremitani.

» Ce dernier partit avec cinq frères, *tous vêtus de noir,* sous prétexte d'exciter l'Empereur à former une expédition contre les infidèles. Mais lorsque l'Empereur les vit dans ce costume funèbre : *Mon père*, dit-il à Marco Egidio, *pourquoi êtes-vous venu? Vous avez mal fait. Je crois vraiment, à vous voir, que vous êtes venu pour faire mes obsèques; quant à entreprendre une guerre contre les infidèles, il importe d'abord de réformer l'Église, et nous songerons après à une expédition de ce genre.* Et ce fut ainsi qu'il le licencia.

» Le Pape s'allia néanmoins à nos ennemis..., et lorsqu'il dut y avoir un engagement avec les Suisses, la plus grande anxiété le dévorait; il espérait bien que la victoire serait de leur côté, et notre ambassadeur lui disait : *Saint-Père, le Roi Très-Chrétien est là en personne avec l'armée la plus belliqueuse et la mieux ordonnée; les Suisses sont à pied et mal armés; je doute qu'ils soient vainqueurs.* A quoi le Pape répondait : *Mais les Suisses ne sont-ils pas de vaillants soldats?* — *Saint-Père*, répliquait l'ambassadeur, *ne vaudrait-il pas mieux qu'ils fussent contre les infidèles?*

» Et en effet, vingt-deux mille succombèrent dans cette bataille, ainsi que l'écrivit le Roi au cardinal San-Severino. Mais tout d'abord la nouvelle était venue à Rome que ces mêmes Suisses avaient remporté la victoire; aussitôt feux et réjouissances furent ordonnés par le cardinal Bibiena [1] et exécutés par les Suisses de la garde du Pape et par tous ceux qui nous étaient hostiles. Mais survint ensuite l'avis de la défaite; on ne voulut pas y croire; les Espagnols faisaient les fanfarons, et le Pape hésitait et vacillait entre les deux partis.

» Arrivèrent les lettres de la Seigneurie. Aussitôt l'ambassadeur, magnifiquement habillé, se rendit chez le Saint-Père, qui était encore au lit; il n'avait cependant pas, selon l'usage, prié toute sa suite de l'accompagner. Mais qui le voyait passer si pompeusement paré à travers les rues de Rome disait : *La nouvelle est vraie;* et quelques-uns de nos prélats et de nos clients vinrent se joindre à lui. Parvenu à la chambre du Pape, il trouva Serrapica, le camérier, qui lui dit que le Saint-Père dormait encore : *Éveillez-le;* l'autre s'y refusait. *Faites ce que je vous dis,* répliqua l'ambassadeur.

» Étant donc éveillée, mais à peine entièrement habillée, Sa Sainteté sortit de sa chambre, et l'ambassadeur lui montra la lettre de la Seigneurie, et l'ayant vue, elle commença à croire..., mais surtout lorsqu'elle vit aussi les lettres de Messer Marco Dandolo et de Piero Pasqualigo, nos ambassadeurs auprès du Roi, et celles du secrétaire Andrea Rosso, que Sa Sainteté connaissait.

» Aussitôt que le pontife avait quitté sa chambre, l'ambassadeur lui avait dit : *Père saint, Votre Sainteté me donna hier une mauvaise nouvelle qui était fausse, moi je lui en donne aujourd'hui une bonne qui est vraie : les Suisses sont défaits.* Alors le Pape, ayant lu les lettres, dit : *Que sera-t-il donc de nous et que sera-t-il de vous?* (Quid ergo erit de nobis et quid de vobis?) — *De nous il ne sera que bien, puisque nous sommes avec le Roi Très-Chrétien,* répliqua l'envoyé, *et Votre Sainteté n'aura aucun mal à souffrir.* Et là-dessus l'ambassadeur se retira pour se diriger ensuite chez le cardinal Santa-Maria in Portico et lui donner la nouvelle. Le cardinal y crut aussitôt,

[1] Le fameux Bernardo Dovizii da Bibiena.

disant : *La Seigneurie n'écrit pas de mensonges.* Puis vint le cardinal Corner, puis Grimani[1], qui était à Sainte-Marie du Peuple, occupé à prier Dieu pour les morts.

» Revenu à son palais, l'ambassadeur se mit à table avec beaucoup de prélats, et on fit quelques réjouissances; un tonneau de vin fut ouvert, et on en donna quelques verres à qui voulait boire pour le repos de l'âme des morts; mais il n'y eut ni plus de fanfares ni plus de feux de joie. Et lorsque, le jour d'après, le Pape, ayant su cela, dit à l'ambassadeur : *Vous avez donc fait fête? — Père saint,* répondit-il, *c'est dans le palais de Votre Sainteté qu'il y eut fête l'autre jour, mais non pas chez moi.* A quoi le Pape répliqua : *Ce ne fut pas moi qui fis fête, mais le cardinal Santa Maria in Portico qui a agi sans me prévenir.*

» L'ambassadeur enfin raconta comme quoi les Suisses de la garde du pontife avaient menacé de le tuer, et que pendant deux jours il se tint sans aller au palais, et qu'Andrea dei Francheschi, son secrétaire, dut faire de même; et le Pape lui dit encore : *Seigneur ambassadeur* (Domine orator), *nous verrons ce que fera le Roi Très-Chrétien; nous nous mettrons dans ses mains, lui demandant miséricorde. — Père saint, Votre Sainteté non plus que le saint-siége n'aura pas le moindre mal : le Roi Très- Chrétien n'est-il pas fils de l'Église?* »

Léon X avait alors quarante-deux ans.

« C'est un homme de bien, dit l'ambassadeur, et d'une grande libéralité et d'une nature heureuse, mais il ne voudrait pas se donner grand'peine. »

L'ambition le tourmentait cependant, il voulait avant tout l'établissement de sa famille, mais il eut des années grosses d'amertumes, ayant vu peu à peu la mort lui enlever ceux sur la tête de qui il avait porté des espérances toutes royales. L'ambassadeur rappelle, sans la qualifier, sa volonté de dépouiller le légitime duc d'Urbin de son duché, pour le donner à son propre neveu Lorenzo de

[1] Cardinaux vénitiens en séjour à Rome.

Médicis. La scène est touchante de la part de Julien, frère du Pape, à son lit de mort; mais voyez à quel pontife *temporel* nous avons affaire, et demandez-vous si vraiment c'est bien le Sauveur des hommes et la sublime et douce Victime des péchés du monde qu'il représente :

« Le Magnifique Julien, qui mourut, était vraiment un digne homme, et deux jours avant son trépas il fit appeler le Pape et le supplia de ne point vouloir faire de mal au duc d'Urbin ni le priver de son duché, puisqu'il avait reçu de sa maison tant de marques de bienveillance lorsqu'il avait dû fuir de Florence. Julien suppliait le Pape de lui faire cette grâce, et Sa Sainteté répondait seulement : « Julien, pense à guérir, » et jamais le pontife ne voulut donner cette promesse au moribond; il ajouta : « Ce n'est point le temps de parler de ces choses. » Et s'il agissait ainsi, c'est que, d'un autre côté, Lorenzino (son autre frère) ne cessait de l'exciter à dépouiller le duc de ses États. »

C'est à ce propos que l'ambassadeur raconte que lorsque Léon fut fait pape, il disait à Julien :

« Profitons de la papauté, puisque Dieu nous l'a donnée. (*Godiamoci il papato, poichè Dio ci l'ha dato*). »

Je crois que là était vraiment sa mission, jouir de la papauté dans toutes les aises de l'intelligence et toutes les satisfactions du goût : il n'était point politique; à mon sens il était plutôt encore *Athénien* que catholique : Athènes d'abord, Jérusalem ensuite.

« Il est savant, dit Marco Minio, qui le vit en 1517, et ami des savants; pas mauvais religieux, mais voulant vivre et se tenir dans les distractions et les divertissements, particulièrement ceux de la chasse. Il va souvent à la Magnana, son palais, à cinq milles de Rome, lieu des plus délectables. »

Il faut lire aussi la *relazione* de Luigi Gradenigo qui était revenu de Rome en 1523, sous Adrien VI, mais qui avait négocié et traité pendant dix-huit mois avec le

pape Léon. Je trouve çà et là dans ses pages de piquants détails.

« M. de Lautrec et M. de Lescu avaient dit qu'ils voulaient que l'oreille du Pape fût le plus grand morceau qui restât de sa personne. Pour de tels propos et telles autres causes, le Pape avait conçu grande haine contre les Français. »

Voici ce que je rencontre sur l'emploi de son temps :

« Le Pape dormait très-tard, et quand il s'éveillait, le premier qui avait accès dans sa chambre était Giovan Matteo, secrétaire du cardinal de Médicis, auquel il expédiait les affaires importantes; puis entrait le Datario pour questions de bénéfices; venaient ensuite les camériers, et il allait à la messe, donnait audience, passait à table, puis jouait volontiers à la prime. Il faisait jeûne trois fois la semaine, et mangeait une fois le jour, à vingt et une heure; le mercredi et le samedi, il mangeait *cose quadragesimali;* le vendredi, on ne lui servait que des légumes, des fruits et des pâtes, et rien autre chose; il disait souvent après avoir bu : « Un grand verre fait bien répondre, donnez-m'en un autre. » Son revenu temporel était de trois cent mille ducats à l'année, le spirituel de cent mille, et par des arrangements, cent mille et plus. Il était d'une fort belle taille, avait la tête fort grosse, mais la plus belle main; son geste habituel était de tenir continuellement la main sur son nez; c'était un causeur admirable : il promettait énormément, mais ne tenait guère. »

Son goût pour les arts, son infini sentiment du beau, s'étendaient à tout. Il avait un culte pour la musique. Marin Giorgi l'avait connu en 1517, je lui prends ce trait charmant :

« Le Pape est amant des belles-lettres, savant en humanités et en droit canon, et par-dessus tout excellentissime musicien, et quand il chante avec quelqu'un, il lui fait donner cent ducats et plus [1]. »

[1] *Relazione* de Marin Giorgi, p. 56.

A ce pape, courtisan le plus accompli des charmes et des grâces du monde d'Apollon, à cet inspiré du bon goût, à ce pontife admirateur du beau dans la plus suave et la plus majestueuse acception du mot, à cet Italien et à ce Médicis succéda au trône pontifical l'homme austère, le moine silencieux, l'anti-Apollon qui régna sous le nom d'Adrien VI. De race germanique, il s'appelait Florent et était d'Utrecht. Le Vatican charmant et séduisant de Léon X et de Raphaël revêtit la bure comme celui qui y présidait, mais ce ne fut que pour un an, tant brève fut la durée de ce pontificat austère.

L'élection d'Adrien fut une surprise. Comme cardinal, on le connaissait à peine. Il vivait en Espagne. Le Vénitien raconte rapidement les singulières péripéties du conclave qui éleva à la tiare ce pontife inattendu et imprévu. Je ne passerai point sous silence ce récit curieux, révélateur de circonstances aussi profanes que singulières dans cette occasion solennelle qui élève sur le trône de la catholicité le *serviteur des serviteurs de Dieu*.

« Le 27 décembre, jour de Saint-Jean, le conclave fut formé. On y lut la bulle du pape Jules qui interdit la création du pape par simonie, et on fit prêter aux cardinaux le serment de l'observer. Ce même jour, sur le tard, arrivèrent le cardinal Grimani et le cardinal Cibo, et ils prirent place au conclave. Tous les cardinaux entrèrent en communication, et ils négociaient pour le pontificat sans aucun égard. Les cardinaux réunis étaient au nombre de trente-huit, dont quinze favorables au cardinal de Médicis et vingt-trois contraires, et sur ces vingt-trois, dix-huit voulaient être pape. Le scrutin relevé, le cardinal Grimani ayant reconnu par le résultat des voix qu'il était maltraité, sortit du conclave. Farnèse avait vingt-deux voix, et les cardinaux Egidio et Colonna ne lui voulurent pas donner les leurs; s'ils les avaient données, il était pape. Ce même Farnèse avait promis au Médicis de le maintenir et de le faire plus grand que jamais. Alors fut proposé le cardinal Adrien, qui

était en Espagne, et le Cajetan fit un discours à sa louange, parlant de sa vie comme ne pouvant être meilleure, si bien qu'il les émut tous et qu'ils l'élurent pape. Mais une fois élu, les cardinaux tombèrent dans la stupéfaction (*rimasero morti*) pour avoir ainsi élevé à la tiarè un homme qu'ils n'avaient jamais vu. Et au sortir du conclave de grandes clameurs s'élevèrent contre eux : « Pourquoi n'avez-vous point élu l'un de vous? » Et le cardinal de Mantoue répondait : « Vous dites vrai. » Aussi écrivit-on sur les maisons : *Rome est à louer* (*Roma est locanda*), car tous croyaient que le Pape tiendrait le siége pontifical en Espagne[1]. »

Et il en fut ainsi pendant neuf mois; ce fut le temps que mit le nouveau pape à venir d'Espagne à Rome. C'était du reste un saint homme : jamais élection si mal commencée n'avait mieux fini. De plus saint et de plus raisonnable pontife, et de moins ambitieux, je n'en vois point qu'il soit possible de lui comparer pendant tout le siècle. Le portrait qu'a donné de lui au sénat le Vénitien Luigi Gradenigo dit beaucoup en peu de mots :

« Ce pape Adrien, dit-il (car il n'a point voulu changer son nom), mène une vie exemplaire et pleine de piété. Il dit chaque jour ses prières canoniques, il se lève la nuit pour réciter matines, puis retourne au lit pour reposer; il se relève à l'aurore et dit sa messe, puis vient aux audiences. Il dîne et soupe sobrement; on assure que pour son repas il ne dépense pas même un ducat. Il est homme de bonne et sainte vie, a soixante ans et est lent dans ses entreprises. Il procède avec de grandes circonspections; il voit d'un bon œil notre Seigneurie, et montre de lui vouloir être ami. C'est un homme versé dans les saintes Écritures, parlant peu et il est d'humeur solitaire[2]. »

A ce pontificat se rattache une *relazione* sinon des plus importantes au point de vue politique, du moins des plus intéressantes pour les mœurs, les coutumes, les aspects

1 *Relaz.* Luigi Gradenigo, p. 74.
2 *Id.*, p. 75.

de Rome à cette époque : je veux parler de la *relazione* des ambassadeurs vénitiens qui allèrent donner l'obédience au nouveau pontife. Cela se pratiquait à chaque élection nouvelle. La cérémonie de l'obédience, c'est-à-dire de l'hommage rendu au Saint-Père par la Sérénissime République de Venise, était toujours chose de grande pompe. Quatre ambassadeurs des plus célèbres et des plus dignes de la République étaient élus : leur entrée à Rome, le cérémonial de leurs audiences au Vatican, étaient de grands spectacles. Dans cette occasion du pontificat d'Adrien, Marco Dandolo, Antonio Giustiniano, Luigi Mocenigo et Pietro Pesaro, furent les élus du sénat : leur *relazione* mériterait bien l'honneur d'une publication spéciale, et donnerait lieu aux annotations les plus intéressantes de la part des archéologues et des érudits. Ce n'est pas le Pape seulement qu'ils montrent dans sa personne et ses qualités au sénat réuni pour entendre leurs impressions ; c'est Rome, c'est la ville avec les vestiges des temps où on sacrifiait non pas à Dieu mais aux dieux, c'est la ville avec les ruines antiques des Césars et les embellissements contemporains du pape artiste Léon ; ce sont les fêtes, les fortunes, les splendeurs de tels cardinaux somptueux dont l'opulence contraste singulièrement avec la simplicité du pontife. Voici des chasses avec les meutes et les mules du cardinal Corner [1], voici les repas somptueux, les grandes hospitalités de ces seigneurs richissimes princes de l'Église ; voici l'audience secrète, la digne figure du Pape, sa conversation. C'est une lecture attachante : ils disent éloquemment leurs impressions de voyage, ils parlent aux sénateurs, on les croirait en famille ; les voilà parlant du Colisée, du Forum, des objets d'art récemment

[1] « Il quale è in grandissima estimazione a Roma e molto amato.... Tiene una bellissima corte ; fa un bel trattamento.... »

retrouvés et qui depuis ont acquis une renommée d'incomparable perfection : ils ne sauraient oublier l'Apollon, le Laocoon, la Vénus et les autres chefs-d'œuvre de l'art athénien. Ils vont au Belvédère, c'est là que le Pape leur donne l'audience de congé; rien ne leur échappe, ils redisent la beauté du site, la grandeur de l'aspect; ils sont éminemment artistes dans leur récit, et bien qu'ils aient été saluer et révérer le moins artiste des pontifes, ils s'expriment et parlent comme s'ils avaient été à même de respirer ce parfum d'art qui ressortait d'une conversation privée avec le Médicis Léon X[1].

Clément VII, qui vint après, rappelle de durs souvenirs : le pape prisonnier et la ville saccagée. Pontificat très-affairé : il valait mieux n'être que pape *au spirituel* comme cet Adrien, que pape *au temporel* comme ce Clément. Le temporel lui coûta cher : ce pontificat ne fut en vérité qu'une longue amertume; il dura près de huit ans. La politique du monde, les grandes passions des grands princes ont secoué et agité Clément VII comme peu de papes l'avaient été auparavant ou le furent depuis. Il y a de longs rapports sur lui et ses affaires : il eut à faire de grandes étapes sur le chemin périlleux de la politique où combattaient deux vaillantes têtes, François Ier, Charles-Quint. Pour de telles gens, il eût fallu un Jules II, un pape lutteur et sanguin, énergique et actif : celui-ci était irrésolu. « Tout son plaisir était de parler avec des ingénieurs et de traiter des matières de courants d'eau. » L'ambassadeur en conclut spirituellement qu'il est timide dans ses opérations et d'une nature très-froide.

Voici l'homme à quarante-huit ans :

« Prudent et sage, mais long à se décider, de là tant de

[1] De la page 77 à la page 120, t. VII de la Collection.

FAC SIMILE D'UNE LIGNE AUTOGRAPHE DU PAPE CLEMENT VII A L'EMPEREUR CHARLES QUINT.

D'après une lettre en date de Rome le 28 Septembre 1529.

Tiré du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

préoccupations diverses. Il discourt bien, il voit tout; mais il n'a point d'initiative. En matière d'État, personne ne peut rien sur lui; il les écoute tous, puis n'en fait qu'à son sens : il est juste et il est en Dieu. Il n'a point cet esprit de libéralité particulier à Léon X, bien que faisant beaucoup d'aumônes; il est d'une grande continence. Il vit économiquement; il ne veut ni bouffons ni musiciens, et n'est point chasseur. Depuis qu'il est pontife, on ne l'a vu sortir de Rome que deux fois pour aller à la Magnana, villa de Léon X. »

A ce dernier égard il n'en fut pas toujours ainsi, témoin le congrès de Bologne en 1529 et l'entrevue de Marseille en 1533. Cinq *relazioni* sont connues sur son pontificat, dont une admirable, et toute de controverse politique due à la haute intelligence du doge Niccolò da Ponte, concernant la paix de Bologne [1]. Les trois autres se rapportent aux années 1530, 1531 et 1533 : à cette dernière se rattachent l'examen et l'appréciation de toutes les circonstances qui ont conduit le Pape à l'entrevue de Marseille et au consentement du mariage de Catherine de Médicis avec le second fils du roi de France : c'est une page persuasive et qui est toute de notre histoire [2].

Paul III succéda à Clément VII, — un Farnèse à un Médicis. Le contraste est singulier. Dans le second, l'irrésolution, la froideur, l'abattement; dans le premier, la véhémence, l'emportement, la volonté rapide. Avez-vous vu le portrait que le mâle pinceau du Titien a fait de la figure de ce Farnèse? Qui l'a vue ne la peut oublier. Son pontificat fut long, ayant duré quinze années; un grand fait s'y rattache, le concile. C'était un grand point.

[1] *Maneggio della pace di Bologna* tra Clemente VII, Carlo V, la Repubblica di Venezia e Francesco Sforza. Scrittura originale del doge Niccolò da Ponte. De la page 141 à la page 247. Ce mémoire est de toute importance, c'est une des belles écritures politiques du seizième siècle.

[2] *Relaz.* Antonio Suriano (1535), p. 306. T. VII.

Clément VII n'avait voulu de concile à aucun prix, il le redoutait pour lui-même, mais il l'évita par ses procédés habituels, la temporisation, l'hésitation. Paul III le voulut aussitôt. A peine eut-il coiffé la tiare, que ce mot sortit de sa bouche : Le concile! D'aucuns disaient que de sa part cet empressement n'était qu'une feinte; d'autres, que son instinct pénétrant lui ayant fait redouter une impulsion souveraine étrangère, principalement celle de l'Empereur, il l'avait voulu devancer, libre à lui ensuite de déterminer et le lieu et l'époque. Le Vénitien s'étend avec une rare habileté sur les motifs qui avaient empêché Clément VII de vouloir le concile, et il expose avec l'esprit de la plus fine analyse les raisons déterminantes de l'initiative de Paul III. Ce ne sont point là des écrits vulgaires, mais des pages qui, à mon sens, sont autant de leçons et d'enseignements à qui entre par inclination et se maintient par le talent plutôt que par la faveur ou le caprice dans la carrière diplomatique [1].

Marco Foscari, ambassadeur en 1526 auprès de Clément VII, augurait bien des grandeurs futures du cardinal Farnèse, lorsque, au sujet de Clément, il disait au commencement de sa relation :

« Le Pape ne parle et ne s'entretient de choses d'État avec aucun cardinal, si ce n'est quelquefois avec le révérendissime Farnèse, lequel est assurément le premier cardinal qui soit, et on estime que le Saint-Père venant à mourir, Farnèse serait pape. »

Il le fut, en effet, huit ans plus tard; et, sous le nom de Paul III, prit la triple couronne. Physionomie d'une bien grande et bien profonde originalité, nature emportée, mais colère plutôt que bouillante....

[1] *Relaz.* Antonio Suriano, de la page 313 à la page 321. T. VII.

« Il est bien vrai, Sérénissime Prince, que la nature de Sa Sainteté est toute pleine de colère, et son âge avancé (il a soixante-huit ans), loin de la rendre plus calme, semble l'avoir accrue au niveau de son autorité et de son pouvoir. Ce pape est Romain de naissance, d'un esprit des plus osés; il se promet beaucoup, pèse et considère les injures qui lui sont faites, et a l'ardent désir de faire grands tous ses neveux.... »

Sous ce point, en effet, il le céda peu à l'ambition personnelle de Léon X pour sa famille. Les relations vénitiennes d'Antonio Surian et de Matteo Dandolo, l'une en 1535, l'autre en 1551, le représentent au commencement et à la fin de son règne : l'une rapporte une scène de discussion violente, et l'autre une scène d'aménité courtoise des plus frappantes; j'y renvoie le lecteur curieux de voir quel homme il y avait en ce pape, dont le nom de famille a joué un si grand rôle dans l'histoire de l'Italie, de l'Espagne et des Pays-Bas. Comme tout ce qui a trait aux sentiments que volontiers j'appellerai *démesurés,* la scène de la mort de Paul III, exposée par le Vénitien, est saisissante et magnifique. Ici encore nous sommes dans des données qui semblent bâties à plaisir pour le regard de Shakspeare. La peinture aussi ne pourrait-elle s'emparer de ce dernier épisode de la vie de Paul III, où, dans ses jardins de Monte-Cavallo, sous le poids de ses quatre-vingt-trois ans, après quinze années d'un glorieux pontificat, le souverain pontife tomba comme frappé de la foudre?... Et il en fut ainsi : je ne parle pas de la foudre du ciel, mais de la foudre de sa propre colère. Ayant compris que Parme reviendrait tôt ou tard à l'Empereur, le Saint-Père, qui en avait investi son neveu Ottavio, résolut de faire rentrer le duché dans le domaine de l'Église, en donnant en échange au duc son neveu le duché de Camerino. Mais le révérendissime Farnèse, cardinal-neveu, ne

voulait pas voir sa maison privée de la possession de Parme, et furtivement, à l'insu du pape son oncle et patron, il fit partir le duc Ottavio pour arracher la ville aux mains de Camille Orsino, qui en était gouverneur et qui la gardait au nom de Sa Sainteté. N'ayant pas réussi et trouvant partout le dédain pour une telle entreprise, il commença de s'entendre avec l'Empereur par le moyen de Don Ferrante. Mais ici où a lieu le dénoûment, je laisse parler le Vénitien :

« Le Saint-Père s'étant aperçu du manége du révérendissime Farnèse, m'en fit part le jour des Morts, avec l'expression de la plus vive amertume. Et le jour d'après, au matin, dans les plus mauvaises dispositions, il s'en alla à sa villa de Monte-Cavallo pour y chercher un peu de distraction. Là, à propos des choses de Parme, Sa Sainteté se prit d'une telle colère contre le révérendissime Farnèse, qu'il lui arracha des mains son bonnet de cardinal et le foula aux pieds. On estime généralement que si Sa Sainteté eût survécu, elle eût privé le cardinal de toute sa bonne grâce et de toutes ses faveurs. Mais un si grand outrage de la part des siens, joint à sa grande vieillesse, fut un dernier coup pour le pontife, qui tomba atterré et tarda peu à mourir; et on en reconnut bien la cause lorsque, ayant ouvert son corps, on trouva dans le cœur trois gouttes de sang congelé qu'on a attribuées au grand mouvement de sa colère. »

Jules III, successeur de Paul III, et Marcel II, successeur éphémère de Jules III, furent insignifiants. A part quelques anecdotes d'une certaine curiosité, il y a peu à rappeler d'eux. C'est donc Paul IV (Caraffa) [1], après Paul III (Farnèse), que, en suivant l'ordre du temps, je trouve le plus digne d'arrêter l'attention, bien qu'il soit fait pour l'effrayer. La véhémence, mais une véhémence

[1] Élu pape la veille de l'Ascension en 1555, dans sa soixante-dix-neuvième année. Le conclave fut des plus orageux. Ce pontife était de la maison Caraffa, maison napolitaine, mais originaire de Pise, se disant commune à la maison Caracciola.

que beaucoup d'esprit et de talent faisait quelquefois oublier, a caractérisé le premier; le fanatisme et ses ardeurs dévorantes ont été le mobile du second. Paul IV et Pie V (qui devait sinon succéder à Paul IV, du moins le suivre de près) ont été les papes moteurs de l'inquisition romaine. Sombre gloire, renommée terrible! Ils n'ont pas été les doux pères des chrétiens, ils n'en ont été que les farouches tyrans. Les Vénitiens avaient beaucoup connu Paul IV chez eux, où une longue période de sa vie s'était écoulée[1]; aussi peut-on dire qu'ils mirent un intérêt particulier à le voir gouvernant ce vaste monde de la chrétienté. Parmi les ambassadeurs qu'ils lui ont envoyés, Bernard Navagero fut un des plus recommandables par son esprit et par sa prudence. Sa relation est au nombre des plus belles; jusqu'à présent le recueil des *relazioni* sur Rome ne nous en a point donné de plus complète et de mieux écrite; nulle part encore je n'ai trouvé un portrait de pape plus achevé et mieux posé. Par ce passage, que j'emprunte à Navagero, voyez comment son intelligence et sa pénétration de diplomate ont su se diriger auprès de ce pontife, dont on a dit que « l'âme pénétrait de l'ardente flamme de sa volonté les choses aussi bien que les hommes! »

« Une grande prudence, dit-il, beaucoup de dextérité, sont nécessaires auprès de Sa Sainteté.... Je me suis efforcé de me faire à cette nature; aussi jamais n'ai-je abordé le pontife avec un esprit de négociation résolu à l'avance, mais bien plutôt ai-je agi selon les dispositions que je lui reconnaissais; je me prêtais ainsi aux circonstances. Que cela m'ait ou non réussi, c'est à Vos Excellentes Seigneuries qu'il appartient d'en juger. »

Puis, voulant montrer dans ce pontife le juge implacable et impassible, l'inquisiteur formidable qui place sa

[1] Il arriva à Venise en 1527, après le sac de Rome, et y résida jusqu'en 1536.

confiance et voit sa force dans cette légende des Écritures : *Super aspidem et basiliscum ambulabis,* Navagero mentionne ce trait de pouvoir sur soi-même, qu'assurément j'admirerais sans réserve si je n'en trouvais l'inspiration dans les sentiments d'un fanatisme d'autant plus terrible qu'il était plus raisonné. Parlant donc de l'emploi des jours par ce pontife, l'ambassadeur dit :

« Des trois jours qui sont réservés aux consistoires, le lundi, le mercredi et le vendredi, et des deux consacrés à la signature, qui sont le mardi et le samedi; Sa Sainteté les néglige souvent; mais le jour qu'elle a destiné elle-même à l'inquisition, le jeudi, nul événement ne pourrait l'empêcher de s'y consacrer. Je me rappelle que tout le monde courait aux armes dans Rome lorsque vint la nouvelle de la prise d'Agnani, et que chacun était dans l'épouvante de perdre la vie et ses biens, et c'était un jeudi, jour de l'inquisition; le pontife seul demeura impassible, traitant et parlant des choses de cet office comme si les ennemis n'avaient pas été aux portes de Rome, et comme si les bruits de la guerre n'eussent pas agité la ville. »

Triste grandeur d'âme, à mon sens, et singulièrement manifestée! De qui est-il question? D'un pape, d'un pontife du souverain et doux Maître, ou d'un juge au criminel qui ne peut connaître que deux choses : le crime et le châtiment!

Avant de dire les qualités physiques et intellectuelles du pontife, groupées, du reste, avec un savoir-faire qui révèle non-seulement un orateur, mais encore un artiste, l'ambassadeur donne ce détail :

« Sa Sainteté naquit en 1477, la veille de Saint-Pierre, et comme elle me le dit elle-même un jour que je causais familièrement avec elle, le nom de Jean-Pierre lui fut donné, par allusion au jour de sa naissance, qui eut lieu entre les fêtes de Saint-Jean et de Saint-Pierre; et le duc de Palliano me dit aussi

un jour que la signora Vittoria, mère du pontife, disait publiquement, quelques jours avant ses couches, *qu'elle avait le pape dans le corps.*

Quant au portrait en pied du Saint-Père, le voici d'après l'ambassadeur :

« L'année 1555, la veille de l'Ascension, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge, il fut élu souverain pontife contre l'intention de tous les cardinaux qui redoutaient son caractère et à nul desquels jamais il n'avait voulu complaire. Sa nature est bilieuse et sèche; il est d'une solennité et d'une grandeur incroyables dans toutes ses actions, il semble vraiment né pour dominer : *e veramente par nato a signoreggiare.* Il est d'une santé vigoureuse et robuste, et lorsqu'il marche, c'est à peine s'il touche la terre; son aspect est tout nerfs; dans ses yeux et dans tous les mouvements de son corps, il montre une vigueur qui surpasse son âge. Deux indispositions le tourmentent quelquefois, le flux et le catarrhe; mais le flux lui venant à de certaines distances, on peut le regarder comme un inconvénient salutaire; et il a coutume de remédier à son catarrhe en mangeant du fromage de Parmesan. Les qualités intellectuelles du Saint-Père répondent à sa complexion physique, car certes elles sont surprenantes. Il est versé dans toutes les littératures; il parle italien, latin, grec et espagnol, et tellement bien, qu'on le dirait né au sein d'Athènes ou au milieu de l'Espagne; et ceux qui comprennent ces différentes langues affirment qu'on ne saurait les parler mieux. Sa mémoire est si fervente, qu'elle s'étend à tout ce qu'il a lu sur toutes choses. Il a dans la tête toute l'Écriture sainte ainsi que les interprètes, mais particulièrement saint Thomas. Je n'ai jamais entendu plus d'éloquence, et souvent il s'exprime si bien que, louant ce qu'autrefois il a blâmé ou blâmant ce qu'il a loué, on reconnaît son admirable talent et sa connaissance de toutes choses. Cette belle éloquence et cette aptitude à tout connaître, beaucoup de Vos Excellences ont été à même de les apprécier pendant les années que le Saint-Père a passées à Venise, et ceux d'entre vous qui n'ont pas été à même de les constater ont pu en retrouver de fréquents témoignages dans mes lettres. Sa vie, par ce qu'on en sait et ce qu'on en voit, est pure de toute tache, et toujours elle a été la même. Il est véhé-

ment et bouillant dans les négociations; il ne souffre pas la contradiction et conserve du ressentiment contre qui a l'audace de s'opposer à lui, parce que, en outre de la dignité du pontificat dont il est revêtu et qu'il dit être assez grande pour mettre à ses pieds les rois et les empereurs, il se sait encore noblement né, doué de notions étendues, et si fier d'une existence à laquelle, depuis tant d'années, il n'y a rien à reprendre, qu'il estime assez peu les cardinaux et tous autres pour ne pas se soucier de leurs conseils; aussi chacun juge-t-il que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de céder à la parole de Sa Sainteté. Ainsi que je l'ai dit, il est véhément et bouillant dans toutes ses actions; mais pour ce qui est de l'inquisition, cette véhémence est indicible : d'où il résulte que la plus grande injure lui faire est de lui recommander des hommes susceptibles d'être soumis à l'inquisition; et son esprit a une triste opinion des princes qui lui font de telles recommandations. Bien des fois je me suis étonné qu'un pontife qui manifeste une telle ardeur à vouloir punir un fauteur d'hérésie, ne paraisse pas plus se préoccuper de villes et de provinces entières qui sont bouleversées, et à l'état desquelles il pourrait remédier avec les bienfaits de la paix et du repos. »

L'ambassadeur continue le portrait de ce célèbre pape par le récit de son mode de vivre; et cette seconde partie de ses observations sur la personne et la vie privée du pontife est loin de le céder en intérêt à la première. Le reste de la *relazione* est tout à la politique : l'ambassadeur expose les causes et les phases de la guerre de Paul IV avec le Roi d'Espagne, les dépenses du Saint-Siége, les conditions de la paix et les rapports avec les autres princes de la chrétienté. Sa politique était pour la France, ce fut et c'est chose rare dans les annales de la papauté; mais s'il était français, c'était plutôt par raison de communauté d'ennemi.

« Naturellement, dit l'ambassadeur, le Pape abhorrait le nom seul de l'Empereur et de la nation espagnole, parce que, en outre qu'il se disait bon Italien et qu'il ressentait un infini déplaisir à voir que ceux « qui avaient l'habitude de n'être que des cochers

» ou des valets d'écurie en Italie prétendaient maintenant com-» mander », de nombreux outrages de la part de cette maison ont encore aigri son humeur : aussi se montrait-il tout incliné aux choses de France, voyant dans cette seule voie le moyen d'abaisser la grandeur de la maison d'Autriche. Le hasard des temps (*l'occasione dei tempi*) fait donc que les Français lui sont chers ou qu'au moins il laisse croire qu'ils le lui sont. Je ne crois pas, du reste, qu'il aura jamais de la haine pour le Roi de France, non pas seulement parce qu'il n'est pas de l'intérêt des pontifes de se mettre mal avec cette couronne, mais parce que les services particuliers que ce pape a reçus du Roi, en hommes et en argent, font qu'il y aura toujours égard : ne peut-on d'ailleurs pas dire que le Roi, par complaisance pour le Pape, a jeté tout son royaume dans les mains de la fortune et de l'aventure? »

Paul IV mourut en 1559, et dans Rome, son dernier soupir fut le signal du tumulte et de la vengeance. Depuis 1555, en effet, date de l'avénement du Caraffa à la pourpre, la ville, sous la terrible pression où l'avait tenue ce dur vieillard, n'avait pas respiré. Elle employa mal la liberté qu'elle en eut; mais que faire avec un peuple qui a tous les instincts d'un enfant sans avoir plus de puissance? Ce peuple, dans ses fureurs démonstratives, fit beaucoup de gestes, cria bien haut, arracha les armes et les emblèmes des Caraffa partout où il les vit, dispersa les cendres du pape inquisiteur, mutila sa statue et incendia le tribunal où Paul IV, dans une sorte de majesté redoutable, avait dit à la torture, au supplice et à la malédiction : « Vous êtes les armes saintes de la sainte Église [1]. »

1 Voyez pour tous ces détails l'importante *relazione* de l'ambassadeur Luigi Mocenigo, 1560. Sur le pontificat de Pie IV il y a quatre de ces documents à consulter : *Relazioni* de Luigi Mocenigo, 1560; — de Girolamo Soranzo, 1563; — de Giacomo Soranzo, 1565; — de Paolo Tiepolo, 1569.

Son successeur fut Pie IV, et, ainsi que cela s'est rencontré souvent sur le trône de saint Pierre, ce pontife fut absolument l'opposé de son prédécesseur : mais, bien qu'il prît plutôt plaisir aux choses du monde qu'à celles du ciel, Rome n'en eut pas moins, autant que sous les papes les plus austères, les apparences de la tristesse, de la solitude et de l'ascétisme, en raison de l'exemple admirable de sagesse et de réserve que donna le cardinal ministre et neveu du pontife, saint Charles Borromée. Le Vénitien Giacomo Soranzo fait une curieuse peinture de la Rome de ce temps :

« On vit fort petitement à la cour, dit-il, en partie par pauvreté, en partie par suite du bon exemple que donne le cardinal Borromeo, car pour ce qui est des choses extérieures, tel prince, tel peuple. Le cardinal, dans les mains de qui sont toutes les affaires, menant une vie aussi religieuse et aussi retirée que je l'ai dit et ne se montrant bienfaisant et libéral que pour ceux qui lui ressemblent, il n'y a point de cardinal ou de courtisan qui puisse espérer aucune grâce s'il ne vit, en réalité ou au moins en apparence, selon l'exemple que donne le ministre. De là vient la privation de tous plaisirs, du moins en public : on ne voit plus de cardinaux masqués, ou à cheval, ou en voiture, se promenant dans Rome avec les dames (ainsi que c'était la coutume il n'y a pas encore si longtemps); aujourd'hui, c'est à grand'peine si on en voit en voiture, même seuls. Partout ont cessé les festins, les jeux, les chasses et tout le faste apparent, d'autant plus qu'aucuns laïques de qualité, tels que parents ou subordonnés des papes, ne vivent plus à la cour, ainsi que cela se faisait. Les prêtres vont tous en habit; ainsi d'un seul regard jeté sur la foule, on reconnaît quelle réforme il y a dans la vie à Rome. De toutes manières, les artisans et les marchands se peuvent tous regarder comme déclarés en faillite, car il ne court plus le moindre argent. Et comme presque toutes les charges et les offices sont remis entre les mains de Milanais avides et rien moins que libéraux, il résulte que bien peu de monde se dit satisfait de ce pontificat et de son gouvernement »

Pie V [1] vint ensuite, et Rome vit encore des jours sombres. Paul IV, le fanatique, a trouvé presque son égal dans Pie V, sinon pour la brillante intelligence dont il était doué et pour la puissante érudition qu'il avait acquise, du moins pour l'ardeur fébrile qu'il mit au redoutable exercice de l'inquisition. Paul IV avait été à la fois un inquisiteur et presque un homme d'État; Pie V fut uniquement un grand inquisiteur. « Il n'a aucune expérience des choses d'État, dit de lui Soriano, pour ne les avoir jamais pratiquées.... » Aussi, comme tous les papes qui n'ont pas eu les capacités temporelles de leur dignité, avait-il des prétentions outrées pour sa puissance spirituelle....

« Il voudrait qu'au spirituel comme au temporel, dit Paolo Tiepolo, ambassadeur auprès du pontife en 1569, les princes tirassent de lui toutes choses; il m'a dit plusieurs fois qu'il croyait fermement à l'étendue de son autorité sur tous les États et de pouvoir commander en toutes choses comme maître absolu. »

« Sa Sainteté, dit un autre, est d'un aspect grave, d'une stature au-dessous de l'ordinaire, maigre, mais nerveuse et robuste. Ses yeux sont petits, mais sa vue est pénétrante; elle a le nez aquilin, signe d'un esprit fier et apte à gouverner; son teint est vif, et sa chevelure blanche inspire la vénération. Elle marche admirablement, ne redoute pas l'air, mange peu et boit très-peu [2]..... Sa Sainteté est d'une nature colérique et soudaine, et le feu lui monte tout d'un trait au visage au moindre mécontentement : elle est cependant facile aux audiences et écoute tout le monde; elle parle peu et lentement, et hésite souvent à trouver le mot propre et significatif comme elle le voudrait. Ce pape est d'une vie exemplaire et de mœurs irréprochables, et son zèle religieux est des plus grands; il voudrait trouver tout cela chez les autres; aussi réprime-t-il les ecclésiastiques avec des

[1] Élu le 7 janvier 1566. Voyez le curieux parallèle entre Pie IV et Pie V, prononcé par l'ambassadeur Paolo Tiepolo dans sa *relazione* (12 mars 1569).

[2] L'ambassadeur ajoute : « Patisce alcune volte dell' orina e vi rimedia con usar spesso la cassia e a certi tempi il latte d'asina.... »

réformes et des bulles, et les laïques avec des décrets et des avertissements[1]....

Grégoire XIII[2], qui succéda à Pie V, ne fut qu'un juriste de Bologne, saint homme, mais peu aimable et nullement sociable. Giovanni Corraro disait en 1581 :

« Ce pontificat paraît aussi bien long à la cour, en raison de la nature si peu séduisante de Sa Sainteté, qui, à l'endroit des demandes qu'on lui adresse, est toujours plutôt inclinée au *non* qu'au *oui;* ce qui faisait dire au cardinal de Trente : *Nous avons un pape négatif, habemus papam negativum.* Cela vient de ce que Sa Sainteté étant docteur en lois, elle voit et porte toutes choses *ad punctum juris;* aussi ses refus sont-ils d'autant plus désagréables, qu'ils sont faits avec la plus grande sécheresse et sans la moindre consolation de paroles courtoises...

» Ce pape n'a aucune inclination aux affaires, aussi n'a-t-il aucun plaisir à les traiter et à les examiner, et il abandonne les soucis qu'elles donnent et les travaux qu'elles exigent à qui est chargé d'en avoir soin. Il paraît être si ami de la paix et du repos, que même pour de graves motifs il ne ferait rupture avec qui que ce soit... Il répartit le gouvernement des choses ainsi : celles de l'Église sont aux mains de deux cardinaux ses neveux, celles du temporel et des rapports de la cour avec les princes sont au cardinal de Côme. »

Son pontificat fut long, mais malheureux. Saint homme, mais sans initiative, capable de sévérité, mais non d'action, Grégoire XIII vit Rome et ses États en proie aux chefs de bandes qui ont laissé, dans l'histoire de Rome, sous son règne, des marques si énergiques de leurs mauvais instincts. Léopold Ranke, dans son *Histoire de la papauté,* s'étend longuement sur les désordres de Rome à cette époque, et personne n'a mieux révélé la faiblesse du pontife ni dépeint le malheur de ses derniers jours que

[1] *Ritratto di Pio V,* de Michele Soriano.

[2] Élu le 13 mai 1572. Ugo Boncompagno, originaire de Bologne, était cardinal de Saint-Sixte.

dans les deux lignes consacrées à exhumer le dernier soupir du malheureux souverain : « Le vieux pape, faible et dégoûté de la vie, leva les yeux au ciel et s'écria : *Tu t'éveilleras, Seigneur, et tu auras pitié de Sion!* » Exaucée fut la prière du vieux et saint pontife; car le Seigneur donna la marque de son réveil et de sa pitié pour Sion en voulant que l'énergie même et la grandeur succédassent à la faiblesse et à la mélancolie : et il en fut ainsi par l'avénement de Sixte-Quint à la tiare.

Peu de pontifes, pendant une aussi courte durée de règne, ont rempli comme Sixte V le monde et l'histoire de leur nom. Sixte eut les qualités les plus contraires à son origine. De la plus petite et la plus obscure naissance, il fut grand homme et grand pontife. Sans marques d'ambition pendant sa carrière, il porta la pourpre sans intrigue : mais, pontife, il eut tous les grands vouloirs de la puissance qui a conscience de sa valeur. Son pontificat dura cinq ans : pendant la seconde moitié, il lui fut donné de participer aux violents orages de la politique européenne, qui éclatèrent alors de tant de manières diverses. Ce fut le temps où le Roi d'Espagne, tourmenté par les menées de la Reine d'Angleterre, décida, pour la défense de ses États, d'entreprendre cette lutte si sérieuse où, pour ainsi dire, en peu d'heures, il perdit la plus florissante et la plus imposante armée navale qui jusqu'alors ait jamais été formée par un des puissants de ce monde : ce fut le temps où le Roi de France fut chassé de Paris par ses sujets, où le duc de Savoie osa lui surprendre le marquisat de Saluces, auquel le Roi tenait si particulièrement, où ce même Roi, pour sauvegarder sa vie, son honneur et celui de son royaume, crut devoir consentir à la mort du duc et du cardinal de Guise, source de tant de troubles dans ce royaume malheureux; le temps enfin où la mort

d'Étienne, roi de Pologne, entraîna la discorde et la guerre entre le Roi de Suède et l'archiduc, guerre et discorde qui ne furent apaisées qu'à grand'peine par l'autorité du Pontife. Ajoutez les hérésies triomphantes.... Avec la plus vive ardeur, avec la passion la plus violente, Sixte-Quint fut mêlé à ces vicissitudes. Non-seulement pour les affaires mêmes de Rome, si troublées sous Grégoire XIII, mais pour celles du monde, un pontife à idées hautes et magnifiques, inébranlable dans ses résolutions, homme d'action, fait pour la puissance sans la tyrannie, de nature robuste, était devenu nécessaire à l'Église.... Tel fut Sixte-Quint.

« Aussi, dit le Vénitien, après avoir montré tout ce qu'il y eut d'imprévu dans l'élection de Sixte, qu'un instant on regarda comme faite à point par l'Esprit-Saint, il semble que la dominante Majesté du ciel ait particulièrement élu ce pontife pour remédier à l'oppression des peuples dépendants du Saint-Siége, que des brigands, des bandits de grand chemin et des sicaires tyrannisaient et imposaient au grand jour depuis de longues années; et lui, avec une surprenante célérité, remédia à ce vaste désordre, poursuivant, chassant de l'État les scélérats, les bandits et les criminels. Ainsi le Pontife rappela la justice de son long exil, cette justice qui, pour tant de motifs, paraissait n'avoir plus aucun abri dans ces contrées. »

Voici quel était cet homme qui non-seulement a refait glorieux le trône des pontifes par les effets d'une brillante énergie, mais a mis la ville même, sa Rome, en de nouvelles splendeurs par les monuments dont il la dota.

Il existe deux relations d'ambassadeurs vénitiens sur le temps de ce pontificat; l'une est en date de 1586, une année après l'avénement de Sixte; l'autre est en date de 1589, une année avant sa mort. De l'une et l'autre, les portraits, les opinions, les volontés, les actes politiques du Pape ressortent avec autant d'éclat que de vigueur.

« Le Pape est né de parents des plus humbles, jardiniers dans un village appelé *Grotte a mare sotto Fermo*, dans la Marche; il ne dédaigne point de rappeler lui-même son origine, se faisant un honneur qu'on sache que son seul mérite l'a conduit à la toute-puissance. Contre la volonté de son père, il entra, dès l'âge de neuf ans, chez les frères mineurs de Montalto, et vécut en pauvre moine durant de longues années... On parle encore des auspices heureux qui augurèrent de sa future grandeur, parmi lesquels une vision qu'eut son père avant la naissance de ce fils et qu'il raconta à plusieurs. Moi-même je l'ai entendu rapporter par une personne digne de foi, qui me la communiqua dans son propre pays bien avant l'avénement du moine au pontificat. Les choses se passèrent ainsi : une nuit, son père eût une révélation qui l'assura que le premier fils que sa femme mettrait au monde serait pape. S'étant donc concerté avec sa femme, il la rendit grosse, — *l'ingravido*, — et un fils vint auquel il donna le nom de *Felice*, par allusion à la grande prospérité dont il était l'espoir pour son humble maison et pour lui-même. Le père ayant fait part de cet événement à quelques gens du pays, on disait du petit en le montrant et en se moquant : *Voyez donc ce petit bonhomme qui sera pape; voilà celui qui sera le maître du monde, chi sarà padrone del mondo;* mais lui, tout tranquillement, répondait avec une grande simplicité qu'il en serait ainsi...

» Le pape Sixte a les vues les plus grandes; mais il fait profession de ne vouloir rien résoudre ni entreprendre avant d'avoir les forces nécessaires, proclamant hautement qu'il lui répugnerait d'engager et de compromettre quelqu'un pour l'abandonner ensuite; mais, qu'au contraire, il voudrait être le premier à prendre l'initiative et mettre au service commun tous les trésors de l'Église et sa vie même. C'est un pontife qui n'engagerait pas légèrement des querelles avec les princes; pour les éviter, au contraire, il a supprimé la congrégation de la juridiction ecclésiastique, ainsi que je l'ai écrit en son temps; il estime pouvoir, par cette voie, terminer les affaires avec une bien plus grande facilité, ou soutenir avec bien moins d'indignité celles qui seront traitées en secret par lui seul. Avec tous il veut être en bonne intelligence, donnant les satisfactions possibles, bien que dans les cas graves il ne veuille point abandonner sa dignité; tenant pour certain que, de cette manière, il sera plus aimé, plus

respecté, plus craint et plus obéi. Dans ses pourparlers, il sait être plein d'humanité et de douceur, si bien qu'il ne laisse jamais quelqu'un le quitter sans être content au moins de ses paroles... Il est vrai de dire que, dans les demandes qu'on lui adresse, il ne faut pas faire acte d'importunité; il ne veut pas non plus qu'un homme s'imagine avoir extorqué une grâce au moyen de la force du raisonnement, mais seulement qu'il reconnaisse la tenir de sa bienveillance. Bien souvent il se délecte à faire une grâce à qui ne l'a point recherchée; il importe même de savoir user de prudence et de réserve à lui adresser des demandes; pour cette raison seule, ses plus chers en ont eu de repoussées : car le Pontife fait profession de se souvenir de tous et de prouver sa reconnaissance à qui l'a servi. Il est prompt à s'attendrir jusqu'aux larmes, bien que des plus décidés et des plus sévères dans l'exécution de la justice. En somme, avec tous il est des plus courtois, pourvu qu'on ne touche point au trésor public, auquel il veille admirablement et qu'il s'efforce d'augmenter pour la conservation de la grandeur pontificale et pour tous les accidents qui pourraient surgir; prêtant pour cela l'oreille à beaucoup de propositions qui lui sont faites, tant par des séculiers que par des ecclésiastiques, pour enrichir le trésor... »

L'ambassadeur rappelle ensuite son esprit de haute charité et ses idées grandioses sur l'embellissement de Rome, ses projets de constructions et de fondations aussi utiles que magnifiques; puis, faisant un retour sur tout ce qu'il vient de dire, l'habile diplomate indique aux sénateurs qui l'écoutent ce qu'il faut faire comme ce qu'il faut éviter, pour s'attacher l'intérêt et l'affection du Pontife; ce passage révèle surtout le caractère de Sixte.

« Rassemblant donc, dit-il, quelques-unes des qualités principales du Pape, nous pouvons dire que tantôt il est doux, tantôt terrible; un jour facile, un autre jour difficile, tantôt resserré et parcimonieux, tantôt très-libéral et magnifique; mais en tout il n'agit qu'avec prudence avec les particuliers et avec les princes, selon les circonstances de temps, de lieu, de personnes. D'où l'on peut conclure que si, d'un côté, c'est chose facile de s'ac-

quérir l'amitié du Pontife, d'un autre côté il ne faut jamais manquer aux soins et à l'attention de se la conserver. Celui en effet qui ne procède pas par la voie du plus profond respect et de la modestie, celui qui ne manifeste pas l'estimer en toutes choses, ainsi qu'il convient à la dignité d'un pontife romain; celui qui ne fait pas profession de tenir grand compte de ses bonnes grâces et de ses faveurs, bien facilement s'aliène son esprit...

» Le Pontife sait et fait profession de tant savoir, qu'il n'est pas facile à accepter les conseils des autres; il lui semble, en effet, ne pas pouvoir se tromper, vu la sagacité de son esprit, la longue pratique qu'il a des affaires et la profondeur de sa science. Avec les princes de cette qualité, si on les loue, on est exposé à passer pour flatteur, ou pour dédaigneux si on n'approuve pas leurs actions; aussi est-il nécessaire de tenir un juste milieu dans les affaires et dans les discours, ne penchant pas plus d'une part que d'une autre...

» Sans les continuelles préoccupations, et surtout sans la colère qui l'agitent souvent, on pourrait espérer qu'il devrait vivre de plus longues années que le pape Grégoire, son prédécesseur; mais il apporte aux affaires une telle passion, s'y dévouant ou s'affligeant, et la colère est chez lui si bouillante, que quelquefois, en de certains accès, les mains lui tremblent : il faut dire cependant qu'elle lui passe très-vite. Comme sa vie est des plus régulières, on pense généralement qu'il vivra longtemps, bien qu'il affirme lui-même ne pas avoir de longues années à parcourir. »

Sixte-Quint s'ouvrait volontiers aux Vénitiens : il aimait leur ville, pour y avoir longtemps résidé comme simple moine. J'ai vu surtout, par les dépêches de ces mêmes ambassadeurs dont j'étudie les *relazioni,* par quels paternels entretiens il les initiait à ses désirs comme à ses tourments. Il leur a beaucoup accordé : rarement la République Sérénissime a plus sincèrement et religieusement révéré un pontife : un jour vint, à propos de la France, en raison de la sagace et intelligente confiance qu'eut Venise pour

Henri IV, au temps de la ligue, que l'amertume divisa Venise et Sixte; mais la chose fut éphémère, et rien n'est plus noblement touchant et émouvant comme le dialogue de réconciliation entre le Pontife et les quatre envoyés vénitiens. Ranke en a beaucoup parlé. Du reste, il n'était pas diplomate : sanguin et bouillant, il était aisément expansif. Le Vénitien le savait, et Priuli en avisa le sénat, dans sa relation, en ces termes curieux :

« Bien des fois Sa Sainteté communique les choses qui ont été traitées avec elle, soit que cela lui tourne à propos, soit pour faire une excuse ou pour témoigner sa confiance et son amitié : il arrive même parfois qu'il amplifie les choses qu'on lui a dites ou qu'il a dites à d'autres : il a surtout usé de ce moyen dans des occasions de bravades ou de répréhensions, aimant à passer pour *terrible* en certaines occasions, espérant peut-être par ce moyen se faire d'autant plus obéir. »

Il avait le coup d'œil et l'instinct des grandes natures. S'il était emporté dans ses haines, il n'était pas injuste. Son grand ennemi *religieux* était Élisabeth : au commencement de son avénement au trône de Rome, il promettait, à son besoin de vengeance contre l'hérésie, d'entreprendre une sorte de croisade et de ligue contre elle et contre Genève; mais il abandonna ensuite de tels projets, ayant compris la nature des obstacles qui les entouraient.

Le Vénitien Gritti, dans ses détails circonstanciés sur les dispositions d'esprit et de cœur du Pontife à l'égard des princes de la chrétienté, rapporte ainsi l'humeur de Sixte pour son *ennemie :*

« Sa Béatitude tient en haine la Reine d'Angleterre comme contraire à la vraie religion, mais il ne peut s'empêcher de la louer extrêmement et d'élever jusqu'aux étoiles sa valeur et son courage : aussi a-t-il tenté bien des moyens (mais en vain) pour la ramener à la vérité, l'assurant de lui abandonner librement tous les revenus ecclésiastiques. En somme, Sa Sainteté se plaît

Signature du Pape SIXTE QUINT d'après une lettre au Roi très Chrétien.

(De Rome 14 Juin 1585.)

En tête d'une lettre autographe du Pape CLEMENT VIII au Roi très Chrétien.

(Dernier Mai 1603.)

Tirées du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

à dire que si Élisabeth devenait catholique, elle deviendrait aussi sa fille de prédilection. »

Giovanni Gritti s'étend sur l'administration des finances par le Pontife même et sur sa conduite dans les affaires. Je ne crois pas que jamais Rome ait vu un pape plus homme d'État et plus administrateur. Que n'a-t-il fait pour Rome! Voyageant dans cette ville aux souvenirs grandioses et aux impressions profondes, n'avez-vous pas vu son nom et ses armes consacrer les grands et nobles ouvrages du pontife?

Le portrait qu'a laissé Giovanni Gritti, second ambassadeur de Venise à Sa Sainteté, complète bien par quelques traits celui que nous a donné son prédécesseur Priuli.

« Le pape Sixte a maintenant soixante-sept ans; il a la peau brune, est d'une stature médiocre, sa barbe est châtain, et sa taille (ainsi qu'on l'affirme) est toute couverte de poil. Il a le regard sûr, et discerne si bien sans lunettes, qu'à peine entré au consistoire, d'un seul coup d'œil jeté rapidement, il sait distinguer qui s'y trouve et observer qui y manque. Sa nature est des plus robustes, et il en accroît la vigueur en s'abstenant de toutes irrégularités ou d'aliments peu sains; il est d'un naturel emporté et sanguin, aussi arrive-t-il souvent, par des mouvements soudains, à toutes les hauteurs de l'indignation : mais il est vrai de dire qu'il s'apaise et s'adoucit aisément. Sa mémoire est des plus faciles, à ce point qu'il ne lit ou n'entend aucune chose qu'il ne la retienne fort aisément. »

Tel était l'homme qui a rendu au Saint-Siége la grande tournure politique dont il lui restait si peu de traces, et qui, par les magnificences extérieures qu'il a restituées à Rome, en a refait une seconde fois la ville éternelle.

« L'heureux Félix, puissant, admiré et redouté comme pape et monarque, mourut le 27 août 1590, à l'âge de soixante-neuf ans. On pourrait presque l'appeler le der-

nier pape. » Il y a dans ces paroles de M. Gregorovius un grand et solennel éloge.

Je vois deux *relazioni* d'ambassadeurs vénitiens — l'une de 1595, l'autre de 1598 — sur le pontificat au temps de Clément VIII. La première est due à la plume habile et à l'esprit philosophique de Paolo Paruta, dont le nom est célèbre dans l'histoire des lettres italiennes : on peut dire que, pour la belle forme du style et pour le noble tour des pensées, Paolo Paruta est de cette école remarquable inaugurée par Pietro Bembo. Ainsi que Bembo, Paruta fut un des historiographes de la République Sérénissime. La *relazione* de cet ambassadeur émérite est plus qu'un rapport, elle est un ouvrage, pensé et écrit avec un soin particulier, et les considérations sur la vraie puissance du Saint-Siége, au noble et légitime point de vue de l'autorité morale, sont des plus élevées et mériteront toujours d'être lues et méditées tant par les écrivains philosophes que par les historiens. Pour ce qui concerne la France dans ce bel écrit sur la papauté en général et sur le rôle politique et personnel du pontife Clément, qu'il me suffise de dire que ce diplomate de Venise à Rome, Paolo Paruta, fut un de ceux dont l'influence fut la plus directe et la mieux signalée sur l'esprit et la volonté du Pape dans l'acte de l'absolution de Henri IV et dans le fait de la reprise des rapports diplomatiques entre la France et Rome.

Giovanni Dolfin est le dernier qui ait parlé de la cour romaine sous Clément VIII; je renvoie à ses pages de même qu'à celles de Paruta : Dolfin termine son œuvre par une série de petits portraits qu'on pourrait appeler la galerie du Sacré Collége à cette époque · il prend à part chacun des cardinaux et analyse sa personne, ses opinions et son influence, de telle sorte que, pour le très-célèbre pontificat suivant, celui de Borghèse (Paul V), lorsqu'on

a lu la relation de Dolfin et qu'on s'est attaché à cette division de son travail, on ne peut pas ne pas bien connaître tout le personnel politique et actif de la cour romaine, toujours si remplie d'ambitions et d'instincts différents [1].

Mais outre ces deux ambassades des Vénitiens à Clément VIII il en fut une autre, la première, dont il est nécessaire de faire mention, celle communément appelée d'*obédience* pour honorer le souverain pontife nouvellement élu. J'attache d'autant plus de prix à la remémorer, que c'est par la citation de quelques notes des plus curieuses qui s'y rattachent que je fermerai ce long chapitre sur les pontifes visités par les Vénitiens pendant le seizième siècle. On n'a point retrouvé la *relazione* de cette solennelle ambassade de 1592, qui avait à sa tête un homme d'État des plus méritants, plus tard doge dans des circonstances célèbres par rapport à Rome, je veux dire Leonardo Dona. Les archives de cette famille, illustre à tant de titres dans les annales de la République Sérénissime, sont pleines de registres et de recueils importants par les impressions, les mémoires, les notes de chaque jour qui s'y trouvent consignés. Je me suis adressé au descendant actuel de cette brillante lignée des Dona dalle

[1] Le Sacré Collége comptait alors onze cardinaux étrangers à l'Italie : quatre Français, parmi lesquels Joyeuse, trois Espagnols, deux Allemands et deux Bolonais. L'Espagne avait alors, dans le collége, plus d'affidés, plus de clients que jamais. Au reste, pour ne point négliger le côté de précision dans l'indication des renseignements, je joins ici les noms des cardinaux cités et *décrits* par l'ambassadeur : Gesualdo, Aragona, Como, Alessandrino, Santa Severina, Rusticucci, Simoncello, Joyeuse, Radzivill, Deza, Fiorenza, Salviati, Verona, Terranova, Gaetano, Pinello, Ascoli, Gallo, Sauli, Pallotta, Camerino, Montelbaro, Sfondrato, Giustiniano, Cusano, Monte, Paravicino, Austria, Mattei, Borromeo, Acquaviva, Pepoli, Piatti, Sasso, Tarugi, Priuli, Savello, Bandino, S. Clemente, Borghese, Avila, Bianchetti, Baronius, Arrigone, Mantica, Albert d'Autriche, Sforza, Montalto, Colonna, Battori, Farnese, Aldobrandino, San Giorgio, Cesis, Peretti.

Rose, et j'ai dû à sa bienveillance de pouvoir, par des copies précieuses, enrichir mes cartons de documents d'un genre tout exceptionnel. Les papiers relatifs aux ambassades de ce même Leonardo Dona sont abondants et variés. Telles choses, tels renseignements qu'on chercherait vainement dans les *dépêches* et dans les *relazioni* de cet homme d'État, sont épars dans la longue série de feuilles volantes réunies plus tard en groupes qu'on ne saurait pouvoir mieux comparer, tant par le fond que par la forme, à ces précieux petits manuscrits connus sous la désignation intime de *carnets de Mazarin*. J'ai donc vu par les carnets de Léonardo Dona comment un ambassadeur de sa qualité travaillait et se rappelait; j'ai pu observer par quels soins immédiats, par quels moyens de précision pour la sûreté des jugements à porter et pour la garantie des impressions éprouvées dans un ordre de choses d'une politique aussi importante, un ambassadeur formait ce que je pourrais appeler le canevas de la *relazione* qu'il devrait faire à son gouvernement lors de son retour. Je tiens les lignes suivantes non-seulement pour inédites, mais encore pour inconnues. Les citer et les publier dans ce livre consacré aux *relazioni* des Vénitiens, ce n'est point faire acte de digression, elles s'y rattachent comme la matière première se rattache à la main-d'œuvre; elles offrent d'ailleurs cet attrait particulier à des impressions spontanément consignées; elles sont l'expression soudaine des regards pénétrants de l'ambassadeur, et j'estime que c'est pour mon livre une bonne fortune que d'avoir à les produire comme document entièrement inédit. Ces notes méritent une attention minutieuse; elles donnent le secret du procédé de ces portraits si ressemblants que les Vénitiens faisaient des princes. Ces deux mots jetés rapidement sur une feuille de carnet, ces phrases commencées puis non

finies, néanmoins significatives; ces formules tantôt latines, tantôt italiennes, grandioses parfois comme telle de ces inscriptions de l'ancienne grande Rome; ces épithètes, profondes jusque dans leur familiarité, ne sont-elles point toutes comme les couleurs habilement ménagées et préparées sur la palette par un grand maître? Assurément, pour la curiosité et la rareté de la chose, je préfère encore avoir retrouvé ces notes éparses plutôt que la *relazione* elle-même.

L'ambassade dont Leonardo Dona faisait partie n'était pas seulement envoyée à Rome pour acte d'obédience et d'hommage; elle y allait aussi pour mener à fin une affaire délicate qui, en plus d'une circonstance, avait failli sinon rompre, au moins aigrir les rapports entre le Pape et Venise : c'était la question dite des *fuorusciti*, des exilés, grands personnages souvent compromis dans la politique; en un mot, c'était une sorte de question d'extradition qu'il fallait résoudre. Les ambassadeurs, au nombre de quatre, Zaccharia Contarini, Marino Grimani, Federico Sanuto, Leonardo Donato, eurent donc autre chose que des compliments à faire à Sa Sainteté, récemment promue à la plus haute dignité parmi les hommes de la catholicité; ils eurent à négocier, à traiter, à discuter; ils virent le Pape au temporel, ils virent, ils connurent, ils jugèrent Rome comme de hauts esprits et de puissantes intelligences pouvaient et devaient la juger. Leonardo Donato ainsi que Marino Grimani étaient les deux plus élevés en charge; ils étaient procurateurs de Saint-Marc. Le plus expérimenté et le plus capable dans le manége politique, c'était Leonardo Donato. Je ne doute pas qu'à l'avance il eût été choisi et désigné par ses magnifiques collègues comme devant, en leur nom, écrire et prononcer, à leur retour, la *relazione* de l'ambassade,

cette dette au sénat. Observateur, politique, négociateur, voici le résultat de plusieurs de ses souvenirs, c'est l'impression spontanée de ses sentiments sur le souverain, sur les ministres, sur les hommes, sur les choses, auprès de cette cour de Rome qui toujours pesa tant dans la balance des destins du monde :

SOUVENIRS DE LA COUR DE ROME

PENDANT LE TEMPS DE MON AMBASSADE AU PAPE CLÉMENT VIII

1592 [1].

« Le pape Clément, très-soupçonneux, s'en rapporte à lui-même, ne communique chose aucune à aucun des cardinaux.

[1] Ce document étant inédit, même en Italie, je crois devoir le publier ici dans le texte original tel que je l'ai copié à l'archive Donà dalle Rose :

Memorie della Corte di Roma fatti in tempo della mia ambasceria al Papa Clemente Ottavo, **1592.**

« Papa Clemente è sospettosissimo e non communica con alcuno dei cardinali cosa alcuna — et si è dimandato, non risponde. Dicono alcuni che nel trattar seco, pare che sia sempre armato.

. . . . . .

» È assai più intelligente di quello che altri credono. Et rimane di far alcuna cosa perche la sua intelligenza fa conoscere che non può. Non è meno de spirito corragiosissimo come sono stati....

. . . . . .

» Dicono altri non esser cavallo che corre, ma cortaldo.

. . . . . .

» In consistorio nel suo primo raggionamento disse alli cardinali : « *Habebitis me in pastorem et principem* », laqual parola di principe non fu bene udita, perche hora non comunica con essi, fa credere che sua intentione fosse in effetto di governar *absolutissimamente.*

. . . . . .

» Li nipoti incontrano volentieri li negocii e s'affaticano. Il Papa mostra d'haverli chafi. Stima più Cinthio.

. . . . . .

» Papa in tutte le mattine si fa dar Scritture per instruirsi e per mostrarsi instrutto nelli congregazioni.

. . . . . .

» Ambasciatore de Spagna manda a far offitio con qualunque ministro del Papa e procura guadagnar tutti.

. . . . . .

» Discorso che Navarra habbia conferiti le rendite de alcune abbadie a

Interrogé, il ne répond guère. Il en est qui disent que lorsqu'on traitè avec lui, on le croirait toujours *armé*.

. . . . . .

» Il est beaucoup plus intelligent que ne le croient certains. Si quelquefois il hésite à faire telle chose, c'est que son intelligence lui fait connaître qu'il n'en a pas le pouvoir. Il n'en est pas moins d'un esprit plein de courage et de volonté.

. . . . . .

» Certains disent qu'il n'est pas un cheval de course, mais un timonier.

. . . . . .

» Au consistoire, lors de son premier *raggionamento*, il dit aux cardinaux : « *Habebitis me in pastorem et principem* (vous

soldati. Lo tengono per ateista perche burla li ministri della religione calvinista.

. . . . . .

» Papa disse a noi haver desiderato altre volte piutosto di essere gentilhuomo venetiano che cardinale, parlando della inclinatione che ha sempre portato alla Republica.

. . . . . .

» Disse haver scritto in Spagna suo desiderio che li valuti d'Italia si riducessero a una lega, accioche per tutto corressero ugualmente.

. . . . . .

» Papa esortato a tener conto delle cose di Franza rispose esse necessario metter in bilancia quel che sia più dannoso o perder la divotione del Re di Spagna overe capitare nell' odio di Franza... et che egli trova che prepondera il rispetto de Spagna, perche oltri che non ci è altri che lui che oggidi, se si vuol pane bisogna passar per le sue mani, et vino parimente, onde....

. . . . . .

» Diego servitor intimo più de tutti gli altri del Papa è accorto et intendente assai et prende occasioni de far molti servitii. Dorme in camera et alcune volte sta 5 et 6 hore continue seco, dice seco l'offitio, dorme doppo pranso soprà una sedia in camera, mentre che il Papa riposa. — Ha finora havuto 3,000 scudi d'entrata del Papa. Ha con permissione de Papa accettato da ministri de Spagna alcuni guarnimenti de damaschi.

. . . . . .

» Papa subito levato si getta inanti un crucifisso et ora et piagne assai. — Dice poi il mattutino et spesso nella consideratione de alcuni verseti de psalmi piagne, etc.... Nella celebratione della messa alcune volte quasi sempre piagne et si ritira poi et purga li occhi quasi nascondidosi.

. . . . . .

» Con l'acerba trattatione et negotio dei fuorusciti, il Papa e venuto in cognitione della Republica e si come bisogna trattar seco.... »

aurez en moi un pasteur et un prince, un maître). » Mais ce mot de *principe*, de maître, ne fut pas bien entendu, car, ne les prenant point pour confidents ou conseillers, il laisse croire que son intention est en effet de gouverner *absolutissimamente*.

. . . . . .

» Les neveux du Pontife se mettent volontiers aux affaires et prennent quelque peine. Le Pape témoigne de les aimer. Cinthio est celui de qui il fait le plus de cas.

. . . . . .

» Le Pape tous les matins se fait apporter les Écritures pour s'instruire et pour se montrer instruit dans les congrégations.

. . . . . .

» L'ambassadeur d'Espagne envoie faire office auprès de chaque employé personnel du Pape, et procure de les gagner tous.

. . . . . .

» Aujourd'hui, on a dit que le Roi de France *Navarre* a donné les revenus de quelques abbayes à des officiers de son armée. On le tient ici pour athée, parce qu'il se moque même des ministres de la religion calviniste.

. . . . . .

» Le Pape nous dit avoir souhaité autrefois d'être plutôt gentilhomme vénitien que cardinal, exprimant ainsi l'inclination qu'il a toujours eue pour la République.

. . . . . .

» Il nous dit aujourd'hui avoir écrit en Espagne le désir qu'il avait de réduire à un même module toutes les monnaies italiennes, afin qu'elles puissent avoir un cours égal et uniforme.

. . . . . .

» Le Pape, exhorté par nous à tenir compte des choses de France, répondit qu'il était dans la nécessité de mettre en balance ce qu'il y avait de plus périlleux dans ceci : ou perdre le dévouement du Roi d'Espagne ou s'attirer la haine de la France.... que selon les égards pour l'Espagne doivent l'emporter, par cette raison que non-seulement il n'y a guère de grande puissance (protectrice du Saint-Siége) que celle de l'Espagne, mais que si encore on veut du pain, il faut passer par ses mains, et du vin aussi, que donc....

. . . . . .

» Diégo, serviteur, intime plus qu'aucun de ceux qui entourent le Pape, est accessible et tout à fait intelligent, il saisit les occasions de rendre des services. Il dort dans la chambre, et quelquefois se tient cinq à six heures continues avec le Pontife. Il dit l'office avec lui, il dort après dîner sur une chaise dans la chambre, pendant que le Pape repose. Jusqu'à présent, il a eu trois mille écus de revenu. Du consentement du Pape, il a reçu des ministres d'Espagne quelques belles et considérables tentures de damas.

. . . . . .

» Le Pape, aussitôt levé, se jette aux pieds du crucifix, et il prie et pleure. Il dit ensuite matines, et souvent, dans la méditation qu'il fait de certains versets des psaumes, on le surprend pleurant. Il pleure aussi certaines fois pendant la célébration de la messe, et il s'essuie ensuite les yeux, qui sont comme obscurcis.

. . . . . .

» Par l'acerbe affaire des *fuorisciti* (exilés), le Pape est arrivé à connaître la République et de quelle manière il faut traiter avec elle.... »

Un autre feuillet du carnet de l'ambassadeur est plus curieux encore à l'égard du Pontife. Ce sont toujours des notes plus rapides, mais d'une remarquable signification. Est-ce au sortir même d'une audience difficile avec le Pontife dans le cours de laquelle Sa Sainteté a essayé de tous les ressorts de la dissimulation, que l'ambassadeur écrit ces deux mots isolément, sur une page où ils font l'effet d'une inscription romaine qu'un lettré du temps des Césars aurait ironiquement placée au socle du buste de quelque grand et imposant perfide :

SIMULATOR MAXIMUS.

Comment traduire ces deux mots, qui sont tout un discours? Le même jour, l'ambassadeur écrit et formule ce jugement sur son carnet :

1592. 31 juin à Rome.

« Mais dans ses opinions, le Pape est très-obstiné et inflexible, et tel il était déjà, dit-on, du temps qu'il remplissait les fonctions d'auditeur de rote, au point que de lui-même il a dit quelquefois qu'il était un *animal très-obstiné*. On assure qu'il tient cela de son père, qui lui aussi était d'une ténacité singulière dans ses propos et emporté dans ses paroles. On le tient pour Espagnol [1].

. . . . . .

» Ambitieux par caractère.

. . . . . .

» Il désire l'équilibre du monde. Il n'aime pas la guerre.

. . . . . .

» Des pontifes n'ont pas voulu la guerre sans avoir leurs fins personnelles, de donner par exemple des possessions, des États à leurs neveux.... Ici, on ne reconnaît point un tel but. « Ils ne me connaissent pas. Ils me tiennent pour un homme de peu, ceux qui pensent ainsi de moi, » s'écria-t-il un jour.

. . . . . .

1592. 31 giugno in Roma.

[1] Ma nelle sue opinioni è ostinatissimo et inflexibile, e tale si dice anche che era essendo auditore di rota, in tanto che egli ha alcuna volta detto di se stesso — che è una bestia ostinatissima. Dicesi che tale qualità si viene dal padre, che era anche lui ostinatissimo nelli suoi concetti e nelle parole furioso. È tenuto per Spagnuolo.

. . . . . .

Ambitioso di *rectitudine*.

. . . . . .

Simulator maximus.

. . . . . .

Desidera contrapeso al mondo. Non ama la guerra.

. . . . . .

Pontifici non hanno voluto guerra senzo fini privati di dar stati a nepoti — quì pare che non ci sia tal mira.

. . . . . .

Non mi conoscono. Mi hanno per da poco quelli che così credono di me.

. . . . . .

Non s'ottiene con il farli il cavallier adosso. Più tosto con mostrar di temerlo.

. . . . . .

Non è uomo di voglie. Non liberale, non prodigo.

» Rien ne s'obtient à lui faire le flatteur et le complaisant (*farli il cavallier adosso*).

. . . . . .

» Bien plutôt en lui montrant de le craindre.

. . . . . .

» Il n'est point homme de désirs et de fantaisies. Ni libéral ni prodigue. »

Enfin, et comme pour être encadrée plus tard dans le tableau des jugements qu'il portera au sénat, au jour de sa *relazione*, l'ambassadeur jette au hasard d'une page cette remarquable pensée, qui, pour la Rome papale, aurait dû être et devrait toujours être la vérité :

« Rome anciennement par la guerre se fit grande. Aujourd'hui par la paix seulement Rome peut demeurer dans sa grandeur [1]. »

Tels étaient les *Carnets* de Leonardo Donato, l'envoyé de Venise au pape Clément VIII; ils sont une variante nouvelle dans l'ensemble des textes que nous recherchons [2].

Beaucoup d'ambassadeurs ont pris leurs notes comme

[1] Roma antiquamente con la guerra si fece grande. Hora con la pace solamente rimane nella sua grandezza.

[2] Le même auteur de ces notes toutes particulières, le même profond observateur revit plus tard encore le pape Clément VIII dans des circonstances politiques des plus graves, alors que le Pape se rendit à Ferrare pour prendre possession du duché, plutôt par le fait, au nom de l'ambition que de la justice. Il fallut toute la faiblesse du duc César d'Este, qui régnait alors, il fallut les embarras où la France était, pour que le Saint-Siége pût agir si librement avec cette maison ducale, toujours soutenue jusqu'alors par la politique de la France contre l'ambition et la convoitise de Rome. Nous n'avons pas la *relazione* de la seconde ambassade dont Leonardo Donato fit partie, mais nous avons les dépêches.

Cette ambassade extraordinaire était glorieusement composée : l'élite des esprits politiques du gouvernement vénitien était en effet représentée par G. Soranzo, G. Foscarini, Leonardo Donato et Paolo Paruta. Les dépêches sont en date de juin 1598.

Donato, et il convient d'attacher une grande estime à la découverte d'écrits de cette nature, révélateurs des sentiments éprouvés et des impressions conçues par des hommes éminents qui, diplomates, montraient une habileté singulière, auprès de la cour la plus difficile et la plus délicate, dans l'accomplissement des devoirs fondamentaux de tout ambassadeur, devoirs que le langage de la politique italienne a si bien définis par ces termes : l'*intendere* et l'*avisare*, le *negoziare* et le *riferire* [1].

[1] *Liste des ambassadeurs de la République de Venise auprès de la Cour de Rome dont les* Relazioni *sont connues :*

1500. — Paolo Capello.
1510. — Paolo Capello.
1510. — Domenico Trevisano.
1517. — Marino Giorgi.
1520. — Marco Minio.
1523. — Luigi Gradenigo.
1523. — Marco Dandolo.
— — Antonio Giustiniani.
— — Luigi Mocenigo.
— — Pietro Pesaro.
1526. — Marco Foscari.
1532. — Marco Foscari.
1530. — Gasparo Contarini.
1531. — Antonio Suriano.
1535. — Antonio Suriano.
1551. — Matteo Dandolo.
1558. — Bernardo Navagero.
1560. — Melchiorre Michiel.
1560. — Luigi Mocenigo.
1563. — Girolamo Soranzo.
1565. — Giacomo Soranzo.
1569. — Paolo Tiepolo.
1576. — Paolo Tiepolo.
1578. — Antonio Tiepolo.
1581. — Giovanni Corraro.
1586. — Lorenzo Priuli.
1589. — Giovanni Gritti.
1595. — Paolo Paruta.
1598. — Giovanni Dolfin.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Relations sur les États ottomans. — Le *baïlo* vénitien. — Travail excellent du chevalier Vincenzo Lazari sur les ambassades des Vénitiens à la Porte Ottomane. — Variété des détails dans les relations sur les pays orientaux. — Citations sommaires des particularités contenues dans quelques relations sur la Porte Ottomane. — Relation de Bernard Navagero, ambassadeur en 1553, et de Costantino Garzoni, ambassadeur en 1673. — Sultan Bajazet II, d'après Andrea Gritti. — Sultan Sélim Ier. — Sultan Soliman Ier. — Sous son règne, dix-huit ambassades de la République de Venise. — Portraits. — Marco Minio, deux fois ambassadeur. Protocole entre le Grand Seigneur et la République. — La sultane favorite Rossane ou Roxelane. — Son autorité. — Occasion singulière qui lui valut la faveur. — Mustafa, fils de Soliman. — Le drame de sa fin. — Trait caractéristique de la fierté du fils de Soliman, d'après Pietro Bragadin, *baïlo* en 1526. — Décadence de la puissance ottomane signalée dès 1573 par Marc-Antonio Barbaro. — Noms des ambassadeurs de Venise, ordinaires et extraordinaires, dont on a retrouvé des *relazioni* sur les États ottomans.

Les relations sur la Porte Ottomane forment une série qui trouve son importance dans la nature même des rapports existant entre Venise et le Levant pendant le seizième siècle. Souvent ennemies, toujours rivales, la puissance de Venise et celle du Turc avaient des intérêts trop communs pour ne pas être souvent divisées. De tout temps, du moins depuis son installation à Constantinople [1], l'em-

[1] Les traces de documents originaux concernant les Turcs proprement dits et leurs attaques contre l'empire grec remontent au quatorzième siècle dans les archives de Venise. Il faut lire une dépêche en dialecte vénitien du 16 mars 1355, de Matteo Venier : « Questo imperio (parlant de l'empire grec et de sa décadence insigne) è a mala condizione, e quanto al vero, è a grande estremitade, si per causa dei *Turchi* che i da molestia grande e da tutte parti, si etiamdio per lo segnior et rezimento che i a... la universitade vorria la signoria dei Latini : a dir lo vero i no po star cosi per cosa del mundo, ma i xe tanto cativi et ostinadi de malicia, che de lor no se po creder altro che quello che se ve. » Voyez *Storia documentata*, Romanin, t. IV, p. 232.

Les textes appartenant au quinzième siècle et précédant graduellement

pire du Sultan fut l'*ennemi-né* de la République Sérénissime. Sur mer, ce fut cette République qui, par l'active surveillance et la valeur alors incomparable de ses flottes, arrêta et fatigua la fougue souvent dangereuse et trop souvent victorieuse de ces peuples nouveaux venus et établis à l'un des flancs de l'Europe. Il était donc naturel que le siége diplomatique auprès de cette cour fût un des plus difficiles à occuper : le nombre des nationaux, l'activité commerciale, le voisinage des frontières, une multitude de ces petits événements inévitables entre deux pays limitrophes dont le mode de gouvernement de l'un est le contraire absolu de l'autre, le but simultané enfin de certaines conquêtes, tout était fait pour que l'envoyé de Venise à Constantinople eût des instructions et des façons de traiter différentes de celles des envoyés aux autres cours. Il fallait donc manifester une prudence singulière, et le mode d'agir selon les convenances spéciales de la cour turque ne pouvait appartenir qu'à ceux qui avaient déjà acquis, soit par les voyages, soit par l'étude, une bonne et expé-

le fait immense de l'occupation de Constantinople par le Turc, sont répartis dans les *Registri Secreta senato*, t. X, XI, XV, XVII, XVIII, XIX, et les *Commemoriali* XII, XIII, XIV. Les curieux doivent aussi consulter l'intéressante publication de M. Henri Cornet, « *Giornale dell' assedio di Costantinopoli* », faite d'après l'autographe de Nicolò Barbaro, qui est à la bibliothèque de Saint-Marc. Ce Barbaro avait été le témoin oculaire des faits qu'il a décrits.

Après la conquête de Constantinople, il y eut des envois réciproques d'ambassadeurs. Bartol. Marcello fut élu pour traiter de la paix. *Reg. Secreta*, t. XIX. Ce traité, publié imparfaitement par Marin, t. VII, p. 283, est reproduit entièrement par Romanin. Appendices du t. IV, *Storia documentata*, p. 528.

Pour tous les faits qui ont agité ensuite la politique des Sultans et celle du gouvernement de Venise jusqu'à l'avénement de Bajazet II, il faut continuer à répartir les recherches entre les *Registri Secreta* et les *Commemoriali*. La prise de Négrepont par les Turcs est fort détaillée. Sur les forces imposantes du Turc (forces maritimes), il importe de lire une intéressante lettre de Girolamo Longo, révélée par les *Annali di Malipiero* dans l'*Archivio storico italiano*.

rimentale notion des mœurs politiques, commerciales et privées de ce pays singulier.

Une désignation spéciale était même appropriée à l'envoyé ordinaire de la République au Grand Seigneur; on l'appelait le *baïlo, bajulus,* vocable dont la signification primitive de *pédagogue et tuteur* arriva à celle de protecteur des personnes et des biens des nationaux en pays étranger [1]. Mais en dehors des *baïli,* qui étaient de véritables ambassadeurs ordinaires, il y avait souvent des ambassadeurs extraordinaires dont l'envoi était occasionné par des événements tels qu'un traité de paix, une succession au trône, la circoncision du jeune prince, une victoire signalée. Aux uns et aux autres incombait nécessairement le devoir de la *relazione,* à leur retour à Venise. De 1507 à 1598, Venise fut représentée auprès des Sultans par trente-trois *baïli,* et de 1502 à 1595, elle eut vingt-sept fois l'occasion de procéder à l'élection d'ambassades extraordinaires. De ces séries de missions il nous est resté trente et une relations, qui, jointes à quelques documents particuliers à la Perse, forment la matière des trois volumes consacrés aux choses et aux souverains de la Porte Ottomane pendant le seizième siècle. Connaissant déjà comment les Vénitiens savaient voir et redire, il est naturel d'estimer ces séries d'enseignements comme un des précieux trésors que puissent ouvrir les observateurs des choses de l'Orient, et en particulier les historiens de cet empire étrange, qui, après avoir pendant un instant inquiété l'Europe, n'a fait que déchoir, et a reculé moralement jusqu'aux limites extrêmes de l'avilissement, en vertu de cette loi profonde qui veut que la fougue et la

[1] Voyez la troisième série du *Recueil Albèri;* le volume III, dû aux soins et aux recherches du chevalier Vincenzo Lazari. Voyez surtout le chapitre : *Cenni intorno alle legazioni venete alla Porta Ottomana.*

violence sans autres appuis qu'elles-mêmes dans le gouvernement des hommes, ne puissent entraîner avec elles cette condition sans laquelle il n'y a point de perfectionnement possible, je veux dire la durée.

M. Vincenzo Lazari a fait pour le troisième volume de la série ottomane des *relazioni* ce que M. Tommaso Gar avait fait pour le premier de la série romaine. Son intelligente érudition a donné des éclaircissements presque indispensables; elle a recueilli dans les inépuisables *Diarii* de Marin Sanuto les débris de relations oubliées, en sorte que réellement on ne peut signaler que de faibles interruptions dans la filière de ces textes sur les six Sultans qui, depuis Bajazet II jusqu'à Mahomet III, ont occupé le trône de Constantinople entre 1480 et 1603. La notice dont M. Lazari a fait précéder le volume qui lui a été confié, est pleine de faits curieux et mentionne tout un ordre de choses intéressantes relatives aux légations vénitiennes à la Porte Ottomane. Le mode d'élection, l'usage de la *commissione*, la forme et le luxe des *Lettere Credenziali* pour le Sultan et le grand vizir, le détail de ces quantités de cadeaux [1] distribués aux plus grands et aux plus petits dans la foule vénale de cette cour insatiable, la solde ordinaire de l'ambassadeur, les honneurs qui présidaient à son départ de Venise sur les vaisseaux de la Seigneurie, sa route pour Constantinople, le cérémonial et la pompe tout ottomans de son entrée et de son audience, son instal-

[1] « Les présents que les ambassadeurs emportaient ainsi avec eux à Constantinople consistaient généralement en étoffes et tissus d'or et de soie, en velours, en pièces de drap pourpre, en argent travaillé, en vautours et oiseaux de chasse, en petits chiens alors de mode, en sucreries de tout genre, en cires de luxe, en jeux et en toutes sortes de *minuterie*, menues galanteries. » Voyez Lazari, *Cenni intorno alle legazioni*, p. xv. — J'ai dans l'un des portefeuilles de ma collection plusieurs listes de ces cadeaux, avec des notes sur le prix qu'ils coûtaient et l'indication des noms des personnages auxquels ils étaient destinés.

lation, sa maison, tels sont les détails que le savant numismate, M. Lazari, a réunis et groupés fort heureusement, de manière à mettre le lecteur au fait de ce monde oriental, toujours exceptionnel et bizarre; que vous le cherchiez soit dans ses coutumes politiques, soit dans ses coutumes sociales.

La variété est le caractère distinctif des *relazioni* sur la cour ottomane; ce n'est plus ce procédé régulier, ce moule invariable dans lequel sont faites les *relazioni* sur les autres pays. Les usages y ont une grande part; la description des contrées, le tableau de quelques villes, du Caire, d'Alep entre autres, souvent de Constantinople, donnent un mouvement au récit qui repose en quelque sorte d'une trop fréquente uniformité. L'un décrit les palais du Grand Seigneur, l'autre parle de ce qu'il a appris sur la qualité de ses favorites; ailleurs ce sont des considérations sur le commerce des Francs, ici toutes les ressources de l'Orient, là et partout des portraits non-seulement des Sultans, mais des grands vizirs, des pachas et des beys, avec la faveur desquels il était nécessaire de compter. Je ne puis ni ne veux m'étendre sur les textes consacrés à ce monde oriental dans la mesure que j'ai donnée aux récits particuliers à la cour de Rome : l'intérêt d'ailleurs est plus restreint et l'étude est plus spéciale. Mais il me semble que j'aurai satisfait au devoir de ma mission d'éclaireur en signalant, par la citation de quelques sommaires d'abord et par la traduction de quelques portraits ensuite, le caractère véritable des *relazioni* sur l'empire du Croissant; une telle énumération étant bien faite pour donner une juste idée de la moisson d'enseignements dont pourra s'enrichir un curieux sur ces lointains pays. Je prends, entre toutes, deux de ces relations; l'une au temps de la pleine puissance de Soliman, l'autre au lendemain de la bataille de

Lépante, alors que les rapports diplomatiques allaient se renouer entre Venise et Sélim II.

Relation de Bernard Navagero.

1553.

Étendue et limites de l'empire.
Revenus et dépenses.
Administration et forces.
Des sérails et des palais du Grand Seigneur.
Des janissaires.
Une armée turque en campagne.
Des forces navales.
Qualités physiques et morales de Soliman.
Ses femmes favorites.
Ses fils.
Du fils Mustafa particulièrement.
La Sultane et son rôle.
De l'esprit de Soliman à l'égard des princes.
Des pachas-vizirs, et particulièrement de Rustan.
Des audiences du Sultan et du grand vizir.
Nouveaux détails sur Rustan.
Du commerce des Francs à Constantinople.
Des drogmans.

Relation de Costanzino Garzoni.

1573.

Motifs de l'ambassade.
Description du voyage.
Difficultés survenues pour l'audience de réception.
Récit de l'audience solennelle.
Le corsaire Michiali.
Le carême. — La Pâque des Turcs.
Difficultés pour la conclusion de la paix.
Description de Constantinople.
Le sérail.
Usages et coutumes.
Le sultan Sélim.
D'Achmet-Pacha, son favori.
Du grand vizir Mehemet.
De Piali-Pacha.
De Tal-Pacha.
De Mustafa-Pacha.
Armées de terre. — Armées de mer.
Recettes et dépenses.
Description générale de l'empire.
Audience publique du Sultan et du grand vizir.
Considérations générales sur les forces et la stabilité de l'empire.

Si nous avons vu les portraits des Pontifes traités de main de maître par un Matteo Dandolo, un Capello ou un Navagero, nous en trouverons d'une qualité semblable pour les Sultans d'après un Andrea Gritti, un Alvise Mocenigo ou un Giovanni Moro. Les figures[1] si caractéristiques,

[1] Il faut beaucoup regretter l'absence des dépêches et des rapports sur Mahomet II, ce grand guerrier de l'Orient qui fit l'étonnement de son siècle. Ce fut lui qui demanda à la République de Venise de lui choisir un peintre habile pour faire son portrait. La République lui envoya Gentile Bellini, le peintre le plus célèbre à cette époque. Une anecdote horrible se

fières encore, altérées de puissance, d'un Bajazet II, d'un Sélim Ier ou d'un Soliman, se prêtaient bien au style énergique, concis et rapide des Vénitiens de la première moitié du seizième siècle. Je rapporterai ici quelques traits de ces figures impériales, dont le souvenir grandiose sera toujours émouvant dans l'histoire du Turc au temps où il était capable de quelque chose.

Andrea Gritti parle-t-il de Bajazet II en 1503? telles sont ses paroles :

« En 1481, Bajazet fut salué empereur, et depuis qu'il est à cette hauteur jusqu'à présent qu'il est âgé de soixante-cinq ans, vingt-deux années se sont écoulées. Il est de stature plutôt grande que moyenne; il a le teint olivâtre, avec des regards qui révèlent un esprit assiégé de soucis et de préoccupations; il est

rattache au Sultan et au peintre pendant le séjour de ce dernier à Constantinople. J'ai cherché partout dans les *Diarii* et les *Cronache* de l'époque une trace quelconque de cette sauvage action. Je dois dire que je n'ai rien trouvé. Le comte Léon de Laborde raconte ainsi le fait dans son curieux ouvrage de la *Renaissance des arts* : « Mohammed, le chef des Ottomans et le représentant du Prophète, voulait qu'on lui amenât le meilleur peintre de la République, afin d'avoir le portrait fidèle de sa personne, de sa famille et de sa cour. La République prit ce désir très au sérieux, car elle choisit entre les deux fils de Jacob Bellini, non pas sans doute le plus grand artiste, mais le talent le plus consciencieux, le plus fidèle, le peintre enfin le plus capable de rendre au Sultan le Sultan lui-même. On sait comment Gentile Bellini s'acquitta de sa mission; je ne prendrai dans sa biographie qu'une anecdote. Il peignait la décollation de saint Jean-Baptiste à Constantinople, en 1480, sous les yeux du Sultan. Mohammed admirait, mais il remarque que le peintre a imprimé aux chairs du cou le laisser-aller de la mort; il conteste l'exactitude de ce détail. Le peintre ne se rend pas à ses raisons et maintient qu'il a bien observé et fidèlement rendu. Le farouche Sultan s'impatiente; il se croit artiste aussi en ce genre; il tire son grand sabre. Vous croyez que c'en est fait de Gentile Bellini, rassurez-vous : on amène un esclave, Mohammed lui coupe proprement la tête, et prouve au peintre de la République qu'il n'a pas remarqué cette vive et subite contraction qu'éprouvent les chairs au passage de l'instrument tranchant. » (*La Renaissance des arts à la cour de France*, Études sur le seizième siècle, par le comte de Laborde, membre de l'Institut; t. Ier, p. 63. Paris, librairie de Potier, 1850.) Cet ouvrage est devenu rarissime, n'ayant été tiré qu'à cent trente-quatre exemplaires.

d'une nature taciturne. Un temps, on le crut humain; mais depuis qu'il a fait mourir Achmet-Pacha, on a pensé différemment. On n'a jamais vu qu'il ait manifesté un signe de joie, même en ce qu'il lui est arrivé d'heureux; jamais il ne boit de vin, et il mange avec la plus extrême sobriété. Il fait grand exercice à cheval.... Il observe fidèlement ses rites religieux, va souvent aux mosquées, dispense de larges aumônes, fait profession d'avoir quelques notions de philosophie, mais par-dessus tout il s'adonne à la cosmographie, et dans cette science on le dit des plus instruits. Mais sur toutes ces études il fait prédominer la science militaire....

L'ambassadeur décrit alors toutes les réformes introduites par Sultan Bajazet, ses dépenses pour l'artillerie, son ardeur à la discipline, sources de cette terrible victoire remportée le 9 septembre 1473 sur les Hongrois unis aux Croates....

Sultan Sélim, à l'aube même de sa puissance, est indiqué de la sorte par Giustinian :

« Le Grand Seigneur a quarante ans, petit, jambes courtes, le buste long; les yeux noirs; il paraît prudent et homme à faire de grandes choses; il est homme de guerre. Et lorsqu'il jura la paix avec nous, il dit qu'il maintiendrait cette paix autant que nous n'y manquerions en rien, ajoutant qu'il était l'*ami de ses amis*.... »

L'histoire sait si ce glorieux pronostic était fondé. Quelques années plus tard, la République dut envoyer un ambassadeur pour le complimenter au Caire comme conquérant de l'Égypte, et cet ambassadeur dit de lui :

« Il lit la *Vie d'Alexandre le Grand*[1] et le veut imiter; il

[1] Le chevalier Vincenzo Lazari a fait observer avec raison qu'il ne faut pas prendre ici cette histoire d'Alexandre le Grand pour celle des classiques grecs et latins, mais bien le *livre d'Alexandre*, composé en persan par Nizami et en turc par Ahmed-Dai, vrai roman de chevalerie qui était en grande vogue au moyen âge dans toute l'Europe. Soliman, successeur de Sélim, se plaisait beaucoup aussi à cette lecture; l'ambassadeur Antonio

prétend devenir le maître du monde, avec l'Afrique, l'Asie, l'Europe sous ses pieds[1].... »

Sultan Sélim, à cet égard, parlait du reste comme ce fougueux pape Jules II, son contemporain, lequel (nous l'avons vu plus haut) voulait être, lui aussi, *le maître et seigneur du jeu du monde*. Bartolomeo Contarini, qui vit en même temps que Mocenigo Sultan Sélim au Caire, résume ainsi l'homme :

« Il tourne à l'embonpoint; il est pâle et livide; sa figure est très-dure, il est toujours dans ses pensées (*sempre sta in pensar*); il ne subit aucune influence, et les pachas présents n'osaient rien dire : lui seul se gouverne et gouverne à sa tête[2]. »

Ce prestige de la puissance ottomane (prestige sitôt détruit) semble être plutôt chose de légende que d'histoire, lorsqu'on voit cette série successive de princes énergiques marcher à grands pas de gloire et de succès, depuis Mahomet II, chassant les Paléologue de Constantinople, jusqu'à Soliman le Grand, régnant en de pleins triomphes autant à l'extérieur qu'à l'intérieur pendant un espace de vingt-six années et sous les regards de souverains tels que Charles-Quint et François Ier. Soliman, à lui seul, eut à connaître dix-huit ambassadeurs vénitiens, et nous connaissons quatorze relations sur son seul règne. Marco Minio révèle, dans une forme intime qui était particulière aux récits des ambassadeurs de son temps, les projets de puissance européenne de Soliman et des pachas ses serviteurs. A l'entendre naïvement raconter, non sans quelque effroi, toutes les interrogations que lui avaient faites les

Barbarigo dit de lui en 1558 : « Gli è sommamente grata l'istoria e continuamente legge le *istorie di Alessandro Magno* e quelle de Persiani. » *Relaz.*, t. IX de la collection, p. 148.

[1] *Relazione* d'Alvise Mocenigo, t. IX de la collection et t. XIII de la 3e série.

[2] *Relazione* de Bart. Contarini, t. IX, p. 58.

ministres turcs sur les forces des États voisins, sur la qualité des rapports entre le Roi de France et l'Empereur, sur la distance de Venise à Rome, sur les forces du Pape, on se croirait à une scène plaisante; et cependant ce procédé de naïveté peint à merveille et les intentions et les ambitions [1]. Minio assista en effet aux premières impressions qui agitèrent Soliman au reçu de la puissance. Il y avait peu de temps qu'il avait pris Belgrade, place redoutable, et cette victoire l'avait mis dans l'espérance de pouvoir mener à fin toute grande entreprise. Soliman avait alors vingt-neuf ans.

« Il est d'un naturel emporté, et autant que j'ai pu voir lorsque je suis allé lui baiser les mains, il est brun de couleur et a le teint pâle, les yeux enfoncés; il porte un *tolopan* qui lui vient jusqu'aux yeux et qui lui donne un air sombre... [1]. »

Bragadin, qui le connut trois ans plus tard, le dépeint :

« Agé de trente-deux ans, pâle, blême, le nez aquilin, maigre, le cou allongé, d'une complexion faible, bien que la main forte, il passe pour n'avoir point d'égal au tir de l'arc. D'un naturel facile aux voluptés, libéral, superbe, un jour emporté, un jour tout humble. Sa mère vit dans le sérail, femme très-belle, de quarante-huit ans, à laquelle il porte le plus grand respect; il a quatre fils jusqu'à présent; le premier est Mustafa, âgé de neuf ans, d'une mère monténégrine; elle se tient au sérail avec son fils, et c'est maintenant tout son plaisir, le Sultan ne dormant plus avec elle (*e il signor non s'impaccia più con lei*); trois autres fils sont de cette autre femme de nation russe, jeune, pas très-belle, mais des plus gracieuses et petite (*menuetta*); c'est à elle qu'il donne tout son amour [2], et il lui a fait faire des vêtements ornés de joyaux pour une somme de plus de cent mille ducats [3]. »

1 Voir *Relaz.* Marco Minio. 1522, t. IX de la collection, p. 75, 76, 77.

2 Dans le texte la tournure toute vénitienne de ce langage est charmante : « *Alla quale vuol tutto il suo ben.* »

3 Voir *Relaz.* Pietro Bragadin, 1526, p. 101, 102.

Marco Minio revit le Grand Seigneur en 1527; il était allé lui adresser les compliments de la République Sérénissime sur ses victoires en Hongrie[1]. Je trouve ces quelques lignes rapportées entre autres par Marin Sanuto, qui avait entendu Minio faire sa relation :

« Il nous dit être allé en la présence du Grand Seigneur pour lui remettre sa *commissione*, l'avoir trouvé assis sur un fauteuil d'or.... Le Grand Seigneur ne répondit rien, car on a établi cette étiquette qu'aucun ambassadeur ne parle pas plus que le souverain; on lui baise seulement la main, et puis les pachas vous expédient. Il dit : « Ce Grand Seigneur est un homme juste. » Il l'a traité de sage (*chiamato filosofo*), il sait bien sa

[1] Un document fort original sur les formules épistolaires du Sultan à l'adresse de la République de Venise trouve ici sa place, puisqu'il est personnel à l'ambassadeur Marco Minio : je veux parler de la réponse de Sultan Soliman aux lettres de créance que lui avait présentées Marco Minio au nom du Doge André Gritti. Ce protocole singulier, que je traduis aussi fidèlement que possible, me semble bien prouver que la modestie était pour peu de chose dans l'écrin des vertus du Grand Seigneur.

« Soliman-Schah, fils de Sélim, Empereur, victorieux toujours. Par la bienveillance divine et par la grâce de Mahomet le Prophète et la faveur de ses quatre Amis et le reste de ses Compagnons, etc... Moi, Empereur des Empereurs et Roi couronné, entre tous les hommes qui sont à la surface de la terre, Ombre de Dieu ayant pouvoir sur les deux Terres fermes, Empereur de la mer Blanche et de la mer Noire et de la Romanie et de l'Anatolie et du pays de Grèce et de la Caramanie et de Dulcadir et du Diarbekir et du Dirnaizam et de Damas et d'Alep et du Caire et de la Sacro-sainte Jérusalem et de la Sublime Mecque et de la Vénérée Médine et de Zide et de Gemen et de tant d'autres pays, Sultan Soliman-Schah, Empereur, fils de Sultan Sélim-Schah, Empereur :

» Toi, André, qui es doge de Venise, tu m'as envoyé ton serviteur Marco Minio, l'ambassadeur auprès de ma noble Porte, qui est le siége de la félicité, comme l'est en effet l'Orient, et est reconnue telle par Dieu même, pour échanger tes compliments avec Ma Majesté au sujet de la victoire, selon la perfection des intentions sincères et de la fidèle bienveillance que tu ressens pour Mon Heureuse Majesté : Cet ambassadeur est venu, et s'étant présenté, il a satisfait à toutes les convenances de son ambassade, et ayant résidé auprès de Ma Majesté, avec ma bonne permission il se retire : et ce, pour que tu en aies connaissance.

» Écrite le 16 de la lune Sciaban, de la fuite du Prophète 933, donnée en la ville de Constantinople. »

loi. L'ambassadeur dit encore que notre nation est aussi bien vue que possible, que même pendant les nuits les nôtres vont par Constantinople exécutant des sérénades, chose qui ne s'était jamais vue (*cosa insolita*). »

La seconde favorite de Sultan Soliman, créature si longtemps aimée, joua un rôle exceptionnel plus encore au *sérail* qu'au *harem :* elle inspirait le Sultan par des conseils; plus tard elle fut l'élément dramatique, l'instigatrice de la mort violente du premier-né Mustafa, fils d'un autre lit. Son influence fut assez reconnue pour que chaque ambassadeur lui ait consacré quelques pages. Elle était Russe d'origine, et elle prit dans la faveur de Sultan Soliman la place de celle qui, Circassienne selon les uns, Monténégrine selon les autres, fut mère de Mustafa.

L'occasion qui lui donna la faveur, selon l'ambassadeur Bernardo Navagero, mérite d'être rapportée. C'est une scène de harem : la jalousie et la violence y sont les grands accessoires habituels à des tableaux de ce genre :

« Ce grand Sultan, dit Navagero, a eu deux femmes très-aimées, une Circassienne, mère de Mustafa, le premier-né; l'autre, que, malgré les institutions de ses ancêtres, il a épousée et tient pour femme. Elle est si chérie de Sa Majesté, que jamais dans la Maison Ottomane il n'y eut femme avec une autorité si grande. On la dit agréable, modeste, et connaissant d'une manière profonde le caractère du Grand Seigneur. J'ai entendu raconter ainsi les circonstances qui lui valurent toute la bonne grâce de Sa Majesté. La Circassienne, de son naturel altière et magnifique, avait appris que cette Russe avait charmé le Grand Seigneur; elle en fut irritée, l'accabla de paroles injurieuses, et des paroles en venant aux faits, lui égratigna la figure et lui arracha les cheveux : « Traîtresse, chair vendue, veux-tu donc lutter avec moi? » Il arriva que de là à peu de jours le Grand Seigneur envoya chercher cette Russe pour prendre plaisir d'elle; mais elle ne laissa point fuir cette occasion, et vivement elle dit au chef eunuque qui était venu l'appeler, qu'elle n'était

point digne d'aller en la présence du Grand Seigneur; car étant chair vendue, ayant la figure déchirée, les cheveux arrachés, elle savait que ce serait porter offense à la grandeur d'un si puissant personnage que de se présenter en cet état. Rapportées à Sa Hautesse, ces paroles lui donnèrent un désir d'autant plus grand de la faire venir, et de nouveau Sa Hautesse ordonna qu'elle vînt. Sultan Soliman voulut savoir la cause de son refus et la raison de sa réponse à l'eunuque. Cette femme lui raconta ce qui lui était arrivé avec la mère de Mustafa, le tout avec des larmes dans ses paroles, et découvrant sa figure déchirée et sa tête en désordre.... Et le Grand Seigneur irrité envoya chercher la Circassienne et lui demanda si ce qu'avait dit la Russe était la vérité. A quoi elle répondit que c'était la vérité, et qu'elle lui avait fait moins qu'elle ne méritait, car pour avoir été une fois au service de Sa Hautesse, elle croyait que toutes les femmes lui dussent céder et la reconnaître pour maîtresse. Ces paroles, loin de calmer le Grand Seigneur, l'irritèrent davantage; il ne voulut plus de la Circassienne, et il s'adonna tout à l'amour de l'autre, avec laquelle il a eu quatre fils, dont un est mort; il en a eu aussi une fille, aujourd'hui la femme de Rustem-Pacha[1]. »

Tout le drame intime de ce règne, qui fut si brillant et si éclatant à l'extérieur, est réparti entre ces quatre ou cinq personnages, Soliman, les deux favorites, Mustafa, fils de la première, et les deux ministres Ibrahim d'abord et Rustem ensuite. Mustafa, héritier présomptif, périt victime de l'intrigue de la sultane *cassecchi* (favorite) et du favori Rustem; il fut étranglé, lui et son fils, d'après l'ordre obtenu de Soliman son père, et cela à Éregli, dans la Caramanie, en 1552. Les janissaires le chérissaient;

[1] *Relazione* de Bernard Navagero, t. III de la collection, p. 77, 99, et celle de Domenico Trevisan, p. 171. Voyez aussi spécialement sur cet épisode la *Relazione anonima* de 1553, consacrée au récit de la guerre du Turc avec le Perse, même tome, p. 207. *Descrizione della tragica fine di Mustafà*. Tout le séjour de Sultan Soliman à Alep y est décrit. Les détails sur la conduite militaire des Turcs à cette époque fameuse de leurs conquêtes, y abondent.

peut-être avaient-ils *menacé* de le porter trop tôt à l'empire (car les janissaires rappelaient les prétoriens). Mustafa était plein de véhémence et avait jusqu'au fond de l'âme le sentiment de sa race; il avait à la fois les qualités de Sultan Sélim et celles de Sultan Soliman, c'est-à-dire la plus convenable étoffe de politique pour gouverner le Turc. Les ambassadeurs sont entrés dans de longs détails sur l'événement de la mort violente de Mustafa et sur le rôle mystérieux de Rustem; je renvoie à leurs écrits [1], d'où on peut tirer tout le drame. Ils l'avaient tous annoncé comme devant être un fort grand prince, et son caractère se révéla de si bonne heure, que Pietro Bragadin, ambassadeur auprès de Soliman lorsque Mustafa n'avait que neuf ans, rapporte alors de lui un trait particulier qui montre à merveille tout ce qu'il y avait de hauteur et combien était vif le sentiment de la race dans cette âme vigoureuse. Tel est ce court récit :

« Et le fils de Sultan Soliman, Mustafa, est d'un fort grand esprit (*ingegno*); il sera homme de guerre; il est très-aimé des janissaires, et il n'est prouesse qu'il ne fasse. L'ambassadeur dit qu'un jour le Sultan et Ibrahim étant réunis pour dîner, Mustafa, son fils, vint dans la chambre; le père se leva pour lui faire bon accueil, et le fit asseoir à table. On apporta trois cuillers en bois, selon l'usage; le Grand Seigneur en prit une et la donna à Ibrahim, et ils commencèrent à manger. Voyant que son fils paraissait contenu et maussade, il prit la cuiller, lui disant : « Pacha Mustafa, mangez; » et il la lui présenta; mais lui la prit, la rompit et la jeta au loin. Ibrahim dit alors : « Seigneur

[1] Rustem-Pacha a donné aux divers ambassadeurs vénitiens qui l'ont approché, l'occasion de réussir admirablement la peinture physique et morale de ces premiers ministres, dont le type est tout particulier à l'empire des Sultans : il n'est pas de règne qui n'ait à voir de remarquables et singuliers exemplaires : le plus généralement dans la personne des grands vizirs. Voyez entre autres les curieux détails sur l'autorité de Rustem, dans la *relazione* d'Ant. Barbarigo. 1558, t. IX de la collection, p. 154, 155, 156.

Mustafa, tu as fait cela parce que le seigneur m'a donné la cuiller avant toi; ne sais-tu pas que je suis l'esclave du seigneur, qui est ton maître aussi? » A quoi l'enfant répondit : « Il s'agit bien d'esclave! Tu manges chaque jour dans la maison de mon père, et tu reçois la cuiller avant moi. » Sultan Soliman prit bien la chose, fit donner au pacha Mustafa une autre cuiller, et pacha Mustafa mangea[1].... »

Ainsi racontaient les Vénitiens : ils ne redoutaient point l'accès d'un récit familier dans un discours qui s'adressait cependant à une assemblée solennelle. Voyaient-ils dans cette forme intime un moyen de mieux définir et de mieux représenter leurs personnages? Ce qui est certain, c'est que le choix de tels traits ne peut être que louable. Pour le moral, la portée d'un fait semblable ne répond-elle pas à la portée du regard pour le physique? Ils ont eu recours souvent à ces procédés démonstratifs, et c'est par eux surtout qu'ils sont originaux et que toujours à cause d'eux on les consultera, non sans plaisir, sur les temps qu'ils auront décrits et sur les princes qu'ils auront connus.

C'est à la mort même de Sultan Soliman que les ambassadeurs signalent peu à peu les marques, je ne dirai pas de la décadence, car cela suppose un apogée de civilisation que les Turcs n'ont jamais atteint, mais la diminution du prestige! En pouvait-il être autrement, leurs conquêtes n'ayant pour conséquences que les plus lamentables actions? Dès 1573, entendez ce tableau misérable de la Turquie intérieure par Marc-Antonio Barbaro, qui venait de la traverser :

« Et si le temps, dans cette assemblée, m'accordait de pouvoir vous dire ce que pendant deux cents milles de pays j'ai vu, si je pouvais narrer le malheureux état dans lequel sont la

[1] Sommario della *relazione* di Pietro Bragadin letta in Pregadi a 9 di giugno 1526, t. IX de la collection, p. 102.

Thrace, la Servie, la Macédoine, la Grèce, royaumes où s'élevaient jadis ces nobles villes qu'illustraient les arts, les sciences et les vertus civiques; s'il m'était donné de décrire la triste condition de tant de provinces ainsi réduites à cet avilissement par nos fautes et les leurs et par les ambitions des princes chrétiens, je m'assure que mon discours vous arracherait des larmes.... »

Et l'amère pensée qui s'empare de l'esprit à la lecture de ces lignes, n'est-ce pas celle qui vous dit que s'il en était ainsi au temps où parlait l'ambassadeur, en 1573, tout le progrès qu'il y a eu depuis sous cette puissance énervante et énervée ne fut autre que le progrès du mal... progrès douloureusement dépeint par ce lamentable proverbe qui déjà courait alors parmi tant de peuples misérables de cet empire, que « partout où le cheval de l'Ottoman a mis le pied, l'herbe et les fleurs ne croissent plus [1] ! »

Aux *relazioni* sur l'empire même des Sultans viennent se joindre des documents vénitiens de toute nature sur l'Orient, parmi lesquels les journaux de voyages occupent une place abondante. C'est une source féconde surtout en ce qui touche les provinces de la Turquie d'Europe et les grandes îles de la Méditerranée. La collection de Florence en contient un spécimen important dans la reproduction du voyage de Jacopo Soranzo [2], ambassadeur extraordinaire en 1582. Les moindres lieux sont cités, les mœurs décrites, les usages observés. J'en connais un grand nombre demeurés inédits. On peut du reste dire que les archives de l'Orient sont à Venise. Le curieux et l'historien, en parcourant les salles des archives de l'ancienne République, ne verront pas sans admiration ces longues et importantes

[1] Voir aussi la *Relazione anonima*, 1579, tome III de la collection, page 468.

[2] Tome VI de la collection, de la page 209 à la page 255, IIe de la série IIIe.

séries de recueils manuscrits où, depuis les temps très-anciens jusqu'aux plus modernes, sont renfermées tant de notes précieuses appartenant au multiple domaine du commerce, de la politique, de l'industrie et de la science [1].

[1] Ainsi que je l'ai fait à l'endroit des États d'Italie, je rapporte ici, pour le plus grand avantage des hommes d'étude, la liste des ambassadeurs vénitiens dont les *relazioni* sur les États Ottomans sont parvenues jusqu'à nous soit en simples sommaires, soit dans le texte original.

AMBASSADEURS ORDINAIRES.

1522. — Tommaso Contarini.
1526. — Pietro Bragadin.
1533. — Bernardo Navagero.
1555. — Domenico Trevisan.
1557. — Antonio Erizzo.
1558. — Antonio Barbarigo.
1560. — Marino Cavalli.
1565. — Daniele Barbarigo.
1573. — Marc. Ant. Barbaro.
1576. — Antonio Tiepolo.
1583. — Paolo Contarini.
1585. — Gianfr. Morosini.
1590. — Giovanni Moro.
1594. — Matteo Zane.

AMBASSADEURS EXTRAORDINAIRES.

1503. — Andrea Gritti.
1514. — Antonio Giustinian.
1518. — Alvise Mocenigo.
1519. — Bartolom. Contarini.
1522. — Marco Minio.
1524. — Pietro Zen.
1527. — Marco Minio.
1528. — Tommaso Contarini.
1530. — Tom. Mocenigo.
1562. — Andrea Dandolo.
1573. — Andrea Badoer.
1576. — Jacopo Soranzo.
1582. — Jacopo Soranzo.
1591. — Lorenzo Bernardo.

RÉSIDENTS.

1534. — Daniel de Ludovici.
1571. — Jacopo Ragazzoni.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Relations des Vénitiens sur CHARLES-QUINT et PHILIPPE II. — Études et travaux spéciaux sur ces deux princes. — MM. Mignet, en France, et Gachard, en Belgique, ont eu recours aux écrits des Vénitiens. — Hommage particulier rendu à l'honorable M. Gachard. — Indication des *relazioni* des Vénitiens qui ont traité de Charles-Quint et de Philippe II. — Portrait de CHARLES-QUINT en 1532. — Le même en 1555. — Portrait physique de PHILIPPE II au début de son règne. — On ne le définit bien que vers 1563. — Sa conduite avec le Pape. — PHILIPPE II est remarquablement jugé par l'ambassadeur Suriano. — Portrait en pied formé d'après les observations de différents ambassadeurs. — Les goûts du Roi, ses habitudes, son mode de vivre. — La reine ÉLISABETH DE VALOIS, sa seconde femme, d'après Giovanni Soranzo. — Les portraits de DON CARLOS, prince royal. — Étendue des possessions de PHILIPPE II. — Son mode d'agir avec ses ministres. — Le Roi tend à l'abaissement des grands. — Deux partis et deux chefs dans le conseil. — LE DUC D'ALBE et DON RUY GOMEZ DE SILVA. — Portrait du DUC D'ALBE. — Qualités de la *relazione* de l'ambassadeur Paolo Tiepolo en 1563. — Détails variés de diverses *relazioni* sur la cour d'Espagne. — Humeur laborieuse du roi PHILIPPE. — Les dépêches annotées de sa main. — Une dépêche originale d'Antonio Perez avec les commentaires autographes de PHILIPPE II. — Un *fac-simile*. — Nouveaux traits du caractère du Roi. — Comment PHILIPPE II est avec la France sous Henri IV et avec Rome sous Clément VIII. — L'INFANTE ISABELLE est sa fille de prédilection. — Elle a les secrets du Roi. — Le Roi, sa fille et les dépêches à l'Escurial. — Portraits de l'INFANTE. — Derniers temps de PHILIPPE II. — Derniers jugements, entre autres celui de l'ambassadeur Francesco Soranzo, d'après la *relazione* d'Espagne prononcée en 1602 et publiée dans une nouvelle série italienne due aux soins de MM. Barozzi et Guglielmo Berchet. — Détails précis sur ses dernières heures, d'après la relation espagnole donnée par M. Gachard dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*.

Me voici amené auprès de cette grande maison d'Espagne, dont les deux chefs qui l'ont occupée pendant toute l'étendue d'un siècle ont imprimé un mouvement si personnel à la politique de leur temps par des moyens et des qualités si contraires. Si depuis vingt-cinq ou trente années, les esprits les plus éminents dans les sciences historiques ont poursuivi avec les signes d'une persévérance remar-

quable l'étude des personnes et des actes de Charles-Quint et de Philippe II, cela n'a point de quoi surprendre; Physionomies d'une originalité puissante, l'une par son activité vaillante, l'autre par sa mélancolie profonde, un guerrier et un négociateur dans l'une, un moine politiqueur et astucieux dans l'autre, toutes les deux sont bien faites sinon pour séduire, au moins pour mériter l'attention la plus grave. En quelque pays de l'Europe savante que je porte mes regards, je ne m'étonne donc pas de rencontrer des hommes émérites qui, capables d'érudition et de style, se sont appliqués à montrer ces deux figures si essentiellement historiques sous un jour particulier dans leur longue existence. En France, M. Mignet; en Angleterre, M. Stirling; aux États-Unis, M. Prescott; en Allemagne, M. Ranke; en Belgique, M. Gachard, ont travaillé, chacun dans une manière qui lui est propre, au monument d'histoire que définit suffisamment cette double royale enseigne : Charles-Quint, Philippe II. Nombreuses et variées sont les sources originales, et si l'Escurial et Simancas ont beaucoup fourni pour le détail, de quel secours n'ont pas été pour l'ensemble les dits et écrits des ambassadeurs et observateurs vénitiens! Il n'y a point à contester la valeur et le prix de telles ressources, ne prendrai-je pour preuve que le livre spécial formé par M. Gachard : *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II.* Je dois tout hommage à M. Gachard, mon devancier dans de telles études : préposé à la direction générale des archives de Belgique, chargé de missions scientifiques importantes, écrivain assidu, infatigable à la recherche de la vérité dans l'histoire [1], il est un des hommes de ce temps qui ont le plus avantageusement contribué, par la persévérance

[1] Voyez aux Appendices la note que nous avons consacrée à M. Gachard, à ses travaux historiques et à la commission royale d'histoire en Belgique.

dans les recherches et par les fruits abondants de son érudition, à entretenir et grandir en Belgique et aux Pays-Bas le goût du genre d'études qu'il cultive et où il s'est fait honneur par des publications telles que la *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* la *Correspondance de Philippe II sur les Pays-Bas,* la *Retraite de Charles-Quint au monastère de Yuste.* La persistance de cet historien à connaître et à faire connaître Charles-Quint et Philippe II jusque dans leurs plus intimes replis, s'explique d'elle-même lorsqu'on se rappelle combien ces hommes ont pesé sur les destins des Pays-Bas à l'histoire desquels s'est attaché M. Gachard et par esprit de nationalité et par raison de position. Tant de phases de la vie de ces deux souverains ont marqué et déterminé le mouvement et les vicissitudes de ces grandes provinces si énergiquement libérales! Il est aisé de comprendre combien l'heureux chercheur et l'érudit écrivain a dû se complaire dans la lecture des rapports de ces nombreux diplomates vénitiens qui avaient approché l'Empereur Charles et le Roi Philippe tant en Allemagne et en Italie pour l'un, qu'en Angleterre et en Espagne pour l'autre : il a trouvé dans leurs souvenirs écrits ces impressions immédiates, si bien à même de révéler et la physionomie et les pensées de ces personnages avec qui ils avaient eu de fréquentes audiences et d'importants pourparlers. M. Gachard est donc le premier à qui soit venue cette idée tout ingénieuse de recourir uniquement aux *relazioni* vénitiennes pour en faire ressortir avec avantage et avec succès deux portraits historiques : c'est un procédé qu'on ne peut trop louer, lorsqu'on voit ce qu'il peut produire : dans la suite de ce travail, je l'ai appliqué à d'autres grandes figures, et le lecteur sera juge du degré de curiosité où j'ai pu atteindre.

Indiquons d'abord avec M. Gachard les textes qui dans

la collection de Florence sont exclusivement personnels à Charles-Quint. « Les relations des Vénitiens sur Charles-Quint, publiées par M. Albèri dans la collection de Florence, nous représentent ce monarque à des époques notables de son règne; en 1525, alors que François Ier était son prisonnier à Madrid; en 1532, après qu'il avait pacifié l'Italie, reçu à Bologne des mains de Clément VII la double couronne des rois lombards et des empereurs d'Occident, et fait élire roi des Romains Ferdinand son frère; en 1546, après la conquête de la Gueldre et ses deux expéditions en France, où il avait porté la terreur de ses armes jusque dans Paris; en 1551, lorsque son autorité en Allemagne semblait pour longtemps affermie par les victoires qu'il avait remportées sur les protestants et la dissolution de la ligue de Smalkalde dont les principaux chefs étaient en son pouvoir. La collection de Florence renferme quelques autres relations qui peuvent être consultées avec fruit par les historiens sur la personne, le caractère, la politique, la puissance de Charles-Quint. Tels sont : le discours de la négociation de la paix de Bologne en 1529, entre Clément VII, Charles-Quint, la République de Venise et François Sforza, écrit par Nicolas da Ponte; la relation de Rome, de Gaspard Contarini, faite le 9 mars 1530; la relation de Nicolas Tiepolo, de son ambassade au congrès de Nice, où fut conclue une trêve entre Charles V et François Ier, à l'intervention du pape Paul III; la relation enfin de Laurent Contarini, présentée au sénat en 1548, sur Ferdinand, roi des Romains, près duquel il avait résidé les deux années précédentes. » Pour retrouver l'Empereur cité et représenté individuellement dans ce genre de documents, il faut passer de la *relazione* en date de 1551 à celle en date de 1555, peut-être l'une des plus complètes de toute la série, due à Federico Badoaro, dont

le retour s'effectua à Venise en 1557. Ce ministre, dont la *relazione* est demeurée célèbre (l'importance de ce document l'a fait désigner sous la rubrique de la *Capitana* dans les collections de Madrid), fut le dernier des Vénitiens qui vit l'Empereur avant son abdication. Sa *relazione* a cela de particulier, qu'elle s'étend sur l'Espagne et les Pays-Bas sous Charles-Quint d'abord et sous Philippe II ensuite; elle ferme donc un règne et ouvre l'autre par l'énoncé d'impressions également personnelles.

Les textes recueillis aujourd'hui sur Philippe II sont plus nombreux encore : à l'époque où M. Gachard a publié son livre de *relations* sur l'Empereur et le Roi [1], la série

[1] J'emprunte aux *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* les titres soit de mémoires, soit de communications sur Charles-Quint, Philippe II et leurs ministres, que l'histoire doit aux soins de M. Gachard :

Note sur les commentaires de Charles-Quint, t. XII des *Bulletins*, année 1845.

Sur le séjour de Charles-Quint au monastère de Yuste, *ibid.*

Deux lettres autographes de Philippe II à l'empereur Maximilien II sur les matières religieuses, *ibid.*

Le cardinal de Granvelle quitta-t-il spontanément les Pays-Bas en 1564, ou sa retraite fut-elle l'effet des ordres de Philippe II? *ibid.*

Particularités inédites sur les derniers moments de Philippe II, t. XV, année 1848.

Sur la chute du cardinal de Granvelle en 1564, *ibid,* t. XVI, ann. 1849.

Notice sur le Conseil des troubles, institué par le duc d'Albe, *ibid.*

Deux lettres inédites sur les derniers moments de Charles-Quint, t. XXI, année 1854.

Sur les commentaires de Charles-Quint, *ibid.*

Quant aux publications spéciales de M. Gachard, j'indique :

Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien VI, publiée pour la première fois. 1859. In-8°.

Actes des états généraux des Pays-Bas (1576-1585), t. Ier.

Retraite et mort de Charles-Quint au monastère de Yuste. Lettres inédites, publiées d'après les originaux conservés dans les Archives royales de Simancas, 2 vol. in-8°.

Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint, par un anonyme, suivie de trois cent trente documents inédits sur cet événement; 1846.

Correspondance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, publiée pour la première fois, suivie de pièces inédites sur l'assassinat de ce prince

qu'il faisait connaître sur Philippe II laissait peu à désirer pour la première moitié du règne, « les dates de 1557, 1559, 1567, 1572, 1577 correspondant assez exactement aux diverses phases de ce période de temps; mais une grande lacune était alors à constater et laissait forcément incomplète cette ingénieuse étude. Les relations, en effet, entre 1577 et 1593 étaient demeurées inédites; M. Albèri est donc bien méritant pour avoir comblé ce grand vide par la récente et importante publication du tome treizième de la collection (le cinquième de la première série). Consacré entièrement à l'Espagne sous Philippe II, il contient treize relations entre 1563 et 1598; sur les treize, quatre seulement ont été connues de M. Gachard. Ce volume est donc le fruit d'un bon et beau travail et très-louable, à l'œuvre duquel ce m'est un bonheur de voir attaché le nom de ce jeune savant dont je connais les vertus laborieuses et dont j'ai déjà dit les mérites, M. Vincenzo Lazari; c'est à lui que revient l'honneur de ces précieuses découvertes, avant-courrières d'autres non moins précieuses, et parmi elles une *relazione* des plus brillantes de ce grand diplomate Leonardo Donato, à la date de 1573, demeurée jusqu'à présent inédite et enfouie dans la masse des recueils politiques manuscrits de l'archive Dona dalle Rose.

Du nombre des pages consacrées à l'Empereur et citées par M. Gachard, je crois ne pouvoir extraire un passage plus propre à en prouver l'intérêt que le suivant. S'il n'est point un portrait en pied, n'est-il pas du moins un mé-

et sur les récompenses accordées par Philippe II à la famille de Balthazar Gérard; 5 vol. in-8°.

Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas, publiée d'après les originaux conservés dans les Archives royales de Simancas; 4 vol. in-4° (1558-1576).

J'ajoute que M. Gachard a annoncé depuis deux ans un livre dont le sujet est d'un intérêt éminent : *Don Carlos et Philippe II.*

daillon des mieux venus? Reportez-vous à l'année 1532, à l'époque de ce grand congrès de Bologne, arbitre des destins de l'Italie (car il s'est agi toujours de destins pour ce pays tant convoité). Voici l'Empereur puissant tel que Contarini le vit à Bologne :

« L'Empereur, au 24 février dernier, a accompli sa trentième année. S'il n'est pas d'une très-forte complexion, sa santé est bonne. Il a le corps parfaitement proportionné : une seule chose lui gâte la figure; c'est le menton. Il est prudent, réservé, et s'occupe avec la plus grande sollicitude de ses affaires, à ce point qu'il écrit actuellement de sa main à l'Impératrice en Espagne, et à son frère en Allemagne, des lettres très-longues. Le Pape m'a dit qu'en négociant avec lui, Sa Majesté avait un mémorial où étaient notées de sa main toutes les choses dont elle avait à traiter, afin de n'en oublier aucune.

» L'Empereur n'est très-adonné à aucun plaisir. Il va quelquefois à la chasse, surtout au sanglier : mais à Bologne, il est rarement sorti de son palais, et seulement pour assister à la messe en quelque église. Il est religieux plus que jamais. Il parle et discourt beaucoup plus qu'il ne le faisait en Espagne. Il m'est arrivé de négocier avec lui pendant deux heures de suite, ce qu'en Espagne il ne faisait pas. Il n'est plus aussi absolu dans ses opinions que sa nature le portait à l'être. Un jour qu'il causait familièrement avec moi, il me dit qu'il était naturellement entêté. Je voulus l'excuser en lui répliquant : « Sire, être ferme dans une opinion qui est bonne, c'est de la » constance, non de l'obstination. » Il reprit aussitôt : « Mais » quelquefois je le suis dans les mauvaises. » D'où il résulte, selon moi, que par sa prudence et sa bonne volonté il a triomphé de ses défauts naturels. Quant à ses intentions, elles me paraissent être excellentes, et tendre surtout à la conservation de la paix. »

Mais à cette époque du discours de Gasparo Contarini, l'Empereur Charles était dans la plénitude de sa carrière si brillante : il se sentait et se savait bien l'Empereur, le juge réel des affaires d'une partie de l'Europe; sa parole

est ferme, bien claire, frappée à ce cachet de bon sens pratique qui veut toujours que ses interlocuteurs aillent droit au but, comme lorsqu'un jour, ouvrant l'audience à l'ambassadeur de Venise pour une négociation difficile, il l'interpelle ainsi :

« Monsieur l'ambassadeur, si la Seigneurie est désireuse de la paix, faites deux choses : premièrement, ce que vous avez à faire, faites-le vite; secondement, ne cherchez pas à procurer tant d'avantage à la Seigneurie qu'en tout vous soyez en désaccord avec nous; remplissez votre devoir envers votre patrie; mais donnez-nous aussi lieu de reconnaître qu'après elle vous avez toujours aimé l'Empereur. »

C'est par de telles nuances si bien saisies que les Vénitiens vous montraient l'homme. Vous l'avez vu jeune, le voici vieillard, en 1556, au retour des longues guerres, tout à Dieu; c'est encore un Vénitien qui nous le montre, c'est Federico Badoer :

« Sa taille est moyenne et son extérieur grave. Il a le front large, les yeux bleus et d'une expression énergique, le nez aquilin et un peu de travers, la mâchoire inférieure longue et large, ce qui l'empêche de joindre les dents et fait qu'on n'entend pas bien la fin de ses paroles. Ses dents de devant sont peu nombreuses et cariées; son teint est beau, sa barbe est courte, hérissée et blanche. Sa complexion est flegmatique. Il souffre presque continuellement des hémorroïdes, et souvent, aux pieds et au cou, de la goutte qui lui a entièrement roidi les mains.... Actuellement il se fait chaque jour lire la Bible, il se confesse et communie quatre fois par an.... Avant son départ pour l'Espagne, il avait la fréquente habitude de tenir un crucifix dans la main; j'ai entendu raconter, pour chose véritable et comme un grand témoignage de son zèle religieux, que quand il était à Ingolstadt, dans le voisinage de l'armée protestante, on le vit à minuit, dans son pavillon, agenouillé devant un crucifix et les mains jointes.... Pendant le carême qui précéda son départ, il prit un soin extraordinaire de s'enquérir de ceux qui à la

cour mangeaient de la viande, et il fit dire au nonce du Pape qu'il ne devait pas se montrer facile à accorder la permission de faire usage des aliments prohibés aux courtisans ou à quelques autres personnes que ce fût, à moins qu'il n'y eût péril de mort. »

Une chose me frappe après ce portrait, c'est combien dans la vieillesse de Charles-Quint on retrouve la jeunesse même de Philippe II! Philippe II, en effet, fut-il jamais jeune? Le premier, comme tous les hommes faits pour les grandes choses, n'avait pas toujours été le même; il avait eu *ses saisons* avec les signes qui les caractérisent; le second n'eut qu'une saison : elle dura toute sa vie. Une uniformité implacable préside au mobile de ses actions comme au mouvement de ses pensées. Philippe II semble être né vieillard ; il attriste et assombrit; sa grandeur et sa puissance étonnent, mais ne plaisent point. Cet habillement noir, tout élégant qu'il soit et qu'il semble avoir préféré à tout autre, est l'emblème du moral du Roi : pour lui l'habit fait bien le moine. Ce dernier prince est peut-être de tous les souverains avec lesquels les ambassadeurs de Venise ont négocié, celui qu'ils ont le plus consécutivement et le plus persévéramment dépeint. Depuis Giovanni Michieli jusqu'à Agostino Nani, entre 1556 et 1598, quinze ou seize ambassadeurs sont revenus dire au sénat de Venise la complexion physique et morale du roi Philippe : c'est une longue et étrange monographie d'un personnage presque fatal. — Les peuples du Nord, dans l'ingénuité de la haine qu'il leur avait inspirée, l'appelaient *le démon du midi*, — et cette sombre désignation me semble faite pour imprimer une ardeur plus grande à la recherche du portrait véritable de cet homme qui, par sa politique méditative, inflexible et ombrageuse, par la violence et la cruauté de son mode religieux, par la défiance uniforme de son naturel, est

une de ces figures qui auront l'éternel privilége d'exciter sinon l'admiration, du moins la surprise de l'histoire. Reproduire simultanément les nombreux exemplaires des portraits de Philippe n'est pas mon but; mais en former un seul avec les traits variés de tous, chercher dans l'un ce qui n'est pas dans l'autre, grouper tous les détails qui sont du ressort de sa personne, me paraît offrir un sûr et authentique moyen d'arriver à une ressemblance peu commune et bien entière. Tel est donc le Philippe II d'après tous les Vénitiens qui l'ont approché et suivi pendant une carrière infatigablement politique et laborieuse de près de quarante années.

Physiquement, le voici aux premières années même de son règne :

« Petit de taille, avec les membres grêles, ayant le front large et beau, les yeux bleus et grands, les sourcils épais et peu séparés l'un de l'autre, le nez bien proportionné, la bouche grande et la lèvre inférieure grosse, ce qui lui messied un peu. Il porte la barbe courte et pointue. Il est blanc de peau et a la chevelure blonde, ce qui le fait ressembler à un Flamand; mais son air est altier, parce qu'il a les manières espagnoles. »

Moralement, il n'est pas encore entré dans cette allure sévère, haute et grave que peu d'années après nous trouverons immuable en lui jusqu'au terme de sa vie : cependant il est déjà plein de cette inclination au labeur et à la réflexion qui le distinguent de tous les souverains de son temps. Le voici donc à cette époque trop mémorable pour la France, où l'arme heureuse de ses généraux nous fit cette grande déroute de Saint-Quentin pour l'honneur de laquelle le roi Philippe vota l'Escurial à saint Laurent, patron de cette dure journée :

« Philippe, dit Badoer, est capable de traiter de grandes affaires; mais il ne possède pas toute cette activité qu'exigeraient

les mesures à prendre pour la réformation de tant de cités et de royaumes : néanmoins il travaille beaucoup, et trop même quelquefois, eu égard à la faiblesse de sa complexion. Il lit les mémoires et discours qu'on lui remet aussi bien que les suppliques qu'il reçoit lui-même de tout le monde. Il est très-attentif à tout ce qu'on lui dit, mais ordinairement il ne regarde pas la personne qui lui parle et il tient les yeux baissés, ou, s'il les lève, c'est pour les promener çà et là. Il répond brièvement et avec promptitude, sur chaque point, sans prendre toutefois de résolution par lui-même. Lorsqu'il s'entretient avec des hommes de mérite, on désirerait qu'au lieu de leur parler de généralités, il les interrogeât sur certaines choses spéciales. »

Extrêmement religieux, il faut cependant reconnaître qu'il n'a jamais fait au Pape l'honneur de confondre sa puissance temporelle et sa puissance spirituelle; ses idées politiques ont constamment séparé l'une de l'autre, et il n'était pas arrivé à penser ainsi sans avoir hésité et réfléchi comme en toutes ses actions. Je rappelle à ce propos ce passage, qui se rapporte au temps où il fit la guerre au pape Paul IV. L'ambassadeur Michieli apprécia remarquablement alors sa conduite et il la définit ainsi :

« A l'égard de la religion, point que l'on considère dans un prince avant tout autre, on ne saurait, d'après les signes extérieurs, porter de lui que le meilleur jugement, car il est assidu et attentif aux messes, aux vêpres, aux sermons, ainsi qu'un religieux, beaucoup plus même que, selon l'avis de bien des personnes, il ne conviendrait à son état et à son âge. Ses sentiments intimes correspondent à ces démonstrations, suivant le rapport non-seulement des théologiens, ses prédicateurs, hommes, certes, de considération, mais encore d'autres personnes qui chaque jour l'approchent : tous rendent hommage aux pieuses intentions qui le dirigent dans les choses de la conscience; si, présentement, la guerre qu'il fait au Pape semble avoir beaucoup modifié l'opinion qu'on s'était formée de lui à cet égard, Votre Sérénité doit savoir qu'il ne s'y est pas décidé de son chef ni sans avoir pris conseil, pour apaiser ses scrupules, de tout ce

SIGNATURE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT

D'après une lettre autographe au Roi très Chrétien (De Grenade le 7 Juin.)

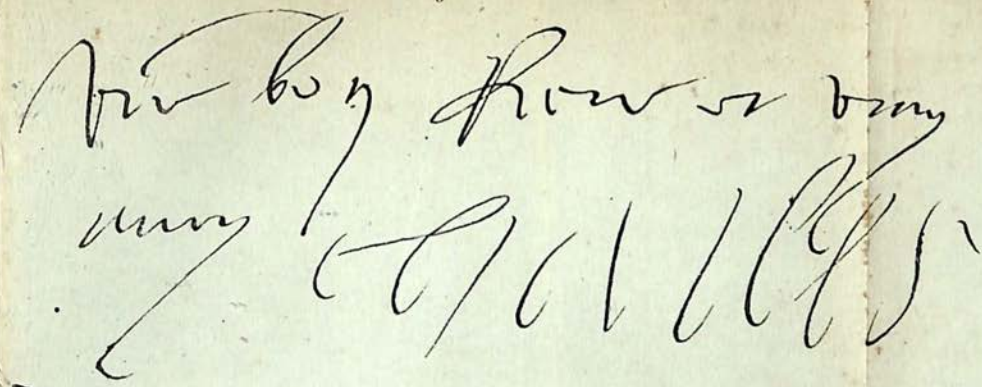

SIGNATURE DU DUC D'ALBE

D'après une lettre autographe à DON IDIAQUEZ. (D'Aranjuez, sans date.)

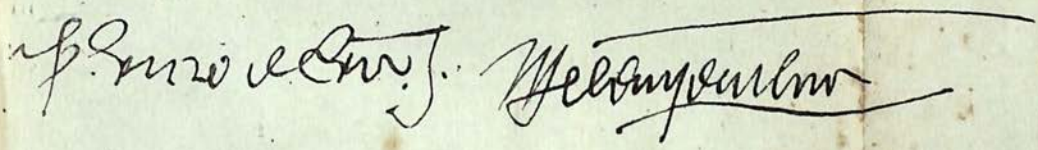

SIGNATURE DE PHILIPPE II.

D'après une lettre autographe à la Reine Mère CATHERINE de MEDICIS. (Sans date.)

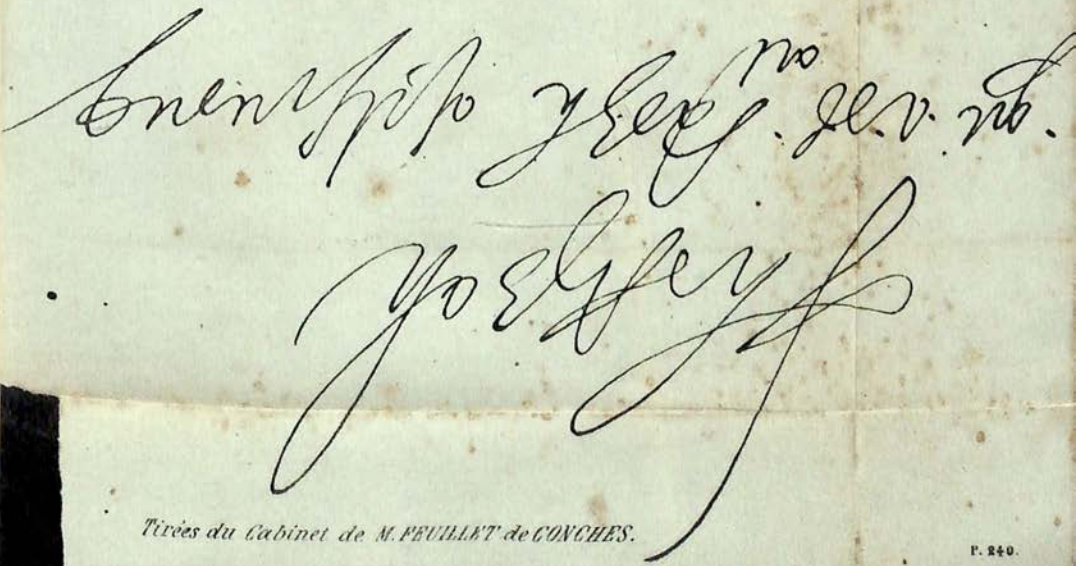

Tirées du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

qu'il y avait de théologiens et de docteurs dans l'université de Louvain et en divers autres lieux, lesquels l'assurèrent unanimement qu'il ne commettait pas d'impiété et ne faisait rien de contraire à l'office de prince catholique, ainsi qu'il en porte le titre, puisqu'il agissait seulement pour la sûreté et la défense de ses États : « En pareil cas, disaient-ils, il est licite au fils comme » au vassal d'ôter les armes des mains de son père ou de son » suzerain qu'il voit se préparer à lui faire offense. » Il y en eut même qui parlèrent plus librement, disant qu'il était permis d'ôter les armes des mains d'un prince furieux. Il lui a donc paru, selon ces avis, que sa conscience n'avait rien à lui reprocher. C'est là ce que j'avais à dire touchant la religion [1]. »

Un détail fort particulier et bien rare dans sa vie est celui qui nous le montre comme se mêlant à des mascarades : l'ambassadeur de ce temps est le seul qui nous ait montré Philippe II sous l'aspect plaisant d'un masque courant les rues :

« Un de ses plaisirs est d'aller, masqué, la nuit, alors même que les affaires les plus graves sont de nature à le préoccuper. »

Son caractère ne fut réellement très-saisissable et très-marqué que vers 1563 ; jusqu'alors, ses conseillers avaient donné une direction aux affaires qui leur était plus personnelle qu'au Roi. Marc-Antonio Da Mula ne dissimule pas l'hésitation qu'il éprouve devant la tâche de former un jugement décisif sur Philippe : il estime que de son caractère il est difficile d'en juger avec certitude, et pour appuyer son dire, il a recours à cet éloquent argument :

« Non-seulement, dit-il, parce que les rois ont dans le cœur mille antres et cavernes inaccessibles où le regard de Dieu seul peut pénétrer, mais encore parce que celui qui veut bien sonder le cœur des hommes doit observer leurs actions : par les œuvres

[1] Voyez *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles V et Philippe II*, par M. Gachard, p. LV.

il connaîtra la volonté, comme on connaît l'arbre par le fruit. Or ce Roi est jeune, il n'y a que quatre ans qu'il est monté sur le trône, et le temps peut aisément changer ses dispositions : les événements heureux et les adversités ont presque toujours amené de pareils changements dans l'esprit des princes. »

Suriano, qui le connut mieux que Da Mula, pour avoir négocié plus fréquemment et plus longtemps avec lui, est moins hésitant, et dans un parallèle des plus habiles qu'il établit, selon le mode de Plutarque, entre l'Empereur Charles et le Roi son fils, il a fait ressortir un Philippe II d'autant plus frappant que, dans l'habile arrangement de ce portrait tout moral, Charles-Quint sert de vigoureux repoussoir. Suriano convient donc que tout en ressemblant à son père par la figure, le langage, l'accomplissement des devoirs religieux, le fils diffère de lui par telles de ces qualités qui font la grandeur des princes. Il montre l'Empereur se plaisant aux choses de la guerre et y étant fort entendu, le Roi s'y entendant mal et ne les aimant point; le premier s'engageant avec ardeur dans les grandes entreprises, le second les évitant; l'un aimant à projeter de grandes choses, desquelles avec le temps il venait à bout fort à son avantage et par son adresse; l'autre, — et ce trait est dès plus remarquables, — l'autre ayant moins en vue de travailler à sa grandeur que d'empêcher celle d'autrui.

Dans ses entretiens, Philippe ne manquait pas du reste d'une certaine allure courtoise qui surprenait d'autant plus qu'on s'y attendait d'autant moins : en 1563, Paolo Tiepolo, qui le représente petit de taille, le visage ovale, les yeux d'un bleu tendant vers le blanc, les lèvres grosses, roux de cheveux, assure que l'ensemble n'est pas disgracieux; mais tous s'accordent sur le flegmatique et la délicatesse de sa complexion : on ne lui eût jamais présagé la

longue carrière qu'il a parcourue. Son sommeil était long et profond; il évitait la compagnie, et mettait à ses actions ordinaires une sorte de solennité qui ne permettait jamais d'oublier que le Roi était le roi, auprès de qui la Reine même était plutôt femme que reine : fort rarement il mangeait avec elle, non plus qu'avec le prince et sa sœur, comme si personne au monde ne pouvait mériter le sublime honneur d'avoir place à sa table. Il était sobre; mais ce qu'il mangeait était solide, s'abstenant toujours de fruits et de poisson. Il aimait cependant les femmes, sinon par tempérament, au moins par divertissement. Le goût de la solitude, la recherche particulière qu'il mettait à échapper aux regards même de sa cour habituelle, faisaient de lui une sorte de héros silencieux qui ne laissait pas que d'avoir un prestige extraordinaire. Parfois, contre toute attente, un peu avant le jour, avec cinq ou six de ses familiers, il quittait la cour pour se retirer dans quelque endroit solitaire et y passer le temps dans une extrême tranquillité, sans vouloir entendre chose qui lui pût donner à penser. Son costume, si particulièrement immuable quant aux formes et aux couleurs, lui séyait à merveille : sa figure pâle ressortait comme par artifice de son élégant petit manteau; il portait, du reste, sa toilette sobre dans les couleurs, et les agréments avec autant d'élégance que son ami Henri de Lorraine, le fameux M. de Guise portait la sienne brillante et chamarrée. Il n'usait pas de broderies d'or ou d'argent et s'habillait de soie qui ne fut point chargée d'ornements. Voici d'ailleurs un échantillon de sa toilette, un jour qu'il donnait audience à l'ambassadeur Antonio Tiepolo, en 1572 : haut-de-chausses de velours de couleur argentine, bas de soie, un pourpoint de satin de même couleur, et une veste de soie noire fort élégante; manteau de damas fourré de martres, et au-dessus le collier de la

Toison d'or lui ceignant les épaules; le bonnet de velours noir avec une petite chaîne d'or. Il parlait fort bas, et pour ce, mettait sans cesse les ambassadeurs dans l'embarras. « La réponse du Roi fut dite à voix si basse que nous, qui étions tout près, ne pûmes l'entendre, » dit un secrétaire vénitien. Le sieur de Fourquevaulx appuie aussi sur cette singularité, dans une lettre à Charles IX. « ...., m'a respondu Sa Majesté si bas, que je n'en ay sçu entendre sinon bien petites paroles... [1]. » Il était extrême dans ses pratiques de religion. Un jour qu'il était à Monzon pour les grands jours d'Aragon et qu'il se rendait à cheval du lieu de son palais à celui de l'assemblée, il rencontra le saint sacrement qu'on portait à un malade; il descendit aussitôt, se découvrit, et la berrette en main, il le suivit jusqu'à la porte du malade, où il l'attendit pour le suivre de nouveau pendant le retour. Il habitait volontiers Madrid, s'y plaisant à cause des palais tout voisins et entourés de bois qu'il y possédait, le Prado et Aranjuez : ces solitudes faisaient ses délices, non point qu'il y chassât ou qu'il y fît des tournois, choses si goûtées alors des autres princes, mais il y invitait quelques dames.

De 1559 à 1568, la Reine, sa femme, fut Élisabeth de France, fille aînée de Catherine de Médicis, qu'il avait épousée en troisièmes noces, femme du plus grand charme et d'un esprit très-élevé. Il faut dire d'elle ici quelques mots : elle fut comme atterrée par le mode d'existence si peu française et si éloignée de tous ces enjouements qu'elle avait connus à la cour de France. Elle n'avait guère que vingt ans lorsque Giovanni Soranzo parla d'elle dans sa *relazione* en 1565 :

« De sa personne, ni grosse ni grande, pas trop belle de

1 Voyez Gachard, même livre, cité page 170.

figure; mais tout son corps est dans de belles proportions, et il règne en elle la plus grande grâce. Elle est douée du plus rare esprit, d'une infinie politesse; tous la tiennent pour sage et prudente, de manière qu'en tout elle est au-dessus de son âge. Le Roi ne l'aime qu'en apparence; elle n'a aucune autorité, pas même dans sa propre maison; la faculté de choisir qui bon lui semble pour son service ne lui étant même pas donnée. Ceux qu'elle avait amenés de France furent congédiés. Elle vit très-retirée, et souvent des jours se passent sans qu'elle sorte de son appartement. Sa maison n'a point ce grand air royal qu'il lui conviendrait d'avoir : un majordome, don Giovanni Manrique, dirige sa maison; d'autres officiers de haut grade, elle n'en a point. Toute jeune qu'elle est, elle ne voit point le Roi selon ses désirs, car lorsqu'il laisse la cour (et c'est fréquent), ce n'est qu'en de rares occasions qu'il la conduit avec lui.... Malgré tout cela, la Reine, avec cette prudence qui est sienne, dissimulant chaque jour ses sentiments, ne manifeste pas son peu de joie intérieure, et elle évite toujours de parler même de ces choses; toujours, au contraire, elle se montre désireuse de satisfaire le Roi, et elle ne veut que ce qu'il veut[1]. »

[1] *Relazione di Spagna*, Giovanni Soranzo; 1565, t. V, série Ire de la collection de Florence, p. 119.

L'ambassadeur précédent (Paolo Tiepolo, 1563) fait aussi un petit portrait de cette Reine. Je traduis un ou deux passages : « La Reine a un peu plus de dix-sept ans, elle est d'un vif esprit, — *di vivo ingegno*, — mais pas trop belle; elle n'a donné encore aucun signe de grossesse; à dire vrai elle est encore fort jeune, et les signes de féminilité ne lui sont apparus que depuis dix mois environ, ainsi que me l'a dit son médecin. Le Roi, en apparence, lui fait toutes sortes d'offices d'honneur et d'amour, mais, au fond, il lui donne bien peu de satisfaction, car, outre ses fréquentes et longues absences, même quand il est à la cour, il va tout exprès la trouver la nuit à des heures extraordinaires, et si par hasard il la trouve dormant, comme s'il voulait prendre garde de l'éveiller, content d'avoir fait tout bonnement cette démonstration, il se retire : aussi la Reine, pour ne pas être ainsi privée de sa compagnie, a plus d'une fois prolongé ses veilles pendant la plus grande partie de la nuit. Elle sait que le Roi se livre à de grands débordements avec les femmes, mais comme elle a appris la tolérance auprès de sa mère (Catherine de Médicis), — *ma avendo imparato la tolleranza da sua madre*, — elle supporte patiemment tout sans jamais qu'il lui échappe une parole de ressentiment. » P. 72, t. V, série Ire.

Il est fort regrettable que M. le marquis Du Prat, qui a publié, il y a

Et pour mieux dépeindre l'immobilité des décisions du Roi, à l'égard de cette jeune Reine dont la bonne grâce, l'humeur si douce et les qualités élevées venaient, au grand désespoir de Catherine de Médicis, sa mère, qui en était instruite, échouer devant la froideur et le flegme intolérable de Philippe, l'ambassadeur ajoute ce fait, dont la portée est une véritable pièce à conviction :

« Quand eurent lieu, l'année passée, les assemblées d'Aragon, la Reine fit au Roi toutes les démarches possibles pour y aller en sa compagnie, et on m'assura qu'il n'était pas de jour qu'elle ne pleurât devant son mari pour cet objet, au point qu'il lui promit qu'elle viendrait, lui disant qu'une fois arrivé à Saragosse il la ferait partir pour le rejoindre. Dans le but même de donner une apparence de plus grande vérité à sa promesse, le Roi accorda au cardinal de Burgos la faveur de s'arrêter à Madrid, désirant lui conférer l'honneur d'accompagner la Reine.... Mais, en somme, il n'en fut rien que ce que le Roi avait décidé qu'il en fût, dans son for intérieur, et la Reine ne fit point ce voyage. Il est vrai que plus tard le Roi montra de ressentir un vif chagrin lorsque la Reine avorta et qu'elle se trouva si mal que son état était proche de la mort.... »

Mais à la même époque il y a une autre physionomie — moins douce assurément — aux côtés de Philippe II. Elle aussi, cette figure, nous est montrée sous son vrai jour et dans la dure vérité de ses traits par les Vénitiens. Elle touche de près au roi Philippe II, étant celle du premier de ses fils, de Don Carlos, prince royal. On peut dire que Philippe II ne fût pas heureux dans sa descendance mâle : Don Carlos, le premier né, avait l'âme noire et agissait plutôt en fou méchant qu'en prince bien éduqué : sa mort précoce

peu d'années, tout un volume sur la *Vie d'Élisabeth de Valois* — volume d'ailleurs plein d'intérêt — n'ait pas eu connaissance des textes des ambassadeurs vénitiens près du Roi Catholique. Les relations et les dépêches lui eussent permis une moisson plus abondante encore que celle qu'il a faite.

a laissé derrière elle un mystère qui n'est pas encore révélé; Philippe, son second fils, qui lui succéda sous le nom de Philippe III, fut un prince d'une débilité complète à tous égards. Le Roi fut mieux partagé du côté de sa fille : l'infante Isabelle, douce, quoique sérieuse enfant, a pu lui donner quelques consolations filiales : il l'aima tendrement. Plus loin je parle d'elle, ainsi que des fatigues politiques dont elle fut accablée. En ce moment, c'est Don Carlos qui est en scène. Il mourut en 1568. Fut-il empoisonné par l'ordre de son père, qui depuis quelques jours le tenait prisonnier; sa mort fut-elle violente ou naturelle? L'histoire jusqu'à présent n'a pu connaître la vérité; — ce que l'on peut avancer sans hésitation, c'est qu'à en juger par les pronostics de sa jeunesse, il était le plus triste prince de son temps, et il faut estimer que la mort, si cruelle qu'elle ait pu être pour lui, en lui enlevant l'hérédité du trône, a rendu un grand et signalé service au royaume. Le roman s'est emparé du double événement étrange de son emprisonnement subit et de sa mort mystérieuse : à l'un et l'autre de ces faits il a attribué les plus émouvants motifs. En cela le roman n'a fait que son devoir. Mais que dit l'histoire? Le savant et infatigable chercheur M. Gachard sera sans doute, dans un temps prochain, le révélateur de cette énigme historique : il prépare depuis plusieurs années tout un livre que déjà il a promis, sous le titre de *Don Carlos et Philippe II*. On a montré le prince royal amoureux de la Reine, seconde femme du Roi son père, cette gracieuse Élisabeth de France, sa belle-mère, dont nous avons dit l'existence peu heureuse; on l'a présenté comme ayant voulu renier les principes catholiques et adopter ceux de la foi protestante; on l'a enfin accusé d'avoir projeté un départ clandestin pour les Flandres afin d'y briser le pouvoir espagnol, qui y était odieux. Aux regards du roi Philippe, pour

un seul de ces trois chefs de culpabilité... qui au monde, même son propre fils, aurait pu trouver grâce? Y eut-il jamais en effet un prince plus jaloux de son honneur, de sa foi et de son État? Toute la mise en scène du drame dont la prison et la mort de Don Carlos ont été le dénoûment, a conquis en sa faveur, dans l'imagination du vulgaire, une sorte d'intérêt aussi peu mérité que justifié. Ceux qui n'ont vu, comme Schiller, — et à cet égard ce poëte me paraît avoir fort mal vu, — dans le prince royal Don Carlos que la victime d'un sentiment presque idéal, ont commis une grande erreur. Don Carlos avait en lui l'étoffe d'un de ces princes fous de la Rome des Césars, tels que Caligula et Néron : c'était une âme mauvaise et méchante, cruelle, capable d'actions perverses, n'ayant d'autre génie que celui de la perversité. Si sa mort fut le résultat d'un crime, je le répète, ce fut un crime heureux. Brantôme, dont la philosophie était si commode, n'a su alléguer pour excuse à toutes les étrangetés qu'on racontait du prince dans toutes les cours, que cette plaisante opinion : « Je croy qu'après que ce prince eut eu bien jeté sa gourme comme ces jeunes poulains et passé tous ses grands feux dès sa première jeunesse, qu'il se fût rendu un très-grand prince et homme de guerre et d'Estat.... Quant à mon petit jugement, — ajoute ce beau courtisan de Brantôme, — je le jugeois un jour grand et luy trouvois une très-bonne façon et bonne grâce, encore qu'il eût son corps un peu gâté; mais cela paraissait peu. » Au discours de Brantôme, qui n'a rien de bien sérieux, il faut joindre ceux des Vénitiens et les tenir pour vrais lorsqu'on les voit s'accordant, quant au fond, avec tous les écrits dus à la plume des ambassadeurs de tous les pays résidant à la cour d'Espagne à cette époque. J'ajoute que je ne le dis point sans m'en être assuré.

Quatre ambassadeurs vénitiens ont parlé de Don Carlos,

soit dans leurs dépêches, soit dans leurs *relazioni*. Sigismondo de Cavalli était à Madrid lors de la mort du Prince, en 1568; les trois autres, Paolo Tiepolo en 1563, Giovanni Soranzo en 1565, et Antonio Tiepolo en 1567, ont écrit des portraits. Le moins dur est le dernier, il a déjà été donné par M. Gachard; les deux autres sont assurément encore inconnus en France, et je les traduis comme nouveauté dans ce chapitre, qui, étant une sorte de monographie de Philippe II d'après les Vénitiens, doit donner place à des écrits d'une source vénitienne sur des hommes qui, tels que Don Carlos, ont autant contribué à jeter le trouble et l'aigreur dans l'esprit et l'âme du Roi :

« En naissant, dit Paolo Tiepolo, le prince Don Carlos causa la mort de sa mère (Marie de Portugal), l'année 1545, le 9 juillet. Il est fort petit de sa personne, de vilaine et ingrate apparence, d'une complexion malheureuse; il a souffert pendant trois ans continus des atteintes de la fièvre quarte, et parfois il a donné des marques d'aliénation mentale : infirmité d'autant plus redoutable qu'il paraît la tenir de sa bisaïeule (Jeanne la Folle), par hérédité. Aussi, tant par suite de cette longue maladie que par celle du très-périlleux mal qu'il a éprouvé dernièrement, il est resté d'autant plus faible et accablé que, de sa propre nature, il n'a ni prospérité ni force. Il a manifesté et manifeste encore certains procédés et certains goûts des plus singuliers. Enfant, non-seulement il mordit, mais il mangea même les seins à trois de ses nourrices, qui en faillirent mourir. Il ne parla point avant cinq ans révolus, et la première parole qui fut remarquée comme venant de lui fut *non*. On en fit part à l'Empereur, son grand-père : c'était, en effet, un indice que le Prince ne devait pas demeurer muet. Cela donna l'occasion à l'empereur Charles de plaisanter; il dit ainsi que, pour ce que son grand-père et son père offraient à l'enfant, il avait bien raison et besoin de dire *non*. Devenu plus âgé, il n'a pris nul plaisir aux lettres, aux armes, aux chevaux et aux autres choses valeureuses et honorables, mais il ne se plut qu'à faire mal aux autres : à tels ou tels qu'il rencontrait sur son chemin et qui lui paraissaient de

peu de qualité, il voulait faire donner des bastonnades; il n'y a pas encore si longtemps qu'il voulait qu'on en châtrât un. Il n'aime qui que ce soit, à ce que l'on sache, mais il a conçu à l'égard de beaucoup de personnes de la cour une haine mortelle. Il tient à ce qu'on lui donne, mais il n'aime point à donner : en tous ses procédés il se montre revêche à faire du bien, mais il a la plus grande inclination à nuire. Il est fixe et opiniâtre dans ses opinions; il a le parler difficile et lent, et s'exprime en termes tronqués et saccadés : à moins qu'on n'ait égard à son âge, qui est de dix-sept ans, on peut dire qu'il n'entend rien aux choses du monde. Et, bien que les Espagnols, dont la coutume est de porter toujours aux nues ce qui les concerne, aient exalté certaines questions qu'il a adressées indifféremment aux premiers venus, néanmoins il en est parmi eux — et je les crois un peu plus dans le vrai — qui ont argumenté, par l'impertinence dont ces questions étaient empreintes, du peu de discernement du prince qui les posait. »

Que dit ailleurs l'ambassadeur Giovanni Soranzo, qui connut Don Carlos deux ans plus tard, c'est-à-dire lorsque ce Prince eut atteint ses dix-neuf ans? Rien de plus heureux ni de meilleur, au contraire. J'évite les traits qui ressemblent par trop à ceux que nous connaissons déjà par le récit de Paolo Tiepolo :

« Le Sérénissime prince Don Carlos a la face plutôt éteinte que pâle, — *più presto consumata che pallida,* — et il est d'une nature si colère qu'il est des plus difficiles à se laisser gouverner. Il est des plus désordonnés dans sa nourriture et d'un appétit en dehors de toute raison : à cet égard il se conduit si mal, que la plus grande partie de l'année il a la fièvre, et elle lui est devenue si habituelle que Son Altesse n'y fait plus attention; car, le lendemain du jour où elle l'a quitté, il retourne à ses mêmes désordres. Il n'écoute personne et ne tient compte de rien; et, s'il m'est permis de le dire, il estime fort peu aussi le Roi, lequel dissimule et feint de ne pas trop s'apercevoir de ses actions. Cependant, lorsqu'il lui manifeste son ressentiment, aussitôt Son Altesse se précipite au lit avec une fièvre ardente, conséquence immédiate de la colère à laquelle il est sujet. Il a

grandi, jusqu'à présent, en dehors de toute science, ne s'appliquant à rien de beau et de louable, comme le devrait faire un prince qui, comme lui, est appelé à succéder à un pouvoir étendu à tant d'États et à tant de royaumes. Il est cruel, et on dit des choses telles à cet égard, qu'il ne convient même pas de les redire en cette assemblée. Il porte une haine particulière à ceux qui le servent, et, n'était la crainte du Roi, il les changerait continuellement : fort peu ont su le prendre et acquérir sa bonne grâce. Il est de la plus misérable complexion, et on m'a donné pour très-vrai que, sur l'ordre du Roi, on lui a présenté de belles jeunes filles pour voir comment il se conduirait, — *gli è stato menato delle giovani belle per vedere come si portava*, — mais qu'il n'a donné aucun signe ni de volonté ni de désir : tant est que, pour bien des choses, Sa Majesté est fort mécontente et ne sait comment se résoudre à le marier. Soyez assuré que c'est en particulier pour cela que le Roi son père va ainsi temporisant avec l'Empereur au sujet du mariage de sa fille. Sa Majesté lui a donné pour premier gouverneur Don Ruy Gomez, lequel porte bien peu volontiers le fardeau d'une telle charge, ayant à traiter avec un jeune prince qui n'écoute aucune sorte de raisonnement. Il est capricieux de choses singulières; ainsi, de se faire faire des vêtements à l'infini, d'acheter des joyaux sans vouloir qu'ils soient estimés, de faire graver son portrait dans des rubis et des diamants; puis, a-t-il porté l'anneau huit jours, il ne se soucie plus de le voir.... Il manifeste de prendre en dédain toutes les choses qui plaisent au Roi; il ne sait trouver rien qui le divertisse; et en somme, en discourant sur ce Prince, il y aurait à dire bien des choses inconvenantes.... Le Roi l'a fait entrer dans le conseil d'État; il l'a accompagné en personne et l'a fait asseoir; mais, à peine assis, le Prince est sorti soudainement. Tous les ministres du Roi qui sont à la cour le redoutent, car, lorsqu'ils se refusent à faire ce qu'il commande, il les accable d'outrages, puis se jette au lit avec la fièvre; et, comme ils savent qu'ils ne peuvent exécuter ses volontés sans la permission du Roi, ils sont fort indécis et tourmentés. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour s'abstenir de se présenter à lui.... »

Tel était l'homme à qui les destins de la naissance

réservaient la grande et illustre couronne portée par l'empereur Charles et le roi Philippe. Ce dernier portrait date de l'année 1565. Trois ans plus tard, dans le mois de janvier 1568, informé par des révélations du genre le plus grave sur les projets insidieux que nourrissait Don Carlos, le Roi apparut soudainement au milieu de la nuit, avec quatre de ses premiers conseillers, dans la chambre du Prince. Ce dernier, à ce bruit inaccoutumé, sauta du lit et demanda à son père s'il le voulait tuer; le Roi répondit que non, mais le punir.... et sans dire autre chose, il saisit de sa propre main l'épée et le poignard du Prince, et en se retirant il donna des ordres pour que Don Carlos ne sortît plus; il lui désigna une garde imposante, il fit enclouer toutes les fenêtres, et il le priva d'armes de toutes sortes, lui faisant même refuser un couteau lorsqu'il mangeait. — Le lundi suivant, le Roi réunit tous les conseillers de ses royaumes, et séparément, à chacun, en brèves mais en graves paroles, il fit part de cet événement, disant que, pour les motifs les plus urgents et dans l'intérêt de ses États, il avait dû agir ainsi, que le temps viendrait où il déclarerait ces motifs. Il ordonna enfin que, conformément aux circonstances, les secrétaires dépêchassent la nouvelle aux provinces, se réservant d'en faire part aux princes de la chrétienté. L'ambassadeur vénitien exprime bien le mystère qui régnait sur l'ensemble des faits, lorsque, s'excusant de ne pouvoir être précis, il termine sa dépêche par ces mots : « La certitude de la cause de cette arrestation est des plus cachées (*è occultissima*); aussi Votre Sérénité ne s'étonnera pas si je ne confirme aucune de celles que j'ai narrées [1]. »

[1] Il convient de le redire ici : Je crois que la vérité sur ce drame de la vie politique ne sera bien établie que par l'œuvre de M. Gachard, si impa-

Peu de mois après, en juillet, dans les mêmes pièces dont le roi Philippe avait fait enclouer les fenêtres, mourut, dans les plus grands désordres d'esprit et de corps, Don Carlos, le prince d'Espagne. Et ainsi le procès que son père lui fit ou lui devait faire — procès politique — fut oublié. On assure que Sa Majesté remercia Dieu de cette mort. Ce qui est sûr, c'est qu'aux heures mêmes où la vie de Don Carlos fut annoncée comme étant à toute extrémité, le père n'alla pas voir le fils. Mais si froid qu'ait affecté de vouloir paraître Philippe II dans des circonstances aussi dramatiques et aussi émouvantes, il ne put dompter absolument cette force surhumaine des impressions intérieures et profondes qui sont les signes de notre faiblesse, si forts que nous prétendions être. Si l'on veut observer les symptômes du moral du roi Philippe, on reconnaîtra que c'est vers les années 1569 et 1570 que ce Prince extraordinaire se livra avec une assiduité inouïe jusqu'alors à ces longs travaux de cabinet, à ces rudes études politiques, à ces commentaires incessants de dépêches qui lui venaient de tous pays. Cherchait-il dans l'étude et dans l'activité de la plume des distractions à des soucis accablants? Jamais royaume n'a eu un roi qui ait autant écrit que Philippe II. C'est encore là un des traits les plus originaux dans l'ensemble de la physionomie de cet homme. Les Vénitiens sont entrés à cet égard dans des détails singuliers que nous rapportons plus loin.

La puissance si réelle de ce Roi, à quels horizons s'étendait-elle? Le Vénitien en définit ainsi l'étendue : Le tout

tiemment attendue. J'ai copié un curieux récit de cet événement dans l'un des recueils manuscrits de la *Collection Strozzi* à la *Magliabecchiana*, à Florence, sous ce titre : *Vero e sincero racconto della prigionia di Carlo Principe di Spagna figliolo di Philippo Secondo, Re di Castiglia, successa nel mese di decembre. Sua morte seguì nel mese di Luglio del medesismo anno* 1568.

ensemble équivaut à la circonférence de l'Europe, et si ses royaumes étaient proches et unis comme ils sont éloignés et divisés, on pourrait avec leur seule aide s'assurer la monarchie du monde. Cet empire du Roi d'Espagne se divise en quatre parts, les royaumes d'Espagne, les États d'Italie, la souveraineté des Indes et les pays de Flandre. Imposante était cette masse de peuples doués d'instincts si divers, que gouvernait par la plume le vieux démon du Midi du fond de sa retraite de l'Escurial. Espagnol uniquement, il ne gouvernait que par l'Espagne et n'usait que d'Espagnols pour gouverner ailleurs; il les a, durant tout son règne, choisis hors des premiers rangs de la grande noblesse, à l'endroit de laquelle il entreprit en Espagne l'œuvre qu'avait inaugurée en France Louis XI, je veux dire l'abaissement [1]. La manière dont il composait son Conseil justifie la qualité que lui conférait dans sa *relazione* l'ambassadeur Vendramin, l'appelant le père des dissimulations (*e padre si puo dire delle dissimulazioni*). Remarquez depuis son avénement au trône quel soin étrange il met à ce que, dans ce Conseil même, ressortent toujours deux esprits d'un vif contraste et d'une opposition assez avouée pour qu'elle ressemble singulièrement à l'hostilité. Par les forces morales ainsi mises en lutte,

[1] Giovanni Soranzo est précis à cet égard : « L'autorità di questi signori è limitata.... La Maestà del Re desidera occasione d'abbassarli, conoscendo far la grandezza sua tanto maggiore quanto sminuisce quella dei signori del regno, i quali senza alcuna comparazione non sono al presente potenti di seguito nè di autorità come solevano essere ai tempi passati, che molte volte si sollevarono dando travagli d'importanza ai Re; il che avenne fra gli altri, alla felice memoria dell' imperator Carlo. E molti giudicano una delle principali cause che il Re dimora volentieri in Spagna esser questa, perciocchè con la presenza sua tiene quei signori molto bassi, si che vanno sempre più perdendo della loro grandezza. » *Relazione di Spagna*, 1565. Giovanni Soranzo. Voir la collection de Florence, série Ire, t. V. Cette relation et la précédente, dues à Paolo Tiepolo (1563), n'ont pas été connues de MM. Gachard et Mignet.

jamais aucun ministre, si avancé qu'il soit dans la faveur du Roi, ne pouvait arriver à ce degré suprême d'influence qui, avec le temps et les habitudes, envahit insensiblement le pouvoir, n'en laissant que le manteau au souverain lui-même. Les ambassadeurs ont dans presque toutes leurs *relazioni* parlé de la composition du Conseil et décrit les qualités des conseillers. Aussi, depuis le jour où l'empereur Charles se démet de la puissance et la donne à Philippe, voyons-nous soigneusement représentés dans le cours de tant de rapports tous les hommes qui, tels que Ruy-Gomez, le Duc d'Albe, Granvelle, Don Juan, le Duc de Feria, Don Diego Spinoza, l'évêque de Cordoue, Don Antonio de Tolède, Don Gasparo Quiroga, Don Bernardo de Fresneda, évêque de Cuença, Antonio Perez, Cristoval de Moura, Don Idiaquez, ont été comme des points cardinaux dans le gouvernement de Philippe. Mais entre ces hommes, deux surtout ont, par l'importance de leur charge et la constance de leur rôle, attiré les regards, je veux dire le Duc d'Albe et Don Ruy Gomez de Silva.

Les portraits du Duc d'Albe par les Vénitiens, contrairement à ceux de Don Ruy Gomez, sont en général très-courts, mais s'ils sont écrits d'une façon rapide, ils ne sont pas moins expressifs, et les traits, bien que simplement esquissés, ont tous ce sentiment de vérité toujours si appréciable pour l'historien. L'honorable et savant écrivain M. Mignet, l'auteur illustre d'*Antonio Perez et de Philippe II*, s'est particulièrement servi de deux ou trois *relazioni* vénitiennes pour former ses jugements; il a même reproduit textuellement l'opinion du Vénitien sur le Duc d'Albe et sur les personnages du Conseil du Roi. La *relazione* qu'il a le plus fréquemment citée est donnée par lui comme anonyme sous le titre du manuscrit qui est à la Bibliothèque impériale, *Relazione delle cose di Spagna;* il

a été prouvé depuis que ce document est dû à l'ambassadeur Alberto Badoër, qui revint d'Espagne en 1578. M. Mignet est assurément un des historiens qui agit avec la plus grande circonspection à l'endroit des textes; en général, il n'accepte une preuve qu'après un examen sévère, aussi est-ce, à mon sens, un grand honneur pour les ambassadeurs vénitiens que leurs écrits aient été tenus dans une aussi grande qualité par cet érudit et délicat historien. M. Mignet a foi dans les ambassadeurs vénitiens, il aime à les consulter, il les cite; il est peut-être jusqu'à présent, de tous les écrivains français, celui qui a su tirer le plus judicieux parti des documents que nous a laissés la diplomatie vénitienne. Ce sont en effet les Vénitiens qui ont dépeint avec le plus d'exactitude la lutte qui, au grand plaisir du Roi, s'était établie d'une manière si sensible entre les deux principaux ministres, Don Ruy Gomez et le Duc d'Albe; ce sont eux qui l'ont considérée et montrée comme un instrument utile aux instincts et aux procédés de la politique de Philippe. M. Mignet ne s'inspire-t-il pas littéralement de l'observation des Vénitiens Michele Suriano et Antonio Tiepolo, lorsqu'il dit : « Pendant plus de vingt années, de 1558 à 1579, le Roi conserva auprès de lui deux partis rivaux, entre lesquels il partagea sa confiance et son pouvoir. En agissant ainsi, il avait pour but de s'éclairer de leurs opinions contradictoires, de recourir, selon les occasions, aux qualités différentes de leurs chefs, et d'être servi avec plus d'émulation. A la tête de ces deux partis furent longtemps le Duc d'Albe et Ruy Gomez de Silva, prince d'Éboli, dont l'un était aussi altier et résolu que l'autre était adroit et prudent. Dans le conseil d'État, où ils exerçaient la principale influence, ils ne voyaient et ne concluaient jamais de la même façon. Quiconque réussissait auprès de l'un échouait auprès de

l'autre. Philippe II n'était pas fâché de leur rivalité, qui allait jusqu'à l'inimitié; elle rassurait son caractère ombrageux, tout en ajoutant bien des fois aux incertitudes de son esprit par la divergence des sentiments que ces deux principaux conseillers de sa politique manifestaient sur les matières soumises à leurs délibérations [1]. » Entendez maintenant le Vénitien, d'ailleurs cité tout au long dans le texte original et en note par l'honorable M. Mignet :

« Il est vrai que, bien qu'ils soient sept qui assistent au conseil, à proprement parler ils ne sont que deux, parce que tous dépendent ou du Duc d'Albe ou de Ruy Gomez, lesquels sont entre eux d'avis toujours différents [2]. »

L'infinie difficulté dans les négociations, *nel negotiare,* à la cour d'Espagne provient de ceci : qui veut la faveur du duc d'Albe perd celle de Ruy Gomez, et qui recherche celle de Ruy Gomez n'a pas celle du Duc d'Albe; et celui-là qui a pu arriver à se gouverner avec l'un et avec l'autre, et qui ne s'est point rendu contraire l'un ou l'autre, peut bien assurément en rendre grâces à Dieu [3]. »

Je ne citerai pas le portrait du duc d'Albe reproduit par M. Mignet d'après la relation d'Alberto Badoero, ce ne serait pas d'ailleurs une nouveauté; puis, à l'époque où Badoero représente le duc, cet homme immensément fier, type extrême d'un grandissime d'Espagne en ces temps où notre Brantôme écrivait son amusant livre des *Rodomontades et gentilles rencontres espagnoles,* était fort déchu, accablé d'années, et il n'avait plus d'autorité; je préfère

[1] Voyez *Antonio Perez et Philippe II,* p. 7, 8, 9, l'appréciation du conseil du Roi, le portrait du Duc d'Albe, celui d'Antonio Perez, cités textuellement.

[2] Antonio Tiepolo, *Relazione di Spagna,* 1568.

[3] ... E può bene ringratiar Iddio chi si governa in modo con l'uno e con l'altro, che non s'acquista contrario o l'uno o l'altro. » Michele Suriano, *Relazione di Spagna,* 1559.

donc emprunter aux pages de la *relazione* si méritante de l'ambassadeur Paolo Tiepolo le passage consacré au Duc d'Albe en 1563, peu de temps avant où les Pays-Bas auront à connaître les duretés extrêmes de son administration implacable, et où, loin de faire aimer et respecter le Roi son maître, il lui attira dans l'esprit et le cœur essentiellement libres, innés libres, des Flamands, cette haine violente et profonde contre les assauts de laquelle il n'est pas de force humaine qui puisse résister d'une façon durable. C'est surtout dans le mode d'analyser la puissance et la faveur de cet homme, dont le rôle politique et les faits d'armes ne sont pas moins célèbres, que j'admire la pénétration et la finesse des Vénitiens :

« Le Duc d'Albe [1], très-âgé, plein d'acquit et d'expérience, surpasse de beaucoup tous les autres gens de qualité et de conseil. Cependant il ne peut souffrir d'être mis à l'égal des autres dans les délibérations, et il voudrait, comme il le dit, que le Roi le fît chef et ministre suprême dans le gouvernement, renonçant à toute la charge des affaires, à peu près comme fit en France le roi Henri à l'égard du Connétable. De là viennent ces doléances amères, ces façons hautaines de procéder, et ces départs de la cour avec des marques de dédain, demeurant ainsi éloigné durant trois ou quatre mois, et se faisant prier pour retourner. Cependant le Roi, qui, d'une part, voit très-bien et note toutes ces allures, et qui de l'autre, par la rareté des bons conseillers, a besoin de lui, l'estime plus qu'il ne l'aime, et s'il se

[1] Je ne puis me dissimuler que tous ces portraits perdent beaucoup, dans la traduction, du caractère qu'ils ont dans l'original. Si je n'avais craint de produire un livre beaucoup trop volumineux, j'eusse assurément, à l'exemple de mes illustres maîtres, MM. Mignet et Gachard, donné le texte original de l'ambassadeur au-dessous du texte de mes interprétations. Ici — pour en donner un exemple — le Vénitien débute ainsi : « Il duca d'Alva, grave d'età, cognizione ed esperienza.... » Plus loin, il dit : « Di qua vengono le sue acerbe lamentazioni, le superbe maniere di procedere, e le partite con sdegno dalla corte, standone lontano i tre e quattro mesi, e facendosi pregare a ritornare. »

sert de lui, c'est plutôt par raison de nécessité que par marque de bon vouloir[1]. »

Nous avons dit que c'est à l'époque de sa vie où il avait perdu et son fils, l'héritier du trône, et la Reine, sa troi-

[1] M. Gachard, dans son ouvrage spécial sur Philippe II d'après les Vénitiens, reproduit de nombreux détails personnels aux ministres du Roi et aux hommes de ce temps qui ont eu part aux affaires. Voici des indications sommaires : Dans la *relazione* de Federico Badoero, en 1557 : Les Espagnols. — Principaux officiers de la cour. — Composition du Conseil d'État. — Portraits des ministres : Ruy Gomez de Silva, le comte de Feria, Bernardino de Mendoza, M. d'Arras, Don Antonio de Tolède, Don Juan Manrique. — Conseil de justice : Alcade de la cour. — Secrétaires du roi : Gonzalo Perez, Erasso, Hoyos, Sagante, Vargas, Pfintzing. — Portraits du Duc d'Albe : Jugement peu flatteur sur ses qualités militaires. — Portraits du Duc de Medina-Celi. » Dans la *relazione* de Michele Suriano en 1559, les détails sont spéciaux aux capitaines des guerres, ainsi : « Armée de mer, le prince Doria et Antoine Doria. — Armée de terre : qualités des troupes espagnoles, italiennes, wallonnes et allemandes. — Capitaines principaux de l'armée royale : le duc de Savoie, Castaldo, les ducs d'Albe et de Sessa, le comte d'Egmont. — Capitaines secondaires italiens et espagnols : le marquis de Pescaire, Vespasien et César Gonzaga, Marc-Antoine Colonna, César de Naples, le comte de Santa-Fiora, Ascagne della Cornia, D. Alvaro de Sande. — Capitaines flamands : le prince d'Orange, les comtes d'Aremberg et de Meghem, le marquis de Renty, M. de Hoogstraeten, D. Fernande de Lannoy. — Capitaines allemands : Lazarus Schwendz, George Van Holl, le baron de Polweiler. — Puis, toujours les ministres : « Observations sur Ruy Gomez, le duc d'Albe, D. Juan Manrique, D. Antonio de Tolède, le comte de Feria, le duc de Francavilla. — Division du Conseil en deux partis. — Supériorité de Granvelle sur tous les autres ministres.

L'une des belles *relazioni* sur le royaume d'Espagne, tout récemment découvertes, est celle de Paolo Tiepolo, 1563 : elle est excellente à tous égards. Les ambassadeurs qui ont parlé de Philippe II avant Paolo Tiepolo ne l'avaient connu que dans les Flandres; ils n'avaient pas visité l'Espagne proprement dite, ni vu le Roi à Madrid. M. Albèri fait donc fort judicieusement cette remarque : « Delle cose di Spagna parla il Tiepolo come primo testimonio di veduta da molti anni, essendochè ne il Badoero, nè il Soriano, nè il Da Mula avessero avuto occasione di visitare quella contrada.... »

Il faut surtout consulter le texte de Paolo Tiepolo sur les choses des finances (revenus et dépenses), sur l'administration intérieure, sur le gouvernement de Philippe à l'endroit de ses immenses possessions étrangères dans les Indes; de la page 5 à la page 46, t. V, série Ire.

sième femme, que le roi Philippe s'était plus que jamais livré à l'étude de la politique, et qu'il était devenu le teneur d'écritures imperturbable qu'il s'est montré ensuite jusqu'à la fin de son règne. Il est à remarquer, en effet, que c'est vers ce temps que le Roi ne paraît plus au Conseil : on lui en apporte les décisions dans sa chambre, il lit et écrit, il écrit et lit : l'épée mouvante et vaillante de Charles-Quint est devenue une plume active et positive dans la main de Philippe. Annotations, réflexions, volontés, projets, pensées politiques, le Roi écrit tout. Il ne parle plus, il écrit. Il veut tout voir, tout lire, tout signer. A la fois il est roi, préfet, chef de bureau, secrétaire, employé aux écritures. Voici cette aptitude pour la plume consignée nettement par Giovanni Soranzo.

« Le Roi n'entre pas dans les conseils, mais il se fait apporter dans sa chambre les choses d'importance.... Il souscrit de sa main toutes les expéditions, à ce point qu'il n'est pas de chose, pour petite qu'elle puisse être, qui ne doive lui être soumise avant d'être expédiée : j'ai vu une cédule de vingt ducats seulement de marchandise souscrite de sa main : ce n'est pas seulement dans les dispositions d'argent qu'il oblige ainsi sa signature, mais bien encore dans des occasions vraiment minimes [1] ... »

Les archives de Simancas, les archives des Pays-Bas, et on peut dire les archives de tous les pays soumis à la domination de Philippe II, conservent encore aujourd'hui des traces innombrables de cette humeur laborieuse et de cette aptitude persévérante jusqu'à l'excès. M. Mignet a extrait des manuscrits de la Haye, pour les reproduire dans les appendices de son livre, plusieurs dépêches fort

[1] *Relaz.* G. Soranzo, p. 115. — Dans la *relazione* de Lorenzo Priuli, 1576..., on lit aussi : « Perchè non cessa mai di scriver o di leggere fino quando fa viaggio in cocchio. » Francesco Vendramin dit aussi en 1595 : « Scrive indefessamente giorno e notte.... » *Id.*, p. 446.

Autographe du Ministre ANTONIO PEREZ annoté et commenté par le Roi PHILIPPE II.

Document diplomatique sur les conférences tenues avec l'Ambassadeur de Gênes

au sujet des affaires de cette République Italienne

S. C. R. M^t.

61 Genova

[illegible]

Al embax^or de Gen^a he hallado, y hechole re-
laçion de lo q ha traydo este correo de las
cosas de Gen^a, y pedidole su parescer, y
estima en mucho lo q V. m^d. le haze
de mandarle comunicar esto, y q lo que
sobre ello se le offresce es lo que la otra vez ad-
virtio, q V. m^d. haga off^os con la rep^ca
sin mostrarse parcial por nadie, para
que se compongan, y convierten,
mostrandoles lo q V. m^d. dessea la con-
servacion de su rep^ca, y offresciendoles
para esto todo favor, y assisten^a.
que una cosa conviene mucho advertir
q no se hagan prevençiones q pongan
sombras, como seria menear gente
de guerra, o otras tales, porq sera
hazer q mas presto se rebuelvan las
cosas, y q se pueda con mas apparen-
çia hazer el mal off^o, q han comença-
do de dar a entender al pueblo, q quie-
ren entregar los viejos de V. m^d. aque-
lla çiudad. Comuniquele si seria

[illegible]

Cette précieuse pièce est tirée du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

curieuses, en marge desquelles sont les observations du Roi [1]. Ces intéressants documents donnent une idée du travail même auquel se livrait ce prince si penseur et si réfléchi. C'est déjà beaucoup d'avoir mis à même de connaître et de lire tels de ces échantillons singuliers; nous avons voulu faire plus, nous avons voulu les montrer. La bienveillance de M. Feuillet de Conches, cet aimable et courtois écrivain qui est aussi un des plus heureux amateurs de ce temps, nous a confié l'une des plus précieuses pièces de sa collection d'autographes, et il nous a permis de faire exécuter un *fac-simile* de l'une des dépêches originales écrites par Antonio Perez le ministre, et annotées et commentées par Philippe. Regardez cette dépêche, ainsi commentée : elle est une preuve frappante de la main active du politique de l'Escurial. Voyez cette écriture fiévreuse, presque indéchiffrable à force d'être rapide! Sont-ce des chiffres ou des caractères, sont-ce des signes convenus ou des lettres alphabétiques? N'est-ce pas avec une surprise particulière que l'esprit s'arrête à l'examen de ce document? La dépêche ainsi annotée traite des affaires de la République de Gênes, et il y a eu des milliers de dépêches ainsi étudiées par Philippe et ainsi remplies de son écriture.

Sa façon de parler d'affaires se ressentait toujours de l'homme de cabinet : il ne disait rien de précis, car il aimait à décider lentement après la décision déjà lente elle-même du Conseil : il donnait audience aux ambassadeurs le matin, un peu avant de sortir pour aller entendre la messe à la chapelle [2]; comme il n'aimait point à obliger

[1] Voyez dans les Appendices du livre de M. Mignet l'appendix C : Entretien de Perez avec le nonce du Pape au sujet de l'entreprise d'Angleterre et les annotations du Roi à la marge de la lettre, p. 390; l'appendix H : Lettre de Perez, 3 avril 1578, et les annotations du Roi, p. 402.

[2] Ant. Tiepolo. (Gachard, p. 158.)

par sa parole non plus qu'à rien refuser par lui-même, il trouvait commode de promettre ses réponses par la bouche de ses conseillers; néanmoins il demandait sans cesse des mémoires sur les questions qu'on lui soumettait.

Sur son vieil âge il revint aux bouffons; il avait plaisir de s'entretenir avec eux des choses de cour. Soupçonneux et curieux dans le méchant sens du mot, il aimait à savoir toutes les actions et les démarches des gens de qualité; c'était en cela que lui plaisaient ces bouffons, dont il faisait ainsi de petites gens de police privée, capables de tout savoir par l'aisance qu'ils avaient à se glisser partout [1]. Il n'oubliait pas une injure, une faute, il gouvernait *con virga ferrea;* je ne parle point de son grand tribunal de l'inquisition, tant l'usage qu'il en fit est aujourd'hui connu.... Rarement il laissait découvrir ses sentiments (*i suoi affetti*), le flegme en tout étant son procédé; aussi disait-on en Espagne, sous forme de proverbe, qu'entre le rire du Roi et le couteau, il n'y avait nulle différence, et s'il avait intimement décidé le châtiment de quelqu'un, le rencontrant, il lui faisait le même air que lorsqu'il le tenait en faveur.

Vers 1580, le caractère si personnel de ce roi entra plus avant dans la sombre voie d'amertume où il faisait déjà figure depuis si longtemps. Les affaires de la Flandre, les inquiétudes religieuses que lui donnait la France, et plus tard — ce fut le comble — son entreprise immense contre l'Angleterre, aussi célèbre par la violence de la menace que par l'étendue de la défaite, aigrirent cette âme malade. S'il regardait l'avenir, que voyait-il, sinon un prince débile pour héritier, sans initiative, sans politique, sans fermeté d'esprit, une pâture à ministre, l'instrument de

[1] *Relaz.* Matteo Zane, 1584, p. 361.

la volonté d'un illustre intrigant? Que fut en effet Philippe III aux mains du duc de Lerme? L'état de la politique générale affligeait donc l'esprit absolu de son père, ce dompteur des peuples : sa puissance morale était ébranlée même à Rome depuis que sur le trône des Pontifes avait apparu et grandi cet admirable et fougueux pape Sixte-Quint. En France, quel ennemi n'avait-il pas, et combien il sentait la force de cet ennemi, d'Henri de Navarre qui triomphait à mesure qu'il luttait! Tommaso Contarini et Francesco Vendramin avaient bien compris l'inquiétude et les tourments intimes que la situation des Cours de Rome et de France avait jetés dans l'âme si politique du roi d'Espagne. Comment, lui qui, sauf sous Paul IV, n'avait qu'à faire un signe à la Cour romaine pour y rencontrer la servilité, lui qui mettait une tiare sur la tête d'un cardinal de son agrément sans la rencontre d'un obstacle, il devait voir sous Clément VIII s'élever et grandir dans le conclave un parti français, la *fazione francese,* laquelle, à l'avenir, sera de force et de condition à se montrer vivement et dangereusement opposée à la *fazione spagnuola!* Sa politique à Rome fut ainsi caractérisée par Vendramin :

« Quant aux Souverains Pontifes, Sa Majesté Catholique les veut en tout pour dépendants et confidents; aussi, dans les élections, fait-il en sorte qu'aucun des cardinaux d'*intention* française ne puisse parvenir, c'est-à-dire aucun de ceux étrangers à sa dévotion ou d'une noblesse exceptionnelle. Il désire surtout que le Pape à élire soit de basse condition, et qu'il reconnaisse, si c'est possible, que c'est à lui qu'il doit et la pourpre et les autres grandeurs; qu'il ait en outre des parents peu fortunés, afin, en les enrichissant par des bénéfices et des pensions, de se les faire confidents et les rendre partiaux; il cherche enfin de tout son pouvoir à mettre les Pontifes dans la nécessité de dépendre absolument de ses volontés, de les tenir ainsi dans le devoir en approvisionnant leurs États avec les grains de la Pouille et de la Sicile, en défendant les rivages de leurs terres

contre les incursions des Turcs et les déprédations des corsaires; et enfin en leur donnant à comprendre qu'il est en son pouvoir de convoquer un Concile et d'y exposer leurs actions.... »

« Pour le Roi Très-Chrétien, ajoute plus loin ce même ambassadeur, Sa Majesté Catholique ne le hait pas seulement par raison d'État, puisque de sa faiblesse dépendraient la plus grande élévation de la couronne d'Espagne et un chemin plus facile à la monarchie universelle; mais l'antique rivalité de ces couronnes, réciproquement aigries par tant d'injures, tant d'offenses, tant de luttes vieilles et récentes, est d'autant plus grande aujourd'hui, que le Roi Catholique se sait honni au plus haut point par le Roi Très-Chrétien, qui, personnellement, a reçu les plus acerbes offenses des princes de la maison d'Autriche. Regardez, en effet, à ses deux royaumes, l'un de Navarre, l'autre de France! Son grand-père fut dépouillé du premier par l'empereur Charles-Quint, et pour le second, le Roi Catholique a eu recours à tous les moyens capables de lui en fermer le chemin...[1]. »

Le roi Philippe II prévit-il donc le déclin de la grande puissance espagnole qu'il avait tant soutenue, la plume dans une main et le front dans l'autre? Il n'y a point à en douter. Veuf de quatre femmes des premiers sangs du monde, puisqu'il avait épousé successivement pour les voir mourir Marie de Portugal, Marie d'Angleterre, Élisabeth

[1] Voyez *Relazioni di Spagna*, t. V, série 1re. *Collection de Florence. Relaz.* de Francesco Vendramin, 1595, p. 466, 467, 468. Mais il faut lire aussi dans la *relazione* précédente de Tommaso Contarini (1593), p. 437, l'inquiétude que cause aux Espagnols et à leur Roi le caractère trop personnel de Sixte-Quint : « Si erano non mediocremente insospettiti di Sisto V, vedendo ch egli, e con matrimonii nelle principali famiglie di Roma, e con entrate, faceva grande estraordinariamente la casa sua, e che di tutto ciò nè participava nè si consigliava col Re : erano molto intimoriti per l'accumular di tanto danaro che faceva, per le forze marittime che introduceva, per i cavamenti di porti che ordinava, per la fabbrica e munizione delle fortezze che disegnava, non si sapendo a che fine tendessero queste sue azioni, e sospettandoci dell' ingegno ardente e dell' animo inquieto di lui, tanto più quanto che si era già alienato della lega di Francia, e pareva che inclinasse a favor del Re di Navarra. Onde quanto più per queste considerazioni erano gli Spagnuoli gelosi delle operazioni di Sisto e mal soddisfatti del suo procedere, tantò più fu a loro cara e grata la sua morte. »

de France et Anne d'Autriche (morte en 1580), il songea pendant un moment à conclure un cinquième mariage, et passa en revue les alliances royales qu'offrait alors l'Europe ; mais par le fait il demeura veuf, poursuivant dans ses longues veilles, à l'Escurial, l'étude et l'annotation des dépêches, dans la compagnie de cette enfant sacrifiée, je veux dire l'infante Isabelle, fille d'Élisabeth de France, que les ambassadeurs qualifient de *delizia del suo padre*. Pour l'historien qui considère les derniers ans de la vie du roi Philippe, cette enfant est la seule qui jette une lueur un peu douce et sereine sur ce personnage extraordinaire : il l'avait habituée à sa vie laborieuse et taciturne, et quand on voit même cette gracieuse figure de jeune fille auprès du Roi son père, on ne voit pas l'enfant charmante émotionnant doucement le cœur du père, mais on voit une lectrice utile, un secrétaire docile et initié aux choses de la politique la plus étendue, une douce et délicate enfant, victimée dans son printemps, par la confiance trop éprouvée que le Roi laborieux, le maître très-dur, a mise en elle d'une façon illimitée. La veille du jour où le Roi mourut, il la recommanda ainsi au prince son frère à la veille de recevoir la couronne : « Prince Philippe, je vous recommande d'avoir toujours les plus grands égards pour l'Infante votre sœur : elle était la lumière de mes yeux [1]. »

[1] L'infante Isabelle, fille de Philippe II et de la reine Élisabeth, petite-fille de Catherine de Médicis. Il n'y a qu'un mot de la part de tous les ambassadeurs sur cette enfant remplie de qualités incomparables. « Elle est vraiment née heureuse, dit Matteo Zane lorsqu'elle n'avait encore que dix-huit ans, car si des enfants du Roi elle est celui que son père aime le plus tendrement, elle a aussi l'amour et les bonnes grâces de l'Espagne tout entière ». T. V, série 1re, p. 365.

Voici des traits plus étudiés; je les prends à la *relazione* de Tommaso Contarini, en 1593 :

« L'Infante est fort aimée du Roi, qui veut toujours l'avoir auprès de

Tommaso Contarini, Francesco Vendramin, Agostino Nani et Francesco Soranzo sont les derniers ambassadeurs qui, entre 1593 et 1598, ont approché du Roi Philippe : ce sont eux que nous interrogerons encore sur la physionomie et le moral du prince dont l'existence politique a tant pesé dans la balance des destins du monde au seizième siècle :

« Depuis 1590, dit Contarini, Sa Majesté a passé sa soixante-troisième année, si dangereuse pour tous les vieillards. Elle peut donc espérer, vu le bon régime qu'elle suit déjà depuis longtemps, d'avoir encore plus d'une année à vivre. »

Contarini parlait alors en 1593, et Philippe ne mourut

lui; et quelquefois il la garde ainsi trois et quatre heures, tandis qu'il expédie les suppliques et les demandes des particuliers, dont elle l'aide à faire la lecture. Elle n'a d'autres désirs que ceux de son père, qui plusieurs fois a songé à la marier, et cependant ne s'y est jamais résolu, parce qu'il ne trouvait pas que sa succession fût assez bien établie dans son fils. Cette même incertitude, jointe à la tendresse que le Roi a pour elle, pourrait faire que rien ne fût conclu relativement à son mariage tant que Sa Majesté vivra. Bornant ses vœux à être agréable à son père, et réprimant en elle toute autre affection, l'infante Isabelle mène une vie exemplaire. Une des grandes difficultés de son mariage, c'est la ferme résolution du Roi de ne consentir au démembrement d'aucune partie de ses domaines et de laisser la monarchie dans son intégrité actuelle à son successeur; car l'empereur Rodolphe II prétendrait sans doute qu'on lui donnât en dot un État assez considérable. » *Relazione di Spagna* di Tommaso Contarini, même tome, p. 425, et les *relations* citées par M. Gachard, p. 225.

Enfin, en 1595, bien peu de temps avant la mort du Roi et avant l'époque où Isabelle épousera l'archiduc Albert, prince gouverneur des Pays-Bas, frère de l'Empereur et d'abord cardinal-infant gouverneur du royaume de Portugal, l'ambassadeur Francesco Vendramin lui consacre ces lignes :

« La Princesse, bien qu'elle soit d'une rare et suprême beauté, avance cependant dans les années; elle perd ainsi le plus beau temps de sa vie. — Aussi, quand chaque année on célèbre son anniversaire, elle a coutume de dire en plaisantant, que désormais ses années sont arrivées à un tel nombre qu'il vaudrait mieux les oublier que les célébrer. C'est une femme douée des plus admirables qualités, elle vit pourtant bien retirée et comme si elle était religieuse cloîtrée. Elle est adorée de son père, qui bien souvent lui communique les plus importantes choses d'État. » *Relazione di Spagna* di Francesco Vendramin, *id., ibid,* p. 447.

qu'en 1598, cinq années après. Ce fut vers ce temps, 1590, que le Roi devint de moins en moins visible, évitant les audiences, ne se montrant plus au peuple, comme il le faisait autrefois, lorsqu'il traversait le corridor qui conduisait de ses appartements à la chapelle; s'il continue avec une ténacité que rien ne peut ébranler à travailler trois et quatre heures pour revoir et apostiller les suppliques, s'il ne ralentit en rien son zèle pour la religion si exécrablement appuyé sur l'office de la *sainte inquisition*[1], à laquelle il donne toutes protections et faveurs, il n'en a pas moins les regards assidûment tournés sur les cours et les cabinets de l'Europe, dont il convoite les secrets avec cette ardeur particulière à une sénilité tyrannique :

« Sa Majesté, en toutes ses affaires, dit Tommaso Contarini, garde le plus grand secret, au point que certaines choses qu'on pourrait divulguer sans le moindre inconvénient restent ensevelies dans le silence le plus profond. D'autre part, elle ne désire rien tant que de découvrir les desseins et les secrets des autres princes; elle y emploie tous ses soins et toute son activité : elle dépense des sommes considérables à entretenir des espions dans toutes les parties du monde et auprès de tous les princes, et souvent même ces espions ont ordre d'adresser leurs lettres à Sa Majesté elle-même, qui ne communique à personne les avis d'importance. Ceux de Flandre seulement s'ouvraient au duc de Parme, afin qu'il procédât avec plus de succès dans la direction de cette guerre. »

Francesco Vendramin vit l'Espagne vers 1595 : le Roi inclinait à sa fin, il avait atteint sa soixante-neuvième

[1] Agostino Nani, ambassadeur, dit : « Il Re si può dir capo dell' offizio dell' inquisizione, denominando esso gl' inquisitori e ministri. Adopra questo offizio per tener in freno i sudditi, e castigarli con la segretezza e severità con che si procede in esso, dove non può farlo con l'autorità ordinaria secolare, se ben suprema, del consiglio reale. L'inquisizione e il consiglio reale si danno mano insieme e s'aiutano in servizio del Re per rispetto di Stato... *Relazione di Spagna* di Agostino Nani, 1598.

année, « âge auquel n'est arrivé aucun de ses ancêtres, rendant ainsi vains et mensongers tous les pronostics faits sur sa personne par les médecins et les astrologues. » Il vécut trois ans encore, pendant lesquels l'Escurial le vit à peine sortir. Il tissait alors dans l'ombre de grands œuvres de vengeance contre l'Anglais et le Turc. L'ambassadeur affirme qu'au temps où il dut quitter Sa Majesté, elle formait le projet de faire oublier la dispersion de l'*invincible Armada* et de s'emparer de la Grèce et de la Morée. Mais ce ne furent que projets de vieillard. Le châtiment moral de ce prince, qui s'était trompé si grandement dans l'exercice du pouvoir, et qui malgré ses précautions et ses moyens de sauvegarde et de défense ne réfléchissait pas assez que le cœur des sujets est la meilleure forteresse d'un prince, fut la perspective prochaine de la décadence d'un si grand pouvoir. L'ambassadeur Vendramin sut bien reconnaître qu'avec les dernières heures de l'existence du Roi sonnerait l'heure de la faiblesse de l'Espagne et de la chute de son prestige. La suite des temps a sanctionné la pénétration du Vénitien, qui, d'après certains indices, pronostique le prochain état de cette puissance, énumérant ainsi les mauvais signes sur lesquels il appuyait son triste augure :

« Lenteur dans les résolutions, mauvaise administration des deniers, mécontentement des sujets, révolte de la Flandre, l'Espagne pleine de séditions à cause des priviléges abolis et du poids écrasant des impôts, les Italiens désireux d'un autre prince, les flottes anglaises et françaises menaçant d'attaques incessantes le littoral de la Péninsule [1]. »

Aussi dit-il très-nettement, ajoutant à ces malheurs

[1] Voyez les *relations* citées par M. Gachard. Résumé de celle de Francesco Vendramin, p. 245.

ceux dont le Roi avait été accablé par les désastres de sa propre descendance :

« Bien que ce Prince soit seigneur de tant d'États et souverain unique d'un si grand et si puissant empire, il n'en vit pas moins tout en proie à des soucis et à des mécontentements continuels [1]. »

Le mois de septembre de l'année 1598 vit mourir Philippe II, et le palais qu'il avait mis trente-deux ans à élever, et où il avait pâli dans les labeurs de la plume et dans les inquiétudes de la dure politique dont on se demande s'il fut le maître ou l'esclave, fut sa tombe [2]. Le 13 septembre, les moines hiéronymites qu'il y avait établis sonnèrent le glas funèbre à l'église de Saint-Laurent, patron de cette demeure aux murs de laquelle la figure de Philippe a imprimé un si austère prestige. Le Roi rendit ainsi le dernier soupir : dans ses mains il avait un rosaire, près de lui brûlait un cierge à Notre-Dame de Montserrat, ses regards étaient fixés sur le crucifix que Charles-Quint

[1] *Relaz.*, Franc. Vendramin, p. 464. Sebbene questo principe è signore e solo padrone di tanti Stati e di così grande e potente império, se ne vive nondimeno pieno di continui travagli e discontenti, i quali si fanno anco maggiori considerando il pericolo in che si trovano i Paesi Bassi, gli infelici successi occorsi nella propria sua discendenza, l'infedeltà dei suoi ministri e la poca speranza che ha nel valore dei stranieri.

[2] Au sujet de l'Escurial, je veux citer ce passage dans le texte même : « E perciò se ne sta del continuo ritirato alla sua fabbrica dell' Escuriale, la quale è situata nella costa d'un monte, fatta da lui con infinita spesa, poichè oltre alle superbe fabbriche che vi si veggono di fontane, di logge e di gallerie, vi si veggono anche molte antichità notabili raccolte da tutte le parti del mondo, con una nobilissima libreria. Vi è inoltre il famosissimo tempio di San Lorenzo officiato dai monaci di San Girolamo, che hanno meglio di 40,000 ducati d'entrata l'anno. E come S. M. sente diletto incredibile di questo suo tanto delizioso luogo, così prova rammarico grande, anzi intollerabile, che il principe (plus tard Philippe III) non se ne diletti e non vi ponga cura, usando dire talora, per fargliene venir voglia, che queste sono fabbriche che non si fanno in un sol giorno, poichè a finirla vi sono andati 32 anni di tempo. » *Relazione di Spagna* di Francesco Vendramino, 1595, t. V, série 1re, vol. III de la collection, p. 465.

son père avait tenu mourant,... et sur un petit dressoir, tout près du lit, la couronne royale, par ses ordres, couvrait une tête de mort!

Agostino Nani, l'ambassadeur vénitien, — l'un des derniers de ceux qui virent le Roi, — l'a peint par ces traits sobres mais profonds :

« Le feu roi était religieux, juste, économe et pacifique. Mais la première qualité se tournait en *raison d'État*, la seconde en *sévérité cruelle*, la troisième en *avarice*, la quatrième en prétention d'être l'*arbitre de la chrétienté*. Le cardinal de Séville l'ayant avisé que les confesseurs lui avaient rapporté que tous les pénitents étaient mécontents de Sa Majesté, elle répondit que, puisqu'ils avaient la langue déliée, il était bon qu'ils eussent les mains liées. Il savait *simulare* et *dissimulare*... il a voulu régner jusqu'au moment de rendre l'âme... [1]. »

Enfin, nous avons encore un autre et dernier portrait, un autre et dernier jugement. Il semblerait, en effet, que l'ambassadeur vénitien, qui était arrivé à la cour d'Espagne peu de mois avant la mort du Roi, et qui depuis y avait fait un séjour de trois années sous le nouveau règne, aurait cru manquer à l'imposante mémoire du Roi trépassé, en même temps qu'aux devoirs de ses propres fonctions, s'il n'eût pas donné une nette et juste appréciation de la personne royale et des qualités politiques de Philippe II. Francesco Soranzo, cet ambassadeur, avec une habileté supérieure, nous a laissé des pages remarquables consacrées à un parallèle aussi ingénieux que solide entre

[1] Il già Re era religioso, giusto, parco e pacifico. Ma la prima qualità si convertiva in ragion di Stato, la seconda in severità crudele, la terza in avarizia, la quarta in voler esser arbitro della cristianità. Il cardinal di Siviglia disse alla M. S. che i confessori li referivano tutti i penitenti esser mal contenti di lei, ed essa rispose che poichè avevano sciolta la lingua, era bene che avessero legate le mani. Sapeva simulare e dissimulare, ed era pieno d'affetti, passioni ed interessi. Ha voluto regnare sino al momento di render l'anima....

le Roi défunt (Philippe II) et le Roi régnant (Philippe III). Laissant de côté les traits du second, qui appartiennent d'ailleurs au dix-septième siècle, je ne reproduirai que les traits du premier, héros de cette étude :

« Le Roi était restreint et parcimonieux dans ses donations et ses récompenses, tardif et lent à résoudre les questions d'importance, étant de cette politique qui estime que le temps fait beaucoup.

» Il a eu pour but principal de tenir les grands abaissés, tant pour divertir leur esprit de toute intention de *nouveauté*, que pour réprimer cette certaine fierté, cette sorte de grandeur d'âme qui leur est naturelle. Il s'est toujours peu fié à eux, pas plus d'ailleurs qu'il ne s'est fié à personne. Ne suspecta-t-il même pas en Flandre la grande astuce et la grande audace du Duc d'Albe, la vivacité et l'amabilité de Don Juan d'Autriche, les artifices et la valeur du Duc de Parme, et finalement, ne fut-il pas jaloux même de l'influence et de la bonne grâce que l'Archiduc Albert avait acquises?

» Le Roi a toujours fait tendre ses efforts à la conservation de la paix et du repos en Italie, et il a tenu l'œil à empêcher les princes de ce pays d'acquérir ni trop de force ni trop de réputation, se disant que, par le maintien dans cette grande contrée de l'équilibre dans lequel elle est pour le présent, y occupant une aussi belle et aussi noble part que celle qu'il a, il en pourrait être toujours l'unique et vrai arbitre.

» Il avait en tête certaines maximes de ce genre, que, par exemple, dans la guerre, il ne fallait pas risquer le résultat des entreprises au hasard de batailles décisives, bien qu'il connût par expérience l'énorme dépense et l'engloutissement d'or qu'il lui fallait pour entretenir longtemps la guerre; aussi, comme s'il en faisait peu de cas, il lui importait peu de d'employer et de dissiper cet or, espérant toujours retrouver un bénéfice assuré en fatiguant l'ennemi, qui ne se préoccupait pas de s'abandonner à l'incertaine issue des batailles; aussi a-t-on vu qu'il ne s'est jamais résolu à terminer complétement la guerre de Flandre, pour n'avoir jamais voulu y appliquer les efforts de sa puissance.

» Même en France, n'avait-il pas pour politique de tenir les provinces désunies, les forces divisées, les esprits en lutte, les

pensées en défiance, les princes en rébellion, les peuples en soulèvements, et, tirant ainsi les choses en longueur, de fatiguer et, pour ainsi parler, de réduire à rien les forces de cette couronne. Qui saurait dire que s'il eût voulu faire un grand effort et introduire de plusieurs côtés des armées puissantes et nombreuses, les soulèvements de ce royaume n'eussent pas pris une autre forme? Mais le Dieu béni a voulu sauvegarder un membre si précieux au corps de la chrétienté, qui tant de fois a été le vrai bouclier de l'Église romaine, de la foi catholique et de la république chrétienne.

» Dans les choses ecclésiastiques, enfin, le Roi, par une grande persévérance et en se formant une conscience selon l'avis de ses théologiens, qui peut-être n'osaient pas toujours contrarier ses inclinations personnelles, semblait avoir pris des coudées un peu trop libres (*pareva che avesse fatto un abito un poco troppo libero*).

» Lorsqu'il eut fait la paix de 1559, et après la mort de l'Empereur, il s'est retiré en Espagne, où il a passé tout le reste de sa vie, aimant de son naturel le repos, la quiétude, la paix plus que le mouvement, le fracas, les turbulences, les guerres, et bien qu'il ait cependant tenté quelques entreprises, il les a plutôt accomplies avec l'or qu'avec le fer, plutôt avec la sagacité qu'avec les armes, et, comme je me souviens de l'avoir écrit à Votre Sérénité à l'époque où il mourut, il a plus gagné à rester tranquille avec son habileté dans les négociations et les artifices, que l'Empereur son père à se fatiguer par tant d'opérations militaires, avec tant d'armées, dans tant de batailles. Il a ajouté aux États héréditaires, plutôt en vertu de la fortune que par l'œuvre des armes, le très-important royaume de Portugal, ainsi que les États d'Afrique circonvoisins, les Indes orientales, tant d'îles de l'Océan, et il s'est fait maître absolu de la navigation sur cette immense mer. Il a acquis en Afrique Peñon de Valez, et il a eu sa part de gloire à la déroute de l'armée des Turcs par l'armée de la ligue (bataille de Lépante) : telle est la part des événements dans lesquels il a puisé ses plus grandes consolations.

» D'un autre côté, il a subi le double affront d'une bataille malheureuse et de la dispersion de son armée à l'attaque des Gerbes, près de Tripoli. Il a vu le désastre entier de celle qu'il avait expédiée contre l'Angleterre. Il a perdu la Golette, il a

souffert le long et persévérant tourment de la rébellion de la Flandre, et, à la fin, il a dû se déposséder de ce très-noble État, son véritable et ancien patrimoine: Combien d'injures n'a-t-il pas dû supporter de la Reine d'Angleterre! Il a été enfin dans une crainte continuelle de ne pas se voir de descendance mâle. Telle est la part de ses afflictions.

» Il a été un ardent soutien de la religion. Dans les grandes choses, dans l'entreprise des guerres, dans les bouleversements de peuples, dans les magnificences des constructions, il n'a pas épargné la profusion de l'or, il a pris peu de soin de ses deniers, qui ont été dilapidés; au contraire, dans les petites choses, dans la tenue de sa propre demeure, dans ses dons, dans les récompenses, il a été plus petit et plus économe qu'il ne convenait à sa grandeur. Il s'est montré d'un esprit toujours indifférent en apparence dans les événements, dans la prospère comme dans l'adverse fortune.

» Il a montré une grande animation à toutes les entreprises, aussi se trouva-t-il dans un même temps occupé à faire la guerre en Flandre, en Angleterre, en France, à aider le Duc de Savoie, son gendre, dans l'acquisition du marquisat de Saluces et à chasser les Français de l'Italie. Il a fait tout au monde pour inquiéter, diviser et occuper les États d'autrui.

» Il a été possesseur de tant d'or, que, ni de notre temps ni aux temps passés, aucun prince n'en a eu autant; malgré cela, à sa mort, il a laissé la couronne chargée de dettes et jetée dans mille engagements de tout genre.

» De son naturel, il fut réservé en paroles, lent dans les résolutions et réfléchi dans les délibérations, patient, flegmatique, mélancolique; jamais, dit-on, on ne l'a vu pris d'un accès de colère. Il a laissé comme un témoignage illustre de son grand esprit le royal édifice de Saint-Laurent de l'Escurial, qui est des plus magnifiques que l'on voie de nos jours [1]. Ce palais peut bien

[1] Philippe II avait employé à la création de l'Escurial 6,000,000 de ducats ou 66,000,000 de réaux, y compris les embellissements extérieurs, les jardins, les promenades, les maisons formant des dépendances du monastère. La première pierre de l'édifice fut posée le 23 avril 1563 et la dernière le 13 septembre 1584. Juan-Bautista de Tolède et Juan de Herrera furent les architectes. Voy. à la Bibliothèque impériale (Cabinet des estampes)

être tel; après avoir nécessité trente-cinq ans de travaux continus et englouti dix millions d'or. Il y a bien un certain contraste entre l'architecture et le site; mais, considéré en lui-même, par sa magnificence, par les grands ornements de peinture et de sculpture des plus excellents artistes, par une très-belle et très-abondante bibliothèque, eu égard à la quantité et à la qualité des livres, au luxe et au prix des reliures et des miniatures[1], par le revenu enfin de quarante mille écus dont le monastère est doté, lequel est occupé par les frères de Saint-Jérôme (à peu près du même ordre que ceux de Saint-Sébastien à Venise), par toutes ces choses, enfin, on peut bien raisonnablement lui accorder la supériorité sur tous les édifices qui sont au monde; et c'est dans cette église que sont ensevelis le Roi, l'Empereur son père, les Reines et les fils, et que de même le seront tous ses descendants.»

L'ambassadeur de Venise près la cour d'Espagne, lorsque mourut Philippe II, était ce Francesco Soranzo, à qui nous devons ce dernier jugement des Vénitiens sur un roi dont la puissance les avait tant préoccupés. En résidence à Madrid depuis le 12 juin 1598, il ne partit que l'année 1602. La relation qu'il présenta alors au Sénat appartient donc au dix-septième siècle, mais elle contient d'intéressants détails sur les dernières heures du Roi, qui, sur soixante et onze ans, trois mois et vingt et un jours d'existence, avait accompli un règne de quarante-trois

les plans et gravures. Portefeuille sur l'Escurial, plan de 1587. Petrus Perret Antuerpianus *sculpsit*. Scenographia totius fabricæ S. Laurentii.

[1] Le 26 juin 1575, tous les livres et manuscrits de la *librairie* du Roi furent transportés de Madrid à l'Escurial. On comptait d'abord quatre mille volumes, la plupart manuscrits, en hébreu, en grec, en espagnol, en italien, en portugais : le legs de la bibliothèque de don Diego Hurtado de Mendoça, ancien ambassadeur du Roi à Venise, augmenta beaucoup ce nombre. Le savant éditeur de la Bible polyglotte, Arias Montano, fut le conservateur émérite de cette *librairie* si célèbre et fit des acquisitions admirables. Voyez ses lettres au Roi, 10 mai 1570, 6 juillet 1568, dans un article sur la *Bibliothèque de l'Escurial*, publié par M. Gachard. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique.*)

années ! C'est par ces détails que nous terminerons ce chapitre [1].

« Le Roi est mort, dit Soranzo dans sa dépêche du 13 septembre, ce matin à l'aube (*sul fare del giorno*), à l'Escurial, après avoir reçu les sacrements avec la plus grande dévotion et avec les marques d'une infinie piété.... »

Puis, dans sa relation écrite quatre ans plus tard, remémorant les circonstances des derniers instants du Roi, après le récit qu'il a fait de ses actions et après avoir écrit le jugement très-développé que nous avons reproduit sur son caractère et sur son règne :

« On ne peut nier, dit-il, qu'il n'ait laissé de lui une grande mémoire au monde, pour avoir été maître de tant de forces et patron de tant d'États, pour s'être toujours maintenu à une hauteur telle parmi les autres hommes, qu'il semblait tenir dans sa main l'arbitrage de la plus grande partie des actions humaines, et pour avoir eu une mort aussi exemplaire qu'on la puisse imaginer. Il ne s'effraya en rien de la durée d'une infirmité des plus douloureuses; on peut même dire que, tout en Dieu, il montra ne concevoir nulle crainte de cet instant, qui

[1] Le jugement rétrospectif de l'ambassadeur Soranzo, ainsi que les détails sur la mort du Roi, sont tirés de la série des *relazioni* du dix-septième siècle. En date de 1602, ce document n'appartient pas au Recueil Albèri, mais à celui dont MM. Nicolò Barozzi et Guglielmo Berchet sont les commentateurs. Ces jeunes et persévérants érudits ont continué l'œuvre et l'entreprise de M. Eugenio Albèri. Ce que M. Albèri a fait pour le seizième siècle, avec ces monuments écrits d'une aussi importante spécialité, MM. N. Barozzi et G. Berchet l'ont fait pour le dix-septième. Lorsqu'on aura donc à citer ces sources fécondes, on désignera désormais la *Collection de Venise* pour le dix-septième siècle, comme on désigne depuis longtemps la *Collection de Florence* pour le seizième. J'ai vu entreprendre à Venise ce beau travail, nouveau titre de gloire et d'honneur pour les vaillants et infatigables diplomates de l'active République. Je me réserve de consacrer à ce nouveau recueil l'examen et l'éloge auxquels il a déjà tant de droits depuis que plusieurs volumes ont été publiés. Je réserve à la *Collection de Venise* la plus grande partie de l'introduction de mon second volume destiné au siècle dont les *relazioni* des ambassadeurs vénitiens, reproduites et commentées par MM. Nicolò Barozzi et Guglielmo Berchet, sont l'expression et le tableau.

parait si redoutable à tant d'autres. Au contraire, causant et discourant de sa mort prochaine, il voulut en ordonner lui-même tous les apprêts et entrer dans les détails particuliers de sa sépulture. Il se fit apporter devant son lit le cercueil dans lequel reposerait son cadavre, il en fit prendre les mesures en sa présence, et voulut voir les vêtements et la chemise de plomb qui le devraient envelopper; en somme, il ordonna ponctuellement tout ce qui devrait être fait après qu'il aurait expiré, et tout cela avec une grande intrépidité d'âme, avec une conviction religieuse extraordinaire et un repentir immense de ses péchés. Sa Majesté se faisait lire sans cesse quelque chapitre de la sainte Écriture sur l'article de la mort, adressait fréquemment des interrogations sur certains passages, tenait constamment le visage et les yeux tournés vers une fenêtre d'où on voyait le grand autel de l'église, dans l'attitude de la plus grande contrition, en vue du Saint-Sacrement exposé. Enfin, après avoir fait à son fils et à sa fille les plus efficaces exhortations pour le bon gouvernement de ses sujets, pour la sauve-garde de la justice, pour la défense de la religion et pour qu'ils vécussent de manière à avoir toujours devant les yeux ce dernier moment où, eux aussi, devraient arriver, Sa Majesté expira à l'Escurial. Elle avait laissé dans son testament les ordres les plus détaillés, dis-je, parmi lesquels la délivrance de cinq cents esclaves, le mariage de cinq cents filles, et l'exercice de trente mille messes, avec des legs au monastère, pour le repos de son âme, et la volonté d'être enseveli sans pompe funèbre. Le Roi avait nommé héritier de ses États le Prince son fils, et pour ses successeurs, à défaut de descendance, l'Infante Isabelle, et après elle l'Infante Catherine de Savoie, et en dernier lieu l'Impératrice Marie sa sœur, et leurs héritiers dans l'ordre légitime. Il ordonna l'accomplissement du mariage de l'Infante avec l'Archiduc Albert, en vertu de la donation qu'il lui faisait des Pays-Bas.

» Au Prince héritier il recommanda la défense de la religion catholique et la protection du Siége apostolique; il le pria d'avoir soin de son palais de l'Escurial, et il nomma comme exécuteurs testamentaires le Prince, l'Impératrice, l'Infante, l'archiduc Albert, le prieur de Saint-Laurent de l'Escurial, les présidents des Conseils, l'archevêque de Tolède, Don Cristoforo di Mora et Don Giovanni Idiaquez. »

Mais en fait de relation sur la mort même du Roi et sur les quelques jours qui la précédèrent, je ne connais aucun document plus capable d'émouvoir que celui qui fut rapporté de la bibliothèque de Madrid par l'honorable M. Gachard et publié par lui dans l'un des bulletins de l'*Académie royale de Belgique*. La précision des dates, la minutie singulière des détails, la solennelle simplicité de la forme, sont les qualités essentielles de ce récit, auquel il sera toujours nécessaire de recourir, soit pour bien connaître, soit afin de bien peindre la mort de ce grand Espagnol, dont la fin devait entraîner avec elle la grandeur et le prestige de l'Espagne [1].

[1] Voyez *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, Particularités inédites sur les derniers moments de Philippe II, t. XV, année 1848, partie II, p. 398. L'honorable M. Gachard a donné sous ce titre deux documents, l'un qu'il appelle *Relation de Madrid*, et qu'il a extrait de la Bibliothèque de cette ville, vol. IX, 1535. Sans titre. Pièce aux feuilles 153-160; — l'autre, la *Relation de Bruges*, provenant des archives provinciales de Bruges, portant dans l'inventaire le n° 10 (Franc de Bruges). M. Gachard fait observer que les deux relations ne se contredisent sur aucun point essentiel, que même elles se complètent et que toutes deux doivent avoir été l'ouvrage de personnes attachées à la maison du Roi; qu'enfin, sans infirmer en rien le récit de Herrera, elles y ajoutent une foule de détails nouveaux et intéressants.

En somme, avec les détails de l'une et de l'autre de ces relations, on peut former un bulletin funèbre dans la forme suivante :

DERNIERS MOMENTS DE PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE.

« Le dernier jour de juin 1598, dans l'après-dinée, le Roi part de Madrid pour l'Escurial contre l'avis des médecins. Il avait répondu au docteur Mercado qui s'opposait au déplacement, qu'il valait mieux qu'on le transportât vivant, puisqu'il faudrait toujours l'y transporter mort.

» Sa Majesté fit le trajet en chaise à porteurs. — Le trajet, qui est de sept heures, occupa six jours.

» Le 30 juin, à Caramanchel.

» 2 juillet, à Odon.

» 4 juillet, à Valdemorillo.

» 5 juillet, à la Fresneda, possession des moines de l'Escurial, où le Prince et l'Infante rejoignent le Roi.

» 6 juillet, à l'Escurial.

J'ai parlé seulement du Roi tout au long de ce chapitre : il y aurait eu plus de détails encore à rapporter sur le royaume et le gouvernement proprement dits. On les trouvera aux sources mêmes, c'est-à-dire dans le cours des textes originaux reproduits par Albèri. Il ne faut pas oublier que les *relazioni* des Vénitiens sur la maison d'Espagne offrent ce multiple intérêt de traiter non point seulement du royaume dont Madrid était la ville principale et dont l'Escurial était le palais, mais encore de toutes ses possessions, dont, pour raison commerciale ou pour cause politique, les esprits étaient alors si vivement préoccupés.

» Expédition des affaires. — Quelques jours de repos. — Sa Majesté veut aller voir Ségovie et les travaux de l'Alcazar.

» Le 20, attaque de goutte : fièvre violente. — Le mal fait de tels progrès que le Roi veut mettre ordre à son âme. Il se confesse et communie.

» Plusieurs abcès se forment : un très-grave au genou, quatre à la poitrine. Tous furent ouverts. « Le Roi était dans une situation telle, que quand on voulait le remuer, il fallait lui placer deux serviettes au-dessous du corps, et quatre hommes le soulevaient. »

» Le 1er septembre, le paroxysme dure cinq heures. — Sa Majesté reçoit l'extrême-onction et Elle dit à son fils : « J'ai voulu que vous fussiez présent, pour que vous voyiez où aboutissent les rois et seigneurs de ce monde, et que vous sachiez ce que c'est que la mort. »

» Ce même jour, le Roi dit à son entourage : « Je veux qu'on m'apporte le cercueil dans lequel mon corps doit être renfermé. Je veux aussi une tête de mort sur laquelle sera placée la couronne royale, et on la mettra sur cette petite table. »

» Le Roi se fit apporter par Juan Ruiz de Velasco un petit coffre confié à sa garde : il fut ouvert et on en sortit une pierre d'une fort grande valeur, que le Roi fit remettre en sa présence à l'Infante, lui disant : « Isabella-Eugenia-Clara, ma fille, reçois ce bijou que je tiens de la Reine ta mère, je te le donne en signe d'adieu. »

» Le Roi fit chercher aussi un papier qui était tout préparé, et le donnant au Prince son fils, il lui dit : « Tu verras là comment tu dois gouverner ton royaume. » Il demanda aussi une discipline dont les bouts étaient ensanglantés, et l'ayant prise il dit : « Ce sang est de mon sang, mais ce n'est pas le mien, c'est celui de mon père qui s'en servait : je le déclare pour qu'on en connaisse le prix. »

» Le Roi fit lire un papier par Juan Ruiz, et on entendit ces paroles : « Moi, Don Philippe, par la grâce de Dieu, Roi de Castille, etc... Ayant

La maison d'Espagne ne possédait-elle pas les Indes, cette mine de richesses inouïes, les Pays-Bas, ce centre d'industrie si féconde, et le Milanais, cette contrée si fertile, dont Commynes disait en 1492 : « Et de ce que contient cette duché, je ne veiz jamais plus belle pièce de terre, ni de plus grant valleur? » N'avait-elle pas envahi le royaume de Portugal, et avec lui ces possessions lointaines que le génie aventureux de ce petit royaume avait été conquérir aux rivages de mers inconnues jusqu'à eux [1]? Chacun des rapports de ces Vénitiens s'étend avec une intelligence souveraine sur tout ce qui concernait ces pays et ces peuples, aussi variés par les mœurs que par les instincts.

gouverné ce royaume pendant quarante ans et en ayant vécu soixante-treize, je rends ce royaume à Dieu, à qui il appartient, et je remets mon âme entre ses mains.... » Suivaient divers ordres. — Puis : « Votre Prince, devenu troisième roi de mon nom, ira à Madrid au monastère des Hiéronymites, où se fera une neuvaine; ma fille avec ma sœur se retirera chez les religieuses déchaussées. Prince Philippe, outre ce que je vous ai dit plusieurs fois, je vous prie d'avoir les plus grands égards pour votre sœur, qui était la lumière de mes yeux. »

» Le 11 septembre, le Roi sentit sa fin prochaine.

» Il eut un autre paroxysme, reçut encore l'extrême-onction, fit chercher un crucifix gardé dans un coffre. Son père, l'Empereur Charles-Quint, avait expiré tenant ce crucifix, et il voulait le tenir aussi en mourant.

» Le 12, le Roi Philippe perdit la parole entre onze heures et minuit, ayant les yeux fixés sur le crucifix, une chandelle de Notre-Dame de Montserrat brûlant à ses côtés et son rosaire dans ses mains....

» Le Roi mourut le 13 septembre 1598, à trois heures du matin.

» Il fut enterré le lundi 14, à neuf heures.

» Son corps était revêtu des habillements royaux. — On le déposa dans un cercueil de bronze et le lendemain, dans le caveau, sa perpétuelle et dernière demeure. »

[1] La relation qui renferme le plus de détails sur le Portugal est celle de l'ambassadeur Gioan Francesco Morosini, 1581. « Il me reste maintenant, dit l'ambassadeur, pour en avoir fini avec les choses d'Espagne, à vous parler du royaume de Portugal; — puisqu'il a été, au temps de ma légation, soumis à l'obéissance du Roi Catholique par la force des armes, il convient que j'en donne à Votre Sérénité un compte particulier, bien qu'avec toute la brièveté possible. » Voyez le tome V, série 2e; t. XIII de la collection de Florence, p. 298 à 311.

C'est ainsi que Frédéric Badoaro, et Da Mula, et Surian, au retour de leur ambassade à diverses époques, décrivent les Pays-Bas, les productions du sol et de l'industrie, la population des villes, les seigneurs du pays, les forteresses, Anvers et son commerce, Louvain, les gens de guerre; ils nous tiennent au courant des troubles, des dissensions; ils perçoivent et donnent les impressions du moment même, toujours si précieuses pour l'histoire, car c'est d'elles que viennent la vie et le mouvement. C'est ainsi qu'Antonio Tiepolo augmente sa *relazione* d'Espagne (1572) d'une digression qui est même un discours entier sur le Portugal, pendant le règne du roi Sébastien, et qu'il considère à ce propos le fruit des découvertes récentes dans le nouveau monde et l'établissement des colonies. Par ces relations enfin, vous suivez avec un attrait tout spécial le cours abondant des événements qui ont rempli soixante années de la vie politique espagnole au seizième siècle [1].

[1] Depuis quelques années, l'Espagne au seizième siècle a considérablement occupé les historiens. Les recherches dans tous les dépôts d'archives ont été aussi actives que fructueuses. Les écrivains belges se sont particulièrement distingués. Il faut lire l'*Histoire de la révolution des Pays-Bas*, par M. Théodore Juste, et l'*Histoire de Flandre*, par le baron Kervyn de Littenhove, et toutes les publications de M. Gachard.

En France, tout récemment, l'érudit archiviste, M. Alexandre Teulet, a publié cinq volumes du plus haut intérêt dans l'ordre des sciences politiques. Le cinquième volume est tout espagnol, et nous reconnaissons à chaque page l'humeur laborieuse de Philippe II. Il est nécessaire de consulter cet important ouvrage : *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au seizième siècle*, papiers d'État, pièces et documents inédits ou peu connus, publiés par Alexandre Teulet, archiviste aux archives de l'Empire. 5 vol. grand in-8°. Paris, veuve Jules Renouard. 1862.

TROISIÈME PARTIE.

LA DIPLOMATIE VÉNITIENNE

ET

LA COUR DE FRANCE.

LA FRANCE ET LES VALOIS D'APRÈS LES VÉNITIENS.
CHARLES VIII — LOUIS XII — FRANÇOIS Ier — HENRI II.
CATHERINE DE MÉDICIS ET LES ROIS SES FILS.
PORTRAITS ET DÉTAILS.

CHAPITRE PREMIER.

Premières traces de négociations diplomatiques entre la FRANCE et les VÉNITIENS. — Obscurité et rareté des textes. — Les registres des *Patti*. — Le premier document est le traité de 883. — Les Croisades ouvrent l'ère des négociations. — Le récit de Geoffroy de Villehardouin. — Traces des premières ambassades signalées à l'occasion du Concile de Lyon (1240). — Ambassades à Louis IX, à Charles de Valois. — Indications authentiques des preuves d'après mes recherches dans les registres manuscrits dits *Commemoriali* et *Misti del Senato*. — Nouvelles ambassades signalées sous Philippe de Valois (1332). — Les faits ne sont que généraux. — Absence de tous détails. — Indications des preuves de rapports commerciaux. — Importance des sources à consulter dites *Secreta Senato*. — Nouvelles traces d'ambassades sous les règnes suivants jusqu'à l'avénement de Louis XI. — Les affaires d'Italie, principalement celles du duché de Milan, nécessitent des rapports plus fréquents entre le Roi de France et la Seigneurie de Venise. — Traduction d'une dépêche singulière de l'ambassadeur du Duc de Milan rapportant une conversation familière et politique du Roi LOUIS XI. — Le mouvement général des affaires sous Louis XI amène à l'établissement définitif des ambassadeurs ordinaires à la Cour. — Citations des preuves jusqu'à présent inédites. — Ambassadeurs vénitiens ordinaires à la Cour de France, depuis l'envoi d'Antonio Loredan (1482) jusqu'à l'arrivée des deux ambassadeurs extraordinaires au Roi CHARLES VIII et à la Reine ANNE (1492).

Le Royaume de France et la République de Venise furent étroitement alliés dès les temps du moyen âge. L'histoire des négociations diplomatiques entre les deux pays ouvre un champ très-vaste aux recherches et aux investigations. La période des documents susceptibles d'un intérêt aussi particulier et aussi original que celui qui est offert par les relations et les dépêches, ne se présente que tardivement : néanmoins nous aurions cru manquer à l'un des devoirs de notre laborieuse entreprise, si nous n'avions tenté, en nous adressant aux sources même les plus ingrates, de trouver matière à former, vu la rareté et la stérilité des renseignements, sinon un tableau, — puisqu'une telle œuvre n'est pas possible, — du moins une ébauche des négociations entre la France et Venise, qui ont pré-

cédé l'époque où la diplomatie de la République Sérénissime définitivement établie exerça une influence directe et régulière auprès de notre Cour, dans la personne des ambassadeurs élus et accrédités par le Sénat. Ce premier chapitre nous conduira jusqu'aux temps où le Roi Charles VIII, ayant conquis la Bretagne et épousé madame Anne la duchesse héritière, reçut l'ambassade solennelle des Vénitiens envoyés à Paris pour complimenter le Roi et la Reine de France. La *relazione* qu'ils ont faite de leur voyage et de leur séjour a été retrouvée : nous en ferons le sujet d'un chapitre spécial; elle est le premier document qui, nous venant des diplomates vénitiens et concernant le royaume, réponde d'une manière satisfaisante à toutes les qualités originales qu'on est en droit d'attendre de ce genre d'écrits si vantés aujourd'hui. Nous atteindrons ainsi progressivement, quoique patiemment, l'époque où les textes que nous recherchons se retrouvent d'une façon assez régulière non-seulement pour ne pas nous laisser sans renseignements généraux, mais même pour nous donner les instructions les plus minutieuses et les plus dignes d'attention, soit sur les hommes, soit sur les choses de la France, depuis le moment des grandes luttes de François Ier jusqu'à celui où le Roi Henri IV entrant en lice, prépare à la politique française les succès les plus grands dans les entreprises les plus osées.

Je ne chercherai pas à signaler si ou non il y eut des rapports bien directs entre les deux pays aux temps mêmes du premier de nos rois de la troisième race, alors qu'entre Bourgogne et France il y avait si peu de commerce, qu'un abbé de Cluny, invité par Bouchard, comte de Paris, à conduire des religieux à Saint-Maur des Fossés, s'excuse d'entreprendre un si long voyage dans un pays étranger

et inconnu[1] ! Assurément une *relazione* sur les mœurs des Français de cette époque et des détails sur la personne de leurs princes offrirait un singulier attrait; mais d'autant que cette recherche serait vaine, j'en abandonne la tentative[2]. Les croisades — et c'est en vérité toujours un peu à elles qu'il faut remonter pour trouver à chasser de race — ont commencé à rendre ces deux puissances moins étrangères l'une à l'autre : par elles seulement je vois l'aurore des négociations diplomatiques entre le Roi de France et la République des Vénitiens. Dès la première croisade, ne fallut-il pas directement ou indirectement entrer en rapports fréquents et arriver à des conventions pour obtenir le passage des vaisseaux et le transport même de quelques centaines de ces hommes de foi qui de l'Occident s'enrôlaient pour les lieux saints? Ce mouvement prit surtout une im-

[1] Voyez le président Hénault, *Abrégé chronol. de l'histoire de France*, p. 96. Paris, 1742.

[2] Sur les négociations premières touchant de près aux choses de France, on retrouve quelques indices dans les *Cronache altinate*, *Cronaca Barbaro*, *Codex Carolinus*, *Epistola Adriani ad Carolum Magnum*. Apparaît ensuite le premier document authentique, le traité de 883 entre les Vénitiens et Charles le Gros. La date est ainsi énoncée : « Di Mantova VI. id. maji, anno incarnat. Domini DCCCLXXXIII, indict. I, anno vero imperii domini Karoli in Italia III, in Francia II. » Ce document est le plus ancien que contienne le célèbre *Libro dei Patti* aux Archives de Venise. Voyez sur toute la série des *Libri Patti* le savant article publié par M. de Mas-Latrie dans le *Journal des archives des missions scientifiques et littéraires*, VIe et VIIe cahier, 1851, *Rapport au ministre;* — et enfin la *Storia documentata di Venezia* di Romanin, t. Ier, tout le chapitre III, les paragraphes intitulés : *l'Europa e le isole veneziane; Trattato con Carlo il Grosso*, sous Giovanni Partecipazio II, qui fut le quinzième doge.

Pour ne rien passer sous un silence que des savants trop sévères nous pourraient ensuite reprocher, nous devons dire qu'à cette époque même de 883, année du traité avec Charles le Gros, les Vénitiens lui envoyèrent à son arrivée en Italie, — c'était la seconde fois qu'il y venait, — une ambassade composée de l'évêque Lorenzo et de deux autres personnages appelés Vigilio et Leone. Voyez encore Muratori, *Annales rerum Italianarum*. Mais, je le répète, sur tous ces temps et sur ces circonstances, sauf le traité dont nous avons le texte, les documents sont d'une stérilité désespérante.

portance singulière après l'élection de Godefroi au titre de baron du Saint-Sépulcre[1]. C'était vers l'an 1099. Mais en ce temps il y avait encore peu d'ambassades : et d'ailleurs, la première qu'il est possible d'appeler raisonnablement de ce nom, fut une ambassade des Français aux Vénitiens, et non des Vénitiens aux Français. Nous en avons les curieux détails dans l'un des monuments primitifs de notre langue, dans les *Chroniques* du maréchal de Champagne[2]. Geoffroy de Villehardouin, naïf chroniqueur de ces événements, était lui-même un des ambassadeurs chargés d'obtenir des secours et de signer des traités. Son étonnement et celui des gentilshommes ses compagnons à la vue de Venise, les détails du cérémonial, les impressions qu'ils ressentent de l'aménité qui leur est témoignée, la convocation populaire dans la basilique et l'étiquette en usage sont décrits au vif, et le récit que le maréchal de Champagne en fait, apporte beaucoup d'animation et un singulier charme aux épisodes sommaires et abstraits de l'histoire des négociations à cette époque, où, pour bien des nations capables, depuis, de toutes sortes de sagacités, le caractère distinctif de la diplomatie n'était autre qu'une entière simplicité de formes et une grande confiance en Dieu[3]. Malheureusement j'ignore l'existence

1 Voyez les *Imprese di terra santa* de Andrea Morosini.

2 *Histoire de la conquête de Constantinople* (1198-1207), publiée par Ducange en 1657, et insérée dans les collections Petitot et Michaud-Poujoulat.

3 Voici quelques passages de ce curieux et naïf récit :

« Les députés du comte Thibaut de Champagne furent Geoffroy de Villehardouin, mareschal de Champagne, et Miles de Brabant; ceux de Baudouin, comte de Flandres, furent Conon de Béthune et Alard Macquereau; et ceux du comte de Blois, Jean de Friaise et Gautier de Gandouville.... Ainsi ces six députés partirent, lesquels, après avoir concerté ensemble et jugé à propos de s'acheminer à Venise, à cause que là, plus qu'en nul autre port, ils pourraient rencontrer grand nombre de vaisseaux, firent si grande diligence qu'ils y arrivèrent la première semaine de caresme.

» Henry Dandole estoit alors duc de Venise, homme sage et vaillant de

d'aucuns textes vénitiens de ce temps même capables de nous payer de retour, nous Français, en nous donnant sur le royaume de saint Louis des détails aussi attrayants que ceux révélés dans les pages de Villehardouin sur la République des Vénitiens. La première fois que je trouve la trace fort obscure, du reste, d'ambassadeurs faisant la route de l'Italie du Nord pour mettre pied en France, c'est vers 1240; encore n'allèrent-ils que jusqu'à Lyon, pour représenter leur patrie au Concile formé par Innocent IV,

sa personne, qui les receut très-courtoisement et leur rendit tous les honneurs convenables à leur qualité; les principaux citoyens et le reste du peuple leur firent aussi grand accueil, et tesmoignèrent beaucoup de satisfaction de leur arrivée....

» Le jour venu, ils entrèrent dans le palais qui estoit beau et magnifique et trouvèrent le Duc avec le conseil en une chambre, où ils firent entendre le sujet de leur arrivée sur cette manière : « Sire, nous sommes venus devers vous, deputez par les plus grands barons de France, qui ont pris le signe de la Croix pour venger l'injure faite à Jésus-Christ et pour conquérir Hierusalem, si Dieu le veut permettre, et d'autant qu'ils sçavent qu'il n'y a personne au monde qui les puisse mieux aider que vous et vos sujets, ils vous requièrent, au nom de Dieu, que vous preniez compassion de la terre saincte.... »

Suivent alors les détails des pourparlers et des conditions, et après quoi le naïf chroniqueur dit : « La nuit suivante, ils (les députés) tinrent conseil et résolurent de passer par les propositions qui leur avoient été faites. A cet effet, ils furent trouver le Duc dès le lendemain matin et luy dirent qu'ils estoient prêts de les accepter et conclure. Sur quoy le Duc leur tesmoigna qu'il en communiqueroit aux siens et qu'il ne manqueroit de leur faire sçavoir ce qu'ils en arresteroient.

» Le lendemain, qui fut le troisième jour, le Duc assembla son grand conseil, composé de quarante hommes des plus habiles et des plus sages de toute la République, et fit tant par ses remonstrances, comme personnage de bon sens et de grand esprit qu'il estoit, qu'il leur persuada l'entreprise proposée. De là, il y en appela jusqu'à cent, puis deux cens et puis mil, tant que tous l'approuvèrent et y consentirent. Finalement, il en assembla bien dix mil en la chapelle de Saint-Marc, qui est une des plus belles et magnifiques qui se puisse voir, où il leur fit ouïr la messe du Sainct-Esprit, les exhortant à prier Dieu de les inspirer touchant la requeste des deputez, à quoy ils se porterent avec grand zèle et demonstration de bonne volonté, etc., etc. » (*Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis le treizième siècle jusqu'au dix-huitième*, t. Ier, p. 14.)

dans le but de faire accorder les intérêts du Pontife avec ceux de l'Empereur Frédéric II [1]. Marino Morosini, Renier Zen et Marino da Canale composaient cette légation ; mais de commissions pour le Roi de France, ils n'en avaient aucune.

Poursuivant la lignée des faits jusqu'en 1262 et 1272, je rencontre les noms de Marco Zusto et de Marco Querini, ambassadeurs : ce sont eux qu'il faut signaler comme ayant été les premiers envoyés directs au Roi de France. Des rapports s'étaient établis entre le Roi Louis IX et Venise dès les premiers temps de son règne : M. Romanin, dans son savant ouvrage, est le premier qui ait signalé, d'après l'historien anglais Matteus Paris, dès 1249, l'envoi du comte de Bar et du seigneur de Beaujeu, comme ambassadeurs du Roi aux Vénitiens. Ils venaient de l'île de Chypre, et ils obtinrent des subsides [2]. Marco Querini avait

[1] C'était le temps des grandes luttes du Sacerdoce et de l'Empire, de la guerre soutenue par Frédéric contre Grégoire IX. Ce Pape étant mort le 21 août 1241, et Célestin IV, son successeur, n'ayant régné que dix-huit jours, le Saint-Siége offrit le rare exemple d'une vacance de près de deux ans. Le 26 juin, Innocent IV fut élu pontife. C'était un Génois. L'Empereur n'avait à attendre de lui que des foudres plus violentes encore que celles dont les Grégoire VII et les Innocent III avaient si impérieusement disposé. Il réunit promptement un concile général à Lyon, où il se rendit en personne, et où comparurent près de cent quarante prélats. Comme il y avait à traiter d'un arrangement avec l'Empereur, les Vénitiens avaient cru devoir envoyer des ambassadeurs. On sait l'issue de ce concile : aucun accommodement ne put être accepté, l'Empereur fut de nouveau excommunié et sa déchéance fut déclarée. Voyez Romanin, *Storia documentata*, t. II, p. 233, et la *Cronaca di Caroldo*.

[2] A la nouvelle des cruautés commises par le Sultan d'Égypte contre les chrétiens, le Roi Louis IX (saint Louis), ému de compassion, résolut d'entreprendre une croisade nouvelle. Il s'adressa à Venise pour l'engagement de navires, et Marco Querini l'étant allé trouver au nom du Doge, lui promit que venant s'embarquer à Venise, la République lui fournirait quinze navires, douze desquels auraient cinquante matelots pour chacun, et les deux plus grands la *Roccaforte*, *Santa-Maria*, cent six, le *San-Nicolo*, quatre-vingt-six. Il fournirait en outre un autre navire considérable, en tout s'engageant au transport de quatre mille chevaux et de dix

charge de s'entendre au nom du Doge sur les propositions d'aide et alliance que lui avait faites le Roi au sujet de la seconde croisade contre l'Égypte : c'était la grande question d'Orient de cette époque.

La fin de cette croisade si malheureuse décida le pape Grégoire X à écouter les propositions du Paléologue, Empereur d'Orient : un second concile fut convoqué à Lyon, Venise y fut de nouveau représentée par ses ambassadeurs Paolo Molin, Giovanni Cornaro et Pancrazio Malipiero. En 1306, autre ambassade au sujet de l'Orient encore : — née avec le monde, cette question n'aura de fin qu'avec lui ; — elle avait charge de faire tenir les réponses officielles à la commission envoyée le 28 juillet à Venise par Charles de Valois, qui, en raison des prétentions qu'il avait sur Constantinople, avait jugé prudent de mettre les Vénitiens de son côté[1]. Andrea Zane, Jacopo Quirini et Marin Badoero composaient le personnel distingué de l'ambassade ; ils se présentèrent à Charles le 23 mai de l'année 1307 ; mais de cette mission comme de tant d'autres, nous n'avons ni lettres ni relations[2]. Si, en effet, nous commen-

mille personnes, etc. Voyez Romanin, et pour le texte même du contrat, Lunig, *Codex diplomaticus*, t. II, part. II, ser. 6, p. 1962.

[1] Voyez l'historien anglais Matteus Paris et la *Storia documentata di Venezia*, de M. Romanin, t. II, p. 280 et 311.

[2] Voici les indications des textes originaux dans l'ordre où ils sont consignés dans les *Registri Commemoriali*, aux Archives d'État à Venise, vol. II, Additiones, 1307. Carolus, Regis Franciæ filius, Valesiæ, Alençonus, Andegaviæ comes, rispondet Duci, concilio, communique Venetarum requirentibus ab ipso Carolo juramentum super pactis fœderibusque inter communem Venetiarum et ipsum Carolum, charta XLVII, p. 2.

Confessio receptionis pecuniarum datarum Venetiis ex parte Caroli fratris regis Franciæ pro arnesiis, sartiis, armis, trombis argenteis, c. L, p. 1.

Quietatio lingua gallica exarata quatuor tubarum et unices tubetæ argenteæ consignatarum comisso gallico per nuntios venetos.

J'ajoute que pour toute cette série de citations reproduites d'après le texte original *latin* il ne faut pas s'étonner des tournures singulières et des fautes de langage. Le *latin* était alors aux extrêmes degrés de la décadence.

çons à entrer dans une période où les rapprochements des nations sont plus fréquents, nous n'en sommes malheureusement pas pour cela beaucoup plus riches en documents spéciaux : partout l'aridité et le plus souvent l'obscurité. Ce n'est que difficultueusement qu'examinant les règnes successifs de Philippe de Valois, de Jean, de Charles V, de Charles VI et de Charles VII, nous arrivons enfin, sous Louis XI, à voir s'ouvrir une ère plus féconde en textes authentiques.

La série des livres d'État appelés *Commemoriali* et *Registri del Senato,* conservés aux archives de Venise, deviennent en effet plus expansifs; mais combien sont encore arides les renseignements qu'ils donnent! Quatre ambassades en France, dont une par règne, la première en 1332 à Philippe de Valois[1], la seconde en 1376 à

[1] De ces quatre ambassades, la première, à Philippe IV de Valois, fut la plus solennelle et la plus importante: Elle est signalée en ces termes par l'historien Romanin : « Toutefois, dans les premières années du règne de Philippe IV de Valois, et avant que commençassent les désastreuses guerres avec les Anglais, le Pape Jean XXII voulut exciter de nouveau la chrétienté à une expédition, non contre les Osmanlis, devenus trop voisins, mais bien à la conquête des Lieux saints. Philippe se montrait bien disposé, et il écrivait une lettre aux Vénitiens en date du 17 décembre 1331 (elle est dans les *Commemoriali*, t. III, p. 77), les invitant à envoyer leurs ambassadeurs en France pour y traiter des choses présentes. » La République envoyait en effet, le 11 mai 1332, Filippo Belegno, Biagio Zen et Marin Morosini, lesquels furent joyeusement et honorablement reçus par le Roi.... Voir le tome III des *Commemoriali,* p. 77, 103, 104, 106; pour les détails originaux : ce dernier feuillet (106) pour de nouvelles lettres du Roi Philippe IV aux Vénitiens, en date de Poissy le 3 novembre, et du 11, de Paris. Ces lettres donnèrent lieu à l'élection et à l'envoi d'une autre ambassade vénitienne au Pape, qui alors était à Avignon. Giovanni Gradenigo et Andrea Basegio furent élus, et ils se trouvèrent à Avignon avec D. Ugo Gueret et maître Baudet, venus au nom du Roi de France. Voyez Romanin, t. III, p. 112 et suivantes, mais surtout les *Commemoriali* ou Registres officiels de la République Sérénissime aux Archives d'État à Venise. J'ai relevé sur ces précieux registres les textes des documents de cette période, qui sont signalés dans ces termes :

1329. Document non cité par Romanin. *Libri commemoriali*, p. 52.

Charles le Sage, la troisième en 1395 à Charles VI, et la quatrième en 1430 à Charles VII, remplissent la série des affaires diplomatiques traitées entre le royaume et la République, depuis l'ambassade de 1306 à Charles de Valois, signalée plus haut, jusqu'à celle de 1461, qui inaugure l'avénement de Louis XI au trône. Mais, je le répète, un intérêt bien faible règne sur toute cette période, en raison de la sécheresse des notifications : ce ne sont que souvenirs épars sur l'éternelle question d'Orient ou sur des affaires commerciales plus ou moins entravées.

Il est cependant digne de remarque que ce fut l'ambassade de 1332 à Philippe de Valois qui donna une impulsion toute particulière aux rapports entre la France et Venise, par un échange de correspondances plus fréquent. Nous avons consulté avec une attention minutieuse tous les registres officiels des archives d'État, non-seulement les *Commemoriali*, qui ne contiennent que des faits généraux ou des actes d'une importance peu ordinaire, mais encore les doubles *Registri* du Sénat, classés autrefois dans la chancellerie secrète vénitienne sous le titre de *Misti* d'une part et *Secreti* d'une autre. C'est sur ces

Francia, Monspesulanus. Exemplum litterarum D. Philippi regis Francorum, pro Guielmo Pincharello de Pienano et lo Duce de Montepesulano fidelibus suis, charta LII, p. 2.

1331. *Francia, Hierusalem, Venetia,* c. LXXVII, p. 2. Exemplum litterarum D. Philippi regis Franciæ, Duci Venetiarum, pro passagio in terram sanctam.

1332. Exemplum scripturæ exhibituræ per tres oratores venetos missos ad Regem Franciæ, in materia passagii terræ sanctæ cum capitulis, c. LXXXI, p. 1.

Litteræ Philippi regis domino Francesco Dandulo, Duci Venetiarum, missæ in materia passagii, c. CIII, p. 2.

Super subsidio contra Turcos ad beneplacitum D. Papæ, Regis Franciæ, magni magistro Hospitalis et Venetorum, c. CIII, p. 2; c. CIV, p. 1.

Responsio Regis Franciæ oratori veneto facta circà subsidium christianis, c. CVI, p. 2.

Concilium christianorum contra Turcos, c. CVII, p. 1.

registres volumineux que l'historien des rapports commerciaux devra diriger toutes ses recherches : depuis, en effet, la dernière convention signée entre Philippe IV de Valois et les Vénitiens, on signale d'assez nombreux textes; mais c'est le commerce plutôt que la politique qui entretient les rapports entre les deux États; ce sont des points litigieux, des choses de droit maritime, ainsi que le prouve l'objet des lettres échangées pendant les années 1358, 1359, avec le Dauphin de Viennois, fils aîné du Roi; en 1362, avec le Roi Jean; en 1368, 1369, 1376, 1377, avec Charles V le Sage; en 1395, 1396, 1397, 1398, avec Charles VI [1].

[1] Je relève sur mes notes, dont je garantis l'exactitude, l'indication des documents et le numéro des *Registri* qui les contiennent :

1358. *Commemoriali*, registro VI. — Exemplum litterarum Domicelli Ill^mi^ principis Caroli primogeniti Regis Francorum, pro facto mercatoris Narbonensis familiaris Pontificis pro damnis illatis eidem per triremes Venetorum pro flor. 6,000.

In eadem materia, c. XXXV, p. 2.

Litteræ responsivæ Ducis Domicello D. Caroli primogeniti Regis Francorum Ducis Normandiæ ac Delphini Viennensis in materia Narbonense, c. XXXVI, p. 2.

Registri misti Senato, reg. XXVIII. — Misso ad Dom. Delphinum Viennensem et locum tenentem in Parisiis, c. XCVIII.

1362. *Commemoriali*, reg. VII. — Exemplum litterarum D. Joannis Francorum regis super facto represaliæ concessas per Regem ipsum Raymundo Seraliero de Narbona contra Venetos ad Ducem Venetorum, c. XVII, p. 2.

Registri misti Senato. — Sur la même matière, registri XXXI, c. LXXVI, et XXXII, c. CLVI.

1368. *Commemoriali*, id. — Litteræ Caroli regis (Charles V le Sage) Franciæ pro Marchis (?) sive represaliis Raymundi de Narbona suspensis, c. CXXIII, p. 2.

1369. *Commemoriali*, id. — Litteræ liberæ concessionis Caroli regis Franciæ facta Duci et communi Venetiarum pro eorum subditis et civibus cupientium ire ad illos Galliarum cum mercatoribus, navibus, galeis et victualiis, c. CXXV, p. 1.

Registri misti Senato, reg. XXXIV. — Possint scribi litteræ D^no^ Regi Franciæ in favore Moreti Lovari et Jacobelli de la Ture, c. XVI.

C'est dans ce registre que se trouve mentionnée l'ambassade du

Plus que jamais la perte irréparable des *relazioni* de ces ambassades isolées, si naïf que devait en être le récit, inspire un regret profond au chercheur et à l'historien. Par les détails qu'elles devaient contenir sur la France de ce temps, visitée ainsi par des étrangers, sur la physionomie individuelle des princes, sur le moral des peuples, quel charme intime et singulièrement appréciable ne leur trouverait-on pas au milieu de ces efforts de politique internationale seulement épisodique!

Roi de France en Hongrie. Les Vénitiens facilitèrent son passage : Ambaxata D^ni^ Regis Franciæ euntes in Hungariam conducantur cum ligno Ripiæ..., c. CXLIV. — Ambaxatores D^ni^ Regis Franciæ redeuntes de Hungaria leventur, c. CLIV. — Le Roi de France remercia à ce propos la République, et pour preuve :

1376. *Commemoriali,* reg. VIII. — Copia litterarum regis Caroli Franciæ D. Andreæ Contareno Duci Venetorum pro reditu D. Jo. Contareno, ambasciatori Venetorum, de gratia concessa Venetis, idest de absolutione, sex denariorum pro libra, occasione meritorum Domini Venetorum et bonæ tractationis factæ erga omnes suos profectos in Hungariam, c. XIII, p. 2.

La *commissio* ou instruction des Vénitiens à Contarini est dans le reg. XXXV, *Misti charta,* 130.

1377. *Commemoriali,* id. VIII. — Litteræ suspensionis Caroli regis Franciæ pro represaliis Franciæ olim concessæ Raymundo Seralini, c. XIV, p. 2.

1395. *Commemoriali,* reg. IX. — Copia litterarum Caroli regis Francorum (Charles VI) super relaxationem et restitutionem honor. nobilium virorum Dominorum Michaeli, Bernardi Veniero, Andreæ Quirini, etc..., c. XVII, p. 2.

Registri misti, reg. XLIII. — Quid scriptum fuit D^no^ Regi Franciæ super factâ relaxationis et restitutionis, etc., c. XXXVI.

L'ambassade à Charles VI est signalée (même registre) : Ambaxata solemnis ad Dominum Regem Franciæ, c. LXXII. — Ambaxator iturus in Franciam possit conducere unum cochum, unum marescalchum, etc., c. LXXIX. — Forma commissionis datæ viri n. J. Alberto, ambaxatori ad Regem Francorum, c. LXXXVI.

1396. *Commemoriali,* reg. IX. — Copia letterarum Caroli regis ad ducem, c. XXVII, XXVIII, p. 2, 2.

1397. *Id.* — Copia letterarum Caroli regis, c. XXXIV, p. 2.

1398. *Id.* — Lettera regis, c. XLVI, p. 1.

Pendant la régence, dont les ducs de Bourgogne, d'Anjou et d'Orléans se partagèrent les prérogatives, non sans des luttes si fatales pour les destins du royaume, régence nécessitée par la folie du Roi Charles VI, les rapports eurent une certaine fréquence, et, pour l'histoire de la maison de Bourgogne, il importe de consulter les sources vénitiennes[1]. Une série nouvelle de registres d'une conservation et d'une intégrité admirables ouvre le quinzième siècle : je veux dire les *Registri secreta Senato*. Commençant avec l'année 1401, ils conservent plus spécialement que les *Registri misti* la notice des faits appartenant aux sphères purement politiques. Ce sont eux qui nous permettent de saisir le mouvement croissant des affaires européennes : pour les troubles d'Italie entre autres, nous avons par eux le fil conducteur qui nous révélera comment insensiblement et par quelles intrigues la maison de France, même au temps où Louis XI n'est encore que le Dauphin, prendra une part si active aux affaires de cette grande contrée. Le rôle secret du duc d'Orléans est déjà signalé dans le cours des deux ans qui précédèrent son assassinat par Jean Sans peur. L'histoire ne doit point négliger

[1] Preuves :

1402. *Registri misti Senato*, reg. XLVI. — Captum (ce mot signifie *il fut décidé*) mittere unum notarium ad potentes Franciæ pro Dom. Duci Burgundiæ, ch. CIV. — Commissio circumspecti viri Petri de Gualfudinis (?) missi ad Domin. Ducem Burgundiæ, c. CIX, CX. — Quædam littera scripta D^no^ Regi Franciæ, c. III.

1407. *Registri id.*, reg. XLVII. — Quid scriptum fuit Domino Francisco Contareno, ambaxatori in Francia, c. VIII.

1408. *Registri id.*, reg. XLVIII. — Libertas praticandi cum ambaxatore Ducis Burgundiæ, c. CI. — Scribatur oratori ad Ducem Burgundiæ, c. CXVII. Et les *Registri* suivants, principalement les numéros LVI-LVIII. (Archives d'État de Venise.) Et le reg. I° des importants *Secreta Senato* : Littera responsiva missa Domino Regi Franciæ et Dominis Ducibus Burgundiæ et altris Ducibus Franciæ.

de tels détails. La lutte entre Venise et Milan se prononce, et Venise, insensiblement, sollicite les faveurs du duc non-seulement en appuyant ses prétentions, mais encore en excitant son ambition et ses vues[1]. Sous Charles VII, la politique extérieure fut nulle, contrainte qu'elle fut de s'en tenir aux embarras de l'intérieur. N'était-ce pas le temps où le roi de France ne pouvait avoir d'autre occupation que le salut du royaume? Les anciens textes signalent une ambassade des Français aux Vénitiens pour leur demander des secours et leur alliance[2].

L'avénement de Louis XI changea singulièrement l'aspect des choses. Dès 1461, en effet, la politique se distingue par une direction nouvelle, et les affaires de Milan qui s'agitaient depuis 1447, époque où l'extinction de la branche directe des Visconti ouvre une carrière à des ambitions contraires, avaient fait surgir la *question* d'Italie.

Louis XI, par la connaissance profonde qu'il avait des affaires, par l'expérience individuelle qu'il avait acquise, lorsque, Dauphin, il avait fui la cour du Roi son père et

[1] Les *Registri secreta Senato*, IIº et IIIº, sont des plus curieux à cet égard et dénotent une activité diplomatique inaccoutumée. Il ne s'agit plus de l'Orient et des Lieux saints, mais de l'Italie. Reg. II : Duos ambaxatores solemnes ad Regem Franciæ in conditionibus notatis, c. LI. — Eligantur duos ambaxatores pereundo in Francia *e presto*, c. LXVIII. — Possit expendere ducati 300 in aliquo dono mittendo Domino Duci Aurelianensi (Duc d'Orléans), c. LXXIX. — Dicatur Petro de Stroningius (?) qui ad nos venit per partem Ducis Aurelianensis quantum Dominium nostrum bene dispostum.

[2] Commissio facta P. de Stroningius (?) reducenti ad Dom. Ducem Aurelianensem super dicendis et facendis de parte nostra, c. LXXXII, et *altræ chartæ*, LXXXIV, LXXXVI, CXV, CXXX, CXXXV, reg. IIIº, 1406. — Scribatur Duci Aurelianensi, c. LIII.

[3] *Registri secreta Senato*, reg. IX et X. — Quid responsum fuit Domino abbati e socio ambaxatoribus Regis Franciæ ad exposta per eos, c. XII. — Quid responsum fuit egregio viro Joachino de Odontagna (?), oratoribus sereniss. Dni Regis Franciæ requirentis legam et confederationem cum nostro dominio, c. CLXI. — De 1425 à 1427.

qu'il bénéficiait de l'hospitalité du duc de Bourgogne, Louis XI, nature essentiellement politique, fut réellement en France le premier prince qui donna de grandes et actives besognes à la diplomatie européenne. Fin, pénétrant, astucieux, et d'un grand entendement, connaissant les hommes et les caractères, le Roi Louis était de première force à savoir jeter la division chez les autres princes tout à l'intérêt de ses propres affaires, et Commynes, qui ne se trompait guère, a dit « le Roy Loys a mieulx sceu entendre cest art de separer les gens que nul aultre prince que j'aye jamais veu ne congneu. » Il est curieux de voir par telles dépêches de différents ambassadeurs, sinon vénitiens mais florentins ou milanais, comment il traitait les choses. Les Vénitiens qui le virent à plusieurs reprises pendant son règne, et qui même avaient déjà échangé des rapports avec lui quand il était Dauphin [1], ont dû savoir le comprendre et le peindre merveilleusement : toutes mes recherches ont été vaines, je n'ai retrouvé ni *dépêche* ni *relazione*. Les États de Milan et de Venise, en difficulté dès l'avénement des Sforza, semblent avoir hautement pressenti la valeur politique du nouveau Roi de France. Les ambassadeurs qu'ils lui envoyèrent étaient munis d'instructions secrètes fort opposées, et c'était à qui se concilierait l'esprit du Roi, les uns le poussant à faire pâle figure aux autres.

En cherchant à pénétrer, plusieurs siècles après, les preuves contemporaines de ces menées curieuses, on reconnaît quel grand pas a fait l'esprit politique, et dès lors

[1] *Registri secreta Senato*, reg. XVII. — Quid responsum fuit oratoribus illustrissimi Delfini circa electionem suam ad gonfalonieratum sanctæ Ecclesiæ et in factis Bononiæ et aliis tangentibus Romanum Pontificem, c. v. — Et le reg. XIX. — Oblatio Delfini descendenti in Italiam, ch. ccxi. — Orator in Sabaudia vadat ad Delphinum et requirat descensum in Italiam suosque favores, c. ccxxxii.

aussi on peut dire que la diplomatie — telle que nous la comprenons aujourd'hui — n'est plus un grand enfant, mais qu'elle est aux portes de l'âge de raison, et qu'elle est toute prête à grandir pour s'illustrer comme elle le fera dans peu avec un Georges d'Amboise, contemporain de Machiavel; avec un cardinal de Granvelle, contemporain de Charles-Quint. L'ère politique moderne, dans le grand sens du mot, prit donc date à l'avénement de ce roi, et cela au point que tout État, de si petite taille qu'il fût, par le fait fut assez grand pour devoir agiter, selon la nature de ses intrigues ou les formes de ses prétentions, ce fameux équilibre qui plus tard, lorsque les grands mots se feront jour sous la plume des publicistes, s'appellera l'équilibre européen.

Dès la nouvelle de la mort du Roi Charles VII, les Vénitiens envoyèrent donc en ambassade à Louis XI, comme pour lui rendre hommage, deux ambassadeurs extraordinaires, Bernardo Giustiniano et Paolo Barbo : le but réel était d'exciter le Roi à se prononcer contre les Turcs, par un traité d'alliance avec l'État de Venise : en outre, il était nécessaire de sonder l'esprit et les intentions du Roi quant aux affaires de Milan. Les *instructions* sont rapportées dans les *Registri commemoriali* à la date du 12 octobre 1461 [1]. S'il y eut d'autres négociations ouvertes entre le Royaume et Venise, elles furent toujours incertaines jusqu'en 1478,

[1] Ces instructions formaient ce qu'on a toujours appelé à Venise la *commissio*. Je cite le premier paragraphe du texte : Nos Pasqualis Maripietro (Malipiero), Dei gratia Dux Venetiarum, etc. Committimus vobis nobilibus viris Bernardo Justiniano et Paulo Barbo militi dilectis civibus nostris, quod vadatis solemnes oratores nostri ad serenissimum Dominum Lodovicum inclitum Francorum regem. Studiosi eritis in hac profectione vestra, omni cura et diligentia iter vestrum accellerare. Cupidi namque sumus recentibus causis, bonisque respectibus moti, ut quamprimum esse possit presentiam ipsius serenissimi Regis adire valeatis jussa hæc nostra executuri....

année de la signature d'un traité d'une grande importance conclu entre Louis XI et la République Sérénissime : Milan et les Turcs étaient toujours aussi les objets dominants de ces négociations difficiles[1]. Louis XI, du reste, était loin d'être un ami sûr, et dans les deux ans qui précédèrent la signature du traité de 1478, il penchait fort aux intérêts de Milan et excitait l'ambassadeur du Sforza à conseiller à son duc l'envahissement des possessions vénitiennes : une dépêche de cet ambassadeur milanais Francesco Pietra-Santa, l'envoyé à Louis XI du duc Jean Galeaz, révèle singulièrement l'humeur et la politique et les procédés de notre Roi de France, si admirablement représenté par le célèbre Commynes. Cette dépêche, publiée d'après le texte original, dans l'un des numéros du *Notizenblatt* de l'Académie des sciences de Vienne, est un des plus piquants récits qui appartiennent au règne de Louis XI ; aussi ne laisserai-je point passer l'occasion de ce chapitre sur les négociations diplomatiques entre le Roi de France et la Seigneurie de Venise, sans faire connaître cette curieuse et originale pièce demeurée jusqu'à présent inconnue aux historiens français. N'est-elle pas un témoignage ajouté à tant d'autres de l'estime qu'il faut attacher à tous les écrits de la diplomatie italienne, qui, au quinzième siècle, était sans rivale dans l'Europe? Le naturel de la diction, le piquant du récit, l'attrait des détails, le procédé pour mettre dans une lumière heureuse et les affaires et les hommes qui

[1] *Registri secreta Senato*, reg. XXII. — Responsum oratori Regis Galliæ super eis quæ scripserat Dominio de rebus Mediolani et de liga Italica, ch. CLXXVI. — Reg. XXIII. — Responsum oratoribus eiusdem regis hortantis dominium inire cum Duce Mediolani, c. XXVI. — Reg. XXVII. — Letteræ credentialis ad ipsum Regem pro Francesco Donato mandato ut impetrat securitatem navium, c. XC. Pour la négociation du traité de 1478, voir le reg. XXVIII. — Electio oratoris ad Regem Galliæ. — Expeditio, Commissio, Letteræ, c. I, V, VI, XI, XLIX, LXVIII, et le reg. XXIX, c. XVIII, LV, LVIII, CXLV, et reg. XXX, c. XVIII.

s'en mêlaient, sont les qualités vraies dont elles sont empreintes [1].

Le traité de 1478 entre le Roi de France et la Seigneurie de Venise rapprocha assez les deux pays pour que la République Sérénissime sentît le besoin d'être représentée au-

[1] La dépêche de l'envoyé milanais, dont je donne ici l'interprétation fidèle d'après le texte italien, renferme une phrase latine que l'ambassadeur met dans la bouche de Louis XI. Il me serait malaisé de la traduire sans lui ôter la piquante originalité qui est en elle. Les convenances mêmes du langage de nos jours m'interdisent particulièrement la traduction du second membre de la phrase. On sait du reste que le *bon* roi Louis XI avait l'esprit trop gaulois pour ne point appeler les choses par leur nom :

« Le samedi matin j'allai à la cour, écrit l'ambassadeur, et aussitôt que le Roi fut levé, bien qu'il ne fût encore qu'en robe de chambre (*zupparello*), il me fit appeler dans son appartement, et s'étant assis à une fenêtre, il me dit avant toutes choses qu'il s'était trouvé malade; puis s'étant informé si maître Pantaléon était avec moi, il le fit appeler. Sa Majesté s'exprimant alors en latin, dit ces propres paroles : « Ego sum passus emoroydas, quas etiam alias habui, sed non fuerunt ita vehementes, quod credo fuisse propter labores animi et corporis in isto itinere et in cogitandis rationibus bellorum et etiam *propter abstinentiam coitus quia steti tanto tempore absens ab uxore meâ.* En sorte que ce mal m'a causé quelque chaleur de tête (*certe fumositate alla testa*) et m'a produit des palpitations au cœur qui me donnent de grands tourments. » Et saisissant le bras (*sporgendo il braccio*) à maître Pantaléon, il voulut qu'il lui touchât le pouls et recommanda à ses médecins de s'entretenir avec lui parce qu'il était *valenthomo*, qu'il le connaissait depuis trente ans, et ainsi maître Pantaléon lui donna une consultation.

» Tout en parlant de la sorte, Sa Majesté dut se lever pour aller à sa chapelle et entendre les messes; toutefois, devisant avec moi, la main sur mon bras, j'en vins au fait des Suisses (indubitablement leur fameuse victoire de Morat?) : « François, me dit-il, sur ce chapitre je ne voudrais rien dire à l'improviste, parce que je voudrais un peu réfléchir (*alquanto pensare*). Toutefois, il me paraîtrait que ce ne pourrait qu'être que bon de rétablir une ligue avec eux, parce qu'en vérité ils sont hommes de qui il faut faire grande estime en temps de guerre. Et chaque fois que mon frère le Duc de Milan voudra faire la guerre aux Vénitiens, il les aura toujours à peu de frais à son service, grâces à moi (*per l'opera mia*). Et surtout s'il venait à l'esprit de mon frère de vouloir mettre à exécution une telle idée, — et ce que j'en dis est tout pour son avantage, — il serait bon d'engager le Duc d'Urbin ou tout autre capitaine, s'il en était un meilleur et plus apte : mais le Duc d'Urbin me paraîtrait excellent. Et il faudrait qu'il se soulevât comme si la chose venait de lui sous quelque bonne couleur; nous saurions bien d'ailleurs le diviser. Il le ferait sous prétexte de recouvrer Padoue,

près de la cour du Roi Très-Chrétien par des ambassadeurs ordinaires. C'est du reste l'époque où la diplomatie vénitienne s'établit régulièrement auprès de toutes les cours importantes : le mouvement général des affaires exigeait cet établissement. Jusqu'alors, sauf auprès du Saint-Siége, la République des Vénitiens n'avait été représentée qu'extraordinairement auprès des princes, c'est-à-dire selon le besoin des circonstances; mais, ainsi que nous pouvons l'assurer d'après les textes consultés, — dès l'année 1479, des considérations politiques émises toutes au Sénat amenèrent à voter des décrets et des statuts nouveaux; l'élection du premier ambassadeur ordinaire vénitien appartient à cette époque, et les dernières années du Roi Louis XI virent en cette qualité à la Cour l'envoyé Bertucci Gabriel. Les votes du Sénat pour le choix du second se portèrent sur Antonio Loredan, patricien de distinction et d'une habileté consommée. Élu en décembre 1482, son départ fut différé jusqu'au mois de juin et ses lettres de créance composées le 4 du même mois : il n'arriva en France que pour les dernières années du Roi Louis XI [1].

Vicence ou Vérone, etc., et ainsi on le laisserait les acquérir pour que mon frère de Milan tirât à lui Brescia, Bergame, Crème, et tout ce que les Vénitiens ont usurpé. Les Allemands seraient très-bons et fort utiles dans une telle guerre. » — Et moi je répondis : « Sire, tous ces projets et toutes ces intentions sont bien des preuves de la sincérité de l'amitié de Votre Majesté et de sa réconciliation totale avec mon très-illustre Seigneur; mais, franchement, il tient maintenant en grande amitié les Vénitiens. — Je le crois, me dit Sa Majesté, et même je pense que si le moment d'une telle entreprise n'est pas venu, il ne faut cependant point trop le retarder, car, je te certifie, François, et écris ainsi de ma part à mon frère de Milan, que les Vénitiens ne tiennent jamais et ne tiendront jamais ce qu'ils ont promis qu'autant qu'il y a tout avantage pour eux. » Et cela, le Roi me le dit par deux fois.

[1] Preuves :

Registri secreta Senato, reg. XXI. — Commissio Domini Antonii Lau-

Un nouveau mandat lui fut adressé après la mort de ce roi pour l'accréditer auprès de son successeur Charles VIII [1]. Antonio Loredan ne revint à Venise qu'au mois de septembre 1485. Aucun Vénitien n'avait fait avant lui une résidence aussi prolongée sur la terre de France. Il est le premier de ces nombreux ambassadeurs de la République Sérénissime qui de trois ans en trois ans se sont succédé à la Cour depuis 1482 jusqu'en 1797, c'est-à-dire pendant trois siècles accomplis. Je ne crois pas que jusqu'alors aucun ambassadeur ait eu l'occasion, au nom de Venise, de manifester des qualités diplomatiques aussi constantes et aussi suivies. Je déplore d'autant plus la perte de ses dépêches et de sa *relazione,* disparues par suite de l'incendie de 1576, avec toutes les plus anciennes correspondances *originales* antérieures à 1550; mais le texte des lettres officielles importantes qui lui furent adressées existe encore dans son intégrité, et la lecture que j'en ai faite dans les registres des *Deliberazioni del Senato* ne m'a que trop donné la mesure de l'intérêt qu'auraient aujourd'hui pour nous les récits de

redani ad Regem Francorum pro exponendo causa belli inter Dominium et Ducem Ferrariæ et excitando Rege ad procurandum concilium, c. XXVI. — Les Registres signalent la présence des ambassadeurs du Roi à Venise. Responsio facta duobus oratoribus Regis suadentibus pacem cum principibus Italiæ, c. LVIII. — Altera responsio, c. LXI. — Tertia responsio, c. LXV. — Donentur *panni sericei* oratoribus Gallis, c. LXVII. (On peut dire que ce devint un usage d'offrir ainsi aux ambassadeurs étrangers des étoffes de soie dont la marque de fabrique était vénitienne. Voyez le curieux ouvrage sur les étoffes d'or et d'argent de M. Francisque Michel.)— Letteræ oratorum Regis ad Dominium, c. LXXXII. — Commissio Antonio Boldù missi ad respondendum dicti oratoribus in causa pacis.

[1] *Id. ibid.* — Novum mandatum oratori Lauredano post obitum regis, c. XCIII. — Litteræ ad novum regem, c. CII. — Litteræ ad oratorem Lauredanum, id. — Ad concitandum Ducem Aurelianensem in statu Mediolani, c. CVI. — Ad eumdem pro concitandis Gallis contra regna Neapolis et statum Mediolani, c. CXXIV. — Litteræ ad nonnullos principes Gallorum, c. CXXV. — Ad oratorem Lauredanum ad concitandum Ducem Aurelianensem, c. CXXXII.

l'ambassadeur, soit dans des dépêches écrites au jour le jour, au foyer même des faits, soit dans une *relazione* destinée à expliquer solennellement la manière dont il avait exécuté les ordres d'État, comment il avait soutenu sa politique, quelle impression elle avait produite à la Cour, dans une affaire qui met en un grand jour une de ces sourdes menées dont le gouvernement de Venise s'est rendu trop souvent coupable, et dont les conséquences l'ont rarement bien servi. Je fais allusion, par ces paroles, à l'ordre écrit que reçut l'ambassadeur Loredan d'exciter insidieusement, dès 1484, le duc d'Orléans à se souvenir qu'il avait des droits sur le Milanais. Le sommaire du registre auquel j'emprunte ce détail désigne trois envois de lettres ainsi notées : « *Lettres à messer Antoine Loredan, ambassadeur en France, afin qu'il pousse le duc d'Orléans à agir contre l'État de Milan* [1] ; témoignage bien grave d'une politique qui, en cette occasion, eut le malheur de n'être pas seulement astucieuse, mais imprudente. Cet appel, si fécond en misères pour l'Italie, fut-il en effet autre chose qu'un nuage énorme, formé ainsi dès 1484, pour éclater dix ans plus tard avec la personne du Roi de France passant les monts et laissant à Fornoue des souvenirs qui furent aussi glorieux pour la France que cruels pour l'Italie.

Au retour de Loredan [2], Hieronymo Georgio, qui était accrédité depuis quelque temps auprès du duc de Milan, reçut ordre de se rendre en France [3]. Il revint en 1488,

[1] Voyez les indications et les preuves à la note précédente.

[2] *Deliberazioni secreta Senato*, 1484, die 27 augusti. Licentia repatriandi oratori in Francia, c. LXXXVII.

[3] *Id. ibid.*, 1485, die 18 septembris. Scriptum fuit Ser Hieronimo Georgio, oratori in Mediolano, ut vadat ad Serenissimum Dom. Regem Franciæ pro galeis dicti viagii interceptis, c. CLXX *tergo*. — 1485, 2 decembris. Quid scriptum fuit oratori pro recuperatione galearum Flandriæ. —

laissant à son secrétaire Petro Stella le soin des affaires, qui consistait à renseigner le plus souvent possible le gouvernement de Venise par un envoi fréquent de dépêches et de *pièces à l'appui*[1].

De 1489 à 1491, le poste de l'ambassadeur fut vacant; mais, parvenu à cette dernière année, je trouve la mention au Sénat de l'envoi à Paris des deux ambassadeurs extraordinaires Zaccaria Contarini et Francesco Capello au Roi Charles VIII et à la Reine Anne. La notification de cette ambassade nous intéresse d'autant plus qu'elle met un terme au silence trop prolongé des documents. Le retour à Venise, en effet, de ces deux *oratori magnifici*, est un événement pour le chercheur et le curieux : en effet, la *relazione* qu'ils ont prononcée a été retrouvée dans ces derniers temps, et elle est la première sur la cour et le royaume de France dont le texte nous soit parvenu.

Dès lors, si les archives d'État restent encore assez muettes en fait de textes authentiques venus du dehors, nous avons, sinon comme réparateurs, du moins comme adoucissants du désastre, un nombre considérable de notes contemporaines, de copies, de souvenirs et de mémoires,

Voir aussi les textes (mêmes sources), année 1486, 20 avril, 17 juin, 5 septembre, 9 septembre, 14 octobre, 30 janvier (*more veneto*). Je rappelle qu'à Venise l'année ne commençait qu'au 1er mars. La correspondance du Sénat avec Hieromino Georgio comprend encore les documents de l'année 1487 aux dates du 9 avril, 4 juin, 15 septembre, 6 octobre, *circa materiam Zien Sultani*. Le 23 octobre, le Sénat lui demande des renseignements sur la personne de Jacques Galiot (personnage cité dans Commynes, liv. Ier, chap. VI, et partisan des princes dans la ligue du *Bien public*, « très-vaillant, honnorable et loyal gentilhomme ». Il avait proposé à la Seigneurie de Venise ses services comme homme de guerre. Voyez 1487, 3 janvier, 28 février. Il mourut du reste l'année suivante, à la bataille de Saint-Aubin du Cormier.

[1] *Id. ibid.* Licentia data Ser Hieronimo Georgio, oratori, c. CXXII *tergo*. La correspondance avec Petro Stella, en qualité de secrétaire résident, comprend les dates 17 mai, 18 juin, 18 août, 28 novembre 1488 et 16 mars 1490.

relatés et formés sous le nom de *Diarii* par des hommes tels que les Marin Sanudo et les Priuli, dont les plumes attentives ont rendu les noms chers à leur patrie autant que précieux à l'histoire. Le chemin a été long pour parvenir à eux ; aussi, maintenant que nous l'avons parcouru, l'horizon nous apparaît-il sous des couleurs moins obscures. L'énumération sommaire de faits arides et isolés — besogne toujours ingrate — cesse complétement pour laisser une place bien due à des récits où se rencontreront fréquemment les qualités d'une fine observation unies à celles d'une éloquence peu vulgaire.

Ainsi avons-nous dû résumer jusqu'à cette période les premières preuves de rapports diplomatiques entre la France et la République de Venise. Commencés aux croisades, entretenus ou plutôt repris sous Philippe de Valois, nous les trouvons s'établissant sous Louis XI et établis sous Charles VIII. La connaissance est devenue complète, si complète qu'après l'épisode des grands troubles qui les sépareront violemment une dernière fois au temps de la ligue de Cambrai, les intérêts des deux États — France et Venise — se réuniront pour suivre une ligne commune jusqu'à la date éloignée du traité de Westphalie en 1648, au milieu même du dix-septième siècle, époque du dernier éclat et des derniers instants de l'autorité de la diplomatie vénitienne en Europe.

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'ambassade extraordinaire des Vénitiens à la Cour de France au temps du roi CHARLES VIII et de la reine ANNE, d'après une *relazione* en date de 1492. — Curiosité de ce document, le premier de ce genre connu sur la Cour de France. — Le style. — Le procédé. — Simplicité et naïveté du récit. — Objet de l'ambassade des Vénitiens. — Silence des textes français à cet égard. — Commynes cite l'ambassade des Milanais. — La *Commissio* ou les *Instructions*. — Du mode de faire les compliments. — Paragraphe personnel à Louis, duc d'Orléans. — Les cadeaux de riches étoffes pour la reine Anne. — Départ de Venise des ambassadeurs le 7 mai 1492. — Temps d'arrêt chez Ludovic le More à Milan et chez Blanche de Montferrat, duchesse de Savoie, à Turin. — Petit portrait de madame la Duchesse Blanche. — Voyage jusqu'en France. — De la question d'une entrée d'ambassadeur à cette époque. — Récit détaillé de l'entrée à Paris des deux ambassadeurs de Venise le 24 juin 1492. — Leur compagnie très-honorable depuis Villeneuve-Saint-Georges et leur détour par la porte Saint-Antoine pour le plaisir du Roi. — Audience donnée aux ambassadeurs par le Roi d'abord et par la Reine. — Description de la salle du palais. — Les discours et les réponses. — Le Roi fait chevaliers les ambassadeurs, et leur donne les fleurs de lis. — Le portrait du ROI CHARLES VIII et le portrait de la REINE ANNE. — Étendue de l'État de France. — L'Université. — Finances, revenus et dépenses de la cour. — Les *ordinanze*, les gens d'armes. — Les artilleries. — Occupations politiques du Roi. — Les deux ambassadeurs en ont ignoré le but véritable. — Interruption regrettable du manuscrit de la *Relazione* au chapitre des divisions et des partis à la cour.

Le manuscrit de la *relazione* la plus ancienne qu'il nous soit donné de connaître sur les choses du royaume et de la cour avant la fin du quinzième siècle, existe à Venise dans l'un des portefeuilles du musée Correr[1]. Assurément

[1] L'existence de cette *relazione* me fut signalée, en 1856, par M. Cesare Foucard, qui alors occupait aux archives le poste de *ricercatore* et professait les sciences paléographiques. Il en avait annoncé la publication originale dans l'important recueil de l'*Archivio storico italiano* (Florence, chez Vieusseux); mais la chose est demeurée de la part de M. Foucard à l'état d'annonce, et c'est M. Eugenio Albèri qui lui a donné place dans le tome XII de son précieux recueil italien. Je dois à M. Albèri de vifs

il est en ce genre le document diplomatique le plus complet et le plus curieux qui, avant la descente de Charles VIII en Italie, révèle la nature et le genre des observations que les Vénitiens faisaient sur notre France. Cette relation mérite à tous égards un chapitre spécial. Elle diffère tellement, par le ton et par la forme, de celles qui suivront et qui me feront service pour l'œuvre que je poursuis avec l'aide exclusive de ces documents, sur le seizième et le dix-septième siècle, que véritablement il la faut tenir comme un exemple de celles qui se faisaient à cette époque, et la considérer ingénument comme un objet de précieuse curiosité appartenant à la littérature politique vénitienne, alors que nos guerres d'Italie n'avaient pas encore été, sinon préméditées, du moins entreprises. Si je ne lui consacrais un chapitre spécial, je ne saurais comment la mêler à l'ensemble de mes écrits sur les autres textes. Simple et naïve dans la forme, néanmoins instructive, elle est comme un de ces tableaux du vieux temps dans un musée, où il faut que toutes les *manières* soient représentées : on le regarde en l'admirant, mais dans cette admiration il y a l'empreinte de cet honnête sourire que produit le plus souvent en nous le spectacle ou l'audition de quelque belle œuvre d'une ingénuité primitive. En date de 1492, restée la seule de celles qui durent être écrites et lues par les ambassadeurs revenus précédemment de la cour de France, elle est un peu le modèle du genre à cette époque. Le style, tout en aspirant à être solennel, reste familier dans une façon charmante. Quel contraste avec les relations d'une époque

remerciments pour la manière trop flatteuse avec laquelle il a bien voulu annoncer, dans l'*Avvertimento* de la page 3 du tome XII de la Collection, que je m'occupais de l'interprêtation et de l'annotation de ce rare document.

plus avancée! Au siècle suivant, les ambassadeurs de Venise les prononçaient dans un langage qui, sans être d'un toscan bien pur, appartenait cependant exclusivement à la langue italienne; d'après celle-ci, au contraire, on se sent beaucoup plus près du dialecte, de la tournure et du parler vénitiens. Il y a même à faire cette observation, que si l'orateur vient à quitter accidentellement la forme du langage natal, c'est pour s'élever à celle du langage aristocratique qu'on employait au moyen âge, c'est-à-dire le latin vulgaire (fort vulgaire en effet), et c'est une des marques caractéristiques du temps. Ainsi, dans cette *relazione* de 1492, l'ambassadeur a recours fréquemment à des locutions latines, les employant de préférence pour le besoin des transitions, non moins que pour les cas du discours où il veut particulièrement frapper l'attention des sages sénateurs auxquels il s'adresse. Les preuves en sont bien fréquentes : *Hinc est etiam... et cum illa forma verborum quam prebuit mihi natura... et similiter... et demum... et in conventu omnium...*, etc. Parvenez à un demi-siècle plus tard, à l'année 1529, vous reconnaîtrez dans la *relazione* du congrès de Bologne, prononcée par Laurent Contarini, combien l'art oratoire de la diplomatie vénitienne, si vous le comparez à celui de 1492, aura fait de progrès surprenants et sera à la hauteur des grands événements qui agiteront le monde à cette époque : nous aurons des traits de chaude et vivante éloquence, des aperçus d'une politique consommée, et si nous nous portons encore un peu plus loin, seulement en 1545, date de la belle *relazione* de Marin Cavalli, au retour de sa longue résidence auprès de François Ier, nous aurons un exemple de beau style, une entente parfaite de la portée des mots, une science bien acquise de composer et *dire* des portraits qui seront tels, que par le brillant des paroles

et l'habileté des périodes ils pourront rivaliser avec le bonheur du coloris et le savoir-faire du pinceau des grands maîtres de la peinture, en cette même Venise où primaient déjà ces illustres héros qui furent Titien et Véronèse.

Il semble en effet qu'alors la grandeur des événements survenus, la puissante et large ouverture donnée au champ de la politique par les vastes ambitions des souverains, aient donné une impulsion considérable aux idées d'abord et ensuite au mode de les exprimer, à la diction, à la civilisation du langage, à l'élégance de la forme. Relativement à cette fin du quinzième siècle, c'est-à-dire aux temps précédant immédiatement la descente en Italie de Charles VIII, le temps de François Ier (bien proche cependant de celui de Charles) sera le *siècle d'Auguste*. Ici, au contraire, et quand je dis ici, je parle du moment même de cette *relazione* de 1492, nous sommes encore un peu, en tant que langage, forme et diction, chez les bons aïeux qui s'étonnent de bien peu et de tout, étant loin encore d'avoir tant ou trop vu.

Ne nous plaignons pas d'ailleurs, car en cela sont l'originalité, le charme, l'attrait de ces vieux devanciers des grandes étiquettes des cours. La vérité, souvent la vérité naïve, ressort de toutes leurs phrases; aussi faut-il tenir en belle estime, pour l'intérêt de notre histoire, leur *relazione*, vieux débris précieux d'un temps sur lequel nous ne sommes pas aussi riches de notions que nous pourrions le désirer.

Les deux derniers mois de l'année 1491 virent de grands avantages pour la France. Charles VIII, en prenant Anne pour épouse, mettait le fameux duché de Bretagne dans la corbeille de ses noces royales. Ce double coup de fortune, qui couronnait par une victoire si précieuse l'œuvre d'une guerre déjà trop longue, était de

nature à mettre les puissances amies dans l'obligation d'adresser des félicitations au jeune couple qui, de sang valois et breton, occupait le trône de France. Le gouvernement de Venise ne fut pas en retard; dans le mois même qui suivit les noces du roi (1491, le 16 décembre), au château de Langeais, la Seigneurie écrivit à Charles VIII et à la Reine Anne des lettres gracieuses [1]; et, au printemps, elle lui dépêcha comme ambassadeurs extraordinaires chargés du solennel office des compliments, les illustres patriciens Zaccaria Contarini et Francesco Capello.

Cette même année étaient venues d'Italie plusieurs magnifiques ambassades pour lesquelles avaient eu lieu des fêtes nombreuses, chasses, tournois; des cérémonies publiques, telles qu'entrée fort brillante par la porte Saint-Antoine, audiences publiques au grand Palais, et privées en celui des Tournelles. Je m'étonne du silence gardé sur ces fêtes et ces événements honorifiques, toutes choses bien faites pourtant pour être notées et redites par les curieux de l'époque. Aucune chronique n'en parle ni n'en témoigne. L'ambassade de Milan, entre autres, avait précédé celle des Vénitiens [2], et il ne faut pas en négliger la mention dans l'histoire de ces temps, puisqu'elle avait la mission, selon l'heureuse expression de Commynes, « de commencer à faire sentir à ce jeune Roy Charles huitième de vingt et deux ans, des fumées et gloires d'Italie » : elle

[1] Voyez les Appendices de l'*Histoire d'Anne de Bretagne*, récemment publiée par M. Le Roux de Lincy. 4 vol., imprimés par Perrin, édités par Curmer.

[2] Commynes seul en dit trois mots, mais sans détails, liv. VII, ch. III, p. 312, édit. de la *Société de l'histoire de France* : « Et pour commencer à conduire toutes ces choses, ledit seigneur Ludovic envoya une grant ambassade devers le Roy, à Paris, audict an, dont estoit chef le conte de Caiazze.... »

fut plus imposante encore par le nombre des envoyés et plus pompeuse par la richesse et par les tournois dont elle fut l'occasion, et dont je tiens les détails et dirai le succès, d'après les dépêches dont j'ai pris copie parmi les correspondances originales du duché, conservées à Milan. Sous Louis XII et François Ier, nous manquerons moins de ces annotateurs, tous Français, soit que l'usage d'écrire se fût développé, ou que les sources authentiques aient été moins taries. — Aussi, sur ces temps qui ont précédé nos campagnes d'Italie, les pièces intimes, même les moindres en importance, que chacun de nous sera à même de découvrir, ne devront jamais être négligées. La *relazione* de nos deux ambassadeurs de Venise a déjà vu le jour en Italie, tout récemment et dans le texte original [1]; mais c'est nous qui avons le plus d'intérêt à la connaître, traitant comme elle le fait de notre royaume et de notre cour. Je la tenais depuis longtemps en manuscrit, l'ayant copiée sur l'original à Venise, au *musée Correr*, il y a quelques années, et me réservant de la publier; guidé par les dates, j'ai porté mes recherches dans les archives mêmes, pour en faire sortir les pièces qui étaient de nature à servir de commentaire. J'ai trouvé la note de l'élection et le texte de la *commission :* rien de plus. Le signalement de cette dernière pièce est le mode le plus naturel d'entrer en matière, et j'en use.

Aucuns ambassadeurs, en effet, ne partaient pour la cour où les avait désignés l'élection du Sénat sans avoir reçu un texte de *commissio* (instruction), qui, rédigé par les sages de la Seigneurie ou ministres, passait ensuite à l'approbation des votes du Sénat. Cet acte, qui était comme le passe-port de l'ambassade, instruisait les ambassadeurs

[1] Voir le tome XII de la collection des *Relazioni degli ambasciatori Veneti*, publiée par les soins toujours si louables de M. Eugenio Albèri.

du mode d'agir, de la durée du séjour, du chiffre du salaire, et autres choses indispensables. On comprendra sans peine que l'importance de ces *commissions* correspondait à l'importance de l'ambassade. Si celle-ci n'était que de compliment, la commission n'était à peu près que chose d'étiquette; si elle était de politique, la commission prenait le caractère d'un document précieux comme signification et renseignement. Pour l'ambassade de 1492, à bien peu de nuances près, on peut dire, en raison des compliments qu'elle avait charge de porter, qu'elle était plutôt gracieuse que politique. Il faut donc tenir le texte de la *commissio* comme un échantillon de la politesse de la République Sérénissime de Venise, à l'égard du Roi et de la Reine très-chrétiens. Je la rapporte presque en entier comme faisant nécessairement partie des tableaux de mœurs diplomatiques dont le détail et l'ensemble m'occupent si particulièrement.

« Nous, Agostino Barbarigo, par la grâce de Dieu, doge de Venise. . . . . .

» A vous, Zaccaria Contarini, Francesco Capello, gentilshommes et très-affectionnés concitoyens. . . . . .

» Il est surtout nécessaire que nous vous instruisions par les présentes de ce que vous devez faire en France au sujet des choses que vous avez mission d'accomplir, lors de votre arrivée au lieu où, suivant nos ordres, vous vous présenterez à Sa Majesté Très-Chrétienne.

» Après avoir remis à Sa Majesté vos lettres de créance et fait en notre nom les hommages qui conviennent (*decentes salutationes*), vous commencerez par rappeler notre ancienne et continuelle amitié et notre dévotion à tous les autres Rois Très-Chrétiens ses devanciers et ancêtres, amitié qui, toujours grande, fut toujours aussi sincère.... Vous déclarerez que ce fut pour nous une bien heureuse nouvelle que celle qui nous apprit que, par le bon succès de sa magnanime expédition, Sa Majesté avait obtenu le très-grand et très-noble duché de Bretagne.... Vous

exposerez ensuite nos félicitations à l'occasion de l'heureux mariage de Sa Majesté avec l'illustrissime fille du *quondam* très-excellent Duc de Bretagne, disant que ces deux choses nous ont charmé au delà de toute mesure (*ultrà modum*).... Vous direz que telle a été la grandeur de notre joie, que, non contents des félicitations que nous lui avions adressées par lettre, nous avons décrété, pour obéir au devoir que nous imposait notre dévotion, l'envoi d'une ambassade, pour exposer, en sa présence et *viva voce*, la joie et le plaisir de nos sentiments. »

Mais la prudente République, qui n'ignorait pas les effets de l'éloquence en de telles occasions et qui connaissait sans doute pour en avoir déjà souvent usé, le peu d'engagement qui ressortait de l'emploi *de termes généraux*, ajoute cette recommandation vraiment piquante :

« Et ces choses, vous vous efforcerez de les expliquer avec toute l'éloquence et les ornements de langage possibles. Plus éloquents, en effet, seront vos discours pour exprimer la satisfaction que nous ressentons dans cette adresse de louanges à Sa Majesté, plus vous serez en droit de penser que vous aurez répondu à notre attente dans l'exécution de votre mandat. N'oubliez pas que vous êtes députés dans ce seul but. Ne manquez pas de le faire fort à propos, toutefois en termes généraux (*verbis tamen generalibus*), selon l'habitude ordinaire de tous ambassadeurs.... »

Suivent les instructions pour complimenter la Reine; puis cette recommandation :

« Lorsque vous aurez ainsi fait une demeure de vingt-cinq jours (temps pendant lequel vous n'oublierez rien de ce qui pourra honorer Sa Majesté et vous la rendre amie et bienveillante), vous prendrez du Roi un gracieux congé et retournerez, *cum Dei nomine*, en notre patrie, *parfaitement instruit de tout ce qui est digne d'être connu de nous en ces pays.* »

Le gouvernement de la République tenait à n'oublier aucun des personnages importants à la cour de France. Aussi recommande-t-il bien aux ambassadeurs de visiter, en

leur portant des assurances d'amitié et de considération particulière, les très-illustres Ducs d'Orléans et de Bourbon, ainsi que celui de Lorraine, et le grand chancelier, et les magnifiques seigneurs Philippe de Crèvecœur, sire de Querdes. Le point le plus délicat des instructions concernait le mode avec lequel les ambassadeurs devaient agir auprès du Duc d'Orléans, dont la République connaissait les vivantes ambitions sur l'Italie, ambitions ardentes qu'il fallait d'autant plus redouter, que huit ans auparavant, Venise, alors grave ennemie de Milan, les avait sciemment excitées, par l'entremise d'Antonio Loredan, son ambassadeur ordinaire à la cour. Mais la politique sinon toujours heureuse, au moins souvent très-fine de la Seigneurie vénitienne, lui formula une échappée par voie de douceur, de compliment et de galant subterfuge :

« Et aussi, dit l'instruction, comme il pourrait arriver que messire le Duc d'Orléans, en raison des choses auxquelles il aspire en Italie (*ob ea quæ in Italia aspirat*), vous sondât sur les chances d'un traité avec nous (*tentaret vos de fœdere nobiscum*), nous voulons, le cas échéant, que vous vous efforciez de ne rien répondre d'explicite aux demandes qu'il pourrait hasarder, prenant soin d'éviter tout ce que vous pourrez ne pas dire, en restant polis. Vous lui répondrez que votre mandat ne contient rien à ce sujet, que d'ailleurs il n'a pas été nécessaire que vous soyez chargés du soin d'une telle alliance, puisque Son Excellence doit connaître qu'entre elle et nous il y eut toujours véritable échange d'amitié et de bienveillance affectueuse...; qu'elle peut toujours compter sur nous et sur notre État pour tout ce qui touche à son honneur et à ses intérêts, comme on est en droit de l'attendre de bons amis. Vous prendrez donc ainsi congé de M. le Duc d'Orléans, en le laissant bien édifié et persuadé de l'attachement que nous avons pour lui, et ce, autant que vous le pourrez, car nous désirons nous conserver ce duc comme ami, en raison de son influence auprès du Roi Très-Chrétien. »

Le soin d'offrir à la Reine Sérénissime de beaux présents d'étoffes fait l'objet des derniers avis de l'instruction. Venise était depuis longtemps célèbre dans toute l'Europe pour la richesse et la finesse des étoffes d'or et d'argent, pour la magnificence des velours et la perfection des satins qui étaient l'honneur de ses fabriques. C'était, pendant le quinzième et le seizième siècle, un usage à elle d'offrir des pièces d'étoffes aux dames des cours souveraines, comme pendant le dix-septième siècle ce le fut de faire hommage d'échantillons distingués de ces fameux cristaux de Murano et de ces précieux miroirs qui sont encore aujourd'hui la convoitise des amateurs :

« Et ensuite, pour que nous ne paraissions pas manquer aux usages qui sont ordinairement observés lorsqu'on envoie des ambassadeurs porter nos hommages et nos compliments à l'occasion de noces..., nous avons décidé qu'il serait acheté une pièce de *restagni aurati* (brocart d'or) et une pièce de drap sur champ d'or avec franges, et deux autres pièces d'étoffe, l'une de velours violet et l'autre de satin cramoisi, chacune de vingt-deux bras, et les plus belles qu'il soit possible de trouver, pour être remises en présent à la Sérénissime Reine[1]. »

Ainsi munis de leur complimenteuse instruction, les ambassadeurs quittèrent Venise le 7 mai 1492, et préparèrent leur nombreuse suite et leur *chevauchée* à Padoue[2].

[1] *Reg. secreta Senato.* Archives de Venise. Commissio data oratoribus ad Regem Galliæ, reg. XXXIV (1489-1494). — 1492. Die XXII maii eo quod non datur in tempore. Additio data commissioni facte N. V. Zacharie Contareno et Francisco Capello equiti oratoribus nostris ad Christianissimum Dominum Francorum Regem ultra primam commissionem sibi per collegium datam.

[2] Les ambassadeurs voyageaient à cheval pendant toute la durée de la route. Au commencement de leur *relazione*, je trouve cette phrase plaisante qui dénote bien la familiarité et la bonhomie avec lesquelles on pouvait s'exprimer (même dans une occasion solennelle) au Sénat. « Tolto già licenza da quella addi 7 di maggio passato, ce ne andassimo a Padova, nel qual luogo trovassimo i cavalli che ne erano stati preparati, di sorte che

Ils stationnèrent dans diverses villes et arrivèrent à Milan le 21. Partout, sur leur passage, ils donnèrent lieu à des cérémonies qu'ils n'ont point manqué de rappeler. A Milan, ils firent une *entrée* et furent reçus à Pavie par ce souverain qui était à la veille de devenir trop fameux en France, par ce Ludovic le More, figure grandement originale, instigateur puissant de la première campagne des bataillons français en Italie. Ils allèrent ensuite à Turin, le 28 du même mois. Dans leur récit, ils s'étendent avec complaisance sur le duché de Savoie, les institutions, les seigneurs et les conseillers de l'État. Madame la Duchesse Blanche [1] gouvernait alors. Ils eurent d'elle une audience.

« Nous trouvâmes Madame au château, dans une chambre toute tendue d'étoffes noires; elle se tenait d'un côté avec Monseignèur de Bresse [2] et M. le grand chancelier; de l'autre côté étaient environ onze damoiselles, et tout le reste de la pièce était rempli de monde, absolument comme dans une église un jour d'indulgence plénière. Madame est d'environ vingt-six ans, grande, bien en chair, blanche et charmante de visage, si bien que, à mes yeux, elle me parut une joyeuse et belle dame. »

La chevauchée passa les monts plus heureusement que ne l'avaient espéré les ambassadeurs, et, poursuivant leur chemin avec une rapidité souvent contrariée par la quantité des montures et des bêtes de somme, ils arrivèrent le

se li avessimo menati liberamente, la metà di loro ne sariano rimasti per la strada con gran danno della Vostra Sublimità e molto maggior carico nostro. Con grandissima difficoltà e parole assai fecimo mutar quelli che non erano sufficienti, si chè con lo aiuto di Dio li abbiamo menati in Francia e ritornati indietro più belli e più gagliardi che quando ci furono consecrati. »

[1] Blanche, fille du marquis de Montferrat et d'Élisabeth de Milan, mariée en 1485 à Charles de Savoie, mort duc de Savoie en 1489. Blanche fut régente et mourut en 1509, ayant mérité le surnom de « Miroir de chasteté et de prudence ». Voyez les *Princes de la Maison de Savoie*, par Édouard de Barthélemy, p. 61. Paris, Poulet-Malassis, éditeur.

[2] Philibert de Savoie, proclamé duc en 1496.

24 juin à Villeneuve-Saint-Georges. C'était être aux portes de la capitale, et déjà en ce temps, l'usage était pour les ambassadeurs qui venaient à Paris par ce côté de la France, de s'arrêter à Villeneuve jusqu'au moment où le Roi leur envoyait ses chambellans et ses gens d'honneur pour leur donner la bienvenue et se joindre au cortége de l'*entrée*.

Les premières pages de la relation, auxquelles j'ai emprunté ces quelques détails du voyage, sont entièrement consacrées au duché de Milan et à celui de Piémont : le royaume de France fait les frais du reste du discours, et, pour cela, nous sommes enfin sur notre terroir. Arrivés le 24 juin à Villeneuve, les magnifiques ambassadeurs vénitiens firent leur entrée le 26 à Paris. Ils en repartirent en septembre, et, fidèles alors au passage de leur commission qui leur ordonnait de retourner parfaitement instruits de ce qui était digne d'être connu, ils entrèrent dans cette suite de détails dont je joins ici tantôt le contenu, tantôt l'analyse.

Le récit de leur entrée, la qualité des personnages qui les vinrent rencontrer, l'audience qu'ils eurent du Roi, les cérémonies gracieuses de son accueil, la visite à la Reine, leur promenade dans Paris, leur dîner à la cour, défrayent les points les plus intéressants de la première partie de leur *relazione*. La qualité d'une entrée d'ambassadeur à l'endroit où siégeait la cour était, dans les usages diplomatiques qui précédèrent en France les institutions de 89, un des chapitres les plus délicats de la question des cérémonies. Plus on approcha du dix-septième siècle, plus l'affaire de l'*entrée* prit d'importance et fut de nature à blesser ou charmer l'épiderme vaniteux des illustrissimes et magnifiques envoyés. Une entrée d'ambassadeur — chose dont on n'a plus idée aujourd'hui — était véritablement un spectacle public, et, selon qu'il était de qua-

lité, l'ambassadeur pouvait justement connaître de l'estime qu'on faisait de lui et de son pays. Les Vénitiens furent en tout temps d'une jalousie très-prononcée pour les honneurs de l'entrée : aussi ne faut-il pas s'étonner du plaisir qu'ils éprouvent à détailler le plus au long possible cet événement d'étiquette, dont ils font généralement le sujet de leurs premières dépêches. En 1492, ce sentiment et ce besoin n'étaient pas encore à l'apogée des exigences qui se firent jour plus tard, mais la satisfaction que procura cet épisode du cérémonial n'en est pas moins sensible dans l'esprit et les dires des magnifiques envoyés. Si on se reporte à la curiosité des costumes, à l'aspect du vieux Paris, le récit prend les formes et la couleur d'un curieux épisode des anciens jours, où quelque événement d'exceptionnelle nature captivait au dehors l'attention des honnêtes bourgeois de la grande ville et donnait lieu aux maîtres imprimeurs du temps de faire sortir de leurs presses quelques-unes de ces petites feuilles volantes, si prisées de nos jours, sous le titre de *plaquettes* et avec des titres conformes, sur la première page desquelles, pour ce fait, on aurait lu : « *S'ensuyt l'entrée de messires les magnifiques ambassadeurs de l'Estat des Vénitiens.* » A défaut de tel imprimé pour cette occasion, nous n'en pouvons pas moins dire, d'après les ambassadeurs eux-mêmes, ce que fut cette entrée :

« Le 26 du mois, selon l'avis que nous reçûmes, vers dix-huit heures, nous montâmes à cheval, nous et toute notre compagnie, tous revêtus de nos plus magnifiques habits; et ayant mis en avant tout notre équipage, les nôtres se rangèrent deux à deux, et, sur ma foi, Prince Sérénissime[1], il faisait fort beau de les voir. Bien que par des dépêches diverses nous ayons expressément instruit Votre Sublimité du fait de notre entrée et

[1] Le Doge présidait le Sénat : c'est à lui que sont adressés ces termes honorifiques : *Prince Sérénissime, Votre Sublimité....*

de nos premières audiences avec le Roi et la Reine, cependant mon intention serait d'en reparler ici, fort succinctement du reste, tant pour ne pas être fastidieux à Votre Sublimité, que parce qu'ensuite j'ai à lui narrer des choses autrement importantes. Étant donc partis de notre résidence, et comme nous étions déjà à un jet de javelot, nous rencontrâmes le Prince de Salerne[1], le comte de Chiaramonte et le seigneur Honoré, son frère, fils du Prince de Bisignano, le comte de Saluzza, celui d'Avellino, le seigneur don Giovanni de Luna, le seigneur Imberto de Seinse (?), et beaucoup d'autres barons exilés des royaumes de Naples et d'Espagne, pensionnés et en fort bonne réputation à la cour de France, qui tous nous venaient au-devant pour nous prendre à nos logis. Nous avions à peine chevauché avec eux l'espace d'une lieue, lorsque nous rencontrâmes quatre chambellans et trois maîtres d'hôtel de Monseigneur le Duc d'Orléans, avec tout le reste de sa maison, qui nous reçurent avec de grandes démonstrations d'amour et d'honneur pour Votre Sublimité; un peu plus loin, nous vîmes venir M. de Candale, l'oncle de la Reine et le plus proche parent qu'elle ait, en compagnie de messire Jean Roux de Montserrat, comte de Saint-Martin, fort honnêtement accostés, lesquels aussi nous firent les meilleures grâces. A deux lieues de Paris environ, se présentèrent l'archevêque de Sens et l'évêque de Châlons, suivis de plus de soixante chevaux, qui nous venaient recevoir au nom du Roi avec les plus affables paroles. Nous rencontrâmes ensuite le comte Charles de Belgioioso, ambassadeur du Duc de Milan, lequel, entre autres choses, nous dit venir au-devant de nous par l'ordre exprès qu'il avait reçu de son maître; et en dernier lieu arrivèrent M. d'Orval, gouverneur de Champagne, et M. de Baudricourt, gouverneur de Bourgogne, avec deux hérauts vêtus aux armes et six trompes longues de la maison

[1] Antoine de Sanseverino, comte de Marsico, prince de Salerne. Ce prince fut le plus vif instigateur des entreprises de Charles VIII sur le royaume de Naples. Lui et les autres seigneurs cités ici par le Vénitien étaient ces barons exilés de leur royaume dont Commynes a dit : « Ainsi vindrent ces barons dessudictz en France et furent bien recueilliz, mais povrement traictez de biens. Ilz feirent grant poursuyte, environ deux ans, et du tout s'adressoient à Estienne de Vers, lors sénéchal de Beaucaire et chambellan du Roy. Ung jour vivoient en espérance, aultre au contraire. » *Mémoires de Commynes*, liv. VII, ch. II, p. 301.

de Sa Majesté, démonstration qui n'a point été faite ni aux ambassadeurs de Milan, ni à tous autres ambassadeurs depuis bien longtemps; ils étaient suivis d'un très-grand nombre de chevaux, si bien que tous réunis arrivaient à être cinq cents et plus. Par ordre et décision du Roi, nous n'entrâmes pas à Paris par la porte qu'il fallait prendre pour aller en droit chemin à notre résidence; mais par la porte Saint-Antoine[1], plus sur la gauche et un peu en dehors de la route, et il en fut ainsi pour que nous ayons à passer devant la demeure du Roi, lequel, derrière une fenêtre, et pareillement la Reine, derrière une autre (mais en façon d'*incognito*), nous voulurent voir[2]; et, d'après ce que nous avons compris, Leurs Majestés s'en applaudirent beaucoup. Toute cette compagnie enfin nous fit cortége jusqu'à l'hôtel de M. de Noès (?), qui nous fut réservé et préparé par les ordres du Roi : c'est un bel et parfait hôtel, tout tendu des plus belles tapisseries qu'ait M. d'Orléans; à tel point, Prince Sérénissime, que ni les logements que nous eûmes lorsqu'au nom de Votre Sublimité nous allâmes chez le Duc de Mantoue, ni ceux que nous eûmes l'année d'après chez le Duc de Ferrare, bien que préparés fort somptueusement par les ordres de ces seigneurs, ne furent tant et si bien ornés de tapisseries et autres choses nécessaires comme l'était celui-là. »

[1] « La porte Saint-Anthoine : au dehors près d'icelle est une abbaye de nonnains appelée de Saint-Anthoine; après est la granche aux Marchiers, après l'ostel de Conflans; item le séjour du Roy; item le pont de Charenton, où il y a deux grosses tours, oultre lequel est l'église Nostre-Dame de Mets (de Mesche ou des Mesches). *Description de Paris au quinzième siècle*, par Guillebert de Metz, publiée par M. Le Roux de Lincy, p. 78. Voyez les notes plus loin extraites de ce précieux petit ouvrage.

[2] Il paraît que le roi Charles se plaisait fort au spectacle de telles entrées et qu'il aimait ainsi à les voir dans un semblant d'*incognito*. Il fit la même chose absolument pour l'entrée de l'ambassade de Milan. Elle précéda de deux mois celle de Venise. Je possède, non la *relazione* (les Milanais n'en faisaient pas), mais la copie des dépêches de cette solennelle compagnie. La dépêche résumant les détails de l'entrée des ambassadeurs de Milan est en date du 29 mars 1492. Ils vinrent par Moulins, Étampes, Montlhéry, Corbeil, Villeneuve-Saint-Georges, le pont de Charenton, et entrèrent aussi par la porte Saint-Antoine : « Davanti laquale a lo alogiamento de la Maestà sua. Così facessimo per obbedirla... Et fossimo facti passare davanti lo alogiamento de la Maestà regia e la Maestà de la Regina et Madama del sangue era alle fenestre secretamente per vederne passare. »

Cela se passait le 28; le lendemain, les magnifiques ambassadeurs eurent leur première audience, et ils nous en ont laissé des détails plus circonstanciés encore que ceux que nous leur devons sur leur entrée. En vérité, à les entendre, on croirait voir une cérémonie de France chez le Roi, en son palais des Tournelles, le tout peint par un bon peintre de Flandre. Après le récit des audiences, nous aurons les curieux portraits du Roi Charles et de la Reine Anne.

« Le 29, la Majesté Royale nous envoya M. de Sens, M. de Candale, M. de Miollans, M. le sénéchal de Provence, en compagnie de beaucoup d'autres hommes de qualité (*uomini di conto*), pour nous conduire en sa présence. Nous trouvâmes Sa Majesté dans une salle grande à peu près comme la moitié de celle de ce Conseil (le Sénat de Venise), siégeant sur une estrade, avec tenture au fond et un ciel ou ombrelle de velours alexandrin brodé de ses lis d'or. Dans la longueur de la salle étaient deux bancs: l'un à droite, entièrement occupé par les seigneurs du sang, et l'autre à gauche, par les prélats résidents à la cour, lesquels sont tous du conseil secret de Sa Majesté. A une autre extrémité de la salle était disposé un banc pour nos personnes, et le Roi voulut à toute force que nous y demeurâmes assis pendant le temps même que nous devions employer à lui exposer l'objet de notre ambassade. Ce fut là que nous lui présentâmes nos lettres de créances, lesquelles, une fois entendues de Sa Majesté, le magnifique messer Francesco[1] lui fit part des commissions dont nous avait chargés *in mandatis* Votre Sublimité. A cet effet, il usa de graves paroles et des plus choisies, si bien qu'au jugement de chacun il donna pleine satisfaction et au Roi et à tous les assistants, et on estime son discours pour avoir été dit dans un langage de la dernière élégance. Cela fini, et après un peu de recueillement de la part de cette assemblée, en présence de Sa Majesté, l'un des présidents du parlement, qui faisait office du grand chancelier,

[1] On voit d'après cela que celui des deux ambassadeurs qui prononça la *relazione* au Sénat de Venise, fut l'ambassadeur Zaccaria Contarini et non son collègue Francesco Capello.

alors malade, nous répondit en termes que je m'efforcerais de répéter mot à mot s'ils étaient sortis de la propre bouche du Roi; mais je n'en dirai que le sens, puisqu'ils viennent d'un tiers. »

L'ambassadeur expose alors comment le président fit entendre en trois points les belles déductions qu'il fallait tirer du discours de messer Francesco, et comment il répondit point par point au nom du Roi présent et à tout l'honneur, avantage et profit de la Sublimité du Doge. Deux jours après ils firent visite à la Reine Madame Anne de Bretagne :

« Elle était dans une chambre en compagnie de M. de Bourbon et de M. d'Orléans, et de beaucoup d'autres dames et seigneurs de bonne lignée. Nous la saluâmes au nom de Votre Sublimité, et, lui présentant les lettres de créance, je répliquai, en m'adressant à elle, ce que deux jours auparavant Messer Francesco avait dit au Roi, en usant d'un ordre et d'un choix de paroles qui me parurent propres au décor et à la grandeur de Votre Sublimité d'abord, et de Sa Majesté ensuite. Elle me fit répondre par le vice-chancelier de Bretagne; mais ni moi ni aucun des nôtres ne pûmes savoir si sa réponse fut prononcée en français vulgaire ou en langue italienne; aussi Votre Sublimité me pardonnera-t-elle si je ne lui redis rien de ce qui me fut dit, car, en vérité, je n'y ai rien compris (*perchè in effetto io non l'intesi*). Nous lui présentâmes ensuite les étoffes d'or et de soie, qu'elle accepta de bien belle grâce.... »

Après quoi les ambassadeurs donnent les noms de ceux qu'ils ont visités et citent les choses qu'ils ont vues avec l'aide des hérauts et maîtres d'hôtel du Roi, continuellement à leur disposition. Je vois, d'après eux, qu'on visitait bien des endroits, en 1492, qu'il n'est pas de mauvais goût de visiter encore en 1861 : la Sainte-Chapelle [1], « où

[1] La Sainte-Chapelle était déjà à cette époque une des vieilles gloires et un des triomphes de la bonne ville de Paris. L'anonyme de Senlis (doctement cité par M. Le Roux de Lincy) en dit de fort belles choses dans son

il y a de si belles reliques et de si précieux joyaux; » l'église de Saint-Denis[1]; le palais de Charlemagne[2]; le bois de Vincennes[3]; le Parlement[4]; pour conclusion, toutes les autres mémorables choses de Paris.

Éloge de Paris, écrit avant 1332 en latin *scolastique*. « Il vante la décoration intérieure et les vitraux de la Sainte-Chapelle; il dit qu'une fois entré dans ce sanctuaire, on peut se croire au ciel, dans un des plus beaux endroits du Paradis. » Voyez *Description de Paris au quinzième siècle*, par Guillebert de Metz, publiée d'après le manuscrit par M. Le Roux de Lincy; chez Aug. Aubry, libraire, à l'enseigne de *à l'Aventure*, rue Dauphine, 16, 1854. « En la Sainte-Chapelle, dit à son tour Guillebert de Metz, est grant partie de la sainte Croix, de la sainte Couronne et autres benoîtes reliques à merveilles; et y a un grant pié d'un griffon. *Id. ibid.*, p. 53. — Voir l'Inventaire des Reliques de la Sainte-Chapelle, dressé en 1573 et publié par M. Douet d'Arcq, *Revue archéologique*, 1848. J'ajoute à titre de bon renseignement que les *Libri commemoriali*, registro XVII, aux Archives de Venise, renferment un inventaire desdits joyaux et reliques qui appartient à l'époque où les ambassadeurs vénitiens dont j'analyse la *relazione* étaient à Paris. Je suis donc porté à croire que ce sont eux qui ont rapporté le document.

2 « Item à deux lieues est l'abbaie de Saint-Denis, la quele est d'excellent édifice : là sont les corps de saint Denis et de ses compaignons, saint Ruth et saint Éleuthere, en grans riches fiertes (châsses); si y est une maisoncelle dessus appelée Tegurion, toute d'argent, à riches pierres, la quele fit saint Éloy.... e fu baillée à l'église ung des sains cloux, une partie de la sainte couronne, une partie de la lance, une partie de la sainte Croix, le suaire de Nostre-Seigneur, le destre bras de saint Simeon, une chemise de Nostre-Dame et autres notables reliques. Illec sont moult de riches sepultures de roys et princes; là prent le roy l'oriflambe quant il va en guerre : c'est ung gonfanon dont la hante est dorée et la bannière vermeille à cinq frenges, où l'on met houppes de vert. » *Id. ibid.*, p. 79.

3 Le palais des Thermes — hôtel de Cluny.

4 « Le bois de Vincenne, lequel est enclos de moult haulx murs, et est plus grand que la ville de Paris. Il y a un chastel à onze grosses tours, haulx comme clochiers, où il a une chanonie et palais pour le Roy. » *Id.*, p. 78.

5 « La salle du palais a de long six vingt piés et de large cinquante piés; il y a huit colombes : là est la table de marbre de neuf pièces; là sont les ymages des roys qui ont régné en France, là sont procureurs de parlement et advocas. La salle des merchiers a de long quatre vingt piés. Là vent-on divers joyaux d'or, d'argent, de pierres prescieuses et autres.

» Au palais sont salles et chambres pour logier le Roy et les douze pers. Si est de bel edifice à tours et ymages dedens et dehors; et y a beau jardin. Au palais sont les seigneurs de parlement où les Roys de France ont accou-

Le 8 de juillet, ils allèrent de nouveau voir le Roi, qui les reçut après avoir entendu ses messes selon son usage de chaque jour. Sa Majesté les retint à dîner :

« Le Roi nous donna un fort élégant et bien digne repas, après lequel, s'étant retiré dans la salle d'audience, où se trouvaient réunies un nombre considérable de personnes de la cour appelées expressément, *et in conventu omnium*, il me demanda si je pensais être content d'accepter de lui l'*ordre et les insignes militaires*, et il fit la même offre à messer Francesco, bien que celui-ci les eût déjà reçues de Sa Majesté Impériale. Nous, Prince Sérénissime, nous répondîmes que nous étions prêts à toutes les volontés de Sa Majesté Très-Chrétienne, et aussitôt le Roi se fit apporter une épée et voulut que Monseigneur d'Orléans la tirât du fourreau. Sa Majesté la prit et nous décora chevaliers de son ordre, et remit le soin à un de ses secrétaires de notifier qu'en signe de perpétuelle bienveillance et amitié, il nous donnait une de ses fleurs de lis avec pouvoir de les mettre dans nos armes et nos insignes, absolument comme si nous étions de la maison de Valois et de son propre sang. »

Jusqu'à présent l'ambassadeur ne sort pas des détails qui sont le plus à l'honneur de sa personne et de sa mission; mais il lui reste encore à faire connaître bien des choses, et c'est à la période suivante qu'appartiennent les quelques lignes les plus curieuses et les plus originales de son récit, entre autres celles consacrées aux petits portraits du Roi Charles et de la Reine Anne. Il annonce ainsi le menu de la besogne qu'il n'a pas faite encore dans son discours :

« Il me reste à exprimer, ajoute-t-il, — *quid sentio*, — comment je trouve la personne du Roi et celle de la Reine, ce que je sais

tumé de seoir en jugement. Là sont les seigneurs des requestes qui ont cognoissance des officiers du Roy. Là est la chambre des seigneurs des comptes, des trésoriers, des receveurs, du concierge et d'autres officiers. Là est l'audience. Et devant le palais demeure un pottier d'étain, bon ouvrier de merveilleux vaisseaux d'étain et tenoit des rossignols qui chantoient en yver. » Même ouvrage : *Paris au quinzième siècle*, p. 54.

de l'étendue de l'État, des revenus et des dépenses, des gendarmes, des précautions et des provisions de guerre, des inimitiés qui présentement sont encore de nature à occuper Sa Majesté et des moyens qu'elle prépare pour s'en délivrer, et enfin des partis et des divisions qui sont à la Cour, à propos de quoi je ferai mention de tous les premiers seigneurs du royaume. Ces généralités, je les exposerai par chapitres (*per capita*), et avec le moins de paroles qu'il me sera possible pour exprimer mes propos (*miei concetti*). »

Certes c'est là un beau programme, et qui, pour tous amateurs de nos anciennes choses, est d'un grand attrait : malheureusement le manuscrit, dont on ne connaît qu'un exemplaire, n'est pas complet; les derniers feuillets manquent, et la *relazione* reste en suspens à l'instant où l'ambassadeur, venant de louer notre artillerie, se dispose à parler des inimitiés du Roi. Ce qu'il faut le plus regretter dans cette lacune, ce sont ses observations sur les partis et les divisions de la Cour; nous avons peu de discours à ce sujet dans nos chroniques imprimées. Au lendemain d'une paix intérieure obtenue par l'acquit et le mariage de Bretagne, et à la veille des grandes entreprises d'Italie, il eût été curieux de connaître comment ces étrangers, fiers quant au fond, naïfs quant aux formes du langage, avaient su distinguer et apprécier les esprits et les ambitions d'une cour qui, depuis dix ans qu'était advenue la mort du roi Louis XI, goûtait pour la première fois le repos et par conséquent se trouvait déjà exposée aux intrigues *par façons de souterrains*.

J'ai dit au début de ce chapitre que le mode d'*écrire* alors le portrait était en parfaite harmonie et bon accord avec la manière de *peindre* à cette époque, manière sobre, vraie comme nature, presque plus vraie que nature; bref, pour me servir d'une expression qui aujourd'hui court les petits écrits, et que je crois plutôt être un grelot qu'autre

Signature de FRANCOIS I Roi de FRANCE

D'après une lettre en date de LYON le 26 du...

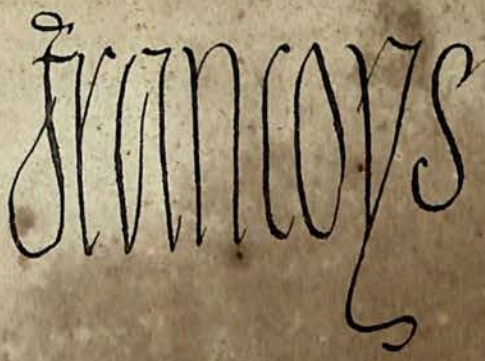

Signature de DIANE de POITIERS Duchesse de Valentinois.

D'après une lettre autographe au CARDINAL de TOURNON.

Signature d'HENRI II Roi de FRANCE

D'après une lettre datée d'ANET le 24 Juin 1547

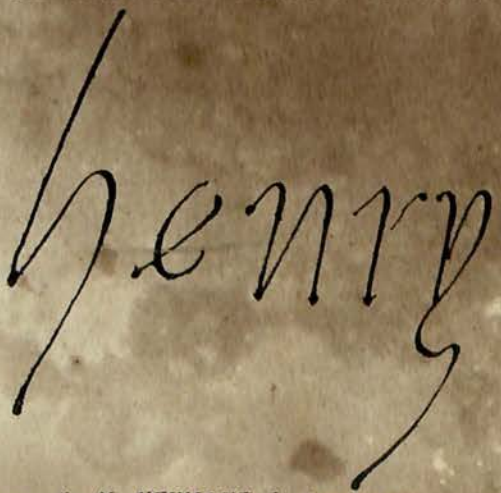

Tirées du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

chose, *réaliste* enfin; — je ne crois pas m'être trompé, et pour ce, invoquant le témoignage du lecteur, je reprends le cours des extraits par l'exposition de ces portraits du couple royal :

« Sa Majesté le Roi de France est âgé de vingt-deux ans, petit et mal bâti de sa personne, laid de visage, ayant les yeux gros et blancs et beaucoup plus aptes à voir mal que bien; le nez aquilin, plus grand et plus gros qu'il ne le devrait, les lèvres grosses aussi, et continuellement il les tient ouvertes; il a certains mouvements de main nerveux qui ne sont point beaux à voir, et est *tardus in locutione* (et il est lent dans son mode de parler). A mon jugement, qui d'ailleurs pourrait bien être faux, je retiens que, de corps et d'esprit, il ne vaut pas grand'chose; cependant ils en font tous l'éloge à Paris comme étant fort gaillard à jouer à la paume, à chasser et à jouter, exercices auxquels, à tort ou à raison, il consacre beaucoup de temps. On le loue aussi de ce que, contrairement aux années précédentes, où il abandonnait le soin des délibérations et des affaires à quelques hommes du Conseil secret, présentement il veut être celui qui ait à délibérer et à décider, ce dont on assure qu'il s'acquitte de la plus belle manière[1]. »

Voici le pendant de la galerie, le portrait de madame Anne de Bretagne, la Reine :

« La Reine a dix-sept ans; petite, elle aussi est maigre de sa

[1] Voici le texte original de ces deux fragments curieux : La Maestà del Re di Francia è di età di 22 anni, piccolo e mal composto della persona, brutto di volto, che ha gli occhi grossi e bianchi e molto più atti a veder poco che assai, il naso aquilino similmente grande e grosso moltò più del dovere, i labbri *etiam* grossi, i quali continuemente tiene aperti, e ha alcuni movimenti di mano spasmosi che paiono molto brutti a vederli, *et est tardus in locutione*. Secondo la opinion mia, la qual potria esser ben falsa, io tengo per fermò *quod de corpore et de ingenio parum valeat : tandem* è laudato da tutti in Parigi per gagliardissimo a giocar alla palla, in caccia e alla giostra, nei quali esercizi *vel bene vel male* mette e distribuisce tempo assai. È *etiam* laudato che si come per il passato avea lasciato il carico delle deliberazioni delle cose sue ad alcuni del Consiglio secreto, al presente *ipsemet* vuol essere quello che le abbia a deliberare e deffinire : le quali deliberazioni dicono che le fa con maniera grandissima.

personne, boiteuse d'un pied et d'une façon sensible, bien qu'elle s'aide de chaussures à talons élevés (*zoccoli*), brunette et fort jolie de visage, et, pour son âge, fort rusée; de sorte que ce qu'elle s'est une fois mis dans l'esprit, elle le veut obtenir de toutes manières, qu'il faille rire ou pleurer pour cela. Elle est jalouse et désireuse de Sa Majesté outre mesure, si bien que depuis qu'elle est sa femme, il s'est passé peu de nuits qu'elle n'ait dormi avec le Roi, et en cela elle s'est aussi très-bien conduite; puisqu'elle est grosse de huit mois [1]. »

Assurément, de ces deux portraits celui du Roi n'est pas flatté, mais la grande qualité qu'il y faut voir, à mon sens, c'est le caractère de vérité dont il est empreint. N'est-ce pas ici et à ce propos qu'il faut dire avec Corneille : « Dans la portraiture, il n'est pas question si un visage est beau, mais s'il ressemble. » Le Vénitien alors n'avait point de raisons qui fussent personnelles à son État pour parler mal, à plaisir, du physique et du moral de ce Roi, qui, deux années plus tard, devait lui être fort grand et redouté ennemi. Si la guerre d'Italie, pour laquelle le Roi partit de Grenoble en si bel apparat de vaillance le 29 août 1494, était déjà dans ses projets politiques par suite des conseils et excitations des seigneurs italiens réfugiés de Naples à la cour de France, elle n'était pas même encore dans les conversations à l'état de résolution ; la rude bataille de Fornoue, qui, si elle fut tant à notre honneur, fut d'une si cruelle issue pour le contingent des Vénitiens à l'armée ennemie, n'était encore que la chose des destins. Si ce

[1] « La Regina è di età di anni diciasette, piccola anche lei e scarna di persona, zoppa da un piede notabilmente, ancora che si aiuti con zoccoli, brunetta e assai formosa di volto e per la età sua astutissima, di sorte che quello che si mette in animo, o con risi o con pianti, *omnino* lo vuole ottenere. È gelosa e avida della Maestà del Re oltramodo, tanto che da poi che è sua moglie ha preterito pochissime notti che non abbia dormito con Sua Maestà, ed in questo ha anche fatto buona operazione rispetto che la si trova gravida in mesi otto. »

même portrait de notre roi, Charles eût été l'œuvre de quelque seigneur italien échappé à cette bataille, on serait à demeure de l'estimer douteux et comme empreint de ce mauvais vouloir qui, au nom d'inimitié de nation, nuit tant à la droiture des moindres jugements par l'aveuglement où il entraîne nos sentiments. Au reste, le Vénitien, tout en disant que ce qu'il dit peut bien être faux, et qu'il ne parle que d'après ce qu'il a cru voir et comprendre, comptait déjà pour être de son avis un serviteur de ce même roi Charles, devenu glorieusement pour les siècles une autorité dans l'histoire, le grand sire d'Argenton, Philippe de Commynes, qui, parlant du roi Charles, même au temps de sa mort, le donne comme un homme de peu de sens, « peu entendu ». Quant au physique, je ne crois pas en effet que la France ait eu un roi plus laid, et si tous ne parlent pas avec cette curieuse crudité du Vénitien, au moins le donnent-ils partout à entendre [1].

Quant au royaume et à l'État de France proprement dit, l'ambassadeur en avait une très-bonne opinion, et, pour rendre ses renseignements plus capables d'effet sur l'esprit de ses auditeurs, il les traduisit par des chiffres :

« Le royaume de France, par le fait, est très-grand, dit-il, plus grand même, à mon sens, qu'on ne le croit communément, par cette raison que dans son domaine, y compris la province de Bretagne, dans laquelle sont neuf villes ayant évêché, et deux ayant suffragants, il y a en tout 47 provinces ou pays, dans lesquelles on compte 36 villes d'archevêché et 128 d'évêché, qui, le tout réuni, forme un nombre de 164 villes; de toutes, la plus digne est Paris.... C'est une ville très-riche et abondante en métiers de toutes sortes et admirablement popu-

[1] Voyez le portrait du Roi qui fut envoyé à l'astrologue Barthélemy Coclès, afin qu'il en pût tirer un horoscope. (*Archives curieuses de l'histoire de France.*)

leuse; ceux qui lui accordent le moins à cet égard parlent de 300,000 habitants. Elle a aussi son université, laquelle, comme le sait Votre Sublimité, est une des plus belles et fameuses universités du monde entier; certains disent qu'elle a de 25 à 30,000 étudiants, mais aussi faut-il dire que ceux-là font leur compte de manière à ne pas donner lieu de s'étonner s'ils arrivent à ce total, puisqu'ils comprennent dans ce nombre la table des petits garçons, et poursuivent leur énumération ainsi, jusqu'à ceux qui étudient toutes sciences : le fait est que le vrai nombre des étudiants qui, en effet, travaillent dans les arts libéraux, en métaphysique, en théologie, en médecine, en droit civil et en droit canon, sans y comprendre les moines, les prêtres et les familiers (beaucoup d'entre eux s'inscrivant comme étudiants, non pour étudier, mais pour jouir des priviléges et immunités scolastiques), est de 5 à 6,000 en tout. Les docteurs qui enseignent, dans quelque faculté que ce soit, ne reçoivent aucun salaire du Roi, mais seulement des auditeurs et étudiants qui les écoutent. »

Les Vénitiens, peuple qui savait compter et dont l'administration des finances, dès le treizième siècle, était organisée d'une manière si louable dans l'intérêt de tous, qu'elle pouvait servir de modèle aux États qui avaient besoin de réformes ou plutôt d'enseignements et d'exemples; les Vénitiens, dis-je, attachaient toujours une importance singulière au passage des *relazioni* consacré aux finances. Aussi est-il à remarquer que, dans cette *relazione* de France, les pages réservées à ces détails sont celles qui comportent le plus de faits et le plus de détails. J'en ferai ressortir les renseignements qui me semblent être les plus certains. L'ambassadeur prévient du reste ses sages et expérimentés auditeurs et seigneurs qu'il est fort malaisé d'en savoir bien long et bien juste sur ce chapitre délicat des revenus et des dépenses du royaume, principalement lorsqu'on n'a fait comme lui qu'une courte résidence; mais il affirme avoir interrogé des gens de bonne

foi. A son dire, le Roi de France, en 1592, retirait de l'impôt ordinaire :

Des droits d'entrée, des gabelles et de ses possessions royales.	1,700,000
Puis des impositions qui, d'extraordinaires qu'elles étaient sous Charles VII, étaient devenues ordinaires pour la plus grande commodité de la cour.	1,400,000
Puis enfin, tout récemment, du seul duché de Bretagne.	500,000
En somme.	3,600,000[1]

Voilà pour le revenu; quant à la dépense, en y comprenant les pensions et les charges pour ce qu'il appelle les *ordinanze*, c'est-à-dire les gens d'armes du Roi proprement dits, l'ambassadeur se hâte d'énoncer qu'elle est du double du revenu, mais qu'il avisera comment on a moyen de balancer le déficit.

Pour la cour de Leurs Majestés.	500,000
Pour les pensions.	1,500,000
Pour les *ordinanze* des gens d'armes.	2,300,000
Pour les frais des constructions, les réparations des forteresses, les choses de guerre pour armée de terre et de mer.	3,000,000
En somme.	7,300,000

C'est-à-dire singulièrement plus du double des revenus. A quoi le secret de parer n'était en vérité que le secret de la comédie, tant il était et tant il est facile à concevoir,

[1] Mais à ceux qui aiment à établir entre les choses des points de comparaison, il faut dire, pour leur éviter tout cas d'erreur, qu'à cette époque le marc d'argent étant à 10 livres environ, 1,200,000 livres valaient 6 millions 1/2 de notre monnaie, représentant au moins 30 millions de valeur relative. J'emprunte cette note à l'excellent ouvrage de M. Henri Martin, t. VIII, p. 188.

c'est-à-dire une imposition extraordinaire de toutes les provinces.

« Chaque année, en janvier, se réunissent les administrateurs généraux des finances, qui sont : celui de France, celui de Bourgogne, celui du Dauphiné, celui de Languedoc, et présentement celui de Bretagne. Tous ont un receveur général et trois contrôleurs par province. Trésoriers de Sa Majesté, ils font un calcul des revenus et des dépenses pour les besoins de l'année suivante : considérant d'abord la dépense, ils appliquent pour le déficit un impôt général à toutes les provinces du royaume. Duquel impôt ni prélats ni gentilshommes ne payent chose aucune, mais seulement le peuple (*solum il popolo è quello che la paga*). Si bien que par les revenus ordinaires et cette taille ils viennent à faire face aux dépenses prévues pour l'année suivante. Puis si, durant cette année, survient quelque guerre ou toute autre occasion inattendue de faire dépense, on fait surgir quelque autre impôt, ou bien on diminue les pensions, de manière que, par cet autre moyen, on se procure la somme nécessaire en toutes occasions. »

Et de considération en considération, tant sur les finances depuis Charles VII que sur autres choses, l'ambassadeur arrive au chapitre des gens d'armes, des grands pensionnaires du royaume, et à celui du dénombrement des personnes :

« La *ordinanza*, le corps d'armes du Roi, dit-il, est présentement de 3,500 lances, à trois chevaux par lance, et les hommes d'armes ont leurs gros chevaux bardés de cuirasses, et ils sont munis d'armes blanches dont ils se servent avec un bien meilleur air et un autre savoir-faire que les nôtres; dans cette *ordinanza*, il y a 7,000 archers, tous hommes choisis et de la plus grande utilité dans les camps. Il y a ensuite 16,000 *payes-mortes*, que nous appellerions des *provvisionati*, dont une partie est préposée à la garde des forteresses, et une partie à faire campagne. Un homme d'armes, avec ses trois chevaux, reçoit pour paye annuelle 180 francs; un archer, 90, et une paye-morte, 60, payés de trois en trois mois, sans diminution au-

cune, à la condition qu'aussitôt avant la solde ils se montrent bien armés et sans qu'il leur manque rien de leur fourniment. »

Parmi les pensionnaires, l'ambassadeur cite comme étant les plus élevés, les ducs d'Orléans et de Bourbon, ayant 60,000 francs de pension chacun, le duc .....? 40,000; et ainsi jusqu'aux pensionnaires à 400 et au-dessus : ceux-là sont du plus grand nombre; bref, il arrive à signaler un ensemble de 2,700 hommes pensionnés. C'est entre eux qu'est partagé le gouvernement des gens d'armes, à qui 25, à qui 30, à qui 50, mais aucun ne peut en avoir plus de 100. Parmi eux, il désigne en les donnant comme gens de bien et de valeur, monseigneur de Querdes, premier homme de guerre de Sa Majesté et gouverneur de Picardie, monseigneur de Baudricourt, gouverneur de Bourgogne; monseigneur de Gié, l'un des maréchaux, monseigneur de Candale, monseigneur de Vidan, gouverneur du Dauphiné, et le prince de Salerne. Enfin le magnifique ambassadeur, par les dénombrements dans lesquels il se complaît, montre d'avoir tous les instincts des sciences statistiques; il évalue, par des procédés singuliers, à combien, dans un cas de guerre générale, se pourrait évaluer la levée d'hommes du Roi de France; mais par la raison que j'ai de croire qu'il a commis quelques erreurs, je passe ses aperçus sous silence; je le tiens pour plus heureux dans ses renseignements sur nos artilleries :

« Les artilleries du Roi sont des bombardes qui jettent des boules de fer qui, si elles étaient de pierre, pèseraient cent livres environ; ils sont affûtés sur des petits chariots avec un artifice admirable, en sorte que, sans socles ou autres préparatifs de soutien, ils lancent fort bien leurs coups. Il y a aussi les *spingarde* assises sur des petites charrettes *sine fine dicentes*. Ces artilleries s'emploient dans deux cas : l'un, lorsque le camp est formé et qu'ils font des remparts de ces charrettes, et se

rendent ainsi inexpugnables; l'autre, quand ils veulent démanteler quelque lieu, et alors ils ruinent les murailles avec ces mêmes bombardes bien plus facilement et en bien moins d'espace de temps que nous ne le faisons avec les nôtres. Et on dit que lorsque le roi Louis formait son camp, il fallait 30,000 chevaux pour traîner ses artilleries. Aux camps faits par le Roi précédent, il lui a fallu environ 12,000 chevaux pour les lui conduire [1]. »

Sans aucune autre transition, et comme si le discours de nos artilleries le devait naturellement amener au chapitre de nos querelles, le magnifique Vénitien s'étend complaisamment sur l'importance des grandes inimitiés soulevées de trois côtés bien puissants contre le Roi. Il est certain que trois ambitions singulières, à l'ardeur desquelles se mêlaient de lourds sentiments de vengeance, menaçaient nos destins à l'endroit des plus beaux fleurons de la couronne : le Roi des Romains, au sens de chacun, voulait, pour me servir de l'expression pittoresque du Vénitien, faire *ultimum de potentia* pour avoir la Bourgogne, la Picardie et la Franche-Comté; le roi d'Espagne délibérait de recouvrer *vel pace, vel bello,* Perpignan et le comté de Roussillon; *et demum,* le Roi d'Angleterre se rongeait d'envie de nous guerroyer pour nos possessions et de Normandie et de Bretagne. Assurément il y avait là de quoi durement réduire nos possessions. L'ambassadeur explique les raisons d'autrui dans une manière très-véridique, et il

[1] L'établissement de notre artillerie datait du règne précédent. Louis XI, après la bataille de Guinegate (1479), avait compris l'importance d'une telle arme. Voyez les fragments du livre de Napoléon III : *Du passé et de l'avenir de l'artillerie,* OEuvres, t. IV. Paris, Amyot.— Il faut regretter que cet ouvrage ne soit pas complet : le plan en est excellent et tous les faits y sont exposés avec une méthode et une clarté qu'on ne peut trop louer. Lisez surtout les chapitres : « *Artillerie italienne et française avant la fin du quinzième siècle,* » p. 123; « *Effets de l'artillerie dans les batailles,* » p. 130, « *La bataille de Fornoue,* » p. 139.

commente les moyens dont usera le Roi de France pour y parer avec des raisonnements plus dignes de notre honneur que justifiés par les faits qui advinrent. Si, un an plus tard, il fût revenu de France à Venise une seconde fois, et qu'il eût dû prononcer aussi une relation nouvelle pour l'enseignement de l'assemblée de patriciens qui l'aurait écouté, il aurait dit sans doute avec de grandes ironies comment le Roi, plus fol que sage, pour faire une face plus commode à sa vive passion de l'entreprise d'Italie et à son rêve de couronne byzantine, avait « livré son or à l'Angleterre et sa frontière à l'Espagne », certain alors — mais à quel prix! — de pouvoir passer les monts, l'esprit tranquille et le cœur plein d'espoir, à la recherche de son prétendu royaume de Naples, et avec l'espérance de retrouver sa ville impériale de Byzance.

De l'extérieur revenant à l'intérieur, messer Zaccaria Contarini s'engage dans le tableau des divisions et des partis qui sont à la cour; mais comme si la chose fût à point pour ne nous inspirer que le sentiment de curiosité sans le devoir satisfaire, le manuscrit, après ces seules paroles :

« La cour, pour le moment, est divisée en trois partis, et entre eux souvent les plus grandes inimitiés et les plus profondes haines.... »

s'arrête tout à coup et laisse ainsi en suspens l'intéressant langage des notables envoyés des Vénitiens auprès du Roi Très-Chrétien.

CHAPITRE TROISIÈME.

Essor de la diplomatie moderne. — Les entreprises d'Italie. — Charles VIII est le bras, Ludovic le More la tête. — Ambition profonde et sourdes menées de Ludovic. — Récit de Commynes. — L'Italie devient le centre absolu de la politique. — « La science de l'homme », vertu diplomatique. — Commynes et Machiavel, — Rareté des documents vénitiens en tant que relations et dépêches jusqu'à l'année 1496 où commencent les *Diarii* de Marin Sanuto. — Autres sources italiennes qu'il faut consulter. — Les dépêches des Florentins entre autres, publiées par MM. Abel Desjardins et Canestrini, sous les auspices du Ministre de l'*instruction publique*. — Ambassadeurs de Charles VIII : Perron de Basche, M. de Citen, Philippe de Commynes à Venise. — Cours des négociations et mouvement diplomatique à Venise. — Nouvelle de la mort du roi Charles VIII.

Lorsque les ambassadeurs vénitiens qui étaient venus complimenter le Roi Charles et la Reine Anne quittèrent la France, la politique était à la veille d'entrer dans une carrière féconde en événements et en surprises. L'année suivante, l'année 1493, devait voir l'essor de la diplomatie moderne.

La sombre ambition de Ludovic le More et l'esprit aventureux de Charles VIII, dont les *entreprises d'Italie* furent les résultats immédiats, n'ont-ils pas, en effet, transformé les destins de la politique européenne? Et tels intérêts d'État, qui d'abord n'étaient que particuliers et restreints, ne devinrent-ils pas généraux?

On sait la dramatique origine de ce mouvement dans l'Europe. Il faut en chercher la source dans le duché du Milanais, en 1477, au lendemain de la mort violente de Galeaz, ce duc fastueux et cruel qui, dans l'exercice du pouvoir, n'a jamais mis la justice avant la tyrannie. Ce prince laissait après lui, au duché, une veuve pour régente et un fils en bas âge. Un homme vertueux, Cecco Simonetta,

grand citoyen, apporta dès les premiers jours les fruits de son expérience au gouvernement de la Duchesse : mais Galeaz avait laissé aussi trois frères qu'il avait tenus éloignés des terres du duché, et qui vivaient retirés à la cour de France. L'assassinat de ce duc, la régence de sa veuve, « femme de petit sens, » dit Commynes, la minorité de son fils, laissaient le champ libre et facile à leurs ambitions, et, par leur œuvre, de noires intrigues s'ourdirent. Le plus dangereux des trois, comme le plus habile, était Ludovic le More, figure capitale dans l'histoire de la fin du quinzième siècle. En des phases diverses, par des moyens criminels, il réussit dans le mal. Simonetta perdit la vie, la Régente fut dépouillée de ses États, et Ludovic tint le mineur sous son immédiate dépendance. N'ayant que la tutelle, il voulut le pouvoir et de fait et de nom : cependant il avait marié son faible pupille à Isabelle, fille d'Alphonse, duc de Calabre, petite-fille du Roi qui régnait à Naples. Honteuse du dépérissement moral et de l'ignorance politique dans lesquels Ludovic tenait son mari, duc légitime, ce fut d'elle que vint la lutte contre le pouvoir usurpé. Énergiquement elle fit valoir les droits de son mari devenu majeur : sur ses appels réitérés, la cour de Naples envoya des ambassadeurs à Ludovic le More, afin — s'il est permis de recourir à cette légende pour un si petit prince — qu'il rendît à César ce qui était à César. Tel est l'horizon où se sont formés les grands orages qui ont éclaté ensuite sur la riche Italie et qui ont converti ses terres fertiles en champs de carnage; de là enfin cet immense écheveau d'intrigues auquel l'histoire devra regarder de près plus d'une fois encore pour le démêler parfaitement.

Renverser le trône de Naples, d'où arrivaient à Ludovic des reproches redoutables et des menaces qui gênaient sa

vigoureuse ambition, tels furent les amers desseins de Ludovic le More. Profondément habile, pénétrant, clairvoyant, insinuant, il acquit à ses passions le dévouement des conseillers du Roi de France, dont l'influence était directe. Aidé des barons mécontents qui vivaient à la cour depuis leur exil de Naples, il fit valoir au Roi de France ses droits sur cette riche terre par le fait de l'ancienne maison d'Anjou, et l'espoir de si précieux biens et de si brillantes conquêtes anima assez l'esprit du roi Charles pour qu'en effet sa nature chevaleresque et bouillante ne se nourrît plus d'une autre pensée que de celle de passer au delà des monts, à la recherche et à la prise de *son royaume de Naples.*

Le sire d'Argenton, Philippe de Commynes, dans ses Mémoires, a dit cela merveilleusement, et toute cette page est le manifeste contemporain des grands faits qui suivirent, tant au chapitre des guerres qu'en celui des négociations.

« Nul serviteur ne parent du duc Jehan Galleasche de Millan, dit-il, ne donnoit empeschement au seigneur Ludovic à prendre la duché pour luy que la femme du dict duc, qui estoit jeune et saige, et fille du duc Alfonse de Calabre, que par devant j'ay nommé, filz aisné du roi Ferrand de Naples. Et, en l'an mil quatre cens quatre vingt et treize, commença le dict seigneur Ludovic à envoyer devers le roy Charles huictiesme, de present regnant, pour le praticquer de venir en Italie à conquerir le dict royaume de Naples, pour destruire et affoller ceulx qui le possedoient, que j'ay nommez : car estans ceulx-là en force et vertu, le dict Ludovic n'eust osé comprendre ne entreprendre ce qu'il feit depuis. Car en ce temps-là estoient fors et riches le dict Ferrand, roy de Cecille, et son filz Alfonse, fort experimentez au mestier de la guerre

et estimez de grant cueur, combien que le contraire se veit depuis, et le dict seigneur Ludovic estoit homme très saige mais fort craintif et bien souple quand il avait paour (j'en parle comme de celluy que j'ay congneu et beaucoup de choses traicté avec luy), et homme sans foy s'il veoit son prouffit pour la rompre. Et ainsi, comme dict est, l'an mil quatre cens quatre vingt et treize, *commença à faire sentir* à ce jeune roy Charles huictiesme, de vingt et deux ans, *des fumées et gloires d'Italie :* luy remonstrant, comme dict est, le droict qu'il avoit en ce beau royaulme de Naples (qui luy faisoit bien blasmer et louer), et s'adressoit de toutes choses à cet Estienne de Vers (devenu seneschal de Beaucaire, et enrichy, mais non point encores à son gré) et au general Brissonet, homme riche et entendu en finances, grant amy lors du seneschal de Beaucaire, auquel il faisoit conseiller au dict Brissonet de se faire prestre et qu'il le feroit cardinal : à l'aultre touchoit d'une duché.

» Et, pour commencer à conduire toutes ces choses, le dict seigneur Ludovic envoya une grant ambassade devers le Roy, à Paris, au dict an... [1]. »

J'appuie beaucoup sur ces origines, bien que je ne fasse point ici ni une histoire de France ni une histoire du duché de Milan : si la diplomatie devint une science et un art, si des luttes immenses où elle dut révéler la force et l'importance de ses moyens se sont engagées dans ces temps agités, le point de départ est dans l'active intrigue d'un prince dont l'âme était la proie de tout ce que les passions ambitieuses peuvent contenir d'ardeur pour le succès, d'amertume et d'astuce contre l'obstacle : ce prince était Ludovic le More.

1 Pour les citations des textes de Commynes dans ce chapitre, j'ai eu recours à l'édition de la *Société de l'histoire de France*. Paris, veuve J. Renouard, 1840.

Dès ce moment jusqu'à la fin du règne de Charles VIII, sauf à faire d'autres étapes ensuite sur les mêmes terres, l'observateur de la politique des princes ne doit plus détourner ses regards de l'Italie : le champ est ouvert et la partie s'y livre. A Rome, à Venise, à Gênes, à Milan, à Florence, en Romagne, à Ferrare, à Naples, intrigues ou combats, luttes de la pensée et de l'épée. C'est à qui l'un gagnera l'autre à sa cause : le duc de Milan dominait tellement l'intrigue pour attirer à son parti, que l'expression de *Ludovicheggiare* se rencontre sous la plume d'un diplomate florentin, alors à la Cour de France. Rien de plus significatif que cette parole!

Pour la première fois, je vois un ambassadeur chargé d'aller sonder l'esprit des cours et des peuples de l'Italie : je le répète, la diplomatie est née, elle est une science politique; son école c'est l'Italie, son exercice c'est en Italie. Il ne s'agit plus d'un ambassadeur envoyé pour accomplir plus ou moins de simples formalités, il s'agit de négocier, de pratiquer, de séduire, de s'entendre au sens des choses et d'exercer habilement et dextrement ce qu'on a appelé la connaissance des hommes : « la science, la vraye science, dit Charron, l'auteur du livre sur la *Sagesse,* c'est la science de l'homme. » Désormais il faut l'appliquer à la politique. Voyez les missions remplies deux ans plus tard par Commynes! Quel mode nouveau dans le récit! Quelles ressources heureuses pour peindre les hommes, pour signaler les vertus ou les torts dans un État et chez un prince. Le voilà bien le véritable prédécesseur, le vrai satellite, le digne compagnon de Machiavel, cet autre diplomate et cet écrivain si profond, si courageux dans ses dires, cet observateur si implacable et sur le caractère de qui le détestable vulgaire s'est trompé si grandement et se trompe chaque jour plus grandement encore!

Le premier ambassadeur ainsi envoyé fut « ung nommé Perron de Basche, nourry en la maison d'Anjou, affectionné à la dicte entreprinse, qui fut vers le Pape, les Venissiens et les Florentins. Ces praticques, allées et venues, durèrent sept ou huict mois ou environ, et se parloit de la dicte entreprinse, entre ceulx qui la sçavoient, en plusieurs façons. »

Toute l'histoire des antécédents de l'expédition du roi Charles VIII est encore à écrire : pour avoir le secret de ce jeu et la raison de ce mouvement, pour se rendre compte non point par à peu près, mais entièrement et absolument, de l'esprit de négociation qui fut en lice, il faut pénétrer dans les arcanes de cette époque, il faut connaître les lettres et les rapports échangés alors entre toutes les cours intéressées et leurs envoyés. Regardez aux dates pour voir le temps que prit pour s'ébattre la politique *parlée* avant que la politique *armée* se montrât active et exécutive. Les ambassadeurs de Ludovic le More commencèrent à battre en brèche l'esprit du Roi vers avril 1492, et lorsque le Roi commença la campagne, on était en septembre 1494. L'entreprise fut annoncée officieusement aux Vénitiens par la femme même de Ludovic le More, par Béatrix d'Este, et officiellement par Perron de Basche le 8 juillet 1493. Ainsi, depuis le commencement de l'année 1493 jusqu'au déclin de l'année 1494, vous avez, par l'examen des textes qui ont été conservés, le spectacle du jeu de la politique la plus consommée et la plus variée que *jusqu'alors* le monde ait encore vue.

Considérez l'Italie de ce temps! Voici l'intrigue de Milan et de Ferrare, l'opposition, un jour politique, un autre jour aussi chaleureuse qu'imprudente, de Florence, la temporisation et le doute de Venise, la frayeur astucieuse du Pape (il faut dire qu'alors le pape était Borgia),

l'embarras pusillanime du Roi de Naples. Il n'est point d'État, si petit qu'il soit, qui ne se révèle. A l'étude, à la connaissance et à la pénétration des textes d'une diplomatie active, à la concordance des faits par celle des négociations, voilà où doit tendre l'historien de cette intéressante et vivante période.

Si les archives de Venise n'ont à offrir d'autres dépêches que celles des ambassadeurs que la République envoya à Ludovic et à Maximilien (et elles sont fort curieuses), n'ont-elles pas à nous offrir intacts les registres dits *Secreta*, où sont les correspondances révélatrices des volontés du Sénat? Pour la conduite de Rome, le Vatican a des papiers, et le grand œuvre de Baronius, continué récemment par l'érudit oratorien le père Theiner, n'est pas sans contenir de graves et précieux renseignements; les archives de Milan sont conservées dans les salles encombrées de San-Fedele, et les instructions sur ces temps où le seigneur de ce beau duché jouait le plus important rôle, sont accessibles aux recherches savantes. Pour les Florentins, un volume tout à fait appréciable a paru dernièrement en France; M. Abel Desjardins, un des *ouvriers* de cette légion laborieuse qui, dans le domaine des sciences de l'histoire, sous les féconds auspices des ministres et du souverain même, a parcouru l'Europe depuis une période de trente années environ dans le but de chercher les preuves de nos annales, M. Abel Desjardins, aidé par l'érudition florentine de M. Canestrini [1], a publié un recueil désormais indispensable à ceux

[1] M. Canestrini est l'hôte le plus intime des archives de Toscane : il a beaucoup cherché et beaucoup trouvé. C'est lui qui, pendant le cours de nombreuses années, a consacré à Florence les soins les plus intelligents à la riche collection de *documents* formée par l'honorable et illustre M. Thiers sur les premiers et les grands Médicis. On sait que l'honorable M. Thiers, fatigué de décrire des batailles, caresse depuis longtemps le projet de faire l'histoire des Médicis au quinzième siècle, particulièrement de ce grand et admirable Cosme dit Père de la Patrie.

qui écriront sur nos entreprises d'Italie en 1494. Je viens de lire l'une après l'autre les pages du premier volume des *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, et, l'esprit tout frais encore des impressions que j'ai reçues de l'étude de ce livre, j'en recommande l'utilité au même degré que j'en admire le contenu. Telles des dépêches des Florentins Francesco della Casa, Pietro Becchi, évêque d'Arezzo, Piero Soderini, Guid' Antonio Vespucci et Piero Capponi, qui furent envoyés en France entre juin 1493 et juin 1496, ne sont pas des lettres, mais des tableaux excellents, et nous avons ainsi toute notre cour et notre France bien au complet, dans ce volume dont j'ai tenu à parler avec tous éloges [1].

Mettons aussi à leur place glorieuse les pages françaises,

M. Canestrini a publié dans ces derniers temps des éditions importantes qu'il a annotées avec une grande intelligence. Entre autres :

Scritti inediti di Niccolò Machiavelli, risguardanti la *Storia* et la *Milizia* (1499-1512), tratti del Carteggio officiale da esso tenuto come segretario dei Dieci. Et : *Opere inedite* di F. Guiccardini pubblicate per cura dei conti Guicciardini.

Lisez sur cette belle publication, annotée comme la précédente par M. Canestrini, une remarquable étude par M. E. Geffroy, sous le titre de *Un diplomate italien de la Renaissance*. (*Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 août 1861.)

[1] Toute la partie du volume, depuis la page 221 jusqu'à la page 704, est nourrie de traits et d'aperçus où le bon sens rivalise avec la vérité. La dépêche du 18 juin 1493, si bien résumée d'abord par M. Abel Desjardins, et reproduite ensuite dans son intégrité, est un des meilleurs modèles qui se puissent montrer. Faisons des vœux pour que l'imprimerie impériale, qui doit nous livrer la suite de ces négociations, soit plus hâtive à mettre au jour des volumes dont l'apparition est toujours un bonheur pour les sciences historiques. Il fut question de cette publication dès l'année 1847. Voir les *Extraits des procès-verbaux* des séances du Comité historique des monuments, écrits depuis son origine jusqu'à sa réorganisation du 5 septembre 1848. Séance du 3 mai 1847. Partie de la correspondance, page 350. M. Canestrini proposait la publication des *legazioni* des ambassadeurs de la République de Florence et des grands-ducs de Médicis en France, 1480 à 1718. La proposition fut renvoyée à une commission composée de MM. Mignet et Paul Lacroix.

d'ailleurs bien illustres, auxquelles il faut demander le cours de nos affaires non-seulement avec le duc de Milan, mais surtout avec les Vénitiens, depuis le commencement de la campagne jusqu'à la mort du Roi à Amboise en 1498. Les immortels *Mémoires* de Philippe de Commynes, en leurs deux beaux livres VII et VIII, où tous les chapitres traitent des négociations italiennes et de la part de chacun des peuples de la Péninsule au succès ou à la défaite de nos affaires, nous instruisent à peu près de ce qu'il est bon de savoir. Commynes connaissait beaucoup ceux de Venise, et il y avait résidé; « y fus huict mois pour un voyage seul, dit-il, et y ai esté une autre fois depuis la saison dont je parle.... » Et, tout mal content qu'il soit revenu de chez eux pour n'avoir pu les amener à ses fins et à celles du Roi, et pour les avoir vus par deux fois se joindre à la ligue qui nous était ennemie, il ne leur donne pas moins le plus beau témoignage de renommée qui leur ait jamais peut-être été donné. « Car pour aujourd'huy je crois leurs affaires plus sagement conseillées que prince ne communauté qui soit au monde.... » Voilà ce que dit Commynes dans ce même livre qu'il leur a presque entièrement consacré, à eux et à leur ville; et ceux qui connaissent Commynes pour l'avoir lu, savent ce que vaut un éloge de la part de cette plume si sobre à répandre cet article de cour.

Depuis le départ des ambassadeurs extraordinaires venus à Paris en 1492 jusqu'à l'époque où le Roi de France arriva dans Asti à la tête de ses bataillons, Charles VIII n'avait pas vu d'autres envoyés vénitiens à sa cour. La République était informée des choses de France en même temps que de celles de Ludovic, par l'ambassadeur qu'elle tenait auprès de ce dernier. Mais elle avait reçu des ambassadeurs français, on connaissait sa puissance; après

Perron de Basche, revenu en septembre 1493, elle avait reçu le second envoyé du Roi, monseigneur de Citin ou Citen, comme le prouve un document des *Secreta* en date du 3 mai 1494 [1].

A Asti, l'ambassadeur vénitien — sans doute celui qui était à Milan, car je n'en vois aucun dont l'élection soit inscrite dans les registres de la Seigneurie — alla faire office de compliment au Roi. Mais de *relazione* nulle trace. C'est la date du premier voyage de Commynes à Venise; il y arriva le 3 octobre. « Je allay en six jours à Venise, avec muletz et train, car le chemin estoit le plus beau du monde.... » « Mon allée fut d'Ast pour les mercier des bonnes responses qu'ils avoient faictes à deux ambassadeurs du Roy et pour les entretenir en son amour, si m'estoit possible : car voyant leurs forces, leur sens et leur conduicte, ils le povoient ayséément trobler... [2]. »

Pendant ce temps Charles poursuivait son expédition; il était à Florence lorsque les deux ambassadeurs vénitiens Domenico Trevisan et Antonio Loredan lui furent dépê-

[1] Les textes originaux concernant les missions de Peron de Basche ou Baschi et de de Citen appartiennent aux registres *Deliberazioni del Senato* (*Secreta*) :

1493, VIII julii. — Summarium expositionis Mag^is Peroni oratoris Ser^mi Dom. Francorum Regis, c. 179.

1493, XII julii. — Responsio data dicto Mag^ci Perono circa imprixiam Regni Neapolis.

1493, III novembris. — Quid scriptum fuit Ser^mo Dom. Francorum Regi circa responsionem datam Perono.

1494, II aprilis. — Summarium expositionis Dom. de Citino oratoris Xme M^tis Francorum de auxilio ad expeditionem Neapoli.

1494, IX maii. — Responsio facta oratoris propositionibus.

[2] Quant aux documents vénitiens ayant rapport au premier voyage de Philippe de Commynes, ils se résument aux deux suivants :

1494, die III octobris. — Summarium expositionis Mag^ci Dom. Argentoni oratoris Xme M^tis Francorum.

1494, die nono octobris. — Responsio eisdem propositionibus.

chés avec mission de conseiller au monarque de ne pas poursuivre son invasion d'Italie, ce dont le Roi ne fit rien [1]. Les documents détaillés, sauf les lettres de créance concernant cette mission, ne nous sont pas connus. C'est toujours à Commynes qu'il faut demander les renseignements sur les négociations sans cesse entretenues avec toutes les puissances. La *Chronique de Malipiero*, les *Diarii di Marin Sanuto*, les *Secreta* toujours, telles sont les sources; mais soit sur l'entrée du Roi à Rome, où se trouvaient les ambassadeurs de Venise [2], soit sur son séjour à Naples, soit sur son retour, soit enfin sur la bataille de Fornoue et les entrevues qui suivirent entre Bolgari et Camariano, où Bernardo Contarini représentait la Seigneurie, nous n'avons trace d'aucune *relazione*. Combien la conservation nous en serait cependant précieuse, et quelle clarté bienfaisante ne jetterait pas sur ce tumulte d'affaires l'autorité des renseignements qu'on trouve ordinairement en elles!

Charles VIII, dont la mort si imprévue survint au mois d'avril 1498, n'avait donc pas vu d'autres ambassadeurs vénitiens envoyés près de sa personne depuis Domenico Trevisan et Antonio Loredan à Florence et à Naples, en 1495 [3]. La République, même depuis la bataille de Fornoue qui avait été si fatale aux troupes de son contingent, loin de ratifier la paix que Ludovic le More avait signée par peur, s'était déclarée la fervente ennemie des entreprises nouvelles que formait le Roi

[1] *Secreta Senato*, 1494, die 28 decembris. — Mandatum eisdem oratoribus ut maneant in eo loco quo fuerit M^ma Maestas.

[2] « Prope Burghettum venerunt obviam Regi duo oratores Domini Venetorum... » *Journal de Burchardt.* Voyez aussi les intéressants documents sur toute cette campagne dans le premier volume des *Archives curieuses de l'histoire de France, le Vergier d'honneur*, etc.

[3] *Secreta Senato*, 1495, XII aprilis. — Licentia data eisdem oratoribus repatriandi.

Charles. La seconde ambassade de Commynes avait été aussi infructueuse que la première [1]. « Ma charge estoit à Venise, à sçavoir s'ilz voudroient accepter ceste paix et passer trois articles.... Et quant j'arrivay au dict lieu de Venise, ilz me recueillirent honorablement, mais non point tant qu'ilz avoient faict au premier coup : aussi nous estions en inimytié desclarée, et la première fois nous estions en paix. Je dis ma charge au duc de Venise, et il me dict que je feusse le tres bien venu, et que de brief il me feroit responce, et qu'il se conseilleroit avec son senat.... Pour conclusion de mon affaire, j'attendis quinze jours avant que avoir responce, qui fut de reffuz de toutes mes demandes.... »

Depuis lors la République avait donné cours à ses trames contre nos desseins sur l'Italie, avec une activité singulière : elle était le centre, elle était l'âme d'une ligue pour l'œuvre de laquelle elle avait révélé sa force politique au milieu d'embarras qu'elle s'était attirés à elle-même à force de prétendre user de prudence et faire preuve de raisonnement [2]. Mais au milieu de ce manége d'affaires les plus compliquées, à la veille même de nouvelles guerres et du second passage des monts par le roi Charles VIII, qui cette fois ne devait plus marcher à l'instigation de Ludovic

[1] *Secreta*, 1495, die 24 maii. — Summarium expositionis oratoris et secretarii Regis Francorum.

1495, die XVII novembris. — Responsio facta Mag^co^ Dom. Argentoni oratoris Ser^mi^ Regis Franciæ.

[2] Pour des éclaircissements nouveaux sur l'ensemble et sur les détails des affaires traitées entre Ludovic le More, duc de Milan, Maximilien, Roi des Romains, et la République de Venise, lisez le chapitre II du volume V de la *Storia documentata*. On remarquera surtout les pages consacrées au récit des négociations de l'ambassadeur Badoer avec Ludovic le More (janvier, février 1495), de celles des ambassadeurs Zaccaria Contarini et Bernardo Trevisan (juin même année); puis de celle de l'ambassadeur Foscari avec le même Ludovic (août 1496).

le More, mais contre lui et son duché; des négociations pour réunir en une seule masse les États italiens avec l'alliance de l'Espagne et de Maximilien, Roi des Romains, s'opéraient à Venise, lorsqu'une nouvelle du genre le plus imprévu, et faite pour mettre une fin — elle ne fut que momentanée — à tant d'embarras et à tant de projets, arriva au palais de la Seigneurie le 14 avril 1498 : le roi Charles VIII venait de mourir, dans sa vingt-neuvième année!

Jamais nouvelle de France n'était parvenue plus rapidement à Venise! Le Roi était mort le 7 à Amboise, et la République l'apprenait le 14. Le courrier avait essoufflé jusqu'à treize chevaux. Ce fut le samedi saint, au soir, après les offices, et pendant que le doge Antonio Barbarigo et la Seigneurie traitaient des intérêts d'État, qu'inopinément un courrier du duc de Ferrare se présenta et requit d'être admis aussitôt pour une raison de la plus grande importance. A peine entré, il ne dit que ces paroles : « Sérénissime prince, le Roi de France est mort, et pour vous assurer de la vérité, lisez cette lettre.... »

Une nouvelle de cette nature se répandit bientôt par Venise, et l'ambassadeur de Milan, Baldassar di Posterla, qui depuis février pressait chaque jour l'envoi de troupes et de munitions de la part de la République, pour aider à la sauvegarde des possessions de son maître, fut appelé au conseil, et le Doge lui dit : « Magnifique ambassadeur, vous avez avis que le Roi de France vient en Italie, et nous, nous avons la nouvelle de sa mort! »

Des rapports diplomatiques s'engagèrent de nouveau entre la Cour de France et la République, à l'avénement du nouveau roi.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Ambassades des Vénitiens au Roi Louis XII. — Interprétations diverses des conséquences politiques de la mort de Charles VIII. — Fragments extraits des *Diarii* de Marin Sanuto. — Vision des astrologues. — Pietro Stella, secrétaire, va complimenter Louis XII. — Courtois accueil du Roi. — Ambassade extraordinaire. — Le secrétaire Stella donne des nouvelles de Philippe de Commynes. — Arrivée des ambassadeurs à Lyon. — Monseigneur de Ligny inscrit au *Livre d'or* et créé Noble de Venise. — Les ambassadeurs vont à Paris et à Étampes. — Audience donnée par Louis XII à l'auberge de *la Fontaine*. — Résumé de la *relazione* de Pietro Stella. — Sommaire des détails conservés par Marin Sanuto. — Ambassade des Vénitiens au Roi Louis XII lors de son entrée à Milan. — Ludovic le More prisonnier en France et son arrivée à Lyon. — Résumé de la *relazione* de Domenico Trevisan (1501). — Ambassadeurs qui se sont succédé à la Cour jusqu'à l'ouverture des hostilités. — 1501-1509. — La dextérité de la République empêche les résultats que s'étaient promis ses ennemis. — Les *Secreta Senato* et les *Registres* du Conseil des Dix sont les sources à consulter. — Documents d'un grand intérêt pour les affaires à cette époque, recueillis à Venise par M. Paul de Musset. — Toutes les *Relazioni* nous manquent jusqu'à la fin du règne de Louis XII.

Quatorze ambassades, dont sept ordinaires et sept extraordinaires, représentent le mouvement de la diplomatie vénitienne à la Cour de France pendant le règne de Louis XII; or, sous le long règne de Louis XI, il y en avait eu trois. On peut juger par cette différence de l'étendue et de l'importance que prirent les négociations de ce temps, surtout si l'on a égard aux quatre années que dura la ligue de Cambrai, et pendant lesquelles tous rapports diplomatiques furent nécessairement suspendus entre la Seigneurie de Venise et le royaume de France. Mais avant et après cette ligue, aussi désastreuse par les effets qu'inutile par les résultats, la nature des affaires et l'esprit développé de la politique avaient rendu continuels les points de contact. On retrouve les traces d'une mul-

titude de dépêches, de nombreuses instructions et d'une certaine quantité de ces feuilles volantes que recevait la Seigneurie sous le titre d'*avvisi*, mais de *relations* proprement dites, on ne peut en indiquer encore que de menus exemplaires. Les quelques rares écrits de ce genre que nous sommes à même de reproduire, nous les devons aux *Diarii* de Marin Sanuto, qui, pour cette période de l'histoire du seizième siècle, période traversée par des traités presque aussitôt annulés que conclus, sont à même non-seulement d'offrir de sûrs et abondants renseignements, mais encore de répandre des lumières nouvelles touchant à des circonstances politiques jusqu'ici trop peu définies.

La République de Venise fut, à proprement parler, l'héroïne de la vie politique de Louis XII : soit dans ses alliances, soit dans ses luttes, la République fut le point de mire des desseins du Roi de France. Venise, à son tour, ne devint-elle pas non-seulement la *question d'Italie*, mais encore la *question* de toutes les grandes puissances par l'objet et les conséquences de la ligue tramée contre elle dans un mode si formidable, aux conférences de Cambrai, à l'instigation directe et du Roi de France Louis XII, et de son ministre Georges d'Amboise, cardinal de Rouen? Je n'entrerai pas dans le détail des faits : autrement, ce serait entreprendre une œuvre spéciale qui serait ici hors du cadre qui lui convient; mais en suivant les traces des ambassades diverses, en recherchant l'objet des instructions qu'elles avaient, en examinant les résultats qu'elles obtinrent, j'aurai ainsi tenu dans la direction qu'elle doit avoir l'entreprise que j'ai résolu d'accomplir sans m'être égaré dans des digressions d'un entraînement trop facile.

Au moment de la mort de Charles VIII, les rapports diplomatiques de la République Sérénissime avec la Cour de France étaient plus que jamais en rupture : l'avénement

du Duc d'Orléans au trône devait les rétablir. Marin Sanuto, qui écrivait toutes les impressions du moment dans ses *Diarii*, exprime dans un style de simplicité et de concision merveilleuses le travail de suppositions et de présomptions qu'avait suscité dans les esprits la publicité de cette nouvelle si peu attendue de la mort du roi Charles VIII. On sent par le courant de son style et par la naïve simplicité de ses expressions, la vérité des dires : vous avez par lui les échos de cette foule de causeurs et d'appréciateurs qui, à la place Saint-Marc, comme jadis au Forum, sous l'impression des discours des tribuns à l'arrivée des courriers des Gaules, traitaient d'affaires, discutant, contredisant, croyant à ceci, voulant cela.

« Ce bruit de tant d'importance, dit-il, se répandit bientôt par tout le pays; c'était chose bien peu attendue, et tout le pays en ressentit grand plaisir. Cependant il se faisait aussi de nombreux commentaires: Les uns disaient que cette mort ne venait point à propos, d'autres que le duc d'Orléans succédait au trône, le roi Charles n'ayant ni fils ni fille, et ce duc étant le légitime héritier, en qualité de germain du Roi et son beau-frère, puisqu'il avait pris sa sœur pour femme. — Le duc de Bourbon avait bien aussi une femme du sang, mais le duc de Bourbon n'était pas aussi proche parent du Roi. D'autres disaient : « Au moins nous sommes assurés contre la venue des Français en Italie pour quelques années: » d'autres, que le royaume serait divisé, parce qu'on ne savait pas si le duc de Bourbon se tiendrait tranquille, etc. D'autres disaient : « Ce duc Louis d'Orléans, âgé de trente-six ans, succédera certainement; c'est un homme belliqueux et de ressource, et qui prendra le titre de duc de Milan, si bien que l'Italie s'en trouvera pire qu'auparavant. Cependant la Bretagne retournera à la Reine, car c'est son bien.... » Et ainsi devisait chacun selon son opinion, attendant d'heure en heure que la nouvelle se vérifiât. Beaucoup y croyaient, sachant surtout qu'elle venait par la voie de Ferrare[1]. »

1 *Diarii* de Marin Sanuto à la Bibliothèque de Saint-Marc, vol. I, sup-

Et l'honnête Marin Sanuto ajoute avec une petite pointe de modeste philosophie pour conclusion :

« Ainsi donc Charles VIII, roi de France, âgé d'environ vingt-huit ans, est mort tout subitement, comme on le verra par la lettre ci-dessous, et ainsi s'est accomplie sa fortune; les cieux (*li cieli*), dans ces derniers temps, lui avaient réservé de grandes choses, mais Dieu, qui gouverne tout, a voulu le priver de la vie; si bien qu'en ce monde trompeur, il n'y a point lieu de placer une espérance, car il dure peu, etc.... »

L'intérêt de ces notes contemporaines et prises sur l'heure même des bruits et des dires, a encore cet avantage de nous communiquer un vif reflet des mœurs et des croyances. Sanuto nous a dit les petites conceptions politiques d'un chacun produites par la nouvelle de la mort du roi Charles, il nous, dit quelques pages plus loin, comment l'astrologie et les astrologues s'y mêlèrent. N'y eût-il pas eu de quoi s'étonner qu'une si belle science et de si beaux savants n'y eussent point pris de part?

« Je ne fauldrai point à écrire (*non vitero di scriver*) ce que j'ai vu dans une lettre, à savoir que le Roi Charles VIII, peu de jours avant de mourir, — fut-ce prodige ou merveille? — crut voir un grand dragon ou serpent dans l'air, et qu'épouvanté d'une telle chose, il manda aussitôt à ses astrologues de lui savoir dire ce que signifiait cette vision. Ils lui répondirent que cela signifiait sa venue en Italie, et qu'il serait le serpent qui dévorerait le tout et se tiendrait dans l'air au-dessus de tous. Mais après qu'il fut mort, lesdits astrologues donnèrent le change à leur sentence, alléguant que ce dragon annonçait la succession du duc d'Orléans au royaume (comme c'est arrivé), lequel portait le *serpent* dans ses armes, et il en a été ainsi, car ce nouveau Roi porte le *bisson*, la couleuvre qui est l'arme des Visconti, maison dont il descend. »

plément, *passim*. Voir aussi l'ouvrage déjà cité de M. Rawdon Brown : *Ragguagli sulla vita e sulle opère di Marin Sanuto*, parte 1.

Quoi qu'il en fût, le Roi Louis XII reçut promptement les compliments de la Seigneurie, et nous avons la date même de l'ordre enjoint par le Sénat au secrétaire résident en Savoie, Pietro Stella, d'aller trouver le cardinal de Saint-Pierre aux Liens, d'obtenir un sauf-conduit, d'aller en France avec des lettres de créance pour le nouveau roi et de le féliciter sur son avénement. Le Roi avait d'ailleurs pris les devants par une lettre en date d'Orléans le 20 avril et signée de sa main, lettre gracieusement définie par Sanuto de *molto dolce e segnal di grande benevolentia*. Il l'avait envoyée à la Seigneurie par un courrier spécial assurant que le Roi n'avait point écrit à d'autres qu'au Pape, aux Vénitiens et aux Florentins.

Si le règne de Louis XII se fût accompli pour les Vénitiens dans les formes de courtoisie qui l'inaugurèrent, ce n'eût été en vérité qu'enchantements politiques entre les deux pays. La chronique de Sanuto raconte ainsi les circonstances aussi curieuses qu'intimes dans lesquelles l'ambassade solennelle au Roi de France avait été décidée. Cette page se lie trop étroitement au détail de mes recherches pour que je ne la reproduise pas :

« Le Roi, dit le chroniqueur (par cette lettre *molto dolce e segnal di grande benevolentia*), notifiait son avénement, et nous avisait qu'il serait tôt à Paris pour y être couronné, et qu'il voulait être dans les meilleures grâces avec la Seigneurie, la tenant pour sa chère amie (*per sua cara amiga*). Quand cette lettre eut été lue dans le Collége, tous en furent joyeux. Il est bon de savoir que le duc de Milan, en ce jour même, avait écrit à son ambassadeur auprès de nous qu'il devrait aller au Collége nous notifier que le Roi des Romains avait ordonné à tous les ambassadeurs que ceux qui étaient de la ligue, c'est-à-dire le Pape, Naples, Venise et Milan, ne devraient plus le suivre, non plus qu'aucun ambassadeur de prince italien, excepté, en somme, l'ambassadeur d'Espagne; et les choses n'étaient guère de propos : on doutait qu'il ne voulût entrer en intelligence

avec la France, et il faisait cela pour nous donner la peur. Mais le Sérénissime Prince, à l'arrivée dudit ambassadeur au Collége, et après l'avoir laissé accomplir sa commission et dire que le roi Maximilien manifestait de vouloir Pise comme étant *chambre de l'Empire* (*camera de Imperio*), le Sérénissime Prince, cet homme très-sage, lui dit : « Nous avons entendu vos nouvelles, mais nous vous donnerons maintenant les nôtres; » et il ordonna à Gasparo de la Vedoa (secrétaire au Sénat) de lire la douce lettre du Roi de France, et ledit ambassadeur en fut bien étonné, et ainsi la copie de ladite lettre fut envoyée à nos ambassadeurs à Rome, à Naples, à Maximilien et à Milan, afin qu'il en fût question entre les alliés. Cependant les nôtres firent un pas en avant, puisque après le dîner, sans autre discussion, on convoqua le Conseil des Prégades, et on décida l'élection et l'envoi de trois ambassadeurs au Roi Très-Chrétien, et le résultat du vote fut l'élection de Niccolo Michiel, *doctor et cavalier;* d'Antonio Loredan, *cavalier,* et d'Hieronimo Zorzi, *cavalier.* Appelés aussitôt devant le Conseil, ils demandèrent jusqu'au matin pour accepter; ils l'ont fait très-volontiers. Michiel un instant aurait voulu s'excuser, puis pour le bien de la République, tout s'est passé de bon gré. Deux d'entre eux, c'est-à-dire Antonio Loredan et Hieronimo Zorzi, ont déjà été ambassadeurs en France. Ainsi fut formée cette honorable ambassade. On a écrit à Zuam Piero Stella, qui était en chemin pour aller en France, et de même à toutes les puissances. Cette nouvelle donnera à penser à beaucoup, qui ne manqueront pas de dire : « Voilà Venise qui va s'entendre avec France, nous ferons une ligue en Italie »; cependant il ne faut pas nous émouvoir. En somme, tout le pays prit grand plaisir à cette nouvelle. »

Non-seulement le choix du secrétaire résident, Pietro Stella, pour porter les compliments de la Seigneurie au nouveau Roi de France était heureux, parce que se trouvant alors en Savoie, le secrétaire pouvait se présenter rapidement à la cour de France, mais encore parce que ce Stella était le même qui avait rempli ses fonctions d'envoyé à la même cour au temps de Charles VIII. C'était une figure connue : il entendait et parlait le français. Une de

ses dépêches, en date du 23 mars, écrite de la résidence royale à Vincennes, raconte les façons courtoises de son accueil. Le Roi lui fit dire qu'il lui donnerait audience selon son agrément. Stella alla trouver Sa Majesté avant souper :

« Le Roi était assis et parlait d'affaires avec quelques-uns de ses familiers; mais aussitôt qu'il eut vu le secrétaire, il se leva, alla au-devant, et ne voulant pas qu'il s'agenouillât, il l'embrassa; puis, lui mettant la main sur l'épaule, il lui dit : « Secrétaire, vous êtes le bienvenu. Comment vont la Seigneurie et votre Doge? Nous vous voyons avec plaisir. » Le secrétaire lui présenta les lettres de créance. Le Roi ayant appris en les lisant l'élection et l'envoi des trois ambassadeurs à sa cour, en manifesta grande satisfaction, disant : « Je n'ai jamais vu Zorzi, mais je le connais bien; quant à Loredan, je l'aime fort, et déjà il fut à cette cour il y a quelque temps. »

Le Roi lui dit encore qu'il aimait beaucoup la Seigneurie, qu'il n'y avait point d'État en Italie dont il fît plus de cas, qu'il était roi pacifique, que tout le royaume lui avait donné obéissance, qu'il avait pardonné à tous ses ennemis, qu'il cherchait à se les faire amis. Stella enfin donnant à la Seigneurie quelques nouvelles des personnages de la Cour, l'entretient de cet homme de bien et de célébrité dont je ne rencontre jamais le nom sans penser combien il est méritant de toute sa gloire par les écrits qu'il a laissés, titres glorieux et tous à l'honneur du langage français dans sa primeur : je veux dire Philippe de Commynes, sire d'Argenton :

« *Item*, Stella écrit encore que Monseigneur d'Argenton était aussi à la Cour, et qu'il lui avait fait excellente mine (*bona ciera*), et qu'il se rappelait au souvenir de la Seigneurie, et qu'il l'avait assuré avoir toujours parlé au roi Charles de la grande puissance de la Seigneurie, et qu'il tenait pour certain que le Roi nouveau serait fort notre ami.... »

Ces nouvelles avaient engagé d'autant plus la République à presser le départ de ses ambassadeurs; aussi, à la date du 4 juin, fut-il décidé par le Sénat qu'ils dusseñt se rendre à leur poste sous peine d'amende. Le 5 août, la Seigneurie reçut de leurs nouvelles en date de Lyon; le héraut d'armes du Roi de France, vêtu aux lis d'or, avait traversé le royaume pour les venir rencontrer : ils furent à Lyon le 19 juillet; tous les citoyens se mettaient aux fenêtres pour les voir ainsi précédés par ce héraut, et, dit leur secrétaire dans une lettre privée, « on leur faisait la meilleure figure, comme si jamais il n'y avait eu guerre et dispute entre la France et nous ». Ils prirent ensuite la route de Paris, d'où Monsieur de Ligny était parti de son côté pour venir au-devant d'eux avec cent archers et donner ainsi de grandes marques d'honneur aux ambassadeurs d'un État aussi considéré que l'était alors la République de Venise.

Le 3 août, ils étaient à Montlhéry, où ils rencontrèrent la Reine Anne, femme du Roi défunt, dans une voiture recouverte de cuir; elle avait en sa compagnie la fille du Roi de Naples. « A mon sens, dit le narrateur, toutes deux me semblèrent fort belles; elles étaient accompagnées de nombreuses damoiselles à cheval et de quelques vieilles dames qui suivaient en voiture. » Tous les logements étaient pris dans tous les villages de la contrée; tant la suite des courtisans était nombreuse. Force fut à l'ambassade d'aller jusqu'à Longjumeau, où la compagnie occupa six auberges, elle y passa deux jours. Le Roi envoya le grand maître de sa maison avec une belle escorte, afin d'amener les ambassadeurs à Paris, où il leur avait fait préparer l'hôtel du grand trésorier. L'entrée se fit le 5 août, avec une compagnie de plus de huit cents cavaliers, au nombre desquels Monseigneur de Ligny, l'homme qui, dans

ce moment, « a toute la faveur du Roi [1] ». Ils y restèrent jusqu'au samedi 11 du mois, d'où ils vinrent à Étampes sur l'avis du Roi, qui les reçut dans cette ville en audience solennelle le lendemain dimanche, à l'auberge de *la Fontaine* (*dagandone audientia non in palazi ma in la hostaria di la Fontana*). Le Roi était vêtu de velours noir. Ce fut à Messer Antonio Loredan que fut réservé l'honneur de porter la parole; le grand chancelier lui fit réponse.

« Vous me direz (ajoute le correspondant familier auteur de la lettre à laquelle j'emprunte ces détails), vous me direz qu'un si grand Roi ne devrait point se tenir à l'auberge; je vous répondrai que, dans ce pays d'Étampes, les meilleures maisons sont encore les auberges. Il y a bien dans ce lieu un château royal dans lequel loge la Reine, épouse du Roi défunt; néanmoins Sa Majesté a voulu donner l'audience dans cette hôtellerie, toute

[1] Louis de Luxembourg, comte de Ligny : il avait fait la campagne d'Italie sous Charles VIII, et avait été capitaine de Sienne. La Seigneurie le tint en faveur et se conquit son esprit par ses bonnes grâces. Elle eut à traiter directement avec lui lorsqu'il occupa Milan après la fuite de Ludovic.

Voici un fait entièrement ignoré et qui lui est tout personnel. Monseigneur de Ligny fut le premier seigneur français déclaré Noble de Venise et inscrit en cette qualité sur le *Livre d'or*. Cette notice est d'autant mieux en place ici que cette marque d'honneur, — si grande pour le temps, — ne lui fut conférée que sur le rapport des deux ambassadeurs extraordinaires. Voici le texte du décret d'après les *Registres* du *Maggior Consiglio* :

« 1499, die 15 septembris. Ex relatione virorum nobilium Hieronymi Georgio et Nicolao Michael doctoris militum, reversorum novissime ex legatione Gallica, nobis innotuit quanta afficiatur nostro Dominio Illustrissimus Dominus Ludovicus Comes de Ligny unus ex principalibus Baronibus Franciæ affinis Christianissimæ Majestatis et ab ea singulariter amatus qui eisdem oratoribus declaravit gratissimum sibi futurum ascribi et communerari inter nobiles et patricios nostros et conveniat nostro Dominio ejusmodi principes regia stirpe natus nobis plurimum benevolos reddere.

» Vadit Pars quod supradictus Illustrissimus Dominus de Ligny erectur et assumatur in nobilissima civitate nostra Venetiarum et ad dignitatem hujus majoris consilii cum filiis et heredibus suis legitimo matrimonio natis et nascituris in perpetuum cum omnibus immunitatibus, privilegiis, honoribus, gratiis, et conditionibus quibus reliqui nobiles nostri de nostro majori concilio uti et frui dignoscentur. »

tendue expressément de drap de velours alexandrin avec des lis d'or à l'endroit où le Roi se tenait, et, aussitôt le discours fini, Sa Majesté s'est levée, et a fait un accueil tout fraternel aux magnifiques ambassadeurs. Le Roi a fort bonne mine, une mine souriante; il est âgé de quarante ans, et paraît fort dispos de sa personne. Aujourd'hui lundi 13 août, les ambassadeurs ont été reçus en audience secrète. On dit que demain Sa Majesté se confessera et communiera, puis, qu'elle touchera les gens atteints d'écrouelles (lesquels, dit-on, une fois touchés, se porteront bien mieux, chose merveilleuse). Nous sommes ici comme des bohémiens, — *cingari*, — comme des gens sans demeure fixe. Et où nous irons? je ne sais le dire. D'aucuns nous assurent que nous retournerons à Paris, d'aucuns prétendent que nous irons à Bourges à la suite du Roi. Bref, tout cela n'est que paroles en l'air.

» Écrit d'Étampes le 13 août 1498 [1]. »

Cette lettre privée forme la part du côté pittoresque et familier de la visite : c'est à l'instruction, à la *commissio* dont le texte ne comprend pas moins de six pages in-folio, qu'il faut demander le côté politique, dont un traité signé à Blois le 15 avril 1499 fut le résultat. Venise se déclarait l'alliée du Roi de France, partageait et approuvait ses desseins de s'emparer du duché de Milan et de renverser ainsi le seigneur Ludovic. Ce duc si versatile, en effet, venait d'user de fourberie et avait fait acte d'inimitié contre la Seigneurie dans l'affaire de Pise, qui, loin d'être arrivée à son terme, offrait matière à des agitations et à des dissidences infinies [2].

[1] Voyez pour tous ces détails intimes : *Bibliothèque de Saint-Marc* à Venise, *Codici Marin Sanuto, Diarii*, vol. II, supplément, de la feuille 47 à la page 125, *passim*. La lettre en date d'Étampes fut écrite par l'un des familiers au service de l'ambassade.

[2] Le mécontentement des Vénitiens contre Ludovic n'attendait du reste qu'une occasion pour éclater. Son changement de politique dans la guerre

Pendant ce temps (deux mois seulement après l'arrivée des ambassadeurs extraordinaires à la cour), Pietro Stella, le secrétaire qui, le premier, avait salué le Roi de France au nom des Vénitiens et avait assisté à son couronnement, était revenu à Venise et y avait fait sa *relazione*. Le consciencieux Sanuto, qui l'avait entendue dans le Collége, en a donné le sommaire dans le second de ses livres. Tout incomplète et toute réduite qu'elle est, elle appartient essentiellement au cadre de ces études :

« Zuan Pietro Stella, notre secrétaire qui revenait de France, étant arrivé à Venise, fit sa relation dans le Collége. Il dit d'abord que le Roi de France nous envoyait tous ses saluts et se recommandait au Sérénissime Prince et à l'Illustrissime Seigneurie. Il dit que le Roi avait près de quarante ans, qu'il avait l'esprit porté aux soupçons et qu'il passait pour fort avare. Il dit que Sa Majesté a fort au cœur l'entreprise de Milan, et qu'elle veut le plus grand mal au seigneur Ludovic. A ce propos, le Roi s'exprima un jour en ces propres termes : « Tu diras à la Seigneurie qu'étant Elle et Moi bien unis, *Elle* n'aura rien à craindre d'aucune puissance.

» Monseigneur de Ligny a vingt-huit ans et est Savoisien; il est le premier après le Roi. On est en pratique de le marier avec la fille du roi Frédéric, actuellement en France; mais il y a aussi quelques tentatives de mariage avec elle et le grand maître de Bretagne. Ce M. de Ligny est le fils du comte de Saint-Paul, à qui le roi Louis, père du Roi défunt, fit couper la tête. Ligny a trois mille ducats de revenu.

entre Pise et Florence fut cette occasion. Venise soutenait les libertés de Pise contre les prétentions de Florence : à peine Charles VIII eut-il expiré que Ludovic voulut soutenir les Florentins et refusa le passage des troupes vénitiennes qui allaient au secours de la ville assiégée; il fit ensuite intimer à la Seigneurie qu'elle n'eût point à se mêler des intérêts des Pisans. Le Sénat lui répondit par une lettre très-vive et menaçante.... Ce fut dans ces circonstances que l'ambassade de la Seigneurie au Roi de France reçut ses instructions. Inutile de dire qu'elles étaient peu favorables pour le maintien de la puissance du duc de Milan. Voir Romanin, t. V, p. 101, et tout le chapitre III de la *Storia documentata*.

» Beaucoup de gens en France sont morts de faim, par suite des exactions du roi Charles, surtout en deçà de Paris.

» A l'arrivée de nos ambassadeurs en France, la cour était déjà de deux opinions : l'une, que la Seigneurie ne souffrirait pas que le Roi prît Milan, afin de n'avoir pas pour voisin un prince de cette qualité et d'une telle puissance; l'autre disait le contraire, s'appuyant sur ce que le Roi, n'ayant pas d'enfants et n'ayant jamais pu en avoir avec aucune dame, la Seigneurie, à la mort dudit Roi, pourrait avoir facilement le duché.

» Entre autres choses, le secrétaire dit aussi qu'il croyait que le Roi s'était *uni* (*si era conzonto*) avec la Reine, femme du roi Charles, et cela à Saint-Germain, tout près de Paris, où il trouva le Roi, elle et un autre tout seuls dans une chambre; que Sa Majesté assurait avoir 3,000 hommes d'armes, c'est-à-dire 500 lances en Bourgogne pour l'entreprise, 500 du côté de la Bretagne et 500 avec messer Jean-Jacques de Trivulce à Asti; toutefois, il ne lui en croit guère que 300; qu'il est ami du marquis de Montferrat et du seigneur Constantin, et qu'il lui envoie de l'argent.....

« Il ajouta que Monseigneur de Ligny se recommandait à la Seigneurie, et de même le duc de Lorraine et Monseigneur de Rouen, à présent cardinal; que Monsieur de Clérieux[1], provincial et jadis ami intime du Roi dans sa jeunesse pour avoir couru les femmes ensemble, est tout dévoué à l'Aragon; c'est par lui que s'est effectuée la venue des ambassadeurs du roi Frédéric, et qu'il croit pouvoir arranger les choses de ce côté; que d'ailleurs le Roi tend davantage à l'entreprise de Milan, disant que le duché de Milan l'attend, et non pas le royaume de Naples.

» Le secrétaire Stella nous dit enfin que le Roi actuel n'avait trouvé aucun argent dans les caisses du Roi défunt, et qu'il avait payé soixante mille ducats pour ses obsèques; qu'il se refuse à imposer de nouveau le royaume, que ses gens d'armes seraient payés en quatre quartiers, c'est-à-dire en quatre saisons de l'année; que tout le revenu de Sa Majesté vient du Languedoc, de la Normandie; qu'en France ils sont pauvres, et que

[1] Guillaume de Poitiers, seigneur de Clerieu, conseiller et chambellan ordinaire du roi Charles VIII, gouverneur de la ville de Paris. Mort en 1503.

depuis Paris jusqu'en Italie on ne trouve guère d'argent; que la reine Anne était partie pour la Bretagne, qu'elle était maîtresse de sa dot, et que la fille de madame d'Angoulême était en train de se marier avec le marquis de Montferrat[1]. »

Depuis le retour de France du secrétaire Pietro Stella, effectué à Venise en octobre 1498, jusqu'au retour de l'ambassadeur Domenico Trevisan en 1502, nous manquons de tous indices de *rèlazioni*. Que de faits cependant s'étaient accomplis pendant ces quelques années pour la politique de la France et pour la politique de Venise, son étroite alliée en Italie! Venise plus qu'aucune puissance, cette fois, dans la vivacité de son aigreur contre le fourbe Ludovic le More, dans l'ardeur de sa réconciliation avec le royaume de France, avait préparé et excité le Roi à faire cette descente nouvelle en Italie, cause future de tant de guerres. Ces ambassadeurs extraordinaires, dont nous avons vu la réception à Étampes, et qui avaient suivi le Roi en divers endroits, l'avaient quitté au mois d'avril 1499, l'année suivante, après la signature du traité conclu à Blois, Antonio Loredan seul était resté à la cour en qualité d'ambassadeur ordinaire : j'en tire la preuve dans la dépêche du 6 mai de cette année 1499 qu'il signe seul, tandis que toutes les précédentes depuis le 10 septembre 1498 sont signées des trois extraordinaires[2]. Loredan fut donc le témoin et l'instigateur de tous les préparatifs de l'expédition contre le duché de Milan. Cette rapide campagne, qui

[1] *Diarii* di Marin Sanuto, vol. I, supplément, feuille 17. *Relazione* di Zuam Piero Stella, secretario nostro venuto di Franza, fatta in Collegio.

[2] *Diarii* di Marin Sanuto, vol. II. Indication de la lettre de l'*orator Veneto*, 6 maggio, p. 496. Le décret du Sénat est d'ailleurs précis : *Registres secreta*, années 1498-1499, p. 88 : Die XIII martii 1499, Captum quod in primo consiglio rogatorum eligatur unus orator ad X^am^ Maies^em^ et ballotatis illis tribus oratoribus quod nunc sunt ad ipsam Maiestatem remansit Ser Antonius Lauredanus eques ad adventum usque novi oratoris eligendi.

s'accomplit presque sans coup férir dans l'espace de vingt jours, fut couronnée par le voyage du Roi à Milan, en septembre 1499. Mais ni de ses prédécesseurs ni de lui nous n'avons de *relazione*[1]. Pendant ces deux années 1498 et 1499, la diplomatie avait été des plus actives : sa tâche de tous côtés était d'acquérir des alliances, et sur cette scène politique l'historien voit des acteurs aussi extraordinaires que le pape Borgia, si fou d'ambition et si grand d'astuce, César Borgia, de la même école que le Pape son père, le seigneur Ludovic avec les destins étranges de sa fortune prospère d'abord, adverse ensuite, de nouveau prospère pour redevenir plus adverse encore, jusqu'au jour où la France sera le témoin de l'emprisonnement et le lieu du cercueil de ce grand traître[2].

[1] A titre d'indications, et dans le but de caractériser le genre des renseignements contenus dans les *Diarii* de Marin Sanuto, je relève du tome II de ces importants manuscrits les faits sommaires spéciaux à ces deux ambassades :

10 septembre. — Pendant le séjour des extraordinaires : Summario di lettera de li oratori Veneti in Francia, carta 3. — Il Re deputa alcuni auditori alli oratori. — Dà audienza, c. 43. — Tratti di far lega con i Venetiani, c. 13. — Parole dete alli oratori, c. 101. — Onora molto li oratori, c. 172. — Sue oblationi fatte, c. 247. — Fa lega con i Venetiani, c. 314. — Riceve alcuni presenti dal Senato veneto, c. 315. — Publica la lega à Bles (Blois), c. 397. — Regala li oratori Veneti, c. 465. — Spedisce due oratori in Venetia, c. 506. — Parole dette a li oratori Veneti, c. 535. — Privilegio concesso all' orator Veneto Zorzi, id. — Riceve un presente fattoli dall' orator Veneto.

Pendant le séjour de l'ambassadeur ordinaire : Avvisi ricevuti dall' orator Veneto, c. 584. — Communicatione fatta dall' orator Veneto, c. 659. — Desidera sia levato l'orator Veneto di Milano, id. — Comette che la sua armada vadi in ajuto dei Venetiani, c. 660. — Parole dette all' orator Veneto, c. 682. — Fa suo consigliere secreto l'orator Veneto. — Delibera venir in Italia, c. 928. — Parte da Lion e arriva in Susa, c. 971. — Instanze dall' orator Veneto, c. 986. — Delibero scriver el Turco a favor de Venetiani, id.

[2] Les vicissitudes de la vie politique de Ludovic le More sont les plus marquantes de toute cette période si agitée et si pleine d'événements. La conquête de son duché en vingt jours par les troupes françaises avec le con-

La seconde ambassade extraordinaire des Vénitiens au roi Louis XII lui fut envoyée à Milan pour honorer son entrée. Le Sénat, en raison de son étroite entente avec le Roi, avait voulu que cette ambassade fût aussi pompeuse qu'une ambassade d'obédience à un nouveau Pontife : pour la première fois, en matière temporelle, elle nomma quatre ambassadeurs à titre de marque honorifique et comme preuve d'hommage. Ce furent Nicolò Michiel, Marco Zorzi, Benedicto Giustinian et Benedicto Trevisan [1]. Ils étaient au premier rang, magnifiquement

cours du peuple, sa fuite en Allemagne (septembre 1499), son retour avec les Suisses et les Bourguignons (février 1500), sa rentrée en possession de Milan, sa trahison dont il fut la victime, enfin son entrée en France comme prisonnier et son long emprisonnement et sa mort dans le château de Loches, sont les faits successifs des dernières années de Ludovic le More.

Il y a dans les *Diarii* de Marin Sanuto la copie d'une lettre de Benedetto Trevisan qui donne d'intéressants détails sur l'entrée à Lyon du seigneur Ludovic comme prisonnier de guerre du Roi de France. M. Romanin a connu ce document. Il y a matière à un remarquable tableau d'histoire. Le Roi était alors à Lyon : c'était le 2 mai, trois mois à peine s'étaient écoulés depuis que Ludovic avait *ré*acquis son duché ! « Douze sergents d'armes le précédaient pour maintenir le peuple qui voulait crier contre lui ; le gouverneur de Lyon suivait à cheval ainsi que le prévôt de la justice du Roi ; venaient ensuite cent archers de la garde royale, et derrière eux, lentement, s'avançait le malheureux prince en habit de camelot noir, avec des bottes et la berrette de même couleur. Ludovic tenait en main cette berrette, regardant un moment ici, un moment là, s'efforçant de ne point trahir son amertume dans un si grand changement de fortune. »

[1] Voir leur *commissio* : « 1499, die XXVI septembris. — Nos Augustinus Barbadico, Dei gratia Dux Venetiarum, etc. Committimus et in mandatis damno vobis viris nobilibus, Nicolao Michiel, doctori et equiti : Marco Georgio, Benedicto Justiniano et Benedicto Trevisano, equiti, dilectis civibus et honorabilibus oratoribus nostris. Quod in nomine Spiritus Sancti, cum omni possibili celeritate proficiscamini ad Christianissimam Maestatem Francorum quam verisimiliter reperietis haud longe a Mediolano in quam civitatem Majestas sua de proximo est ingressura : et vehementissime cupimus ut in dicto ingressu illi vos assistatis quam in hoc principaliter consistit honor et fructus presentis legationis : et propterea non tantum vos properare, sed advolare vellemus.... » Suivent les instructions politiques à la date du 28 septembre, au nombre de quatorze articles avec des additions, aux feuilles 131 tergo, etc.

parés et montés, à l'entrée triomphale du Roi de France, le 6 octobre 1499. Le mois suivant, un décret de la Seigneurie détachait Benedicto Trevisan comme ambassadeur ordinaire auprès du Roi qui retournait en France, laissant à ses généraux le gouvernement du pays. L'année suivante, le Roi reçut le nouvel ambassadeur Francesco Foscari, et en 1501, avec une *commissio* en date du 29 octobre, une ambassade extraordinaire, composée de Domenico Trevisan, Hieronymo Donato, Francesco Capello. La première lettre de Foscari, d'après Sanuto, est en date du 15 novembre, et la première des trois nouveaux ambassadeurs extraordinaires du 19 décembre 1501. Quelques notes sommaires de la *relazione* prononcée par le premier de ces patriciens et conservées par notre fidèle chroniqueur, rompent pour un instant le dur silence des documents :

« Comme on venait d'achever la lecture des lettres, Ser Domenego Trevisan, K^r^[1], et Hieromino Donato, D^r^, ambassadeurs revenus de France, entrèrent au Sénat, et le Trevisan fit sa relation. Il rappela comment lui et ses collègues avaient été auprès de Sa Majesté, d'abord pour la féliciter de la conquête du royaume de Naples et des fiançailles conclues entre sa fille et le fils de l'archiduc de Bourgogne, ensuite pour l'exciter à armer contre le Turc. Il dit que sur ce dernier point il voulait que la Seigneurie en supportât toutes les dépenses.... L'ambassadeur nous dépeignit le Roi comme ayant l'esprit peu stable, disant oui et non... de stature maigre et grande, sobre dans le manger, ne se nourrissant presque que de bœuf bouilli; de nature avare et retenue; son grand plaisir est la chasse à l'oiseau; de septembre jusqu'en avril, il chasse. Il a sept capitaines, chacun ayant cent lances. Le cardinal de Rouen fait tout, cependant rien à l'insu du Roi; il a pris son frère auprès de lui. Le Roi dépense peu; il a cent cinquante mille ducats de revenu. La Reine est une femme libérale, sage, et dépense bien son

[1] Ce signe K^r^ ainsi placé à la suite d'un nom patricien indique la qualité de *chevalier :* le personnage devait ordinairement cette marque de distinction à un souverain près duquel il avait représenté la Seigneurie.

revenu. Le duc de Bourbon a une fortune de cent cinq mille ducats de rente. Nos ambassadeurs sont bien vus de Sa Majesté. Au sujet de l'affaire personnelle au cardinal Ascanio[1], l'ambassadeur en ayant parlé au Roi, celui-ci lui dit : « Faites comme il vous semble bon. » Cet Ascanio a du reste été mis en liberté. Le seigneur Ludovic, son frère, est dans une forteresse, en prison; il joue à la paume et aux cartes, il est plus gros que jamais. L'ambassadeur conclut à ce que la Seigneurie éloigne tout soupçon de l'esprit de Sa Majesté, et tende à se tenir bien unie avec elle.... »

Cette trop courte page est le seul débris ou la seule trace existante des *relazioni* des Vénitiens qui furent envoyés ensuite à Louis XII. A Francesco Foscari succéda en qualité d'ambassadeur ordinaire, Marco Dandolo; il arriva à la cour le 1er octobre 1502; vint ensuite Luigi Mocenigo; je retrouve, en 1505, la trace de sa première dépêche; voici enfin Antonio Condulmer, arrivant en France vers juillet 1506 et revenant à Venise le 3 avril 1509, dans les circonstances politiques les plus graves pour le repos et la sécurité de la République. La ligue de Cambrai était formée et connue. La politique de temporisation du gouvernement de Venise avait non-seulement fatigué, mais irrité Louis XII; le cardinal de Rouen, Georges d'Amboise, pour des raisons personnelles, n'avait pas eu lieu de se louer toujours des procédés de la double politique des Vénitiens, particulièrement à la cour de Rome dans l'affaire de l'élection de Jules II. De quels ennemis n'allait pas se trouver entourée l'active République? Le Pape lui-même, qui de chaud

[1] Le cardinal Ascanio, frère de Ludovic le More, ancien cardinal, vice-chancelier du pape Borgia. A la nouvelle que le Duc son frère était prisonnier du Roi, le cardinal s'était échappé de Milan; mais rencontré par les troupes ennemies vénitiennes, il fut pris et conduit à Venise. Le Roi de France le réclama aux Vénitiens, qui le lui firent remettre. Le cardinal Ascanio vint ainsi en France au temps où son frère était dans la tour de Loches : il rentra ensuite en grâce.

ami qu'il avait d'abord été pour la Seigneurie, devint pour un temps son plus fier ennemi ; et ce violent Pontife lança contre elle autant de foudres temporelles que de foudres spirituelles.

Je rêve depuis longtemps la composition d'un Mémoire sur les antécédents de la ligue de Cambrai, ce grand fait de l'Europe d'alors, qui réunit de si grandes alliances contre un si petit peuple : il n'y aurait point d'occasion plus favorable que celle d'un tel écrit, pour montrer tout le travail opéré et accompli par la diplomatie de ce temps, les moyens dont elle disposait, le progrès qui s'était effectué dans les procédés dont elle usait. J'ai réuni beaucoup de textes épars sur ce drame politique déjoué à la longue et non sans luttes difficiles, par l'extrême habileté du gouvernement vénitien ; mais, parmi les documents dont il faudra toujours déplorer la perte, la *relazione* de Condulmer est au premier rang. Aucun texte ne pourrait être d'une nature plus utile et offrir un intérêt plus vif : j'ai vu, par les sommaires du contenu de ses lettres, tout ce qu'il y avait eu de *minutieux* et de préparé dès longtemps pour l'éclosion de cette lutte.

Les efforts auxquels se vit contraint l'ambassadeur, les insinuations auxquelles il dut se livrer pour forcer la franchise du Roi et faire qu'il eût le courage d'avouer les *intentions* qui avaient été conçues à Cambrai, sont racontés au long dans ses dépêches : mais, je le répète, nous n'avons trouvé trace de sa *relazione*. Que l'ambassadeur en ait fait une, il n'y a point à en douter ; je trouve dans Sanuto cette indication précise :

« 3 avril 1509. — Arrivée à Venise de l'ambassadeur Condulmer tant désiré.

» Le 4 avril. — Condulmer est venu aux Prégades (au Sénat). *Il y a fait son rapport.* »

Les années qui suivirent furent les plus malheureuses qu'ait jamais connues la République Sérénissime. Dans des luttes incessantes contre un ennemi formidable, ayant contre elle le Pape, le Roi de France et Maximilien, elle perdit ses plus belles possessions, et elle vit un moment ses frontières réduites à ses lagunes. Mais si elle fut d'abord malheureuse dans les armes, combien fut-elle plus heureuse dans l'art de se gouverner et de se diriger, dans la science habile et fine à arrêter l'extrême désastre. Assurément, pour ce qui est de l'intelligence et de la pénétration, pour ce qui est de l'*ingegno* (mot charmant de la langue italienne), le triomphe fut pour elle et pour ses habiles négociateurs. N'avait-elle pas contre elle ce qu'alors on pouvait appeler l'Europe? N'était-ce pas une invasion plus que formidable que l'œuvre de cette ligue si bien conçue et si mystérieusement opérée? La vraie politique, en cette circonstance, même pendant la lutte, au plus fort de la lutte, c'était de s'étudier à diviser les intérêts de ses ennemis et à établir en quelque sorte une mêlée et un choc dans des armes qui s'étaient d'abord réunies pour ne former qu'un faisceau dans un même camp.

Le Conseil des Dix, qui depuis la gravité des événements avait dans ses mains sinon la direction de la politique extérieure, du moins l'initiative de certaines mesures, avait compris merveilleusement l'état des choses : il faut lire ses *lettres*, ses *commissions*, ses *instructions* et ses *décrets*. L'autorité de ses avis, la notable portée de ses réflexions, la forme magistrale de son style, attachent à cet examen et à cette étude un intérêt des plus élevés[1].

[1] Il est remarquable, en effet, qu'avant ces événements le Conseil des Dix s'était peu immiscé dans la direction des *affaires étrangères*. Or, depuis l'année 1508, moment où, de différents côtés, ses soupçons furent excités et sa vigilante attention fut éveillée sur ce qui s'était passé à Cambrai, les résolutions importantes furent plutôt le résultat de ses discussions que de

M. Paul de Musset en a cité et groupé de remarquables exemples dans un livre où il est regrettable de voir que le chapitre si intéressant qu'il a écrit sur cette négociation, en l'appuyant de preuves aussi importantes, occupe une place accidentelle plutôt que spéciale [1]. Parmi ces pièces rapportées par M. Paul de Musset et fort élégamment interprétées par lui, il en est une qui, malgré le sérieux du sujet qui y est traité, est empreinte d'un charme intime tout particulier. Le Sénat, dans une lettre à l'ambassadeur à Rome, 15 octobre 1512, lui raconte l'ouverture de négociations amicales entre Antonio Justiniani et le Roi Louis XII : il entre dans des détails familiers bien faits et bien venus pour inspirer un bon peintre d'histoire. C'est vraiment toute la légende du rétablissement de la bonne amitié (amitié tant blessée de part et d'autre) de la Cour de France et de la Seigneurie de Venise : on voit

celles du Sénat. La correspondance émanée du sein même de ce fameux Conseil et adressée à un agent secret à Londres par l'intermédiaire du marchand Nicolò Da Ponte et par celui de Ser Lorenzo Justianiani, consul, ainsi que celle à l'ambassadeur à Rome et à l'ambassadeur en France, pendant les années 1506, 1507, 1508 se trouvent dans les Registres XXXI, XXXII et suiv. des *Secreta Consilio dei X.*

[1] M. Paul de Musset, qui a tant connu l'Italie pour en avoir aussi heureusement compris les charmes, a résidé à Venise pendant l'année 1846. C'est dans son livre *Voyage pittoresque en Italie, Partie septentrionale* (Paris, Belin-Leprieur et Morizot), chap. XIX, que l'on trouvera traduits les documents auxquels je fais allusion ici et qui dans le sommaire sont ainsi désignés : « Causes véritables de la ligue de Cambrai. — Documents inédits. — La bataille de Ravenne. — Conversations curieuses entre Trivulce et André Gritti, et entre Justiniani et Louis XII. — Autres documents sur la sainte ligue et le traité de Blois. » De la page 266 à la page 305.

Outre cet intéressant chapitre, il faudra consulter le Registre 3,208 (R. F.), P. F. au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Ce registre comprend un recueil de pièces copiées par M. Paul de Musset dans les Archives de Venise. Du 7 juillet 1493 en avril 1513, soixante-douze pièces, etc. Je vois aussi que M. de Musset a eu la communication de pièces politiques modernes : ainsi vingt-trois pièces datées de 1796, an V de la République française. Pour ma part, je dois dire que je ne me suis pas occupé de recherches sur les affaires politiques à cette époque.

pointer l'aube d'une paix durable; les nouvelles dispositions du Roi toutes favorables à la Seigneurie apparaissent comme dans une scène de famille. On dirait d'un simple intérieur où le père, bien que malade, peut cependant recevoir celui de ses amis contre lequel il a eu le tort de s'irriter. Le Roi est à Blois, en son château, messer Antonio Justiniani, docteur, d'abord prisonnier des Français, et mis en rapport à Milan avec le seigneur Jean-Jacques Trivulce, qu'il avait ensuite retrouvé à Lyon, arrive à Blois le dernier jour d'août : le Roi souffrait de la goutte, mais il voulut voir messer Antoine, qui fut introduit par les seigneurs Jean-Jacques et Théodore Trivulce et par le trésorier Roberthet :

« Et le jour suivant, ils firent entrer Justiniani chez le Roi, lequel était dans sa chambre à coucher et au lit, les fenêtres fermées et Sa Majesté dans une alcôve entourée de rideaux; dans l'intérieur de cette alcôve, il n'y avait que le seigneur Jean-Jacques et Roberthet. Après que Justiniani eut fait à Sa Majesté les révérences d'usage, le Roi ôta son bonnet, lui tendit la main et lui demanda s'il voulait qu'on parlât français ou bien qu'on lui fît parler en italien. Justiniani répondit au Roi de faire comme il lui plairait, mais qu'il comprendrait mieux l'italien, et le Roi commanda à Roberthet de prendre la parole. Roberthet répéta ce qu'il avait dit la veille, mais avec des expressions plus fortes[1]. Alors le Roi, posant sa main sur sa poitrine, dit que tel était son sentiment, et que si la Seigneurie désirait un accommodement, il ne manquerait pas à sa parole, et il exhorta Justiniani à préparer cet accommodement. Et lorsque Justiniani eut répondu comme il avait fait à Roberthet,

[1] Trivulce d'une part, Roberthet d'une autre, avaient dit à Justianiani que Sa Majesté était étonnée qu'on n'eût pas répondu aux ouvertures du Roi de France communiquées à messer Andrea Gritti, que Sa Majesté était encore bien disposée, qu'il fallait exhorter les Vénitiens à une réconciliation, que tout ce qui était arrivé ne s'était pas fait par le seul vouloir du Roi, mais qu'il avait eu des conseillers, et surtout le cardinal d'Amboise, qui l'avaient excité à cette guerre, etc. (Voyez le livre de M. Paul de Musset.)

il se retira. Le 8 septembre, il reçut son congé du seigneur Jean-Jacques, et il partit sur une mule dont on lui fit présent, et on lui offrit encore tout ce qui lui était nécessaire pour son voyage; et ainsi il se rendit à Pavie. »

La lutte avait duré près de trois années, mais Venise triompha par les merveilles de sa dextérité; et cette guerre, qui aurait dû finir par l'extermination du plus faible, s'accomplit par un traité aussi solide que remarquable. Ce traité fut signé à Blois le 23 mars de l'an 1513.

Andrea Gritti, l'un des beaux caractères, l'une des natures les plus noblement douées de l'Italie politique et lettrée du seizième siècle, plus tard doge, de qui l'intelligente image a été immortalisée par le vivant pinceau de Titien, en fut le négociateur. Non plus de lui que de Condulmer, que de tant d'autres précédents, nous n'avons ces beaux textes de *relazioni* qu'ils ont prononcées dans des temps si graves, si remplis : nous sommes donc contraints d'abandonner le règne du roi Louis XII sans avoir rencontré un seul exemplaire bien intact de l'un des documents tout spéciaux qui nous paraissent être, dans les petites comme dans les grandes circonstances, de beaux et bons diseurs de vérités curieuses.

Le roi Louis XII mourut le 1er janvier de l'année 1515. Des ambassadeurs vénitiens, élus au mois de décembre pour le complimenter sur son récent mariage avec Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, apprirent à Lyon la nouvelle de sa mort; mais les compliments de second mariage qu'ils apportaient au vieux Roi se transformèrent en compliments d'avénement au trône pour son successeur, pour le jeune Roi nouveau, François d'Angoulême, à qui les destins réservaient trente-trois ans de règne, qui furent trente-trois ans de luttes et de passions à la fois grosses de gloire et grosses de revers.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Longue et durable période d'alliance entre la Seigneurie de Venise et la Cour de France, inaugurée par l'avénement au trône du roi FRANÇOIS Ier. — Quelques mots sur la nature très-française du Roi. — Ambassade extraordinaire, mars 1515. — Cérémonie de la première audience. — Conversation du Roi avec les ambassadeurs. — Sa courtoisie pour la Seigneurie de Venise. — Le Roi donne aux ambassadeurs Sebastian Giustiniani et Pietro Pasqualigo sa *parole de gentilhomme* qu'avant un an il combattra en Italie. — Le Roi engage les ambassadeurs vénitiens pendant leur séjour en Angleterre à faciliter la conclusion de la paix avec Henri VIII. — Curieux fragment d'une lettre privée de l'ambassadeur Pasqualigo sur ce qu'il voit à l'église de Saint-Denis, près Paris (en note). — Le roi François en Italie. — Ambassadeurs extraordinaires vénitiens envoyés au Roi après la bataille de Marignan. — Fragments de la *relazione* de Matteo Dandolo. — Ambassadeurs de Venise qui furent à la Cour de France, de 1516 à 1524. — Indications des documents contenus dans les *Diarii* sur le Connétable de Bourbon. — Après la bataille de Pavie, la République envoie un secrétaire en France (Andrea Rosso), et au retour du Roi de sa prison de Madrid, deux ambassadeurs. — Discussion au Sénat sur ce sujet. — La liberté de la tribune dans les assemblées politiques à Venise. — Marin Sanuto soutient le parti français. — Curieux discours qu'il prononce contre le parti qui voulait envoyer un *seul* ambassadeur au Roi Très-Chrétien. — Triomphe parlementaire de Marin Sanuto. — Choix des deux ambassadeurs. — Distinction et autorité de Sebastian Giustinian. — Ses qualités diplomatiques. — Sa dépêche curieuse adressée au Conseil des Dix à propos d'un colloque avec deux seigneurs anglais. — Beauté de la réponse qu'il fait à cette observation dédaigneuse : *Isti Veneti sunt pescatores.* — — Andrea Navagero arrive à Blois en qualité de négociateur spécial pour les affaires du moment : sa mort rapide à Blois, 1529. — Éminentes qualités de ce diplomate et de ce lettré. — Fonctions qu'il a remplies dans la vie civile et la vie politique. — Son inscription tumulaire (en note). — Paroles que lui avait adressées Charles-Quint. — On a le sommaire de sa *relazione*. — Fragment de la *relazione* de son successeur Zuam Antonio Venier, 1531. — Passage concernant le caractère libéral du Roi. — Ambassadeurs vénitiens qui se sont succédé à la Cour depuis 1531 jusqu'en 1547. — Quatre *relazioni* connues seulement. — Le degré de réputation et de mérite de la diplomatie vénitienne à cette époque est prouvé par les qualités nouvelles des *relazioni*. — Les alternatives et les conséquences de la rivalité de la lutte de l'Empereur et du Roi sont des leçons de politique pour le gouvernement de Venise. — Remarquable mémoire écrit par Nicolò Da Ponte (plus tard doge) sur la négociation de la paix de Bologne (1529). — Les ambassadeurs doutent de la possi-

bilité d'une paix définitive entre le Roi et l'Empereur. — Appréciations de Francesco Giustinian à cet égard. — Les déplacements du roi François Ier. — Jamais Roi ne fut plus voyageur. — Les ambassadeurs vénitiens suivaient partout la Cour. — Leurs fatigues. — Matteo Dandolo. — Sa *relazione* en 1542. — Description des *Conseils* du Roi : grand conseil, petit conseil et conseil secret. — Garde personnelle et solde. — Détail des dépenses royales. — Petit portrait de la personne du Roi. — Sa grande passion pour la chasse au cerf. — Son courage. — Il est infatigable. — Ses châteaux. — Il recherche les dames. — Il est beau diseur. — Grossiers sarcasmes de l'Arétin sur le nez du Roi. — Portrait de Marguerite de Navarre. — Grande et belle *relazione* de Marin Cavalli (1546). — Jugement de cet ambassadeur sur le gouvernement nécessaire aux Français. — Les Parisiens et leurs abus de la liberté. — Unité et obéissance : forces du royaume. — Une séance dans le Sénat de Venise un jour de *relazione*. — Magnifique portrait du Roi par Marin Cavalli. — Son naturel. — Son goût pour tous les arts. — Sa mort. — Quels sentiments glorieux la France doit avoir pour François Ier.

Depuis le jour où le roi François Ier reçut la couronne jusqu'aux derniers moments du dix-huitième siècle, les rapports diplomatiques de la Cour de France et de la République de Venise se maintinrent, à deux circonstances près, dans un loyal et remarquable accord. La réconciliation politique consacrée par le traité de Blois (23 mai 1513) fut définitive entre les deux puissances. Dans le cours des affaires traitées, dans la succession d'alternatives qui ont signalé les luttes héroïques des deux champions de l'Europe, il a pu y avoir, il y a eu quelques froissements, quelques mécontentements ; le gouvernement vénitien et le Roi ont pu tour à tour faire entendre l'expression d'un regret ou d'un déplaisir en matière politique, mais, en somme, si nous exceptons les circonstances difficiles de l'année 1522, où Venise se vit contrainte de faire partie de la ligue formée par les puissances contre le Roi, il est permis de dire qu'ainsi pendant un espace de trois siècles, il n'y eut que peu de jours de rupture entre les deux États. Depuis l'année 1526, la formule de chancellerie dont usaient les Rois de France et les Princes du sang

dans les lettres qu'ils adressaient aux Vénitiens, formule ainsi conçue « *Nos chers et grands amys, alliez et confédérez* », ne fut pas seulement une formule d'étiquette et de convenance, elle fut l'expression réelle des sentiments échangés. Voyez se dérouler cette longue période ouverte par l'avénement au trône du jeune François Ier (janvier 1515) et fermée par la signature du traité de Westphalie (janvier et octobre 1648); pendant ce long chemin dans l'histoire, Venise fut et demeura notre alliée, notre bannière politique fut la sienne, et en plus d'une occasion Venise a rendu service et fut utile à la France. Son initiative à l'extérieur fut toujours conciliante. La France, depuis Louis XIV, dans les écrits historiques, n'a jamais rendu complète justice à la République des Vénitiens. François Ier, autant que Machiavel, plus encore que Machiavel, a compris la force du poids de ce petit peuple dans la balance politique, et il l'a compris avec une franchise qui n'a d'égales que l'expansion de Henri IV et la logique de Richelieu.

François Ier, qui, dans ses campagnes en Italie, était appelé à être un héros aussi grand par son triomphe que par son malheur, aussi émouvant à Marignan qu'émouvant à Pavie, François Ier inaugura fastueusement et avec ces marques de galanterie et de bonne humeur qui étaient l'ornement de sa personne, les rapports entre la République et le royaume. Le Roi se révèle admirablement sur la fin de la première audience qu'il donna aux ambassadeurs vénitiens, il se révèle mobile, courageux, décidé, entreprenant, un vrai héros de chevaleresques histoires, le *bel adventureux,* tout plein de vaillants projets, ne laissant pas que de donner à ses paroles ce certain ton d'assurance chaleureuse qui, dans la bouche d'un roi, est une si grande force de séduction spontanée. Jusqu'à lui, la France n'avait

point connu de roi de cet aspect et de cet air; il semble être l'indice, par sa personne, par ses goûts, par son élégance, par son regard vif et curieux, intelligent et lumineux, de l'élan de civilisation dont le monde était alors si plein. Chose singulière et remarquable! Dans ce dernier Valois vraiment grand, il y a tous les airs du premier grand Bourbon. François Ier et Henri IV ont de nombreux signes qui leur sont communs : même nature soudaine, mêmes sourires vifs et allègres, même rapidité dans les projets, mêmes instincts galants; mêmes penchants à de certaines prodigalités, même amour pour l'épée, pour les lettres, les arts et les femmes, mêmes facilités d'expansion avec les ambassadeurs des nations amies.

Bien vite, dès la première heure de sa royauté, et toujours au nom et par la tradition de Valentine Visconti, François Ier regarda à l'Italie, au duché de Milan, cet appât et cette nourriture des ambitions puissantes dans tous les siècles. Il eut bien garde de s'en cacher, aussi dans la manière la plus loyale fit-il part de ses projets belliqueux à ses amis les ambassadeurs vénitiens. Le premier entretien qu'il eut avec eux est tout à fait digne de remarque : il est la matière d'une page charmante pour le début politique et personnel de ce prince, qui fut, autant par les défauts que par les qualités, un prince si éminemment et si essentiellement français.

A la nouvelle de la récente succession au trône, le gouvernement de la République de Venise adressa à ses ambassadeurs Pietro Pasqualigo et Sebastiano Giustinian, alors en route pour les cours de France et d'Angleterre, l'ordre d'attendre à Lyon de nouvelles lettres de créance[1].

[1] La nouvelle *commissio* se trouve dans les *Secreta Senato*, registre des années 1513 à 1515, p. 92 et 93. — Elle est datée de 1514, 1er février (*more Veneto*).

L'ambassadeur ordinaire qui était à la cour depuis l'année 1513, Marco Dandolo, avait déjà fait l'office des compliments d'usage, mais la République Sérénissime devait à la dignité royale le prestige d'une ambassade extraordinaire, chargée d'instructions spéciales : ses ambassadeurs arrivèrent en cette qualité à Paris, le 20 mars 1515, et Sa Majesté Très-Chrétienne les reçut le 25 du même mois en audience publique d'abord, privée ensuite.

La cérémonie fut imposante. Les évêques d'Angoulême et de Constance et le sénéchal de Toulouse allèrent chercher les magnifiques envoyés. Le Roi était fort richement vêtu : dans sa toilette dominait cette belle étoffe qu'on appelait le brocart blanc. Les princes du sang étaient présents, le grand chancelier, nombre de prélats, l'infant d'Aragon, le bâtard de Savoie, le grand maître M. de Boissy, M. de la Palisse, le marquis de Rothelin, le grand écuyer, et M. Robertet. Lorsque le Roi vit entrer les ambassadeurs, il se leva, tenant sa toque à la main; Sa Majesté, par courtoisie, ne voulut point donner sa main à baiser, mais elle embrassa les ambassadeurs avec les marques d'une grande effusion. Après les discours d'usage, l'audience prit une forme intime dont le récit fait la part de tout l'attrait de la dépêche des ambassadeurs.

« *Quibus actis,* ces choses faites, écrivent-ils, le Roi se leva, nous appela auprès de lui, et nous informa que si nous avions quelque chose à lui dire *in secreto,* il nous entendrait avec plaisir. Aussi, s'étant retiré avec nous dans l'embrasure d'une fenêtre, loin de son entourage, moi Pietro Pasqualigo, je lui exposai les instructions que nous avions reçues de Votre Sérénité dans sa lettre du 1er mars, au sujet du maintien de l'alliance d'abord et de l'expédition d'Italie ensuite, ayant recours pour le persuader à tous les raisonnements et à toutes les considérations que me put fournir mon intelligence.

» Sa Majesté me répondit à peu près en ces termes textuels :

« L'ambassadeur ici présent, dit-il en me désignant, moi Marco Dandolo, peut bien attester quelle amitié et quel dévouement j'avais pour votre Sérénissime République avant que je fusse le Roi, et maintenant qu'il a plu à Dieu que j'aie cet honneur de porter la couronne, je suis absolument décidé à aider et à favoriser la Seigneurie de Venise et à la faire plus grande qu'elle ne fut jamais. Avant peu de temps, je serai en Italie en personne avec ma puissante armée, car je suis si jeune qu'il y aurait honte à moi d'y envoyer quelqu'un à ma place. Non-seulement moi-même, mais la France entière a beaucoup d'obligation envers votre République. Les autres puissances qui nous furent alliées ne nous ont conservé la foi jurée qu'autant qu'il y allait de leurs propres intérêts, et nous ont abandonnés ensuite sans égards, tandis que toujours la République nous fut constante; et malgré les dépenses, les dangers et les dommages qu'elle a encourus, elle n'a pas voulu nous abandonner. C'est de cela que nous devons lui être reconnaissants. Aussi je veux être son meilleur ami, et plus que ne le fut jamais roi de France ni autre roi de la chrétienté. Toujours et d'une manière inviolable je maintiendrai mon alliance avec elle. »

Telles furent les premières paroles échangées entre le nouveau roi de France et les ambassadeurs de la République de Venise. Toute la conversation politique qui suivit cette éloquente démonstration du Roi roula sur les efforts et les intentions de Sa Majesté pour conclure des alliances et assurer des neutralités. Le Roi fut singulièrement expansif, et les quatre ou cinq dépêches des ambassadeurs qui suivent celle du 25 mars jettent une lumière complète sur le mouvement et le personnel de la cour au lendemain de l'avénement. Les ambassadeurs avaient gagné la pleine confiance de François Ier, qui voyait déjà en eux des conciliateurs, des aides, presque des ministres intéressés au grand désir qu'il avait de faire une paix solide avec le roi d'Angleterre.

« Nous dîmes, à Sa Majesté à la fin de cette audience que

Votre Sérénité nous avait chargés de nous rendre en Angleterre, et de faire tout ce que nous pourrions pour maintenir l'amitié et la paix avec le souverain de ce royaume et Sa Majesté Très-Chrétienne, et qu'en effet nous étions disposés à tout faire dans ce but si tel était le bon plaisir de Sa Majesté. Le Roi nous répondit que cela lui serait fort agréable, désirant demeurer en paix avec le roi d'Angleterre; il ajouta qu'il écrirait à ses ambassadeurs auprès de lui, afin qu'ils nous communiquassent tout, avec l'ordre de travailler en commun dans ce même but, et il finit ainsi : « Je suis sûr que vous ferez toujours plus pour moi que pour ce Roi; » et ce disant il nous donna congé. »

Enfin, lorsque le 30 mars ces mêmes ambassadeurs saluèrent le roi François, à la veille de leur départ, Sa Majesté prit en quelque sorte un engagement d'honneur vaillamment et galamment exprimé :

« Assurez à Votre Seigneurie en mon nom que, foi de gentilhomme, il ne se passera pas un an, ou treize mois au plus, qu'elle n'ait repris possession de tous ses États, et que si pendant ce temps elle se trouvait en danger, elle peut être sûre que je ne l'abandonnerai pas... [1]. »

L'intimité eut aussi part à ces entretiens. Sa Majesté rappela aux ambassadeurs la belle et glorieuse impression que lui avait laissée ce fameux messer Andrea Gritti, le même qui avait traité à Blois avec le roi Louis XII, après les grandes guerres de la ligue de Cambrai, le même qui devait bientôt être élu doge de cette même République pour laquelle le roi de France montrait avoir tant de beaux égards :

« Lorsque nous partîmes, le Roi nous demanda comment se portait l'Illustrissime Andrea Gritti, disant textuellement : « Je n'ai jamais connu d'homme plus honorable et plus vertueux que messer Gritti. Si jamais il avait besoin de moi, il verrait

[1] Les mots « *foi de gentilhomme* » sont ici très-remarquables. Brantôme dit du Roi : « Car il ne juroit que *Foy de gentilhomme...* » Voyez *Discours*, XLV.

l'amitié que j'ai pour lui et le cas que je fais de sa personne. » En effet, Sérénissime Prince, l'Illustrissime Gritti est si bien vu et tant considéré par tout le monde à cette cour, que cela semble incroyable.

» Moi Sebastian (Giustinian) et moi Pietro (Pasqualigo) ayant ainsi accompli les ordres de Votre Sérénité, nous partirons aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, après souper, pour l'Angleterre. De là nous écrirons à Votre Sérénité ce que nous aurons fait auprès de ce Roi, spécialement au sujet de l'accord entre les deux souverains; car nous savons qu'il y va de la plus haute importance pour les choses d'Italie[1]. »

L'issue de la célèbre bataille de Marignan a démontré que le Roi tint en partie sa parole aux Vénitiens. Il avait

[1] Les dépêches que ces ambassadeurs ont ensuite écrites d'Angleterre ont été recueillies, traduites en anglais, annotées et publiées par mon loyal ami et compagnon d'*études vénitiennes*, M. Rawdon Brown. J'ai déjà cité cette publication (pages 40 et 109 de ce volume). Pietro Pasqualigo laissa en Angleterre, en qualité d'ambassadeur ordinaire, Sebastiano Giustinian, qui y fit une résidence de près de quatre années. Le voyage des ambassadeurs à travers la France est résumé dans une lettre intime de messer Pasqualigo. Il y a quelques lignes qui sont à citer sur l'abbaye de Saint-Denis et les œuvres d'art et choses précieuses qu'on y voyait. C'est à M. Rawdon Brown que je dois la communication du texte original vénitien :

« Noi partissemo da Paris a di xxx del passato (mars) *post prandium* accompagnati da tutti li Triulceschi (les Trivulze) et altri forosciti Italiani : et *eo die* non passassemo *San Dionys*, ma la venerati sumus corpora Dyonisii ariopagitæ : Rustici, Eleutherii et Eustachii martirum. Videssimo la sepultura de Carlo Octavo con la imagine sua dal natural fatta per qual istesso maistro che fece quelle figure de S. Antonio a Venetia. Item la sepultura del Re Loys XII defuncto : la qual era coperta de veludo negro con una gran coxe de damaschin biancho per tresso et ad latera le arme de Franza tutte doro de recamo. Item vedessemo un crucifixo doro massizo. Poi ne fo mostrato el thesoro regio, e prima tutti li ornamenti con li quali fo consecrato e coronato questo Re Francesco, cioè la sua corona oltra modo ornata, de gran pezzi de rubini e safiri : el sceptro doro massizo, el bacculo, la spada, li spironi, et le veste. Item la corona et sceptro de la regina, et poi tante croxe zoielade : paxe doro et alia *regum* munera che certo et una richa e molto bella cosa da veder. Venissemo poi à Miaus (Meaux) dove è la chiesa cathedral e la piu bella de Franza, et la *venerati sumus* caput beati Joannis Baptistæ..... » — *Copia di un capitulo de una littera* del Mag^co misser Piero Pasqualigo, data xxx april in Londra.

juré sur sa foi de gentilhomme, le 25 mars, qu'il serait dans le Milanais avant un an, et le 14 septembre il remportait sur les Suisses une des plus belles victoires qui soient connues. Ce prince fit donc, cette même année, son entrée triomphale à Milan. La République lui avait adressé, comme interprètes magnifiques de ses hommages et de ses félicitations, une solennelle compagnie d'ambassadeurs, tous personnages du plus haut mérite : Giorgio Cornaro, Andrea Gritti, Antonio Grimani et Domenico Trevisan[1]. Les extraits de leurs dépêches, et non-seulement les extraits, mais les sommaires du contenu du registre XXI des *Diarii*, permettent de se rendre compte de la glorieuse intimité qui existait entre les envoyés de la Seigneurie et le Roi : il n'est pas une dépêche dont l'indication seule ne comporte quelque parole à l'honneur et à l'éloge de ce prince[2]. Marco Dandolo, le dernier ambassadeur près de Louis XII, et le premier en qualité d'ordinaire près de François Ier, était revenu à Venise depuis que le Roi avait quitté la France, et il avait fait sa *relazione;* les chroniques nous disent qu'elle fut fort goûtée du Sénat, mais ils ne nous en ont conservé qu'une page, en quelque sorte insignifiante, où il n'y a guère à prendre que ces trop courtes lignes :

[1] *Deliberazioni secreta Senato*, registre 1513 à 1515. Die xxx octobris. — Commissio quatuor Oratorum Procuratorum proficiscentium ad Franciscum Regem.

Nos Leonardus Lauredanus : Commettemo et in mandatis damo à Vui dilectissimi nobeli nostri.... dobiate senza dilatione et cum ogni diligentia transferirvi verso quel loco, che intenderete attrovarsi il Christianissimo Re....

[2] Ainsi je rencontre la mention de ces détails : « Si trattiene in spessi colloquii colli oratori Veneti. — Si protesta obligato alla Repubblica e perchè. — Alloggia al Campo a Marignano. — Combatte con Svizzari. — Suo valoroso diportamento. — Si trattiene tutto el giorno armato in campo e con l'elmo in testa. — Sua bravura nella secunda crudele battaglia. — Suo bel aspetto. — Suo genio bellicoso, liberale e domestico, etc., etc.

« L'ambassadeur parla de la personne du Roi. Sa Majesté est née le 9 septembre 1484 à seize heures; elle a aujourd'hui vingt et un ans. C'est un fort beau roi, d'une stature vaillante (*gaiardo di statura*), de la grandeur de messer Andrea Gritti, se connaissant aux choses d'État, patient à entendre tout le monde, se plaisant à répondre en personne et excellent au conseil.... Sa mère l'a fort sollicité à l'entreprise d'Italie; elle est très-amie de notre Seigneurie.... L'ambassadeur s'est exprimé ensuite sur la condition et la qualité de beaucoup de seigneurs, entre autres d'Alençon, Bourbon, Vendôme, les trois premiers par ordre de sang royal, et de bien d'autres, tous excellents seigneurs, mais peut-être un peu jeunes; il dit que M. de Boissi, le grand maître, peut tout auprès du Roi.... Il parla aussi du grand chancelier, de Robertet, etc., etc. »

Lorsque le Roi retourna en France, Zuam Badoero fut élu par la Seigneurie pour aller à la cour et y remplir l'office d'ambassadeur ordinaire[1]. Remplacé en 1517 par Antonio Giustinian, ce dernier le fut à son tour, en 1519, par Giovanni Badoero. Il dut rester à la cour jusqu'à l'époque du nouveau départ du Roi pour l'entreprise de cette nouvelle guerre du Milanais, qui devait finir par le vaillant drame de la journée de Pavie, où le plus brave des rois fut fait prisonnier. Ces trois ambassadeurs, qui avaient pratiqué le royaume et la cour depuis l'année 1516 jusqu'à l'année 1524, avaient été les témoins de la naissance et de l'engagement de cette grande lutte du Roi et de l'Empereur, de François Ier contre Charles-Quint; ils avaient vu de près toutes les figures qui, dans l'État, jouaient des rôles plus ou moins importants et avaient contribué, par une influence plus ou moins directe, aux

[1] La *commissio* est en date du 14 janvier 1515 (*more Veneto*) : « Nos Leonardus Lauredanus :... Da novo siamo devenuti cum Senatu ad electionem de la persona tua in oratore nostro al Re di Franza. Et perhò cum eodem Senatu te commettemo che per la piu breve et expedita via conferir te debi a la Maestà sua, che fino a di 8 del presente è partita da Milano per Franza... »

complications extraordinaires de la politique de ce temps. Y eut-il une époque où, sauf à la suite de l'année 1789, la France, le Roi et ses hommes se reposèrent moins! Ces Vénitiens avaient connu et vu Louise de Savoie et le Connétable de Bourbon [1]. Ils avaient eu la main à toutes les

[1] Les dépêches des Vénitiens conservées ou indiquées dans les *Diarii*, entrent dans des détails tout personnels au fameux Connétable. Le registre XXI (année 1515) les résume ainsi :

« Gran contestabile. — Suo alozo in Pavia. — Soa salvezza nel conflito. — Trattiene seco a pranzo el general Alviano et el provedador general Contarini. — E capo di l'antiguardia del Cristianissimo. — Incaricato dal medesimo ed entra in Milano, e perchè. — Invita a pranzo li provedadori generali. — Soi colloquii con l'orator Dandolo a Milano; ed in qual argomento. — Si trattiene al governo de Milano. — Soe offerte di andar contro nemici di Venetiani. — Siede nella sedia reale e continua a dar il giuramento a quelli del Ducato di Milano. — Spedisce in Franza 50 cittadini Milanesi. — Soe deliberazioni di assoldar 8 mille Svizzari a nome e spese del Re e di la Signoria. — Soe ricerche d'artigliarie a Crema, per batter la Rocca di Lodi. — Un suo luogotenente si atrova con cento lanze nelo stesso Lodi. — Spedisce un messo alli oratori di Franza in Venetia e perchè. — Comanda 12,000 fanti. — Soe offerte alla Signoria. — Soa intenzione di voler ultimar in persona l'impresa di Brexa e Verona. — Soi colloquii coll' orator Gritti et in qual proposito e col segretario Veneto Andrea Rosso. — Comunica al medesimo la notizia di la morte del Re di Spagna. — Delibera passar a Cremona. — Soa intentione di fortificar Crema. — Soe provisioni di fantarie e spedizion di nobili Milanesi in Franza. — Soa intentione di unir le soe e Venete zenti a Cremona. — Soi colloquii coll' orator Veneto Andrea Trevisan. »

Je cite les sources avec autant de détails pour que le chercheur et l'historien connaissent bien la nature des renseignements cités par le patient Marin Sanuto. Il y a quelques années, précisément au sujet du Connétable, l'honorable M. Mérimée voulut bien me prier de faire la recherche suivante d'après la note que lui avait adressée l'honorable M. Mignet dans les termes suivants :

« Badoer, en 1516, dans une *relazione di Milano*, qui ne se trouve nulle part imprimée et qui est insérée dans la chronique manuscrite de Sanuto, parle du Connétable de Bourbon, alors gouverneur du Milanais, et des prétentions qu'il avoue à la couronne de France au détriment du Duc d'Alençon, alors premier prince du sang. Il demande à l'ambassadeur vénitien si sa République voudrait en ce cas l'aider et le soutenir.

» Ranke a cité la relation de Badoer. »

Dans les *Deliberazioni del Senato* dont j'ai pris copie pour le registre de ma collection de documents (*Élections et instructions des ambassadeurs*),

négociations actives de tous les États de l'Europe, qui un jour appuyaient l'Empereur pour se séparer du Roi, et un autre se séparaient du Roi pour appuyer l'Empereur. Si on voit et si on apprend beaucoup par les *dépêches* qui nous sont restées, comment n'apprendrait-on pas et ne verrait-on pas d'une manière précise, bien claire et nettement exposée par les *relations !* Nous n'avons de ces relations aucunes traces importantes, et nous en sommes réduits, comme aux temps du règne de Louis XII, à dire ingénument que nous en sommes d'autant plus privés que nous en avons d'autant plus besoin. Les documents vénitiens à consulter se trouvent donc encore aux mêmes sources et aux mêmes répertoires que nous avons indiqués jusqu'à présent : les registres des *Deliberazioni* du Sénat, *misti* d'une part, *secreti* d'une autre ; les registres *secreti* encore du Conseil des Dix, et plus que jamais les abondants et féconds *Diarii* du laborieux et exact Marin Sanuto. C'est sur ces derniers surtout que, par œuvre de patience et d'attention soutenues, on arrive à dévider l'écheveau trop mêlé des alternatives incroyables de succès et de revers qui ont agité cette mouvante et surprenante période de la vie politique des nations.

Pendant l'année (1525), dont les événements furent la journée de Pavie et la capture du Roi [1], c'est aux lettres de

j'ai le texte d'une *commission* spéciale pour Andrea Trevisano, envoyé en qualité d'ambassadeur « ad Ducem Borbonii, locutenentis generalis Christianissimi Regis. »

[1] Sur les faits de cette mémorable bataille et sur l'impression que la nouvelle de la captivité du Roi de France causa à Venise, voyez les *Diarii Sanutiani*, vol. XXXVIII (premiers feuillets). L'honnête Sanuto se livre à des considérations tout intimes : « Hor questa è la seconda captura di uno Re di Franza ; e di che sorta ! Re di anni 31, prosperoso e bellicoso, e con exercito potentissimo, vinto da uno manco possente del suo, e dove non era all' incontro alcun Re di corona, e si pol dir sia stato rotto e preso per schiopetieri et archibuseri, con astuzie spagnole ! Hor il Re è preso e condotto in Pavia con tanti signori Franzesi, per la qual captura, vedo

l'ambassadeur vénitien, en résidence à Milan; c'est aussi aux lettres des ambassadeurs vénitiens Gasparo Contarini et Andrea Navagero, en séjour à Madrid, qu'il faut s'enquérir des faits. L'un était au centre de ce duché dont la question de *possession* était interminable, les autres étaient auprès des deux têtes couronnées dont le triomphe de l'une et l'infortune de l'autre formaient non plus seulement la *question d'Italie*, mais on peut dire la *question d'Europe*. Pendant toute l'année 1525, et jusqu'au 5 avril de l'année 1526 [1], la République n'eut pas de représentant à la cour de France. Mais à cette dernière date commence une série de lettres du secrétaire Andrea Rosso, envoyé sans doute dans l'expectative du retour du Roi et jusqu'à l'arrivée de Sebastian Giustinian, ambassadeur ordinaire, dont Sanuto signale la première dépêche au commencement de 1527; ce secrétaire fut chargé du soin de la correspondance avec la Seigneurie.

e considero habbi a seguir grandissime cose, perchè questi Cesarei aspettano risposta di Spagna, et hanno a tuor una di tre imprese perlochè tutte le zente hanno ancora, o contra il Pontefice e Fiorentini dil qual si tengono mal satisfati per aver fatto paxe et intelligentia con il Re di Franza, e fato Veneziani a la Republica nostra venir alla sua voglia, e contra di noi, per non aver atteso alli capitoli di la liga fatta, ne aver li dato le zenti come erano obbligati, over tuor l'impresa contra la Franza per metter il Duca di Borbon nel suo stato e farsi farlo Re di Franza.... » Voyez les *Ragguagli sulla vita e sulle opere* di Marin Sanuto, par Rawdon Brown, déjà cités; partie III, p. 129 et suivantes.

[1] Les *Diarii* renferment la copie d'une lettre venue de Lyon du seigneur Teodoro Triulzio, en date du 24 mars. Elle raconte l'arrivée du Roi de France à Bayonne. Pour tous les détails de la captivité du Roi et de son retour en France, il faut consulter le registre XLI des *Diarii*. Pour la partie purement politique, pour l'histoire des négociations, on consultera avec fruit le remarquable travail du chevalier Emmanuele Cicogna sur le Vénitien Andrea Navagero, ambassadeur illustre, lettré remarquable, homme d'État des plus distingués, esprit des plus perspicaces, à cette époque qui a vu se former et grandir tant de beaux talents. La remarquable étude du chevalier Cicogna se trouve au tome VI *delle Inscrizioni Veneziane* (de la page 173 à la page 347).

Un fait tout exceptionnel trouve ici une place bien légitime, et je regarde comme d'autant plus heureuse l'occasion qui m'est donnée de le rapporter, que, tout en concernant le Roi de France au retour de sa captivité, il est tout à l'honneur de ce laborieux Vénitien, Marin Sanuto, à qui Venise, sa douce patrie, doit la conservation de tant de souvenirs.

Le traité de Madrid, signé, rendait à la liberté le valeureux prisonnier de l'Empereur, qui, de son côté, venait d'annoncer son nouveau mariage. Cette double nouvelle mettait Venise dans le devoir d'envoyer aux deux souverains des ambassadeurs chargés de complimenter l'un du recouvrement de sa liberté, l'autre du fait de sa nouvelle alliance. Le 9 avril, dans la séance du Sénat de Venise, la Sérénissime Seigneurie, c'est-à-dire les Sages qui dirigeaient habituellement les discussions, mirent à l'*ordre du jour* cette élection, proposant l'envoi de deux ambassadeurs à l'Empereur et d'un seul au Roi de France. Les débats à ce propos furent très-vifs; cette différence trop marquée dans l'hommage fut jugée blessante pour le Roi de France, et comme dans les assemblées des hommes d'État, à Venise, les choses se passaient à peu près comme dans tout parlement où la tribune est libre, comme en fait de politique extérieure il y avait des *partis,* des sentiments opposés, le parti qui inclinait au roi de France ou qui même n'inclinait à autre chose qu'au désir de ne mécontenter personne, était loin d'approuver la direction que la Sérénissime Seigneurie, c'est-à-dire le ministère, voulait donner au vote en cette circonstance. Nous avons le texte du discours prononcé par celui des sénateurs qui se montra dans cette séance beau partisan des intérêts et de l'honneur de la France. La forme en est curieuse, le fond piquant, incisif et plein de bon sens. A moins d'avoir

étudié les éléments intérieurs de la vie politique à Venise pendant le seizième siècle, on s'imaginerait difficilement que la liberté de la tribune, la liberté de se prononcer sans réserve, existaient dans les assemblées de cette République de Venise, que le penchant trop facile du vulgaire à admettre et les lieux communs et les préjugés, lui montre toujours sous la menace sanglante du tribunal des Dix et sous la terreur plus sanglante encore du tribunal des Trois! Il y a de ces erreurs qui trouvent si facilement crédit, que, même chez les esprits les plus graves, près des natures les plus cultivées, on est presque mal venu à prétendre prouver que ce crédit n'a pas lieu d'être illimité [1].

[1] J'écris ces lignes sous l'impression même de la lecture d'une page de M. Edgar Quinet. Je ne crois pas qu'il soit possible de faire de plus grandes erreurs dans un plus beau style. Au tome VI, pages 299 et 300 de ses *OEuvres complètes, Italie*, chapitre *Venise*, M. Quinet dit :

« La vie de Venise était un prodige perpétuel de chaque jour. En guerre perpétuelle avec la nature et avec le monde, sa victoire ne pouvait se prolonger que par une tension extrême de tous les ressorts de l'État. Sa force unique consistait dans les combinaisons de son génie. De là le secret sur tout ce qui la touchait de près ou de loin était pour elle la première condition de durée. Dans un État ainsi fondé sur le silence, ce n'est pas le lieu de chercher des poëtes, des orateurs, des historiens, des philosophes. Venise ne devait pas avoir, comme Florence, son Dante, son Boccace, son Machiavel. La parole écrite était l'opposé de son génie taciturne. Au contraire, la peinture, cet art muet, devait être celui d'une société muette. Ce qui frappe d'abord, c'est que la sombre sévérité du régime politique de Venise ne s'est jamais communiquée à sa peinture. Si vous ne considérez que le gouvernement, vous vous figurez que toute cette société a été conduite sans relâche par la terreur, et que les imaginations ont dû se couvrir d'un voile lugubre... »

A de telles appréciations, émanant malheureusement d'un esprit aussi élevé que l'est celui de M. Edgar Quinet, il faudrait répondre par un volume entier de preuves contraires. Que M. Quinet lise seulement les débats si politiques des sénateurs vénitiens qui se sont distingués à la tribune de la Seigneurie, alors que la rivalité de l'empereur Charles et du roi François contraignait les Etats secondaires à faire acte de plus d'habileté que de vigilance. —Et l'imprimerie à Venise, précisément à cette époque, se taisait-elle? Le *Manuel du libraire* tout bonnement pourrait se charger de répondre. Puisque vous êtes un grave et remarquable historien, ne faites donc jamais cas d'aucun préjugé ni d'aucun lieu commun!

Parcourez les chroniques, les mémoires, les *Diarii*, les papiers privés de tous ces hommes d'État qui servaient ardemment et sincèrement leur patrie, recherchez les débris de ces discussions politiques à cette époque lointaine, et vous reconnaîtrez que le choc des opinions et la lutte de la pensée avaient de grands droits, et que s'il existait des limites officielles, c'étaient celles, toujours louables, qui empêchaient l'insulte à la patrie ou l'action de lui nuire. Cette année (1526) avait du reste vu la tribune des séances du Sénat vénitien agitée plus qu'en aucune circonstance du passé [1], et la discussion dont je veux rapporter ici l'une des pièces à conviction, fut encore l'une des plus modérées.

Mais quel fut l'orateur si beau partisan, comme je le disais plus haut, de l'honneur du royaume? Ce fut ce même Marin Sanuto, de qui le nom vient si fréquemment sous ma plume, ce Marin Sanuto, l'honnête et fidèle chroniqueur; écoutez les choses de bon sens que développa sa naïve mais patriotique éloquence dans cette question toute de forme, ainsi posée : « Convient-il d'envoyer *deux* ambassadeurs à l'Empereur et *un seul* au Roi de France? »

« Les principes en toutes choses méritent toujours grande con-

[1] Lisez un chapitre fort remarquable à ce propos, surtout en raison des preuves qu'il contient, dans le tome V de la *Storia documentata*, chap. VIII, depuis la page 383 (élection d'Andrea Gritti à la dignité suprême et politique qu'il embrassa) jusqu'à la page 419 (conclusion du traité de Madrid). M. Romanin, au sujet de l'incertitude des Vénitiens sur le parti qu'ils ont à prendre dans la lutte entre l'Empereur et le Roi de France, sur la question du Milanais, a publié les véhémentes discussions du Sénat vénitien. L'esprit de haute indépendance politique qui règne dans le discours de Gabriele Moro est des plus remarquables : c'est une courageuse harangue qui peut supporter la comparaison et être mise en parallèle avec tel discours qu'ait entendu le Parlement d'Angleterre depuis le solide établissement de ses libertés.

sidération; et bien que je voie la proposition faite par MM. les Sages d'envoyer un seul ambassadeur à Sa Majesté Très-Chrétienne, cependant — *tamen* — je n'ai pas voulu manquer, pour l'acquit de ma propre conscience, à venir exposer mon opinion. Sérénissime Prince, j'approuve fort l'envoi d'un ambassadeur en France, et Dieu veuille qu'il y soit expédié promptement, car je crains que, selon notre habitude, nous n'arrivions trop tard. Je ne vois en effet dans les termes de la proposition aucune clause de faire partir au plus tôt ledit ambassadeur, comme il le faudrait pour nos intérêts.

» Il me semble ensuite, Sérénissime Prince, qu'il y a quelque addition à faire au projet proposé, et quand je considère que tout notre appui est sur le Roi de France, et que la seule raison qui ait empêché le traité avec Sa Majesté l'Empereur a été le désir de demeurer unis avec la France, et qu'ensuite, lorsque le Roi fut prisonnier, vous avez cherché tous les moyens possibles de vous allier avec la France, — je ne dis pas avec la nation même, mais avec Madame la Régente, qui semblait avoir été chargée de tout par le Roi son fils; — quand je considère cela et ce que vous avez fait, je dis que vous avez bien fait, car les tendances de Sa Majesté Césarienne vont tout droit à l'empire du monde.

» Mais maintenant que, délivré, le Roi est arrivé en France, — ce dont beaucoup doutaient; — qu'il vous a donné à entendre par plusieurs voies qu'il n'avait point envie d'observer ses traités; que par des lettres de Lyon vous avez appris que l'Empereur, de sa propre bouche, a exprimé au Roi Très-Chrétien sa volonté, pour notre ruine, de venir en Italie au mois d'août, vous faites la proposition de lui envoyer un *seul* ambassadeur!

» Sérénissime Prince, je vois bien que le coucher de notre soleil est le Roi de France — *vedo che la nostra tramontana è il Re di Franza* — s'il ne maintient pas les articles de notre traité, s'il ne fait pas cause commune avec l'Italie, ou s'il ne maintient les traités qu'en apparence, je doute fort du succès de nos affaires. Nous devons donc les plus vives démonstrations au Roi Très-Chrétien; c'est de lui que dépend le salut de notre État. Et quand je considère que notre République a toujours envoyé deux ambassadeurs pour porter des félicitations, il me semble plus qu'étrange

qu'en cette circonstance le Collége réuni incline à l'envoi d'un seul ambassadeur. Comment, le Roi maintenant est libre, le Roi vient de se marier, et nous ne lui envoyons qu'un seul ambassadeur! Lorsqu'en 1491, le 7 février, le roi Charles se maria à la duchesse de Bretagne, ne lui a-t-on pas envoyé deux ambassadeurs, messer Zaccaria Contarini et messer Francesco Capello? Au Roi actuel, ne lui avez-vous pas envoyé deux ambassadeurs en toutes occasions, et quand il vint à Milan, messer Marco Zorzi et messer Beneto Trevisan K^r^, n'allèrent-ils pas au-devant? Une autre fois même vous lui avez envoyé quatre ambassadeurs, au nombre desquels fut Votre Sérénité. Pour les fiançailles du marquis de Mantoue, du duc de Ferrare, du duc de Milan, vous avez envoyé deux ambassadeurs, et à ce Roi, au-devant duquel toute la France a couru pour baiser ses habits, et dont les baisers ont lacéré les habits, la Seigneurie de Venise, sa grande amie, lui envoie un seul ambassadeur!

» En vérité, Seigneurs, rappelez-vous les lettres d'Angleterre et ces paroles du cardinal : « A peine le Roi sera-t-il arrivé en France, nous lui enverrons *nos* ambassadeurs. » Partout on écrit à la Seigneurie qu'elle aussi peut envoyer ses ambassadeurs. Il me semble que ces lettres disent *plus d'un* (*più di uno*). Aussi, Seigneurs, ce serait faire une chose sage que de prendre un parti et que dans ce Conseil on décidât d'en envoyer un ou deux. Ministres, ne soyez pas ainsi ligués; Conseillers, Chefs des Quarante[1], faites que ce Conseil en finisse une fois et n'incline point à une telle opinion. On pourra objecter la dépense... mais deux mois sont vite passés! Je veux que deux partent et qu'un demeure; l'autre reviendra ensuite. Et quand l'empereur Maximilien épousa la duchesse de Milan, n'avez-vous pas envoyé messer Hieronimo Lion et messer Zaccaria Contarini? Ainsi donc, *amore Dei* (pour l'amour de Dieu), faisons le possible pour avoir avec nous le Roi Très-Chrétien, et faites élection des premiers de ce pays, car il s'agit du monde entier (*agitur de toto orbe*).

» Maintenant, si l'on prend la bonne voie, ce sera pour le plus grand avantage de notre République; si au contraire on

[1] *Chefs des quarante* : ce titre pourrait répondre à celui de grands juges au criminel. La *quarantia* représentait le tribunal. Les chefs avaient voix délibérative au Sénat et avaient place au *Collegio* ou ministère.

venait à dire : « Mais l'Empereur le trouvera mauvais! » Seigneurs, ne regardez jamais les autres quand il s'agit de nos destinées. Au Roi de France donc envoyez deux ambassadeurs chargés de lui présenter vos félicitations et pour sa délivrance et pour ses noces; à César, vous lui en avez envoyé deux, messer Andrea Navagero et messer Lorenzo di Prioli : peut-être ne serait-il pas mal d'en élire d'autres pour l'Empereur et de les lui envoyer quand bon vous semblera, selon les circonstances; maintenant il est nécessaire que deux se rendent en France, Seigneurs!

» Le magnifique messer Domenico Trevisan était podestat de Padoue, et on l'envoya à l'Empereur avec messer Antonio Loredan. Choisissez donc parmi les plus illustres Sénateurs; faites que l'on puisse se reposer sur eux et sur leur mandat; car si un ambassadeur peut faire grand bien, il peut aussi faire grand mal, comme certain envoyé qui jadis vous a mis en cas de guerre. Enfin, Sérénissime Prince, Excellents Pères et Seigneurs, avisez à cela; faites que dans ce Conseil il y ait deux opinions, faites que l'on procède à l'élection ou d'un ambassadeur ou de deux, et Vos Seigneuries Excellentissimes auront ainsi accompli tout ce que nous souhaitons. Sans faire une proposition nouvelle, Seigneurs, vous avez en main les moyens de voter (*le vostre ballotte*); que ceux qui repoussent le projet votent avec les boules vertes. Le Collége connaîtra ainsi la volonté que vous avez, et moi je serai de votre avis, car pour moi, je respecte toujours la volonté de Vos Seigneuries.... »

Ainsi avait parlé Marin Sanuto dans cette question toute française et tant à notre honneur. Il a pris soin de joindre à cette page de ses Mémoires le résultat du vote. La séance est vraiment complète : c'est un vrai tableau de mœurs politiques vénitiennes.

« Marin Morosini, Sage de terre-ferme[1], me répondit. Il vou-

[1] Ce titre de Sage de terre ferme (*Savio di terra ferma*) désignait ainsi une des plus honorables charges dans l'État : « ils sont choisis par leur mérite et leur capacité, et leurs charges ne sont point vénales. C'est à peu près ce que nous appelons en France les secrétaires d'État. Ils sont trois principaux qui sont comme les chefs, qui ouvrent et resserrent tous les

lait n'envoyer qu'un ambassadeur, pour ne pas faire de *nouveautés* et pour ne pas entraîner à des dépenses trop grandes; mais le Conseil n'eut point de plaisir à entendre ces raisons-là, et le projet fut débattu entre les votes suivants :

Nombre des votants.	215
Pour le projet de la Seigneurie.	95
Contre.	115
Votes douteux (*non sincere*).	5

» On vota ainsi contre, à mon plus grand éloge, et le *Collegio* (le ministère) resta tout surpris; ils ne savaient que faire, et peut-être me suis-je attiré grande haine auprès d'eux [1]. »

Non-seulement le résultat du nombre des votes fut un triomphe parlementaire pour Marin Sanuto, mais c'en fut un aussi par la qualité de l'élection des personnages. Marin Sanuto avait souhaité, pour l'honneur du roi de France, le choix de deux sénateurs des plus illustres, deux patriciens de la plus haute expérience et de la plus grande considération. Or, qui l'élection avait-elle désigné? Sebastiano Giustinian et Francesco de Pesaro. Le premier était connu pour son admirable éloquence et pour son habileté à traiter les affaires. Dans le Sénat il avait peu de rivaux; déjà nous l'avons vu en Angleterre, et nous savons comment il a réussi dans sa *relazione* le portrait de Henri VIII et le portrait du premier ministre, le cardinal Wolsey. Sebastiano Giustinian était célèbre auprès de la Seigneurie, autant par les marques de prudence qu'il avait données que par la dignité de certaines répliques qu'il avait faites dans des circonstances délicates où l'honneur de son pays

ressorts de cette auguste machine. Le Sage de la mer, le Sage de la terre ferme, le Sage aux écritures.... » (*La politique civile et militaire des Vénitiens*, par le sieur de la Haye. 1658.)

[1] Pour le texte original de ce discours, voyez *Diarii Sanutiani*, Bibl. Saint-Marc, vol. XLI, p. 123, et les *Ragguagli sulla vita e sulle opere* di Marin Sanuto, IIIe partie, p. 155.

avait été blessé. Dans le nombre des lettres qu'il avait écrites lorsqu'il était ambassadeur en Angleterre, il en est une qu'il avait cru devoir adresser au Conseil des Dix. Elle révèle d'une manière fort piquante la nature d'esprit de ce diplomate : et comme je ne doute pas que cette lettre ne soit appelée à devenir célèbre en raison de l'épisode diplomatique tout personnel qu'elle rapporte, je ne laisserai point échapper cette occasion fortuite d'en interpréter le texte [1].

[1] Cette lettre est en date de Londres, 1er avril 1516 : il y avait un an que Sebastiano Giustinian résidait en Angleterre :

A L'EXCELLENTISSIME CONSEIL DES DIX.

« Me trouvant à la cour en même temps que deux des grands seigneurs de ce royaume et parlant familièrement avec eux de choses et d'autres, ils me demandèrent comment il se faisait que Votre Sérénité fût aussi peu stable dans sa foi, favorisant tantôt l'un, tantôt l'autre. Bien que ces paroles fussent faites pour m'émouvoir, je répondis cependant avec tout le calme possible que Votre Sérénité tenait toujours et avait toujours tenu sa parole, que même le prix qu'elle mettait à la tenir l'avait jetée dans des troubles très-grands dont elle n'aurait pas eu à souffrir si elle eût agi autrement. L'un de ces seigneurs dit alors : « *Ces Vénitiens sont des pêcheurs, isti Veneti sunt pescatores.* » Je me contins alors avec une force dont je ne me serais pas cru capable, et je fis le plus grand effort pour ne pas lui adresser des paroles dont la vivacité aurait pu être nuisible à la Seigneurie.

Je lui répondis simplement que s'il était venu à Venise et qu'il eût vu notre Sénat et notre noblesse vénitienne, il ne parlerait pas de la sorte; que s'il avait bien lu notre histoire, tant celle de notre origine que celle de notre ville et celle des actes de la Seigneurie, il aurait vu que ni des actions ni des origines de pêcheurs ne sont les nôtres. — Et d'ailleurs (ajoutai-je) ne sont-ce pas des pêcheurs qui ont fondé la foi chrétienne? nous avons été les pêcheurs qui l'ont protégée contre les forces des infidèles. Nos barques de pêcheurs furent des galères et des vaisseaux de guerre (*le nostre barche piscatorie sono sta galie e nave*), nos hameçons furent nos trésors (*li hami sono sta li danari nostri*), nos amorces furent le sang de nos concitoyens morts pour la foi chrétienne (*le esche sono sta le carni de li citadini nostri che sono morti per la fede christiana*). Ce n'est pas de l'histoire ancienne, mais ce sont de récents souvenirs, et les témoignages de nos guerres contre les Turcs, ce sont les villes et les États que nous leur avons pris en défendant la chrétienté, et Négrepont, Lépante, Modon, Coron, Durazzo, avec une grande partie de l'Albanie.

A quoi ils répliquèrent que nous étions des pêcheurs habiles à prendre

Sebastiano Giustinian demeura en qualité d'ambassadeur ordinaire près du Roi Très-Chrétien jusqu'en 1529 : ses résidences furent très-variées, autant que d'ailleurs l'étaient celles du Roi et de la cour. Il habita longtemps Blois, que le Roi n'avait pas encore abandonné pour Fontainebleau. Blois, depuis Louis XII, avait été le centre des plus grandes affaires diplomatiques qui avaient été traitées en France. Ce fut surtout de cette ville que partit la correspondance du Vénitien adressée à la Seigneurie. Rarement, même jamais, jusqu'alors, un roi de France n'avait réuni près de lui des hommes d'État aussi éclairés et aussi illustres : un nombre considérable de dépêches sont ainsi datées de Blois, et signées par les noms les plus célèbres de la diplomatie italienne. Après Sebastiano Giustiniano, en 1529, la Cour,

l'État des autres, puisque à presque tous les princes de ce monde nous avions pris quelque chose. « Et l'île de Chypre, qui devrait appartenir à notre roi, ajoutèrent-ils, comment et de quel droit l'avez-vous? »

Quant à moi, sans sortir des limites de la réserve et de la contenance, puisque ainsi l'exige la nécessité des temps (*perchè cussi la condition di tempi la richiedono*), je justifiai les actions de Votre Sérénité, et quant à l'île de Chypre, je démontrai qu'il y a cinquante ans elle eût appartenu aux Turcs sans les flottes de la Sérénissime Seigneurie, pour lesquelles elle a dépensé trois fois plus d'or que ne vaut cette île, et qu'enfin après la mort du roi Jacques et de son fils, comme les Turcs voulaient s'en emparer et avaient déjà préparé une flotte dans ce but, la Reine, qui était une de nos *zentil done*, sœur de l'illustrissime messer Zorzi Corner, en fit un abandon volontaire à la Seigneurie, elle-même fit lever les enseignes de Saint-Marc, et remit le gouvernement aux soins de quelques-uns de nos gentilshommes et elle vint à Venise, et telle est la vérité.

» Je fus ensuite appelé auprès du Révérendissime Cardinal, qui, suivant sa coutume, entra dans ses doléances habituelles contre le Roi Très-Chrétien.

» SEBASTIANO GIUSTINIAN. »

» Londres, 1er avril 1516.

Cette remarquable et curieuse lettre a été traduite en anglais par M. Ruskin et publiée par lui dans son très-beau livre *The Stones of Venice*. Elle se trouve aussi traduite dans la même langue par M. Rawdon Brown, p. 203, t. Ier, des *Despatches from the Court of Henry VIII*, que j'ai citées tant de fois.

qui était à Blois, vit arriver Andrea Navagero [1]. Ce grand esprit, à cette époque, n'était pas seulement l'un des plus expérimentés diplomates, il était aussi un excellent écrivain et un lettré distingué; mais arrivé à Blois, et après quelques semaines de travail dans les négociations et dans les

[1] Andrea Navagero, né en 1483 de Bernardo Navagero et de Lucrezia Bolani. Les lettres latines lui furent enseignées par le célèbre professeur Marc Antonio Sabellico, et il étudia les lettres grecques à Padoue. Il fut partie de la célèbre académie qui portait le nom des Alde Manuce (Accademia Manuziana). Sa première preuve d'éloquence fut l'*Orazione funerea* de la Reine de Chypre Catterina Cornaro, l'année 1510, en présence du doge Leonardo Lauredano. A son grand honneur, il aida de ses lumières intellectuelles l'admirable Alde Manuce dans ses travaux sur les textes classiques : c'est ainsi qu'il a annoté les éditions des OEuvres de Cicéron, de Quintilien en 1514, de Virgile en 1515, d'Ovide en 1516. Son triomphe oratoire fut le beau discours qu'il prononça sur Bartolomeo d'Alviano, ce grand soldat de la République de Venise, si vaillant dans les luttes de la ligue de Cambrai et plus vaillant encore à Marignan. Navagero fut nommé vers cette époque conservateur officiel de la riche Bibliothèque de Venise, et par ses soins elle devint plus riche encore. Élu historiographe de la République, il est le premier patricien à qui cette digne charge ait été confiée. Navagero correspondait avec les premiers hommes de son temps; on connaît ses lettres au grand et fin amateur Jean Grolier, au pape Léon X, à Pietro Bembo, à Jacopo Sadoleto. Ce fut pendant l'année 1523 (après le traité de paix et d'alliance entre Charles-Quint et la République de Venise) que commença la vie politique active d'Andrea Navagero : élu ambassadeur auprès de l'Empereur en compagnie de Lorenzo Priuli, il arriva à Tolède le 11 juin 1525. Cette légation fut hérissée de difficultés et pleine de travaux : elle n'eut de terme qu'au 31 juin 1528, date de l'arrivée de Navagero à Bayonne. Il se rendit à Venise, après avoir traversé la France, vu et pratiqué le Roi à Paris entre le 27 juillet et le 6 août. On le revit à Venise, en septembre, avec une joie extrême. Il était l'un des patriciens les plus en honneur et les plus aimés. Élu par le vote du Sénat à la dignité de Sage de terre ferme, il en remplit les laborieuses fonctions jusqu'en mars 1529, époque de sa nomination au poste d'ambassadeur ordinaire à la cour de France. Pour toutes ces négociations que rendaient si difficiles et si confuses les ambitions réciproques et les sentiments hostiles de l'Empereur et du Roi, Andrea Navagero s'était rendu nécessaire au service diplomatique de sa patrie. Parti de Venise le 2 mars 1529, il arriva à Bourges le 11 avril et à Blois le 13, au moment des chasses du Roi. Navagero trouva dans cette même ville son collègue Sebastiano Giustinian, qu'il venait remplacer. Le 21 avril, l'un et l'autre eurent place au Conseil du Roi; d'importantes négociations y furent commencées par Navagero, mais non continuées par lui; la maladie

conseils, la mort le surprit dans toute la vigueur de son talent, et la République et le Roi perdirent ainsi un négociateur émérite dans des circonstances politiques où il pouvait rendre les services les plus signalés. Par l'habileté de ses raisonnements, par sa prudence accomplie, par le charme de son esprit si clairvoyant, par l'agrément de sa courtoisie et la distinction de sa personne, il avait rendu de grands et notables services au gouvernement de sa patrie dans les légations dont elle lui avait confié la charge.

le surprit dans cette résidence, et il rendit l'âme le 8 mai de cette année 1529. Son cadavre fut apporté à Venise, et, selon le désir exprimé jadis par Navagero lui-même, il fut enseveli dans la petite église de San-Martino, dans l'île de Murano. Toutes les dépêches de cet ambassadeur ont été connues et analysées par l'érudit Cicogna, dont l'étude sur Andrea Navagero est l'écrit le plus complet qu'on puisse consulter avec fruit. La légende de l'*inscription*, citée par Cicogna comme ayant jadis orné le tombeau de cet illustre Vénitien, fut faite dans les termes les plus dignes et les plus honorables. Elle rappelle les missions de ce diplomate auprès de Charles-Quint et de François Ier, ainsi que le lieu de sa mort à Blois. J'en indique la légende à l'auteur de la curieuse et excellente *Histoire de Blois*, M. L. de la Saussaye, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres :

ANDREÆ. NAVGERIO
SENATORI. AMPLISS.
CVIVS. SINGVLAREM. DOCTRINAM. ET. ROMANÆ
ELOQVENTIÆ. CANDOREM. EVROPA. OMNIS. EST
ADMIRATA. PRVDENTIAM. VERO. CÆTERASQVE.
PRÆSTANTIS. ANIMI. VIRTVTES. PATRIA. DIFFICILLIMIS.
REIP. TEMPORIBVS. VEL. VNA. ILLA. HISPANIENSI.
DIVTVRNA. APVD. CAROLVM V. LEGATIONE. SÆPIVS.
EXPERTA. EST. BLÆSIO. IN. OPPIDO. AD. LIGERIM.
SVMMO. FRANCISCI. GALLORVM. REGIS. MOERORE.
APVD. QVEM. LEGATVM. AGEBAT. VITA. FVNCTO.
QVVM. REGEM. IPSVM. SEMEL. AVT. ITERVM
ALLOCVTVS. FLORENTI. ADMODVM. INGENIO
VIR VNVS OMNIVM. SVI. SÆCVLI. LONGE CLARISSIMVS
ÆTATIS. ANNO. SEXTO. ET. QUADRAGESIMO. NON
MINORI. SVO. QVAM. PATRIÆ. FATO. RAPERETVR
ANDREAS. ET BERNARDVS. BARTHOLOMÆI. F.
PATRVO. B.M.PP.M.D.XXV
DECESSIT. OCTAVO. IDVS. MAII M.D.XXIX.

On a retrouvé la copie de ses dépêches si pleines d'intéressants détails sur ses négociations personnelles avec l'Empereur Charles-Quint et le Grand Chancelier pendant et après la captivité de François Ier. C'était en parlant à Navagero lui-même, dans une audience, que l'Empereur, par un trait vraiment aussi fin que familier, avait caractérisé à merveille la politique que les Vénitiens s'étaient vus et se voyaient obligés à suivre : « J'ai du reste pour amis les Vénitiens, lui disait Charles-Quint, car s'ils ne m'ont point aidé, au moins ils ne m'ont pas fait de mal. *Io ho per amici i Veneziani, perchè se non mi hanno ajutato, non mi hanno fatto male.* » Peut-on mieux caractériser l'esprit de neutralité dans lequel Venise aurait toujours voulu se tenir durant ces luttes? C'était encore à ce même Andrea Navagero que l'Empereur Charles avait dit, dans un de ces bons mais rares moments de belle humeur que lui laissaient ou sa goutte (car il l'avait déjà) ou sa colère contre le Roi son *bon frère,* mais son plus bel ennemi : « Savez-vous, ambassadeur, que si je voulais le trouble dans la chrétienté, cela ne dépendrait que de moi? Mais je ne cherche point autre chose que la gloire, qui consiste à ce qu'on puisse dire que de mon temps la paix et la tranquillité ont régné dans toute la chrétienté. Je désire même que cette paix soit si solide qu'elle soit durable encore après moi; je veux que nos armes se tournent contre les infidèles, et j'espère que dans cette entreprise Dieu m'aidera! » De cette légation même on n'a retrouvé que le plan, que l'essai de la *relazione* conçue par cet illustre homme d'État : et, s'il est permis de juger de la beauté d'un monument par la vue et l'examen d'un projet, on est en droit de dire que le monument écrit par Navagero, embrassant l'immense masse d'affaires qu'il avait vu se traiter, et à l'arrangement desquelles il avait été mêlé comme ambassadeur, aurait dû

être l'un des plus remarquables que les archives de la République Sérénissime auraient eu à conserver d'abord comme un précieux témoignage du talent de ses diplomates, et à donner ensuite comme le modèle le plus accompli, aux jeunes patriciens à qui les destinées politiques réservaient l'honneur de servir leur patrie auprès des princes de l'Europe [1].

La mort d'Andrea Navagero nécessitait un successeur immédiat. Sebastiano Giustinian, son prédécesseur, venant de quitter la cour peu de jours auparavant, reçut l'ordre de retourner sur ses pas et de reprendre le cours des fonctions qu'il avait crues terminées : il demeura près du Roi jusqu'au mois d'avril 1531, époque à laquelle il fut remplacé par Zuam Antonio Venier, qui fit sa *relazione* le 11 mars 1533 : les *Diarii* nous en ont conservé le résumé. J'y vois peu de choses remarquables; la question de finances y est traitée, mais trop à la hâte. Il faut cependant mentionner ces quelques lignes qui sont particulières au Roi :

« Il est d'autant plus facile au Roi d'avoir toujours de l'argent, que dans toute l'étendue du royaume il rencontre une soumission vraiment incomparable, et tels ils pourraient être en ce pays-là pour Dieu, tels ils sont pour le Roi. Sa Majesté a quarante et un ans; elle est d'une grande libéralité; elle dépense

[1] On trouvera le curieux sommaire de ce document dans Cicogna, *Inscrizioni Veneziane*, p. 310.

Les œuvres publiées d'Andrea Navagero se divisent en œuvres latines et en œuvres italiennes. Ces dernières sont :

Rime, 1545.

Viaggio in Ispagno, 1563. (Ce voyage a été traduit par M. Tommaseo, *Ambassadeurs vénitiens*, t. Ier.

Lettere volgari ad Ramusio, 1556.

On a de lui de nombreux *écrits* inédits. Voir *Inscrizioni Veneziane*, par Emmanuele Cicogna, t. VI, p. 209.

extraordinairement depuis un bout de l'année à l'autre en joyaux, en meubles, en constructions de jardins et de châteaux.... On dit qu'il n'a pas d'écus comptants, bien qu'il en ait reçu beaucoup à la mort de madame la Régente, sa mère. Le Roi est d'une telle nature, que, à qui lui apporte une pierre trouvée sous terre ou quelque autre chose, il donne de l'argent.... Il est bienveillant, vaillant et bon jouteur; il mange seul à table, et les cardinaux et autres sont debout autour de lui; tout en mangeant, il parle volontiers d'affaires, et se tient ainsi à table une heure et demie.... Il est guéri du mal qu'il a eu, mais il lui en reste une trace sur la figure; il lui manque aussi quelques dents, perdues par suite de ce même mal; c'est un homme très-robuste, capable de grandes fatigues à la chasse. Une fois, à une joute, il courut trente lances, et il en rompit seize d'abord et douze ensuite; il court un cerf à la chasse avec tant d'emportement, que les autres ne le peuvent suivre; quatre piqueurs seulement sont de force à suivre Sa Majesté. Après la chasse, il veut encore jouter le soir avec les siens à la balle.... »

Depuis le départ de Zuam Antonio Venier, en 1533, le roi François Ier vit se succéder à sa cour, jusqu'en l'année 1547, époque de sa mort, les ambassadeurs Marin Giustinian (de 1532 à 1535), Giovanni Bassadonna (1535-1537), Francesco Giustinian (extraordinaire, 1537), Carlo Capello (1537-1540), Matteo Dandolo (1540-1542), Giannantonio Venier (1542-1544), Marin Cavalli (1544-1546) : en tout sept ambassadeurs. Tous ont prononcé la *relazione* d'usage, mais quatre de ces documents nous sont parvenus seulement; les *relazioni* de Giovanni Bassadonna, de Carlo Capello et de G. Venier nous manquent. M. Tommaseo a publié celles des deux Giustinian et celle de Marin Cavalli; il n'a pas eu connaissance du rapport de Matteo Dandolo retrouvé depuis. Laissant de côté le discours de Marin Giustinian, dans lequel je ne rencontre pas, à quelques exceptions près, les qualités habituelles de précision et de clarté qui sont dans les discours de ses

collègues, je m'attacherai spécialement aux opinions et aux sentiments exprimés par les trois autres sur le royaume et sur le Roi.

Depuis le retour du Roi en France, un travail assidu et difficile, des fatigues continuelles, les inquiétudes nombreuses qui s'étaient attachées à la condition des ambassadeurs vénitiens à la cour, l'incessante activité de la lutte entre l'Empereur et le Roi, sillonnée par tant de traités, marquée aux signes de tant de passions ambitieuses, traversée par tant d'entrevues, obligeait l'envoyé d'un État aussi intéressé dans la question que l'État de Venise à des preuves de dextérité, de prudence et de vigilance inconnues jusqu'alors. Les caractères si opposés, les natures si contraires des deux champions, rendaient la tâche de l'observateur et du négociateur d'autant plus délicate et d'autant moins praticable. Lorsqu'on voit les résultats pour Venise, qui en somme ne furent autres que ceux de la sauvegarde et du salut, il faut admirer à la fois et l'ouvrage et l'ouvrier : l'école d'expérience fut rude, mais les fruits en furent beaux. A de telles épreuves politiques, le gouvernement se faisait des hommes capables de le bien servir, par des enseignements, par des actes, par des exemples. Aussi ne faut-il point s'étonner si la réputation de la diplomatie vénitienne était si grande auprès des cours, à cette époque où des traités et des congrès qui avaient pour acteurs un Clément VII ou un Paul III, un empereur Charles-Quint et un roi François Ier, offraient à des envoyés de Venise, tels que Gasparo Contarini entre autres, au congrès de Bologne, l'occasion de faire briller hautement un de ces talents qui ne s'acquièrent point par d'autres moyens que par l'étude et l'école. De 1530 à 1540, que fallait-il pour que la paix du monde fût assurée? Il ne fallait pas autre chose que la

cessation de la rivalité armée entre l'Empereur et le Roi. Venise fit le possible en matière politique pour jouer le rôle de conciliatrice ; elle fut en plusieurs circonstances à la même hauteur que le Pape au congrès de Nice [1]. Le pape Paul III, lui aussi, ne voulait-il pas la paix entre ces deux grands champions, qui, sous prétexte d'accommoder toujours les choses de ce monde, et d'arriver aux solutions des questions toujours posées, étaient les grands perturbateurs de ce temps? Le travail politique auquel s'était livré le gouvernement vénitien depuis les épreuves de la ligue de Cambrai, les discussions très-vives, très-serrées, qui s'étaient entendues à la tribune, au Sénat; les luttes éloquentes, les partis qui s'étaient formés, l'usage enfin de la liberté de penser dans les débats parlementaires, l'encouragement et la force des études classiques, le goût profond des grands lettrés d'Athènes et de Rome, dont les livres se répandaient alors sous l'industrieuse protection de l'immortel Alde Manuce ; telles sont les raisons vraies pour lesquelles Venise avait des diplomates habiles, qui parfois étaient des penseurs profonds, capables de surprendre autant par l'ingéniosité de leurs raisonnements que par le charme de leurs observations et le maintien si digne de leur personne. Un Mémoire écrit par Nicolò Da Ponte [2], alors sénateur vénitien, homme politique depuis l'année 1513, plusieurs fois ambassadeur, et enfin doge en 1578, mémoire consacré non-seulement au récit, mais à l'appréciation de la paix

[1] Sur le congrès de Nice, il y a une *relation* spéciale de Nicolò Tiepolo, publiée par M. Tommaseo : *Relazione del clarissimo M. Niccolò Tiepolo ritornato ambasciatore dal convento di Nizza* dove fu fatta la trega fra Carlo Quinto, Re Francesco primo, con l'intervento di Papa Paolo IIIº.

[2] *Maneggio della pace di Bologna* (1529) tra Clemente VII, Carlo Quinto, la Repubblica di Venezia e Francesco Sforza. Scrittura originale del Doge Niccolò Da Ponte. Ce mémoire a été publié dans le Recueil-Albèri (collection de Florence), VIIe volume, série 2, t. III, de la page 141 à la page 247.

de Bologne, conclue entre Charles-Quint et le pape Clément VII, donne une juste idée du progrès énorme qui s'était accompli dans le mode d'écrire sur la science de gouverner : tout diplomate devrait lire ce Mémoire, et, sans danger pour son amour-propre comme sans crainte sur le fruit qu'il en tirerait, il pourrait en user comme d'exemple et comme de méthode. J'ai jugé nécessaire d'entrer dans ces considérations avant de citer un seul fragment des *relazioni* qui appartiennent à cette période même : la différence qu'il y a entre elles et les précédentes est si grande, que le lecteur, involontairement, ne se serait pas rendu compte des causes d'une si notable transformation.

Nos ambassadeurs, à l'avenir, ne sont plus de ces naïfs et curieux rapporteurs tels que Zaccaria Contarini et Francesco Capello, que nous avons vus à la cour de Charles VIII; ils sont tous de grands appréciateurs; parmi eux il y a des écrivains : tous ont beaucoup lu, beaucoup appris; les éloges qu'ils font ne sont point serviles, et les blâmes qu'ils adressent sont indépendants de leurs intérêts privés. Que de beaux écrits de leurs contemporains n'ont-ils pas d'ailleurs sous les yeux, sans qu'il leur soit indispensable de recourir à des sources inspiratrices telles que le *De officiis* ou le *De oratore!* N'ont-ils pas déjà leurs classiques italiens? et Florence, Florence la lettrée et la cultivée, Florence la polie, la vraie Athènes italienne celle-là; Florence recueillant les admirables fruits de la protection donnée aux lettres et aux sciences par le grand Cosme, n'a-t-elle pas déjà doté toute l'Italie d'un classique tel que Guichardin, et d'un philosophe d'État tel que Machiavel? Les trois diplomates vénitiens dont les *relazioni* appartiennent à la seconde moitié du règne de François Ier se présentent donc à nous entourés des preuves d'un progrès accom-

pli : leur méthode n'a rien d'identique. Comme on le dit des artistes, ils ont leur *manière,* et celle de Marino Cavalli se rapproche beaucoup, dans la peinture qu'il fait du Roi, de la manière vivante, splendide, lumineuse et puissante de Titien, ce grand prince des peintres. Francesco Giustinian est un observateur des plus froids et n'a point le coloris de Marino Cavalli; il voit et dit simplement, et sa philosophie est dirigée par un bon sens qui est loin de tous signes vulgaires; il a des axiomes politiques; il avance que dans l'union des princes c'est quelquefois la nécessité amenée par les événements qui opère ce que ni la nature ni le calcul n'ont pu faire. Matteo Dandolo diffère de l'un et de l'autre; il est tout proche d'un peu de causticité, il a le trait dans l'observation, il a trop vu pour ne pas être un peu sceptique.

Le Milanais, ce duché terre-promise, cette pomme de discorde de la première moitié du seizième siècle, et sur le titre et le fait de la possession duquel s'était si implacablement et si tenacement établie la sanglante rivalité de Charles et de François, le Milanais, ou plutôt les destins du Milanais, sont bien, au dire et au jugement de Francesco Giustinian, l'obstacle à la paix universelle tant souhaitée, tant désirée par tant de peuples harassés au service volontaire et involontaire de cette querelle. A l'égard de cette paix, Giustinian ne la croit point prochaine :

« Et dans le cas où elle arriverait, dit-il, on pourrait bien répéter : « *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris,* » ainsi que le dit le Roi lui-même en apprenant que l'Empereur voulait lui céder l'État de Milan et conclure la paix.... »

Mais l'Empereur, en effet, ne donna pas lieu de crier au miracle, et il ne se dépossèda point de ce beau fleuron de sa couronne : je me demande même, s'il y eût renoncé

dans le cas où le fils aîné du Roi, Charles d'Orléans, n'eût pas été enlevé par une mort rapide qui annula les conventions d'après lesquelles, en épousant une fille de l'Empereur, le Dauphin de France eût reçu le duché pour apanage. L'ambassadeur a eu soin d'exposer les désavantages de la cession pour l'Empereur, et c'est la force de ces désavantages qui le rend incrédule. Il ne reconnaît pas qu'il soit dans les habitudes de l'Empereur de se priver d'un État qui lui assure beaucoup de puissance quelque part, et surtout lorsqu'il est question de s'en priver pour la plus grande fortune de son plus grand ennemi :

« Il y en a qui croient que les choses se seraient mieux arrangées si l'on avait pu inspirer à ces deux potentats une confiance réciproque; mais d'après ce que j'ai pu comprendre *par la physionomie du Roi* (car de cet indice on déduit quelquefois *la pensée des hommes*), par ses paroles et enfin par les propos de Sa Majesté la Reine de Navarre et des seigneurs de la cour, je dis que le Roi Très-Chrétien se serait fié à l'Empereur, si celui-ci avait voulu relâcher quelque chose des dures conditions de la capitulation de Madrid. Mais comme Sa Majesté Impériale n'en voulut pas démordre, tout traité fut rompu, au grand regret des diverses nations chrétiennes. »

Et Giustinian, tenant à donner à son raisonnement le prestige de déductions toutes politiques, ajoute alors une page remarquable dans laquelle il prie les illustres Seigneuries qui l'écoutent de considérer comment se forment les amitiés entre particuliers, et comment se nouent les bonnes relations entre princes. Ce qu'il a entendu de la bouche même du Roi de France pendant son séjour près de lui, et ce qu'il a entendu de l'Empereur dans le conseil de la Seigneurie, est une preuve que, d'après ses principes à lui sur l'union des princes, il n'y a guère lieu de compter sur celle de Charles et de François. La sœur même du Roi, la Reine de Navarre (*la quale è donna di molto valore e spirito*

grande, et qui intervient à tous les conseils) dit un jour à l'ambassadeur lui-même que si on voulait que ces deux hommes fussent d'accord, il serait nécessaire que Dieu s'occupât de refaire l'un sur le modèle de l'autre. Il montre le Roi libéral, ouvert, facile à entendre l'avis d'autrui; l'Empereur, au contraire, taciturne, peu donnant, préférant s'écouter lui-même que d'écouter les autres. Enfin, ajoute Giustinian dans le but de prouver combien le Roi se rend compte de l'opposition qui existe entre son caractère et celui de l'Empereur :

« Sa Majesté, un jour qu'elle causait avec l'Excellentissime Capello et moi de la question des trêves, nous dit qu'il croyait vraiment que l'Empereur s'étudiait à lui être contraire en tout, que si lui, Roi, proposait la paix, César répondait qu'il ne pouvait la faire, mais qu'il ferait quelque accord; que si le projet d'accord venait de lui, César parlait alors des trêves, de manière que jamais ils ne pouvaient se rencontrer dans des conditions communes d'esprit et de volonté[1]. »

Matteo Dandolo vit le Roi en 1540, un an avant les guerres nouvelles : au reste, bien que depuis 1537 la force des choses eût fait durer la trêve conclue d'abord pour trois mois, avant le congrès de Nice et l'entrevue d'Aigues-Mortes qui la prolongèrent, le Roi n'en avait pas pour cela pris plus de repos : les chasses et les déplacements (déjà je l'ai fait observer) étaient passés dans son humeur à l'état d'habitude : tous les ambassadeurs en souffraient beaucoup, et tous déplorent le surcroît de dépenses et l'excès de fatigues auxquels les entrainent le caprice et l'inconstance du Roi dans le choix de ses résidences.

[1] Voyez pour le texte original des *relazioni* de Marin et de Francesco Giustinian le recueil de *Tommaseo*, collection des *Documents inédits pour servir à l'histoire de France*, t. Ier, de la page 168 à la page 195, et la *Raccolta Albèri*, série 1re.

A cette époque, en effet, les ambassadeurs suivaient le Roi dans ses déplacements : or, sous les Valois, mais plus encore sous le règne de François Ier que sous le règne de ses successeurs, ces déplacements étaient continuels. Il n'y a jamais eu de princes moins stables que les Valois, et dont l'humeur fut plus portée aux divertissements et aux exercices des grandes chasses. Les ambassadeurs étaient dans cette étrange situation de ne jamais savoir beaucoup à l'avance le lieu et la durée des séjours. Ils ne résidaient pas, ils campaient. Un ambassadeur vénitien affirme que les charrettes et les mulets qui suivaient ou précédaient l'arrivée ou le départ de Sa Majesté dans quelqu'une de ses villes de plaisir coûtaient dix mille écus. Il serait curieux, avec l'aide de toutes les dépêches, de composer un itinéraire exact de tous les Valois [1]. « Jamais, dit Marin Giustinian, du temps de mon ambassade, la Cour ne s'arrêta dans le même endroit pendant quinze jours de suite : elle se transporta d'abord en Lorraine, en Poitou, en différents lieux de la Belgique, ensuite en Normandie, dans l'Ile de France, en Normandie derechef, en Picardie, en Champagne, en Bourgogne. » Son ambassade avait duré quarante-cinq mois, presque toujours en voyage. A peine arrivé à Paris, le Roi lui fit dire que la Cour allait à Marseille. Il traversa le Bourbonnais, le Lyonnais, l'Auvergne et le Languedoc. L'entrevue avec le Pape Clément VII, qui amenait avec lui cette petite fille que plus tard nous appellerons la Reine mère (Catherine de Médicis), annoncée d'abord pour l'été, n'eut lieu qu'en automne, en novembre. De Marseille, la Cour et les am-

1 L'*Itinéraire des Rois de France* (dans les Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France avec des notes historiques et géographiques, tome Ier, partie 1re) donne déjà une idée assez exacte sinon bien complète des déplacements du roi François Ier.

bassadeurs revinrent par la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Bourgogne et la Champagne, jusqu'en Lorraine, où le Roi devait rencontrer le landgrave de Hesse. Marin Giustinian assure que ce voyage lui a coûté six cents écus au-dessus de la pension de son gouvernement; le change de Lyon à Venise avait haussé de dix pour cent, tout le monde tirait sur cette place, et le Pape Clément avait négocié à lui seul pour quarante mille écus. Encore ce voyage avait-il été accompli dans un but politique. Mais pendant les rares années où l'Empereur laissa reposer le Roi, ce dernier ne pouvait demeurer tranquille : les Parisiens le voyaient peu. Il lui fallut des châteaux, des vallées et des grands bois. Matteo Dandolo estime que de son côté il n'est pas resté trois mois sans voyager à la suite de la Cour, et, parlant du Roi, il le montre *vagando sempre per tutta la Francia*. Je ne sais si c'est à cette instabilité qu'il faut attribuer l'absence de commentaires politiques dans sa *relazione*. Son esprit, en effet, paraît être tout à l'opposé de celui de Francesco Giustinian; il ne fait pas le philosophe, il se contente d'avoir été un bon observateur, il recherche les détails, il a la phrase courte et assez vive :

« Je diviserai, dit-il, mon discours en trois parties. Dans la première : la description de la France, non point selon Jules César, mais selon que Sa Majesté la possède, puis le gouvernement; dans la seconde, les revenus et les dépenses; dans la troisième, les habitudes de Sa Majesté et des Sérénissimes Princes ses enfants, ainsi que sa disposition d'esprit à l'égard des puissances étrangères avec lesquelles il faut compter, à l'égard de l'Empereur surtout; cela m'amènera à parler de la présente guerre[1]. »

Matteo Dandolo, en vrai docteur qu'il est, aime à dire

[1] La *relazione* de Matteo Dandolo n'a pas été connue de M. Tommaseo.

l'origine des choses : du reste il s'exprime bien et trouve assez juste les étymologies; il admire beaucoup le pays de France, et il entre sur ses limites dans de petites appréciations pittoresques assez heureuses :

« Le pont Beauvoisin, qui, par un petit fossé, une tranchée (*una piccola trinciera*), divise la France de la Savoie, s'appelle ainsi, parce qu'anciennement le Roi était appelé par ce Duc le Beauvoisin (*il Belvicin*).

Il énumère nos parlements; il parle des conseils du Roi :

« Le grand Conseil est composé de cinquante premiers docteurs; la moitié d'entre eux est en service pendant la moitié de l'année; ils suivent toujours la cour et sont honorablement logés, le plus souvent au même lieu que les ambassadeurs, ou dans un endroit voisin du séjour où le Roi doit se tenir; cela fut établi vraiment par les officiers et les courtisans du Roi et autres princes et seigneurs qui suivent la cour, afin que ces conseillers puissent défendre leurs intérêts en même temps qu'ils font leur office auprès du Roi, chacun à son tour.

» Sa Majesté a ensuite son petit Conseil, qui peut être comparé à notre Sénat, parce qu'on y traite des questions de même nature. Ce Conseil se réunit chaque jour après que Sa Majesté s'est retirée pour dormir. Sont présents le chancelier (Guillaume Poyet alors), l'amiral (Philippe de Brion-Chabot), monseigneur Annebaut, les Révérendissimes cardinaux de Tournon et du Bellay, qui est frère de monseigneur de Langey, le même monseigneur de Langey, le révérend et illustrissime de Ferrare, l'évêque de Soissons et le secrétaire Bayard, lequel a la charge des expéditions et des ordres de Sa Majesté, tels que priviléges, grâces et choses semblables.

» Sa Majesté Très-Chrétienne a encore son Conseil très-secret; on le désigne sous le nom de *les affaires*. Y ont accès la Sérénissime Reine Marguerite de Navarre, sœur du Roi qui, à cet effet est obligée à se trouver partout où se trouve Sa Majesté, pour si incommode que cela soit; le Sérénissime Roi de Navarre lorsqu'il est à la cour, monseigneur l'amiral, monseigneur d'Annebaut, le révérendissime de Lorraine et monseigneur le Dauphin; ce Conseil se tient sans aucun secrétaire. »

L'ambassadeur ajoute que ce dont on traite dans cette réunion demeure en effet très-secret, et à un tel point, que s'il ne s'en était rendu compte par lui-même il ne l'aurait pas cru. A l'issue de ce conseil, le Roi allait à la messe, puis à dîner : c'était après ce repas qu'il s'entretenait habituellement avec le chancelier sur des affaires courantes; levé de table, il se retirait dans un coin de la salle ou près d'une fenêtre, et donnait audience aux ambassadeurs; une foule de cardinaux et de princes étaient présents, et si l'audience devait être toute secrète, le Roi leur donnait l'ordre de s'éloigner. Matteo Dandolo entre ensuite dans quelques considérations sur les trois plus grandes charges et dignités du royaume : celles de chancelier, de connétable et de grand amiral. Il énumère l'armée : voici, à titre de détail, ce qu'il dit de la garde du corps du Roi :

« Sa Majesté a 400 archers à cheval pour la garde de sa personne : 300 sont Français, 100 Écossais; 24 d'entre eux forment la garde du corps, c'est-à-dire qu'ils veillent la nuit. Ces archers ont 300 francs de solde à l'année, et ceux du corps 400. Sa Majesté a en outre 100 Suisses recevant dix sous par jour (un quart de notre ducat).

» Sa Majesté tient avec elle 200 gentilshommes, à 400 francs chacun par an, sous le commandement de deux chefs, l'un monseigneur Louis de Nevers, oncle du duc de Mantoue, l'autre monseigneur de...; tous les deux ont un beau nom dans les armes; pour cette charge, ils ont chacun 1,200 francs à l'année.

» Le Roi a de revenus ordinaires 5 millions d'écus. Le roi Louis tirait seulement des tailles 1,550,000 francs, le présent roi François en tire 5 millions. »

L'ambassadeur passe ensuite aux revenus du royaume, apprécie les décimes du clergé, et entre, à propos des finances générales, dans des détails qu'il sera toujours bon

de consulter. Il répartit enfin dans le cadre suivant les dépenses royales :

Aumônes ordinaires.	16,000
Postes des courriers.	45,000
Deux mille hommes d'armes.	900,000
Augmentation de 20 pour 100 dans les compagnies. .	25,000
Dépenses ordinaires pour les choses de guerre en temps de paix.	200,000
Artilleries ordinaires qui se font chaque année et frais y attenants.	54,000
Artilleries extraordinaires, charges et salaires.	19,000
Marine de Marseille.	140,000
Marine de l'Ouest.	14,000
Gardes des palais et jardins.	20,000
Table du Roi.	85,000
Écuries, maîtres, serviteurs et palefreniers.	80,000
Étoffes d'or et de soie que le Roi donne.	50,000
Valets de chambre, écuyers, agents comptables. . . .	190,000
Table de la Reine et toutes dépenses pour elle. . . .	140,000
Dépenses du Dauphin et de la Dauphine.	280,000
Services des messes et autres choses *in spiritualibus*. .	60,000
Deux cents gentilshommes à 400 francs l'un.	80,000
Garde des Écossais.	34,000
Trois régiments d'archers français.	93,000
Garde des Suisses.	13,000
Prévôté du château.	10,000
La fauconnerie.	60,000
Salaire du grand connétable.	17,000
Officiers du parlement de Bretagne.	8,000
Général de la justice de Paris.	3,000
Bagages ordinaires.	12,000
Constructions aux frontières de Picardie.	90,000
Constructions du palais de Chambord (jusqu'à présent elles coûtent 400,000 francs).	30,000
Constructions de Fontainebleau.	50,000
Constructions des frontières en Champagne et en Bresse.	15,000
Au Roi au comptant selon son bon plaisir.	500,000

Deux pensions aux Suisses.	200,000
Pension ordinaire aux Anglais, créanciers depuis six ans.	200,000
Salaires ordinaires à divers officiers.	30,000
Salaires d'ambassadeurs et dons aux ambassadeurs étrangers.	130,000
Gardes des biens du Roi.	25,000
Dons et présents.	500,000
Gardes des forêts.	10,000
Choses que Sa Majesté achète pour son plaisir (bijoux, etc.).	160,000
Dépenses extraordinaires non qualifiées.	400,000
En menus plaisirs[1].	300,000

L'ambassadeur dit que la physionomie du Roi a été trop souvent décrite pour qu'il entre à cet égard dans de grands détails; il n'en fait pas moins ce petit portrait :

« Le Roi est beau, plutôt brun qu'autrement, très-grand, large des épaules et de la poitrine, et si ardent et courageux, que j'assure à Vos Seigneuries que je l'ai vu entrer en lice, lors du mariage de la princesse de Navarre, *par la plus grande* chaleur que j'aie ressentie en France, *franc et aussi délié* qu'aucun chevalier de ce monde; la mine toujours joyeuse, le visage long et plein, et le tout à l'avenant; la vue seulement est un peu courte, et il est toujours si bienveillant, que je n'ai jamais entendu dire que quelqu'un l'ait quitté mécontent. Il s'habille splendidement. Ce mois de septembre, il accomplit sa quarante-huitième année, comme me l'a dit la Sérénissime Reine de Navarre. »

Le Roi chasseur n'est pas oublié, et je rencontre de curieux et piquants détails sur ses prouesses et ses hauts

[1] Plusieurs ambassadeurs ont énuméré les dépenses royales : ainsi Marin Giustinian, Francesco Giustinian, etc. Je fais observer à ce propos que les uns ont compté par écus et les autres par francs. Du reste, je recommande pour ces chapitres la plus grande circonspection. Je crois que pour faire une juste part à la vérité et à l'exactitude dans cette question, il importe de comparer les sources. Consultez les comptes des Rois de France aux Archives impériales, ainsi que les ouvrages spéciaux.

faits : c'était un homme infatigable, ne restant jamais plusieurs jours en un même lieu, ne pensant qu'à la chasse quand il ne pensait pas à la guerre, chassant par tous les temps, si mauvais qu'ils fussent. Rien n'arrêtait le roi François dans ces entreprises-là ; il court le cerf et les femmes, c'est là son humeur. La nuit le surprend loin de ses palais, au fond des bois ; il dort où cela se rencontre, parfois dans les plus infimes réduits. Le lendemain, il suit de nouveau la trace, jusqu'au moment suprême où la bête est forcée [1]. Les dangers, les accidents, ne l'émeuvent pas. Un jour, la bête l'enlève de sa selle, le renverse, le foule aux pointes de son bois ; on le crut mort. C'est une vaillante nature, très-française, riante et souriante au péril, peu politique au fond, plus chevaleresque en toutes luttes qu'en aucuns traités ; il n'y a rien en lui de l'homme de cabinet. L'étrange figure que la sienne à côté de celle de l'Empereur ! Sa passion est telle pour la chasse à la grosse bête, qu'indisposé même il y veut aller. L'ambassadeur lui reprochait un jour, à Fontainebleau, un hiver, d'avoir chassé par un froid trop vif et trop rude. « Par ma foi, répondit Sa Majesté, c'est la chasse qui m'a guéri : » cependant il pouvait à peine parler. Aussitôt son dîner fini, il court aux grands bois, soit à Chambord, soit à Blois et à Bury, soit à Fontainebleau, et revenu, il se met à souper, sans penser même à se reposer. A ceux qui le voudraient retenir, il dit que, même vieux et malade, il se fera porter à ses chasses, et que peut-être, même mort, il voudra y aller dans son cercueil...

[1] Le *Traitté de la vénerie*, par feu M. Budé, conseiller du roy François Ier, et maistre des requestes ordinaires de son hostel, publié pour la première fois par Henri Chevreul (Paris, Aubry), est fort intéressant à lire. Le goût et la science du Roi à l'endroit des grandes chasses y sont mis en une lumière charmante dans le dialogue et dans l'entretien qu'il a avec son conseiller.

Il faut voir les comptes des bâtiments royaux de 1527 à 1546, pour concevoir les beaux et grands ouvrages qu'il fit exécuter en France; le soin de ses résidences l'occupe autant que le soin de la guerre; il signe constamment des lettres patentes pour l'embellissement des châteaux et des rendez-vous qu'il fait élever dans l'Ile-de-France, dans l'Orléanais et autres riches provinces bien boisées. La teneur de telle de ces lettres patentes révèle seule le plaisir que prend le Roi à ces constructions. Le premier jour d'août de l'an de grâce 1528 entre autres, il écrit : « Comme pour prendre nostre plaisir et desduict à la chasse des grosses bestes, nous avons puis naguères ordonné faire construire, bastir et édiffier un édifice au lieu de Fontainebleau, en la forest de Biere, et deux autres aux lieux de Livry, et l'autre en nostre bois de Boullongne près Paris, èsquels lieux nous sommes délibérez quelquefois nous retirer pour le plaisir de la chasse.... » Combien d'autres ordres furent ainsi donnés pour les « chasteaux de Saint-Germain en Laye, de Villiers-Cotterets, de Chambord, de Loches, Chenonceaux, de Saint-Léger, près Montfort-l'Amaury [1].

[1] Voyez toujours pour cette époque la *Renaissance des arts*, par le Cte de Laborde. « Chambord, dit le savant M. de Laborde, était tout Français. En 1526, Pierre Trinqueau de Blois fit ce château pour loger une merveille d'escalier, mais l'escalier permit à peine d'y loger le Roi; en 1527, Gilles le Breton, maître maçon, c'est-à-dire architecte français, commence la transformation de l'ancien Fontainebleau; bientôt après, Serlio, et avec lui une colonie d'artistes italiens, s'abattent sur ce château et en font leur domaine. L'année suivante, en 1528, s'éleva le château du bois de Boulogne, bijou aux mille couleurs, reposant gracieusement dans son écrin de verdure. C'était l'œuvre de Jérôme della Robbia, et le premier essai en France d'une féconde innovation dans l'art. » P. 1036.

Sur Chambord particulièrement voyez un petit volume dû à la plume et au savoir de L. de La Saussaye, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, « *Le château de Chambord.* » (Huitième édition, imprimée chez Perrin, à Lyon, 1859, en vente chez Aubry, à Paris.)

Les ambassadeurs vénitiens ont parlé fort peu des maîtresses du Roi, du moins dans les *relazioni;* sans doute ont-ils été plus explicites sur ce galant chapitre dans leurs *dépêches*. Dans les premières, je n'ai vu citée qu'une fois madame d'Étampes, à propos d'argent reçu par elle pour favoriser une affaire; toutefois, le goût du Roi pour les dames y est souvent mentionné, ne serait-ce que par des allusions au sujet des dépenses. Lorsque, énumérant les dépenses du Roi, Marin Giustinian porte 96,000, 100,000 et même 150,000 écus à l'article des menus plaisirs, il a soin de dire : « Car dans ce chapitre sont compris les achats de bijoux, notamment de diamants, les présents publics faits aux *dames de la cour,* et le Roi, dans ces choses-là, ne reconnaît pas de limites (*ed in ciò il Re non ha modo alcuno*). » Le Roi aimait les dames pour l'agrément de sa cour, et il aimait les femmes autant par instinct que par tempérament. Il faut voir comment Brantôme, toujours si facile à excuser les sens et si ingénieux à trouver de belles raisons dès qu'il s'agit des dames, raconte le plaisir qu'avait eu le roi François à bien former la *petite bande des dames de la cour,* « dames de maison, des damoiselles de réputation, qui paroissoient en la cour comme des déesses au ciel. » Le Roi était l'inspirateur, l'Apollon de toutes ces Muses, fort lascif du reste, ayant le mot aussi hasardé qu'heureux, adorant Boccace et Arioste, et portant communément avec lui en voyage quelques beaux exemplaires de leurs merveilleux livres; c'était bien l'homme fait pour tolérer le sarcasme gouailleur et solliciter même le rire et les scandales bouffons de l'Arétin, qui poussait la plaisante impudeur jusqu'à dédier au Roi Très-Chrétien un petit écrit fort grotesque sur la personne et le nez de Sa Majesté elle-même. Cela était adressé au Roi sous le titre de *Nasea overo Diceria de nasi di Ser*

Agresto al sesto Re de la vertu detto Nasone. A de telles facéties, qui aujourd'hui seraient prises pour les irrévérences les plus folles, le Roi répondait par une pension et des présents à ce personnage éhonté, glorieux de ses sarcasmes, se tenant pour sublime en ses plaisanteries priapesques, et n'hésitant point à se surnommer *il flagello de' principi, il veritiero, il divino,* sur les pages du titre des *Capricciosi ragionamenti* et *del Commento delle...* [1]. » Mais en dehors de ces choses, l'Arétin était un lettré; il tenait une plume au service des princes; et, comme l'a fait si judicieusement observer un ingénieux écrivain, M. Philarète Chasles, l'Arétin, pour son éternelle honte, faisait de l'éloge une marchandise!

Je n'ai rien dit jusqu'à présent de la sœur du Roi, la Reine Marguerite, cette belle et sérieuse figure à la cour; homme d'État plutôt que femme, sans avoir rien perdu de ce privilége de grâce et de charme attaché à la condition de son sexe : tous les ambassadeurs l'ont admirée,

[1] On ne saurait imaginer rien de plus grossièrement plaisant que la seconde lettre de cet écrit, intitulé *Nasea.* Il est manifeste que le *Divino Aretino,* tout en s'adressant au Roi de France, le peint sous les couleurs les plus bouffonnes, en vertu de ce plaisant beau nez qu'il avait en effet. Cet écrit est fort rare; il se rencontre généralement à la fin de l'édition du *Commento di Ser Agresto da Ficaruolo... con la Diceria de Nasi.*

On y rencontre des traits du genre de ceux-ci :

« ..... Ma queste cose sono non nulla a petto a quel Naso, che vi da quella maggioranza, che voi havete sopra noi altri. Con questo vi fate voi gli huomini vassalli : per questo le Donne vi sono soggette. Beato voi che vi portate in faccia la meraviglia et la consolatione di chiunque vi mira. Ognuno strabilia, che lo vede, ognuno stopesce; che lo sente : a tutti da riso : a tutti desiderio. Tutti i poeti ne cantano; tutti i prosatori ne scrivono..... Qui dopo che voi sete partito, s'è fatto piu fracasso di questo vostro Naso che della gita del Papa a Nizza....

» Naso perfetto. Naso principale. Naso divino. Naso che benedetto sia sopra tutti i nasi, e benedetta sia quella Mamma che vi fece così nasuto, e benedette tutte queste cose che voi annasate.... Prego Dio che mette in coreal Britonico... che ogni libro che si compone sia una Nasea in honore della Nasal Maestà Vostra, » etc., etc.

tous l'ont montrée sage conseillère, esprit délicat et sûr, cœur dévoué, plus sérieusement lettrée encore que le Roi chasseur son glorieux frère [1]. Lorsque Dandolo la vit, elle avait cinquante ans.

« Elle est de complexion délicate, dit-il, de sorte qu'elle ne promet pas d'avoir une longue existence; cependant, comme elle est fort réservée dans son mode de vivre et d'un naturel très-arrêté, il se pourrait faire qu'elle vécût longtemps. Je crois qu'elle est la femme la plus sage, non pas de toutes les femmes de France, mais encore de tous les hommes; et dans l'assurance où je suis que Votre Sérénité en a beaucoup entendu parler, je n'en dirai pas davantage à son égard. Je dois toutefois certifier que dans les affaires et les intérêts d'État, on ne peut écouter des discours plus sûrs que les siens. Dans la doctrine du christianisme, elle est si versée et si instruite que bien peu de gens sauraient mieux en traiter. Je puis affirmer enfin qu'elle est des plus affectionnées à notre État, et j'en juge par les nombreuses et belles offres de service qu'en toutes occasions elle m'a faites; et bien avant les événements actuels. »

Dans l'ordre successif des *relazioni* qui nous sont parvenues sur le règne de François Ier, la *relazione* de l'ambassadeur Marino Cavalli est la dernière : il est permis de dire que, comme œuvre, elle honore et couronne l'édifice. Chef-d'œuvre de genre, on n'en peut lire une plus belle dans la forme, plus solide dans les appréciations, plus sûre dans les conseils; très-étendue, elle touche à toutes les choses de France, à cette époque de la fin du règne du roi François : la politique, le commerce, les produits, les ressources, les procédés dans les affaires, sont passés en revue avec une marque d'autorité vraiment rare. Jamais, jusqu'alors, un ambassadeur vénitien n'a

1 Voyez un livre récent et plein de faits nouveaux : *Marguerite d'Angoulême* (sœur de François Ier), son livre de dépenses (1540-1549), Étude sur ses dernières années, par M. le comte H. de la Ferrière-Percy. (Paris, chez Aubry, 1862.)

paru être plus fermement persuadé que l'œuvre de la *relazione* était un devoir d'État.

Cet ambassadeur disait déjà de nous des vérités singulières en l'année de grâce 1546, qui ne seraient peut-être ni injustes ni déplacées aujourd'hui : il a compris l'humeur française dans ses instincts politiques. Il se refuse à nous croire capables d'être républicains; il prend à témoin nos origines, disant :

« Ce pays, que Jules César ne put subjuguer qu'avec tant de peine, et qui demeura province du peuple romain pendant trois cents ans, jusqu'à ce que l'empire de Rome fût anéanti par la discorde, ce pays, dis-je, fut subjugué par des peuples de Franconie, de race germaine, qui s'étaient d'abord emparés des provinces basses. Ainsi, les Gaulois, qui étaient gouvernés d'une manière presque démocratique, furent bien aises de passer du joug des Romains sous celui des Francs, qui leur apportaient la monarchie, car il leur semblait ainsi conquérir leur indépendance. D'où je conclus que les Français ont toujours été contents de vivre sous un prince, qu'ils le sont et le seront à jamais[1]. »

Une plaisante chose, c'est d'entendre, à cette date de 1546, l'adroit et fin Vénitien lancer ce trait aux Parisiens du temps de François Ier :

« Les Parisiens jouissaient autrefois de nombreuses libertés, et, à bien des égards, ils vivaient un peu comme dans une république des anciens temps. Mais, pour n'avoir pas su en faire un bon usage (ainsi que cela arrive à beaucoup), pour n'avoir pas voulu profiter modérément des avantages, témoin certains actes d'insolence et de désobéissance, ils ont commencé sous le dernier Roi à en être punis par la perte de leurs priviléges, et les choses allant ainsi (*e così procedendo*), ils en sont arrivés à ne pouvoir plus faire qu'un peu de résistance aux désirs du Roi, lorsqu'il leur demande de l'argent. Mais, en fin de compte, tous payent, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas. »

[1] Tous les extraits de la *relazione* de Marin Cavalli (1546) appartiennent au Recueil de N. Tommaseo, t. Ier. La traduction est en excellente.

Il vante au Sénat la belle unité de la France; il voit en elle la force de ce pays dont il admire les ressources : mais il revient encore à cette conviction que nous ne sommes point et que nous ne serons jamais des hommes assez forts pour mériter ce qu'il appelle « le plus haut parmi les biens de la terre », la liberté.

« Il y a des pays plus fertiles et plus riches, tels que la Hongrie et l'Italie, il y en a de plus grands et de plus puissants, tels que l'Allemagne et l'Espagne; mais nul n'est aussi uni, aussi facile à manier que la France. Voilà sa force, à mon sens : unité et obéissance, deux biens qui dérivent des deux causes ci-dessus énoncées. La liberté, sans doute, est le plus haut parmi les biens de la terre, mais tous les hommes ne sont pas dignes de la liberté. Il y a des peuples nés pour obéir, il y en a d'autres qui sont faits pour commander. Agissez dans un mode contraire, et il s'ensuivra ce qui arrive maintenant en Allemagne, ce qui est arrivé jadis en Espagne. Aussi les Français, qui se sentent peut-être peu faits pour se gouverner eux-mêmes, ont-ils entièrement remis leur liberté et leur volonté aux mains de leur Roi... »

Dans les considérations politiques, dans les conseils, dans les exemples, dans l'entendement sain et posé des grands principes administratifs, Marin Cavalli n'a point eu de rival jusqu'alors, si nous le jugeons, lui et ses prédécesseurs dans les légations de l'Europe, par l'œuvre de la *relazione*. Une page entre autres m'a laissé une énergique impression de la valeur politique de ce patricien si recommandable, et dont le style mesuré et réfléchi, plein de pensées et d'aperçus, révèle si bien l'expérience qu'à cette époque de sa vie il avait acquise, en effet, près de toutes les cours et de tous les gouvernements :

« Depuis quatre-vingts ans, le gouvernement de France ajoute toujours aux propriétés de la couronne sans rien aliéner; les confiscations, les successions, les achats, ont tellement ab-

sorbé le bien des particuliers, que désormais il n'y a qu'un seul prince, monseigneur d'Aumale (de la maison de Lorraine), qui possède un revenu de vingt-cinq mille écus. Et même ceux qui possèdent des revenus et des États n'en sont les maîtres, pour ainsi dire, qu'en premier *ressort*; en cas de doute, on appelle au Roi, qui juge de pleine autorité. Ajoutez les nouveaux impôts, les garnisons de soldats et autres fardeaux qui pèsent sur eux depuis quelque temps. La couronne fait des progrès continuels en crédit et en richesse, et elle se garantit en même temps contre les guerres civiles. Les princes, étant pauvres, ne peuvent rien oser contre le Roi, ainsi que le faisaient jadis les ducs de Bretagne, de Normandie, de Bourgogne et tant d'autres grands seigneurs de Gascogne. Si quelqu'un, par un mouvement irréfléchi, se hasardait à résister, comme le fit par exemple le prince de Bourbon, celui-là fournirait simplement au Roi l'occasion de s'enrichir encore plus par sa ruine. En somme, on pourrait affirmer que cette loi salique, en interdisant le trône aux puînés et aux femmes et en proclamant l'inaliénabilité des biens de la couronne, si elle n'a pas donné à la France l'empire du monde chrétien, lui a au moins frayé le chemin le plus sûr pour y arriver. Et si le roi de France n'avait pas rencontré dans sa route un prince aussi puissant et aussi bien au fait des desseins de cette couronne que l'est Charles-Quint, certes l'Italie presque tout entière et une partie de l'Espagne (par suite des prétentions sur la Navarre), tous les Pays-Bas et quelques-uns des États de l'Empereur obéiraient maintenant aux fleurs de lis, et la dignité impériale appartiendrait de nouveau à la France. Mais plus les Français, aidés par leur loi salique, ont tâché de grossir les domaines de la couronne, plus l'Empereur, tantôt par les négociations, tantôt par les armes, a cherché à en détacher quelque chose et à faire en sorte que les parlements et la nation tout entière adhérassent à ce qu'il désirait. De là tant de capitulations et tant de guerres. L'Empereur visait toujours à l'abaissement de cette puissance française qui grandissait de manière que les successeurs du Roi auraient bien pu devenir les maîtres de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne même. C'est pour ces motifs qu'on a amené d'abord la France à renoncer à Naples et à Milan, qui passaient pour être un héritage de la maison d'Anjou; que dernièrement elle

a perdu ses droits sur la Flandre, la Bourgogne et le comté d'Artois, et que maintenant on parle d'une renonciation semblable pour la Savoie et le Piémont. »

Il était réservé à l'ambassadeur et sénateur Marin Cavalli, qui s'exprimait ainsi dans sa *relazione* sur la politique de la France, de former le plus beau et le plus remarquable portrait de François Ier qui assurément nous soit resté. La page qu'il a consacrée à la figure du Roi et au détail de ses qualités est une œuvre de maître. L'art de bien dire égale ici l'art de bien peindre. Il me semble qu'à une telle audition, à l'issue de cette belle période oratoire, Marin Cavalli a dû entendre s'élever de tous les bancs de cette grave assemblée d'hommes vieillis au service des grandes affaires, le murmure flatteur des plus dignes éloges. Reportez-vous à ce noble endroit de la salle des séances du Sénat vénitien, voyez cette salle tout illustrée des splendeurs de l'école vénitienne. Les plafonds, les murailles rappellent par les œuvres des grands maîtres qui y sont peintes les gloires de la patrie; de tous côtés sont les images mémorables de glorieux ancêtres. Le Doge, revêtu de la riche tunique de brocart qui le distinguait, les Sages et les Conseillers avec leurs tuniques violettes, tous les Sénateurs en toge pourprée, les Chefs des Dix en tunique d'un rouge plus clair, sont présents : on a parlé la veille d'une séance d'un intérêt peu commun pour le lendemain; l'ambassadeur Marin Cavalli est de retour de sa légation de France; sa réputation est grande parmi les sénateurs, c'est un homme d'État, un beau diseur aussi, on sait déjà comment il parle, il a fréquenté plus d'une cour, il a accompli plus d'une légation, la renommée le précède. Comment peindra-t-il le Roi de France, en cette année 1546, où ce prince a atteint l'apogée de sa gloire séduisante? Le Sénat est sans doute au complet, parce

qu'il sait que Cavalli doit prononcer sa relation. Cavalli se présente, le voici à la tribune; il fait d'abord un tableau de la France, il dit l'état de ses finances, l'état de l'armée, il parle des coutumes du pays, de la politique qui a été soutenue, il fait part aussi de ses prévisions. Mais le voici au moment de parler de la Cour elle-même; comme tout ce qu'il a dit précédemment forme une période bien complète, il doit nécessairement s'arrêter un instant pour reposer sa voix; puis, comme il va reprendre la parole, le plus grand silence se fait de nouveau parmi tous ces illustres patriciens, tous les regards des *porporati* sont portés sur lui, Cavalli va parler de la personne du Roi, et ses premiers mots mêmes sont un trait de belle éloquence :

« Le Roi, dit-il, est maintenant âgé de cinquante-quatre ans; son aspect est tout à fait royal, en sorte que sans jamais avoir vu sa figure ni son portrait, à le regarder seulement, un étranger dirait : C'est le Roi! Tous ses mouvements sont si nobles et si majestueux, que nul prince ne saurait l'égaler. Son tempérament est robuste, malgré la fatigue excessive qu'il a toujours endurée et qu'il endure encore dans tant d'expéditions et de voyages. Il y a bien peu d'hommes qui eussent supporté de pareilles adversités.... Maintenant, il mange et boit beaucoup, il dort très-bien, et ce qui lui importe, c'est de se sentir vivre dans une joie et une satisfaction extrêmes. Il aime beaucoup la recherche dans son habillement, qui est galonné et chamarré, riche en pierreries et en ornements précieux; les pourpoints mêmes sont bien travaillés et tissés en or; ses chemises sont des plus belles, et il en montre la broderie à l'ouverture du pourpoint, toutes choses à l'usage de France, et dont l'ensemble contribue à l'exquisité de la vie et au bien de la santé [1].

[1] Le plus beau portrait du Roi qui ait été peint est sans conteste l'œuvre de Titien. Pour les autres portraits, voyez le livre indispensable mais trop rare de M. Léon de Laborde : « *La Renaissance des arts à la cour de France* », t. Ier, p. 18. Description du portrait de François Ier à cheval, couvert de son armure de guerre, par Jean Clouët, p. 23; autre portrait, aussi par Jean Clouët; il est pris de trois quarts; le costume est de

» Autant le Roi supporte bien les fatigues corporelles et les endure sans jamais plier sous le fardeau, autant les soucis de l'esprit lui pèsent. Aussi s'en remet-il presque entièrement sur le cardinal de Tournon et sur l'amiral. Il ne prend aucune décision, il ne fait aucune réponse qu'il n'ait écouté leur conseil; en toutes choses il s'en tient à leur avis, et si jamais (ce qui arrive bien rarement) on donne une réponse à quelque ambassadeur, ou si l'on fait une concession qui ne soit pas approuvée par ces deux conseillers, il la révoque ou la modifie. Mais pour ce qui est des grandes affaires de l'État, de la paix ou de la guerre, Sa Majesté, docile en tout le reste, veut que les autres obéissent à sa volonté. Dans ce cas-là, il n'est personne à la cour, quelque autorité qu'il possède, qui ose en remontrer à Sa Majesté.

» Ce prince est d'un fort beau jugement, d'un savoir très-grand; à l'écouter, on reconnaît qu'il n'est chose, ni étude ni art sur lesquels il ne puisse raisonner très-pertinemment et qu'il ne juge d'une manière aussi certaine, que ceux-là même qui y sont spécialement adonnés [1]. Ses connaissances ne se bornent pas simplement à l'art de la guerre, à la manière d'approvisionner, de conduire une armée, de dresser un plan de bataille, de préparer des logements, de donner l'assaut à une ville

satin gris blanc brodé d'or. Voyez dans ce même excellent ouvrage, p. 82-89, les détails spéciaux sur les effigies de François Ier prises par François Clouët à Rambouillet. Au château de Hamptoncourt il y a un autre portrait du roi François Ier, mais il est faussement attribué à Holbein.

L'effigie de François Ier a été souvent gravée : consultez ses médailles, il y en a de fort belles. Voyez le Catalogue raisonné des *Camées et pierres gravées* de la Bibliothèque impériale, par M. Chabouillet. Paris, 1858. Camées de la renaissance. Iconographie, nº 325. François Ier, la tête nue, avec une cuirasse richement ornée. Buste de profil. A l'exergue une couronne royale ouverte. Sardonyx à 2 c., diam. 9 c. M. Chabouillet attribue ce magnifique camée à Matteo del Nassaro, de Vérone, graveur général des monnaies du Roi. Voyez aussi (même cabinet, même catalogue, nº 2485). Calcédoine. François Ier, Roi de France, buste de profil, etc.

[1] Brantôme dit : « Or, entre autres belles vertus que le Roy eut, c'est qu'il fut fort grand amateur des lettres et gens sçavans, et des plus grands de son royaume, lesquels il entretenoit tousjours de discours très-grands et sçavants, leur en baillant la plupart du temps les sujets et les thèmes. Et y estoit reçeu qui venoit; mais il ne faloit pas qu'il fust asne ny qu'il bronchast, car il estoit bientost relevé de luy-même. » *Discours*, XLV, p. 289.

ou bien de la défendre, de diriger l'artillerie; il ne comprend pas seulement tout ce qui a trait à la guerre maritime, mais il est très-expérimenté dans la chasse, dans la peinture, en littérature, dans les langues, dans les différents exercices du corps qui peuvent convenir à un beau et brillant chevalier. »

Marin Cavalli a fait ainsi la part des louanges qu'il a estimées non pas donner mais devoir au roi François Ier. Il apprécie ensuite ce qui manque à ce prince pour qu'il soit des plus accomplis :

« Vraiment, continue-t-il, lorsqu'on voit que, malgré son savoir et ses beaux discours, tant d'exploits de guerre lui ont mal réussi, on est disposé à dire que sa sagesse est plutôt sur ses lèvres que dans son esprit. Franchement, je pense que les adversités de ce Roi viennent du manque d'hommes capables d'exécuter ses desseins. Quant à lui, il ne veut jamais prendre part à l'exécution ni même la surveiller aucunement; il lui semble que c'est bien assez de savoir son rôle, qui est celui de commander et de donner les plans; le soin pour le reste, il le laisse à ses subalternes. Ainsi, ce qu'on pourrait donc désirer en lui, c'est un peu plus d'attention et de patience, et non pas plus d'expérience et plus de savoir. »

L'ambassadeur s'appuie ensuite sur un point tout moral pour arriver à la question matérielle des finances royales et des goûts et des instincts qui en nécessitent la dispersion. Il y a beaucoup d'art dans cet écrit de Marin Cavalli : il adoucit avec une éloquence aisée l'opposition des périodes. Voyez comment il amène ce chapitre *indiscret* des dépenses du Roi.

« Sa Majesté est très-portée à pardonner les offenses, et elle se réconcilie de bon cœur avec ceux qu'elle a offensés; elle est aussi prête à donner, quoique la nécessité des temps ait un peu tempéré cette envie de largesse. Toutefois, elle dépense encore pour son entretien et celui de sa cour 300,000 écus par an, dont 70,000 sont réservés pour la Reine. Les années précédentes

elle en avait 90,000.... Le Roi veut 100,000 écus pour la bâtisse de ses logements; il a déjà fait construire huit palais magnifiques, et il en élève maintenant de nouveaux. »

L'ambassadeur énumère enfin les grandes prodigalités de la Cour de France. La chasse avec les provisions, les chars, les filets, les chiens, les faucons, nécessite l'emploi de 150,000 écus; les menus plaisirs, dans le département desquels sont les banquets et les mascarades, demandent 50,000 écus au livre des comptes; même somme pour les tapisseries et les habillements. Si les appointements des gardes et des gens de la maison du Roi absorbent 200,000 écus, que sera-ce donc pour les présents et les appointements des dames à qui le roi François aimait tant à donner? L'ambassadeur met 300,000 écus à leur compte : en tout pour sa personne et sa maison, le Roi coûte un million et demi d'écus par an.

« Si vous voyiez la cour de France, vous ne vous étonneriez pas d'une telle dépense; elle entretient ordinairement six, huit, et jusqu'à douze mille chevaux. Sa prodigalité n'a pas de bornes; les voyages augmentent les dépenses du tiers au moins, à cause des mulets, des charrettes, des litières, des chevaux, des serviteurs qu'il faut employer, et qui coûtent le double de l'ordinaire. »

La majesté de la Cour était réellement incomparable en certaines occasions; le cérémonial y respirait un air de pompe et de grandeur tout à fait inconnues : ce n'était pas Louis XI, ce n'était pas Charles VIII, bien qu'il y fût un peu plus porté, ce n'était pas Louis XII, qui eussent éprouvé de si grands besoins d'apparat et de splendeur. Sur tous ces princes, François Ier l'emportait par les sentiments d'art, qui étaient si prononcés en lui. Au sujet de ce grand faste dans l'entourage et la compagnie, je me souviens de ce passage de Brantôme où il est dit : « J'ay

ouï dire à des vieux que pour un jour de procession générale à Paris, on a veu auprès de ce grand Roy vingt ou vingt-deux cardinaux marcher en leur grand pontifical et grandes robes rouges près de luy. » Et après les avoir cités chacun par leur nom, Brantôme ajoute : « Ne faisoit-il pas beau voir cette vénérable troupe auprès d'un tel Roy ! Le Pape, bien souvent, ne s'en est veu tant. »

La *relazione* de Marin Cavalli fut la dernière que le Sénat de Venise entendit prononcer par l'un de ses ambassadeurs sur la personne et les affaires de François Ier. Il avait quitté la Cour en 1546, son successeur, un Giustinian, y était arrivé sur la fin de la même année, et le Roi était mort peu de mois après, en mars 1547, au manoir de Rambouillet. Depuis une année, il se sentait abattu par d'étranges fatigues, des accès de mélancolie s'étaient emparés de son esprit et de son humeur : il revit, du reste, tous ses châteaux, tous les beaux lieux de ses chasses. Saulx-Tavannes a dit de lui : « Les dames plus que les ans lui causèrent la mort. » Nous n'avons pas de documents vénitiens particuliers aux derniers moments de ce prince ; la relation et les dépêches de Giustinian nous manquent. Au dire de Brantôme, Sa Majesté « fit, avant de mourir, les plus belles leçons et remonstrances au roy Henry, son successeur, tant pour le monde que pour Dieu.... Le sens luy fut tousjours sain et la parole fort ferme, et puis mourut en très-bon chrestien et belles repentances ». Il avait cinquante-quatre ans. Il fut enterré à Saint-Denis, « sépulture ordinaire des roys, avec une pompe funèbre autant exquise que jamais de roy eust été faite, et ce qui plus aggravoit la douleur et le deuil, ajoute Brantôme, estoit qu'avec luy estoient portez les deux corps de ses deux enfants, l'un de Monsieur le dauphin François (mort en 1536) et l'autre de Monsieur d'Orléans (mort en 1545),

qui n'avoient encore de sépulture, pour vouloir attendre, par un destin fatal, à faire compagnie au Roy leur père, tant en la pompe qu'au cercueil. »

François Ier, malgré ses grandes fautes politiques, est une des belles figures de roi que la France puisse regarder et dont elle se puisse souvenir avec de vaillants sentiments d'orgueil. Belliqueux, lettré, artiste, beau courtisan des dames, spirituel, curieux du nouveau tout autant que du passé, il fut l'expression vivante et incarnée de l'époque franco-italienne de notre histoire qu'on a baptisée du nom de renaissance. A lui, à ses désirs magnifiques, à son goût admirable, le royaume a dû la présence de maîtres aussi grands que Léonard de Vinci et Andrea del Sarto; à lui seul le royaume doit la possession des plus belles toiles de l'immortel Raphaël [1]! S'il a compris et admiré

[1] Le Roi fit la commande, en 1517, à Raphaël, d'un *Saint Michel* pour décorer la salle de son Ordre. Vinrent ensuite la *Sainte Famille*, la *Sainte Marguerite*, le *Portrait de Jeanne d'Aragon*, femme d'Ascanio Colonna.

Je dois citer encore, à ce propos, l'ouvrage du comte Léon de Laborde. Comment cet honorable et savant écrivain ne met-il pas au jour les volumes II, III et IV de son œuvre? Les regrets qu'inspire un tel retard, regrets éprouvés par les esprits les plus éclairés en matière d'art et d'histoire, ne sont-ils pas les éloges les plus encourageants? Où trouver une approbation plus démonstrative et plus unanime? Le soin de faire paraître ce noble ouvrage n'est plus seulement un devoir pour le comte de Laborde, c'est une dette. Le volume IV surtout est désirable : le plan est excellent et promet des études du genre de celles-ci :

Mœurs de la Cour, reflet épuré des mœurs de la nation;

Anciens usages conservés, nouveaux usages introduits;

Le costume, la coiffure, la mode, etc., etc.

Tableau général et méthodique de tous les documents conservés dans nos dépôts, tant de ceux que l'auteur a cités que de ceux qui sans lui offrir de ressources pourront être utiles pour des travaux de même nature.

On trouvera encore de curieux détails sur la personne du Roi François Ier dans le premier volume de l'important ouvrage de M. Niel : *Portraits des personnages français du seizième siècle.* Il faut consulter aussi pour des faits particuliers, pour les cérémonies et les fêtes, le *Journal du bourgeois de Paris* (Société de l'histoire de France), et la publication récente de la *Chronicque du Roi François Ier*, par les soins de M. Georges

les Italiens, il n'a pas moins compris les saines et intelligentes aspirations de l'école française, et il a admiré et encouragé François Clouët, aujourd'hui l'une des gloires primitives de la peinture française. Soyons glorieux de ce prince, et n'oublions jamais que l'éternel effort de notre politique nationale doit être dirigé contre l'ennemi qui a fait le Roi prisonnier à la journée de Pavie. Par ce prince, par sa brillante influence, par ses admirables instincts, qui furent compris et soutenus avec un si rare bonheur et un si grand mérite par le cœur et l'esprit de Marguerite d'Angoulême sa sœur, la Cour de France se couvrit d'honneur et attira sur elle les regards de l'Europe entière. « Nulle part, dit un savant lettré de la suite d'un prince allemand et qui descendit la Seine avec le Roi jusqu'à Rouen, nulle part on ne peut mieux s'instruire qu'à la Cour de France. » Ce savant étranger voyait même alors un Thucydide français dans les mains de François Ier [1].

Guiffrey. (Paris, Renouard, 1860.) Récemment encore, cette grande époque de vaillance et de politique a inspiré à M. Mignet un très-remarquable travail sur la *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint.* (Livraisons de la *Revue des Deux-Mondes.*)

[1] Ce dernier trait est rapporté par Hubert-Thomas Leodius : *Vita Frederici Palatini*, et est reproduit par l'historien L. Ranke. Il mérite tout crédit, et la mention en est d'autant plus intéressante, qu'elle est appuyée par un document bibliographique dont les curieux comprendront tout l'attrait.

A Vienne, à la bibliothèque de la *Burg*, parmi les manuscrits français, se trouve un précieux catalogue de la bibliothèque que le roi François Ier possédait en son château de Blois en 1518. C'est un exemplaire superbe sur parchemin vélin de choix provenant du fonds du *prince Eugène*. Un petit article réservé indique les livres que *le Roi porte communément*, et parmi eux je vois noté un *Thucydide* couvert de velours cramoisi. Ce précieux répertoire mérite une attention particulière; j'en fis l'objet d'un rapport à M. le Ministre de l'instruction publique au mois de juillet 1855, époque de mon premier séjour à Vienne. Ce rapport a été publié à Blois par le *Journal de Loir-et-Cher* (numéro du 22 juillet 1855). J'ai appris depuis que l'érudit M. Michelant, de qui nous avons tous éprouvé la bienveillance au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, avait

Ce prince, en effet, ne voyageait point sans avoir en sa suite et sa compagnie un choix de livres favoris dont la lecture et l'entretien répondaient merveilleusement à ses idées de chevalerie, à son goût pour l'histoire et à son culte pour la poésie. Au nombre de ces bons *compagnons*

pris copie, bien avant que je vinsse à Vienne, de ce catalogue, et qu'il se disposait à en publier, dans l'un des prochains *Bulletins des Sociétés savantes*, la partie consacrée aux livres français. M. Michelant rendra ainsi un véritable service à l'histoire de la *Bibliothèque du Roi*, dont celle du château de Blois en 1518 est une des origines. Le seul extrait de ce précieux manuscrit que je reproduis ici a trait à l'humeur toute littéraire du roi François Ier; c'est le répertoire des livres que *le Roi porte communément :*

Appien Alexandrin. *Des gestes rommaines.* Manuscrit couvert de velours noir et ferré. Premier volume.

Des guerres civiles. Couvert de velours noir et ferré. Deuxième volume.

Cronicques de France du roy Clovis, premier roy crestien, escript à la main en parchemin. Couvert de velours blanc et fermoirs d'argent, excepté ung.

Cronicque de France parlant du roy Clovis et de sa femme, de Clotaire et de ses enfants, escript à la main. Couvert de velours noyr blanc, et tanné.

Le Chevalier délibéré. Couvert de veloux vert.

Comédie en italien. Couvert de cuyr tanné.

Diodore Sissilien. Grant volume. Escript en parchemin. Couvert de veloux noyr et ferré.

La Destruction de Troye la grant.

Faulconnerie. Couvert de satin noyr.

Histoire des vertueux Pontifex et nobles princes nommés les Machabées, translatez de latin en françoys par Charles de Sainct-Gelaeys, évesque d'Angoulême, couvert de cramoysi blanc et jaulne.

Justin, en françoys, a grant volume escript en parchemin à la main. Couvert de veloux noyr et ferré.

Le Jardin d'honneur du voyage que fist le roy Charles à Naples. Couvert de cuyr tanné.

La Marguerite de France et *Cronicque abrégée de tous les roys qui furent jamais en France*, escrit en parchemin à la main. Couvert de veloux cramoysi.

Romuleon historié, a grant volume. Escript en parchemin à la main. Couvert de veloux noyr et ferré partout.

étaient, d'après son ordre, les *Histoires* de Diodore, d'Appien, de Justin et de Thucydide, les *Chroniques* de France, le *Roman de la Rose* et les *Triomphes* de Pétrarque : détail précieux et bien venu pour justifier ce titre de père et de protecteur des lettres, si noble et si honorable pour le valeureux soldat de Marignan et de Pavie.

Le Rommant de la Rose. Couvert de veloux cramoysi et ferré d'argent.

Rommant des déduitz. Couvert de blanc et rouge de ung cousté et l'autre cousté de veloux noyr et ferré.

THUCIDIDES ATHÉNIEN, a grant volume escript en parchemin à la main. Couvert de veloux cramoysi et ferré partout.

Triumphes de PÉTRARQUE. Escript à la main. Couvert de veloux biguarré et ferré partout.

Tels étaient les livres à la lecture desquels le roi François Ier se divertissait; il devait même en avoir un plus grand nombre; le moine Peruy, qui dressa ce riche répertoire, a laissé deux feuillets en blanc à la suite de l'indication des *Triumphes de Pétrarque*, dernier livre cité; il est évident qu'il avait eu le projet de les remplir après de plus amples informations.

Ce précieux manuscrit contient cent soixante-quatorze feuillets à trente et une lignes chacun, tout rayé à l'encre rouge, avec les têtes de chapitre azur, rouge et or. Le titre original est conçu en ces termes :

« *In nomine Domini nostri Jesu Christi. Amen.*

» S'ensuyt le repertoire selon l'ordre de l'alphabete de tous les livrés, volumes et traictez en françois, italien et espaignol, couvers de veloux et non couvers, de la librairie du très-crestien roy de France François Ier de ce nom, estant pour le present à Blois, lequel repertoire a esté commencé moyennant la grace de Notre Seigneur, parfait et accomply par frère Guilielme Peruy, de l'ordre des Frères prescheurs, indigne chappelain, très obéissant subject et immérite confesseur dudict seigneur, l'an de grace mil cinq cent et XVIII, et de son règne le quatriesme. »

CHAPITRE SIXIÈME.

Série des documents politiques concernant la Cour et les affaires de France depuis 1550, dans les archives de Venise. — Harmonie et unité dans l'ensemble des correspondances et des relations des ambassadeurs vénitiens. — Henri II. — Six relations sur son règne. — Relations connues et publiées par M. Tommaseo ; relations inconnues à M. Tommaseo. — Portrait de Henri comme dauphin de France en 1542, par Matteo Dandolo. — Taciturnité de Henri. — Jamais à la Cour on ne l'a vu rire. — Autre portrait en 1546, par Marino Cavalli. — Diane de Poitiers fut-elle une *nymphe Égérie* ou une *maîtresse?* — Rapprochements singuliers entre la Duchesse de Valentinois et la Marquise de Pompadour. — Premier portrait de Henri comme Roi de France. — Ses qualités au jeu de paume et à tous les exercices. — Brantôme honore la vaillance du Roi. — Belle intention du Roi recevant la couronne, au dire de la Duchesse. — Autre portrait par Lorenzo Contarini (1551). — Le moral du Roi. — Influence personnelle du Connétable. — Il veut tenir le Roi loin des affaires. — Puissance réelle de la maîtresse. — Elle éclipse la Reine Catherine. — Diane est en tout et partout. — Déesse, elle a son culte. — Lutte du Connétable et de la favorite. — Le Connétable cherche à détourner le Roi de la Duchesse. — Il l'excite à s'éprendre de la gouvernante de la petite Reine d'Écosse. — Les Guises sous le drapeau de la Sénéchale. — Giovanni Capello décrit l'emploi du temps du Roi. — Récit de la cérémonie de l'audience de l'ambassadeur Capello, donnée au Louvre en 1554. — Beau costume du Roi. — Chiffres de sa devise. — Discussions sur le mode d'interpréter l'enlacement des D avec l'H. — Le Roi au jeu de paume du Louvre avec M. de Guise. — Menus détails empruntés à la relation de Giacomo Soranzo. — Aperçus politiques généraux. — Traits caractéristiques sur l'esprit de la nation dans les observations des ambassadeurs. — Giovanni Capello apprécie éloquemment la versatilité des faveurs de la fortune à l'égard des États. — Difficulté de connaître les intentions des princes. — Axiomes politiques. — Nouvelles sources de documents purement diplomatiques : les *Esposizioni Principi*. — Ressources et besoins économiques de la France d'après Giovanni Soranzo. — Caractère et humeur des Français. — Proverbe politique cité : « Il faut avoir le Français pour ami, mais non pour voisin. » Bonheur politique de la situation naturelle du royaume. — Parallèle des deux puissances rivales à cette époque : la France et l'Espagne. — Rôle conciliateur de la République de Venise dans les affaires du royaume de France. — Le jugement que porte Brantôme sur les ambassadeurs vénitiens à la cour de France dans sa « *Digression contre les ambassadeurs de robbe longue* ».

La date de 1550, aux archives de Venise, pour ceux qui y font des recherches, est une date importante.

Depuis 1550, en effet, les dépêches et les relations ne nous font plus défaut. L'incendie trop célèbre de 1576 (nous en avons déjà parlé), en portant le désordre et la ruine dans le palais des Doges, avait réduit en cendres toute une partie de la chancellerie secrète où étaient précieusement conservées, selon la progression des temps, les lettres, les renseignements, les rapports de tous les diplomates et les négociateurs qu'avait envoyés de par le monde la Seigneurie de Venise. Soit que les ravages de cet incendie aient pu être arrêtés avant qu'ils eussent envahi les pièces réservées aux recueils des correspondances en date de l'année 1550, soit que celles-ci fussent classées dans des salles en dehors de toute atteinte du sinistre, il est certain que depuis cette époque, jusqu'aux dernières heures du gouvernement de Venise, le trésor des archives d'État, les séries de pièces politiques, les cartons réservés aux relations proprement dites, sont, à de rares exceptions, dans un état de conservation bien fait pour être loué. Ainsi, à l'avenir, nous aurons moins de places vides à constater dans la galerie des portraits des princes. C'est d'autant mieux pour la scène du temps qu'on ne saurait trop bien la voir. L'avénement de Henri II est en même temps celui de personnages nouveaux, et sa mort mit le pays de France dans les mains de l'incarnation politique la plus curieuse qui ait jamais agi directement sur nous; je veux dire Catherine de Médicis. Quatorze ambassadeurs, dont un seul, Michieli Giovanni, représenta quatre fois la République de Venise près la Cour de France, ont parlé d'elle et ont décrit ou ses traits ou ses qualités. Et y eût-il jamais, pour un pinceau habile, pour un esprit capable d'observation, des sujets de portraits, des études de caractères plus singuliers que ceux qui nous sont offerts par cette nombreuse, étrange mais rapide descendance de

Catherine? Le mélancolique et malade François II, cet agité Charles IX, cet efféminé Henri III, dont on ne peut dire s'il est Italien, Français, Asiatique, ou s'il tient à la fois de ces trois natures, nous sont représentés *ad vivum*, chacun dans ses originalités individuelles. Nous avons tous les portraits de cette famille exceptionnelle, sur l'ensemble de laquelle règne toujours, soit d'une manière ouverte, soit d'une façon mystérieuse, cette Reine *mère de nos Rois*, comme l'appelle Brantôme, cette Italienne, cette Médicis qui, tant que le monde aura des historiens, fera parler d'elle et jettera les opinions humaines dans *ce flot ondoyant et divers* dont parle le plus original des philosophes, son contemporain Montaigne.

Mais regardons d'abord le chef de la famille, l'époux de Catherine et l'amant de Diane, le Roi Henri II.

Sous le règne de Henri II, l'historien trouve encore en France une certaine harmonie : les luttes intestines ne se sont point encore tant déclarées; les *Lorrains* se comptent déjà, mais, à les bien prendre, ils font un peu comme Catherine, ils méditent et prévoient. Le Roi est donc encore *le Roi!* Et malgré la double influence si personnelle de la Sénéchale sa maîtresse, et du Connétable son ministre, la figure royale de Henri domine les autres et n'autorise pas les sombres ambitions à se montrer, la main armée, courant le Louvre et la rue. D'ailleurs c'est encore un beau roi, plein de noblesse et doué de majesté; il est loin de la grande allure gauloise, ironique, voluptueuse, souriante et vaillante du roi François son père, liseur de Boccace et tueur d'ennemis tout ensemble; mais il a de beaux goûts, de belles ambitions, et il a dans tous ses airs un certain reflet de dignité et de calme d'autant plus attachant, que le soleil qui se leva sur la France au lendemain de sa mort, ne se leva que pour éclairer le commencement

de cette longue chaîne de misères humaines à laquelle nous fûmes attachés jusqu'au triomphe du Bourbon, vrai grand homme qui devait en douze ans de règne nous donner douze ans de gloire et d'autorité parmi les peuples.

Les Vénitiens connurent beaucoup le Roi Henri II, et j'ai vu, d'après les audiences qu'il accorda à leurs ambassadeurs, à quel degré de familiarité charmante il les autorisait. De six ambassadeurs successivement envoyés à sa Cour, nous avons les *relazioni* bien complètes de quatre d'entre eux, et comme deux autres ambassadeurs du temps du Roi son père n'ont pas manqué de parler du Dauphin son fils, il résulte donc que sa personne est une de celles qui sont le plus exactement décrites aux divers temps de son âge et aux périodes graduelles de sa puissance.

Matteo Dandolo [1], qui vint en France en 1542, est le premier qui parle de Henri avec quelques détails :

« Le Sérénissime Dauphin, dit-il, a vingt-trois ans; il est

[1] La *relazione* de Matteo Dandolo n'a pas été connue de M. Tommaseo. Il faut la chercher dans la *Raccolta Albèri*. Du reste, pour éviter toute confusion à l'égard toujours délicat de la citation exacte des sources, je m'empresse d'indiquer ici — et je le ferai au chapitre suivant, pour l'époque de Catherine — les *relazioni* qui sont du *Recueil Tommaseo* et celles du *Recueil Albèri* qui n'ont été ni traduites ni citées dans le premier :

AMBASSADEURS VÉNITIENS DONT LES *relazioni* SUR LES RÈGNES DE FRANÇOIS Ier ET DE HENRI II FONT PARTIE DU *Recueil Tommaseo*.	AMBASSADEURS VÉNITIENS DONT LES *relazioni* SUR LES RÈGNES DE FRANÇOIS Ier ET DE HENRI II APPARTIENNENT A LA *Raccolta Albèri*.
1535. Marin Giustinian.	1542. Matteo Dandolo.
1537. Francesco Giustinian.	1547. Matteo Dandolo.
1546. Marin Cavalli.	1550. Lorenzo Contarini.
1554. Giovanni Capello.	1558. Giacomo Soranzo.

Pour compléter ce petit catalogue des relations *inédites* en France, c'est-à-dire de celles qui sont demeurées inconnues à M. Tommaseo, il faut ajouter les *relazioni* dont j'ai reproduit les fragments d'après mes recherches dans les *Diarii Sanutiani* :

1498. Pietro Stella.	1515. Marco Dandolo.
1501. Domenico Trevisan.	1532. Zuam Antonio Venier.

d'une prestance de corps fort convenable, plutôt grand que petit, ni gras ni maigre, mais si bien bâti, qu'on le croirait *tout fait de muscles;* infatigable aux exercices de la chasse et des armes, dans lesquels il se conduit très-bien, et peut-être mieux qu'aucun cavalier de France, je l'ai vu nombre de fois jouter longuement et excellemment, et faire de son corps, avec autant d'adresse que de courage, tout ce qu'il est possible de faire aux jeux d'épée et de paume. Cependant il est d'une nature plutôt sombre et taciturne qu'autrement. Il rit ou fait signe de rire bien rarement, au point que nombre de ceux qui sont à la cour assurent ne l'avoir jamais vu rire une seule fois. Ses cheveux sont noirs, et il a le teint pâle et presque livide.... Ce Dauphin dépense son revenu avec autant de régularité que de splendeur; il paye ses gens en temps *voulu,* il les tient fort bien et nombreux, tant pour le service ordinaire de sa maison que pour la garde de sa personne...[1]. »

Marino Cavalli, que j'ai si grandement vanté parmi les hommes d'État vénitiens qui connurent François Ier, vit le Dauphin quatre ans plus tard; il lui consacre une longue page. Il parle de ce prince un peu en philosophe, en observateur moraliste, et avec le beau mode de diction qui lui était propre et qui le distingue à un si haut point parmi tous les diplomates de son temps. Venant de passer en revue toute la lignée des enfants du Roi, et parmi eux les deux princes morts dans le plus bel âge de la vie :

« Ainsi, dit-il, la fortune qui devait tomber en partage aux autres frères semble toute réunie sur celui qui est maintenant le Dauphin, dont les qualités promettent à la France le plus digne roi qu'elle ait eu depuis deux cents ans. Cet espoir est encore un très-grand soulagement pour ce peuple, qui se console des malheurs présents par la pensée des biens à venir. Ce prince a vingt-huit ans; il est d'une constitution très-robuste, d'une humeur tant soit peu mélancolique; il est fort adroit aux exercices des armes; il n'est pas beau diseur dans ses reparties, mais

[1] Ses revenus étaient ceux du Dauphiné et de la Bretagne : cette seule province lui valait 520,000 francs.

il est très-net et très-ferme dans ses opinions; ce qu'il a dit une fois, il y tient *mordicus*. Son intelligence n'est pas des plus promptes; mais ce sont souvent ces hommes-là qui réussissent le mieux : c'est comme les fruits de l'automne qui mûrissent les derniers, mais qui par cela même sont meilleurs et plus durables que ceux de l'été ou du printemps. Il tient à garder toujours un pied en Italie, et il n'a jamais pensé qu'on dût céder le Piémont. Il entretient dans ce but les Italiens mécontents des affaires de leur patrie. Il dépense son argent d'une manière à la fois sage et honorable. Il n'est guère adonné aux femmes : la sienne lui suffit; pour la conversation, il s'en tient à celle de madame la Sénéchale de Normandie, âgée de quarante-huit ans. Il a pour elle une tendresse véritable; mais on pense qu'il n'y a rien de lascif, et que dans cette affection c'est comme entre mère et fils; on affirme que cette dame a entrepris d'endoctriner, de corriger, de conseiller M. le Dauphin, et de le pousser à toutes les actions dignes de lui. »

Il y a ici un trait curieux qu'il ne faut pas laisser passer. L'ambassadeur est en effet l'écho d'un sentiment qui alors était général : on était d'avis que le Dauphin avait plutôt dans cette Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, sénéchale de Normandie, une sorte de *nymphe Égérie*, une manière de conseillère et d'inspiratrice qu'une maîtresse dans l'acception sensuelle du mot : mais il ne faut point prendre ce dire au pied de la lettre; l'ambassadeur n'affirme rien, d'ailleurs; il dit : *on pense*. Quand le Dauphin fut roi, on sut à peu près à quoi s'en tenir. Au reste, que le lien fût idéal ou physique, peu importe à l'histoire; car, à ce point de vue, la Sénéchale n'en a pas moins joué le rôle de *maîtresse* du Roi, maîtresse reconnue, honorée, saluée, consultée, crainte et redoutée autant que maîtresse de roi l'a jamais été, ayant même étendue de pouvoir sur l'esprit de Henri II, que la Pompadour sur l'esprit de Louis XV. Diane fut à la fois une Pompadour et une Maintenon. La belle Sénéchale tint

dans ses mains le jeu de la politique, c'est-à-dire l'intrigue de la cour, absolument au même degré que la délicieuse marquise : à la toilette près et sauf les mœurs des temps, l'une et l'autre furent un peu le *gouvernement* de la France avec une maison-ministre à sa dévotion : Diane de Poitiers et la maison de Guise, madame de Pompadour et la maison de Choiseul, voilà les partenaires du jeu de la couronne de France à deux époques lointaines. Le rapprochement pourrait se conduire au plus loin : même grand esprit d'intrigue, même grand goût des arts, mêmes demeures fameuses, exquises et amoureuses : Anet pour Diane, Luciennes pour Pompadour; deux styles merveilleusement originaux : on dit *style de Henri II;* on dit *style de Louis XV;* — et sur le trône de chacun régnait non pas une reine, mais une maîtresse en titre. Il n'y a en cela nulle exagération, nulle fantasque manière de traiter l'intimité de l'histoire.

Le même Vénitien Matteo Dandolo, qui avait connu ce Henri à vingt-trois ans et qui le dépeignit au Sénat comme prince taciturne, fut élu de nouveau pour aller à la Cour et saluer roi celui qu'il avait connu dauphin. Voici le second portrait qu'il fit de ce prince dans sa seconde relation. D'après lui, il faut croire que dès les premiers jours la couronne de France parut fort belle à voir sur la figure de Henri, puisqu'elle eut le don de le transformer :

« Sa Majesté est dans sa vingt-neuvième année, et bien qu'ici même je l'aie représentée à Vos Excellences comme un prince à la mine pâle, livide, et si mélancolique que beaucoup de ceux qui le fréquentaient disaient ne l'avoir jamais vu rire de bon cœur, aujourd'hui je dois vous assurer qu'il est devenu gai, qu'il a une mine rosée et qu'il est en parfait état. Il a peu de barbe, mais néanmoins il la rase; il a les yeux plutôt gros qu'autrement, mais il les tient baissés; sa physionomie, d'un

côté de la mâchoire à l'autre et du front, manque de largeur, aussi la tête n'est-elle pas trop grosse. Il est fort bien proportionné du corps, plutôt grand qu'autrement; de sa personne tout plein de valeur, très-courageux et entreprenant; il recherche le jeu de paume au point de n'y jamais manquer un jour, à moins de pluie, car il joue à ciel ouvert, et quelquefois même après avoir couru à tout train un ou deux cerfs, exercice des plus fatigants, comme le savent Vos Excellences. Le même jour, après avoir accompli de telles manœuvres, il fera des jeux d'armes durant deux ou trois heures, et il y est des plus fameux. Lors de ma première ambassade, j'ai assisté à des joutes de ce genre, et je puis dire que parfois elles ne sont pas sans danger. Courant en effet aux barrières sans trop y voir, le père et le fils se renversèrent un jour, et celui-ci porta à celui-là un tel coup à la tête, qu'il lui enleva force chair. Il faut dire aussi qu'il ne se comporte pas moins en bon soldat qu'en bon capitaine; je le tiens d'une personne digne de foi, qui m'a dit s'être trouvée avec lui dans un lieu plein de périls, et il ne voulait pas en départir, mais tout au contraire y demeurer intrépidement. »

Ce dernier trait confirme bien ce passage de Brantôme où le Roi et le Connétable font si grande figure dans un discours tout empreint de familiarité vaillante et cent fois pleine d'honneur : « Or, pour retourner à nostre Roy Henry, dit le merveilleux bavard sire de Brantôme, ainsy qu'il estoit tout martial et né tel, il aima fort à faire la guerre et ne s'y espargna non plus que le moindre soldat des siens. Et c'est ce que luy dit un jour M. le Connestable, au voyage d'Allemagne, qui le voyoit ordinairement aux tranchées des villes qu'il assiégeoit et prenoit : « Sire, sire, si vous voulez faire cette vie, il ne faut plus que nous fassions d'estat de Roy non plus que d'un oyseau sur la branche, et qu'ayons une forge neuve pour en forger tous les jours de nouveaux, si tous les autres veulent faire tout de mesme que vous. Comme de vray, il estoit très-brave, vaillant et généreux Roy et du tout adonné aux

armes [1]. » L'ambassadeur, parlant encore de Henri II dans un autre endroit de son rapport, dit aussi :

« Sa Majesté se montre religieuse; elle ne monte pas à cheval le dimanche, au moins le matin, et je veux dire à Vos Excellences que madame la Sénéchale, sa favorite, racontait à une dame d'honneur, qui me l'a redit, que remarquant en quelle dévotion profonde était le Roi au moment de recevoir la couronne, et lui ayant demandé depuis de lui vouloir bien dire pour qui il avait tant prié Dieu, le Roi lui avait répondu que ce n'avait point été pour une autre fin que la suivante : Que si la couronne qu'il allait prendre promettait un bon gouvernement et assurait le salut de ses peuples, Dieu lui fît la grâce de la lui laisser pour longtemps, qu'autrement il la lui prît bien vite. »

Cet ambassadeur Matteo Dandolo n'était venu qu'extraordinairement et pour complimenter; aussi ne fit-il qu'un bref séjour. Lorenzo Contarini fut envoyé à titre ordinaire, et demeura en France pendant près de trois ans. Il est celui de tous qui parle le plus au long de la cour de Henri II. Prolixe de son naturel, à en juger par l'étendue de son rapport, diffus même, il détaille la personne et le caractère du Roi comme l'un de ces romanciers de notre temps qui consacrait dix pages au portrait de son héros pour n'en donner que deux à ses aventures.

« ..... Henri est seul maître d'un grand État; âgé maintenant de trente-deux ans et huit ou neuf mois, de grande stature, gros à proportion, poil noir, beau front, les yeux noirs et vifs, le nez grand, la bouche commune et la barbe tirant en pointe de la longueur de deux doigts; tout l'ensemble lui donne une figure des plus avenantes et respirant un bel air de majesté. Il est d'une très-robuste complexion et grandement adonné aux exercices du corps, au point que chaque jour, deux heures après dîner jusqu'au soir, il dépense ce temps à jouer à la paume ou

[1] Brantôme, édition de la Haye, 1740; t. VII, p. 13-14.

au ballon, ou au tir de l'arc.... Ajoutez qu'il se complaît infiniment à la chasse de tous animaux, comme faisait le père, et surtout à la chasse du cerf, à laquelle il va deux et trois fois la semaine, au risque des plus grandes fatigues non moins qu'au péril de sa vie.... Cet exercice lui plaît plus que tous les autres; en sorte qu'on peut dire que ces grands princes, rassasiés des plaisirs ordinaires, trouvent bon d'aller au-devant des fatigues et des périls pour s'y ébattre et s'en éjouir. Il se complaît merveilleusement aux armes et aux chevaux, aussi monte-t-il à cheval et manœuvre-t-il toutes sortes d'armes à l'égal de qui que ce soit dans sa propre cour. Il lutte excellemment [1], et il ne se fait jamais de tournois (et il y en a souvent) où il ne comparaisse tout armé comme les autres chevaliers, et qu'il ne se tienne le casque en tête, et qu'il ne coure aussi longtemps que qui que ce soit; il en est de même pour lui en tous autres combats à pied ou à cheval, et partout il réussit en ces jeux : il est très-sain de corps; ses dents seulement le font parfois souffrir.

» Il est d'une bonté naturelle si reconnue, qu'il n'y a point à lui opposer à cet égard un autre prince, encore même qu'on remontât à beaucoup d'années. Il veut le bien et y travaille; il est accueillant, et ne refuse d'audience à personne; pendant qu'il mange, il a continuellement quelqu'un qui lui parle de choses particulières, et il écoute tout et répond à tout de la façon la plus courtoise; on ne le voit jamais en colère, sauf quelquefois à la chasse, lorsqu'il lui arrive quelques ennuis, encore n'use-t-il pas de paroles violentes : aussi peut-on dire que par son caractère il est réellement très-aimé.... Il est d'une certaine tempérance, car pour les plaisirs charnels, si nous le comparons au Roi son père ou à quelques rois défunts, on le peut dire très-chaste, et il a cela de plus qu'il fait ses affaires de façon que personne ne puisse trop parler, ce qui n'était pas le cas pour le roi François; aussi la cour, qui était alors des plus licencieuses, est maintenant assez régulière.... Sa Majesté

[1] Voyez Brantôme, t. VII, p. 67. « J'ay ouy conter à la reyne mère, qui me le disoit à moy-mesme en me le loüant, que de son âge il avoit été le meilleur sauteur de la cour, et que jamais nul ne luy put tenir pied que feu M. de Bonnivar, et principalement au plein saut, car c'étoit toujours vingt-trois ou vingt-quatre grands pieds ou semelles. Mais c'étoit à franchir un grand fossé plein d'eau où il se plaisoit le plus.... »

mange et boit fort modérément.... On le tient pour bien moins libéral et magnifique que son père, peut-être parce qu'il donne beaucoup à peu. En une seule fois, il a donné à la duchesse de Valentinois le droit de contrôle sur tous les offices du royaume, qui s'obtiennent du nouveau Roi moyennant une certaine paye, et elle en a tiré 100,000 écus et plus; il a donné aussi en une seule fois à M. de Guise, au Connétable, au maréchal de Saint-André, les deux décimes du clergé, qui rapportent 800,000 francs.... »

L'ambassadeur développe alors tous les moyens que le Roi de France a dans ses mains pour récompenser, bénéficier et satisfaire [1], puis il revient au récit de ses qualités.

« Sa Majesté est magnanime, et on voit qu'elle désire l'agrandissement de son État; on la tient pour être inclinée aux guerres, tant pour son ambition que pour la guerre même, dont elle a vu plus d'un échantillon, le roi François l'ayant envoyée en 1537 en Piémont avec l'armée, pour résister au marquis del Guasto, qui tentait de recouvrer les États perdus l'année précédente; en 1542, elle eut la charge de la guerre de Perpignan, puis elle en vit d'autres en compagnie du père, les deux de Flandre, et en dernier lieu celle de Boulogne. Il faut dire en outre que la multiplication d'enfants lui fait ambitionner l'acquisition d'États nouveaux, pour les laisser grands sans toucher aux choses de la couronne; sans quoi, avec leur État ordinaire, ses seigneurs ne seraient que seigneurs assez pauvres.... Sa Majesté ne manque pas aux devoirs de religion; elle va à la messe chaque jour, entend les vêpres les jours de fête et va aux processions à certains temps de l'année, et honore chaque fête principale en touchant chaque fois, avec autant de patience que de dévotion, de nombreux malades atteints de scrofules, lesquels, au seul toucher du Roi, prétendent être guéris.... Ce Roi a de l'intelligence naturelle et une grande mémoire.... Il parle bien le français, l'italien et l'espagnol.... Il n'est pas lettré, et sait tout bonnement lire et écrire.... Le Roi son père ne l'aimait pas beaucoup, et de son vivant non-seulement il ne le rompit point

[1] Voyez le recueil d'Albèri. *Relazioni*, t. XI de la collection et V de la première série, p. 62-63.

au manége de l'État, mais même il ne l'appelait point en son conseil secret, de sorte qu'il vint au trône, il y a quatre ans, dénué, peut-on dire, de toute notion pertinente au gouvernement d'un si grand royaume; aussi se mit-il tout entier dans les mains du Connétable, lequel a fait et fait tout.... »

Ce ne fut en effet que vers cette époque de son règne (1552) que le Roi commença à se mêler sérieusement aux affaires ou au moins à s'en rendre un compte personnel. Le matois et rusé Connétable — celui que Brantôme appelle *le bonhomme* — faisait tout au monde pour que Sa Majesté ne prît point trop les devants; l'ambassadeur le dit ici en termes plus positifs et plus impartiaux qu'en aucun écrit des contemporains français, soit amis, soit ennemis.

« Le Connétable, dit-il, sans nul doute pour se maintenir en cette grandeur, tend à ce que le Roi ne se mêle point trop de gouverner, et il le tient encore un peu d'une manière si particulière, qu'il en résulte que le Roi hésite à se croire capable; aussi est-ce encore l'usage (le Connétable l'a établi dès le principe) que les ambassadeurs qui veulent parler au Roi aillent d'abord à son ministre pour lui faire part de l'objet de l'audience qu'ils demandent; ledit connétable va alors à Sa Majesté, lui expose l'objet de l'audience et lui dit ce qu'elle doit répondre. Il voudrait ainsi que le Roi continuât à être comme en tutelle, et il l'engage fort à ses exercices de corps, le persuadant que cela l'empêchera de devenir trop gras, ce que le Roi redoute fort; néanmoins, on voit que de jour en jour Sa Majesté tend à agir par elle-même (*va facendo da sè*)[1].

L'unique maîtresse du Roi, madame la Duchesse et Sénéchale, est si bien alors la seule femme influente de la cour, elle est si hautement l'héroïne des conseils et la dispensatrice des bienfaits et des sourires de Henri, que la Reine n'est pour rien dans l'histoire de ce temps. Alors il

[1] Voyez *Raccolta Albèri*, p. 65, t. XI, — sur l'influence du ministre quant aux promesses que le Roi fait et qu'il tient à honneur d'accomplir.

ne faut point, en effet, s'enquérir de la Reine Catherine, mais seulement de Diane la Sénéchale. La Reine, alors, n'était vraiment autre chose qu'un moule à enfants, la *génitrice* de la cour, mais non point la *Reine*. Elle s'en dédommagea plus tard; je garde sur elle le silence dans cette période, me réservant de lui consacrer les plus attentives pages de cet écrit et les soins les plus minutieux pour la montrer sous ses plus vives couleurs, degré par degré. C'est donc la Sénéchale-Duchesse qui règne, et c'est elle qu'il faut regarder auprès du Prince qui portait pour livrée, dans les tournois et partout, *« blanc et noir, qui estoit la sienne ordinaire à cause de la belle veufve qu'il servoit. »* Dans cette relation de 1552, Lorenzo Contarini ne manque pas de lui donner la place qu'elle avait en réalité; à l'écouter, elle n'est pas seulement une pudique Égérie; pour traduire dans un style moins libre que celui de son siècle l'expression dont il se sert, on ne le peut mieux faire qu'en disant qu'à l'égard de la belle dame, sa maîtresse, le Roi remplissait tous ses devoirs.

« Mais la personne, dit-il, que sans nul doute le Roi aime et préfère, c'est madame de Valentinois. C'est une femme de cinquante-deux ans, autrefois l'épouse du grand sénéchal de Normandie et petite-fille de M. de Saint-Valier, laquelle, restée veuve jeune et belle, fut aimée et *goûtée* du roi François et d'autres encore, selon le dire de tous; puis elle vint aux mains de ce roi lorsqu'il n'était que dauphin. Il l'a beaucoup aimée, il l'aime, et elle est sa *maîtresse*, tout âgée qu'elle est[1]. Il est vrai de dire que, bien qu'elle n'ait jamais employé de *fards* (*belletti*)[2], et peut-être en vertu des soins minutieux qu'elle prend,

[1] L'expression du Vénitien est plus forte : « Il quale l'ha amata ed ama e *gode* così vecchia come è. »

[2] Les libelles du temps ne disaient pas la même chose. D'amères dérisions étaient faites sur son âge avancé, ses fausses dents, son rouge, son blanc. Voyez la notice de M. Niel sur madame de Valentinois. *Portraits des personnages français du seizième siècle.*

elle est bien loin de paraître aussi âgée qu'elle l'est. C'est une femme d'intelligence et qui a toujours été l'inspiratrice du Roi, et qui même l'a aidé de sa bourse lorsqu'il était dauphin. Sa Majesté lui en garde une grande obligation, et dès le commencement de son règne l'a faite duchesse de Valentinois et lui a donné ce que j'ai dit, et lui donne encore, et fait en cela et en autre chose tout ce qu'elle veut. Elle est au courant de tout, et chaque jour, pour l'ordinaire, le Roi après son dîner va la trouver et demeure une heure et demie à raisonner avec elle, et il lui fait part de tout ce qui arrive. »

On a cherché, dans une intention dont le mobile était plutôt l'honnêteté que la justice, à nier la somme excessive d'influence de Diane de Poitiers sur l'esprit du Roi et sur les tendances de la Cour. Cette tentative est d'une extrême puérilité. Nier que Diane occupait absolument la pensée du Roi, ce serait donner une négation à tous les arts du temps. Diane est partout : jamais maîtresse de roi n'a été plus affichée et exposée aux regards de la nation. Il y eut un soin tel de la rendre mémorable, qu'on serait tenté de croire que le Roi craignait que l'histoire et la postérité n'en parlassent point. Elle est partout, elle inspire tout. Anet était sa demeure, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'Anet ait subi le souffle inspirateur de Diane, car il est naturel que le temple se ressente des inspirations de la déesse. Mais le Louvre? Mais Fontainebleau? Mais les bijoux de la couronne? Mais les devises et les livrées de la Cour? Mais le *Donec impleat orbem?* Et les croissants? Et tous les souvenirs de la douce déesse antique? Dans Rome même, dans la religion antique, a-t-on jamais tant sacrifié à Diane, à Diane chasseresse? Ce nom et ce culte seyent si bien aux idées de renaissance! Cela tient du merveilleux. Le cerf, le cerf se donnant en victime amoureuse, aux genoux de Diane! Quelles faciles allusions! L'arc, les flèches : ces armes du dieu d'amour! Diane au bord des

fontaines! Le croissant et les suaves teintes qu'il représente à l'imagination sur un fond d'azur tendrement obscurci! Les Psaumes eux-mêmes sont interrogés pour célébrer la grande amoureuse : il existe un portrait d'elle, au bas duquel, en petits caractères romains, on lit : « Comme le cerf brait après le décours des eaues, ainsi brait mon âme après toi, ô Dieu! » Il y a plus encore : c'était la Duchesse, la *Maitresse* qui prenait en protection la Reine, l'Épouse. Je reviendrai sur ce sujet fort délicat au chapitre consacré à Catherine de Médicis.

Un trait important eût manqué au tableau de favoritisme retracé par le Vénitien, si on n'eût pu y voir vivement caractérisée une de ces luttes sourdes que l'ombre des trônes ne peut longtemps tenir cachées. Le Connétable voyait d'un œil amer cette femme qui avait une telle puissance; de son côté, la Sénéchale voulait violenter la confiance que le Roi avait dans ce vieux serviteur du royaume.

« Un moment on s'est demandé à la Cour qui le Roi affectionnait le plus, ou le Connétable ou madame de Valentinois; mais à présent on reconnaît à beaucoup de signes que Madame est plus aimée, avec cette réserve et cette considération que l'attachement que le Roi éprouve pour le Connétable peut bien être subordonné au besoin qu'il a de lui, tandis que ce qu'il ressent pour la Duchesse ne peut avoir d'autre source que l'amour le plus vif. Je dis cela parce qu'au grand déplaisir du Roi, ces deux personnages, le Connétable et Madame, sont ennemis déclarés. Cette hostilité compte déjà trois années, mais elle n'éclata ouvertement que l'année dernière, lorsque madame la Duchesse s'aperçut que le Connétable avait tramé de détourner le Roi de la passion qu'il avait pour elle, en le faisant s'éprendre d'amour pour la gouvernante de la petite Reine d'Écosse, fort jolie petite femme. La chose alla même si avant que cette gouvernante devint grosse par l'œuvre du Roi. Madame s'en plaignit extrêmement; le Roi eut beaucoup à s'en

excuser, et pendant longtemps le Connétable et Madame ne se parlèrent même pas. Enfin, aux instances de Sa Majesté, ils firent la paix en apparence, mais au fond, leur haine est aussi grande que jamais : de là maintenant ces deux partis qui sont comme deux factions à la cour. Qui s'approche d'un côté sait assurément qu'il n'aura à trouver que défaveurs de l'autre. Et comme le Connétable n'est pas trop aimé à la cour, presque tous les grands vont sous le drapeau de Madame, et parmi eux la maison de Guise, tant parce que M. d'Aumale est gendre de Madame que parce que le Cardinal voudrait être seul à gouverner. »

La voilà signalée, cette lutte qui par regard à l'avenir, devait « combler le boisseau de nos malheurs », et cette page de Lorenzo Contarini pourrait servir de juste épigraphe au récit des histoires futures et prochaines, dont les héros seront les Guises, autrement dits les *Lorrains* [1].

Giovanni Capello fut le successeur de Contarini à la cour : il y arriva au mois de novembre 1551 et se retira vers 1555; il rapporte que le Roi se donnait déjà bien plus aux affaires, et que même il *étudiait les belles-lettres :* deux beaux progrès assurément.

« Quant à l'emploi du temps par Sa Majesté, il ne pourrait être plus sage; le Roi ne le remplit que de choses utiles et honorables. En été, il se lève au point du jour; en hiver, avec la lumière; il commence sa journée en faisant dévotement sa prière, puis il va au conseil secret qu'on appelle l'*estroit*, dans lequel entrent aussi le Connétable, monseigneur de Guise, M. de Vendôme, le grand maréchal, et où l'on délibère sur la paix, sur la guerre, sur les armements, sur les troupes, sur les approvisionnements, sur tout ce qui tient à l'administration du

[1] Voyez *Raccolta Albèri*, t. XI, p. 76, l'intéressant portrait du cardinal de Lorraine : « Intimo consigliere di Sua Maestà, giovane di vinti sette anni, di bel ingegno : nel negoziare, sa assai, ancorchè non abbia maneggiato affari se non in tempo di questo re, e sarà senza dubbio gran ministro e solo, che sarà quando per morte o qualche altro disturbo mancasse il contestabile, che ora è il primo. »

royaume. De là le Roi sort pour aller à la messe, après quoi il dîne; mais avec bien peu d'appétit : on le dirait tout à ses pensées. Après dîner, on tient conseil moins secret, auquel *le Roi n'assiste que bien rarement;* mais les susdits conseillers y sont tous, et là il s'agit de lois, de justice et d'autres affaires semblables. Le Roi se livre ensuite à l'étude des lettres, car il sait bien que celles-ci peuvent être utiles et honorables aux princes plus que toute autre chose au monde. Ensuite il monte à cheval, aussi bien pour distraire son esprit que pour exercer son corps. Il aime la chasse, surtout le courre du cerf, et il y va deux fois la semaine. Tous ses amusements sont honnêtes, à moins que pour les plaisirs illicites il ne sache fort bien se cacher. Sa Majesté a trente-six ans; sa taille est haute et bien prise, sa figure est belle et agréable, son teint un peu brun; ses manières sont aimables. Il est affable et courtois, et il daigne parler à tout venant, fût-il de la condition la plus humble. »

L'occasion de cette ambassade de Giovanni Capello me rappelle quelques notes curieuses et inédites sur la personne de Henri II, auxquelles je ne saurais trouver un cadre plus convenable que ce chapitre. Parmi les gentilshommes vénitiens qui étaient du cortége de l'ambassadeur se trouvait l'un de ses neveux : il fut au Louvre lors de la première audience; depuis son départ de Venise, il avait écrit, à la demande de quelque belle et illustre dame, le journal de son voyage. J'ai copié les passages de ce *diario* qui ont trait au séjour de l'ambassadeur à Paris. Voici en quels termes ce jeune Vénitien résume ses observations sur la personne royale, particulièrement sur le mode de ses vêtements, sur leur couleur et leurs ornements.

« L'audience étant obtenue, nous partîmes pour la cour après déjeuner; mais avant de quitter la maison vint un gentilhomme qui nous pria de tarder un instant, jusqu'à l'arrivée des deux seigneurs qui avaient charge de conduire à la cour l'illustrissime ambassadeur; nous vîmes en effet venir M. de Norrasier (?)

et M. d'Augsbourg (?). Ce fut en leur compagnie et en celle de nombreux autres gentilshommes que les deux ambassadeurs et nous fûmes introduits dans la salle où Sa Majesté a coutume de prendre ses repas, au palais qu'on appelle le Louvre et qui donne sur la Seine.... Sa Majesté se tenait près d'une fenêtre, debout, vêtue d'un pourpoint de damas noir bordé de velours et doublé des plus beaux agréments, avec un justaucorps de cuir blanc, et brodé sur champ de deux croissants d'or accommodés de manière à sembler être entre deux D. Dans cet enlacement des D, on voit d'abord un H, initiale du nom de Sa Majesté; on voit aussi un E, seconde lettre du même nom de Henri; on y peut voir aussi deux D, lesquels sont la double initiale de la Duchesse de Valentinois, appelée aussi Madame la Sénéchale. Son vrai nom est Diane, et l'allusion est bien manifeste dans ces deux croissants si unis et si joints par l'embrassement des deux D; ainsi sont en effet les deux âmes des deux amants, unies et réunies dans un étroit attachement. Sa Majesté portait au cou une chaîne d'or travaillée, et sur la tête une toque de velours noir, avec une petite plume blanche. Les Suisses et ceux de la garde du Roi sont tous vêtus de la même livrée, avec un croissant d'argent en avant et en arrière portant cette devise : *Donec totum impleat orbem.* Il y avait Sa Majesté, l'illustrissime Connétable, les très-révérends Cardinaux de Lorraine, de Bourbon et de Vendôme, et bien d'autres seigneurs. Lorsque les ambassadeurs eurent fait les saluts d'usage au milieu de la salle, ils s'approchèrent du Roi et le saluèrent de nouveau. Sa Majesté embrassa alors avec de grandes marques de bienveillance l'illustrissime Capello, qui lui présenta les lettres de créance. Sa Majesté les fit ouvrir et voulut les lire en personne. L'ambassadeur exposa ensuite l'objet de sa mission; j'étais un peu loin, comme tous les autres, mais je vis néanmoins que, bien que l'illustrissime Capello ait parlé assez longtemps, Sa Majesté n'en demeura pas moins des plus attentives à tout entendre, et ne voulut jamais que ni l'un ni l'autre des deux ambassadeurs restassent découverts.... Le Roi leur répondit ensuite et dans une façon parfaite[1]. »

[1] J'appelle l'attention sur l'interprétation des deux fameuses lettres D faite par le jeune Vénitien à sa sortie du Louvre. Son dire est assurément

Voici d'autres détails. Il était dans les anciens usages de la cour de France que le Roi dînât le 12 novembre au palais de justice et qu'il y reçût, le matin, des avocats, des juges et des procureurs le serment d'administrer et de protéger la justice en tout bien et honneur. Le Roi se rendit donc au palais ce 12 novembre, mais il ne voulut rien perdre de ses grands jeux favoris qui seyaient si bien aux forts et valeureux gentilshommes de ce temps : le neveu de l'ambassadeur vit le jeu du Roi ce même jour, et il le raconte ainsi dans sa correspondance à Venise :

« Après dîner, le Roi revint au Louvre, et là, à son jeu *de balle avec raquette* (jeu de paume)[1], en compagnie de monseigneur de Guise et d'autres gentilshommes, il se mit à jouer. Il était vêtu tout de blanc, chaussé de blanc aussi et coiffé d'un chapeau de paille, mais des plus beaux; il jouait en pourpoint. Il a la taille fort belle, il est peut-être un peu gras, mais en somme il est bien proportionné. Quand on le voit ainsi à son jeu, on n'imaginerait pas qu'il est le Roi, car on n'observe ni cérémonies ni étiquette à son égard, si ce n'est que lorsqu'il passe sous la corde on la lui lève et qu'on ne se sert que d'une

l'écho des impressions du temps. Néanmoins, la signification de ces deux D entrelacés d'un H a été plaidée diversement. On pourra en juger par la lecture d'un article de M. de Petigny dans la *Revue numismatique*, que dirigeait le savant M. Cartier (année 1848, t. XIII, p. 80). *Emblèmes monétaires du règne de Henri II.* M. Lenormant, dans la même *Revue*, a réfuté l'interprétation populaire de l'H marié aux deux D; il démontre que ce chiffre peut tout aussi bien figurer deux C entrelacés, initiales de Catherine de Médicis, et par conséquent de l'épouse légitime. On pourrait se demander si Catherine de Médicis était aussi convaincue de cette signification!

[1] Le jeu de paume du Louvre était déjà célèbre sous François Ier, qui l'avait fait décorer en 1532 par le peintre Barthélemy Guetty : « A Barthélemy Guetty, troys cens escus soleil pour deux patrons par luy faicts où sont figurez et paincts plusieurs histoires... satires et triumphes que le Roy a fait dernièrement en sa salle du jeu de paulme du Louvre, et pour une paire d'Heures historiées de plusieurs histoires, faites de bonnes couleurs.... etc. » *Renaissance des arts*, t. II, p. 250.

balle par raquette; autrement, personne ne saurait distinguer si c'est le Roi qui joue. On discute même ses fautes, et j'ai vu plusieurs fois qu'il lui fut donné tort. Vient le voir qui veut. En jouant ce jour-là, je ne sais comment une balle manquée par M. de Guise donna dans le visage de ce seigneur et lui fendit une lèvre; ledit M. de Guise se retira vite dans les chambres, et Sa Majesté cessa le jeu. Le mal ne fut d'aucune gravité... [1]. »

Giacomo Soranzo vint remplacer en 1555 l'ambassadeur Capello. Il fut le dernier des envoyés ordinaires qui ait eu à parler du roi Henri, car un an après son départ de la cour où il eut Giovanni Michieli pour successeur, le Roi trouva la mort dans un de ces grands jeux qu'il avait tant aimés, au champ des Tournelles. Soranzo décrit le Roi à trente-neuf ans : je ne reproduirai pas ce portrait, qui ne fait guère que confirmer les précédents sous une forme peut-être plus choisie et plus lettrée; je n'y vois rien de plus, sinon que le teint de Sa Majesté était tourné fort au brun et la couleur de sa barbe au gris. Ce qu'il avait toujours redouté lui arrivait aussi : il devenait gras malgré ses violents et fréquents exercices. Même sobriété dans le manger, le boire et le dormir, même régularité

[1] *Diario del viaggio ed arrivo di Giovanni Capello, ambasciatore veneto al Re Christianissimo.* (Inédit.) Cet intéressant document appartient à une collection de copies de *relazioni* formée à grands frais par l'honorable M. Astruc, Français que les affaires ont appelé à Venise depuis de longues années. M. Astruc, au temps où j'étais chargé d'une mission à Venise par M. Fortoul, ministre de l'instruction publique, offrit d'une manière aussi courtoise que désintéressée à M. le Ministre toutes les copies des *relazioni* intéressant la France pendant le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle. M. le Ministre accepta cette offre généreuse de M. Astruc, qui s'empressa de faire parvenir ces documents, d'autant plus précieux alors que pour la plupart ils étaient inédits. L'intérêt et le prix qu'ils avaient ne sont plus les mêmes aujourd'hui, car depuis ce temps les *Raccolte* Albèri et Barozzi renferment les textes originaux des documents dont M. Astruc avait fait exécuter la copie (réserve faite des *relations* du dix-huitième siècle, encore inédites et d'ailleurs bien moins intéressantes).

dans sa vie, même emploi de son temps, sauf un peu plus de soins manifestés à la Reine :

« Après le souper, dit-il, le Roi va aux appartements de la Reine, où se trouvent avec lui la plus grande partie des seigneurs et des dames, et il s'y entretient volontiers pendant une heure. »

Même ardeur aux chasses, soit à courre le cerf, soit à l'oiseau. Un autre détail aussi est nouveau, c'est le plaisir extrême que Sa Majesté prend à la musique :

« Il se plaît fort à la musique, dont il a les meilleures notions, et presque chaque jour il en veut entendre, soit à son lever, soit à son coucher.... Mais, ajoute l'ambassadeur, il n'est pas très-porté aux constructions, moins encore aux joyaux ni aux grandes œuvres de tapisseries; cependant on dit qu'avec la fin des guerres il élèverait quelque grand palais...[1]. »

La chose pouvait être vraie au moment où l'ambassadeur Soranzo laissa la France, assez pauvre alors et en grande détresse de bien des genres, car c'était en 1558, peu de temps après ces *grandes hontes que nous avions bues* à la bataille de Saint-Quentin, où la fleur de la bravoure de France fut tuée ou faite prisonnière ; dure journée qui manqua mettre le royaume aux mains de l'Espagnol, notre ennemi national à cette époque.

Je ne remplirais point le but de cette étude si je ne

[1] L'année 1558, le Roi commanda cependant quelques œuvres de tapisseries aux fabriques d'Anvers. J'ai publié dans la *Gazette des beaux-arts* (*Courrier européen de l'art et de la curiosité*) un travail sous ce titre : *Négociations d'œuvres de tapisseries de Flandre et de France par le Nonce Guido Bentivoglio pour le Cardinal Borghèse* (livraison de novembre 1861, et janvier 1862). Dans le premier de ces articles se trouve une lettre du Nonce au Cardinal où il est fait mention d'un fort beau sujet de tapisserie envoyé et commandé par le roi Henri II en 1558, mais dont le travail fut interrompu par l'événement de la mort du Roi. Cette curieuse lettre de Bentivoglio était inédite.

tirais de ces documents diplomatiques autre chose que les traits personnels des princes; cela est bon pour la curiosité, mais ce n'est point assez pour l'histoire, dont je veux servir la cause. Dans ces relations, en effet, comme nous l'avons déjà montré par les graves réflexions et les belles paroles de Marin Cavalli, sous le règne du roi François, la personne des princes n'absorbait pas à elle seule les observations et les souvenirs des ambassadeurs. En même temps qu'ils retraçaient la physionomie du Roi, ne devaient-ils pas retracer la physionomie du royaume? N'avaient-ils pas à informer sur le cours de nos affaires, à faire ressortir le caractère de nos rapports et la tendance de nos intérêts avec les puissances? Certes ils y avaient égard, et, si je reprends à un point de vue général chacun de leurs textes, il me sera aisé de signaler les points capitaux traités par chacun d'eux sous ce règne où la politique s'exerçait encore grandement et vaillamment entre des souverains, et non tristement entre gens de même sang et de même race, sinon de même religion, comme cela eut lieu sous les fils de Catherine.

Il faut donc chercher dans la relation de Matteo Dandolo, toute brève qu'elle soit, étant le résultat d'une ambassade extraordinaire, ses appréciations sur nos humeurs avec l'Empereur Charles, et sur les prévisions des guerres qui ressortiront des sentiments contraires de ces deux souverains dont l'un avait été l'otage et le prisonnier de l'autre sous le règne précédent. L'ambassadeur examine nos places, cherchant à dire par où sera l'attaque de l'Empereur, décidant avec raison (le fait le prouva plus tard), que sûrement ce serait par la Picardie. C'était un Italien (comme alors il y en avait déjà tant et de tout métier en France) qui avait la charge de nos fortifications, un Girolamo Bellarmato de Sienne, lequel, dit-il, fortifie

maintenant Châlons, terre frontière de la Bourgogne; il ajoute ce trait qui nous peint bien :

« Maintenant, on détruit cette ville en grande partie pour la faire plus forte, et on a renversé nombre de maisons pour creuser les fossés, et cela m'a donné lieu de voir chez ce peuple cette chose curieuse, qu'il détruisait ses propres maisons *en chantant gaiement*. Ne le pouvant croire, je voulus m'en rendre compte, et je trouvai que c'était vrai; on me dit bien qu'on leur donnait quelque compensation, mais elle atteignait à grand'peine au tiers de la valeur.,.. »

La relation du successeur de Matteo Dandolo est celle qui offre le plus de détails, mais elle n'est point écrite; c'est un vrai document administratif, diffus dans ses données quoique important par les renseignements. Ce Contarini devait être un homme que de nos jours on considérerait comme essentiellement pratique. Il dit jusqu'au mécanisme de la cour; il est très-fort pour énumérer et dénombrer. On sait par lui tous les capitaines et lieutenants étrangers (la plupart Italiens) qui suivaient nos guerres et y faisaient acte de bravoure. Il aborde la partie politique par ces paroles qui sont un vrai programme :

« Il me reste, dit-il, à parler des choses que le roi Henri a accomplies jusqu'à présent, et d'où on peut raisonnablement juger de celles qu'il aura à accomplir dans la suite. Parmi ces premières, il en est quatre d'importance : l'acquit du royaume d'Écosse, la guerre de Boulogne, la ligue avec les Suisses et la paix avec les Anglais. »

L'ambassadeur traite alors de ces faits et il les discute avec un soin au moins égal à celui d'un jurisconsulte de la couronne d'Angleterre. Dans l'énoncé de ses prévisions, le bon sens d'un homme d'affaires domine; en vue des grands conflits qu'il voit prochains, il donne de sages conseils à son gouvernement :

« Ces conflits, dit-il, préoccuperont tous les princes ou par

l'action même ou par le soupçon (*o fra l'opere o col sospetto*), aussi est-il à croire que Vos Excellences se prémuniront en tout cas de manière à plutôt pouvoir se fonder sur ses propres forces que sur celles de ses amis... car, à mon sens, lorsqu'un État est puissant et fort par lui-même, c'est-à-dire avec de l'argent en main et avec des vivres et des soldats au camp, ses amis cherchent à l'aimer d'autant plus et ses ennemis l'estiment davantage. »

Mais il y a loin de la diction de Contarini à celle de Capello son successeur : Capello, pour la forme, se rapproche de Marin Cavalli, et paraît être un véritable homme d'État. J'admire la fine et sûre concision de ses jugements; il a des aperçus fort caractéristiques : ainsi, voulant dire l'impression que dut faire sur l'esprit du Roi de France la nouvelle du mariage de Philippe, prince d'Espagne (plus tard Philippe II) avec la Reine d'Angleterre Marie Tudor:

« Le Roi, dit-il, voyait bien les dommages et les dangers qui en résulteraient pour la France. Mais sachant d'ailleurs le caractère anglais incompatible avec celui de toute nation étrangère, *il compte sur de nouveaux accidents....* »

Voici une autre de ses observations :

« Je me suis aperçu que la principale maxime de Sa Majesté est de tenir la guerre toujours éloignée de la France. Elle n'épargne pour cela ni soins ni dépenses, car elle juge que toute perte chez soi est très-considérable, tout grand dommage au loin faible. »

L'ambassadeur apporte alors ses preuves à l'appui de ce qu'il avance, et il en vient ainsi à dire, tout à l'honneur du royaume :

« Après la prise de Metz et l'acquisition du comté de Luxembourg, vous savez que le Roi négligea de mettre en mouvement son armée, ignorant que les forces de l'Empereur fussent aussi considérables. Il y eut une débandade telle, que l'arrivée de l'Empereur avec quarante mille hommes d'infanterie et douze

mille de cavalerie jeta l'épouvante dans toute la France, à laquelle le Roi n'avait ni le temps ni le moyen de pourvoir. Si l'Empereur avait alors saisi l'opportunité du moment, il aurait causé à la France le plus grand mal qu'elle eût jamais reçu de mémoire d'homme. Mais aussitôt que l'Empereur se fut arrêté sous la ville de Metz, le Roi de France espéra pouvoir rassembler ses forces, et se rassura. Il eut bientôt mis sur pied une armée de quarante mille hommes de pied et de douze mille chevaux. On vit ainsi la force de cet État, le bel ordre de son gouvernement, les grandes et promptes ressources qu'il possède pour sa propre défense; mais on vit en même temps que c'est la fortune qui verse ses dons sur qui, comme et quand il lui plaît.... La fortune protégea la France en aveuglant l'Empereur, qui ne sut pas profiter du moment et fondre sur le pays ennemi; la fortune protégea l'Empereur en aveuglant le Roi de France lorsque l'Empereur était à Bruxelles, car si Sa Majesté Très-Chrétienne avait poursuivi sa victoire, non-seulement elle se serait emparée de Bruxelles, mais de tout le pays qu'elle aurait voulu conquérir. Déjà l'Empereur avait fait seller son cheval et préparer les bagages pour s'enfuir. La faute en fut au Connétable, qui passait auparavant pour un homme pusillanime, et passe à présent pour un vrai lâche, puisqu'il craignit de poursuivre un ennemi battu et presque en fuite. Il en fut bafoué partout: à la cour, sur les places publiques, on débitait sur lui des sonnets et des vers latins qui l'appelaient un homme lâche et sans cœur.

» Après une si belle occasion perdue, on tient pour assuré que tant que le Connétable sera à la tête de l'armée, il n'y aura jamais une grande bataille donnée, d'abord parce qu'il est timide, puis parce qu'il est plus porté à la paix qu'à la guerre. »

Telle était la rude franchise avec laquelle parlait cet ambassadeur, qui nous avait bien connus pour nous avoir autant observés. La passion ne lui dictait point ces paroles, mais il les prenait à cette même force de réflexion qui, peu de lignes plus loin, lui fait dire avec un sentiment de justesse qui serait encore fort convenable aujourd'hui :

« Il est vrai de dire que Sa Majesté accepterait, aussi bien que la Reine, le Connétable et toute la cour, la paix de grand cœur, pourvu que l'Empereur offrît des conditions convenables; car le Roi sait bien que rien n'est aussi ruineux pour un pays qu'une longue guerre, *et qu'il vaut mieux une paix certaine qu'une victoire douteuse*. C'est là d'ailleurs le sage et ferme avis de Votre Sérénité et de Vos Seigneuries. Sa Majesté, en causant avec moi, louait fort votre prudence, qui sait gouverner l'État avec tant de tranquillité. »

Je citerai encore deux traits de la parole mâle de ce Vénitien, qui me semble, par plus d'un mot, avoir compris Tacite, c'est-à-dire le plus grand esprit qui ait honoré l'histoire. Capello veut révéler les intentions du Roi :

« C'est un sujet difficile, dit-il, car Dieu seul voit le fond de nos cœurs. Et si rien n'est plus secret que le cœur de l'homme, il y a dans le cœur des princes des profondeurs encore plus obscures. Jusqu'ici, j'ai parlé des choses par moi vues et entendues; je pouvais donc les affirmer avec assurance; mais ce que je vais vous dire, entendez-le non pas comme une vérité immuable, mais comme une conjecture approchant plus ou moins du vrai, ou bien comme une vérité qui peut changer d'un moment à l'autre, ainsi qu'il arrive des pensées des hommes. »

Il définit dans des termes d'une concision frappante la nature des sentiments du Roi pour les souverains étrangers; je trouve curieux de l'entendre apprécier comme il le fait le genre d'estime que le Roi avait pour le Pape :

« Le Roi l'honore comme père et chef de la religion chrétienne, mais comme homme il en fait peu de cas, le tenant pour trop inconstant. Aussi correspond-il avec lui uniquement pour qu'il ne lui fasse pas de mal. »

Par le tour qu'il donne à l'expression de la politique du Roi à l'égard de Venise et de son gouvernement, cet ambassadeur est aussi net et ouvert devant les siens que sans doute il était réservé et diplomate devant les étrangers; je

ne sais si de son temps on parlait des *doctrinaires*, mais à coup sûr, aujourd'hui, par l'austère forme de son style, par la dogmatique concision de ses pensées, par cette sorte de fierté lettrée qui a caractérisé les maîtres de cette école; par tous ces divers signes il serait tout à fait des leurs :

« Mais je vois bien, dit-il, que Vos Seigneuries désirent connaître les intentions du Roi Très-Chrétien envers notre République Sérénissime, et je vous les exposerai franchement. Il ne nous en veut pas, à ce qu'il me semble, mais ce n'est pas qu'il nous aime. Il est bien sûr que *les princes n'aiment ou ne haïssent qu'à cause de l'utilité ou bien du dommage qu'ils attendent*, et le Roi de France ne fait pas exception à la règle. Ainsi, cet Excellentissime Sénat, en conservant sa neutralité sage, en se contentant de ce qu'il possède, n'excitera ni jalousie, ni attaques, ni ressentiments; et il pourra jouir en toute sûreté de ses droits... [1]. »

[1] Ce passage du discours de l'ambassadeur m'amène à appeler l'attention sur un fonds d'archives dont je n'ai pas encore eu lieu de citer même le nom. Je veux parler des *Esposizioni Principi*, rubrique fort abrégée qui, pour être comprise, doit se traduire ainsi : *Exposés des raisons des Princes.* J'ai donné une large place dans ma collection à la copie de ces documents (au moins pour ceux qui concernent la France). C'est par l'étude seule de cette archive qu'il est commode de se renseigner sur les négociations ouvertes et traitées auprès du gouvernement de la République de Venise par les cours étrangères. Malheureusement, ces textes ne commencent à former un ensemble intéressant qu'à la date de 1551, époque du règne de Henri II, objet de ce chapitre. Les affaires traitées directement par les envoyés de France auprès de la République de Venise, depuis 1551 jusqu'en 1559 (fin du règne de Henri), peuvent être ainsi résumées :

1551. Le Cardinal de Tournon et l'ambassadeur de France traitent la question de la protection du duc de Parme prise par le Roi Très-Chrétien. Ils demandent l'avis de la Seigneurie.

1552. Écriture présentée par l'ambassadeur de France exhortant la Seigneurie à entreprendre avec le Roi la conquête de Naples.

1554. Discours et propositions de l'ambassadeur de France sur les choses de Sienne, avec demandes de secours.

1554. Proposition de M. d'Avanson et de M. de Lodève sur l'affaire de Sienne.

Giacomo Soranzo, successeur de Giovanni Capello, avait moins d'éloquence, mais sa *relazione* remplit mieux encore les conditions essentielles de ce genre de discours, dont le but principal était d'instruire des *gouvernants* et des *politiques* dont la discussion avait pour grand mobile la liberté de penser. Il est très-pénétré des obligations finales de sa mission : « Ce qui est mon devoir, dit-il, c'est de vous mettre à même de porter un jugement sur le véritable état des temps présents dans le royaume de France. » Il y réussit complétement, et par lui nous voyons bien au clair ce qu'était la France au dedans et ce qu'elle faisait au dehors. Comme tous ses prédécesseurs, il décrit géographiquement le royaume, énumère les quatorze grandes provinces qui le composaient alors, désignant les gouverneurs de chacune; puis laissant de côté les locutions de statistique, il s'exprime ainsi sur la France au point de vue matériel :

« Si le royaume, dans toutes ses parties, est pourvu en abondance de toutes les choses nécessaires au bien-vivre, sauf en Picardie, en Normandie et en Bretagne, où il ne se fait point assez de vin, on exporte en Portugal et en Espagne le froment et les toiles; en Angleterre, en Écosse et dans les Flandres,

1555. Le cardinal de Lorraine rend compte à la Seigneurie de ses négociations à Rome avec le pape Paul IV.

1556. L'ambassadeur de France explique les motifs pour lesquels le Roi prend la cause du Pape.

1556. L'ambassadeur de France donne compte à la Seigneurie des préparatifs du Roi qui se font en Piémont; pour les démêlés avec l'Espagne, le Roi de France demande que la République en soit l'arbitre, etc.

1556. L'ambassadeur exhorte la Seigneurie à s'occuper des négociations avec le cardinal Caraffa.

1557. Demandes de secours d'argent à la Seigneurie après la perte de la bataille de Saint-Quentin.

1558. Question de la préséance entre l'ambassadeur du Roi Très-Chrétien et l'ambassadeur du Roi Catholique.

des vins, des draps et autres choses, qui peuvent rapporter annuellement trois millions d'or. Ce dont on a besoin, ce sont les laines fines; on les demande à l'Espagne et à l'Angleterre, les étoffes d'or et de soie arrivent d'Italie; les épices et les sucres, de Portugal et de quelques provinces du Levant; les métaux (dans tout le royaume il n'y a de mine aucune, si ce n'est des mines de fer en Bourgogne) proviennent d'Angleterre, de Flandre et d'Allemagne; les armatures et les armes sont envoyées de Brescia, de Milan, et les chevaux de guerre des Flandres et des pays allemands. Au reste, comme ce qui sort du royaume rapporte un million et demi d'or, et qu'il en entre chaque année pour un million et demi au moins en écus comptants, les Français disent que cela tient lieu des mines qui leur manquent. En plus de cette somme, on en importe beaucoup d'Espagne pour l'usage ordinaire des monnaies, et en telle quantité, que la plus grande partie des monnaies d'or et d'argent qui se dépensent sont frappées au coin de l'Espagne. Mais il en sort aussi beaucoup, soit pour les nécessités des guerres, soit pour une autre cause, bien que sous les peines les plus sévères il soit interdit de porter loin du royaume tout or ou tout argent. Causant un jour avec moi sur ce propos, le Roi me disait que l'or s'apportait de l'Inde en Espagne, d'Espagne en France, de France en Italie, d'Italie dans le Levant. »

Cet ambassadeur se plaisait, dans ses *relazioni*, à porter des jugements généraux sur l'humeur des peuples qu'il était destiné à connaître. Le lecteur n'a peut-être pas oublié le passage d'un discours sur l'Angleterre, où le peuple anglais, en 1555, est consciencieusement jugé. Dans sa *relazione* sur la France, il n'omet point de dire ce qu'il pensait de nous : il ne nous flatte point; mais on ne peut lire sans quelque sentiment de bonne gloire pour notre terre de France, la raison qu'il donne du bonheur que nous avons à échapper aux périls mêmes qui étaient cependant le fruit de nos propres erreurs :

« Les Français sont généralement défiants, d'un esprit présomptueux et impatient; aussi les voit-on dans les guerres,

aussitôt passée leur première furie, devenir presque embarrassés; ils ont plus de magnificence en dehors de chez eux que chez eux; néanmoins, quand on sait comprendre leur humeur, on les trouvera le plus souvent fort courtois. Ils fuient les labeurs autant qu'ils peuvent, et une disposition à peu réfléchir est surtout le propre des Français; et quoiqu'ils fassent grand cas de leurs délibérations précipitées, il n'en est pas moins vrai que bien souvent il advient qu'ils ont à peine terminé une entreprise qu'ils s'aperçoivent de l'erreur et qu'ils s'en repentent; mais la puissance du royaume est si grande, qu'elle combat et surmonte toutes les erreurs. ».

L'ambassadeur examine ensuite les diverses classes sociales de la France, traitant de leurs priviléges et de leurs charges réciproques; il raconte le mode de nos armées, l'humeur de nos capitaines, les moyens rémunératoires soit effectifs, soit honorifiques, dont le Roi dispose; il énumère nos places fortes, détaille notre marine, nos dépenses et nos emprunts; décrit la physionomie des favoris, le caractère des ministres et le maniement des affaires. Mieux que tout autre, il remonte à la source de nos querelles politiques avec le Pape et ses neveux, et avec l'Espagne. La question d'Italie, qui nous occupait fort alors et où nous avions des intérêts personnels plus encore qu'aujourd'hui, le Piémont et Sienne étant nôtres, y est traitée de manière à laisser dire de cet ambassadeur de Venise que, dans le plus grand congrès qui eût pu se réunir alors, il eût été à toute la hauteur de la place politique qui lui eût été confiée [1]. Il ne faut point quitter l'étude des *relazioni* dans le Sénat de Venise sur ce règne de Henri II sans faire observer combien ceux qui les prononçaient étaient pénétrés des raisons de la force et de la puissance natives du royaume. Tous les proclamaient dans

[1] Cet ambassadeur quitta la cour le 7 décembre 1557. J'ai la copie de ses *dépêches*, tome Ier de ma collection.

un sens ou dans un autre : en général ils admirent notre esprit national, source de beaucoup de grandeurs, source de sauvegarde et de succès : ce qui les étonne tous et ce que tous redisent, c'est la facilité avec laquelle le Roi était secondé par la spontanéité de la nation dans ce genre de besoins toujours difficiles et périlleux, les besoins d'argent.

« En temps de paix, dit Dandolo, le Roi rabaisse beaucoup de ses prétentions, afin d'alléger les peuples; il le peut d'ailleurs bien faire, car il peut réputer pour siennes toutes les ressources financières de la France, et dans les cas de nécessité, chaque fois qu'il en demande, elles lui sont spontanément apportées, grâce à l'incomparable bonne volonté des populations. »

Un autre ambassadeur qu'on ne saurait accuser d'une trop grande dévotion d'esprit pour notre humeur, si j'en juge par ce passage : « Les Français sont naturellement fiers et hautains, et très-hardis à tenter les grandes entreprises, insupportables dans les succès, infatigables lorsqu'il s'agit de leurs avantages; un proverbe dit d'eux : « Tâche d'avoir le Français pour ami, mais non pour voisin »; un autre ambassadeur, dis-je, qui ne paraît point un flatteur, constate en ces termes le bonheur politique de la situation naturelle du royaume :

« Le royaume de France, placé à peu près au centre de la chrétienté, est dans une position fort commode pour unir et pour diviser à plaisir les forces des plus puissants princes et des peuples les plus belliqueux. Il a l'Italie devant lui, l'Angleterre derrière, l'Espagne à sa droite, l'Allemagne à sa gauche, d'un côté les Suisses, de l'autre les Flamands; il est entre deux mers, la Méditerranée et l'Océan. Ainsi, par mer autant que par terre, il peut appuyer ou empêcher toute entreprise qui serait tentée par les autres États. Quant à la France, la nature et l'art la défendent de tous côtés : les monts la séparent de l'Italie et de l'Espagne; elle a la mer à opposer à l'Angleterre et aux

États les plus éloignés; contre l'Allemagne elle a de profondes rivières; à tous les passages les plus importants, les forteresses, les munitions et les armes ne lui manquent pas, ni sur les frontières ni au dedans du royaume, non plus que les hommes capables de les utiliser et d'exécuter savamment tout ce qui tient à l'art de la guerre. »

A cette époque, les deux grandes puissances de l'Europe, les deux maisons politiques, étaient celles de France et d'Espagne. Deux si grandes rivales ne pouvaient être que deux grandes ennemies : leurs guerres, leurs querelles, les profondes envies de l'une à l'égard de l'autre, défrayaient souvent les pages des hommes d'État dont le métier était de regarder et d'instruire : on pouvait se demander souvent de quel côté était mieux établie la puissance.

Un de ces ambassadeurs vénitiens, dont la mission en France remonte à cette période, établissait ainsi ce parallèle entre les deux États, et je ne saurais faire une meilleure fin à ce chapitre consacré à l'époque de Henri II, que par une citation aussi ingénieuse dans sa forme que glorieuse dans son énoncé :

« Le Roi Catholique est de la maison d'Autriche; il est héritier de tant de seigneuries, de royaumes et de pays, qu'il possède douze royaumes en Espagne et trois en Italie; presque toutes ses possessions sont éparses. Le Roi Très-Chrétien a un seul royaume tout uni et très-vaste. Les revenus du Roi Catholique sont de cinq millions, la dépense est de six; le Roi Très-Chrétien a un revenu de six millions, et ne les dépense pas tous à présent. Le premier, en cas de nécessité, a beaucoup de peine à trouver de l'argent par des impositions extraordinaires; l'autre, par le même moyen, en trouve tant qu'il en veut. Les sujets de Philippe II sont plus rétifs et plus fiers; les Français sont plus portés à dépenser leur argent pour leur Roi et plus soumis. L'Espagne a des mines d'or dans ses provinces et aux Indes; la France n'a que du fer, mais l'argent y est introduit et

n'y manque pas. L'Espagne est un pays stérile, pauvre en grandes villes et en rivières, dépourvu des commodités de la vie; la France est fertile, couverte de villes et de châteaux, abondante en rivières et en toutes sortes de productions. Le Roi Catholique l'emporte sur Sa Majesté Très-Chrétienne en forces maritimes; mais quant aux armées de terre, les gens d'armes de France sont supérieurs de beaucoup aux cavaliers espagnols, et l'infanterie française est de peu inférieure, les Gascons ne cédant en rien aux fantassins espagnols. Pour les capitaines, la France a toujours eu le dessus. Ainsi, les forces de ces deux grands rois peuvent presque se balancer. On a vu Charles V, ce grand empereur, cet homme si favorisé par le sort, après tant de victoires, vaincu par la France et réduit à un très-grand danger. On a vu dans cette lutte des vissicitudes continuelles : tantôt l'un, tantôt l'autre triomphait. Si donc ces deux puissances sont si fortes chacune par elle-même, unies elles deviendraient formidables au monde. »

Mais ces mêmes hommes de Venise, ces mêmes plumes politiques qui faisaient et décrivaient ainsi le tableau de la France sous des couleurs saillantes, pendant les deux règnes de François Ier et de Henri II, n'usèrent plus ni de la même encre ni de la même plume pour la sombre période qui suivit la mort de Henri et qui dura près de quarante ans : non pas que sous François et Henri le royaume ait manqué de vicissitudes, mais du moins les pouvait-on appeler magnanimes et glorieuses. Celles qui vinrent après, pourrait-on les estimer telles, leurs coups n'ayant été que des coups affreux, pendant des guerres civiles où l'ambition prit couleur de religion, et où, tant d'une part que d'une autre, il y eut des représailles qui mirent la France dans l'opprobre! La curiosité pour les textes vénitiens doit alors redoubler de soins et d'intérêt : nuls ambassadeurs ne virent mieux les choses; ils les virent constamment en conciliateurs, en médiateurs; ils approchèrent Catherine de Médicis en familiers, ils appro-

chèrent tous les partis sans se mêler à aucun : ce fut une période diplomatique tout à fait à l'honneur de Venise, et comme il nous manque peu de leurs *relazioni*, nous pouvons dire sans crainte que, pour juger et parler des navigations politiques de cette Reine mère qui mena la barque du royaume de tant de manières et par tant de courants, c'est d'après eux surtout, d'après leurs dires, leurs souvenirs et leurs impressions qu'il le faut faire. Un charmant passage de Brantôme à leur propos, dans sa digression contre les ambassadeurs de robe longue, nous dit en quelle estime on tenait à la cour les envoyés de Venise, et de quels bons yeux ils étaient regardés. Ne fut-ce point de ceux mêmes qui, depuis la mort de Henri II, représentèrent le gouvernement sérénissime auprès de celui du Roi Très-Chrétien pendant toute la puissance de Catherine, dont Brantôme parle en de si bons termes, qu'ils semblent expressément dits pour ce chapitre :

« Et c'est pourquoi on loue grandement la naïveté de ces gens de bien, ambassadeurs vénitiens qui *troussent* leurs paroles plus courtes qu'ils peuvent et n'amusent tant nos roys à les escouter, mais abrégent soudain, ainsy que je les ay vus à l'endroit de nos derniers roys et même le roy Henri troisième : lesquels, après l'avoir entretenu le plus brièvement qu'ils pouvoient de la principale urgence de leurs affaires, ils se mettoient à deviser et causer avec luy fort privément, luy demandant naïfvement comment il se portoit, ce qu'il faisoit, à quoy il passoit le temps, quelquefois lui parloient des dames, à quoy le Roy prenoit tous les plaisirs du monde, vu leur naïfveté si douce et debonnaireté si gentile; aussi que naturellement et extrêmement (comme je luy ay ouy dire) il aimoit leur République pour le bon accueil qu'il avoit reçu d'elle, ainsi que j'espère le dire en autre part. »

CHAPITRE SEPTIÈME.

Cathérine de Médicis. — Opposition extrême des jugements portés sur elle. — Comment les ambassadeurs vénitiens l'ont connue et appréciée. — L'enfance de Catherine de Médicis. — Orages politiques qui ont suivi sa naissance. — Premières vissicitudes. — Dernier rejeton de la ligne directe du grand Côme de Médicis. — Vers charmants de l'Arioste sur son berceau. — La *Duchessina d'Urbino*. — Portrait de la *petite duchesse* à treize ans. — Catherine à la cour de Rome sous Clément VII. — La *question des mariages*. — Partis qui se proposent. — Le parti de France est accepté. — Catherine Duchesse d'Orléans, puis Sérénissime Dauphine. — Comment elle est vue en France. — Sa stérilité inquiète le Roi, le Dauphin et le royaume. — Observations de l'ambassadeur Matteo Dandolo sur elle en 1540. — Remèdes qu'elle prend. — Sa grossesse. — Catherine reine de France. — Attitude morale de Catherine à l'égard de Diane. — La politique de la Reine est de paraître n'en point avoir. — Caractère et étude de sa jalousie. — Diane est la Reine. — Émail de Limousin qui la représente entrant dans le royaume soutenue par Henri. — Tenue de Catherine dans les audiences. — Accueil qu'elle faisait aux ambassadeurs. — Sa courtoisie et son affabilité. — Portrait de Catherine de Médicis en 1552 par Lorenzo Contarini. — *Nul doute qu'elle serait apte à gouverner*. — Catherine et François Ier. — Diane pousse le Roi à dormir avec la Reine. — Physionomie de la Reine en 1555. — Catherine au lendemain de la bataille de Saint-Quentin. — Première journée de la vie politique de Catherine. — Elle traverse solennellement Paris et va au Parlement. — Étonnement des Parisiens. — Il n'est question que de la belle démarche de la Reine. — Succès qu'elle obtient au Parlement. — Spontanéité du vote après son discours. — Dépêche de l'ambassadeur Giovanni Michieli entièrement consacrée à l'acte de la Reine. — Le Roi se rapproche de la Reine. — Les princes. — Le Dauphin et la petite reine d'Écosse. — Les jeunes princesses. — Leur éducation sous la surveillance de la Reine. — Versions et thèmes épistolaires des enfants. — Ses occupations. — Sa cour et son air de majesté. — Catherine de Médicis achète la célèbre bibliothèque de Strozzi. — Avantages qu'elle a retirés de son inaction politique pendant le règne de Henri II.

Des éloges de courtisan ou des condamnations fanatiques, les pages de Brantôme, l'homme de cour achevé, ou les pages de Henri Estienne, le huguenot immodéré, « des flatteries impudentes ou des mesdisances affectées, » voilà ce que nous ont laissé sur Catherine de Médicis les

livres écrits par ses contemporains. Il faut aller à d'autres sources, contemporaines aussi, pour découvrir la vraie Catherine, la vraie *Reine mère* qui a tenu pendant tant d'années dans ses mains le jeu de la politique de la France, en un temps où les passions ennemies, sous couvert et manteau de religion, ont abreuvé d'amertume et rempli de sinistres le plus beau des royaumes. Vous voulez connaître la Reine mère, la voir et l'entendre? interrogez les diplomates qui l'ont connue, qui l'ont vue et l'ont entendue presque chaque jour; ils étaient aux abords de son trône, ils avaient accès à son cabinet; leur devoir était d'être aux écoutes de son Conseil, de surprendre le secret de ses luttes, d'en définir les moyens; interrogez ceux qui, avec autant de sang-froid que d'impartialité, ces conditions d'un jugement sain et droit, ont attaché des regards aussi attentifs que pénétrants sur le flux et le reflux des vissicitudes du royaume sous un tel règne. Les Vénitiens ont excellé à peindre Catherine et à soulever le voile de ses intentions et de ses procédés; ils ont connu son âme et son esprit. A son égard, leurs paroles ont trouvé le moyen terme entre les flatteries serviles et les jugements amers; ils ont produit la lumière qui met en son vrai jour la figure de la plus politique des femmes, mêlée pendant le cours de trois règnes à toutes les secousses d'un gouvernement qu'agitaient de grandes fièvres à un profond degré.

Italienne par le sang de son père, un Médicis, Française par le sang de sa mère, une la Tour-d'Auvergne de la maison de Boulogne, ayant donc en elle l'humeur des deux plus illustres nations du monde au seizième siècle, Catherine de Médicis, comme reine et comme femme, est une des étonnantes figures que puisse regarder l'histoire; mais elle fut plus reine que femme. En elle,

l'esprit d'État a tué l'intention d'amour; elle fut plutôt ministre que femme; en fait d'intrigue, elle ne connut que l'intrigue d'État, et à cet exercice elle a fait école. Je dirai le jour et l'heure — heure trop peu remarquée, à mon sens, par les historiens — où elle se révéla, alors même que le jeu des circonstances, la laissant à l'ombre de la maîtresse du Roi son mari, n'avait pas encore mis la partie de son côté.

Je ne prétends pas écrire ici une histoire de Catherine de Médicis, j'apporte simplement une pierre à l'entreprise de son histoire; je négligerai beaucoup les faits; j'aurai d'ailleurs un autre livre à lui consacrer, pour l'œuvre duquel j'ai réuni l'importante série des *audiences* qu'elle a données à tant d'ambassadeurs. C'est en ce livre de ses audiences que l'on trouvera une Catherine de Médicis de chaque jour, élaborant peu à peu son œuvre de gouvernement, occupée, attachée, liée fatalement au cours des événements, parant le coup des uns, subissant le contre-coup des autres. Ici, dans cette étude, cherchez surtout la figure, les différents *aspects* de ce personnage, depuis le jour où Antonio Suriano, ambassadeur de Venise à Rome (en 1529), vit Catherine petite fille, très-chétive enfant, orpheline échappée aux tempêtes populaires de Florence, et abritée à l'ombre incertaine du trône pontifical de Clément VII, son oncle; jusqu'au jour où Alvise Mocenigo, autre ambassadeur de Venise, non plus à Rome, mais en France, en 1588, la voyait vieillie, autant à l'école des années qu'à celle des épreuves, et qu'il traitait avec elle à Blois pour la dernière fois des affaires du monde, le 5 décembre, quatorze jours avant le meurtre du Guise par le Roi son fils, et trente-trois jours avant sa propre mort.

L'enfance de Catherine de Médicis fut tumultueuse

comme son règne[1]; sur le berceau comme sur le trône grondèrent des orages. Fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin par le fruit d'une triste usurpation, et de Madeleine de la Tour-d'Auvergne, de la maison de Boulogne, « qui estoit trop plus belle que le marié », dit Fleuranges dans ses Mémoires, elle naquit pour être en deuil. Née en effet le 13 avril, sa mère mourut le 28, et six jours après, le 4 mai, elle perdait son père. A sept mois, en octobre de la même année 1519, ce faible débris de la maison fameuse de Côme quitta, dans les bras de sa nourrice et sous la sauvegarde du cardinal Giulio, plus tard Clément VII, le palais de sa famille, et fut portée à Rome, sous l'œil protecteur de Léon X. A six ans, on lui fait quitter la ville pontificale pour retourner à Florence et y être élevée et éduquée. Deux années d'une tranquille obscurité la virent croître. Alors commencèrent pour elle de nouvelles vicissitudes, en 1527, date de cette sinistre époque où le monde entendit la nouvelle du sac de Rome par les odieuses troupes de l'Empereur Charles-Quint, où le Pape fut tour à tour prisonnier et fugitif, où Florence devint la proie des factions. Catherine, dont le nom de Médicis en ce pays de Florence était pour les uns une espérance, pour les autres une crainte, fut, par l'ordre

[1] On est surpris de voir qu'aucun historien ou écrivain français n'ait traité spécialement de la jeunesse de Catherine de Médicis. Nous ne connaissons bien notre reine que depuis le jour où elle vint en France. M. de Reümont, ancien ministre de Prusse à Florence, fort versé dans les lettres italiennes, et M. Trolopp, après avoir résidé quelques années dans la ville des Médicis, ont écrit et publié successivement l'un *Die Jugend von Katherina di Medicis*, l'autre *The Girlood of Catherine de Medicis* : ces deux livres sont pleins de faits généralement peu connus. Ce travail n'est point à refaire. Le livre de M. de Reümont est d'une clarté remarquable. J'en ai fait la traduction avec la courtoise autorisation de l'auteur; je l'ai enrichie de notes particulières donnant quelques détails intimes entièrement inédits, et je suis en droit d'annoncer comme prochaine cette intéressante petite publication.

des chefs eux-mêmes de la faction triomphante, mise à couvert sous l'ombre sacrée des cloîtres. Tantôt confiée aux religieuses de la règle austère du couvent de Santa-Lucia, dépendance de ce fameux ordre de Saint-Marc où peu d'années auparavant Savonarole, l'éloquent moine, avait médité ses célèbres fureurs, tantôt remise dans les mains des nonnes plus indulgentes et d'une règle plus douce du couvent *Delle Murate,* sans cesse dans l'étrange alternative d'être involontaire héroïne ou victime innocente, selon la fortune ondoyante et variable des partis, Catherine de Médicis fut la précoce écolière des luttes vigoureuses qui avaient pour mobiles ces deux sœurs peu séparables : la politique et l'ambition.

Aussitôt que le feu des factions fut sinon éteint, du moins couvert, Catherine, répondant au désir et à l'appel de Clément VII, revint à Rome sous l'escorte d'Ottaviano de Médicis; elle y fit séjour jusqu'au moment où le congrès fameux qui réunit à Bologne le Pape et l'Empereur, força Clément VII à se séparer d'elle. Pour la troisième fois Catherine, n'ayant encore que douze ans, revit Florence; ce devait être pour la dernière, car peu de temps après, en 1533, l'ayant quittée pour se rendre en France et y épouser le second prince du sang, depuis cette époque jusqu'à sa mort, elle n'a jamais quitté le royaume.

Tel fut, sommairement, le prologue orageux de la vie politique non moins orageuse de celle qui fut la grande *Reine mère* de nos derniers Valois; ainsi s'écoulèrent tour à tour, à Rome sous les regards de deux papes, à Florence sous les voûtes du palais de sa famille, ou dans les murs de deux cloîtres, les premières journées de la femme dont les mains devaient s'attirer les blasphèmes de l'histoire par la part qu'elles devaient prendre à l'ineffaçable tache

de sang de la Saint-Barthélemy. Telle fut l'enfance de la petite créature pour qui le glorieux poëte Arioste, en séjour à Florence lorsqu'elle y naquit et qu'elle fut si rapidement orpheline d'une maison qui avait donné des héros aux gouvernements du quinzième siècle, fit ces vers touchants, que par un gracieux tour allégorique il met dans la bouche de Florence regardant le frêle rejeton de la famille de Côme :

« Verdeggia un ramo sol con poca foglia,
» E fra tema e speranza sto sospesa
» Se lo mi lasci il verno o lo mi taglia[1]. »

Jusqu'au jour où Catherine de Médicis fut unie à la maison de France, peu de pages furent écrites sur elle. Quelques phrases éparses dans les correspondances, quelques souvenirs rapportés dans les chroniques du temps des agitations de Florence, permettent seuls de retrouver les traces précises des destins de la frêle enfant. Le fragment le plus étendu qui la concerne est encore dû à la *relazione* d'un ambassadeur vénitien. Antonio Suriano, représentant de Venise près de Clément VII, comprit que la nièce chérie du pontife, élevée par lui, appelée à Rome, devrait nécessairement jouer un rôle de quelque importance, comme inhérente et adhérente aux intérêts de la famille à laquelle appartenait le Pape, son oncle et son protecteur. Lorsque Antonio Suriano était à Rome, Catherine comptait déjà près de onze ans; il fallait donc parler d'elle; car, héritière de la lignée des Médicis, parente affectionnée du Saint-Père, le moment ne pouvait

[1] « Une branche seule reverdit avec un peu de feuillage; entre la crainte et l'espoir, je demeure incertaine si l'hiver me la laissera ou me la ravira! » *Opere minori* di Ludovico Ariosto, *Elegia prima*. L'Arioste fut chargé de missions diplomatiques par son souverain le Duc de Ferrare. Il était à Florence le jour même de la naissance de Catherine. Le Duc Alphonse d'Este l'avait chargé de complimenter le Duc d'Urbin.

tarder où elle serait convoitée par plus d'une main souveraine, et où cette question toujours de premier ordre dans les faits de la politique, la *question des mariages*, serait agitée sur sa tête.

Catherine alors n'était point désignée autrement que sous le titre de la *Duchessina* (la *Duchessina d'Urbino*); elle n'est, dans les textes des dépêches, ou des rapports, ou des lettres, ni Catherine ni Médicis, elle est la *Petite Duchesse*. Rencontrant cette qualification dans les documents, soit privés, soit officiels, provenant de Rome ou de Florence à cette époque, il ne faut pas ignorer que la personne qu'elle désigne est Catherine de Médicis. Antonio Suriano, l'ambassadeur, par les quelques lignes qu'il a consacrées à la Petite Duchesse, ouvre la longue série des détails et des portraits, petits ou grands, de profil ou en pied, dont nous voulons former la curieuse galerie.

« La *Duchessina*, dit-il, est fille de Lorenzo, duc d'Urbin, issu de Pierre de Médicis [1]. La mère fut Madeleine de Boulogne [2], Française, nièce du duc d'Albany, gouverneur pour la Petite Duchesse des biens qu'elle possède, du chef de sa mère, dans le royaume de France, où, dit-on, elle jouit d'un revenu considérable. C'est à ce titre, et pour rendre compte de son administration, que ce duc est venu à Rome et qu'il y réside

[1] Famille des Médicis. Ligne directe d'où Catherine est issue. Jean de Médicis, citoyen de Florence, meurt en 1429 laissant deux fils : Côme et Laurent. Le premier, *Père de la patrie*, le second, Laurent le Magnifique, qui laissa trois fils.

Pietro, père de Clarice (plus tard femme de Philippe Strozzi), et Lorenzo, père de Catherine.

Giovanni, plus tard Léon X.

Giuliano (mort en 1516), laissant Ippolito, fils naturel.

Pietro avait laissé un autre fils, mais naturel, qui plus tard devint le pape Clément VII.

Lorenzo, enfin (le père de Catherine), laissa aussi un fils naturel, le farouche et mauvais Alessandro.

[2] Fille de Jean de la Tour d'Auvergne et de Boulogne, marié à Jeanne de Bourbon.

déjà depuis neuf ou dix mois. Cette enfant (*questa fanciulla*) est est entrée maintenant dans sa treizième année; elle est d'un naturel très-vivace, fait montre d'un esprit charmant, est bien élevée, et a reçu son éducation par le soin des nonnes du couvent des *Murate*, à Florence, femmes, du reste, de grand renom et de sainte vie. Elle est petite de sa personne, maigre et d'un visage sans traits fins; elle a les yeux gros, tout à fait ceux de la maison de Médicis. Le Roi Très-Chrétien, dans ses lettres, l'appelle toujours la duchesse d'Urbin, titre qui ne laisse pas que d'offenser les agents du duc d'Urbin actuel, et qui souleva des discussions de la part des ambassadeurs de l'Empereur[1]. »

Déjà, du reste, la personne de Catherine de Médicis avait donné lieu à plus d'une contestation lors de l'entrevue et dans les conseils tenus par l'empereur Charles et le pape Clément. Combien de partis ne se proposaient pas en effet pour la *fanciulla*, comme l'appelle le Vénitien! L'ambassadeur les désigne et les qualifie tous. Catherine était désirée et demandée en mariage par le duc de Milan, qui l'aurait prise même sans Parme et Plaisance dans la corbeille; par le duc de Mantoue, par le roi d'Écosse, par le duc d'Urbin, par le roi de France pour le second de ses fils. Le duc de Milan? le Pape le trouvait d'un âge disproportionné, d'une mauvaise santé, pauvre et point sûr de son domaine. Le duc de Mantoue? Sa Sainteté n'y avait aucune inclination, le sachant d'une nature toute vicieuse et fort disposé à vivre avec la Boschetta, dont il eût fait son épouse si l'Empereur eût consenti à légitimer ses bâtards. Le roi d'Écosse? le Pape ne voulait point de ses prétentions, montrant de ne point aimer à envoyer si loin la *Duchessina*, disant que la dépense qu'on aurait à faire pour les courriers porteurs de ses nouvelles, serait plus considérable que la dot. Le Pape, toujours au dire de

[1] Antonio Suriano, *Relazione della Corte di Roma*, 1531, Raccolta Albèri.

l'ambassadeur, en présence de tous ces princes à marier, ne tendait qu'à traiter sérieusement avec le roi de France; encore voulait-il entrer, avant d'y consentir, dans de minutieuses considérations, faisant valoir que le fils du Roi n'était point encore en âge, s'opposant à laisser en France, selon le désir de Sa Majesté, la *Duchessina*, sans que l'union fût accomplie et que le mariage fût consommé, ne voulant point enfin qu'elle fût là comme un gage entre les mains de la nation [1].

Ce mariage, si difficilement négocié, fut cependant décidé et accompli. Cet événement fut solennellement consacré par le fait de la venue du Pape à Marseille et de son entrevue avec le roi de France, au grand déplaisir de l'Empereur. Antonio Suriano, dans une seconde *relazione* de Rome en 1535, s'étend longuement sur les détours et les hésitations qui ont précédé les négociations. Le récit qu'il en fait est un chapitre de politique internationale au seizième siècle, dans lequel les trois grandes puissances du temps sont en jeu [2].

Catherine partit de Florence le 1er septembre de l'année 1533; elle fit route à petites journées pour Porto-Venere, à la Spezzia [3], où l'attendaient les galères françaises, qui, sous les ordres du duc d'Albany, son oncle, la conduisirent à Nice d'abord, et de là à Marseille. Elle y entra le 23; le Pape l'y avait précédée depuis le 11; de grandes paroles y avaient été dites et de non moins grandes promesses y avaient été faites. Diverses chroniques, de nombreux mémoires, plus d'un livre, relatent les faits et

[1] Antonio Suriano, *Relazione della Corte di Roma*, 1531. Raccolta Albèri, t. VII, p. 285.

[2] Id., *ibid.*, 1535, pages 306 à 308.

[3] *La Gioventù di Caterina de' Medici* di Alfred Reumont. Traduction de l'allemand par le docteur Stanislas Bianciardi, ch. XVIII, pages 130-131.

les cérémonies de ces journées; celle du 28 fut la plus mémorable, celle du mariage qui donna à Catherine de Médicis le glorieux accès de cette maison de France où des destins, qui n'étaient pas alors à prévoir, lui réservaient la couronne. Catherine avait alors quatorze ans et six mois : de *Duchessina d'Urbino* elle était devenue Duchesse d'Orléans, et peu d'années devaient s'écouler pour qu'elle devînt la Sérénissime Dauphine.

Des grandes paroles qui avaient été échangées entre le Pape et le Roi, et des non moins grandes promesses qui avaient été faites, des plus grands projets qui avaient été conçus, le tout au nom de l'honneur que faisait le Roi de France au Pape d'unir sa famille à la sienne, quels furent les résultats et qu'en advint-il? Le Pape retourna à Rome, où il eut à voir se prolonger ce chapelet de vicissitudes et de malheurs qu'il semblait avoir fatalement attirés sur le trône de saint Pierre! Paul III, un Farnèse, un homme décidé, lui succéda. Autre Pape, autres desseins, autre politique! Par suite de cette mort, de tout ce que Catherine, par l'entremise du Pape, son parent, son tuteur et son négociateur, avait dû apporter comme trousseau politique dans la corbeille de la France, il ne nous resta qu'elle-même. En France, dès les premiers temps, elle ne représentait au peuple et aux seigneurs autre chose que le fait des illusions que nous avait données le faible et incertain Clément VII. L'ambassadeur Giustiniano, en France deux ans après ce mariage, dit :

« M. d'Orléans est marié à madame Catherine de Médicis, ce qui mécontente la nation tout entière. On trouve que le pape Clément a trompé le Roi dans son mariage. Cependant sa nièce est très-soumise. Le Roi, le Dauphin et son mari, ainsi que le plus jeune fils du Roi, paraissent l'aimer beaucoup. »

Mais un événement qui jeta le deuil dans l'âme du Roi

grandit tout à coup Catherine, en l'élevant à la hauteur à venir d'un grand trône, je veux dire la mort inattendue, imprévue du frère de son mari, du Dauphin, François, le fils aîné du Roi. « Je ne fais nul doubte, écrit le Roi à M. d'Humières, que devant que la présente soit jusques à vous, que vous n'ayez déjà entendu comme il a plu à Dieu m'oster mon fils aisné, après avoir estez malade tant seulement trois jours, qui m'a esté et est tel regret, ennuy et déplaisir que vous pouvez penser et estimer.... » Cette mort étrange, dont une instruction minutieuse a trouvé la cause dans un poison violent, a été plus tard attribuée à Catherine de Médicis. Mais cette inculpation n'a été que le fruit amer des passions qui ont bouillonné depuis dans l'esprit et la haine des partis. L'empoisonneur fut un Ferrarais, Simon Montecuculli; l'instigateur fut la maison d'Autriche : l'histoire en a su et en a dit les raisons. Aucun contemporain de cet événement n'a vu ni même soupçonné la main de Catherine; les pièces de l'instruction existent, Montecuculli a fait des aveux et il a dénoncé ses *conseillers*. Le second fils et la belle-fille du Roi, Henri et Catherine, non-seulement n'y sont point nommés, mais ils n'y sont même pas indiqués par quelqu'une de ces réticences de discours qui souvent sont plus accablantes que des formules absolues. Dauphine, elle ne fut pour rien dans les affaires; aussi est-il très-difficile de caractériser le rôle qu'elle joua jusqu'au jour de la mort du Roi son beau-père. C'est une longue période cependant, mais, à mon sens, son rôle fut de n'en point avoir; son ambition et, si l'on veut, son habileté consistaient alors à capter la faveur du roi François; elle y parut beaucoup réussir, bien que jusqu'en 1544, pendant près de dix ans, elle eût à lutter contre les tristes impressions suggérées par sa stérilité. Brantôme, qui est d'un génie sans

pareil pour appuyer ses flatteries de courtisan, trouve charmant d'attribuer un tel retard à des dispositions naturelles aux femmes de la maison de Médicis, assurant qu'elles furent toutes tardives à concevoir : « Aussi, dit-il, dans les dix ans elle commença à produire le petit roi François deuxième. » Cette stérilité désola longtemps la Dauphine, et, au dire même des ambassadeurs, il n'était breuvage ni médecine qu'elle ne prît pour devenir féconde. Il ne faut donc point chercher Catherine de Médicis en dehors des intimités de la cour, loin des fêtes royales et des chasses même. Elle excellait à suivre ces dernières. Du reste, vers 1542, elle était complétement entrée dans l'humeur de la France, et le peuple ressentait pour elle un peu de cette affection protectrice et signalée dont la cour lui donnait l'exemple.

« La Sérénissime Dauphine (dit le Vénitien Matteo Dandolo, à la cour vers 1540) est d'une bonne complexion, sauf pour ce qui regarde les qualités physiques propres à en faire une femme à enfants (*donna da figlioli*); non-seulement elle n'en a point fait encore, mais je doute qu'elle soit jamais pour en avoir, bien qu'elle ne manque point d'avaler (*di pigliare per bocca*) toutes les médecines capables d'aider à la génération. D'où je conclus qu'elle court grand risque d'augmenter son infirmité plutôt que d'y porter remède. Elle est aimée et chérie du Dauphin son mari *al maggior segno;* Sa Majesté l'affectionne aussi, et de même la cour et le peuple, à ce point d'ailleurs que j'estime n'y avoir personne qui ne voulût se laisser tirer du sang pour lui faire avoir un fils [1]. »

Chose singulière! ce fut à l'époque où pour la première fois Catherine donna un fils au Dauphin son mari, que celui-ci s'abandonna avec moins de mystère aux charmes de Diane de Poitiers, sa maîtresse; en 1544, moment de

[1] Matteo Dandolo, *Relazione della Corte di Francia*, 1542. Raccolta Albèri, série I, t. IV, p. 47, 48.

cette lutte étrange à la cour, où deux maîtresses, la duchesse d'Étampes, maîtresse du Roi, et Diane de Poitiers, maîtresse du Dauphin, mêlaient leurs querelles à la politique, l'une en favorisant le mariage du second fils du Roi avec la fille de l'Empereur, l'autre en s'y opposant. Que Catherine en dut souffrir, il n'y a pas à en douter; mais que ce fût par système et réflexion, ou que ce fût par la force naturelle des circonstances, ce qui est certain, c'est qu'elle eut cette science et cet art profonds de ne pas paraître dans ces querelles. Elle disparut du grand théâtre des passions de la cour, ne participant qu'à ses jeux, à ses voyages, se réchauffant de plus en plus aux entretiens et discours du roi François, près de qui on peut dire qu'elle fit son éducation et de Dauphine et de Reine : « Cette Reine faite par la main du grand roi François, » c'est l'ingénieuse expression de Brantôme.

L'année 1547 vit la mort de François Ier et l'avénement de Henri, devenu fils unique depuis deux ans qu'était mort son second frère Charles, duc d'Orléans, « qui fut la cause d'une guerre si longue et mourut justement alors qu'il devait jouir des fruits de ses travaux et procurer la paix à l'Italie et à la chrétienté tout entière [1]. » Catherine de Médicis devint donc reine de France, reine de nom, mais point de fait. Diane la maîtresse, Diane l'impératrice d'amour, Diane la conseillère, Diane la présidente, Diane fut la vraie reine : fort curieux spectacle alors que celui du maintien de ces deux femmes, aussi opposées que les deux éléments les plus contraires, néanmoins luttant d'égards l'une pour l'autre, Catherine soumise et réfléchie, Diane prévoyante et attentionnée, Catherine se rendant déjà compte de l'efficacité des moyens de la politique

1 Marin Cavalli, *Relation de la Cour de France*, 1546, recueil Tommaseo.

de Fabius : la temporisation, le raisonnement. Je crois cependant qu'on pourrait se poser cette question : Ambitionnait-elle la puissance qu'elle eut depuis, ou lui était-il réservé de grandir seulement avec les circonstances? Pendant le triomphe de Diane, eut-elle même le courage d'espérer voir dans ses mains une autorité d'épouse sur le prince son époux, et une puissance de reine sur la France son royaume? S'il y a eu lutte, la lutte fut sourde et longue. Admirables et merveilleuses auraient alors été la force morale, l'œuvre de patience, la pratique de dissimulation, le courage de l'expectative, dans l'âme et dans l'esprit de Catherine! Se contenant par l'espérance, elle assistait doucement et tranquillement au combat de la faveur, pénétrant et étudiant l'esprit des combattants. Nulle contrainte, nul effort de sa part. Il semblerait, à la voir dans ce calme si peu naturel, que l'astrologie, dont plus tard elle a tant cherché les secrets et les conseils, lui aurait déjà montré les scintillements de l'étoile encore lointaine qui se lèvera pour elle.

Rappelez-vous cette grande page où Tacite, dans ses *Annales*, dévoile les cruelles ardeurs d'Agrippine et de Domitia Lépida luttant avec le débile esprit de Claude et convoitant la puissance, « *et utraque æmulabantur....* » Ici, rien de semblable, point de passions farouches, ni fracas ni scandales. La jalousie de Catherine est contemplative et méditative; par un excès d'intelligence ou une force de dissimulation bien rare, elle fait régner autour d'elle la sérénité et le calme : si sa conduite est méditée, raisonnée, réfléchie, elle réussit tellement à ses fins, qu'elle-même semble ignorer que c'est Diane qui a le sceptre de la royauté, tandis qu'elle, reine, n'en a que le manteau. Combien Diane reçoit cependant d'hommages! Elle est à la cérémonie du sacre, à Reims : elle a son rang, et dans

le curieux récit en vers qui en fut fait à cette époque et dont l'impression date de 1549, on la célèbre en des termes d'une pompe toute particulière :

Et celle-là qui en la court royalle
Est en faveur, la grant Seneschalle,
Doit-elle pas icy le renc tenir
Où par vertu on la veoit parvenir [1]?

Contarini, qui parlait de la cour en 1552, avait bien remarqué l'humeur et le maintien de Catherine à l'égard de la duchesse de Valentinois, l'observation est concise, mais significative à l'extrême; elle résume bien la conduite tenue de part et d'autre, soumission chez Catherine, affectation de bons procédés chez la Duchesse :

« La Reine, dit-il, ne pouvait souffrir, dès le commencement de son règne, un tel amour et une telle faveur de la part du Roi pour la duchesse; mais depuis, sur les prières instantes du Roi, elle s'est résignée, et elle supporte avec patience. La Reine fréquente même continuellement la duchesse, qui, de son côté, lui rend les meilleurs offices dans l'esprit du Roi, et souvent c'est elle qui l'*exhorte à aller dormir avec la Reine!* »

Diane est le gouffre des faveurs et des largesses : tout pour elle, les cadeaux, les présents, les joyaux, les fêtes, de merveilleuses allégories, Diane et ses attributs, Diane et ses limiers. Voyez les fêtes qui furent données à Lyon, devant le Roi, la Reine et Diane! On a peine à croire à la réalité de tant de choses, peut-être assez naturelles alors, mais aujourd'hui peu compréhensibles. Diane était la muse, la muse inspiratrice sous les yeux mêmes de la Reine! Le

[1] *Le Sacre et Couronnement* de très-auguste, très-puissant et très-chrestien roy Henry, deuxième de ce nom, à Reims, l'an 1547, en juillet; avec la harengue faicte au Roy par monseigneur le cardinal de Guise, archevêque de Reims, et la réponse du Roy (par Claude Chappuys). Paris, André Raffet, 1549, in-4°, 28 ff. vél. Pièce très-rare. Voyez le Catalogue des livres rares et curieux provenant du cabinet de M. Eug. P.... Paris, Potier, libraire, avril 1862.

marbre, l'émail, les couleurs, la poésie, étaient au service de ses amoureux triomphes :

Que voulez-vous, Diane bonne,
Que vous donne?
Vous n'eustes, comme j'entends,
Jamais tant d'heur au printemps
Qu'en automne?

J'ai vu une plaque d'émail admirable dont le sujet dit toute l'époque [1]. C'est un sujet équestre : un cheval à l'en-

[1] Collection du baron James de Rothschild. Émail admirable, l'un des plus beaux connus. Il figurait autrefois au musée des Petits-Augustins, où il portait le n° 460. (Voyez la *Notice des émaux, bijoux*, etc., exposés dans les galeries du musée du Louvre, par M. de Laborde). « Diane de Poitiers régnait. Léonard Limosin l'a représentée en croupe derrière son royal amant et comme faisant son entrée triomphale dans le pouvoir. » M. de Laborde admire, avec le profond sentiment qu'il a des belles choses, comment Léonard s'est distingué dans cet émail. C'était le temps où il variait ses grisailles, tantôt sur fond noir, tantôt sur fond bleu, un jour teintées, un autre pas (p. 180).

On a beaucoup discuté l'authenticité des portraits de Diane de Poitiers. Je crois que le plus sincère et le plus exact est le *crayon* appartenant à la magnifique collection de portraits dessinés qui se trouve au Cabinet des estampes (Bibliothèque impériale), le même qui est reproduit dans l'ouvrage de MM. Niel et Lenoir. On a cru pendant quelque temps que la tête de femme aux lignes si pures, si régulières, adoptée comme *type* par les maîtres de l'école de Fontainebleau, était inspirée de la tête de Diane, maîtresse du Roi. C'est une erreur aussi absolue qu'évidente. Ce *type* dont je veux parler est le même que celui de la *Diane* de Jean Goujon, représentée nue, étendue sur le sol, tenant un arc de la main gauche et pressant de la droite le cou du cerf sur qui elle s'appuie. (Voyez le musée du Louvre, *Sculpture*, salle de la Renaissance, et la *Description des sculptures*, par Henry Barbet de Jouy.) M. Barbet de Jouy a bien raison de dire que la ressemblance de cette figure symbolique avec celle de Diane de Poitiers est plus que douteuse. Je conclus d'autant plus facilement à admettre comme sincère et exact le portrait du Cabinet des estampes (portraits dessinés), que tous les traits ont une grande analogie avec ceux que l'on retrouve dans les portraits sur émaux. Voyez l'émail (Henri et Diane à cheval) de la collection Rothschild et l'émail n° 242 (musée du Louvre), *Vénus et l'Amour*. Cet émail est d'un charme incomparable. Je ne sais pourquoi M. de Laborde hésite à reconnaître la duchesse de Valentinois dans cette Vénus; à les bien étudier, les traits de la déesse, dans cet ouvrage, se rapprochent encore des traits du portrait dessiné.

colure antique, bien que libre de tout frein, s'avance noblement, portant le calme et taciturne Henri; derrière lui, en croupe, amoureusement penchée, se trouve Diane; la plaine est vaste, un beau cerf est au loin, au lancé, presque imperceptible; rien de plus calme ni de plus expressif. De Reine, il n'en est pas question : rien pour Catherine. Où est-elle alors? peut-être à son petit château de Saint-Maur des Fossés, vaquant aux soins de quelques œuvres féminines ou à l'éducation des fils et des filles de France qu'elle a donnés au Roi. D'ailleurs, si le Roi va visiter la Reine, c'est Diane qui l'y pousse; la patience et la froideur de Catherine sont immuables; elle donne des enfants au Roi, lui fait honneur dans les fêtes, recherche les comédies, réunit des livres, prie pour le bonheur du Roi, s'étudie à connaître la cour, compte les partis et regarde les intrigues, mais elle ne s'y mêle point. Aux cérémonies, aux audiences, aux entrées [1], aux processions, elle tenait son rang; si elle n'avait point de royauté réelle, elle en portait fort bien l'image, faisant honneur aux ambassadeurs, sachant bien parler, noblement recevoir les compliments et noblement y répondre. Près des ambassadeurs italiens, dont elle a toujours aimé la compagnie, elle recourait à des marques d'expansion et d'affabilité qui, pour si peu importantes que fussent les occasions où elle les manifestait, ne lui donnaient pas moins une sorte de caractère personnel et distinctif qu'on n'a point encore vu chez les reines de France. L'ambassadeur Matteo Dandolo, qui l'avait connue Dauphine en 1541, la vint saluer Reine en 1547, de la part de la République

[1] Les *Entrées* de ville furent celles de Lyon (juin 1549) et de Rouen (1550); la Reine y était dans le plus grand apparat. Voyez aussi *Archives curieuses*, t. III. « Festin donné à la Reine Catherine au logis épiscopal de l'évesché de Paris (19 juin 1549). »

Sérénissime; il rappela avec le sourire aux lèvres l'accueil qu'elle fit à l'ambassadeur son collègue, ainsi qu'à lui, lors de l'office des compliments :

« Arrivés, dit-il, dans la salle où était Sa Majesté, elle m'accueillit et m'embrassa avec des signes de la plus vive amabilité, soit par l'expression des meilleurs souhaits à l'adresse de notre République, soit par ses allusions au souvenir qu'elle avait conservé de ma personne lors de ma première ambassade; elle ne voulut point s'asseoir tant que nous ne l'eûmes point fait, remerciant singulièrement ce très-illustre État de ses bienveillantes démonstrations, compatissant par ses expressions aux fatigues que j'avais dû éprouver pendant un si long voyage, dans une saison de si grandes chaleurs. Elle exprima aussi sa reconnaissance pour les signes d'affection que le Magnifique Giustinian fit au nom de Votre Sérénité lors des obsèques du roi François, à la cérémonie desquelles il voulut rester debout tout le temps, malgré ses accès de goutte; elle se dit enfin la bonne fille de Votre Sérénité, ajoutant qu'en raison de l'affection et de l'attachement que nous porte le Roi Très-Chrétien son mari, il n'est besoin de recourir à son intermédiaire, mais que le cas échéant, il ne serait rien qu'elle ne fît pour nous marquer son dévouement. »

Tels sont les débuts de Catherine de Médicis au chapitre des compliments avec la République de Venise; il en ressort une bonne grâce parfaite et une habileté surprenante dans l'art de paraître naturelle, art qui en elle sera plus tard un de ses moyens les plus persuasifs et les plus entraînants.

Lorenzo Contarini, qui vit Catherine en 1552, lui a consacré une intéressante page; son récit confirme singulièrement une des jolies pages de Brantôme :

« Le Roi, dit-il, a pour femme Catherine, fille de Lorenzo de Médicis; il l'épousa en 1533, étant alors duc d'Orléans; elle fut mariée par le pape Clément, son oncle, avec une dot de 130,000 écus en argent et ses possessions en Auvergne, d'un revenu

annuel de 16,000 écus. Elle est plus jeune que le Roi de treize jours seulement; elle n'est pas belle, mais elle est d'une sagesse et d'une prudence extraordinaires; *nul doute qu'elle serait apte à gouverner;* cependant elle n'est point consultée ni considérée autant qu'elle le mériterait, n'étant pas d'un sang égal à celui du Roi; mais elle sait se faire aimer de tous et du Roi par les qualités de son caractère et surtout par sa bienveillance. Pour ce qui est du chapitre des choses ordinaires, elle est fort bien traitée, car elle a 200,000 écus à dépenser par an; encore ne lui suffisent-ils pas, étant de son naturel *liberalissima.* Elle tient une belle cour de seigneurs et de dames, parmi lesquelles des princesses même, et elle les pensionne tous; elle dépense tellement pour sa table, pour ses écuries, pour ses vêtements, pour ses largesses et pour les mariages qu'elle aime à négocier, que le Roi est souvent obligé de suppléer à ses revenus par des donations extraordinaires. Cette princesse resta pendant neuf ans de mariage sans pouvoir avoir d'enfants, et comme, à l'époque de la mort du Dauphin, on doutait qu'elle en pût jamais avoir, le bruit courut que le roi François voulait que son second fils Henri, l'époux de Catherine, fît divorce, estimant peut-être aussi pouvoir par une nouvelle alliance accommoder un peu mieux ses affaires. Mais la Médicis ayant appris le danger qu'elle courait, y remédia par sa prudence, s'adressant d'abord directement à son mari. Comme il l'aimait, il lui fut facile de se laisser persuader. Puis elle alla trouver le roi François, à qui elle dit avoir entendu que l'intention de Sa Majesté était de donner une autre femme pour épouse à son mari, et que puisque jusqu'alors il n'avait pas plu au Seigneur Dieu de lui faire la grâce d'avoir des enfants, il convenait, du moment que Sa Majesté n'avait pas pour agréable d'attendre davantage, qu'elle pourvût à la succession d'un si grand trône, et que pour sa part, en raison des grandes obligations qu'elle avait à Sa Majesté, qui avait daigné l'accepter pour belle-fille, elle était plutôt disposée à supporter cette grande douleur que de s'opposer à sa volonté, et qu'elle se résolvait à entrer dans un couvent ou à demeurer à son service et en sa faveur. Cet épanchement, elle le fit avec beaucoup de larmes et de tendresse au roi François; le cœur si noble et si facile du Roi s'émut tellement, qu'il lui dit : « Ma fille, ne doutez point

que puisque Dieu a voulu que vous soyez ma belle-fille et la femme du Dauphin, je ne veuille qu'il soit autrement; peut-être lui plaira-t-il de vous faire la grâce, à vous et à moi, de répondre à ce que nous désirons le plus au monde. » Il arriva que peu de temps après elle fut grosse, et que l'année 1543 elle mit au monde un enfant mâle, pour la plus grande satisfaction de chacun, lequel fut appelé François et tenu sur les fonts de baptême par votre Illustrissime État. Elle a eu depuis deux filles, Isabelle et Claude, et dans ces derniers temps trois autres fils, dont un, le duc d'Orléans, est mort l'année dernière. »

On peut dire, du reste, qu'autant Catherine avait été stérile les dix premières années de son mariage, autant elle devint féconde ensuite; les temps où le Dauphin se voyait si tristement privé de descendance étaient bien changés, et en 1554 un ambassadeur à la cour de France fait cette observation :

« Comme Leurs Majestés sont encore jeunes, elles craignent d'avoir plus d'enfants qu'il ne faut; car le Roi voudrait laisser à chacun d'eux un héritage qui répondit à la grandeur de son nom et de son caractère. »

Giovanni Capello, successeur de Lorenzo Contarini, avait emporté d'elle cette impression, qui réellement alors était celle de la France :

« La Reine est aimée et respectée, et mérite de l'être de chacun pour ses qualités personnelles et pour sa bienveillance : le royaume entier est de cet avis. Elle est belle femme lorsqu'elle a le visage voilé; je m'exprime ainsi parce qu'elle est grande, que sa taille est élégante et que sa peau est fine; quant à son visage, il n'est point beau, la bouche est trop grande et les yeux gros et blancs. Beaucoup disent qu'elle est le portrait frappant de son oncle Léon X. Elle s'habille richement et avec le plus grand goût; mais lorsque le Roi va au camp, elle prend le deuil et le fait prendre à toutes les dames de la cour. »

Jusqu'alors, quel avait été le rôle de Catherine, sinon

un rôle muet et soumis? En 1557, pendant des jours d'épreuve non-seulement pour l'orgueil national de la France, mais même pour la sécurité du royaume, elle se révéla Reine et témoigna aux Parisiens que le sang de la nation était devenu son propre sang : cela bien avant la mort du Roi et pendant la pleine autorité de la duchesse de Valentinois. Son initiative surprit d'autant plus qu'elle était d'autant moins attendue. Catherine de Médicis, par cet acte, en cette journée, leva le voile de l'indifférence politique à laquelle la force des choses l'avait jusqu'alors condamnée! Ce jour-là, elle ne fut ni Catherine de Médicis ni l'épouse du Roi, elle fut la Reine de France; pour elle et pour l'histoire, ce fut la première heure d'initiative, ce fut le premier signe de cette individualité que plus tard elle a élevée à un si haut degré. En quel état se trouvait Paris au lendemain de la perte de la bataille de Saint-Quentin, qui valut à la France un moment de surprise mêlée de terreur, et à l'Espagne une heure de gloire militaire dont la construction votive de l'Escurial a consacré le souvenir? En quel état se trouvait Paris? quelle résolution prit la Reine? Regardons les choses d'un peu plus loin pour en arriver à cette journée où, pour la première fois, Catherine de Médicis, isolée du Roi, suivie de sa cour à elle, traversa Paris, alla du Louvre au Parlement, prit la parole et remplit d'émotion le cœur des Parisiens.

L'épée de la France n'était pas heureuse depuis la rupture de la trêve conclue à Vaucelles l'année précédente. Cette rupture, le Pape l'avait conseillée au Roi par l'entremise du cardinal Caraffa, son légat, venu tout exprès à la cour. Le duc de Guise porta la guerre en Italie contre le duc d'Albe; le connétable de Montmorency la porta en Flandre contre Emmanuel-Philibert : en Italie et en Flandre, notre ennemi était l'Espagnol, auquel l'Anglais,

poussé par Marie Tudor, femme de Philippe II, avait joint ses forces. Nous avions investi Saint-Quentin : Coligny tenait la place dont Emmanuel-Philibert entreprit le siége et l'attaque. Le Connétable, dont le corps d'armée n'était pas éloigné, en chef de guerre de la dernière inhabileté, et contre l'avis du maréchal de Saint-André, voulut donner de l'avant et seconder Coligny. C'était risquer le salut de l'armée et l'honneur du royaume. L'histoire a dit quelles furent nos pertes : immenses, inouïes depuis Pavie. Le Roi était à Compiègne : il s'était promis merveilles, d'après les trop beaux dires du Connétable. Le premier coup de la nouvelle fut accablant : la France fut prise de stupeur. Déjà Paris croyait l'ennemi sous ses murs et voyait le royaume prisonnier. Dans la capitale, les bourgeois pliaient bagage et fuyaient qui vers Orléans, qui vers Bourges, qui plus loin. Une telle panique ne pouvait servir qu'à nous avilir davantage. Il fallait des secours : secours d'argent, secours d'épées. Empêcher la fuite, éveiller l'ardeur, faire sonner aux oreilles de la France ces trois mots propres à réveiller les morts : la Patrie en danger! tel était le devoir impérieux de qui gouvernait. Mais le Roi était absent, la Reine seule était à Paris. Que fit la Reine? Où se montra Catherine? Que fit-elle par sa propre volonté, par sa seule inspiration? Je laisse à l'ambassadeur vénitien le soin de répondre :

« Paris, 14 août 1557.

« La Reine Très-Chrétienne voulant terminer la négociation qu'elle avait entamée en l'absence du Roi avec les Parisiens, dans le but d'obtenir d'eux les subsides nécessaires, alla au Parlement en toute solennité, accompagnée des Cardinaux, des Princes et des Princesses, et là, dans la plus auguste et la plus imposante forme de paroles, elle exposa l'état des besoins du moment. Elle démontra que, malgré les énormes dépenses auxquelles s'était vu entraîner le Roi Très-Chrétien dans les der-

nières guerres, il avait cependant eu les plus grands égards pour ne point charger les villes; qu'elle n'en voulait d'autre témoignage que celui que leur disait leur conscience, rappelant combien, dans ces derniers temps, on leur avait fait peu d'appels; mais que, dans l'extrémité continue des besoins, Sa Majesté ne croyait pas pouvoir surcharger les peuples des campagnes, qui en temps ordinaire supportent toujours le plus gros poids, et qui l'avaient d'autant plus supporté, depuis l'extraordinaire des circonstances; elle démontra qu'il était donc nécessaire que les cités reconnaissantes de tous les bienfaits et de toutes les grâces du Roi manifestassent dans de si dures vicissitudes la confiance et l'affection qu'elles ressentaient pour leur Prince. Et la Reine s'exprima avec tant de sentiment et d'éloquence qu'elle jeta l'émotion dans l'âme de chacun. Elle exposa au Parlement le besoin que le Roi avait de 300,000 livres, dont 25,000 payables par deux mois, ajoutant qu'elle se voulait retirer du lieu de la séance, pour ne pas gêner la liberté des délibérations. Elle se retira donc dans l'une des chambres voisines. Mais spontanément la résolution de satisfaire aux désirs de Sa Majesté fut votée, et la Reine ayant repris son rang et sa place, elle en reçut la promesse. Voulant donner même un plus efficace secours au Roi, cent des notables de la ville offrirent de donner immédiatement 3,000 francs chacun, afin que Sa Majesté s'en pût servir plus vite, puis humblement ils prièrent la Sérénissime Reine d'interposer ses bons offices auprès du Roi en faveur de leurs priviléges. La Reine les remercia alors dans une si douce forme de paroles, qu'elle fit pleurer d'attendrissement tous ceux du Parlement, les assurant qu'elle les aurait toujours pour recommandés, ne voulant jamais se montrer oublieuse d'une manifestation si noble, promettant de faire du Dauphin son fils leur procureur et intermédiaire auprès du Roi. Ainsi se termina cette séance du Parlement, avec tant d'applaudissements pour Sa Majesté et des marques si vives de la satisfaction de sa conduite, que rien n'en peut donner idée. Par toute la ville on ne parle d'autre chose, sinon que de la prudence de la Reine et de la manière heureuse dont elle a procédé dans cette entreprise. Chacun assure qu'avec toute autre personne on n'eût pas rencontré une munificence aussi grande et une facilité aussi prompte. Cette résolution qui fait que Paris donne 300,000 livres, rap-

portera à Sa Majesté plus d'un million et demi, chacune des villes du royaume devant sans doute contribuer dans une mesure relative à ses facultés, etc... [1]. »

Telle fut cette première journée toute glorieuse pour la Reine : Catherine, par cet acte si habilement accompli, se rendit personnellement grande dans l'esprit du Roi, et laissa dans le peuple et à la cour une merveilleuse impression. Ce qui est digne de remarque, c'est que depuis ce temps le Roi se montra plus souvent chez la Reine, qu'il ajouta à ses habitudes celle de tenir cour chez elle pendant une heure environ, chaque jour après souper, au milieu de toutes les dames et des seigneurs. Brantôme, plus que tous les autres écrivains du temps, a convenablement rappelé cette journée de la Reine.

« Que fit-elle après la bataille de Saint-Laurent, l'État étant ébranlé et le Roy étant allé à Compiègne pour redresser nouvelle armée? Elle épousa tellement les affaires qu'elle excita et émeut Messieurs de Paris à faire un prompt secours à leur Roy, qui vint très-bien à propos et pour l'argent et aux autres choses nécessaires pour la guerre. »

La France, selon son glorieux usage, revint promptement de la surprise et de la panique qu'elle avait subies au lendemain de Saint-Quentin, et l'ambassadeur de Venise, qui rappelait quelques années plus tard les dangers qu'avait courus le royaume, pouvait dire véridiquement à notre honneur :

« Mais il arriva toujours que lorsque le royaume paraissait à moitié vaincu, après de grandes défaites, des territoires perdus, après la captivité des principaux seigneurs et capitaines, et même des parents du Roi, la France se redressa plus forte que jamais; elle repoussa les attaques, elle fit trembler ses vainqueurs.

[1] *Archives de Venise. Cancelleria secreta.* Dépêches de l'ambassadeur Giacomo Soranzo.

» Telle est la force, telle est la fortune de ce royaume, qu'il se crée lui-même d'autant plus de ressources que la nécessité est plus urgente. »

Ce fut en effet peu de temps après que le triomphe de l'armée sous Calais effaça nos hontes sous Saint-Quentin : le duc de Guise, rappelé d'Italie, où il faisait une assez triste campagne, réchauffa le sang des vaincus et en fit des vainqueurs à cette grande bataille de Calais, qui rendit au royaume une ville et une place dont l'Anglais était maître depuis deux cent dix ans. Messieurs de Paris, qui avaient vu pendant les mois précédents Câtherine de Médicis se rendre au Parlement pour y signaler la patrie en danger, et surexciter l'âme de la nation, purent la voir suivre le même chemin du Parlement, mais alors plus glorieuse et plus heureuse. Le 8 janvier, en effet, elle se rendait, en compagnie du Roi, à la Sainte-Chapelle, pour le pompeux office des actions de grâces dues par les souverains à Dieu leur Seigneur :

« Je trouvai la Sérénissime Reine toute pleine d'une allégresse infinie, et elle me marqua son grandissime désir de voir la paix se conclure, mais une paix telle, pour me servir de ses propres paroles, qu'on fût en droit de la croire durable et qui ne fût point chose de passage comme avait été l'autre; qu'autrement elle ne la souhaitait point; et elle remercia singulièrement Votre Sérénité pour les conseils et les exhortations que la République adressait au Roi son mari. »

L'amour de la Reine pour le Roi était plus démonstratif depuis quelque temps; Soranzo, qui en parle vers 1558, après avoir loué la belle prestance de la Reine, sa nature si affable, ajoute :

« Elle aime le Roi et met son amour pour lui au-dessus de toutes choses, et tellement, que le but de toutes ses pensées paraît ne pas être autre que de complaire à Sa Majesté et de se trouver avec elle; et, sans égard aux fatigues, elle le suit autant qu'elle le peut.... »

Nous touchons du reste aux limites de ce temps où Catherine va soudainement apparaître non plus la Reine humble rivale de la favorite Diane, mais la Reine mère du Roi et prête à entrer dans cette voie de puissance qu'elle a si peu connue jusqu'à présent. Nous ne sommes pas loin du jour où le Roi Henri, dans ses ardeurs de chevalier héros des tournois, trouvera la mort en la maturité de son âge et dans toute la fleur de sa santé. Avant donc de jeter les regards sur la personne de Catherine à l'instant et au lendemain de cette mort si peu prévue, il faut voir la famille dont elle était le chef, et qu'elle avait à présenter à la France.

Depuis l'année 1543 jusqu'à l'année 1555, époques de sa première et de sa dernière grossesse, Catherine avait eu dix enfants. Elle perdit en 1550 Louis de France, duc d'Orléans, qui avait pour parrain le roi de Portugal, et en 1556 Victoire et Jeanne de France, nées sœurs jumelles. En 1559, lors de la mort du Roi, sept enfants restaient donc à la Reine et formaient la pépinière des Enfants de France. Parlons d'abord du Dauphin, de François II, l'époux de Marie Stuart; le premier né, il fut tenu précisément sur les fonts baptismaux par l'ambassadeur de Venise, au nom de son gouvernement. Il n'y a guère d'hésitation à avoir sur la manière de juger ce prince : ce fut un malade. Tous les ambassadeurs le plaignent plus ou moins, depuis Matteo Dandolo, qui le vit à l'âge de trois ans, jusqu'à Soranzo, qui assista aux fêtes de son mariage avec la Reine d'Écosse. L'un le représente, tout enfant, d'une pâleur singulière, plus gonflé que gras, plus taciturne et moins enjoué que ne le comporte son âge; l'autre le donne, en 1552, pour avoir changé à son avantage; il avait acquis une certaine vivacité, avait pris un certain sentiment de sa grandeur, prétendait à l'obéis-

sance, voulait des armes et des chevaux, mais n'avait nulle inclination aux lettres; Capello, qui fréquentait la Cour en 1555, lui consacre ces quelques lignes :

« Leurs Majestés, dit-il, ont trois fils et trois filles; le premier des trois fils est le Sérénissime Dauphin, qui porte le nom de son grand-père, François, et qui est filleul de Votre Sérénité. Il accomplira ce mois-ci sa onzième année; pour son âge peu avancé, il montre qu'il se sait prince; il parle peu et il est peut-être un peu bilieux. Pour les traits, il tient plus de la physionomie de sa mère que de celle de son père; il ne manque pas de facilité, mais il a plus de plaisir au jeu de l'épée, de la lance, de la balle et de la paume, qu'à l'étude des lettres; il témoigne avoir peu de libéralité; il fait sa compagnie du duc de Lorraine, son cousin, âgé de quatorze ans; il a à sa cour beaucoup de princes, petits garçons comme lui : parmi eux se trouve Louis de Gonzague, fils du duc de Mantoue, lequel donne le bel espoir d'être un valeureux et beau prince. Monseigneur le Dauphin est servi avec plus de grandeur encore que son père; il n'a cependant pas de revenus déterminés, mais le Roi supplée à tout. Il aime beaucoup la Sérénissime petite Reine d'Écosse (la *Reginata di Scozia*), Marie Stuart, qui lui est destinée pour femme. C'est une fort jolie petite fille de douze ou treize ans; il advient parfois que, se faisant tous les deux des caresses, ils aiment à se retirer tout à part, dans un coin des salles, pour qu'on ne puisse entendre leurs petits secrets. »

Soranzo connut le Dauphin à quatorze ans, par conséquent à la veille de devenir Roi; il appuie sur la difficulté de son caractère, porté naturellement à être taciturne, bilieux, obstiné, mais du reste un peu amélioré, grâce aux soins minutieux de Catherine; le Roi commençait à l'initier aux affaires et voulait qu'il fût au Conseil. Mais Catherine surtout avait l'œil sur ce prince héritier, et elle avait obtenu de lui inspirer un tel respect pour elle qu'il était aisé de reconnaître combien il était sous son entière dépendance. Les autres enfants mâles de la Reine étaient Charles-Maximilien, duc d'Orléans, plus tard Charles IX;

Édouard, duc d'Angoulême, plus tard Henri III; Hercule, duc d'Anjou, connu ensuite sous le nom de François d'Alençon [1]. Il faut faire cette remarque : tous les enfants

[1] Voici le plus authentique *état civil* de tous les enfants de Catherine de Médicis :

1° François, né le samedi 19 janvier 1543, entre quatre et cinq heures du soir, à Fontainebleau. Ses parrains furent le pape Paul III, le roi François Ier, son grand-père, et la Seigneurie de Venise. Madame Marguerite, sa tante, fut sa marraine. Dauphin le 30 mars 1546, avant Pasques, marié avec la reine d'Écosse Marie, 1558, le 24 avril; mort le 17 novembre 1560 à Orléans.

2° Élisabeth, née le vendredi 2 avril 1545 à Fontainebleau, entre onze heures et minuit. Son parrain, le roi Henri d'Angleterre; ses marraines, la reine Éléonore et la princesse de Navarre. Mariée à Philippe, roi d'Espagne, en 1559; morte le 3 octobre 1568.

3° Claude, née le samedi 12 novembre 1547 à Fontainebleau, entre sept et huit heures. Ses parrains, les Cantons suisses; ses marraines, la reine de Navarre et madame de Guise, douairière. Mariée au duc de Lorraine, 1559.

4° Louis, né le dimanche 3 février 1548 à Saint-Germain en Laye, entre trois et quatre heures. Ses parrains, le roi de Portugal et le duc de Ferrare; sa marraine, la reine douairière d'Écosse. Mort un an après au château de Mantes, le 25 octobre 1550.

5° Charles-Maximilien, né le vendredi 27 juin 1550 à Saint-Germain en Laye, à cinq heures un quart du matin. Ses parrains, l'archiduc d'Autriche et le roi de Navarre; sa marraine, Renée de France, duchesse de Ferrare. Roi le 5 décembre 1560; mort le 30 mai 1574, à trois heures après midi; marié à Isabelle d'Autriche le 22 octobre 1570.

6° Édouard-Alexandre (Henri III), né le samedi 20 septembre 1551 à Fontainebleau, trois quarts d'heure après minuit. Ses parrains, Édouard, roi d'Angleterre, et monseigneur de Vendôme; sa marraine, madame la duchesse de Mantoue. Roi de Pologne 1573, puis roi de France 1574, marié le 15 février 1575 à Louise de Lorraine, mort le 2 août 1589.

7° Marguerite, née le dimanche 14 mai 1553 à Saint-Germain en Laye, à quatre heures un quart du soir. Son parrain, le prince de Ferrare; sa marraine, madame Marguerite, sa tante. Mariée le 18 août 1572 à Henri de Bourbon, morte le 27 mars 1615.

8° Hercule (plus tard François d'Alençon), né le lundi 18 mars 1554 à Fontainebleau, à neuf heures trois quarts du matin. Ses parrains, M. le cardinal de Lorraine et M. le duc de Montmorency, connétable; sa marraine, madame de Guise. Mort le 10 juin 1584 à Château-Thierry, non marié.

9° Victoire, née le 24 juin 1556 à Fontainebleau, à huit heures du

mâles de Catherine furent d'assez tristes princes, au contraire, toutes ses filles furent exquises, bien douées, charmantes, belles et fort intelligentes, ayant les plus beaux goûts, partout aimées. Quelle trinité gracieuse que celle de ses trois petites filles à la cour : Madame Élisabeth, promise d'abord à Édouard d'Angleterre, puis donnée à Philippe II ; Madame Claude, qui devint Madame de Lorraine, et Madame Marguerite, qui devint la reine de Navarre, que ses frères appelaient *Margot*, et dont la beauté, quelques années après, fut si grande qu'elle faisait perdre leurs dévotions à ceux qui la regardaient si radieuse et parée aux processions et aux églises. Catherine apporta des soins particuliers à l'éducation de ce gracieux petit monde, du vivant de son mari. Elle n'avait, du reste, à peu près nulle autre chose à faire. A quels soins eût-elle vaqué, sinon à ceux-là! La cour était toute glorieuse de cette fourmilière de petits princes et de petites princesses. On leur enseignait les lettres par-dessus toutes choses, et, pour prendre une singulière et forte idée du genre d'éducation qui a tant caractérisé l'époque de la Renaissance, il faut examiner attentivement ce curieux recueil de thèmes et de versions épistolaires qui étaient les exercices auxquels se livraient, sous l'œil de Catherine et sous celui des maîtres, sa fille Élisabeth et la petite Marie Stuart avant son mariage. Nulle part on n'aura de preuves plus authentiques et plus aptes à faire ressortir la personne si lettrée et si éduquée de Catherine, alors qu'aux époques de villégiature elle était suivie de toute la couvée royale

matin. Ses parrains, le cardinal Caraffa, légat en France, et M. de Guise; ses marraines, les duchesses de Saint-Pol et de Montpensier. Morte à Amboise le 17 août suivant.

10° Jeanne, née le même jour, à six heures du soir; morte aussitôt.

Voir l'important recueil de M. Louis Paris, *Négociations*, etc., relatives au règne de François II, p. 892; Appendice, VI.

dans les diverses résidences du Blaisois ou du Soissonnais. Il me semble entendre sa voix et écouter ses dires dans la donnée des thèmes composés par ce petit précoce génie d'intelligence Marie Stuart, et adressés sous forme d'entretiens épistolaires à l'aînée des filles de Catherine. N'est-ce point Catherine, la Reine et la mère, qui parle ici, dans ce billet dicté en français à la petite Marie pour qu'elle le traduise en latin :

« La vraie grandeur et excellence du Prince, ma très-aimée sœur, n'est en dignité, en or, en pourpre, en pierreries et autres pompes de fortune; mais en prudence, en sapience et en savoir. Et d'autant que le Prince veut être différent à son peuple, d'habit et de façon de vivre, d'autant doit-il être éloigné des folles opinions du vulgaire. Adieu, et m'aimez autant que vous pourrez [1]. »

Comment s'étonner, d'ailleurs, que ce goût pour les lettres, pour les arts, pour les finesses exquises du beau, ne lui fût point très-familier? Sans en chercher, comme on l'a ridiculement fait, l'origine dans son nom seul de Médicis et dans sa naissance florentine, ne fut-ce pas assez pour elle d'avoir été élevée, éduquée, et faite à la cour la plus lettrée et la mieux disante de son temps et de bien d'autres? A quoi lui aurait servi la compagnie du roi François et celle si merveilleuse de la Reine de Navarre sa sœur, cette grande héroïne des lettres de son temps?

Une autre femme, nièce de la Reine de Navarre, fille du Roi, du nom de Marguerite, belle-sœur de Catherine, plus tard femme d'Emmanuel-Philibert, entretint la jeune Reine dans les propos et les goûts les plus

[1] Voyez la *Vie d'Élisabeth de Valois*, par le marquis du Prat. La plupart de ces thèmes et de ces versions donnés en *devoirs* aux petites princesses, y sont reproduits d'après la première publication qui en a été faite en Angleterre par l'érudit M. de Montaiglon.

lettrés : elle était presque du même âge que la petite Médicis, lorsque celle-ci vint en France épouser Henri. On peut dire qu'elles burent aux mêmes sources fécondes des belles-lettres; et, comme elle ne se maria qu'en l'année 1559, elle fut longtemps la compagne de la Reine, et dut l'aider à l'éducation de sa lignée. Pas plus d'elle que de Catherine, on ne pouvait guère louer la beauté.

« Mais, dit un ambassadeur, elle avait la plus grande grâce et autant de bienveillance que de courtoisie; ce qui lui vaut non-seulement l'affection du Roi et de la Reine, avec laquelle elle vit dans la plus étroite intimité, mais encore celle de toute la Cour. Elle se délecte particulièrement à l'étude, et elle est fort versée dans les lettres grecques et latines.... »

Ce goût pour les livres, Catherine l'eut toujours; mais jamais elle ne put s'y adonner avec autant d'aise et de liberté qu'à cette époque de sa vie où elle n'avait d'une reine que le nom. Ce fut à ce même temps, presque un an avant d'avoir en main les affaires du royaume, qu'elle prétendit à la possession de la riche et curieuse *librairie* du maréchal Strozzi, tué à Thionville. Ce grand capitaine avait une très-belle bibliothèque « dont on ne saurait dire de lui comme le roi Louis XI disait d'un prélat de son royaume qui avait une très-belle librairie et ne la voyait jamais; qu'il ressemblait à un bossu qui avait une belle grosse bosse sur le dos et ne la voyait jamais. Monsieur le mareschal visitoit, voyoit et lisoit souvent en sa belle librairie; elle lui estoit venue du cardinal Ridolfe, et fut achetée après sa mort; il estoit très-savant prélat; elle estoit estimée plus de quinze mille escus pour la rareté des beaux et grands livres qui y estoient. Après la mort dudict mareschal, la Reyne mère la retira avec promesse d'en récompenser son fils et de la lui payer un jour.... »

Je rappelle ce passage pour montrer le prix que la Reine

attachait aux lettres et le cas qu'elle en faisait. Aussi ne faut-il point s'étonner si, avec ce goût, après de telles études, par les impressions des belles lectures, elle put paraître tout à coup ce qu'elle parut. Si habile, si persuasive, si éloquente, eût-elle atteint à des qualités supérieures, eût-elle rempli, comme elle le fit, les conditions les plus difficiles de la politique (je mets ses fautes à part, car elle en commit, et des plus grandes), si elle n'eût eu pour elle que des instincts, et si elle eût dû gouverner sans avoir fait l'école dont nous avons parlé? Non assurément. Le feu longtemps contenu trouvant à s'étendre, son ardeur devient d'autant plus vive : rapidement sa flamme se produit, s'élève et rayonne. Il en fût ainsi de Catherine de Médicis, jusqu'au jour où la mort accidentelle du Roi et le peu de capacité du Dauphin son successeur lui permirent d'être Reine et d'avoir un accès plus ou moins dissimulé d'abord, entièrement avoué ensuite, au gouvernement de la France. Ce fut le 30 juin 1559 que Catherine devint veuve; elle avait alors quarante ans accomplis.

CHAPITRE HUITIÈME.

CATHERINE DE MÉDICIS REINE MÈRE. — Attitude spontanée qu'elle prend dans le gouvernement. — Soumission du Roi son fils. — Le deuil de la Reine mère. — Lugubre étiquette racontée par l'ambassadeur vénitien. — L'audience. — Catherine au maniement des affaires. — Sort de la Duchesse de Valentinois et du Connétable. — Le Conseil. — Catherine et le Cardinal de Lorraine. — Elle gouverne les résolutions. — Décret du Roi à l'égard du *bon plaisir* de la Reine sa mère. — La Cour à Amboise. — Premières impressions des troubles. — Catherine de Médicis d'après les dépêches des ambassadeurs. — Meilleur diplomate que Reine. — Son rôle actif dans le fait de l'arrestation du PRINCE DE CONDÉ. — Récit de cette arrestation par les deux ambassadeurs Michieli et Surian, (dépêche du 1er novembre 1560). — L'état de la religion signalé par l'ambassadeur. — L'AMIRAL COLIGNY lève le drapeau de sa religion par l'acte du 30 août, dans l'assemblée des Princes, à Fontainebleau. — Nouvelle que l'ambassadeur en donne. — Les Guise et Catherine pendant la maladie du Roi. — Situation personnelle de Catherine un mois après la mort du Roi. — Lettre de Catherine Reine Régente à sa fille la Reine d'Espagne. — Portrait moral de la Reine mère en 1560.

Catherine de Médicis, qui désormais, sous le nom de Reine mère, effacera par l'originalité politique de son caractère et de son talent toutes les Reines épouses des Rois ses fils, acquit dès le lendemain de la mort du Roi son mari, par la force et le jeu des circonstances, au premier rang desquelles il faut mettre l'inexpérience et l'inaptitude de François II, une autorité réelle et une puissance effective.

Enclin à la mélancolie, de nature maladive, d'humeur peu française, tout obéissant et tout craintif devant Catherine, François II alla, le jour même des obsèques royales, trouver la Reine mère et lui offrir la note des investitures, l'assurant que l'autorité serait dans ses mains, et qu'elle commanderait au royaume. Trop habile pour en faire bruit au lendemain même d'un jour qui apportait un tel changement dans ses destins, ayant garde de compromettre, par des procédés intempestifs, le rôle dont elle

avait longtemps médité le jeu, elle eut la sourde habileté de dissimuler son influence.

Elle fut d'abord dans les larmes, prit le plus grand deuil et l'observa avec une rigueur extraordinaire [1]. Le Vénitien qui était à la cour, et qui dut, dans l'apparat que nécessitait le cérémonial en usage, au nom de la République Sérénissime, lui exprimer les sentiments de condoléance de son étroite alliée, a fait, par le récit de sa visite, un tableau singulier de l'étiquette lugubre dont usa la Reine veuve :

« Elle était dans une chambre entièrement tendue de noir, et tellement que non-seulement les murailles, mais encore le parquet en étaient couverts. Il n'y avait d'autres lumières que deux cierges brûlant sur un autel garni de drap noir. Le lit de la Reine était tendu de même. Sa Majesté était vêtue des plus austères habits : robe noire à queue traînante, qui n'avait d'autre ornement qu'un seul collet d'hermine. La reine d'Écosse, maintenant Reine Très-Chrétienne (Marie Stuart), était dans la même pièce, mais vêtue de blanc entièrement; ensuite Madame Marguerite, sœur du Roi défunt et femme du duc de Savoie; puis les filles de France, la reine d'Espagne, la duchesse de Lorraine et leur jeune sœur, la petite Marguerite, toutes vêtues de blanc et devant ainsi garder ce deuil quarante jours durant.

» La Reine mère répondit au nom de tout son entourage, mais elle le fit sur un ton de voix si ému et si faible, que personne ne pouvait entendre ses paroles, quelque attention qu'on y portât. Car outre la faiblesse de sa voix en cette circonstance, elle avait aussi sur la tête un voile noir qui l'enveloppait entièrement et lui couvrait même le visage [2]. »

[1] Je crois qu'il faut rapporter à cette époque même 1559 le curieux émail du musée de Cluny, n° 1009. « Cabinet de deuil à l'usage de la Reine, aux armes, chiffres et attributs du roy Henri II et de la Reine. Ce cabinet, sorte de tableau à volets, est un des monuments les plus complets en ce genre. La garniture est en cuir imprimé aux chiffres de Henry et de Catherine. Au-dessus des chiffres, la couronne de France; les espaces libres sont semés de larmes. A l'intérieur est le portrait en pied de Catherine de Médicis exécuté en émail; elle est agenouillée dans son oratoire; son costume est celui du deuil. »

[2] *Chronique* de Lippomano parmi les manuscrits de la bibliothèque de

Mais, après ces premiers jours de deuil, elle pensa au maniement des affaires. On reconnut sa volonté dans les premiers actes : madame la Duchesse, le Connétable et le maréchal de Saint-André perdirent la faveur; les princes Lorrains, autrement dit les Guise, et à leur tête le Duc et le Cardinal, furent tout-puissants. Dans ce dernier camp, la Reine aurait aimé autant n'y point porter le triomphe : mais le Cardinal de Lorraine n'était pas sans prestige, son habileté, d'ailleurs, était reconnue, et Catherine, d'un instant à l'autre, ne pouvait régner avec évidence. Il fallait un ministre.

« Le Roi a envoyé dire à madame de Valentinois qu'en raison de sa mauvaise influence (*mali officii*) auprès du Roi son père, elle mériterait un grand châtiment; mais que dans sa clémence royale il ne voulait pas l'inquiéter davantage, que néanmoins elle devrait lui restituer tous les joyaux que lui avait donnés le Roi son père [1]. »

On reconnaît bien là, dans ce procédé de vengeance fort calme, l'ouvrage du conseil de Catherine : on reconnaît mieux encore la Reine à la manière dont le vieux Connétable fut licencié. Celui-ci avait compris qu'un ministre favori d'un roi ne peut demeurer en cette qualité auprès de son successeur. Même, pour lui éviter des affronts, on lui donna à entendre qu'il eût à remettre entre les mains du Roi les titres et prérogatives dont il était honoré. Au dire de l'ambassadeur de Venise, ce fut après les obsèques qu'il alla trouver la Reine mère. Catherine lui facilita toute expansion. Le vieux serviteur des rois précédents rappela à la Reine ses services actifs, qui

Saint-Marc à Venise, intéressante à consulter, et contenant l'analyse de quelques dépêches de l'ambassadeur vénitien à la cour de France.

[1] *Chronique* de Lippomano et dépêches de l'ambassadeur. Paris, 12 juillet 1559.

ne comptaient pas moins de quarante années; il parla des guerres où il avait combattu, des négociations qu'il avait traitées; il dit à la Reine qu'il n'avait plus, après cette mort du roi Henri son mari, qu'à demander à jouir librement de son repos dans sa résidence de Chantilly, la suppliant de prendre en protection les héritiers de sa maison. Catherine lui fit bonne figure, le licencia avec d'affectueuses paroles, ajoutant, avec cette apparence de naturel dont elle avait si bien le secret, que, malgré la résolution qu'elle-même, après un malheur aussi grand que celui de la mort du Roi, avait prise de mener une existence aussi retirée que possible, elle ne manquerait cependant pas de prendre en protection les intérêts de la maison des Montmorency [1].

Tel était donc le nouveau personnel qui eut dans ses mains le maniement principal des affaires sous François II: Catherine et les Guise. Chef dans les choses de la guerre, le duc François de Guise; maître des négociations, directeur des affaires à l'intérieur, le Révérendissime Cardinal de Lorraine, à qui les sceaux du royaume furent remis. S'il fallait, à tout bien considérer, qualifier le titre de Catherine alors, ce serait de l'appeler la grande conseillère. Sa volonté, bien que dissimulée, commença dès avant même le sacre du Roi son fils : les textes contemporains en font foi. Les puissances étrangères ne s'y méprirent point, et le roi Philippe, qui certes prévoyait le degré d'autorité où voulait tendre la Reine mère dans le royaume, adressa au jeune Roi des félicitations dont Catherine pouvait prendre la plus grande part : « Ayant prins, dit l'ambassadeur de France, parlant de l'audience que lui a donnée à Gand Sa Majesté Catholique, un singulier plaisir d'avoir

[1] Giovanni Michieli, ambassadeur, dépêche du 21 août 1559.

entendu que le Roi Très-Chrétien se soit si bien et avec une telle piété et respect, comporté avec la Royne sa mère, laquelle Sa Majesté a eu l'estime et réputation que ses vertus méritent[1]. »

Un des premiers soins de Catherine fut la composition du Conseil. Voulant honorer le Conseil en même temps que s'assurer la faveur des princes étrangers ses parents, elle fit conseillers le Duc de Savoie, le Duc de Lorraine, le Duc de Ferrare, puis elle songea à ses serviteurs; ainsi M. de Lansac? ancien gouverneur du Roi; M. de la Broche? lieutenant de ses hommes d'armes, et M. de Sourdis. Si elle avait été plus prudente, si elle eût déjà fait la dure expérience de l'exercice du pouvoir, elle eût agi mieux encore; elle eût admis sans conditions, spontanément, les Princes du sang, tels que monseigneur de Montpensier, le Prince de Condé, monseigneur de la Roche-sur-Yon. Témoignant de les craindre, elle les désignait chefs de parti, et, dans les circonstances où les passions religieuses devaient entraîner la France, ce ne fut point d'une bonne politique de les mécontenter. En demandait-on raison au Cardinal de Lorraine, habilement, à son point de vue, il répondait à ceux qui se trouvaient lésés : « *Il en a plu ainsi à la Reine mère, de la volonté de laquelle le Roi ne peut et ne doit se départir.* » Ce sont les propres paroles du Vénitien : à mon sens, elles sont importantes. Elles expliquent la sourde rivalité qui existait, par le fait, entre la Reine et le ministre. Tous les deux voulaient le pouvoir vrai, et comme leur cause était la

[1] *Négociations, lettres et pièces diverses* relatives au règne de François II, tirées du portefeuille de Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, par Louis Paris, bibliothécaire archiviste de la ville de Reims. Paris, Imprimerie royale, 1841. Il est indispensable de consulter ce recueil pour avoir une parfaite intelligence des idées et des facultés politiques de Catherine de Médicis.

même, l'une gênait l'autre. Catherine a toujours attribué à la conduite du Cardinal de Lorraine à son égard, pendant le règne de François II, le commencement d'impopularité dont son bon sens, sa clairvoyance, sa pénétration, lui révélaient les effets. Les Lorrains voyaient d'ailleurs dans la Reine mère un obstacle à leur habile ambition. Ils auraient voulu faire de Marie Stuart, femme du Roi, l'instrument de leur influence, mais Catherine y avait l'œil. Elle obtint du Roi que toutes les affaires d'importance se traitassent, dans l'après-dîner, dans sa chambre.

Il n'y a du reste plus à douter : Catherine, peu à peu prise de la passion du pouvoir, mordait avec une vigueur intime à ce fruit amer; elle voulait voir à tout. Il fallut d'abord remédier à la pénurie des finances harassées et fatiguées par les guerres et les faveurs du règne précédent. Ce fut pendant le séjour que fit la Cour à Saint-Germain, avant qu'elle partit pour Reims aux cérémonies du sacre, que la Reine mère s'étudia à produire l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Ses intentions administratives étaient parfaites : avec le Cardinal de Lorraine d'un côté, le grave Chancelier de l'Hospital de l'autre, elle avait en peu de mois habitué la France à considérer en elle le pouvoir exécutif. C'est une erreur de croire que le Cardinal de Lorraine avait aussi complétement accaparé le pouvoir : Catherine était de tous les conseils et faisait preuve d'une vigilance ambitieuse et inquiète dont on retrouve à tout instant des preuves dans les lettres confidentielles des principaux envoyés. Le Roi s'y prêtait comme jamais fils régnant ne l'avait fait encore, et, dans une dépêche du 8 septembre 1559, je vois ce pouvoir ouvertement constaté par ce propos de l'ambassadeur vénitien :

« Sa Majesté paraît très-satisfaite de tous les honneurs qui,

en public comme en privé, sont faits à la Reine mère, pour le plus grand honneur de laquelle il a voulu que, dans toutes les écritures et dans les actes publics importants, on use à l'avenir de cette formule :

« *Étant le bon plaisir de la Reine ma Mère et Dame,* moi aussi approuvant les choses dont *elle* est d'avis, je suis content et je commande que... [1]. »

La Cour se mit en voyage : cette année, et pendant presque tout le bref règne de François II, la Cour ne résida que peu de jours à Paris. De Saint-Germain on alla à Reims, puis on fit le voyage de Lorraine, où Catherine accompagna sa fille la duchesse, Madame Claude. On avait projeté de revenir à Fontainebleau et de s'y tenir, mais on changea d'avis, et les fourriers reçurent l'ordre de préparer les résidences de Blois et d'Amboise. Catherine possédait, à deux lieues de cette ville, son manoir charmant de Chenonceaux; elle allait et venait, avait l'œil à tout. Ce fut là qu'elle ressentit la première impression des grands troubles dont la conjuration d'Amboise fut le prologue. Si je ne me trompe, ce fut dans l'active instruction du procès de cette entreprise hardie contre la personne royale, au nom des choses de religion, qu'elle sut reconnaître ses ennemis et méditer comment elle devrait les combattre. Si forte en astrologie, si convaincue de son pouvoir dans la prescience, que n'a-t-elle vu l'avenir agité de sa vie? Peut-être eût-elle renoncé à accepter une lutte aussi énorme!

Nous n'avons pas un portrait spécial de Catherine pendant ce règne si court, non plus qu'une appréciation particulière de son rôle dans le jeu des événements. La première *relazione* qu'il faut consulter pour l'y trouver

[1] Les dépêches 16, 30 juillet (passim). *Archives de Venise* pour les originaux, et ma *Collection*, portefeuille n° 3 pour les copies. L'ambassadeur est précis : « *Vedendo che in effetto, ella può quanto vuole.* »

dépeinte, nous la montre, l'année suivante, lorsqu'elle est régente et qu'elle a brisé l'influence du Cardinal de Lorraine.

C'est dans les petits détails noyés dans la masse des dépêches qu'il faut chercher les traces de Catherine. Lisez ces dépêches, vous reconnaîtrez comme étant bien proches de leur entier développement les défauts et les qualités des procédés politiques de cette femme d'État. Elle a presque toujours voulu recourir, dans une mesure égale, à la fermeté et à la dextérité, croyant aussi toujours pouvoir adoucir la rigueur des moyens de l'une par la finesse des moyens de l'autre. Elle s'est toujours trompée. Sa conduite à l'égard des partis repose sur deux mobiles : châtier, puis négocier, dissimuler ou temporiser. Un Vénitien a dit qu'en elle le fameux *temporiseur* Fabius, ce grand Romain, eût bien reconnu sa fille dans cette femme d'Étrurie. Ses coups sont médités : elle prévoit avant de les porter le mode par lequel elle devra les atténuer. Nul être au monde ne portait plus loin la qualité diplomatique : elle est le plus remarquable négociateur politique dont l'histoire puisse parler. Il faut regretter qu'elle ait été le moteur du pouvoir au lieu de n'en être que l'instrument. Gouvernement, elle se trompe; agent du gouvernement, elle est supérieure. Où je la vois se définir, où je la vois au double point de vue de la Catherine vengeresse et de la Catherine politique, bien qu'elle ne soit point encore maîtresse reconnue du pouvoir, c'est dans l'acte hardi et intempestif de l'arrestation du Prince de Condé, puis dans son mode d'agir sur l'esprit du Roi de Navarre, frère aîné du Prince, pour atténuer l'effet, pour adoucir l'amertume, promettre, accommoder, arranger, engager. Dans les actes d'audace qu'elle dicte et inspire, elle feint de n'être que témoin. Combien est-elle plus hardie, plus

entreprenante, plus actrice, plus personnelle, combien laisse-t-elle voir toute la force du *moi* dans les négociations! Alors elle ne veut personne, aucun ministre; elle sait ce qu'elle peut. Faut-il écrire, marcher, courir par tous les chemins, choisir loin des grands centres qui pourraient inquiéter l'homme de parti un lieu quelconque, dans une province lointaine, elle y va, elle y paraît, elle entreprend et souvent elle réussit. Elle n'a jamais désespéré d'elle-même : un jour seulement, devant l'effroi des guerres civiles, ne sachant à qui se vouer, se sentant trahie, mal servie, elle songea à se réfugier en Flandre avec le Roi mineur! Mais elle revint de cette marque de faiblesse : je dirai où et quand.

Plus je considère l'acte de l'arrestation du jeune Prince de Condé, plus je réunis les détails, plus j'en observe la *cérémonie* (car il y eut cérémonie), et plus je reconnais la main de Catherine : elle a tout préparé, jusqu'au geste que le Roi devra faire lorsque le Roi de Navarre se présentera à Sa Majesté, jusqu'à la façon froide et contenue du Roi en présence du Prince.

Depuis la conjuration d'Amboise, qui avait eu lieu au mois de mars, le Prince de Condé était peu bien en cour. Sans qu'il y eût des preuves manifestes de sa participation active au complot, le Cardinal de Lorraine et Catherine surtout avaient la certitude qu'il y avait trempé par les conseils et l'influence : il quitta la cour, et c'était chose difficile de l'y ramener. On le convoqua le 8 août, ainsi que tous les princes et seigneurs du royaume, les gouverneurs de provinces, pour assister à une assemblée imposante, au sein de laquelle le Cardinal voulait exposer son administration et demander en quelque sorte ce qu'aujourd'hui, en style parlementaire, on appellerait un vote de confiance.

Le Prince de Condé était annoncé en compagnie d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, et du Cardinal de Bourbon, ses oncles. Mais, lorsqu'au sortir de Guienne il apprit l'arrestation à Paris du Vidame de Chartres, il hésita à se rendre à la cour. Ce n'était pas l'affaire de la Reine mère non plus que du Cardinal de Lorraine. Catherine se chargea de convaincre : le 15 octobre, le Roi faisait son entrée dans Orléans, et la Reine mère gagna Blois, Amboise et Chenonceaux, dans l'intention de s'entretenir avec le Roi de Navarre et de *capter* ses intentions avant qu'il arrivât à la cour. Certainement si les deux Bourbons, Antoine et Condé, vinrent à Orléans, ce fut à la persuasion de la Reine mère et sur la foi de ses promesses. L'ambassadeur vénitien ne s'y est pas trompé; il a nettement caractérisé le rôle actif de Catherine dans cette grave affaire :

« Elle possède bien l'art de la dissimulation, dit-il. Cela s'est vu dans la détention du Prince de Condé. Non-seulement elle ne montra aucune mauvaise disposition contre lui, mais elle trompa le Prince de la Roche-sur-Yon, le Cardinal de Bourbon et d'autres, qui lui parlaient en faveur de Condé. Elle leur donna les meilleures paroles du monde, et leur dit que s'il venait il serait bien vu et encore mieux traité, et puis elle en agit ainsi que Votre Sérénité le sait bien. »

Giovanni Michieli, l'ambassadeur ordinaire, pouvait en parler en haute connaissance de cause : il avait attendu à Paris son successeur Michel Suriano, pour rejoindre la Cour à Orléans, où ils arrivèrent le même jour que toute la compagnie du Roi de Navarre et du Prince de Condé. Ils furent donc en quelque sorte témoins de cette arrestation, dont le soin de la mise en scène avait été si bien conçu par la Reine mère. J'en emprunte les détails à leur dépêche, entièrement inédite :

« Orléans, 1er novembre 1560.

» Sérénissime Prince,

» Parti de Lyon le 6 courant, comme je l'ai écrit à Votre Sérénité, je continuai mon voyage avec toute la vitesse possible, et j'arrivai à Paris, croyant trouver la Cour à Saint-Germain, où elle était venue pour quelques jours. Ayant appris qu'elle en était déjà partie, nous résolûmes d'envoyer ici les secrétaires et de nous arrêter à Paris jusqu'à ce qu'ils nous eussent avisé de l'arrivée de Sa Majesté Très-Chrétienne, et qu'ils nous eussent annoncé avec certitude si elle devait s'arrêter ici ou se rendre en tout autre lieu. Nous agîmes ainsi en raison de divers bruits qui couraient sur les intentions de cette cour, qui du reste est d'une nature à ne jamais trop savoir où elle doit séjourner. Aussitôt que nous avons été informés avec toute assurance sur ce qui se pouvait faire, nous nous sommes mis en route, et nous sommes arrivés ici, à Orléans, à peu près en même temps que le Roi de Navarre et le Prince de Condé, son frère. Avec eux était aussi le Cardinal d'Armagnac, mais tous n'avaient qu'une suite peu nombreuse. Personne, à leur entrée, n'alla au-devant d'eux au nom du Roi Très-Chrétien, et un jour seulement avant leur arrivée, le Cardinal de Bourbon, leur frère, et le Prince de la Roche-sur-Yon, du même sang et de la même maison, allèrent à leur rencontre. Le Roi de Navarre, avec les princes que nous avons désignés plus haut, se rendit au palais de Sa Majesté, qui, à l'instant même où elle reçut l'avis de cette visite, se retira dans la chambre de la Reine mère, où se trouvait aussi la Reine Très-Chrétienne avec le *Reverendissimo* Cardinal de Lorraine, M. de Guise, et tous les grands de la cour. Beaucoup parmi ceux-là observèrent que, malgré les nombreuses révérences très-humbles que fit le Roi de Navarre en mettant un genou en terre, contrairement à son habitude, dès son entrée dans la chambre et en se présentant à Sa Majesté, celle-ci le reçut avec les signes de la plus grande sévérité, lui indiquant de porter d'abord ses révérences à la Sérénissime Reine mère qui était à ses côtés, et lui faisant voir qu'elle le recevait comme sujet et non comme roi. Sa Majesté ne fit pas même un pas pour le recevoir; c'est à grand'peine qu'elle se

découvrit (*se li levo la beretta*), et non-seulement elle ne se découvrit pas du tout pour le Prince de Condé présenté par Navarre, — ce que cependant elle a coutume de faire pour le moindre gentilhomme de ses sujets, — mais elle ne répondit même pas un mot aux paroles que lui adressa le Prince. On remarqua aussi que Navarre et Condé ne saluèrent ni le Cardinal ni M. de Guise, appuyés près de la fenêtre, en arrière de la Reine Marie.

» Sa Majesté le Roi, la Reine mère, la Reine régnante, le Roi de Navarre, le Cardinal de Bourbon, son frère, MM. de Guise et M. le Chancelier, se retirèrent ensuite dans le cabinet de la Reine mère, où, peu d'instants après, le Prince de Condé fut appelé. A peine entré, ordre fut donné aux quatre capitaines de la garde de le mener en prison, ce qui fut exécuté à l'instant. Le soin de veiller sur lui fut confié à deux chevaliers de l'ordre, car le Roi de Navarre et le Cardinal son frère, malgré les prières les plus instantes qu'ils adressèrent à Sa Majesté en se jetant à ses pieds, ne purent obtenir de l'avoir en leur garde, sauf à le présenter toutes les fois que tel serait le désir de Sa Majesté.

» Cette arrestation — Votre Sérénité peut le penser — a mis toute la cour dans le plus grand trouble et dans le plus vif émoi. Personne ne s'y attendait, personne ne l'aurait pu prévoir, et auparavant chacun présageait tout le contraire, c'est-à-dire *grata accoglienza, buon viso,* et toutes autres démonstrations semblables. Aujourd'hui, jour très-solennel de Tous les Saints, le Roi de Navarre a feint d'être malade, pour ne pas sortir et ne pas se montrer en public; on assure que l'ordre a été donné à Paris d'envoyer ici le vidame de Chartres, probablement *per confrontarli insieme.* Quant à cette ville d'Orléans, elle est gardée avec les plus grandes précautions; il y a ici quatre vieilles compagnies d'infanterie, et on en attend quatre autres de deux mille Allemands que doit envoyer le Duc de Lorraine. Pour empêcher toute occasion de soulèvement ou de tumulte, un édit du Roi a ordonné aux bourgeois, sous les peines les plus graves, de porter à la maison de ville toutes leurs armes, y compris les couteaux dont la longueur serait plus que moyenne...[1]. »

[1] *Dépêches* des ambassadeurs vénitiens Giovanni Michieli et Michele Surian, 1560. *Archives de Venise* pour les originaux, ma *Collection* pour les copies.

Le Prince de Condé arrêté, il fallait dompter l'irritation trop juste du Roi de Navarre en lui faisant espérer un prompt accommodement, et lui montrer les choses advenues sous le jour de la nécessité d'État. Catherine fut encore l'ouvrière de ce difficile et délicat travail. Elle fit mieux : elle parvint à rétablir en apparence le Guise et le Bourbon. Pendant trois ou quatre jours, le Roi de Navarre avait absolument refusé l'honneur même d'une seule de ses paroles à ceux de la maison de Guise; mais, après de longs et continus entretiens avec la Reine mère, les deux partis se réconcilièrent. Le Roi de Navarre vint au Conseil, et fut aux chasses de la cour avant même qu'il lui fût possible de prévoir le moment où Condé son frère serait délivré. Catherine, répondant au Prince de la Roche-sur-Yon, qui lui donnait à entendre ce qu'il y avait d'amer pour lui dans ce coup d'État, puisque c'était en quelque sorte à son instigation, d'après les promesses de la Reine elle-même, que le Prince de Condé son cousin était venu à la cour, Catherine répondait que *cette exécution n'était que l'œuvre de la volonté du Roi son fils,* mais qu'elle ne manquerait point à s'interposer et à faire les meilleurs offices auprès de Sa Majesté dans l'intérêt du prisonnier [1].

Ce fut dans ces conjonctures, en présence de sérieux périls, sous le coup d'embarras de tous genres, à la veille d'une sorte de concile national, que le roi François II mourut, après une maladie de peu de jours : si Catherine de Médicis regarda froidement alors l'état moral et la situation politique de la France, elle dut se dire que depuis longtemps le royaume n'avait eu lieu de se trouver en proie à de plus vives et de plus poignantes anxiétés.

[1] Tous ces détails dans les *Documents vénitiens,* passim.

Depuis le procès d'Anne du Bourg, sous le Roi son mari, jusqu'à l'arrestation du Prince de Condé sous le Roi son fils, quel progrès n'avait pas fait la religion nouvelle? A quelle hauteur ne s'était pas levé l'étendard des croyances réformées? Et de quelles audaces inouïes jusqu'alors, du moins pour la majesté du Roi de France toujours si respectée, n'avait-on pas eu de poignants témoignages? A peine les cérémonies du sacre avaient-elles été accomplies que la Cour, étant à Blois à la fin de novembre, recevait les sombres nouvelles de troubles et de désordres insolites. Giovanni Michieli le dit expressément :

« Mais ce qu'il importe surtout, c'est de s'occuper des choses de la religion. Ainsi que je l'ai souvent écrit, il y règne le plus grand désordre; il y faut un remède plus qu'ordinaire : de toutes parts on entend parler de troubles et de séditions; bien qu'à Paris et dans d'autres villes il ne se passe pas de semaine qu'on ne brûle vifs nombre de ceux de la religion et qu'on n'en incarcère plus encore, la contagion, loin de cesser pour cela, progresse et s'étend chaque jour aussi. »

Et cette contagion (le parti catholique l'appelait ainsi) avait tellement grandi que peu de mois après cette notification de l'ambassadeur, la conspiration d'Amboise apparaissait comme son œuvre et son fruit!

De là les châtiments, les supplices, les irritations, les colères fanatiques, les sourdes rumeurs, les conspirations; de là la lutte établie entre la cour et les sujets, lutte où le prestige de la couronne avait perdu son éclat : il y avait des partis à la cour, des inimitiés terribles, avides de vengeance; le parti de l'amiral ne voulait pas d'égal, le parti des Guise ne voulait pas de supérieurs : les mains du premier tenaient la bannière des croyances nouvelles, les mains des seconds soutenaient le drapeau des anciens principes. Sur cette mer, l'habileté de Catherine était

appelée à conduire le vaisseau de la France : si ce fut sans naufrage, ce ne fut pas du moins sans tempêtes. Un fait considérable en lui-même s'était passé, fait dont l'importance pour l'avenir n'avait pu échapper à la perspicacité et à la sagacité de la Reine mère. L'ambassadeur lui donne place dans les nouvelles qu'il adresse à la Seigneurie de Venise à la date du 30 août :

« Dans l'assemblée des princes, le premier jour qu'ils se réunirent, il se passa un fait regardé par tout le monde comme d'une grande audace (*di molto ardire*) et accompli par monseigneur l'amiral. Avant même que le Roi et les seigneurs de la cour eussent pris place, l'amiral présenta de sa propre main au Roi deux suppliques ou requêtes, comme on dit en France. Après lecture faite, on sut qu'elles se résumaient à dire que le royaume suppliait Sa Majesté, en matière de religion, à vouloir concéder deux Églises dans deux parties de la France, afin que *ceux de la religion* puissent exercer plus commodément leurs rites, sans que personne les puisse inquiéter. Bien que le Roi ait demandé plusieurs fois à l'amiral de qui il tenait ces requêtes, celui-ci nia énergiquement de le savoir, et comme ensuite il prêta même serment de l'ignorer, le Roi en parut fort troublé, et ordonna à l'amiral, en lui faisant fort mauvaise figure, qu'il allât à sa place et qu'on procédât par s'entretenir des choses pour lesquelles ils étaient appelés. »

Le mot avait donc été posé dans cette circonstance d'une manière aussi ferme qu'inattendue. Aucune démarche d'une signification aussi résolue n'avait encore été faite. N'était-ce pour ainsi dire pas arborer un drapeau que de remettre cette supplique aussi solennellement? Dans les événements, dans les choses, on ne saurait jamais trop regarder aux origines : souvent elles sont la clef très-sûre de bien des chiffres qu'autrement il serait mal aisé de comprendre. De ce jour surtout, l'amiral se désigna au parti, de ce jour Catherine dut se dire : Voilà l'ennemi! Et comme elle était judicieuse et de grande pénétration,

elle dut comprendre que cet ennemi était un homme de valeur peu commune, et que les armes dont il faudrait user devraient être en raison de la force du camp dont il prenait si hautement le commandement. Catherine avait d'autant mieux dû se rendre compte de la fermeté de Coligny que le fait s'était passé sous ses yeux, dans sa chambre même, au palais de Fontainebleau. C'était dans l'après-midi; le Roi avait voulu se rendre dans l'appartement de la Reine mère, où étaient aussi la jeune Reine et les princes. Les Cardinaux de Lorraine et de Bourbon, les ducs de Guise et d'Aumale, le Connétable, le Chancelier, les maréchaux de Saint-André et de Brissac étaient présents : l'évêque d'Orléans, l'archevêque de Vienne, l'évêque de Valence, les chevaliers de l'ordre. Cela le vingt-deuxième jour d'août : séance et réunion de toute importance, puisque, pour la première fois, si on ne reconnut pas bien officiellement le parti huguenot, on compta du moins avec lui et on consentit qu'à l'avenir on procéderait avec lui par voie de justice et non par voie de violence! Cet acte, dont l'amiral prenait ainsi l'initiative, est rappelé par l'ambassadeur dans sa *relazione*, et il en a vu si clairement les conséquences qu'il en fait suivre le rapport par cette réflexion que les faits ont ensuite trop justifiée :

« Ainsi, ou leur désir sera satisfait, ou bien, si l'on tient à se maintenir dans l'obéissance du Pape et à observer les rites catholiques, il faudra recourir à la force, verser sans égard le sang des nobles, diviser le royaume en deux partis, en venir à une guerre civile qui ruinera en même temps et le pays et la foi. C'est une chose constante et confirmée par beaucoup trop d'exemples, que les changements religieux amènent toujours des changements politiques. »

Pendant la maladie du Roi, il est intéressant de regarder les Guise et Catherine. Les uns font tout ce qu'ils

peuvent pour s'attacher vivement et indissolublement à la Reine mère : le Cardinal de Lorraine, qui s'est attiré la haine universelle du royaume, mais dont les ennemis déclarés sont le Roi de Navarre et Condé, le Cardinal, se voyant à la veille de perdre forcément toute autorité, puisque de par les lois fondamentales de l'État, dans les minorités, le prince du sang le plus proche parent du Roi est nécessairement puissant; le Cardinal voudrait que la Reine agît à sa tête et qu'elle signât, pendant les derniers moments du Roi son fils, une sorte d'arrêt de mort et de Navarre et de Condé. L'honnête Chancelier de l'Hospital conseilla autrement la Reine, qui, de son côté, n'aspirait qu'à pactiser avec un parti dont les chefs étaient si hauts seigneurs et par le sang et par l'influence. La politique lui dictait de se ménager des faveurs à la veille d'une minorité dont elle espérait la direction, sans le secours des Guise, dont l'ambition avait gêné et gênait la sienne.

C'était d'ailleurs du nouveau : il en faut en France. La Reine, qui, pour me servir d'une observation judicieuse, ne pouvait demeurer plus longtemps unie aux Guise sans se couvrir avec eux de l'aversion publique, eut, la veille même de la mort du Roi, une entrevue avec Antoine de Bourbon, qu'on appelait le Roi de Navarre : celui-ci promit dévouement à la Reine, et ce triomphe de Catherine fut la chute du Cardinal de Loraine.

A la date du 8 décembre, deux jours après la mort du jeune Roi, l'ambassadeur constatait ainsi, dans une dépêche, la situation personnelle de Catherine de Médicis :

« Dans le gouvernement, la Reine mère est considérée comme celle dont la volonté est suprême en toutes choses; c'est elle qui aura la main la plus haute aux négociations; de telle sorte, l'autorité sera conservée intacte pour Sa Majesté, et dans le Conseil il n'y aura d'autre chef qu'elle seule; on espère ainsi

éviter les rivalités. Les ambassadeurs ont déjà reçu l'ordre que lorsqu'ils voudront audience, ils la feront demander à Sa Majesté par les secrétaires désignés. Cela est d'un bon ordre et d'une bonne règle, car entre les secrétaires on a réparti les charges de manière que l'un s'occupe des affaires d'Italie, l'autre de celles d'Espagne, un autre de celles de Flandre, etc. A chacun ses fonctions, les affaires se régleront ainsi bien plus vite et sans confusion, et de cette manière on n'aura point de compte à rendre des négociations ni au Cardinal de Lorraine ni au Connétable, comme cela se passait jadis. Mais on ira tout droit à la Reine, et si elle a besoin du Conseil, elle le réunira de sa propre autorité et donnera la réponse.... »

Telle est la phase nouvelle des destins de Catherine de Médicis. La voici Reine mère et Régente; elle a le pouvoir, mais au fond elle ne se trompe pas sur la difficulté et l'amertume d'une telle charge. Dans la première lettre que depuis qu'elle a ce titre elle a peut-être écrite de sa main, avec ce style extraordinaire et avec cette orthographe souvent inintelligible dont elle use en écrivant les mots français comme elle les prononce, c'est-à-dire *à l'italienne*, elle laisse échapper ce cri de la conscience qu'elle a des choses à sa fille d'Espagne, épouse du Roi Catholique :

« Madame ma fylle..... seulement vous dyré ne vous troubler de rien et vous aseurer que je ne feré pouyne de me gouverner de fason que Dieu et le monde aront aucasion d'estre contens de moy, car set mon prinsypale bout de avoyr l'henneur de Dyeu an tout devent les yeulx et conserver mon authorité, non pour moy, mès pour servyr à la conservatyon de set royaume et pour le byen de tous vos frères, lesquels je ayme come du lyeu où vous aytes tous veneus. Pour se, ma fylle, m'amye, recomandés vous bien à Dyeu, car vous m'avés veue aussi contente come vous, ne pensent jeamès avoyr aultre tryboulatyon que de

n'estre asés aymayé à mon gré du Roy vostre père.... Et Dyeu me l'a haulté et ne se contente de sela, m'a haulté vostre frère que je aymé come vous savés, et *m'a laysée aveque troys enfans petys et en heun reaume tout dyvysé, n'y ayant heun seul à qui je me puise du tout fyer qui n'aye quelque pasion particoulyère.* »

Quelle est alors la physionomie morale et physique de la Reine? L'ambassadeur vénitien Giovanni Michieli, qui la quittait au moment même où elle prenait pleinement le pouvoir, nous a reproduit tous ses traits, dont voici les principaux :

« Elle a quarante-trois ans... de la plus vive intelligence... affable, capable de toutes négociations (*capace di qualunque maneggio, massime di Stato*), politique avant tout.... Elle ne perd pas le Roi de vue, ne tolérant qu'aucun autre couche dans sa chambre. Elle sait qu'étant étrangère elle est enviée.... Elle tient tout dans sa main, les charges, les bénéfices, les grâces; elle est le garde des sceaux et elle tient le *cachet* du Roi. Dans le Conseil, elle laisse d'abord parler, mais son avis est en dernier ressort.... Ses desseins sont profonds (*ha pensieri grandi*), et difficilement on peut les pénétrer. Dans son mode matériel de vivre, elle a peu de règle; son appétit est énorme. Elle recherche les exercices, marchant beaucoup, montant à cheval, très-active; elle chasse avec le Roi son fils, le pousse dans les taillis, le suit avec une intrépidité rare.... Son teint est olivâtre; elle est déjà grosse femme. Son douaire est de 300,000 francs par an, double de celui des autres reines douairières. Elle dépense largement et libéralement. »

La période où nous devons maintenant regarder et considérer Catherine de Médicis est celle dite de la minorité du roi Charles IX et de la régence de sa mère jusqu'à l'effroyable moment où, renonçant à son humeur habile des accommodements, elle se résout à de sinistres vengeances.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Catherine de Médicis pendant la minorité de Charles IX. — État malheureux de la France. — Attitude de la Reine mère. — Sa politique est personnelle. — Il faut voir Catherine de Médicis par les détails. — Tout en elle est multiple. — Importance, attrait et curiosité de ses lettres. — Nécessité d'une publication de sa *correspondance générale* pour écrire une *histoire* définitive de la Reine mère. — Catherine a compris Philippe II. — Dans Catherine de Médicis, la fermeté c'est l'habileté. — Curieux trait d'une de ses lettres au Pape. — Elle voudrait l'accommodement entre la religion réformée et le parti catholique romain. — Manque de conseillers. — Son goût à se rendre compte des choses par elle-même. — Masquée, elle court la ville, les boutiques, entend et s'informe. — Les intentions de la Reine d'après l'ambassadeur vénitien. — Le désordre à la cour, d'après une lettre du Vénitien M. A. Barbaro. — La Reine en 1568, d'après Giovanni Correr. — Chronique qu'elle lit au retour de Carcassonne et conclusion qu'elle en tire. — Ses embarras et son activité. — Le parti huguenot s'est toujours défié d'elle et même de ses caresses. — Remarquable portrait que fait d'elle Giovanni Correr en 1569. — Position de l'ambassadeur vénitien à la cour de France pendant les troubles.

« *Væ tibi terra cujus est rex puer!* Malheur à toi, royaume dont le roi est un enfant! » est une sentence infaillible. Telle est l'amère parole dont usa Michel Suriano dans les considérations qu'il a écrites sur l'État de France pendant la minorité de Charles IX. Encore cet ambassadeur ne vit-il que le commencement de cette minorité difficile. Si comme ses successeurs, Marc-Antoine Barbaro et Giovanni Correr, il avait vu, dans les villes, les désordres et les séditions, chez les hommes les passions soulevées, et les tumultes des ambitions, à quels autres termes de détresse eût-il eu recours! Il a du reste convenablement résumé la tristesse des temps lorsqu'il dit :

« Tel est donc l'état actuel de la France : un Roi très-jeune, sans expérience, sans autorité; un Conseil plein de discordes, le pouvoir aux mains de la Reine, femme sage mais timide, irrésolue et toujours femme; le roi de Navarre, prince très-noble et très-courtois, mais inconstant et peu exercé aux affaires; le peuple divisé par des factions.... »

Comment Catherine aurait-elle dû faire pour « rhabiller doulcement tout ce que la malice du temps peult avoir gasté en ce royaume? » car c'est ici son expression, dans une lettre à l'évêque de Limoges, son ambassadeur au Roi d'Espagne.

Son aptitude aux négociations, son activité de tous instants aux affaires, sa curiosité toujours excitée, son éloquence, son incessante faculté d'écrire, sa pénétration, sont extraordinaires. Temporiser, atténuer, voilà ses armes défensives; feindre, trop feindre, voilà ses armes offensives : elles se sont retournées contre elle. Un jour elle irrite un parti, un autre jour elle le favorise. L'avidité qu'elle a de sauvegarder sa puissance perce en toutes ses actions : elle ne cherchait pas à sauver la France par amour pour la France; nullement : elle lutte pour elle et ses enfants, c'est une question personnelle. Le principe, c'est elle. Aussi, dans ses vengeances et ses sourdes colères, ne voit-on point que c'est l'honneur du principe qu'elle veut venger, mais simplement l'honneur de sa maison. Sa personnalité est en tout : un moment, des années même, elle est le point de mire de tous les partis. En 1569, en pleine majorité du Roi, un ambassadeur dira d'elle : « On nomme toujours le Roi, car c'est de règle; mais tous les yeux sont tournés vers la Reine, qui peut rendre beaucoup de gens contents ou mécontents à son gré. » Il faut la suivre jour par jour, la regarder à toute heure pour la bien saisir : autrement elle vous échappe et met en défaut votre capacité d'observation, si exercée qu'elle soit. Je ne l'ai bien comprise que par les dépêches, parce qu'elle a un caractère de détail, éminemment de détail : Richelieu, au contraire, est tellement identique à lui-même, il est si ferme, si décidé, il a une telle uniformité de principes et de procédés, qu'il est aisé

de le définir à grands traits d'ensemble. Voyez Catherine! Est-il possible de trouver des qualités, des défauts, des oppositions, des contrastes plus multiples? *Virilibus curis vitia muliebra!* A ses instincts de femme d'exceptionnelle qualité, elle joint le talent suprême du plus adroit diplomate : c'est un homme d'État par l'esprit. Il ne faut pas seulement interroger les dépêches des Vénitiens pour la bien connaître, il faut interroger ses propres lettres : moins les lettres officielles, et contre-signées par ses secrétaires, que celles de sa propre main écrites à ses filles et à quelques princes, surtout à sa fille d'Espagne, et dès le début de sa régence. Une juste, véridique et grande histoire de Catherine de Médicis ne sera possible que d'après l'étude de ses lettres intimes : son habileté, sa pénétration, son étonnante faculté d'obvier à tout, de trouver de piquants ou de forts arguments aux situations les moins prévues, ressortent de toutes ses phrases[1]. Nulle part Cathe-

[1] Il faut regretter amèrement le retard si peu compréhensible de la publication de la *Correspondance de Catherine de Médicis*. J'entrerai à ce propos dans quelques détails. Le Comité historique des monuments écrits reçut le projet dans sa séance du 2 mai 1842 : cette idée, fort belle et très-judicieuse, appartenait à M. Philippe Busoni. Auteur du projet, il était naturel qu'il en fût l'exécuteur. M. Mignet, dans cette séance, appuya vivement sur l'intérêt des lettres inédites de Catherine, particulièrement de celles écrites par elle au Prince de Condé, et possédées par M. le Duc d'Aumale. M. Monmerqué cita un volume entier des lettres de la Reine enlevé jadis de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et existant aujourd'hui à Saint-Pétersbourg. M. Paul Lacroix assura que dans le *fonds Béthune* seul (Bibliothèque royale) il y avait plus de deux ou trois cents lettres. Dans la séance du 8 août, M. Mignet fit un rapport; il dit que toute la correspondance de Catherine ne comprenait pas moins en totalité de cinq à six mille lettres; il voulait un choix; il mettait très-haut l'intérêt de ces lettres. La Commission adopta le projet sur le rapport de M. Mignet, et les comptes rendus des séances en 1843 prouvent que M. Busoni s'en occupait. Vingt ans se sont écoulés depuis, et le premier volume n'a pas paru encore. Beaucoup de recherches furent cependant faites : M. Tanfani annonça un envoi de Florence; on examina le *State papers office* à Londres; la ville de Lyon envoya vingt-deux lettres originales; enfin on forma pour

rine ne peut être mieux vue : elle est surprenante dans ses expansions, surprenante dans ses insinuations. Elle se rend bien compte que s'il y a un roi puissant, et à qui il faille avoir égard, c'est le Roi Catholique : elle sent combien sa nature de prince, froide et implacable, considérera d'un œil mauvais les concessions que, pour tenir le pouvoir, elle se voit contrainte de faire. Aussi, dans ses lettres à sa fille, dans celles à l'évêque de Limoges, son ambassadeur, prévoit-elle la portée des reproches et les conséquences de la mauvaise humeur du Roi, et veut-elle en prévenir les coups par cette science exquise de raisonnements charmants, bien amenés, si bien même qu'ils semblent partir des meilleurs mouvements de l'âme plutôt qu'être préparés ou médités. Fine et ardente, telle est Catherine, et chez elle (qualité si rare) la finesse arrête l'ardeur; il y a toujours lutte : son style a des côtés inat-

une première partie de la publication un recueil de près de cinq cents lettres, en date de 1560 à 1565. Dans la séance du 1er février 1847, M. Bellaguet annonça au Comité que M. Busoni devait remettre dans le courant du mois la copie du cinquième volume des lettres de Catherine de Médicis. Qu'est-il advenu depuis? La Révolution de février. Il est vrai que ce fait est une réponse. Mais ensuite? En 1859, l'espoir de voir la fin d'un si précieux travail nous a été rendu. On a cité M. le comte Laferrière-Percy comme chargé par l'honorable M. Rouland, Ministre de l'instruction publique, de poursuivre ou de recommencer l'œuvre entreprise par M. Busoni, et probablement abandonnée ou négligée par lui pour des motifs que j'ignore. Il y a tout lieu de croire désormais que l'activité de M. Laferrière-Percy n'exigera pas le même nombre d'années pour produire des résultats tant désirés par tous les hommes qui se livrent aux sciences de l'histoire et de la politique. Je le répète, c'est par la connaissance intime des lettres de Catherine de Médicis qu'on pourra entreprendre avec une chance de succès plus certaine l'histoire définitive de cette Reine-ministre qui pendant trente années a pris une part si personnelle aux affaires du royaume. L'homme érudit qui facilitera une telle œuvre par la réussite du *Recueil de la correspondance de la Reine*, se fera le plus grand honneur en lui consacrant du temps, des efforts et des soins que d'ailleurs l'honorable Ministre de l'instruction publique ne manquera certainement pas d'encourager, avec l'approbation de tous les savants et de tous les hommes émérites qui l'approchent.

tendus des plus extraordinaires; et, tout diffus que soit l'arrangement de ses phrases, il y a toujours au fond et de l'esprit et du jugement.

«..... Si est ce, dit-elle au sujet des succès qu'elle a obtenus près des princes qui auraient pu s'opposer à sa régence, si est ce que, considérant combien il est malaysé que *ceste farce se joue à tant de personnages* sans ce qu'il y en ayt quelqu'un qui ne face mauvaise myne, et que la diversité des esprits, meuz de beaucoup de passions dont ce monde est si plain, est grandement à craindre, etc.... »

Où les premiers effets de sa ruse et de son astuce sont manifestes et offrent un intérêt si grand dans leur examen, c'est dans tous les arguments, toutes les conceptions, toutes les ingénieuses inventions que forme et exprime la Reine pour empêcher le mariage qu'elle redoutait à un si haut degré; je veux dire le mariage rêvé par les Guise pour Marie Stuart, au lendemain de son veuvage, avec le prince héritier d'Espagne. Dans une lettre du 3 mars 1560, écrite à cet effet, on saisit jusque dans le dernier retranchement tous les contrastes de cette nature singulière : « Et suyvant votre bon advis, y aurai bien l'œil, sans plus en parler.... Très-aise que la mère du protonothaire y chemine de bon pied, à quoy la Royne ma fylle sçaura bien esclairer de près; et n'est pas mauvais que dextrement son mary congnoisse qu'elle ne moy ne recévryons pas aisément ceste offense [1]. »

On a reproché à la Reine de manquer de fermeté, mais on a oublié que la nature de Catherine ne comportait pas la fermeté : non pas qu'elle manquât de courage; plus d'une fois, et toujours même elle a prouvé le contraire; mais,

[1] Voyez *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, Étude historique sur les relations de la France et de l'Écosse au seizième siècle, par M. A. Chéruel. Paris, Hachette. 1858.

pour elle la fermeté c'était l'habileté : elle se méprit souvent sur le mode d'en user. Elle fut d'ailleurs seule dès le début de la minorité. Avait-elle des conseillers?

« Elle aurait besoin maintenant de bons conseillers, dit le Vénitien, et elle ne sait pas à qui croire; les dissensions religieuses et les discordes des grands lui rendent tout le monde suspect. »

Ce n'était pas qu'elle ne fût bien instruite de tout — jamais prince n'ignora moins le sentiment public — et pour y parvenir, elle ne s'en rapportait qu'à elle; pour de telles impressions, elle ne voulait d'autres oreilles que les siennes. Aussi à la mode de ce temps, mode très-italienne d'ailleurs, prenait-elle le masque fort souvent et allait-elle dans les rues, se faisant la propre espionne de Sa Majesté. Voyez cette note d'un journal du temps :

« Le dix-neuvième du mois de juillet, la Reine vint de Saint-Germain avec le Roi de Navarre. Elle s'en alla ouyr la messe à la Sainte-Chapelle.

» Le lendemain, qui étoit le vingtième, et après disner, s'en alla vers les Tournelles en une maison privée pour y voir aller le monde au colloque. Y en eut une bien grande quantité, plus que de coutume, les uns pour la curiosité de voir la compagnie, les autres afin que la Reine connût que le monde étoit grand.

» Le même jour, s'en alloit par la ville avec la Reine de Navarre, *sans être connue*, pour ouïr parler les gens et entendre ce que l'on disoit du gouvernement. Elles alloient par les boutiques, faisant semblant de vouloir acheter des marchandises, où elles entendirent beaucoup de propos contre les grands, même contre la Reine de Navarre présente [1]. »

[1] *Revue rétrospective*, t. V, 1re et 2e série, p. 81. Journal de ce qui s'est passé à la cour et à Paris en l'année 1562.

Disait-elle une parole un peu trop expansive à quelque chef du parti de la religion, qu'aussitôt, pour échauffer une faction et en envenimer une autre, on répandait le bruit que la Reine mère et les rois ses fils avaient la volonté de *tourner le dos à la messe* et de venir entendre *prêcher la parole :* de là de longues explications de sa part avec le Roi d'Espagne, avec le Pape; on le voit par ses lettres. C'est par une de ses lettres adressées au Pape que dans ces querelles religieuses on sent jusqu'où elle voulait pousser l'esprit d'arrangement, d'entente, de négociation. Elle essaie de tous les moyens : elle est ingénieuse à l'extrême, elle propose des rites nouveaux, qui sans blesser trop peut-être les catholiques, contenteraient peut-être les protestants. Catherine, par esprit de politique, se fait théologien : comment saurions-nous cela, sinon par cette lettre au Saint-Père où elle émet un projet de réunion entre les partisans de la religion réformée et les catholiques romains, au moyen de concessions relatives aux cérémonies du baptême, au culte des images, à la fête du saint-sacrement, au chant des psaumes, etc. Vis-à-vis d'un parti ou d'un autre, elle était condamnée à se défendre perpétuellement. Sa crainte pour la guerre était si grande, qu'il n'était pas de dissimulation dont elle ne fût capable pour l'éviter. Je n'entre que peu dans les faits, me réservant cette part si longue en mon livre des *audiences* données par Catherine aux ambassadeurs. Ici je m'attache plus particulièrement aux appréciations générales telles qu'elles ressortent plutôt des *relations* que des *dépêches*.

Au moment où parlait l'ambassadeur Suriano, au sujet des doubles mécontentements que causait la Reine....., les grands troubles n'étaient pas encore dans l'ardente et fiévreuse période qui fera de la France une ruine et de la religion le plus odieux instrument de discorde, mais ils

étaient prochains. Voici ce qu'à cette veille si terrible l'ambassadeur rapportait des impressions religieuses qu'on avait de Catherine de Médicis :

« Quant aux intentions de la Reine par rapport aux affaires religieuses, les opinions se sont encore partagées : on l'accuse d'avoir accordé trop d'autorité au maréchal Strozzi, qui fait profession de n'avoir ni foi ni religion; on sait encore que quelques-unes des femmes le plus avant dans l'intimité de la Reine sont suspectes d'hérésie et de mauvaise conduite; on sait enfin que le Chancelier en lequel elle se fie est ennemi de l'Église romaine et du Pape, et l'on a vu la tiédeur qu'elle a mise à protéger le parti catholique. Je ne connais pas les opinions véritables de Sa Majesté là-dessus, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'elle n'aime pas les tumultes dans le pays, et que si elle ne s'est pas montrée aussi ardente à les réprimer qu'elle l'aurait désiré, ce n'a été que dans la crainte de voir la France déchirée par les armes.... »

Elle fit la première grande école de ses malheurs en 1562. Condé la faisait damner : ce n'était plus une lutte, c'était une guerre; et la veille, la Reine mère et le Roi mineur ignoraient le sort de la Cour pour le lendemain.

« Les choses se passent ici, écrit Marc-Antonio Barbaro, sous le manteau de craintes mystérieuses. On ne sait les projets et les desseins de personne. Il semble, en quelque sorte, que chacun de ceux qui sont du conseil ait son plan à lui, pour lui. On voit bien les Guise et le Connétable unis, et la Reine semble avoir grande confiance en Guise; mais la vérité est que ses irrésolutions sont extrêmes, et que d'une heure à l'autre on l'entend concevoir des choses nouvelles; du soir au matin elle change de desseins trois fois par jour. Hier matin, Sa Majesté était à Madrid, puis elle vint dîner à Paris, elle délibéra ensuite d'aller au pont de Charenton, mais sur le tard elle changea d'avis, et alla au bois de Vincennes. Ainsi se passent les choses. Personne à la Cour ne sait ce qu'il a à faire [1]. »

[1] Ambassadeur vénitien M. A. Barbaro. *Dépêche* du 18 novembre 1562.

Toutes les relations des ambassadeurs vénitiens, pendant ces temps cruels de nos guerres de religion, ne traitent que de *guerre* et de *religion :* chacun fait le tableau des malheurs de la France, montre l'embarras de la Reine et l'ambition des chefs : chacun fait l'histoire des troubles, remonte aux origines, et arrive ainsi à l'histoire du temps pendant lequel il a représenté son gouvernement à la Cour. « Comme l'administration était à peu près sans règle, que la justice était violée et souillée, que les inimitiés mortelles, les passions, les caprices des gens puissants, que les intérêts contraires des princes, qui variaient selon les occasions, que les troubles religieux, la désobéissance, la turbulence dans les peuples, la révolte parmi les grands, » étaient les rudes observations que ces ambassadeurs pouvaient faire, il en résulte que les rapports qu'ils ont laissés, tout en étant pleins de faits et d'appréciations intéressants, n'ont pas cette régularité dans les détails à laquelle tant d'autres *relazioni* d'une autre époque nous ont habitués[1]. Ce ne sont plus des instructions sur les qualités et les ressources du royaume, ce sont des textes sur les hérésies et les discordes, au milieu desquelles on voit d'un côté la Cour et la Reine mère, de l'autre un Prince

[1] On peut consulter sept relations d'ambassadeurs vénitiens sur le règne de Charles IX, ou, pour mieux dire, sur la régence *effective* de Catherine de Médicis.

Sur les sept, quatre appartiennent au *Recueil* de M. Tommaseo :

1560. Giovanni Michieli.
1561. Michele Surian.
1564. Marc-Antonio Barbaro.
1569. Giovanni Correr.

Les trois autres sont demeurées inconnues à M. Tommaseo et appartiennent à la *Raccolta* Albèri :

1572. Alvise Contarini.
1572. Giovanni Michiel (sur la Saint-Barthélemy).
1574. Sigismondo Cavalli.

de Condé ou un Coligny. La Reine surtout exerce la qualité d'observation qui distingue ces ambassadeurs.

L'un d'eux, mieux que pas un de ses prédécesseurs, l'a connue et décrite avec un talent qui révèle un profond penseur : c'est Giovanni Correr, qui, après Marc-Antonio Barbaro, était venu en France pendant cette seconde guerre civile, plus cruelle encore que celle qui avait suivi le massacre de Vassy et qu'avait terminée la bataille de Dreux. Catherine recherchait sa compagnie, lui demandait les conseils de ses alliés les Vénitiens, s'épanchait d'une façon peut-être plus intime qu'avec aucun homme d'aucun parti; et pour concevoir une juste idée de Catherine de Médicis pendant cette période d'embarras extrêmes où, malgré des victoires comme celles de Saint-Denis en 1567, et celles de Jarnac et de Moncontour en 1568 et 1569, elle gagnait si peu de victoires morales sur le parti, il sera toujours nécessaire de s'en rapporter aux pages aussi singulières que remarquables de cet ambassadeur si estimable.

C'était à la suite des édits de pacification qui avaient permis à la Reine mère d'entreprendre avec une tranquillité moins douteuse le voyage dans les provinces accompagnée du jeune Roi; alors avait eu lieu l'entrevue de Bayonne, fait impolitique dont tous les bruits qui en revinrent excitèrent le parti de Condé contre la Reine et donnèrent un étrange ombrage à tout ce qu'il y avait de huguenots parmi les nobles. Depuis son retour à Paris, en 1566, la Reine pouvait voir, avec sa pénétration habituelle, à quels degrés d'insolence en étaient arrivés les partis. Chacun, au dire de l'ambassadeur, était toujours en défiance, aux écoutes, pour entendre de quelle part viendrait le bruit. Les huguenots, les catholiques, le Prince et le peuple, tout le monde était en proie à la crainte; mais la crainte, à

vrai dire, était beaucoup plus vive chez le Prince et chez les catholiques qu'elle ne l'était chez leurs ennemis.

« Car ceux-ci, toujours gagnant en audace et même en insolence, sans se soucier des édits conciliateurs ou de tout autre commandement du Roi, cherchaient tous les moyens de répandre et de fortifier leurs croyances. Ils prêchaient en différents lieux où il leur était défendu de le faire, et jusque dans Paris. »

L'anxiété était immense : si les huguenots pendant les nuits n'avaient pas le *son des cloches* pour se donner le signal de leurs réunions dans les maisons particulières, ils avaient les *coups d'arquebuse*. Que pensait la Reine mère pendant tant d'heures troublées? Quels étaient sa conduite et son mode politique? Toujours les mêmes. C'est alors que, parlant d'elle pour la première fois dans sa *relazione*, Giovanni Correr lui consacre cette page si personnelle :

« La Reine, épouvantée par les troubles précédents, n'osait pas montrer aux huguenots la moindre défiance; elle feignait de ne pas s'apercevoir de leurs actes, elle les tolérait patiemment, les recevait avec bienveillance, les favorisait avec une affection apparente. Par ces moyens, ainsi que je lui ai entendu dire plusieurs fois à elle-même, elle croyait les apaiser et les satisfaire, et peu à peu dissiper cette humeur turbulente qu'elle attribuait plutôt à un mouvement d'ambition et à l'amour de la vengeance qu'à des sentiments religieux. Elle espérait aussi que l'obéissance du peuple irait croissant avec l'âge du Roi, en sorte que les séditieux ne pourraient pas dorénavant lever la tête avec tant d'assurance. Elle me disait un jour que si ses malheurs fussent arrivés à elle seule parmi toutes les reines de France, elle se croirait la femme du monde la plus malheureuse; mais elle se consolait en se rappelant que toujours pendant la minorité des rois les grands remuent pour s'emparer des affaires, car ils ne peuvent souffrir d'être commandés par un autre que leur Roi naturel. Elle ajoutait avoir lu à Carcassonne (en revenant à Bayonne) une chronique manuscrite où il était dit comment la mère du roi saint Louis, demeurée veuve avec un fils

qui n'avait pas plus de onze ans, rencontra aussitôt l'opposition des grands du royaume, qui se soulevèrent afin de n'être pas gouvernés par une femme, et surtout par une femme étrangère. Ceux-ci, pour réussir plus facilement dans leurs desseins, s'unirent avec les hérétiques albigeois, lesquels, comme les huguenots, ne voulaient pas de prêtres, ni de moines, ni de messes, ni d'images, ni d'églises, ni d'autres choses semblables. Ils appelèrent à leur aide le roi d'Aragon, et il fut nécessaire d'en venir aux mains. Il plut à Dieu de donner la victoire au roi Louis. Toulouse, l'asile des rebelles, fut démantelé; enfin, à la persuasion de la Reine, on fit la paix, et plusieurs de leurs demandes furent accordées aux rebelles. Mais avec le temps et d'après les conseils de la même Reine, le Roi, devenu grand, accabla ses ennemis de la vengeance qu'ils s'étaient attirée. Sa Majesté, en me racontant ces deux choses, les appliquait aux affaires d'aujourd'hui; elle se voyait étrangère, sans personne de confiance, avec un enfant de onze à douze ans, ayant contre elle les grands soulevés sous prétexte de religion, mais pour des causes uniquement politiques, et soutenus par la reine d'Angleterre et les Allemands. On était entré en campagne; Orléans avait été pris et démantelé comme Toulouse, la paix avait été faite d'après ses conseils, et cette paix était avantageuse pour les huguenots. Mais elle espérait reprendre avec le temps les avantages que les armes ne pouvaient pas lui donner sans une grande effusion de sang. Sur cela, je lui dis :

« Madame, Votre Majesté doit éprouver une grande consolation dans son cœur, puisque, les choses présentes étant comme un miroir des choses anciennes, vous pouvez bien être sûre que la fin aussi ne sera pas dissemblable. » Je faisais allusion au châtiment des rebelles. Alors elle se mit à rire beaucoup, ainsi qu'elle le fait toujours lorsqu'elle entend quelque chose qui lui est agréable, et elle me répondit : « Je ne voudrais pas que personne sût jamais que j'ai lu cette chronique, car on dirait que je me conduis d'après l'exemple de cette dame et Reine qui s'appelait Blanche et était fille d'un roi de Castille. »

Le parti vit-il trop clair aux intentions de Catherine? Ses chefs comprirent-ils qu'ils étaient d'autant mieux traités qu'ils seraient d'autant plus châtiés, lorsque le Roi,

devenu grand, serait à même de concevoir quelqu'une de ces vengeances dans le goût du duc d'Albe, qui aux Pays-Bas prétendait guérir la maladie de son royaume en faisant tailler la tête aux comtes d'Egmont et de Horn? Ce fut alors qu'eut lieu ce coup si hardi pour le parti huguenot, cette entreprise d'enlever le Roi, la Reine mère, toute la Cour qui était à Monceaux. Première journée des nouveaux troubles, plus sanglants encore que les premiers, pour être suivis, après le court armistice dit *Paix de Longjumeau*, de carnages et de vengeances résumés sous le triste nom de troisième guerre civile, close à son tour par la paix dite de *Saint-Germain*. Du reste, la perspicacité de la Reine ne l'abandonna point : en ce temps de si grands désordres et de confusions si terribles, ne sachant où trouver pour son Conseil et ses affaires des hommes dont le dévouement fût dicté par le désintéressement, elle rappelait le Cardinal de Lorraine; c'était rappeler les Guise, et alors les Montmorency et leurs partisans, ennemis implacables de cette maison, tournaient le dos à la Reine. C'était sortir de la guerre civile entre *armées* pour en commencer une autre entre *chefs*. En vérité, jamais prince n'eut à dépenser plus de génie pour ne pas succomber à la peine d'avoir à concilier soit des camps, soit des capitaines; pour Catherine, cela dura jusqu'à la mort : les Guise et les Bourbon d'abord, les mêmes Guise et les Châtillon ensuite, les Guise et ses propres enfants, François d'Alençon, Marguerite, Navarre; elle avait à peine concilié l'un que l'autre relevait la bannière, et de nouveau la Reine reprenait la route des négociations. Que d'activité dépensée! que de facultés dispersées! combien grande et brillante et à jamais glorieuse princesse elle eût été, si elle avait eu à régner sur un royaume florissant dans la paix et dans

l'union des partis, elle si intelligente, si bien douée, d'un si grand goût, aimant les arts, les livres, les comédies, les sciences, née Médicis, de la ligne du grand Côme, nièce de Léon X!

En 1569, Charles IX, bien que déclaré majeur depuis deux ans, n'était encore qu'un prince sous l'aile de sa mère. Catherine était tout; on lui attribuait tout. Le portrait que Giovanni Correr a laissé d'elle, et duquel je faisais plus haut un si grand éloge, contient ces notes remarquables. Il s'étonne de l'assiduité de la Reine aux affaires, il la montre comme ne mangeant, ni ne buvant, ni ne dormant en quelque sorte sans en entendre parler. Sa courtoisie est incessante; quand elle a des pourparlers avec quelqu'un, elle témoigne de le vouloir toujours contenter : *liberalissima di parole,* dit l'ambassadeur. Mais elle met un tel talent à ne se laisser jamais pénétrer, et le renom de sa dissimulation est si grand, qu'elle en est arrivée à ne satisfaire personne.

« Les huguenots disent qu'elle les a trompés par de belles paroles et par son air de bonté mensongère, tandis qu'elle tramait leur perte avec le Roi Catholique. Les catholiques disent au contraire que si la Reine n'avait pas encouragé les huguenots, ils ne seraient pas allés si loin. »

Correr cherche à excuser les fautes de la Reine, en se demandant quel prince, si sage qu'il fût, n'aurait pas perdu la tête en se trouvant au milieu d'une telle guerre,

« Sans pouvoir distinguer ses amis de ses ennemis, obligé de se servir des gens qui étaient là et qui cependant étaient tous intéressés et quelques-uns peu fidèles. »

Et il ajoute en de fort beaux termes et avec un sentiment de conviction suprême :

« Je reviens à dire que j'ignore quel prince ne se fût point trompé au milieu d'une confusion si grande, à plus forte raison

une femme, une étrangère, sans amis en qui se confier, sous l'impression de l'effroi, qui jamais n'entendait dire la vérité autour d'elle. Quant à moi, Sérénissime Prince, je me suis souvent étonné qu'elle ne se soit pas tout à fait troublée et livrée à l'un des deux partis, ce qui aurait été la dernière calamité du royaume. C'est elle qui a conservé dans la cour ce reste de majesté royale qui s'y trouve encore. Voilà pourquoi je l'ai toujours plainte plutôt que blâmée. Je le lui ai dit un jour à elle-même, et elle me l'a souvent rappelé en me parlant de ses détresses et des malheurs de la France. Je sais qu'on l'a trouvée plus d'une fois pleurant dans son cabinet; mais tout à coup elle s'essuyait les yeux, elle dissimulait sa douleur, et afin de tromper ceux qui jugeaient de l'état des choses par l'expression de son visage, elle se montrait au dehors sous un air calme et joyeux. »

La voilà bien la grande comédienne! Elle manie l'expansion d'une manière admirable : si elle eut des larmes, ce fut à son commandement. On les voit, mais on ne les sent pas. Elle était sceptique, absolument sceptique, quant au fond : elle était religieuse à la façon d'Italie, par sentiment quelquefois, par politique toujours, et d'après le courageux Machiavel, à cause de la superstition des peuples. Il faudrait des années pour étudier complétement tous les traits de cette physionomie, pour sonder toutes les agitations de cette âme singulière et si mobile. On ne saurait assez dire ce dont elle était capable pour réussir à feindre le *naturel* dans l'expansion. En 1562, lors de son entrevue avec Condé, pendant la dure guerre que le Prince lui faisait, lorsqu'elle le vit arriver, elle sauta vers lui, et dans une effusion admirable, elle l'embrassa, le réembrassa, usant des formes les plus inattendues de la cordialité la plus *naïve*.

Correr sent admirablement la difficile situation de la Reine dans les affaires, suivant tantôt un conseil, tantôt un autre, pourvu qu'il lui paraisse être le salut de sa

royauté; il attribue à cette multiplicité des moyens dont use la Reine ces sortes de tristes remèdes dont, à son peu d'honneur, elle s'est servie et dont tout le monde a tant parlé. Mais chacun voulait commander, et personne obéir; alors rivalités, haines, coups et contre-coups (*emulazioni, odii, mine et contrammine*); et ainsi on en vint à certaines déterminations qui étaient inévitables, sans qu'on puisse dire pourquoi, et au nombre desquelles assurément il faût mettre cette malheureuse idée qu'eut la Reine, après la paix de Longjumeau et que les chefs du parti, Condé et Coligny, étaient assez tranquilles, de les faire enlever dans leurs châteaux. Ces grands coups dissimulés ne lui ont jamais réussi; elle défaisait par excès de finesse et de traîtrise le bien qu'elle avait obtenu avec prudence et sagacité. Alors n'avait-elle pas formé un plan fort habile de diviser les chefs du parti, en leur faisant l'honneur de les envoyer dans des gouvernements qui n'étaient pas limitrophes les uns aux autres? Condé et Coligny, prévenus du projet d'enlèvement, échappèrent, tout prêts à une nouvelle lutte, plus ennemis de la Reine que jamais, et pour parer plus sûrement les atteintes de ses mystérieuses intentions, ils gagnèrent la Rochelle, fameux boulevard du protestantisme, où ils conduisirent leurs femmes, leurs enfants, et firent ainsi de cette ville le formidable nid contre la sûreté duquel plus tard la formidable volonté de Richelieu devait s'exercer et réussir. Dieu eût voulu que l'amiral, que Coligny, cette fière et grave figure, ne fût point sorti de cette ville forte, où il était si librement maître de l'exercice de sa religion, sans que le royaume en pût souffrir! Dieu eût voulu que tous ceux du parti l'eussent pu retenir d'aller à la cour l'année 1572 : il eût évité à la France une éternelle page de honte, en évitant à la Reine mère l'occasion de la plus odieuse des vengeances qu'ait

jamais conçue l'esprit de l'homme et qu'ait jamais exécutée sa main !

Regardons Catherine pendant cette terrible année; nous avons trois rapports successifs des Vénitiens à cette époque, dont un, celui de Michieli, est des plus intimes. Plus que jamais, du reste (et ma publication des *audiences* de Catherine avec les ambassadeurs en sera une preuve irrécusable), plus que jamais l'amitié de la République Sérénissime était appréciée à la cour de France; la République avait effectivement secondé de ses deniers la Reine pendant les détresses qui avaient suivi les premiers troubles. Tous appréciaient l'impartialité, la bonhomie, le charme des envoyés; ils aimaient la France et les Français, et la France et les Français avaient une sorte de culte pour ce pays et cette terre des Vénitiens que, s'ils venaient à les comparer à la malheureuse France d'alors, ils voyaient si beaux et si heureux. Giovanni Correr, dont M. Tommaseo a si noblement exprimé et traduit les pensées, terminait son discours au Sénat, à son retour de France, par ces paroles, assurément bien plutôt dictées par la conscience de la vérité que par un sentiment de présomption exagérée :

« Au milieu des troubles de ce malheureux royaume, j'ai souvent entendu des Français s'écrier : « Oh ! si j'avais mes biens à Venise ! » Ils venaient ou bien ils envoyaient s'informer chez moi si la République prenait de l'argent à intérêt, si la *zecca* était ouverte. Ils voulaient y déposer de grosses sommes, comptant que là elles seraient au moins en sûreté. Ils ne désiraient pas d'être à Rome, à Naples, à Milan, ni en toute autre grande ville d'Italie, mais uniquement à Venise. C'était là pour eux un port sûr, c'était le pays où l'on ne connaissait qu'un seul Dieu, où l'on n'observait qu'un seul culte, où l'on n'obéissait qu'à un seul prince, à une loi commune, et où tout le monde enfin pouvait vivre sans crainte et jouir paisiblement de son bien. »

Giovanni Correr avait représenté le gouvernement de Venise dans le Royaume durant les plus cruelles années de nos guerres civiles; ayant suivi la Cour pérégrinante et errante comme une troupe de bohémiens, il avait été en butte à plus d'une terreur comme à plus d'un péril. Rappelez-vous son énergique expression : « Les *coups d'arquebuse* sont les *cloches* des protestants. » Arrivé en 1567, il s'était trouvé à la journée de Meaux, si périlleuse pour le Roi et sa mère, si hardie et si surprenante dans son exécution de la part de Condé et de l'Amiral; à Paris, il s'était vu sur le point de combattre pour son propre salut, ainsi que d'autres ambassadeurs, mêlé à des prêtres et à des moines qui défendaient la rue. Telle était la capitale de la France alors, qu'un ambassadeur en était réduit à se faire gloire de dire :

« Je m'habituai à m'éveiller à chaque signal, à chaque bruit qui frappait mes oreilles. Dans une telle agitation d'esprit et de corps, au milieu de telles dépenses, je n'éprouvais ni fatigue ni chagrin, et je trouvais honorable et beau de m'appauvrir pour le service de Votre Sérénité. »

CHAPITRE DIXIÈME.

Catherine de Médicis dans l'œuvre de la Saint-Barthélemy. — Contraste de l'une de ses devises avec les événements qui lui furent personnels. — L'ambassadeur de Venise Giovanni Michieli arrive à Paris, juillet 1572. — Circonstances à la Cour à cette époque. — L'Amiral à Paris auprès du Roi. — La Reine mère absente. — Rôle pressant de l'Amiral qui envahit l'esprit du Roi. — L'Espagne est le grand ennemi. — Coligny veut la guerre, et il y porte l'humeur du Roi. — Jugement de l'Amiral par l'ambassadeur vénitien. — Caractère du Roi. — L'affaire des Flandres. — Sentiments du Roi contre le Duc d'Albe. — Le Roi veut la guerre. — L'Amiral devient tout-puissant à la Cour. — Retour immédiat de Catherine avec son fils Henri, Duc d'Anjou. — Ses plaintes et ses rancunes. — Attitude de l'Amiral devant la Reine mère. — Paroles de la Reine mère à l'ambassadeur vénitien. — Détails pris à la *relazione* du Vénitien, 1572. — L'Amiral au Conseil. — Ses paroles au Roi d'abord, à la Reine mère ensuite. — Les noces du Roi de Navarre sont l'occasion du meurtre. — Médailles et allusions pacifiques en légende. — L'*archibugiata*. — Détails fournis par l'ambassadeur vénitien. — Catherine seule a voulu et décidé la Saint-Barthélemy. — Elle l'avait préméditée. — Opinion et récit de l'ambassadeur. — Questions que fait la Reine au Prévôt des marchands. — D'après l'ambassadeur, c'est un Florentin, Tosinghi, et non Maurevel, qui a tiré le coup d'arquebuse sur l'Amiral. — Opinion du Nonce dans sa dépêche. — But de Catherine de Médicis. — Portrait du roi Charles IX. — Autre portrait de Catherine : *Donna la più accorta e di maggior ingegno*. — Conseils politiques de la Reine. — Ses conseils privés sur la police de la Cour. — La chambre de la Reine. — Son moral. — Variété de ses capacités. — Mort du roi Charles. — Son humeur active. — Ses emportements. — Violence de ses exercices. — Le *livre du Roy Charles* mentionné par l'ambassadeur Sigismondo Cavalli.

Voici Catherine dans son œuvre personnelle : la Saint-Barthélemy! Les ambassadeurs vénitiens ont été très-bien instruits des faits et du fait. Je les suivrai presque en tous points. Toute une *relazione* d'ambassadeur existe sur ce pesant attentat, dont la Reine mère fut l'ouvrière, bien plutôt par raison politique que par sentiment religieux. Catherine, dans cette action, s'est servie de la religion, mais elle n'en a pas servi la cause. Catherine n'avait pas de convictions religieuses, elle n'avait que des convictions

politiques. En massacrant l'Amiral et les Huguenots, elle ne massacrait pas les ennemis du Pape et de la messe, mais seulement les ennemis du trône et ceux qui gênaient cette passion suprême en elle, l'appétit de souveraineté! Nous entrerons ici un peu plus dans les faits et les détails; la *relazione* toute spéciale de l'ambassadeur vénitien à son retour à Paris en octobre 1572 nous y autorise.

N'est-il pas étrange que la Reine dont les mains vengeresses ourdirent la Saint-Barthélemy, ait eu pour emblème un arc-en-ciel, dont cette légende si belle entourait l'image: « *J'apporte la lumière et la sérénité!* » A cette époque, je crois qu'elle l'avait abandonnée, mais pour un temps, et un temps prolongé, elle en avait fait parade. Jamais cependant cette devise n'avait été en harmonie avec les destins de Catherine. « *J'apporte la lumière et la sérénité!* » Était-ce bien une devise qui convenait à une Reine dont la royauté fut accablée d'orages, dont le royaume fut la proie de guerres civiles acharnées, à une femme dont le mari avait, sous les yeux de l'épouse, comblé de faveurs une rivale, à une mère dont les fils, tristes héros de la puissance, n'ont laissé d'autres souvenirs que ceux de la faiblesse, de l'agitation et de la démence? L'histoire serait en droit de lui en trouver une plus appropriée à son caractère dans ce peu de mots de l'un des contemporains les plus fameux de la Reine mère : « *Je contiens mes pensées.* » Ce serait là une juste légende pour une devise de Catherine pendant qu'elle a gouverné le royaume et que, dominatrice de l'esprit et des intentions des rois ses fils, elle a agi au gré de son humeur politique. « *Je contiens mes pensées!...* » Comment les a-t-elle contenues sous les regards de l'Amiral, sa grande victime, à l'endroit duquel le même contemporain de Catherine et serviteur de Philippe a formulé dans une

vulgaire concision cette singulière mais redoutable maxime : « *Mieux vault une teste de saumon que celles de toutes les grenouilles.* »

Peut-on excuser Catherine? Assurément non. Peut-on l'expliquer? Il faut encore du courage pour répondre : peut-être! A tous égards, c'est la besogne de l'histoire.

Les deux rapports des deux ambassadeurs vénitiens qui ont vu la Cour, la Reine mère surtout, Paris et l'Amiral à cette époque, sont les sources auxquelles j'ai puisé; je m'éloignerai peu du récit qu'ils nous ont laissé; je suis disposé à les croire autant que tous autres écrivains, les uns trop catholiques, les autres trop huguenots[1].

En 1572 arriva à la Cour de France un ambassadeur vénitien en qualité d'extraordinaire, que la République Sérénissime avait envoyé en toute vitesse pour que, par son influence déjà éprouvée, par la prudence de ses conseils et la logique de ses raisons, il détournât de l'esprit du Roi ses dispositions belliqueuses contre la puissance espagnole sur son terrain des Flandres[2]. Il faut remarquer à ce propos, que, depuis que la fin de la rivalité de l'Empereur

[1] Ces deux *relazioni*, l'une de Giovanni Michieli, ambassadeur extraordinaire (1572), l'autre de Sigismondo Cavalli, ambassadeur résident (1574), sont les seules sources vénitiennes officielles qu'on puisse consulter sur le fait de la Saint-Barthélemy; le registre des *dépêches* manque dans la série du seizième siècle aux archives de Venise, et il y manquait même au dix-huitième siècle, lorsque le dernier catalogue officiel de la chancellerie secrète a été composé. Je me suis assuré, en effet, qu'à l'indication de l'année 1572, *Série des dépêches de France*, correspond le mot *manca*, écrit de la main qui a dressé ce catalogue. Quant aux sources qui sont étrangères aux archives, je ne puis qu'en indiquer une. Il y a au musée Correr, à Venise, parmi les manuscrits conservés, le texte suivant : *Copia di una lettera venuta di quello è avvenuto in Francia alla corte dalli 22 di agosto del 72 sino all' ultimo di detto.* Est-ce une copie de la dépêche officielle?

[2] L'ordre du départ et les instructions votées par le Sénat sont en date du 5 juillet, et simultanément pour l'envoi d'un ambassadeur en France et d'un ambassadeur en Espagne. Voyez *Secreta del Senato* 1572. Archives de Venise.

et de François Ier avait affaibli l'importance politique de quelques États secondaires, Venise, avec la sagacité qui lui était habituelle, s'était acquis un rôle de conciliation et de médiation manifestement accepté par les grandes couronnes. On sentait bien toujours dans de telles démarches quelque intérêt caché touchant de plus ou moins près au voisinage du Turc, son traditionnel ennemi; mais à considérer ce rôle en lui-même, qu'il eût pour mobile l'intérêt d'État ou le désintéressement privé, on est forcé de reconnaître qu'il était d'une extrême habileté : la République conservait ainsi un poids moral dans la balance des affaires européennes. L'ambassadeur que désignèrent pour cette mission les votes du Sénat fut Giovanni Michieli. On le connaissait en France; Catherine l'avait vu fréquemment pendant une résidence de près de trois ans qu'il avait faite à la cour, au temps de Henri II et de François II. Giovanni Michieli partit de Venise le 10 juillet; il fut le 21 du même mois à Paris; rarement, jamais peut-être, un ambassadeur n'avait fait, en un temps si bref, un aussi long voyage. Les circonstances, du reste, récompensèrent mal une telle célérité. Le Roi et la Reine mère étaient absents de Paris : le Roi était à ses chasses pour six jours, et Catherine venait de quitter Monceaux pour aller trouver sa fille de Lorraine, retenue malade en route, peu de jours après être partie pour venir à la Cour, où devaient se faire le mois suivant les noces du jeune Roi de Navarre et de la Princesse Marguerite.

Ce fait ou plutôt ce projet, *la guerre avec l'Espagne*, souriait au fils de Catherine, mais il déplaisait à la Reine mère. Loin d'être son œuvre, c'était tout l'œuvre d'un homme qui, par ses graves instincts, par son prestige considérable, par le contraste de ses mœurs austères avec celles de la Cour, avait su acquérir une place élevée et

dominante dans l'opinion du monde protestant, et par conséquent dangereuse pour une royauté contre laquelle il avait tant lutté. Cet homme, Coligny, l'Amiral (on ne l'appelait pas autrement), gênait, tourmentait, inquiétait la Reine mère. Chose singulière! Coligny, à l'égard de la Reine, Coligny, chef protestant et âpre ennemi de l'Espagne, joua le même rôle que quinze ans plus tard Guise, chef catholique et serviteur facile de l'Espagne, joua à l'égard de Henri III. Pour l'un et l'autre, pour ces bras voués à des causes si contraires, le résultat fut le même : une mort violente! Ce fut l'ouvrage de la Reine mère pour l'un, ce fut l'ouvrage du fils de prédilection de cette Reine pour l'autre.

Depuis l'édit de pacification de 1570, Catherine de Médicis avait enfin pu asseoir ses esprits de manière à ne plus être forcément cette Reine errante, assiégée ou assiégeante, toujours à la veille ou de gagner ou de perdre les amers combats des guerres civiles; elle avait vu mourir quelques-uns des grands chefs dont elle pouvait redouter l'hostilité autant que l'amitié : ainsi le Roi de Navarre, le maréchal de Saint-André, François de Guise, le jeune Condé, le vieux Connétable. Ses armes plus que jamais devaient être ses talents; elle avait désormais besoin de plus de dextérité et de prudence que de poudre et d'arquebuses. C'est le temps, du reste, où elle se livre avec le plus d'entraînement à ses goûts pour les arts, pour les constructions : elle s'occupe beaucoup alors de son charmant petit palais des Tuileries, elle dresse des jardins, commande de merveilleux ouvrages à l'émailleur Bernard Palissy et à l'orfévre Dujardin [1] : elle a de fréquentes con-

[1] Voyez *Archives de l'art français*, recueil de documents inédits relatifs à l'histoire de l'art français, publié sous la direction de M. Anatole de Montaiglon : t. V des *Documents*, analyse du *compte de dépenses faites*

férences avec l'architecte Jean Bullant, successeur de Philippe de l'Orme dans les ouvrages d'architecture commandés par la Reine [1] : c'est Bullant, surintendant des bâtiments, qui bientôt lui construira son joli hôtel appelé alors le *palais de la Reine*, et plus tard l'*hôtel de Soissons* [2]. Enfin pour elle, c'est un temps de paix : elle savoure les charmes du trône.

Mais Catherine n'abandonne point la politique : la circonspection la sert merveilleusement pour pénétrer l'esprit des partis qui se forment à la Cour : les Guise demandent vengeance contre les Montmorency, ce sont les Capulet et les Montaigu. Adroite et fine, Catherine se joue tantôt avec l'espérance qu'elle inspire aux uns, tantôt avec la crainte qu'elle imprime aux autres. Les places de sûreté qu'elle avait dû céder, plutôt par prudence que par bon vouloir, au parti protestant, n'étaient pas sans lui causer des regrets amers en même temps que de sourdes inquiétudes; elle avait l'œil sur la Rochelle, sur Cognac, sur Montauban, sur la Charité, ces vraies places fortes, belles parts de la couronne où elle se savait peu honorée, mais qu'elle avait dû détacher, autant pour le repos du Roi son fils que pour la sécurité du parti, qui, sans ces places, eût continué la guerre, au risque d'y perdre le dernier homme et le dernier château. Les circonstances de la politique extérieure avaient même changé les dispositions de la Cour d'une telle sorte, que la Reine en était arrivée à trouver bonne l'idée du mariage

pour le château des Tuileries en 1571, p. 1; et t. III, *Commande de bijoux faite par la Reine*, p. 39.

[1] Voyez les *Grands architectes français de la renaissance*, d'après de nombreux documents inédits des bibliothèques et archives, par Adolphe Berty. (Paris, chez Auguste Aubry, 1860.)

[2] Cet hôtel était situé à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Halle aux blés. Catherine en avait fait le siége de ses études astrologiques.

du Bourbon le Roi de Navarre, protestant, avec Marguerite, sa troisième fille. C'était assurément sanctionner le parti de la religion. Ces noces étaient peu faites pour plaire à l'Espagne, qui alors, par le ministère d'Albe, homme d'une si farouche énergie, faisait sentir aux Flandres les poignantes blessures d'une épée fanatique.

Ce fut alors que la Cour, conseillée par le Cardinal de Châtillon qui la voyait chercher une issue pour remercier l'Espagne, Albe et Philippe, attacha quelque prix à l'union anglaise. Quel triomphe pour la Reine mère, si son fils, le bel Henri, son enfant si aimé et qui tenait tant d'elle, eût épousé Élisabeth! Quel beau mode c'eût été pour Catherine de se venger de la politique de l'Espagne, qui, dès le lendemain de la mort de Henri II, sous des apparences de protection charmante, s'était fait un parti avec les Guise, et qui depuis n'avait cessé, tout en offrant des secours, de lui reprocher comme autant de crimes les concessions nécessaires qu'elle avait faites aux protestants, les édits de pacification qu'elle avait signés avec eux, en un mot, de les avoir reconnus et traités en rivaux plutôt que toujours en rebelles. Dans cet ensemble de circonstances nouvelles, le mariage de Navarre décidé, les humeurs soulevées contre l'Espagne, l'Amiral conçut de graves projets. Il avait su par ceux qui venaient de la Cour lui rendre hommage en son château fort de la Rochelle, que le jeune Roi était tout ardeur et tout courage, qu'il voulait des batailles, mais non pas de celles qui, livrées entre des camps d'un même sang et d'une même terre, bien que gagnées, n'en sont pas moins honteuses. Il rêva de capter cette jeune humeur royale, il fit peut-être le grand rêve de relever la France des hontes des guerres civiles, pour la conduire avec le Roi aux gloires des guerres nationales. Le grand ennemi alors, c'était l'Espa-

gnol; la haine était profonde, accablante, poussée aux limites extrêmes; l'Espagnol avait battu la France à Saint-Quentin, cela regardait toute la nation; l'Espagnol avait inventé des supplices et des tortures à l'usage de ceux de la religion, l'Espagnol avait assassiné Egmont, Horn, mille victimes, l'Espagnol faisait une horrible parade de sa colère contre le prétendu droit de conscience, l'Espagnol était l'hydre du parti protestant, comme le parti protestant était l'hydre de l'Espagnol, cela regardait l'Amiral. Gagner le Roi, c'était gagner la cause. Anéantir l'influence de la Reine mère, briser Cathérine, c'était peut-être réussir à faire du Roi un huguénot! Car c'était là le vrai but : le Roi de France huguenot, huguenot par Coligny!

Coligny partit pour la cour.

Tous, nous savons ce qu'était l'Amiral. Je dirai seulement comment le jugeait l'ambassadeur de Venise peu de mois même avant l'heure de cette mort que Catherine devait se charger de régler :

« Dans ces guerres, nul ne s'est fait remarquer et nommer autant que l'Amiral. N'est-il pas étonnant que dans ses destins il n'ait accompli aucune action de grand mérite pendant qu'il était au service du Roi, tandis que dans les guerres mêmes contre le Roi il s'est acquis l'estime et la crainte à un degré tel, qu'un simple gentilhomme comme il est, avec peu de ressources, ait soutenu une guerre de cette durée et de cette importance, non-seulement contre son puissant souverain, mais encore malgré les secours que Sa Majesté recevait du Roi d'Espagne et de tant de souverains d'Italie, et de quelques princes d'Allemagne. Je m'étonne d'autant plus, qu'ayant perdu tant de batailles, il ait conservé cette réputation auprès de tous et qu'il inspire ce respect, même chez les reîtres et les lansquenets, qui, bien que créditeurs de nombreuses soldes, et après la perte de nombreux combats où ils avaient perdu leur butin, jamais ne se sont révoltés. C'est au point qu'on peut dire que si par la manière dont il tint en respect les nations étrangères, Annibal a mérité une aussi grande

gloire auprès des anciens, l'Amiral en mérite une d'autant plus grande qu'Annibal y eut moins de peine, parce que partout il était victorieux, au contraire de l'Amiral, dont la cause était toujours vaincue[1]. »

Ses ennemis le tenaient pour très-grand homme : si le parti protestant fut si fort et si considéré, assurément il le devait beaucoup à ce grand chef. L'historien Ranke, si ferme dans ses jugements, a fait de Coligny le plus noble éloge que puisse envier un homme de valeur : « La considération dont il jouissait ne reposait pas sur l'enthousiasme des triomphes, mais sur le besoin qu'on avait de lui. Un jour il tomba malade, et les fautes qui furent commises firent sentir tout ce qu'il valait[2]. »

Le Roi, que Coligny allait trouver pour lui demander la guerre et une place d'honneur aux grands combats, n'était pas plus un méchant homme qu'il n'était un esprit capable. Coligny, dans sa vieille expérience, sentait bien que sa tâche eût été facile et belle sans la Reine mère. Pour l'Amiral, si le grand ennemi à l'extérieur était l'Espagnol, la grande ennemie à l'intérieur, c'était Catherine, car elle était le roi et le ministre, c'est-à-dire le gouvernement. Charles IX son fils n'était qu'un tueur de bêtes, un chasseur effrayant, mais non un prince, moins encore un politique.

Quel était le Roi, quels étaient son caractère, sa nature, ses instincts? Jusqu'à son mariage, il n'avait guère connu de la royauté que le côté des déboires et des vicissitudes; il n'avait d'ailleurs fait qu'obéir, sa mère commandait; il n'avait pas gouverné pendant un seul jour. Sa volonté s'exerçait à ses chasses; il avait horreur de demeurer au

[1] Alvise Contarini, *Relazione della Corte di Francia*, lue en février 1572. *Raccolta Albèri*, t. XI de la collection, IV de la 1re série, p. 239.

[2] Léopold Ranke, *Histoire de France*, t. Ier.

Conseil. D'une humeur bouillante, il lui fallait de l'air, toujours de l'air. Grandissant, il devint belliqueux. Était-ce le résultat des désirs qu'il avait de se voir enlevé à l'extraordinaire volonté de la Reine qui le fascinait? Dans les guerres, dans les camps, en effet, qu'eût fait Catherine, le Roi étant majeur et commandant? Voici ce roi d'après les Vénitiens : dès les premiers ans de sa minorité, ils n'en parlent que par conjectures, et naturellement alors ce jeune Roi d'un si beau royaume devait annoncer les plus belles dispositions :

« Sa figure est belle; il a surtout de très-beaux yeux, tout à fait ceux de son père. Il n'est pas robuste, il mange et boit peu; il demande à être ménagé. Les exercices violents lui plaisent, il s'y fatigue et y perd toute sa respiration. Il se refuse à l'étude; s'il s'y livre un peu, c'est par obéissance pour sa mère. Mais il aime la guerre, il en parle, il recherche la conversation des capitaines. »

Voici un trait curieux rapporté par Michieli lors de sa première ambassade, à l'époque où Charles, par la mort de François II, devenait roi :

« Lorsqu'il n'était que duc d'Orléans et qu'on lui parlait de l'État de Milan comme lui appartenant (je ne sais pas si c'était pour le flatter ou dans tout autre but), il s'en réjouissait grandement; il appelait quelques-uns de ses capitaines qui étaient le plus près de lui, et il leur faisait promettre de le suivre dans sa future expédition. Après être parvenu au trône, un jour que l'un de ses principaux officiers, qui était Milanais, venait prendre congé, celui qui l'introduisait prévint le jeune Roi que cet homme-là pourrait lui être utile dans l'État de Milan, qu'il fallait lui faire des avances. L'enfant répondit alors avec vivacité qu'il le savait bien, mais que depuis qu'il était roi *il ne pouvait plus ainsi en parler publiquement*[1]. »

[1] Recueil de Tommaseo, t. Ier. *Relation* de Giovanni Michieli, 1560.

En 1564, le tempérament chaud et sec qui l'a tant caractérisé par la suite s'est prononcé : Marc-Antonio Barbaro en fait l'observation. Son teint tourne au pâle, son corps est dans de belles proportions, bien que maigre un peu trop. Divers goûts se sont aussi révélés : il lit davantage, il s'occupe de peinture, de ciselure, mais le jeu des armes l'emporte toujours, et l'exercice des chevaux, et le tumulte des chasses. A dix-neuf ans il a déjà beaucoup changé; ses jambes sont grêles et sans proportion avec le reste du corps; il marche un peu courbé, et sa pâleur est extrême. La fougue qu'il montre à la chasse, à courre *le cerf,* est d'autant plus surprenante qu'à le voir on n'imaginerait pas en lui une telle fièvre ni une telle ardeur. Pourtant il ne boit que de l'eau; le foie est malade et très-attaqué. Il n'a pas d'expansion. Catherine lui préfère bien Anjou, vrai portrait de sa mère : Anjou est plus délicat, plus fin; il a des mains charmantes, celles mêmes de sa mère, qui sont si belles et si fines; il a toute l'astuce maternelle, c'est un joli Médicis. Catherine dominait et domptait Charles, elle gâtait et charmait Anjou. L'année 1571, l'ambassadeur vit l'aîné dans tout le développement intellectuel de ses facultés, entre vingt et vingt et un ans : il s'étonne de l'étrange violence que ce Prince met à tous ses exercices; le Roi était habile au maniement de toutes les armes, il gouvernait merveilleusement un cheval. De lui-même il était enclin à la justice, à la libéralité; il était éloigné des débauches; la royauté, — bien que sa mère se fût chargée de la besogne qu'elle comporte, — la royauté devait lui être à charge. Il aimait les bois pour les bois, non plus à la façon de François Ier, qui y portait ses vaillances, ses gloires, et y jouait à la fois au *bel adventureux* ou au *beau ténébreux* pour plaire aux dames; mais il y faisait des chasses éperdues : nature

étrange, qui ne se calmait que par les violences physiques. C'était la guerre qu'il voulait! Et Coligny, venant la lui montrer glorieuse, ardente, ne pouvait manquer d'être le bienvenu. Le Roi l'appelait son compère!

Catherine, en toutes ces choses, louvoyait curieusement. L'ardeur de l'Amiral à séduire le Roi l'inquiéta : l'ardeur de son fils à rechercher la compagnie de l'Amiral réveilla de vieilles haines, en même temps qu'elle inspira de sanglantes représailles. Elle feignit d'abord de désirer la guerre. Il paraît prouvé (l'ambassadeur l'affirme) que le Roi et elle firent même dire au Prince d'Orange de commencer les hostilités, l'assurant qu'ils ne lui feraient point faute [1]. Philippe II en fut informé : de là cet ordre donné à son armée de ne pas aller aux affaires du Levant pour rejoindre les forces vénitiennes, avec lesquelles et par lesquelles on avait vaincu à Lépante. L'Amiral ne se put contenir; voulant user des dispositions sincères du Roi, apparentes de la Reine, il poussa à ce malheureux commencement de l'entreprise dans les Flandres. Le peu de succès qui en résulta refroidit le Roi : cependant, lorsqu'il sut les procédés du Duc d'Albe à l'endroit des prisonniers, tels que Genlis et autres, auxquels le Duc arrachait par la torture l'aveu que le Roi de France les avait poussés à cette tentative, l'irritation de Charles IX atteignit toute violence.

« L'Amiral, dit le Vénitien, se servit habilement de l'occasion de cette conduite du Duc, et jeta le Roi dans une telle indignation, qu'il ne connaissait plus de limites, et qu'il ne se trouvait pas avec un de ses confidents sans lui dire avec l'expression de la plus vive colère :

« Savez-vous que le duc d'Albe me fait mon procès? »

De telle sorte que cela, et les termes insolents et furieux dont usa le Duc auparavant à l'égard de l'agent du Roi de France qui résidait auprès de lui, termes des plus étranges

[1] Giovanni Michieli, sa *relation* de 1572. *Raccolta Albèri*, t. XI, p. 278.

et intolérables (comme me le dit alors la Reine elle-même), il ne fut pas difficile à l'Amiral, en l'absence de la Reine, pendant qu'elle était allée rencontrer la duchesse de Lorraine, d'amener de nouveau le Roi à vouloir la guerre. Pendant quatre ou cinq jours continus, la guerre fut regardée dans Paris comme déclarée; on en parlait publiquement. A toute heure on faisait des engagements de troupes de cavalerie et d'infanterie. Tel ou tel gentilhomme s'offrait, l'un avec cinq cents chevaux, l'autre avec mille, chacun selon ses moyens, et le tout à ses risques et dépens. Ainsi l'Amiral avait habilement su faire cet ouvrage. »

Il est certain qu'alors, pour un instant, l'Amiral éclipsa la Reine mère : le Roi était si bien capté qu'il lui consacrait des journées entières; le soir, dans son cabinet au Louvre, l'Amiral demeurait avec lui jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit. Le Roi se voyait grand chevalier des combats! Il allait passer les monts et aller, lui aussi, comme Charles VIII, comme Louis XII, comme le roi François Ier son grand-père, à la conquête merveilleuse de son duché de Milan. Il recommencerait la valeureuse légende! Ainsi l'Amiral, en peu de jours, en était arrivé à avoir la puissance que le Connétable avait sous Henri II, plus grande encore, car de Diane influente et conseillère, le Roi n'en avait pas, et s'il avait des amours, elles étaient mystérieuses et toutes simples, amours d'un gentilhomme qui ne se fait gloire de sa maîtresse que pour la joie intime de son cœur.

C'est maintenant qu'il faut regarder Catherine de Médicis et la voir ourdir le fait qui sera sa honte.

Catherine se sentait blessée dans sa passion la plus vive, passion caractérisée par cette belle expression du Vénitien, dite à son propos : l'*affetto di signoreggiare*. L'Amiral lui enlevait son petit, qu'elle avait si bien dressé à lui obéir et à ne rien vouloir en dehors de sa volonté. La déclaration d'une guerre — cet acte le plus grave, ce fait de la respon-

sabilité la plus haute — aurait été osée sans qu'elle la voulût et qu'elle la décidât! Elle, qui par tant de sacrifices, tant de fatigues, tant de dissimulations, tant de sagacité et de pénétration, avait tenu le pouvoir et conduit le royaume depuis près de treize années! Une guerre de par Coligny, une guerre à l'Espagne, le Roi à la tête des troupes, avec la fleur de la France autour de lui, et l'Amiral, moteur de tout, agissant et voulant! Que serait-elle alors? une femme dans l'État, mais non plus la Régente, non plus cette grande Reine mère tant crainte, tant obéie! Elle vit le danger : et le Louvre la revit bientôt. Nous sommes à la veille de son sanguinaire ouvrage.

Assurément elle en combina la trame pendant son retour, et en arrêta la date. On ne saurait être trop précis à un tel moment. Elle était avec Anjou. La passion vengeresse domina le naturel de Catherine pendant ce rapide voyage : soutenue dans ses desseins par son fils favori, elle se résolut à l'œuvre qu'elle avait si souvent conçue, mais pour l'accomplissement de laquelle tant de fois elle avait hésité : tuer l'Amiral! Je me suis souvent demandé si elle avait prémédité plus que la mort de l'Amiral. La tuerie des huguenots, le massacre ne furent-ils pas la conséquence du premier crime manqué? Si le coup d'arquebuse tiré sur Coligny eût tué le grand homme, l'aube qui se leva sur Paris le jour de la Saint-Barthélemy eût-elle vu les ruisseaux du sang de la France couler à travers les rues? L'ambassadeur affirme la préméditation sur tous les points.

Que Catherine ait médité et prémédité la mort de ce redoutable ennemi, il n'y a pas à en douter. Il survivait à tous les autres, et il était le plus âpre! Nature incorruptible, il n'y avait point en elle de côté faible qui pût donner prise à l'habileté de la Reine mère. Mettait-elle sa mémoire à l'œuvre sur le passé de cet homme devenu si fort? Que

voyait-elle alors en Coligny? Le premier de tous, qui, à Fontainebleau, sous François II, à la réunion des princes, avait remis la supplique dont la forme seule consacrait un parti dans l'État, celui qui avait armé les premiers troubles, en 1562, lorsque Guise, au pouvoir, révoqua l'édit de janvier! Cette vie errante et aventureuse de la Reine mère et de la cour, cette instabilité, ces anxiétés de chaque jour, d'où venaient-elles? Qui les avait causées, sinon l'Amiral? Et le grand coup de l'entreprise de Meaux, où il s'en était fallu de peu d'heures qu'elle ne fût faite prisonnière et que le petit roi ne lui fût enlevé? Qui avait conçu ce hardi projet, sinon l'Amiral? Plusieurs fois elle l'avait manqué, entre autres à Noyers, où, sans la loyauté de Tavannes, elle l'enlevait en même temps que Condé et leur faisait un beau procès? Et l'incendie de Paris n'avait-il pas été comploté par le parti huguenot, si l'entreprise de Meaux eût réussi? On en avait les preuves [1]. Tant de souvenirs (avaient-ils d'ailleurs eu le temps de s'éteindre?) assiégèrent nécessairement l'esprit de Catherine de Médicis pendant son retour de Lorraine. Italienne, elle avait de l'imagination : le spectre terrible pour elle, lorsque ainsi, loin de Paris, elle sut à quel degré de puissance Coligny était parvenu, c'était cet homme! Ce fut bien pis lorsqu'elle arriva et qu'elle le vit! La hauteur de ses réponses, la solennité prophétique qu'il mit à lui annoncer de sinistres temps, si la guerre ne se faisait pas, furent loin de pouvoir tempérer l'âme blessée de la Reine mère. Écoutons le Véni-

[1] Sur ce point, il y a un livre qu'on ne saurait trop consulter : *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, composée sur les documents inédits et authentiques, par J. Crétineau-Joly. Troisième édition, 6 volumes. (Paris, Jacques Lecoffre, 1859.) Voyez le tome II, tout le chapitre II, sur le rôle du Père Manare, et sur celui du seigneur polonais Pierre Kostka (page 85). Je voudrais voir, dans ce remarquable ouvrage, les indications des sources plus précisées.

tien, ce Giovanni Michieli, arrivé depuis peu de temps et présent au retour de la Reine. Catherine s'était presque ouverte à lui. Lors de sa première audience, lorsque accomplissant le but de sa mission, il expliqua à la Reine les motifs de conciliation dont la Seigneurie lui avait donné les instructions, elle lui répondit que pour elle, elle ne voulait pas la guerre avec l'Espagne, à moins que Philippe ne lui en donnât une cause des plus graves, ajoutant, dans cette forme obscure et tortueuse :

« Assurez la Seigneurie, ambassadeur, que non-seulement les paroles que je vous dis, mais les effets, prouveront la fermeté de mes résolutions. » — Elle faisait sans doute allusion, par ce mot *les effets,* à ce qui est arrivé depuis contre les huguenots[1]. »

En quelques heures d'autorité, en de courts instants de persuasive éloquence, Catherine redevint la *padrona assoluta!* De tout personnel et volontaire que Charles était la veille, le lendemain il se retrouvait le Roi mineur et débile : la grande Régente était là. Or, quand la Reine parlait à ses enfants, elle les fascinait : devant elle, Charles, si bouillant de son naturel, était anéanti et perdait toute valeur. L'ambassadeur ajoute :

« Le Roi, par l'entremise et l'office de sa mère, ayant changé d'avis et gagné par sa persuasion (car je ne veux pas manquer de rapporter quelques particularités que j'ai sues en haut lieu, et dignes, à mon avis, d'être connues de Votre Sérénité), n'osa pas en faire tout librement l'aveu à l'Amiral, tant il lui avait d'égards; mais il lui dit seulement qu'après s'être entretenu avec sa mère et son frère, certaines choses d'importance qu'on avait d'abord négligé de prendre en considération l'obligeaient

[1] « Dicendomi che assicurassi la Serenità Vostra che non solo con le *parole* ma con gli *effetti* mostreriano ogni dì più questa loro risoluzione quasi accennando, quanto agli effetti, quello che è poi seguitò contra gli ugonotti. »

à vouloir que la question fût traitée en leur présence dans le Conseil. L'Amiral, entendant nommer le Conseil, répondit qu'il valait tout autant n'en pas parler, le Conseil étant composé de gens de robe longue (gens de parlement) qui tous, soit par humeur, soit par profession, étaient opposés à toute guerre, et que pour lui il n'aurait pas le courage de discuter de telles questions avec de telles gens. A quoi le Roi dit que dans ce conseil il n'appellerait pas des hommes de robe longue, mais quelques seigneurs rompus aux choses des guerres, nommant aussitôt trois ou quatre d'entre eux, ainsi le duc de Montpensier, Ludovic de Gonzague, frère du duc de Mantoue, le maréchal de Cossé et un autre. L'Amiral ne sut ou ne voulut pas alors s'y opposer : il les tenait d'ailleurs pour personnages trop peu habiles pour être capables de répondre à ses propositions et les contredire. Mais il en fut tout autrement qu'il ne l'avait espéré. Le Conseil réuni, le Roi, la Reine mère et d'Anjou présents, et l'Amiral ayant exposé ses desseins avec autant d'habileté que d'éloquence, chacun des conseillers appelés à donner son avis fit une vive opposition et répondit avec une singulière fermeté. Ce furent ceux mêmes que l'Amiral avait estimés les plus faibles qui se montrèrent les plus osés. Le vote étant donc unanime à réprouver ses projets, il se tourna vers le Roi, et lui dit :

« Sire, puisque Votre Majesté, de l'avis de ceux qui sont ici, est entraînée à ne pas saisir une occasion aussi fortuite pour son honneur et son service, je ne puis m'opposer à ce qu'Elle a fait, mais j'ai l'assurance qu'Elle aura lieu de s'en repentir. »

Et il ajouta :

« Mais Votre Majesté ne trouvera pas mauvais si, ayant promis au prince d'Orange tout secours et toutes faveurs, je m'efforce de sauver mon honneur avec l'aide des amis, des parents, des serviteurs que j'ai, et à faire service de ma propre personne s'il en est besoin. »

Puis, se tournant vers la Reine mère :

« Madame, dit-il, le Roi renonce à entrer dans une guerre.... Dieu veuille qu'il ne lui en survienne *une autre*, à laquelle sans doute il ne lui sera pas aussi facile de renoncer [1]. »

[1] Giovanni Michieli, *Relazione della Corte di Francia*, 1572.

Le Nonce, l'évêque Salviati, alors à Paris, dans la dépêche qu'il adresse

Voulait-il, par ces paroles, donner à entendre que, dans le cas où ses affaires iraient mal, le Prince d'Orange reviendrait en France avec les Français et les Allemands qui l'auraient servi, et alors une guerre serait nécessaire pour le chasser? En tous cas, c'était menacer la Reine, le Roi et le Royaume. La première y vit une allusion directe à de nouveaux soulèvements : elle crut ou voulut croire que l'Amiral lui montrait le sombre horizon de nouvelles guerres civiles. Le renard se jetait donc dans le piége. Par cette menace, Coligny armait Catherine. C'est là ce que j'appelle *expliquer*, non pas *excuser* la Reine mère!

La semaine suivante eurent lieu les noces du jeune Prince de Condé avec la troisième fille du duc de Nevers; elles furent célébrées tout à fait à la *huguenote* : Paris vit ensuite celles du Roi de Navarre avec la jeune Valois. La fleur de France était là; la fleur de tous les partis, la fleur des deux religions. Jamais une plus belle occasion pour avoir non pas seulement *la tête du saumon*, mais aussi *celle de toutes les grenouilles!* Catherine y comptait bien. Et ces noces qui, par l'union des deux religions, semblaient devoir être la réunion des partis, ces noces, pour la consécration et le souvenir desquelles — amère dérision! — des médailles aux emblèmes pacifiques, les chiffres de Marguerite et de Henri placés au milieu d'un lien avec ces mots en

à Rome pour donner la nouvelle du massacre, justifie involontairement la vérité de ces détails rapportés par le Vénitien :

« Quando scrissi, dit-il, ai giorni passati alla S. V. Illustrissima, che l'armiraglio *s'avanzava troppo*, et che gli *darebbero sù l'unge*, già mi era accorto, che non lo volevano più tollerare.... »

Voyez *Annales ecclesiastici*, continuation aux fameuses Annales de Baronius, par le Révérend Père Theiner (*Mantissa documentorum*, t. Ier, p. 329) : Dépêche du Nonce l'évêque Salviati au Cardinal de Côme, Cardinal-patron. Paris, 24 août 1572.

légende : *Constricta hoc discordia vinclo* [1], et au revers l'*Agneau pascal* avec ces autres mots : *Vobis annuncio pacem,* ces noces si pompeuses, occasions de tant d'élégances, allaient être le signal, l'occasion et le moyen du plus grand attentat. A les voir préparées, festoyées, ce n'étaient que merveilles (l'ambassadeur le raconte); il y avait un si grand luxe et de telles richesses, qu'on ne pouvait croire aux détresses du royaume [2]. Y avait-il eu des guerres civiles récentes? On ne l'aurait su dire. L'ambassadeur est ébloui par la quantité des joyaux, chez les hommes, à leurs toques et à leurs habits, chez les femmes, à leurs carcans, ces précieux ornements de tête, et à toutes les bordures des robes :

« La toque, le poignard et le vêtement du Roi représentaient de 500 à 600,000 écus. M. d'Anjou (Henri), entre autres seuls joyaux à sa toque, avait 32 perles de 12 carats, fameuses perles achetées pour l'occasion à Gonella, au prix de 23,000 écus d'or au soleil. Plus de cent vingt dames brillaient de l'éclat des étoffes les plus somptueuses, le brocart, le velours d'or, et le velours mi-parti brocardé et pointé d'argent [3]. »

Du lundi au vendredi eurent lieu les fêtes et les mascarades. Restaient encore les tournois. Je ne me sers que du récit de l'ambassadeur.

C'était le vendredi : sur l'heure du dîner, l'Amiral,

[1] « *La Discorde enchaînée par ce lien* ». Voyez ces curieuses médailles au Cabinet des médailles, à la Bibliothèque impériale.

[2] Ce royaume si désolé par les guerres civiles, que Meraviglia, le secrétaire de l'ambassadeur Lippomano, voyageant en France en 1577, à la vue de tant de monuments renversés, de tant de belles et admirables églises détruites, particulièrement dans les villes de l'Orléanais, écrivait : « C'est chose de grande compassion et de vive épouvante. On dirait que la guerre se fût faite entre Dieu et les anges, et plutôt avec les murs dédiés à son culte qu'avec les hommes. » *Viaggio di Francia,* descritto dal Meraglia, secretario dell' ambasciator di Venezia, 1577. Archive Donà delle Rose. Venise.

[3] Giovanni Michieli, *Relazione della Corte di Francia,* 1572.

venant de quitter le Louvre, gagnait sa demeure. Marchant assez lentement, il lisait une lettre. La scène est saisissante : rappelez-vous le vieux Paris. D'une fenêtre un coup d'arquebuse part, dirigé contre l'Amiral; on avait visé à la poitrine, on n'atteignit qu'aux deux bras. L'Amiral ne devait pas mourir encore. D'où était parti le coup? D'une fenêtre du logis de madame de Guise mère. Était-ce le résultat de la vengeance jurée au lendemain de la mort de François de Guise? Le coup partit de cette maison sans nul doute : tout exprès on avait déserté cet hôtel; madame de Guise s'était retirée ou au Louvre ou dans une autre de ses maisons.

Le Roi reçut la nouvelle au jeu de paume, où il était avec M. de Guise : on assure qu'il pâlit et qu'il demeura comme évanoui. Sa Majesté gagna ses appartements. Tout le parti de la religion, à la nouvelle soudaine de la blessure de l'Amiral, courut à sa demeure. La blessure était-elle mortelle? On l'ignorait. A coup sûr ils ne se firent faute de dire bien haut que *c'était là un bras qui coûterait plus de quarante mille autres bras* [1]. Au dîner du Roi, il y eut plus que des murmures; on demanda justice; ne l'obtenant pas, on se la rendrait. Il tint à peu que le parti dont les colères croissaient ne se rendit en armes au Louvre, au logis du Roi, pour tuer M. de Guise dans les chambres royales : Briquemault, l'un des leurs, dissuada les plus violents.

La chose étrange, peu croyable, vraie cependant, fut la visite que firent, le soir même, le Roi, la Reine et Monsieur à la victime. Jamais la force de la dissimulation, en aucun crime, dans les annales humaines, n'a été portée à cette hauteur! Le Roi lui offrit, au Louvre, les chambres de la Duchesse de Lorraine. Coligny refusa, disant aux siens,

[1] « Non lasciavano però di gridare e di bravare che quel braccio dell' amiraglio costeria più di quaranta altri mila bracci. » Giovanni Michieli.

après le départ de la Reine, « Ce serait un fou, qui se laisserait ainsi conduire entre quatre murailles. » Comme si, ajoute l'ambassadeur avec assez de bon sens, étant dans la ville même, ce n'était pas être entre quatre murs et au pouvoir du Roi, ainsi qu'ensuite on en eut bien la preuve.

« Le samedi, les premiers appareils de la blessure de l'Amiral étant levés, vrai ou faux, le bruit courut que la blessure non-seulement n'était pas mortelle, mais que même le bras n'était pas perdu. Les huguenots bravaient d'autant plus. Ils espéraient un assaut contre M. de Guise et contre ceux qui le servaient. Mais la chose fut vite finie; car la nuit du samedi au dimanche, fête de saint Barthélemy, tout à l'aube, — *in sul far dell' alba* — de par l'ordre du Roi, fut exécuté le massacre, comme disent les Français, la tuerie, l'*uccisione* — avec toutes les ressources extrêmes de la rage et de la fureur, le Roi ayant ordonné au peuple le meurtre et le pillage....

» On sut jusqu'où, dans les esprits, pouvait conduire la passion religieuse : n'était-ce pas horrible et barbare de voir, par toutes les rues, qu'on imaginait des cruautés, de sang-froid, contre des hommes d'une même nation, non-seulement qui ne s'étaient pas offensés mutuellement, mais qui se connaissaient pour la plupart ou comme voisins ou comme parents. On n'avait d'égard ni de miséricorde pour aucun, fût-il même, les genoux sur terre, suppliant, demandant grâce en toute humilité. Il suffisait que l'un fût hostile à l'autre ou par intérêt ou par suite de procès, ainsi que cela est arrivé pour beaucoup de catholiques, et qu'il s'écriât : « Celui-là est huguenot », qu'aussitôt il était assassiné. Si même quelqu'un, pour dernier refuge, se jetait dans la rivière, essayant de la nage pour se sauver, — et beaucoup le faisaient, — des bateaux étaient aussitôt lancés, rejoignaient ces malheureux et les noyaient. Le sac et le butin furent des plus grands; pour deux millions d'or environ : beaucoup de huguenots, et des plus riches, étaient en effet venus à la cour depuis le dernier édit de pacification. Pour le nombre des morts, ceux qui portent le chiffre au plus disent quatre mille, ceux qui le portent au moins disent deux mille[1].... »

[1] Giovanni Michieli, *Relazione della Corte di Francia*, 1572.

Ce qu'il importe ici, c'est de faire connaître l'opinion de l'ambassadeur vénitien non sur la trame mais sur l'ouvrier de la trame de cet acte d'opprobre, qui pour les fleurs de lis de France, fut d'une aussi pesante honte que le sera éternellement pour le peuple de la même France l'atroce exécution de Marie-Antoinette. Je crois d'autant plus volontiers au dire de cet ambassadeur, qu'en instruisant le crime, il ne charge pas le criminel : il est du parti catholique assurément, mais son récit est digne; ce n'est pas un homme de parti qui parle, c'est un homme qui a vu et qui a su, et en le rapportant, il accomplit un devoir pour l'enseignement du noble et magnifique Sénat auquel il s'adresse. Pour lui donc, pour lui, ambassadeur vénitien, partisan de la Reine, familier du Louvre, Catherine, Catherine seule a ourdi cette immense vengeance, *le sue vendette,* selon son expression. Toutes les considérations de cet ambassadeur forment une page nouvelle sur ce fait si connu, mais si diversement apprécié. Au lendemain même de cette criminelle journée, l'ambassadeur dit qu'il est de son devoir d'exposer ce qu'il a appris à cet égard de personnages des plus élevés qui ont accès aux secrets et aux mystères du trône :

« Que Votre Sérénité sache que toute cette action, du commencement à la fin, a été l'œuvre de la Reine, œuvre combinée, tramée et dirigée par elle, avec la seule participation de Monseigneur d'Anjou son fils. Il y a déjà longtemps que la Reine avait conçu ce projet, ainsi qu'elle-même, le rappelant présentement à Monseigneur Salviati [1], son parent, nonce actuel

[1] Le Père Theiner, dans sa continuation des *Annales ecclésiastiques*, a publié, d'après les originaux de l'archive secrète du Vatican, dont il est le *Tabularius*, plusieurs dépêches du Nonce Salviati; mais il est manifeste que sur cet article il a fait preuve d'une trop grande réserve. Les appendices auraient dû être beaucoup plus complets; néanmoins, il importe de les consulter. Le Nonce affirme que si l'*archibugiata* eût réussi contre l'Amiral, la Reine mère ne se serait pas décidée au massacre de la Saint-Barthélemy;

à la cour, le prenait à témoin de ce que, secrètement, elle l'avait chargé de confier au Pape défunt, c'est-à-dire que le plus tôt possible Sa Sainteté verrait les vengeances qu'Elle et le Roi exerceraient contre *ceux de la religion*. Ce n'était point, à son dire, pour une autre cause qu'elle avait désiré avec tant d'ardeur le mariage de sa fille avec Navarre, se souciant peu du mariage de Portugal [1] non plus que des autres grands partis qui lui étaient offerts, car elle voulait faire les noces à Paris, avec l'intervention de l'Amiral et des autres chefs; elle avait bien réfléchi et compris qu'il n'y avait pas de moyen plus sûr pour les attirer. On raconte même que pendant qu'on traitait de ce mariage, ceux qui le négociaient priaient la Reine de ne pas être si désireuse de la conclusion, accordant, comme elle le faisait trop libéralement, tout ce que Navarre lui demandait, parce qu'ils arriveraient à contraindre le Navarre et son parti aux conditions qu'elle voudrait. Mais la Reine répondait qu'il lui importait peu qu'*il y eût plus ou moins*, pourvu que l'on tînt ferme sur *le point de faire les noces à Paris*. Pour en être plus sûre, elle fit en sorte que sa fille elle-même dit plusieurs fois et formellement au Roi et à ses frères, de ne pas permettre qu'elle fût traitée avec moins d'honneur que les autres sœurs filles du Roi, qu'il fallait que les noces se fissent donc à Paris, que, ne devant pas s'y faire, elle ne consentirait pas au mariage. Ce point obtenu sans contradiction, il restait à la Reine de songer au reste et de l'ordonner : ce qu'elle fit.

» On a imputé le coup d'arquebuse aux ordres de M. de Guise; il n'y a été pour rien.

» L'*archibusata* a été concertée par M. d'Anjou et la Reine : et j'ai su avec beaucoup de mystère (et il est bon que ce secret soit tenu ici avec beaucoup de rigueur) que, ne se fiant à aucun Français, ils l'ont fait tirer par un capitaine Florentin, créature de la Reine et intime favori de M. d'Anjou, connu de chacun des Vénitiens qui sont allés en France, nommé Pierre-Paul

il est d'avis que le roi Charles ne fut pas mis dans le secret pour l'attentat contre Coligny.

[1] L'*Histoire des jésuites* par M. Crétineau-Joly, citée plus haut, donne de longs détails sur le mariage de Portugal négocié par les jésuites pour Marguerite. Cette question, peu étudiée dans nos histoires, est fort bien traitée dans ce remarquable livre.

Tosinghi, homme assez estimé, du reste, dans le métier de la guerre. Ce Tosinghi, quelques jours après, s'en est vanté à un ami : mais on a répandu le bruit que c'était un Français du nom de Maurevel, de la même profession que Tosinghi, et qui, paraît-il, a tué d'un coup d'arquebuse un fameux capitaine des huguenots, M. de Muy.

» Le soir du vendredi, voulant presser la chose, la Reine et d'Anjou se retirèrent dans le cabinet du Roi. La Reine révéla le coup au Roi; elle lui démontra l'occasion brillante et le moyen facile et sûr d'accomplir tant de vengeances contre les rebelles, les ayant tous réunis et enfermés comme dans une cage, dans les murs de Paris. Il effacerait ainsi l'infamie d'avoir dû traiter avec eux, ce qu'il avait reconnu avoir été obtenu par violence ou par peur; il n'était donc tenu à observer aucun traité. Elle lui fit voir tout l'artifice des conseils de l'Amiral, conseils séditieux que ceux d'amener Sa Majesté à une guerre sans autre but que de précipiter à la ruine de tout le royaume, appauvri pour tant d'années, anéanti par l'énorme dette de la couronne.... Mais il y avait quelque chose de plus grave! Si on ne tuait l'Amiral, ne faudrait-il pas subir de nouvelles guerres civiles, par suite de la vengeance que lui et les siens avaient résolu d'obtenir de toutes manières? — En somme, il était nécessaire de prévenir pour ne pas être prévenus....

» Le Roi, gagné et persuadé par la Reine et son frère, fit appeler le prévôt des marchands de Paris, nommé Marcel, personnage d'exécution et tout à fait dévoué au Louvre. On lui demanda, s'il advenait que le Roi eût besoin des hommes de Paris, sur quel nombre il pourrait compter. Marcel répondit que cela dépendrait du temps plus ou moins long qui lui serait demandé.

« Dans un mois? lui répondit-on.

— Plus de cent mille, dit-il, et autant, d'ailleurs, qu'en voudrait le Roi.

— Et si on les demandait dans une semaine? ajouta la Reine.

— La quantité serait dans la proportion des cent mille dans un mois, répondit le prévôt.

— Et si ce devait être dans un jour?

— Vingt mille et plus. »

» On lui fit prêter le plus strict serment sur le silence et sur le secret qu'il devait tenir : il lui fut commandé de donner

l'ordre aux chefs des quartiers que la même nuit, sous le même serment, ils s'arrangeassent de manière, chacun dans sa demeure, à être prêts, armes et lumière en main. Ce fut exécuté avec une telle précaution et un tel secret, que l'un ne savait pas ce que faisait l'autre; aucun ne pouvant arriver à savoir de quoi il était question, chacun apportait une attention d'autant plus grande à l'événement. Marcel une fois congédié, on appela M. de Guise; on le chargea, avec son oncle M. d'Aumale et avec le chevalier, frère naturel du Roi, d'aller faire tuer l'amiral Coligny, son gendre et tous ceux des siens; la même chose fut confiée au maréchal de Tavannes et au duc de Nevers à l'endroit de M. de la Rochefoucauld (personne bien chère au Roi cependant).

« Votre Sérénité peut penser avec quel plaisir M. de Guise reçut cette commission, et avec quelle ardeur il l'exécuta. Je laisse les détails que j'ai consignés dans mes lettres, comment on trouva l'Amiral; comment, après l'avoir couvert de blessures, le tenant pour mort, on le jeta par les fenêtres pour le faire voir à M. de Guise et aux autres, qui le demandaient du fond du *cortile* où ils se tenaient[1]. Le premier qui le blessa fut un Allemand, page au service de l'ancien M. de Guise; c'est à lui que l'Amiral, le voyant se jeter sur lui, dit ces seules paroles : « Jeune soldat, aie respect à la vieillesse[2]. »

Tel est le récit de l'ambassadeur. J'ai négligé d'autres

[1] M. Édouard Fournier, dans un livre devenu déjà rare, *Paris démoli*, est entré dans d'intéressants détails sur l'hôtel qu'habitait l'amiral. Voyez le chapitre consacré au *Logis de l'amiral Coligny*, p. 60. On a cru longtemps que l'hôtel était situé rue de *Béthisy*. M. Édouard Fournier démontre qu'il devait être dans la rue des *Fossés Saint-Germain l'Auxerrois*, et qu'il était l'hôtel de Ponthieu, appartenant alors à la famille de messire Antoine Du Bourg, chancelier de France. *Paris démoli* (2e édition. Paris, chez Auguste Aubry, 1855).

[2] Giovanni Michieli, *Relazione della Corte di Francia*, 1572.

Voyez encore les dépêches du Nonce, *Annales ecclesiastici*, p. 331. Le Nonce cite aussi ce Tosinghi comme se vantant d'avoir tiré le coup d'arquebuse, mais il n'affirme rien. Pour le Nonce, le complot de l'attentat contre l'Amiral fut indubitablement concerté entre la Reine mère, son fils d'Anjou, madame de Nemours, duchesse de Guise et son fils M. de Guise. Voyez ses dépêches, 2 septembre, 22 septembre (1re lettre), et même date (2e lettre).

détails, trop connus d'ailleurs. L'impression qui reste, c'est que tout fut de la main de Catherine et de celle de cet enfant préféré Henri d'Anjou, celui que, selon son rêve dès longtemps caressé, elle vit deux ans plus tard sur le trône de France après avoir déjà occupé un autre trône, celui de Pologne.

Quelles furent les conséquences politiques de la Saint-Barthélemy? Ce qu'elles devaient être. Momentanément elles affaiblirent l'ensemble du parti, mais ne le tuèrent pas. Montauban, la Rochelle, Sancerre, furent encore des places sûres pour les débris du parti : il dut en coûter à Catherine de penser qu'un si grand meurtre n'avait pas tué l'esprit ennemi. Cependant le parti manquait de son chef : chef si redoutable pour elle. L'année 1573 vit une nouvelle guerre civile, qui fut terminée par une quatrième paix. Quel chemin avait-on fait, malgré le massacre? Mais il y avait un résultat pour Catherine, toujours si personnelle : elle tenait encore la puissance, elle était encore la Reine mère. A ce point de vue, c'était un triomphe. Sur son esprit, sur son talent, sur sa facile humeur, le jour de la Saint-Barthélemy, le lendemain et les jours qui suivirent, ne laissèrent nulle trace de désordres ni de regrets. Elle fit frapper ou plutôt un fanatisme servile fit frapper des médailles à la mémoire de cette action, que l'histoire ne pourra cependant jamais juger trop sévèrement : sur l'une d'elles on lit ces mots bien étranges en une telle occasion : *Pietas excitavit justitiam,* ils sont surmontés des fleurs de lis, de la couronne de France et autres attributs solennels [1].

1 Voyez le Cabinet des médailles, Bibliothèque impériale. Quatre médailles rappellent le massacre : l'une a été frappée à Rome (*Ugonottorum strages*, en légende; 1572. Gregor. XII. Pont. Max.), les trois autres ont sans doute été frappées à Paris. Au revers de la première : *Pietas excitavit justitiam.* La légende de la seconde : *Virtus in rebelles.* Au revers de la troisième : *Ne ferrum temnat simul ignibus obsto.*

Catherine n'eut point de regrets sur un aussi immense attentat : elle était d'une trempe éprouvée, elle était convaincue d'avoir eu des motifs politiques plausibles. Les papiers saisis chez l'Amiral auraient pu justifier le cas d'arrestation mais non l'assassinat. On a parlé, en effet, d'une lettre adressée le 15 juin 1572 au Prince d'Orange par Coligny et saisie par Catherine : cette lettre prouverait que le parti de l'Amiral et même l'Amiral voulait de son côté une Saint-Barthélemy, avisant le Prince d'Orange de se tenir prêt pour le mois de septembre. Si le fait est vrai, si la lettre est explicite, indubitable, c'est une pièce à conviction des plus importantes ; si c'est une imagination du parti opposé, si la lettre est apocryphe, c'est une excuse banale et vulgaire [1]. Ce qui n'est pas douteux, c'est que Coligny avait un État dans l'État et que son but était d'éloigner à jamais de l'esprit de la France les croyances religieuses, qui, ce me semble, sont plutôt adhérentes à son génie gaulois que les croyances protestantes [2].

Sur l'esprit de Charles IX la Saint-Barthélemy eut des conséquences manifestes. Sa maladie, le besoin d'*activité*, est des plus singulières : sa physionomie devient sauvage, ses accès de joie tournent aux grosses bouffonneries. Ce

[1] On ne saurait trop désirer et souhaiter la publication de cette pièce. Je ne l'ai pas vue : elle m'a été indiquée. M. Crétineau-Joly, qui la possède, en sait tout le prix, et c'est justice que, l'ayant, il se réserve le soin de la révéler. Mais les paroles de l'Amiral au Prince d'Orange sont-elles précises et ne donnent-elles pas lieu à une double entente? La lettre est du 15 juin 1572? Mais, à cette date, l'Amiral était fort bien en cour ; c'était le temps où le jeune Roi, inspiré par lui, voulait la guerre à l'Espagne. Coligny pouvait donc, dans cette lettre au Prince d'Orange, dire : « Nous seront prêts pour septembre », sans que cette parole signifiât qu'il existait un projet de massacre du parti catholique par le parti protestant.

[2] La *relazione* de Michieli (1572) entre dans des détails sur le mode de gouvernement et d'administration conçu par Coligny. Le parti comprenait vingt-quatre églises réparties entre toutes les provinces. Les chefs étaient la Reine de Navarre (Jeanne d'Albret) et l'Amiral.

qu'il appelait ses plaisirs pour d'autres eût été des souffrances. Il lui faut des fatigues inouïes, incroyables. Les deux ambassadeurs qui le connurent le mieux et dont l'un, Sigismondo Cavalli, demeura à sa cour jusqu'à sa mort, advenue deux ans plus tard, ont rapporté de lui des impressions singulières :

« Ses regards sont devenus sombres (*guardatura malinconica*). Dans ses entretiens et ses audiences, il ne regarde pas en face celui qui lui adresse la parole; il baisse la tête, ferme les yeux, puis il les ouvre tout à coup, et, comme s'il souffrait de ce mouvement, il les referme avec non moins de soudaineté. On craint que l'esprit de vengeance ne se soit emparé de lui; il n'était que sévère, on redoute qu'il ne devienne cruel. Il est sobre dans la nourriture, ne boit toujours que de l'eau, de même que ses frères. Il veut à tout prix la fatigue : il reste à cheval douze et quatorze heures consécutives; il va ainsi, chassant et courant à travers bois la même bête, le cerf, jusqu'à des deux et trois jours, ne s'arrêtant que pour manger, ne se reposant qu'un instant dans la nuit. Aussi a-t-il les mains calleuses, rugueuses, pleines de coupures et d'ampoules. Son humeur est toujours à la guerre : chez lui l'idée est fixe. Sa mère ne le peut adoucir à cet égard. Ses intimes racontent qu'un jour, changeant de chemise, il appela tous ceux qui étaient présents pour qu'ils vissent une tache noire qu'il avait sous une épaule :

« Si je meurs dans une bataille, dit-il, ce sera pour vous un signe de reconnaissance.

— Sire, ne pensez à cela; pourquoi un tel présage?

— Pensez-vous, dit-il, que je préfère de mourir dans mon lit que dans un combat? » Les raisons ne lui manqueront pas : elles ne manquent jamais aux princes : la restitution de la Navarre à son beau-frère; les vieilles prétentions sur Milan et Naples; la Flandre, l'Italie. Ce sont là les vues françaises. »

L'ambassadeur ajoute ce trait qui touche de près à Catherine :

« Le Roi avait coutume de dire que jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans il voulait faire le fou, c'est-à-dire ne penser qu'à son bon

temps (c'est le mot français); aussi se montrait-il éloigné de négocier et de parler d'affaires, se remettant du tout à sa mère : maintenant, il ne pense plus ni n'agit de même. On m'a raconté que, depuis les événements, il se fait dire plus de trois fois une même chose par la Reine avant de lui obéir. »

Ces deux mêmes ambassadeurs, Michieli et Cavalli, ont rapporté aussi les impressions que leur avait faites la Reine mère. C'est le dernier portrait de Catherine, sous le règne de Charles IX, que nous puissions produire d'après les Vénitiens.

Selon Michieli, elle manifeste chaque jour qu'elle est le plus habile personnage d'État dont on ait mémoire, — *la più accorta e di maggior ingegno.* — Elle ne connaît pas seulement les choses de France, mais encore celles de tous les autres royaumes et de toutes les puissances. Pour elle, les conseillers sont inutiles. Malgré la rivalité des Guise d'un côté, des Bourbons et des Montmorency d'un autre, elle a maintenu la suprématie de l'autorité royale. Par ses dernières actions, elle sait la haine qu'elle s'est attirée non-seulement dans l'esprit des Français, mais encore dans celui de ses voisins les Anglais et les Allemands; haine si grande, qu'au lendemain même de la Saint-Barthélemy, Anglais, Flamands, Allemands, Polonais, et tous autres qui se trouvaient à Paris, soit à l'Université, soit ailleurs, se sont tous retirés : néanmoins Catherine saura bien apaiser la haine et se les réconcilier. Elle sait les dangers qu'elle court, elle cherche à les prévenir et elle se prémunit contre tout. Dehors, une garde imposante de Suisses l'accompagne toujours; chez elle, elle a de fidèles officiers qui veillent à la sécurité de sa nourriture et à tout ce qui les concerne. Aujourd'hui sa préoccupation politique est de pourvoir son fils d'Anjou de quelque État et royaume en dehors de France : pour

cela, elle se rapproche extrêmement du Roi d'Espagne, bien qu'elle sache la mauvaise opinion que ses ministres ont d'elle. De sa part, du reste, ce n'est qu'une feinte, car au fond elle n'aime pas et elle craint le Roi Catholique : elle redoute son ambition envahissante. Elle a du reste de grands projets, et on commence à parler de certains partis à prendre. Peut-être est-ce pour divertir l'esprit préoccupé de la nation. Elle donne de nombreux conseils au Roi son fils, entre autres surtout celui de ne point, à l'exemple des rois son grand-père et son père, laisser aux mains de ses plus intimes favoris le gouvernement et l'administration; car s'ils prennent une autorité trop grande, il faut trop compter avec eux : mais il est habile de répartir les affaires entre plusieurs, selon les besoins des temps, selon la valeur et la suffisance des personnes. A l'un une charge, à l'autre une autre, tous ainsi dépendront de lui.

Catherine se plaisait en effet à montrer sa science politique : quand elle n'en avait pas les occasions, elle les cherchait et allait au-devant. Plusieurs fois le Vénitien parle des conseils que la Reine aime à donner sur le gouvernement de l'État; nous en avons d'autres preuves et des plus convaincantes, fort curieuses d'ailleurs, ce sont des conseils écrits par elle, envoyés à ce fils Charles IX qui, comparé à son d'Anjou, faisait son désespoir et en qui elle ne retrouvait aucune des qualités royales dont elle aimait tant qu'on fît parade. La voilà bien, la Reine mère, tout ordonnée, toute pénétrante, tout intelligente sur les airs que doivent avoir un Roi et la Cour dans un pays dont elle connaît si bien les instincts : je la reconnais à tous les mots, à toutes les phrases, dans ces recommandations à son fils Charles pour la police de sa Cour et le gouvernement de son État. Elle sent comment il faut plaire aux Français, elle reproche au Roi de ne pas avoir assez la prestance royale, elle veut

qu'*à la Cour* il y ait un *air de cour*, elle veut aussi que le Roi sorte, chaque jour, sur les trois heures après midi, et qu'il se montre, soit à pied, soit à cheval.

« Je désirerois[1], écrit-elle, que prinssiez une heure certaine de vous lever, et pour contenter vostre noblesse, faire comme faisoit le feu Roy vostre père; car quant il prenoit sa chemise et que les habillemens entroient, tous les princes, seigneurs, capitaines, chevaliers de l'Ordre, gentilshommes servans, entroient lors, et il parloit à eux et le voyoient, ce qui les contentoit beaucoup. Cela fait, s'en alloit à ses affaires (au Conseil), et tous sortoient, hormis ceux qui en estoient et les quatre secrétaires. . . . . .

» Après cela que donnassiez une heure ou deux à ouïr les depesches et affaires qui sans vostre presence ne se peuvent dépescher, et ne passer les dix heures pour aller à la messe, comme on avait accoustumé aux Rois vostre père et grand-père. Que tous les princes et seigneurs vous accompagnassent, et non comme je vous voy aller que n'avez que vos archers. . . . . .

» Et après dîner, pour le moins deux fois la semaisne, donnez audience, qui est une chose qui contente infiniment vos sujets, et après vous retirer et venir chez moy ou chez la Royne, afin que l'on cognoisse *une façon de cour*, qui est chose qui playt infiniment aux François, pour l'avoir accoustumé les Roys vostre père et grand-père. . . . . .

» Et sur les trois heures après midy vous alliez vous promener à pied ou à cheval, affin de vous monstrer et contenter la noblesse, et passer vostre temps avec cette jeunesse à quelque exercice honneste...[2]. »

[1] *Archives curieuses*, 1re série. « Avis donnez par Catherine de Médicis à Charles IX pour la police de sa Cour et le gouvernement de son Estat. » M. Grün, dans son intéressant livre de la *Vie publique de Montaigne*, veut démontrer que ces *Avis* n'ont pas été adressés à Charles IX, mais à Henri III. Les raisons qu'il donne sont peut-être ingénieuses, mais elles sont plus que contestables.

[2] Il serait intéressant de composer, d'après les pièces authentiques des comptes et des dépenses qui sont aux Archives de l'Empire, un tableau de la cour entière de la Reine mère, le détail total de sa maison, y compris la

C'est l'ambassadeur Sigismondo Cavalli qui a si bien caractérisé l'humeur politique de Catherine de Médicis par une expression habile qui à elle seule est tout un jugement : « *Tutte le sue azioni di momento sono state sempre guidate e regolate da un affetto potentissimo che sino in vita del marito si conobbe essere in sua maestà, e questo è un affetto di signoreggiare....* Toutes ses actions ont toujours été basées sur l'invincible passion que, du vivant même de son mari, on a reconnu être en elle : la passion de dominer, de commander. »

« Dans les affaires, ajoute-t-il, elle est infatigable; elle montre de beaucoup savoir. Sa manière y est fort belle; par les gestes, par les paroles, elle tend à satisfaire chacun. Mais il importe à celui qui doit traiter avec elle d affaires importantes de procéder avec une extrême circonspection, car elle sait donner le change à son langage et le gouverner avec une variété singulière : elle donnera, si elle le veut, une réponse qui, tout en paraissant déterminée et définitive, ne sera pas moins sans conclusion. Dans l'administration, on voudrait voir en Sa Majesté plus d'ardeur et de promptitude : dans les résolutions surtout, si la matière exige de la diligence; en toutes choses, d'ailleurs, il semble qu'elle ne procède qu'avec crainte. Trompée souvent par beaucoup, elle ne se fie maintenant qu'à peu : mais, avec ceux en qui elle a confiance, elle s'épanche volon-

désignation de tout le personnel, l'inventaire des meubles de ses hôtels, etc. Durant son long veuvage, ce fut elle, en effet, qui, par la qualité de son entourage, par les soins d'apparat qu'elle recherchait, donnait à la cour ce prestige que, malgré tant de traverses, tant de chocs, tant d'atteintes, elle a toujours gardé. Brantôme est fort curieux à lire sur cet article; tout ce qu'il raconte justifie singulièrement l'authenticité des avis donnés par Catherine de Médicis à son fils le roi Charles. « La chambre de la Reine estoit tout le plaisir de la cour, » dit-il. La Reine y donnait souvent des concerts, des comédies; sa chapelle aussi était excellente. C'est au comte Léon de Laborde qu'il appartiendrait de traiter ce piquant et attrayant sujet : *la Chambre de la Reine mère*. On y voyait les plus grandes dames et les plus charmantes filles d'honneur : pour le service de sa politique, c'était un moyen. La liste des dames et des demoiselles, bien qu'incomplète dans Brantôme, est cependant bonne à consulter.

tiers. Elle ne vit pas à l'italienne, mais tout à fait à la française. Le mouvement et le voyage lui plaisent : comme elle mange considérablement, il faut qu'elle fasse un grand et constant exercice. A table et aux promenades, elle parle toujours d'affaires avec quelqu'un. Non-seulement elle porte son esprit aux choses politiques, mais encore à tant d'autres, que je ne sais comment elle peut résister et faire face à tout. Dans un même temps elle sera femme à entreprendre cinq ou six constructions importantes, et, bien qu'avec son douaire elle ne puisse suffire à tout, elle ne manque pas de moyens de trouver de l'argent. »

A l'époque où l'ambassadeur Cavalli se prononçait ainsi sur la Reine mère, elle venait de voir mourir le second de ses fils, le Roi de France Charles IX. Ainsi prenait forme de réalité et gagnait en créance la singulière prophétie du célèbre astrologue Nostradamus, signalée dès longtemps par d'autres ambassadeurs. Michieli, en 1560, au sujet d'une maladie du troisième enfant de la Reine, au lendemain de la mort du premier, disait :

« Ceci me rappelle à la mémoire le pronostic, très-populaire en France, du fameux astrologue appelé Nostradamus, qui menace la vie de tous les princes, en annonçant que la Reine doit les voir tous sur le trône. »

Au fond, Catherine regrettait peu le roi Charles, dont le caractère âpre et rude contrastait si fort avec la nature civilisée de la Reine mère. L'ébullition du sang tua ce jeune prince, moins coupable qu'on ne l'a cru généralement : son plus grand crime fut, à mon sens, celui d'avoir dû être roi sans avoir aucune des qualités convenables à la royauté. Plus on regarde de près aux individus de cette descendance de Catherine, plus on est dominé par la surprise. Entre ces derniers Valois et les plus tristes empereurs de Rome ancienne, il y a d'étranges rapprochements : par ses goûts, Charles IX rappelle un de ces princes qui descendait dans le cirque.

« Lorsque Sa Majesté mourut, dit Cavalli, il ne lui manquait plus qu'un mois pour avoir accompli sa vingt-quatrième année : si elle n'eût point détruit sa complexion par les exercices d'une violence inouïe auxquels elle se livrait, peut-être eût-elle vécu davantage. C'est une chose à ne point croire, que les insupportables fatigues qu'elle prenait à la chasse; et quand elle n'y pouvait aller, — c'était d'ailleurs bien rare, — elle s'adonnait aux armes, à la paume. Bien plus, ce Roi poussait la recherche des exercices violents jusqu'à battre une enclume trois et quatre heures durant, usant d'un marteau énorme, forgeant un corps de cuirasse ou toute autre arme solide, et rien ne le rendait plus glorieux que de lasser ses rivaux. Lorsque l'un d'eux renonçait à la lutte, Sa Majesté ressentait à cette défaite un plaisir merveilleux. »

Dans les derniers temps de sa vie, Charles IX s'occupait cependant d'écrire un livre sur la chasse au cerf, chasse où il avait acquis une expérience extraordinaire par le temps qu'il y avait consacré et les fatigues qu'il y avait endurées. On parlait beaucoup parmi les gentilshommes de cet ouvrage où cadraient si bien l'humeur, les distractions, et la science bien-aimée du Roi. L'ambassadeur Cavalli le mentionne dans sa relation :

« Je ne veux pas omettre comme détail que la chasse étant son amusement favori, il avait composé un livre qui en traitait, et qui, d'après ce que j'ai su, était tel qu'on ne pouvait voir chose plus parfaite en cette matière. »

C'est le *Livre du Roy Charles* [1], livre qui permet bien de dire que Charles IX était plutôt chasseur que roi. Les observations y sont si fines et le tour en est si agréable, qu'on croirait entendre un vieux gentilhomme lettré con-

[1] M. Henri Chevreul a publié récemment l'intéressant *Livre du Roy Charles*, d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Institut. Cette édition a été fort soignée, autant au point de vue littéraire qu'au point de vue typographique. (Paris, chez Auguste Aubry, 1859. Imprimerie Bonaventure et Ducessois.)

tant ses grandes épreuves, rassemblant ses impressions, le tout pour l'enseignement de ses plus jeunes compagnons, mais non pas sans qu'il se souvienne de qui fut son maître. Le Roi, en effet, dédie ce livre à Mesnil, le lieutenant de sa vénerie, et dans des termes presque touchants, tant ils sont simples. On n'attendrait point cette modestie d'un Roi si tourmenté, si brusque, si violent dans ses distractions. « Mesnil, dit le Roi Charles, je me sentirois trop ingrat et penserois estre reprins d'oultrecuidance sy en ce petit traicté que je veulx faire de la Chasse du Cerf, deuant que personne commance à le lire, je n'aduouois et confessois que j'ay appris de vous ce peu que j'en scay. . . . . Je vous prie aussy, Mesnil, vouloir corriger et limer ce qui sera de mal dans ce mien traicté, lequel si d'avanture est si accomply qu'il n'y ayt que redire et changer, la gloire en sera premierement à vous de m'auoir si bien instruict, et puis à moy d'auoir si bien retenu. Doncques estant appris d'un si bon maistre, je me hazarderay à le commancer, vous priant l'accepter d'aussy bon cœur que je le vous présente et dédie. » Le Roi commence ainsi son œuvre : « Puis que j'ay entrepris d'escrire par le menu les façons et manières comme il fault chasser et prendre les Cerfz à force, de leur condition et nature, je veulx commencer par ce qu'il me semble qu'ont obmis tous ceulx qui ont escript par cy-devant de telle matière, c'est assavoir de la façon qu'il fault peupler une forêt où il n'y a point de Cerfz; car s'il n'y avoit des Cerfz, pour néant l'on apprendroit à estre veneur. » Je vois ailleurs ces formes heureuses du langage : ainsi parlant toujours des cerfs, qui sont les héros de l'ouvrage : « Ilz tiennent, dit-il, du naturel des hommes, car pour l'amour ilz se battent, dont il advient souvent qu'il s'en tue quelques-uns, et sont alors si transportez qu'ilz laissent

approcher les hommes d'eulx, sans monstrer d'en avoir peur. Ilz tiennent leur rut communement au soir, et diriez què c'est un tournoy.... » Le Roi n'a pas fini cette étude singulière, il n'a pu composer que vingt-neuf chapitres; son livre a été interrompu par cette maladie si violente qui, déclarée le 20 mai 1574 d'une manière inquiétante, en peu de jours l'enleva à la vie [1].

[1] Je joins ici une monographie des principaux portraits de Charles IX, peints, dessinés et gravés :

Le plus beau portrait peint est sans contredit celui que nous avons au Louvre. Tableau n° 107. Hauteur 0,32, largeur 0,18, figure de 0,26. Bel ouvrage de François Clouet.

« Le Roi est représenté debout, la tête tournée de trois quarts vers la gauche, couverte d'une toque ornée de boutons, de pierreries et d'une touffe de petites plumes blanches. Son justaucorps est noir, montant, boutonné jusqu'à la fraise, brodé d'entrelacs noirs, les manches à petits crevés, ainsi que le haut-de-chausse, et les souliers sont blancs. La main droite, tenant les gants, est appuyée sur le dossier d'un fauteuil de velours rouge, enrichi de perles et de galons d'argent; la gauche serre la poignée de son épée. Dans le fond, deux rideaux de soie verte; celui de gauche est relevé. » Voyez *Notice des tableaux exposés dans les galeries du musée impérial du Louvre*, par Frédéric Villot, 3e partie : École française; troisième édition, 1861.

J'ai vu à Vienne, à la galerie impériale du Belvédère (chambre de Téniers, mur troisième, sous le n° 47), le portrait de Charles IX, identique à celui du Louvre, mais de grandeur naturelle : sept pieds en hauteur, trois pieds sept pouces de largeur.

Au musée de Versailles, sous le n° 3239, autre portrait du seizième siècle, probablement peint par Corneille, et provenant de la collection Colbert. Un autre, par Corneille aussi, provenant de la collection Lenoir, appartient aujourd'hui au Duc de Sutherland.

Une miniature charmante et du temps représentant Charles IX s'est vue à la vente de la collection Rattier.

A la Bibliothèque impériale, au Cabinet des estampes, il faut consulter les portraits aux crayons de diverses couleurs, ainsi :

Charles IX à douze ans, portrait dessiné, charmant et plein d'expression.

Les portraits sur émaux sont intéressants. Sous Charles IX vivait le maître du genre : Léonard Limousin.

Collection Failly : portrait en buste se détachant sur un bel émail bleu. Collection Janzé : Charles IX en pied et debout, tenant de la main droite

SIGNATURE DE CHARLES IX Roi de FRANCE

D'après une lettre à M. de FERRAL en date de CHAMBORD (9 Mai 1572.)

SIGNATURE D'HENRI III Roi de FRANCE

D'après une lettre en date du 12 Mai 1577.

Tirées du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

Toute la masse du sang s'était corrompue dans cet homme. L'esprit, le corps, étaient tourmentés. Je ne fais point ici de ces conjectures qui, dans les drames, assurent la grandeur et le succès des effets ; mais il est certain que depuis les journées de la Saint-Barthélemy, où sa volonté fut si fatalement dirigée par la Reine mère, jamais le Roi n'eut de repos ni de quiétude. L'ambassadeur vénitien ne faisait qu'un simple rapport à la Seigneurie, et dans ce rapport il y a ces mots : « *Si aggiunse la occupazion grande dell' animo per le congiure sopradette, che lo cruciavano estremamente, ... ne mai poteva pigliar requie*[1]. » Ajoutez la grande préoccupation d'esprit qui avait sa source dans les conjurations dont j'ai parlé. Elles le suppliciaient extrêmement .... et jamais il ne trouvait le repos. »

le médaillon qui pend à son cou, la gauche appuyée sur son épée. Manteau noir. Costume de satin bleu brodé. A gauche, un rideau vert relevé. 1573. (Voyez Laborde, *Notice des émaux.*)

Il faut admirer aussi le beau buste en albâtre de Charles IX qui est au Louvre. OEuvre de Germain Pilon. Musée de sculpture, salle de la Renaissance.

« Le Roi est représenté à l'âge de dix-huit ans, les cheveux courts, sans barbe. Sa cuirasse est très-richement ornée de rinceaux et traversée par le collier de Saint-Michel; le manteau est fleurdelisé. Buste en albâtre, la tête en marbre; hauteur 0,770. On lit sur le piédouche : « Carolus IX, 1568. » (Voyez *Musée impérial du Louvre. Description des sculptures modernes*, par Henry Barbet de Jouy. Paris, août 1855.)

[1] Sigismondo Cavalli, *Relazione della Corte di Francia*, 1574.

CHAPITRE ONZIÈME.

HENRI III. — Sa personne. — Il est une curiosité dans l'histoire. — Nullité de son esprit en politique. — Jeune, il s'annonce vaillant. — Henri devient un dameret. — L'ambassadeur vénitien le dépeint en 1572. — Il est l'œil droit de sa mère. — Autres portraits d'après les Vénitiens Morosini et Lippomano, envoyés au sujet de l'élection de Pologne. — Les perles qu'il porte aux oreilles. — Son rôle pendant longtemps est d'être indifférent.

La mort de Charles IX donnait la couronne à Henri, dont l'ambassadeur vénitien, en 1572, avait dit, en parlant de l'amour que lui portait Catherine : « *Questo è l'occhio destro e l'anima della madre :* Celui-là est l'œil droit et l'âme de la mère. » Recherchons ses portraits et ceux de cette mère, pendant que le fils ayant la couronne, la mère fut encore reine et ministre durant plus de quatorze ans.

Laissant de côté la part, très-médiocre d'ailleurs, que Henri III prit à nos affaires en sa qualité de roi, je m'occuperai surtout de sa personne : il faut le regarder comme une curiosité très-réussie du reste, il est bien le prince et le héros qui règne sur *l'Ile des hermaphrodites* [1]. Dans ce pamphlet singulier et très-original, ce Henri est peint en compagnie des fous ses mignons, sous des couleurs étranges mais peu exagérées. Plus d'un rapport diplomatique, plus d'une dépêche d'ambassadeur, sont d'accord sur les détails extraordinaires que contient ce

[1] *Description de l'isle des Hermaphrodites* nouvellement découverte, avec les mœurs, loix, coutumes et ordonnances des habitans d'icelle (satire allégorique du règne de Henri III, de son gouvernement, de sa mollesse, de la vie efféminée de ses favoris). Il est attribué à Thomas Artus. Catherine de Médicis y est ironiquement désignée sous le nom de *Varia*. Voir l'édition du *Journal de l'Estoile* annotée par Langlet et augmentée de pièces curieuses.

pamphlet si réussi. Henri n'a rien du Français; par l'humeur il est à la fois asiatique et italien. Bien guidé et dirigé, il eût pu avoir de la finesse et faire preuve d'intelligence dans le Conseil, mais sa mère le perdit par trop de caresses et de marques de prédilection : il ne fut qu'un dameret, et fit plus à lui seul pour l'abaissement de la royauté dans l'esprit du peuple, par les actions bouffonnes qu'il commit de l'air le plus sérieux, que tous les combats dont cette royauté avait ressenti le choc dans les guerres civiles. Les Vénitiens l'ont d'autant mieux connu, qu'à son retour de Pologne ils lui ont fait chez eux, à Venise, une réception dont le faste et la pompe avaient eu peu de précédents : l'hospitalité qu'il reçut de la République Sérénissime est un des beaux épisodes de la vie vénitienne au seizième siècle. Le Roi, du reste, a toujours su gré aux Vénitiens de ces fêtes inouïes qui ressemblaient à autant de triomphes, et dans ses audiences avec les ambassadeurs il s'est montré sans cesse d'une courtoisie et d'une affabilité peu communes, leur rappelant sans cesse le séjour merveilleux qu'il avait fait chez eux. Il faut d'abord le voir *Monsieur,* c'est-à-dire Duc d'Anjou, Roi de Pologne ensuite, Roi de France enfin. Henri III fut lieutenant du royaume et deux fois roi, mais pour avoir été à de telles hauteurs et dignités, il n'a pas été davantage un homme politique. Un moment seulement il a eu non pas des *qualités* mais des *instincts* d'État : ainsi, Duc d'Anjou et lieutenant du royaume, il manifestait du raisonnement, il n'était même pas sans éloquence; sa verte jeunesse eut quelque ardeur belliqueuse, mais elle lui passa comme un éclair. En somme, et quant aux résultats, rien de grand, rien d'élevé, rien de vaillant ne peut lui être rapporté; sa figure, son humeur, ses instincts, ses goûts, ses superstitions, ses

moyens, tout en lui est original et bizarre; par ces côtés, il mérite sinon d'être étudié, du moins d'être regardé. A ces titres, il a peut-être la physionomie sinon la plus intéressante, du moins la plus curieuse de toute la galerie des princes, tant Valois que Bourbons, qui ont occupé le trône de France. Sept ou huit ambassadeurs ont parlé de lui dans leurs relations, y compris l'ambassadeur expressément envoyé à sa Cour de Pologne : mais tous à peu près disent la même chose de lui. Il ne prête pas à l'honneur du style; le détail de ses bouffonneries, de ses vêtements, de ses chapelets, de ses têtes de mort, de ses pommades, de ses fards et de ses pendants d'oreilles, le récit de ses chagrins pour la mort d'un mignon; le prix qu'il attache à la découverte de petits chiens de race particulière, permettront peut-être de trouver matière à lui consacrer un journal fort plaisant, comme est celui de l'Estoile, mais jamais un livre. A la Cour de Catherine de Médicis, il est ce que fut plus tard Philippe d'Orléans, Monsieur, à la Cour de Louis XIV.

Tout jeune, et Duc d'Anjou, à dix-sept ans, il promettait quelque vaillance; de Moncontour et de Jarnac, il ne revint pas sans honneur. Je crois du reste que la flatterie de la Reine et des courtisans ont surfait son rôle. Néanmoins, à la Cour, pendant et après les seconds troubles, il faisait figure de capitaine et mettait haut près des dames les fumées glorieuses qu'il avait aspirées. Lors du mariage du Roi son frère en 1571, excité par sa mère, il se sentit pris d'ambition, mais il ne voulait pas rester Monsieur, frère du Roi. C'est à peu près le meilleur moment de sa vie.

« Il aspire, dit Alvise Contarini, à de grandes dignités, parce qu'il voit bien que restant en France, et le Roi ayant des enfants, comme c'est à croire, un moment viendra pour lui où

il ne sera rien de plus que M. de Montpensier et les autres Princes du sang. Comme je l'ai écrit à Votre Sérénité, lorsqu'il apprit la nouvelle de la victoire de Lépante, il se plaignit à ses confidents de l'occasion qu'on lui avait enlevée de se faire gloire. »

Au fond il n'était qu'homme et satellite de cour. En 1569, Giovanni Correr le caractérise par ces mots : « *Sta volentieri fra le dame,* il se tient volontiers parmi les dames. » L'expression est charmante, et celle qui vient ensuite est plus piquante, « *si diletta questo di una caccia domestica.* » Il se délecte à la chasse intime, à *la chasse de palais,* comme on dirait à la *musique de chambre.* Il y a loin de la nature de ce dameret à celle du Roi son frère, ce chasseur emporté qui s'égare dans les forêts épaisses et sonne de la trompe, pour l'appel des limiers, jusqu'à jeter le désordre dans tous ses organes. « Henri est d'un bel et agréable aspect; il s'habille avec une recherche exquise, il a les manières douces et aimables. » Cela en 1571. La Reine l'adorait; d'Anjou était son âme : lui seul connut bien la Reine mère, elle lui confiait tout. En 1572, un ambassadeur, grand familier de la Cour, Giovanni Michieli, remarque au sujet du second fils de Catherine combien il a perdu cette haute réputation de chevalier des batailles qu'il avait acquise pendant les seconds troubles, surtout à la suite du siége de Poitiers. Il avait même perdu ce crédit dont il avait joui un moment, crédit assez avéré pour que, voulant obtenir quelque grâce du Roi, on s'adressât à d'Anjou, à qui le Roi ne savait rien refuser :

« Maintenant, tous ses instincts de bravoure et ses graves desseins dont on parlait ont entièrement disparu; il s'abandonne à une telle oisiveté, les voluptés dominent tellement sa vie, il s'éloigne tant de tous exercices, que chacun s'en étonne. Il se tient la plupart du temps chez les dames, tout plein d'odeurs, se couvrant de parfums, s'accommodant et se frisant les cheveux, se mettant aux oreilles des pendants et des anneaux

de plusieurs sortes. On n'a pas idée de la dépense qu'il fait pour la beauté et l'élégance de ses chemises, de ses habits; il charme les dames en mille façons, mais surtout en leur donnant des joyaux qui lui coûtent des sommes énormes, de manière qu'il obtient d'elles ce qu'il veut. Il est l'œil droit et l'âme de la Reine mère, elle ne le quitte jamais; dans ses voyages, dans ses allées et venues, elle l'a toujours avec elle et mange souvent avec lui. Sur lui maintenant reposent tous les desseins de la Reine; elle lui voudrait voir une couronne étrangère, et afin — en cela elle a quelque raison — d'empêcher que, demeurant en France, la division ou la rivalité ne s'établisse entre les deux frères; on en a déjà vu quelques marques à propos de certaines paroles. Ce fut pour lui qu'on entama la négociation du *mariage d'Angleterre;* les choses étaient si avancées, que si tout d'un coup il n'avait témoigné des regrets, ce mariage se serait accompli. On s'occupe maintenant de son élection au trône de Pologne; il est l'un des compétiteurs à cette couronne, et dans ce but, à grands frais, la Reine a envoyé en Pologne l'évêque de Valence comme son ambassadeur chargé de cette grave affaire. »

Cette élection réussit, comme on le sait : à ce propos, et par les résultats, on peut dire que le Roi élu et le royaume électeur se sont réciproquement trompés. Il faut se représenter l'étonnement des Polonais de ce temps lorsqu'ils virent arriver, pour les gouverner, ce petit prince-femme, portant des colliers d'ambre! Du reste, ils ne le virent pas longtemps, et trois mois après, lorsque Henri reçut les nouvelles de France qui lui apprenaient la mort du Roi son frère, il fit le jeu à son royaume de Pologne de s'en échapper, pour accourir à son royaume de France, qu'il préférait à tous, malgré les « traverses des guerres civiles » et les désordres qui étaient imminents. Un ambassadeur, Morosini, et un autre, Lippomano, le virent la même année : l'un à Paris, où il était allé le complimenter, l'autre à Cracovie, où il s'était rendu sur l'ordre de la

Seigneurie pour assister à son couronnement. Le premier, par l'embarras qu'il éprouve à le dépeindre, manifeste à merveille la surprise que devait causer à un grave politique la vue de cet efféminé personnage dont la toilette étrange contrastait beaucoup avec le sérieux de la figure :

« Il a le port assez noble, une gracieuse prestance, les plus belles mains que personne, homme ou femme, ait en France; il a des manières plutôt sérieuses lorsque, par affabilité, il abandonne un je ne sais quoi de solennel et de grave qu'il tient de la nature; tout se contredit en lui : les habitudes, la manière de se vêtir, les ornements dont il se pare, le font paraître fort délicat. Outre les superbes habits enrichis d'or, de joyaux et de perles qu'il porte, il met aussi le plus grand luxe à ses chemises et à ses toques; il porte au cou un double collier d'or et d'ambre qui laisse une odeur des plus suaves. Mais ce qui, à mon sens, lui ôte bien de la gravité, c'est d'avoir les oreilles percées à la mode des femmes. Il ne se contente pas de porter un seul anneau à chacune d'elles, il lui en faut jusqu'à deux, avec des pendants enrichis de pierreries et de perles fines [1]. »

[1] Le portrait de Henri, gravé par Wierix avec tant de succès, donne une idée exacte de la manière dont le Roi portait ces pendants d'oreille. Il avait trois anneaux, et dans le premier était passée une perle pendante en forme de poire. Pour les portraits de Henri III peints à l'huile, il faut signaler parmi les plus importants :

Musée du Louvre : les nos 656 et 657. — Bals à la Cour de Henri III.

Musée de Versailles : tableau du seizième siècle, no 3250.

Collection du Duc de Sutherland à Londres : un petit portrait, sans doute par Corneille.

Collection de Stafford-House à Londres : Henri III vu de face, ayant une *enseigne* à son bonnet noir; il porte des boucles d'oreilles garnies de perles. (Voyez la *Renaissance des arts à la cour de France*, t. I.)

Musée de Berlin : portrait de Henri, Duc d'Anjou : toque noire, costume noir avec manches rouges, brodé d'or et de perles.

Sculpture : Musée du Louvre, no 130, buste en albâtre, par Germain Pilon, hauteur 0m,770. La tête est nue, la moustache est fine, la cuirasse est ornée, le manteau fleurdelisé; le collier de Saint-Michel traverse la poitrine. (*Catal.*, par Henri Barbet de Jouy, p. 68.)

Portraits gravés : le buste très-paré avec la toque ornée d'un bijou :

Lorsqu'en 1574 la France le revit, il n'avait point changé. Son teint était peut-être moins blême et moins mélancolique, mais l'honneur de la couronne ne lui donna aucune de ces grandes idées qui ressortent souvent des circonstances exceptionnelles. Le discours qu'il prononça à l'ouverture des États de Blois en 1576, remarquable par le style et la forme et par la solennelle mélancolie du début, me paraît être plutôt l'œuvre de la mère que du fils. N'est-ce pas Catherine qui, par la bouche du Roi, cherche à émouvoir les députés aux États en leur disant : « Quand je viens à considérer l'étrange changement qui se voit depuis le temps des rois mes père et aïeul, je connais combien heureuse était leur condition et la mienne dure et difficile. » Henri III nous a formé une Cour aussi étrange que sa personne. Si ce n'eût été la Reine mère qui luttait pour lui contre tout le monde et faisait grande figure politique, nous n'aurions de ce règne d'autre souvenir que celui de l'opprobre de la couronne. La faiblesse du Roi a fait la force de Guise. L'âge semblait augmenter ses folies : l'ambassadeur Priuli, qui le vit après huit ans de règne, fait observer la passion qu'il a prise pour la danse. Chaque soir, après le souper, il s'y livrait pendant des heures. Ses médecins n'avaient du reste qu'une médiocre idée de la longueur de sa vie; les astrologues lui accordaient jusqu'à trente-sept ans : le moine Jacques Clément, qui l'assassina à

ouvrage de Wierix : une petite gravure de Léonard Gautier représentant Henri à cheval, la tête ceinte de lauriers.

J'ai dans ma collection une copie très-exacte du portrait peint de Henri III (costume de deuil, par l'un des maîtres de l'école vénitienne) lorsque ce roi passa à Venise à son retour de Pologne. Ce portrait, peu connu et peu vu par les étrangers, en raison de la situation qu'il occupe dans une salle ordinairement fermée dans le palais ducal, est intéressant pour la physionomie de Henri à cette époque.

Saint-Cloud en 1589, a justifié leur prédiction. A cette année 1580, date de la dernière relation [1] des ambassadeurs vénitiens sur le royaume au temps des Valois, le Roi était au suprême degré de ses folies pour les mignons :

« Sa Majesté éprouve des sentiments d'amitié extrême pour ses intimes, et quand elle commence à les aimer, elle en donne des marques d'une telle tendresse, qu'elle voudrait pouvoir leur mettre sa propre couronne sur la tête. Le Roi est fort mélancolique; il vit volontiers retiré des affaires, et ne peut supporter les moindres soucis. De leur côté, les médecins, un peu à cause de sa santé, un peu par adulation, lui ont conseillé de ne se point occuper des choses de l'État. Il le fait bien volontiers. Au temps où j'étais à la cour (ajoute Lorenzo Priuli), il voulait vivre dans la retraite et demeurait ainsi aux mains de ses plus intimes favoris. »

Voilà, en effet, le point le plus caractéristique de Henri III : c'est l'indifférence. De toutes parts, des troubles; mais le Roi s'amuse, c'est la Reine mère qui règne. Quelle figure fait-il aux États, dans ces solennelles assemblées où le Roi peut tant faire pour le bien du royaume? Un jour il invente des confréries, et se fait à travers Paris le bouffon de la religion. Pour la première fois, aux yeux du peuple, de son peuple, le Roi de France se fait ridicule! Les dépêches de ces mêmes ambassadeurs plus encore que les mémoires de l'Estoile nous le montreront au vif, jour par jour, partout, aux États, aux processions, aux audiences, aux fêtes, dans les ballets et les bouffonneries. Dans leurs *relazioni,* ils ne savent qu'en dire après avoir peint ses traits

[1] Sur le règne de Henri III, M. Tommaseo n'a connu que la *Relazione* de Giovanni Michieli, 1575. La *Raccolta Albèri* renferme les suivantes, inédites jusqu'alors : *Relazione* (la quatrième) de Giovanni Michieli, envoyée au Duc d'Alençon, prononcée le 15 novembre 1578; *Relazione* de Lorenzo Priuli, prononcée le 5 juin 1582. Je possède la copie d'une autre *relazione* demeurée inconnue à MM. Tommaseo et Albèri, celle de l'ambassadeur Morosini, 1577.

et dit ses goûts. Il semble que par la description incessante qu'ils font des misères intérieures du royaume, ils savent qu'on devra conclure naturellement à l'insanie politique du Roi. Un jour il eut une volonté : tuer Guise pour porter plus librement le manteau royal. Il se trompa, car jamais il ne fut moins roi que le lendemain du jour de cette action. L'œuvre du poignard empêcherait-elle l'œuvre politique? Celui qui portait un si rude coup serait-il en état de parer le contre-coup? Le malheureux roi n'y songea même pas. Certes il n'était pas homme à pouvoir supporter les conséquences d'une pareille entreprise. Politiquement et matériellement, Henri ne pouvait rien. Catherine de Médicis, qui, toute vieille qu'elle était, n'avait rien perdu de sa clairvoyance, s'en rendit bien compte. C'est à elle qu'il faut revenir, pour la voir une dernière fois pendant le règne de ce fils où elle eut à exercer de façons si diverses les merveilleuses facultés de son esprit négociateur.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Catherine de Médicis et ses nouvelles négociations. — Elle est le génie de l'activité politique. — Son quatrième fils, Monsieur, duc d'Alençon, est une autre figure dans ce règne agité. — Caractère et portrait du Duc d'Alençon. — Détails singuliers sur l'aventure politique de ce prince, son projet de *mariage* avec la Reine d'Angleterre Élisabeth. — Lettres de l'ambassadeur Lippomano à ce sujet. — Entretien du Roi et de Monsieur sur ce mariage. — D'Alençon quitte la Cour et va en Angleterre. — Lettre indiscrète et intime de la Reine Élisabeth à Monsieur, en lui envoyant une montre et un autre présent. — La Reine mère et les partis. — Ses procédés. — *Sospetosissima e gelosissima nel regnare:* — Sa finesse et sa pénétration caractérisées par l'ambassadeur vénitien. — Catherine évite l'intervention espagnole. — Sa dignité dans les audiences. — Derniers jugements sur elle. — Ses portraits par les peintres et les dessinateurs sont nombreux. — Les médailles. — Les émaux. — Les portraits gravés. — Catherine est moins écoutée vers 1580. — Détail du Vénitien sur les affaires qui se traitent au Conseil. — Tristesse et déception de la Reine. — Son talent politique semble décroître. — Un mot de sa dernière conversation avec l'ambassadeur de Venise, le 5 décembre 1588. — La Reine tombe malade le 15 décembre. — Le 24, elle est atterrée par la nouvelle de l'assassinat de Guise par le Roi. — Sa réponse au Roi. — Taciturnité de la Reine. — Sa clairvoyance sur le danger du Roi au lendemain d'un tel meurtre. — Mort de la Reine mère. — L'ambassadeur décrit l'étiquette funèbre dont on usa au château de Blois. — Conclusion sur Catherine de Médicis, Reine et Régente. — Son rôle général dans la politique de la France.

La persévérante volonté de Catherine a tenu du prodige! Jamais on ne pourra la décrire au point de pouvoir l'accuser de n'avoir pas dépensé lumières, esprit, intelligence, génie physique et génie moral, pour la conservation de la couronne et la sauvegarde du trône. Sous le règne de l'un de ses fils, elle dut lutter contre les huguenots; sous le règne de l'autre de ses fils, elle dut lutter contre les catholiques. Ce sont là les deux grands faits d'ensemble, les faits généraux : mais si vous entrez dans les épisodes de ces luttes, dans les détails qui forcément s'y

rattachent, alors la lutte vous apparaît à toute heure, à tous instants. Catherine, en trente années de gouvernement, n'a pas joui de deux heures de quiétude. Son quatrième fils, d'Alençon, lui aussi, exerça, par ses ambitions, la vigilance de la Reine mère. Selon l'expression pittoresque de la Reine, *il faisait toujours le fol.* Un moment, il se déclara l'ami et l'allié du parti guerroyant, quitta la cour avec Navarre, et ouvrit à la Reine mère un horizon nouveau de vicissitudes dont la fin ne se pouvait prévoir. C'est encore une figure dans ce règne agité. D'Alençon fut plus d'une fois un rebelle: mais l'habile Catherine se mettait en voyage, allait vers Monsieur, avait avec lui des entrevues, et lorsqu'elle avait triomphé et qu'elle reparaissait à la cour, il lui semblait avoir fait un fort bel ouvrage. Du reste, il n'y eut personne au monde qui trouvât un bonheur et une satisfaction plus grands que Catherine au terme d'une négociation réussie. De ces seules démarches on ferait un journal considérable.

François d'Alençon était de nature taciturne, on ne pouvait pas trop savoir ce qui lui passait par la tête. Dans ses actions, ses procédés étaient doubles. Ambitieux sans mesure, à l'idée du succès pour dominer, il aurait tout osé, mais devant l'insuccès ou la trahison de ses desseins, il avait des faiblesses impardonnables; il fut du même caractère et du même tempérament que plus tard Gaston d'Orléans, qui commençait toutes les entreprises les plus osées, ne les terminait pas, prenait peur et compromettait ses confidents. Néanmoins, d'Alençon causa à la Reine mère la plus grande besogne. Elle voulut d'abord se servir de lui pour éprouver le parti Montmorency contre le parti des Guise, car elle avait un œil sur les uns, comme trop affectionnés à l'Espagne, et un œil sur les autres, les soupçonnant d'intelligences avec l'Angleterre et l'Allemagne.

Cette tentative de la Reine lui réussit mal : Montmorency lui enleva d'Alençon et l'excita à des séditions, périlleuses autant pour lui-même que pour la Reine mère. D'Alençon était l'homme des factions, cherchant partout quelque chose, mais peu apte à le trouver ou à l'obtenir. Il eut cependant la part belle : s'il avait eu la demi-tête de l'un des grands Guise, s'il eût su profiter des leçons politiques et prudentes que lui donnait Catherine, il serait devenu, les circonstances l'ayant aidé comme elles l'ont fait, un fort grand prince. Un moment il faillit faire recommencer les grandes guerres de la France avec l'Espagne. La négociation de son mariage avec la Reine Élisabeth dura longtemps; mais le résultat fit croire et fait croire que ce ne fut qu'un jeu. D'Alençon prétendait à tout et ne se rendait digne de rien. Quelle plus triste campagne que celle qu'il entama dans les Pays-Bas? N'était-ce pas une protection honorable que celle de Guillaume le Taciturne? Où aurait-il trouvé un drapeau plus national? Il en fut indigne. Rien n'est plus précis ni plus concluant que le rapport de l'ambassadeur vénitien à cet égard.

Sa vie fut inutile à ses duchés d'Anjou et d'Alençon : il mécontenta tout le monde, batailla contre sa famille, l'insulta au besoin, pour se montrer d'autant plus petit et humble ensuite, toujours comme Gaston d'Orléans auprès de Louis XIII et de Richelieu. Il eut de l'imagination, mais il manqua de suite dans l'action : la plus belle de ses qualités était d'être en droit de signer *fils et frère de Roi*. D'Alençon ne sut pas être homme, il n'aurait jamais su être roi. Il se fâche, demande pardon d'autant plus vite, et se fâche de nouveau. Dans les affaires du royaume, tout son rôle consiste à n'être qu'un embarras : il veut avoir des volontés, mais il n'a pas la force de les exécuter : en politique, c'est le pire des défauts.

Je disais, d'après l'ambassadeur de Venise, que d'Alençon, politiquement, n'eut que des aventures : la plus curieuse et la plus intime est assurément celle de ses tentatives d'union avec la fameuse Reine d'Angleterre, cette grande Élisabeth dont, pour l'importance, la figure politique, en Angleterre, est le pendant si prononcé de la figure de Catherine de Médicis en France. La question pour lui était d'être le *Prince époux* : c'était une grave question, grave surtout aux yeux de l'Espagne et de Philippe II, si jaloux de l'influence française. L'épisode du départ d'Alençon, en 1579, pour courir cette aventure d'Angleterre, tient du roman, et rappelle par ses détails ce début de quelques belles pages de M. Guizot : « Vous voulez du roman? que ne vous adressez-vous à l'histoire? » L'ambassadeur vénitien, dans ses dépêches, a fait toute une chronique sur cette affaire politique intime. Un jour il rend compte au Sénat d'une conversation qu'il a eue avec le Roi le 28 juillet 1579 :

« Sa Majesté, écrit-il, en vint à me dire que M. d'Alençon était plus que jamais résolu de passer en Angleterre, et qu'il avait annoncé à la Reine son arrivée auprès d'elle avant la fin de septembre; que pour ces motifs Monsieur et lui projetaient de se rendre à Lyon vers la mi-août, pour en traiter avec la Reine mère. »

Peu de jours après cet accord, qui de la part du Roi était plutôt une feinte, d'Alençon crut être persuadé que Sa Majesté était au fond peu favorable à ce mariage. Il risqua son départ, et, se voyant déjà l'époux d'Élisabeth, il annonça au Roi sa résolution. L'ambassadeur écrit à ce sujet la dépêche suivante en date du 13 août :

« Sérénissime Prince,

» Monsieur, frère du Roi, après avoir traité fort longuement d'affaires, et en secret, avec l'ambassadeur d'Angleterre, samedi

soir, vint dimanche au bal de la cour, et environ vers minuit; — comme c'est ici la coutume, à chaque fête, d'accompagner le Roi à ses appartements, — il ne manqua point à être de la suite. Tout le monde s'étant retiré, Monsieur resta seul avec le Roi et la Reine. Adressant la parole à Leurs Majestés d'une manière aussi courtoise que respectueuse, il leur demanda la bonne permission de se rendre en Angleterre, les assurant de ne pouvoir différer plus longtemps son départ, disant aussi qu'il voyait bien que la Reine mère n'arriverait pas de sitôt, et ajoutant que par ce fait la Cour tarderait à partir de Paris. Le Roi lui répondit — comme j'en ai eu l'assurance — qu'il ne pouvait que lui répliquer ce qu'il lui avait déjà dit, qu'il n'approuverait jamais une résolution ainsi prise, en face de tant de dangers et de choses contraires, qu'il ne pouvait être sûr des intentions de cette Reine comme des idées de son peuple à l'égard de ce mariage; qu'en admettant même le succès, c'était chose certaine que de cette alliance il ne résulterait pas d'enfants. Le Roi exposa encore à Monsieur le danger des corsaires pendant la traversée, et mille autres périls dont il serait entouré après son arrivée dans l'île, protestant enfin et prenant la Reine sa femme à témoin que, de tous les malheurs et de toute la honte qui pourraient advenir, il voulait en être absous, et auprès du Seigneur Dieu et auprès des hommes.

» Monsieur répondit à Sa Majesté qu'il avait tout prévu, mais qu'il avait résolu de partir et qu'il suppliait le Roi de ne pas apporter d'obstacles à sa propre grandeur; qu'en outre du sauf-conduit dont il était possesseur, il était sûr des intentions de la Reine d'Angleterre, auprès de laquelle, comme preuve de plus haute confiance, il voulait se rendre en simple particulier, laissant toute sa maison ici, sauf à lui faire passer ensuite la mer ou à revenir lui-même, comme il croyait devoir le faire bientôt. Leurs Majestés ajoutèrent qu'entre autres considérations touchant la Reine d'Angleterre, on ne pouvait oublier qu'elle avait *rassuré* aussi la Reine d'Écosse, puis qu'elle l'avait faite prisonnière et qu'elle la tenait encore en cet état. Le Roi et Monsieur convinrent d'en conférer de nouveau le lendemain matin; aussi hier sont-ils allés seuls, en voiture, à la maison du médecin Miron, où ils dînèrent en particulier, sans avoir décidé autre chose. Le soir, Sa Majesté se rendit à Saint-Germain, et Mon-

sieur, avec sept de ses serviteurs et un seul gentilhomme, M. d'Orno, prit les postes de Picardie. Il a cherché cependant à faire croire à tout le monde, et même aux siens, qu'il allait voir la Reine mère et qu'il voulait être ici dans vingt jours, — comme beaucoup le croient encore à présent. — Quant à moi, j'ai appris tout cela ce matin et de bon lieu, et il en est ainsi que je le fais savoir à Votre Sérénité. J'ajouterai que le Roi a montré un grand déplaisir au sujet des résolutions périlleuses de son frère : cependant il lui a fait donner soixante mille écus et il lui a offert un superbe diamant en signe d'amitié lorsqu'il a pris congé de lui. Voilà, jusqu'à présent, tout ce que j'ai pu apprendre de particulier sur ces affaires[1]. »

Ce n'est pas tout; peu de jours après, le même ambassadeur obtient une audience nouvelle, et le cours de la conversation amène Sa Majesté à parler du départ de son frère. Voulant prouver au Sénat combien ses sources étaient sûres, l'ambassadeur écrit :

« Le Roi m'exposa à ce sujet tout ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire; il m'ajouta seulement, entre autres raisons données par le Duc, que Monsieur lui avait dit qu'il ne comprenait pas que puisque lui, Henri, avait eu la couronne de Pologne sous le règne de Charles IX son frère, il ne voulait pas que lui, d'Alençon, eût la main de la Reine d'Angleterre sous le sien, à quoi le Roi répliqua que ce n'était point une même chose d'être élu par une nation ou d'aller courir des aventures pour obtenir une couronne[2]. »

D'Alençon était donc parti; il n'avait pas rencontré de corsaires et s'était présenté sain et sauf à la Reine Élisabeth : quand il fut question de mariage, les grands jetèrent les hauts cris; bref, soit pour une cause, soit pour une autre, cette première négociation échoua. Parti de la Cour de la Reine, qui avait fort goûté sa personne, il reçut, à

[1] *Dépêches* de l'ambassadeur vénitien près la Cour de France (13 août), 1579. Pour l'original italien, *Archives de Venise;* pour la copie, ma *Collection*. Portefeuille des extraits.

[2] *Id., ibid.* Dépêche du 1er septembre 1579.

quelques jours de son départ, une lettre que je trouve ainsi annoncée par l'ambassadeur, dans sa dépêche du 18 octobre :

« La Reine d'Angleterre a envoyé à Monsieur un gentilhomme chargé de lui remettre une montre magnifique et un tour de toque orné de joyaux d'une valeur de quatre mille écus, le tout avec une *affettuosa lettera* dont j'ai eu la copie par un moyen très-secret. J'en adresse la traduction du français en italien à Votre Sérénité. »

A cette dépêche était jointe cette pièce :

Traduction de la lettre de la Reine d'Angleterre, écrite en français[1] *et de sa main, à Monseigneur, le* 12 *octobre, avec laquelle elle lui envoyait une montre et une toque d'une valeur de quatre mille écus.*

« J'envoie ce peu de mots écrits de ma main à Votre Altesse, pour l'assurer du bon état de ma santé. Mylord Cobet, qui vous rendra amplement compte de tout ce qui nous est particulier, vous dira combien je continue à vivre dans le désir de vous rendre heureux. Je vous prie donc de lui accorder, pour tout ce que vous voudriez me faire savoir, une confiance égale à celle que vous me donneriez à moi-même. Puisqu'il est mon bon et fidèle serviteur, il est conséquemment celui de Votre Altesse, à laquelle j'envoie deux petits présents. Je veux qu'en portant l'un à votre cou vous ayez sujet de *vous souvenir de moi à toute heure !* Veuillez voir dans l'autre, qui est un tour de toque, l'image de la *couronne de ce royaume que je voudrais d'autant plus vite vous mettre, de ma propre main, sur la tête, si j'en avais absolument le pouvoir;* ce dont je ne doute pas que vous ne soyez sûr, et comme pourra vous en convaincre d'autant mieux M. de Simier, votre ambassadeur à ma cour. Après quoi je prie Dieu de donner à votre personne toute la félicité et la gloire pour lesquelles les rois sont au monde !

» ÉLISABETH. »

[1] Le texte de ce billet est donné en *italien* par l'ambassadeur, qui l'envoyait au Sénat traduit par lui d'après l'original en français dont il avait eu communication à Paris. Je ne sais si cet original existe : en cas de négative, la curiosité de ce billet aurait d'autant plus de prix.

Ce sont des détails fort originaux; les dépêches vénitiennes en sont remplies : il faut du reste dire que les temps et les personnages y prêtaient fort. Il arriva pour d'Alençon ce qui était arrivé pour d'Anjou; la Reine Élisabeth, malgré cette protestation charmante, ne lui donna ni sa main ni sa couronne, sous de nombreux prétextes allégués, parmi lesquels le plus sérieux était la violente opposition des grands du royaume. D'Alençon porta alors son esprit à d'autres aventures, mais il ne réussit pas plus dans les unes que dans les autres. Sa mort ne devait d'ailleurs pas être éloignée de cette grande déception : il venait de mettre encore à l'épreuve l'humeur conciliante de la Reine mère, qui avait dû quitter la Cour et l'aller trouver dans sa ville de Château-Thierry, lorsqu'une maladie rapide l'enleva à la vie : cela en 1584.

Pour Catherine, depuis que son fils Henri était sur le trône, sa vie avait toujours été la même : luttes politiques et plaisirs de cour. Elle avait eu à lutter contre les *Politiques,* contre les *Mal contents :* les uns et les autres faisaient des manifestes, ils ne voulaient pas de ceux qu'ils appelaient à la cour *les Italiens,* c'est-à-dire les serviteurs de la Reine, le chancelier Birague, le duc de Nevers, le maréchal de Retz; ils détestaient les Guise, les traitant d'étrangers, d'anti-Français. Ce parti des *mécontents* embarrassait fort la Reine, car il inaugurait un nouveau genre d'ennemis qui n'étaient ni huguenots ni catholiques, et qui prétendaient entrer en lice non pour cause de religion, mais pour cause de gouvernement. C'étaient ceux encore qui demandaient la convocation des États généraux, autre source profonde de gêne et d'embarras pour la grande *moderatrice degli affari.* De tous côtés, causes de guerre civile! Combien la France est abaissée! Qu'eût-il fallu au royaume?

Une guerre extérieure. Catherine était trop fine pour n'en pas comprendre la nécessité, mais elle y voyait des dangers bien plus grands pour la sûreté de sa maison et la garantie de sa puissance. Aurait-on pu vaincre sans que l'épée fût aux mains de Montmorency ou de d'Amville, et sinon dans leurs mains, dans celles des Guise, non moins dangereuses? Sur qui s'appuierait-elle? La faiblesse de son nouveau roi, son Henri, faisait la force de ceux qui ne servaient d'autre drapeau que celui de l'ambition ou celui de la haine des partis. Quand on considère tous les obstacles, tous les désordres de cette époque, on se demande comment le royaume put se maintenir *royaume* sous le dernier Valois. Les finances avilies, dégradées, compromises! A l'étranger, à Venise, à Rome, à Florence, ces grands banquiers des intérêts politiques, plus de crédit! Venise et Rome étaient même alors les grands créanciers de la couronne.

La Reine, dans ces désordres, trouvait moyen d'obvier à tout : c'est en cela qu'il la faut admirer. Elle osait dire à propos d'elle-même : *Prudentia fato major !* Elle se savait honnie par des partis dangereux, par des factions ambitieuses, par des chefs redoutables, accusée de tous les malheurs de la France, mais elle était toujours la même, toujours selon le jugement bref et piquant du Nonce, qui la représentait à la Cour de Rome « *sospettosissima et gelosissima, dove si tratta di scemargli auttorità o volerli esser compagno nel regnare,* sur le qui vive et très-jalouse, lorsqu'il s'agit de diviser son autorité ou de prétendre lui être rival dans la puissance [1] ». Temporiser et jouer avec les factions, se servant de l'une contre l'autre, perpétrant l'œuvre de les user, elle n'a pas d'autre programme.

[1] Dépêches du Nonce Salviati, *Annales ecclesiastici*, citées plus haut, t. I. *Mantissa documentorum.*

Au point de vue de l'habileté, c'est une artiste. Elle a laissé voir devant les dangers et les opinions une sorte de rire sceptique qui a de quoi surprendre. Elle est sûre de ses moyens, elle contourne les difficultés, elle ne tranche pas le nœud gordien par le couteau, elle en étudie la contexture; elle se joue avec le problème, et elle ne sait jamais comment elle le résoudra! Elle offre cette particularité singulière dans une existence si politique, de ne pas regarder à la fin, mais seulement aux moyens. « *Je ne m'en soucie pas qui le trouve bon ou mauvais,* » écrit-elle. Ainsi elle se moque. Elle connaissait les Français admirablement et les laissait parler tout à leur aise : telles de ses lettres révéleront des merveilles d'esprit et d'humeur où la finesse de l'Italienne rivalise avec l'allégresse de la Gauloise. On publie sur elle des livres affreux, des pamphlets inouïs, on l'accuse avec une énergique aigreur : elle lit tout et poursuit le cours de ses négoces avec l'étonnante force de persuasion dont elle est douée à un si haut degré. Un Vénitien, Giovanni Michieli encore, car il est à la cour une troisième fois en 1575, où il est venu complimenter le Roi Henri sur son mariage de Lorraine, a compris cette nature avec une pénétration rare. Il ne lui consacre pas de longs discours, mais il la peint par un trait de maître. « Je veux montrer, dit-il, toute l'étendue de sa finesse à Votre Sérénité. » — Assurément il y réussit bien. On sait que les astrologues avaient pronostiqué non-seulement la brièveté de la vie du Roi et sa stérilité, mais encore la brièveté de la vie de Monsieur, dernier enfant mâle de la Reine : elle y pensait souvent, et si elle eut jamais de poignants chagrins, ils tenaient à ce dur pronostic, qui, d'année en année, à voir le dépérissement de Henri et les désordres aventureux d'Alençon, menaçait si fort la Reine d'être justifié par l'événement.

« Comme dans ce double cas, dit l'ambassadeur, la couronne reviendrait à son gendre le roi de Navarre, elle se sert de sa fille qui est la femme de ce Roi pour le gagner, et elle prétend y avoir déjà réussi. Elle s'attache même son oncle le cardinal de Bourbon, homme tout à fait inoffensif, qu'elle emmène toujours avec elle, ainsi que le duc de Montpensier, qu'elle a fait son confident intime, qui est un bon prince, un peu soldat et homme fort débonnaire. L'un et l'autre sont du sang royal et des plus proches parents du roi de Navarre. Son but est de rester toujours maîtresse et de conserver son autorité, dans le cas même où la succession royale parviendrait à son gendre, comme si elle croyait ne devoir jamais mourir; assurée, ainsi qu'elle le dit, qu'en ayant le Roi de son côté, elle ne perdrait rien de son pouvoir et de sa réputation, quand même le royaume tout entier serait contre elle. »

Ce dernier trait, de la part de l'ambassadeur, est d'une justesse remarquable. Catherine n'est jamais sortie de ce principe, étroit du reste, mais bien fait pour montrer avec quelle ardeur elle devait tout employer, tout imaginer, tout féconder pour satisfaire à l'*affetto di signoreggiare*, à la passion incarnée d'être toujours la Reine du royaume plus encore que la Reine femme et mère de nos rois. C'est la chose qu'elle veut, ce n'est pas le titre. Elle a si peur de la perdre, qu'elle redoute plus encore ses trop bienveillants amis que ses ennemis les plus déclarés. Aussi n'a-t-elle jamais consenti à des alliances politiques trop protectrices.

Elle nous évita l'intervention espagnole. Par la ténacité qu'elle eut à la couronne, ne fut-elle pas la plus sûre forteresse contre l'ambition fiévreuse qui couvait, au sein de l'Escurial, des projets envahissants? Elle aimait si peu à voir l'étranger dans nos affaires, qu'au besoin elle levait haut la tête devant des conseils qui sentaient ou le reproche ou la protection. Elle connaissait trop l'intérêt d'État (car elle l'avait beaucoup pratiqué) pour laisser à d'autres puissances qui voulaient prendre le nôtre en trop haute consi-

dération, le soin trop vigilant de s'en occuper. « Et vous prie de remercier le Roi votre mari des honnêtes offres que son ambassadeur m'a faites continuellement devant ces troubles, » écrit-elle, un jour, à sa fille la Reine d'Espagne [1]. Cela dès les premiers temps de sa régence. Sans Catherine de Médicis, Philippe et les Guise nous eussent accablés; la France n'était pas huguenote comme un seul homme, et le parti huguenot, qui alors eût été le vrai *parti français*, n'aurait jamais pu triompher des forces d'Espagne. La position politique de Catherine offrait cette singulière contradiction de ne contenter ni amis ni ennemis : contre de tels chocs, il fallait du génie pour se maintenir. Les ambassadeurs du Pape non plus que ceux d'Espagne ne l'ont jamais beaucoup trouvée la facile servante de leurs intérêts. Plus d'une fois, malgré les troubles, malgré le besoin qu'elle aurait eu du secours de leurs maîtres, elle leur fit sentir le poids de sa volonté. Un jour, l'ambassadeur du Pape, dans une audience, lui exprime quelque mécontentement sur le tour des affaires. « Je ne me peus garder de luy dire, écrit-elle encore à sa fille, qu'il luy devoit suffire de *parler des affaires de son maistre* et ne se mesler point de ce qui se faisoit icy, et moins l'interpréter aultrement que bien; et que je m'esbayssoys plus de luy encores que d'un autre, m'estant tenu comme il est et sachant le respect que j'ay tousjours eu envers Sa dite Sainteté et ce qui concerne l'honneur de Dieu et bien de son Église, où *je vouldroys bien que l'on pourveist plus par effect que par apparance*, voyant les embarras en quoy nous estions, et le mal que personne en ce royaulme ne sentoit plus que moy, ne qui en porte plus de regrets [2]. »

[1] *Négociations sous François II. Papiers d'État*, etc., réunis et publiés par Louis Paris. (Documents inédits pour servir à l'histoire de France.)

[2] *Id., ibid.*

Elle fut plus amère encore pour l'envoyé d'Espagne Chantonnay, qui poussait le soin du conseil jusqu'à l'impertinence. La finesse de Catherine, d'ailleurs, lui a laissé toujours voir que notre vrai ennemi, c'était l'Espagnol : pour le caractère et les moyens précautionneux de Catherine, aucun pouvoir n'était plus gênant, car sa grande puissance lui donnait une sorte de droit d'ingérance dans les questions religieuses, dont il faisait aussitôt des questions politiques. Le grand inquisiteur du monde, Philippe II, qui voulait être plus pape que le Pape, même sur le terrain spirituel, ne pouvait admettre les concessions et les hésitations dont Catherine donnait sans cesse de nouvelles marques à l'égard des protestants depuis le règne de Henri III; et lorsqu'à la fin de la guerre civile de 1577, Catherine et Henri, par le traité de Poitiers et les conditions de Nérac de 1579, firent une paix qui semblait devoir être durable avec le parti, en lui assurant la tranquillité, l'Espagnol entra dans de sourdes fureurs. Il se retourna vers d'autres armes : il séduisit de grands chefs, il fomenta les catholiques contre ceux qui avaient pactisé avec les *réformés*, et si la Cour, si la France virent alors se former ces groupes séditieux de moines fanatiques, ces nouveaux mécontents au nom de la foi, ces turbulentes masses qui trouvaient Henri de Guise un si beau prince, ce fut à l'Espagnol que nous en fûmes redevables. Pour un moment, lorsque la *ligue* fut formée, Paris ne fut plus la capitale de la France, mais seulement un département de l'Escurial.

Les ambassadeurs vénitiens qui ont assisté aux commencements de ces troubles d'un nouveau genre n'ont pas laissé de *relazione* sur les huit dernières années du règne de Henri III; les *dépêches* seules sont les textes révélateurs auxquels il faut recourir et qu'il faut examiner d'une manière très-suivie et très-attentive. Ici donc il ne m'appar-

tient pas de chercher ce qu'ils en ont pensé et comment ils l'ont, je ne dirai pas jugée, mais représentée Le dernier ambassadeur dont nous ayons une *relazione* sur l'époque la plus avancée du règne quitta la France en 1582. Comme il quittait la Reine, elle lui parlait encore d'un accommodement qu'elle venait de faire; cette fois, c'était avec Navarre :

« Et la Reine mère me dit, en partant, qu'elle espérait avoir tellement bien arrangé les choses dans sa dernière entrevue, que le roi de Navarre se rendrait à la cour d'ici à deux ou trois mois, chose cependant à laquelle je ne sais trop s'il faut croire, tant il y a de gens à répandre et fomenter de soupçons et de mécontentements [1]. »

Pour son portrait, il est toujours le même. Sa constitution était robuste et parfaite. Elle a soixante-quatre ans, et pendant tout le temps que Lorenzo Priuli s'est trouvé à la cour, il ne l'a jamais vue autrement que *molto gagliarda* et *molto forte,* faisant le plus grand exercice, mangeant et dormant toujours bien, et donnant à croire qu'elle doit vivre longtemps encore. Il faut regarder ses portraits sur émaux, ses portraits peints, ses portraits gravés, les effigies des médailles, celles aussi des monnaies à cette époque, conservés et répartis dans les plus célèbres collections. Les portraits gravés, les portraits dessinés aux deux crayons, les effigies des médailles, m'ont frappé davantage que les portraits peints. C'est bien en eux que je retrouve les traits, l'expression si caractéristiques, si particuliers de Catherine : les yeux gros, mais vifs, les lèvres intelligentes, s'échappant avec une finesse extrême de la graisse du visage, le nez ni trop grand, ni trop petit, ni aquilin, ni droit. Personne ne lui ressemble : mais les ambassadeurs vénitiens qui, dans leur jeunesse,

[1] Lorenzo Priuli, *Relazione della Corte di Francia.* Raccolta Albèri.

SIGNATURE DE CATHERINE DE MÉDICIS REINE DE FRANCE

D'après une lettre en date du 27 Aout 1553.

AUTRE SIGNATURE DE CATHERINE DE MÉDICIS REINE-MÈRE

D'après une lettre autographe au Roi Catholique

SIGNATURE DE CATHERINE DE MÉDICIS (L'ANNÉE DE SA MORT.)

D'après une lettre autographe au Duc de SAVOIE.

En date de BLOIS, 12 Octobre 1588.

Tirées du Cabinet de M. FEUILLET de CONCHES.

avaient connu Léon X, s'accordaient presque tous à dire qu'elle rappelait par certains traits ce Pape Médicis : cela pouvait être avant qu'elle eût pris l'embonpoint qu'elle a eu. Reine mère, à mon sens, elle est unique : elle est Catherine de Médicis. Qui a vu les jolies et curieuses gravures de Nicolo Nelli et de Marc Duval, et les deux ou trois médailles les plus fines conservées à la Bibliothèque impériale, ne peut l'oublier [1].

[1] Je me suis tout spécialement attaché à former une monographie des portraits peints à l'huile et sur émail, dessinés aux deux crayons, gravés et sculptés de Catherine de Médicis. Je ne saurais donner une place plus convenable que celle-ci à ce petit répertoire.

La Reine a dû être représentée un très-grand nombre de fois. Indépendamment d'artistes peu connus qui exerçaient leur art sous son règne à titre privé, il y eut aussi de nombreux peintres en titre d'office, ainsi : Gentian Bourdonnoys, 1560; Marc Duval, 1565; Anthoine Caron, 1570; Jehan de Court, 1580; Simon Goudelle, 1580; Pierre Dumoustier, 1584; Jehan Patin, 1584; Pierre Gourdel, 1585; Benjamin Foulon, 1586; et Anthoine de Recouvrance, 1588. (Voyez la *Renaissance des arts à la cour de France*, t. Ier, p. 152.) Mais le vrai maître du temps, celui qu'on ne peut trop glorifier, et qui a donné une si belle impulsion à toute l'école, François Clouet, fut le vrai peintre et *portraicteur* admirable de la maison des derniers Valois. Qui mieux que lui pouvait connaître, et connaître profondément, les traits des princes de cette famille? N'avait-il pas approché le roi François, le grand-père des fils de Catherine? Il y eut trois hommes de ce temps qui, dans l'exercice différent d'un même art, doivent nous inspirer toute confiance : François Clouet en peinture, Léonard Limousin dans les émaux, Pierre Dumoustier dans les œuvres dessinées. Ce m'est un regret infini de ne pouvoir citer à côté de ces habiles artistes l'éminent graveur en médailles à qui la numismatique doit de si remarquables échantillons, mais son nom est demeuré inconnu.

PORTRAITS NON RETROUVÉS.

Dans l'ancien inventaire général des tableaux du Roi fait en 1709 et 1710 par le sieur Bailly, inventaire reproduit par M. le comte de Laborde, je vois signalés comme portraits de Catherine de Médicis les suivants :

IV. Un tableau représentant la reine Catherine de Médicis habillée de blanc, en présence d'un cardinal recevant un anneau d'un ambassadeur qui a une fraise au col, avec un petit manteau et la main sur son épée, accompagné de plusieurs figures, et derrière une tapisserie remplie de fleurs de lis. Fig. de petite nature.

Femme de grand esprit, *desiderosissima di gloria,* elle a imaginé un instant, dans le but de faire contre-poids à

V. Un tableau représentant le roi Henri II et la même reine CATHERINE DE MÉDICIS, se donnant la main l'un à l'autre; d'un costé est un cardinal, et de l'autre plusieurs figures, entre autres, un nain tenant une montre et un bouquet de fleurs. (Fig. de petite nature.)

VI. La même reine CATHERINE DE MÉDICIS habillée d'une robe blanche avec des fleurs de lis d'or, recevant l'anneau d'un homme vêtu d'un manteau violet avec des gants blancs, en présence de cinq cardinaux et plusieurs autres figures de petite nature.

VII. Un tableau représentant la même REINE habillée de noir, tenant par la main un jeune homme armé; un cardinal est auprès d'elle, un homme armé est au bas qui salue la Reine, et derrière lui des soldats rangés en bataille. (Figures de petite nature ayant de hauteur cinq pieds et demy sur sept pieds et demy de large.)

Ces tableaux étaient des œuvres de F. Clouet : où sont-ils passés et que sont-ils devenus? M. le comte de Laborde a fait à ce sujet beaucoup de recherches infructueuses. Ses conjectures sont intéressantes.

PORTRAITS

DANS LES DIVERS MUSÉES ET COLLECTIONS.

Musée du Louvre, n° 124, attribué à Clouet. — Portrait de CATHERINE DE MÉDICIS; hauteur 0,30, largeur 0,25; figure en buste demi-nature. La tête, vue de trois quarts, est tournée à gauche. Chapeau noir, vêtement noir, grand col rabattu.

Dans le même Musée, il faut regarder avec soin, surtout pour la toilette de CATHERINE DE MÉDICIS, les curieux tableaux d'un peintre inconnu, n° 656, *Un bal à la cour de Henri III,* et le n° 657, *Bal à la cour de Henri III* à l'occasion du mariage d'Anne, duc de Joyeuse, célébré le 24 septembre 1581. Dans le premier, on remarque la REINE MÈRE près de son fils, et dans le second, la même REINE sous un dais.

Musée de Versailles, salle 165, n° 4074. — Tableau du seizième siècle. CATHERINE DE MÉDICIS. Elle porte un bonnet blanc brodé en couleur, un voile noir, une guimpe montante retenue par un collier de perles. La robe noire est garnie de perles.

Musée de Versailles, salle 153, n° 3179. — Tableau du seizième siècle. CATHERINE DE MÉDICIS. Coiffe et robe noires brodées de perles, et collier d'orfévrerie dans lequel se trouve répété un chiffre composé d'un H et de deux C. (Voir le *Catalogue* du musée de Versailles, par E. Soulié.)

Collection de lord Carlisle, à Castel-Howard, dans le Yorkshire. — On y voit un des beaux tableaux (attribués à Clouet par M. Waagen, mais

l'influence croissante de Philippe en France, la question de Portugal. Elle protégea le prétendant Don Antonio

contestés dans cette origine par M. de Laborde) représentant CATHERINE DE MÉDICIS avec ses enfants François II, Charles IX et Marguerite. CATHERINE y est représentée grande comme nature et en pied. (Voyez la *Renaissance des arts*, p. 110 et 629.)

Collection de Stafford-House, à Londres. — CATHERINE DE MÉDICIS. La figure se détache sur un fond rouge. Hauteur 11 pouces 1/2, largeur 8 pouces 3/4.

Collection du baron de Werther, à Berlin. — Portrait miniature en buste de CATHERINE DE MÉDICIS, exécuté dans un modelé fin, dans un ton argentin, comme il appartient aux rares et véritables portraits de François Clouet. (M. Waagen cité par M. de Laborde, p. 642.)

PORTRAITS-ÉMAUX.

Musée du Louvre, n° 221. — Plaque en émail de couleur, avec emploi de paillons et rehauts d'or. Le portrait de CATHERINE DE MÉDICIS qui était dans le tableau votif de la Sainte-Chapelle. La reine Catherine, vue de trois quarts, est agenouillée sur un coussin, vêtue d'un riche costume; près d'elle est un prie-Dieu supportant un livre. (Léonard Limousin.)

Musée du Louvre, n° 291. — CATHERINE DE MÉDICIS. Plaque en émaux de couleur sur fond bleu, avec emploi de paillons et rehauts d'or. Hauteur 0,300, largeur 0,370. — La REINE est vêtue de noir, assise à droite du tableau, sur un siége de deuil que recouvre un dais garni de rideaux. Ses armoiries sont placées sur le milieu du dais; ses mains sont ornées de bagues. Devant elle est un homme dont on ne voit que le buste. Le fond, de couleur bleue, est couvert par une inscription concernant Catherine. Ouvrage d'un anonyme. (*Notice des émaux*, p. 207.)

Musée de Cluny, n° 1009. — Triptyque fort curieux déjà cité dans ce livre. Cabinet de deuil aux chiffres et attributs du roi Henri II et de la reine CATHERINE DE MÉDICIS. A l'intérieur de ce tableau à volets est le portrait en pied de Catherine de Médicis, exécuté en émail; elle est agenouillée dans son oratoire; son costume est celui du deuil. (*Catalogue* du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny. Anonyme.)

Collection James de Rothschild, au château de Boulogne, dans la galerie de la bibliothèque. — Grand émail ovale représentant CATHERINE DE MÉDICIS vue de face, en buste; l'un des plus grands ou le plus grand connu.

Collection Seymour à Londres. — CATHERINE DE MÉDICIS, à la date de 1556. Plaque en émail fort intéressante, l'une des cinq possédées par M. Seymour, membre du Parlement, et citées avec beaucoup d'éloges par M. le comte de Laborde.

contre l'usurpation de Philippe II. Elle a pour cela de grandes intentions : elle voudrait effrayer Philippe par

PORTRAITS AUX CRAYONS
DE DEUX ET TROIS COULEURS.

Au Cabinet des estampes, à la Bibliothèque impériale, dans la série des 339 crayons et dans l'ancien fonds de Sainte-Geneviève :

Les deux crayons de ce dernier fonds sont remarquables, surtout :

Le nº 15. — Catherine de Médicis jeune. Buste trois quarts tourné vers la gauche; tête fort expressive; carcan à la perle; cheveux ondulants à petits bouillons; la collerette à *goldrons* fort élégants; ses belles chaines de perles; le teint rosé, très-frais; les yeux très-vifs; les lèvres un peu grosses.

Le nº 23. — Catherine Reine mère du Roi. C'est Catherine âgée : physionomie préoccupée, un peu sévère, mais très-caractéristique. C'est la figure la plus connue de Catherine de Médicis, celle évidemment qui a inspiré les graveurs.

PORTRAITS GRAVÉS.

Katherina Regina Francorum, gravé par Hans Liefrinck. Je ne crois pas ici à une ressemblance exacte. C'est la toilette seule qui mérite l'attention. La Reine est en pied, avec l'éventail rond à plumes à la main droite, vêtue d'une robe à arabesques, ornée de bijoux en perles du plus grand goût; une résille couvre ses cheveux. Le gant qu'elle tient à la main gauche est à peine entré.

Katharina regina, Henrici II Uxor, Francisci, Caroli et Henrici Regum Mater, gravé par Marc Duval, 1579, l'un des plus charmants parmi les portraits gravés. La physionomie est très-fine; les mains croisées sur un livre, la robe à grandes manches; pour coiffure, le grand capulet adopté par la Reine.

Katharina regina, Henrici Uxor, etc., 1567, gravé par Nicolo Nelli. La tête tournée vers la droite; profil très-accusé. A mon sens, le portrait gravé le plus expressif, et qui répond le mieux à l'idée qu'on peut se faire de la physionomie politique de la Reine.

Catherine de Médicis Reine mère du Roi, par Thomas de Leu. Le plus commun des anciens portraits, avec cette inscription :

> Tous les siècles passez de royauté humeines
> N'ont rien vu de pareil au vray de ce tableau :
> C'est la mère des Roys et la Reyne des Reynes
> Qui par ses grands effectz depite son tombeau.

Un autre portrait intéressant et mieux réussi, à mon sens, que celui de Thomas de Leu, est ainsi indiqué : *P. Gourdelle excudit. J. Granthôme sc.* 1588. — Trois quarts. — La tête tournée vers la gauche, la robe avec plastron au corsage finissant en pointe. Le grand col droit est rejoint en haut par les gaufres des manches. Coiffure des femmes en deuil.

Je ferai remarquer ici, puisqu'il s'agit de portraits et de toilette, que l'habillement de la Reine mère a fort peu varié; depuis son veuvage, elle a

cette question; son esprit actif, toujours assidu à être nourri, occupé, en travail, lui fait penser que, par cet

presque toujours tenu le deuil. « ..... Encore que durant sa viduité elle ne se para jamais de mondaines soyes, sinon lugubres, mais tant bien proprement pourtant et si bien accomodée, qu'elle paroissoit bien la Reyne par-dessus toutes. Il est vray que le jour des nopces de ses deux fils Charles et Henry, elle porta des *robes de velours noir*, voulant, disoit-elle, solemniser la feste par ce signal par-dessus tous les autres... » Brantôme dit ailleurs qu'avant son veuvage « elle s'habilloit tousjours bien et superbement, et avoit tousjours quelque gentille et nouvelle invention.... » Une toilette qui lui seyait fort bien était celle que l'on voyait dans un portrait d'elle par Corneille : « Habillée à la française d'un *chapperon* avec ses grosses perles et une *robe à grandes manches de toile d'argent fourrées de loup-cervier*. »

MÉDAILLES.

Cette branche des effigies de Catherine de Médicis comprend des pièces d'art des plus intéressantes.

La médaille rappelant Catherine jeune est des plus rares; il s'en trouve un exemplaire à la Collection Sauvageot, n° 522. — Légende : CATERINA REGINA FRANCIÆ. Travail italien, fondu à cire perdue. Bronze. Diamètre 0,09. — La Reine est coiffée en résille. Le buste est tourné vers la gauche. L'expression est fine et heureuse. C'est un joli ouvrage de l'époque. Voyez au musée du Louvre, collection Sauvageot, et le *Catalogue*, par M. Sauzay, conservateur adjoint du musée des Souverains, du Moyen âge et de la Renaissance, p. 117.

Au Cabinet des médailles, à la Bibliothèque impériale, les médailles portant l'effigie de Catherine sont très-nombreuses. La courtoisie et la bienveillance de MM. Chabouillet et Henri Lavoix m'ont mis à même d'en faire une observation minutieuse et pleine d'intérêt. Pour faciliter l'indication aux amateurs ou aux curieux, je suivrai les numéros du répertoire de numismatique de M. Lenormant. Je ne cite d'ailleurs que les plus remarquables.

KATHARINA DE MEDICIS, Regina Franciæ. — Buste à gauche. — Revers : *Lacrymæ hinc — hinc dolor*. Une lance brisée. (Pl. XV, n° 4, du *Trésor de numismatique*.)

KATHARINA regina Henrici II Uxor, Francisci, Caroli et Henrici Regum Mater. — Vue de trois quarts, portant au cou une médaille. L'effigie est des plus remarquables : c'est le grand médaillon de la collection. (Pl. XVI, n° 2.)

Une médaille, remarquable surtout par la finesse élégante des traits, est celle de CATHARINA, Henrici II Uxor, Francisci II, Caroli IX, Henrici III Regum Galliarum Mater Piissima. — Buste à droite. (Pl. XX, n° 6.)

CATHERINA MEDICÆA SEMPER AUGUSTA. — Buste à gauche. — Au revers : *Æterna fama*, et une Renommée portée sur un nuage embouchant sa trompette. Au-dessus, des étoiles. (Pl. XXI.)

embarras suscité au Roi Catholique, elle l'amènera à faire une paix générale. Elle pense aux Pays-Bas, à un mariage dans sa famille, qui, légitimement, sans conteste, donnerait peut-être à d'Alençon ou à Don Antonio (son parent par sa mère Jeanne de Boulogne) une couronne utile en même temps à la France et surtout honorable pour elle :

« Sa Majesté me le dit en propres termes lorsque j'allai tout dernièrement lui baiser les mains à Orléans et prendre congé d'elle; elle me dit qu'elle avait porté ses pensées aux affaires de Portugal dans ce seul but de voir si elle pouvait amener le Roi Catholique à former un faisceau (à faire un paquet, *far un fascio*) de toutes les difficultés courantes, celles de Portugal, celles de Flandre, et à en venir à quelque bon arrangement par le moyen d'un mariage[1]. »

Je rencontre dans cette même et dernière *relazione* des Vénitiens au temps de Henri III, quelques lignes frappantes; les réflexions qu'elles doivent inspirer m'amènent à considérer la fin de cette femme extraordinaire, dont la vie, hérissée des actions politiques les plus contraires, s'est prolongée à travers tant d'écueils et tant de brisants, sans que jamais elle eût vu le naufrage de la barque trop vacillante dont elle avait été à la fois le prudent et l'imprudent patron.

Vers 1580 les choses se passaient ainsi au Conseil : il y avait des ministres qui étaient plutôt des assistants que des conseillers. Dans la même chambre étaient cependant réunis les Cardinaux, les Princes et autres personnages qui avaient accès au Conseil. Mais c'était à peine si on les interrogeait. Les décisions, l'ouverture des dépêches, les solutions, avaient lieu dans cette même

[1] Lorenzo Priuli, *Relazione della Corte di Francia*, 1582, la dernière connue sur ce règne.

chambre, mais à part, dans un coin de la pièce : la Reine mère et le Roi étaient là, un secrétaire intime s'approchait de temps en temps, recevait des ordres, et se retirait. Pour les grands conseillers qui n'avaient de leur qualité que l'habit et le nom, ils n'étaient initiés que sous le bon plaisir de la Reine mère et du Roi, et cela arrivait rarement — *il che succede rare volte*. Ainsi Catherine encore et toujours était *la volonté suprême*. Henri avait eu pour elle les déférences d'un être passif; en lui, rien de l'homme qui agit, rien du Roi qui pense. Par un retour singulier des choses, par une sorte de réveil lent du reste, mais réel néanmoins, vers l'année 1583, Henri, soit qu'il fût poussé par ses mignons, soit qu'il fût pris du désir d'être un peu maître et homme de volonté, commença à rompre quelques lances avec la suprématie de Catherine. Certaines fois on le vit revenir sur des questions résolues d'abord en présence de la Reine mère, puis en décider tout autrement dans son Conseil :

« Et la Reine, dit l'ambassadeur, qui s'en est plainte amèrement sans succès, s'apercevant que le Roi persiste ainsi dans cette humeur depuis quelque temps, procède maintenant par façons dissimulées, et va se ménageant avec la plus grande réserve et les plus grands égards en présence du Roi, pour ne lui point donner ombrage ou lui causer du mécontentement. »

Elle dissimula, mais elle souffrit. Sa politique, du reste, vers ces temps, a certains atermoiements singuliers. Elle a des causes de chagrins profonds. En 1584, d'Alençon meurt après son honteux échec aux Pays-Bas, à Château-Thierry, où la Reine mère venait d'avoir avec lui une troisième entrevue pour le concilier une troisième fois. Elle ne voit donc plus de toute sa lignée mâle que Henri, lequel, malgré tous ses pèlerinages, tous ses vœux à la Madone et aux Madones, toutes ses processions qui sont autant de

bouffonneries dont la religion sincère devait rougir, n'a pas d'héritiers. A quoi aura servi à la Reine mère cette lignée nombreuse qui lui avait d'abord apparu comme une pépinière de couronnes dont la perspective flattait son humeur si royale? Ses dernières actions politiques furent de grandes fautes, des fautes d'enfant : je crois que le contre-coup de l'autorité qu'elle perdait peu à peu gênait l'exercice de ses facultés d'État. Elle revint aux Guise au lieu d'aller tout droit à Henri de Navarre, comme elle l'avait si bien compris huit ans auparavant. La *paix de Rouen,* son œuvre, est malheureuse : les événements qui ont rempli les dernières années de sa vie ont été le rude châtiment des fautes d'État qu'elle a commises. Fallait-il encore négocier et dissimuler? ce n'était plus l'heure. Aurait-elle dû laisser se faire cette triple guerre civile appelée la *guerre des trois Henri?* Politiquement, à tout prix, puisqu'il fallait une guerre alors, Henri III et Henri de Navarre n'auraient-ils pas dû ne former qu'un camp contre Henri de Guise? C'est là qu'elle aurait dû porter ses facultés diplomatiques, au lieu d'être si vacillante en ses desseins, plus vacillante encore en ses résolutions. Je ne saisis pas le point sérieux qui a pu la faire revenir à Guise : peut-être le voulait-elle capter, le dompter et le diriger; mais devait-elle ignorer que Henri de Guise avait été élevé et dressé à la bien connaître? Néanmoins, elle vit les choses arriver à un point de tel désordre politique, qu'avec sa pénétration, pendant ses derniers jours, à Blois, elle dut reconnaître l'heure prochaine du naufrage de sa maison.

Le 5 décembre, l'ambassadeur de Venise, un Mocenigo, eut avec elle une conversation qui fut une des dernières qu'elle ait tenues : physiquement, la Reine n'a rien perdu de cette vivacité qui lui est habituelle; elle est aussi tou-

jours courtoise, et elle a des entretiens fréquents pleins de confiance et d'abandon avec le Vénitien. La difficulté des affaires de France s'était compliquée de la querelle avec le Duc de Savoie qui réclamait une province, le marquisat de Saluces. L'entretien de la Reine fut tout à cet objet. Elle ne laissait pas que d'accuser un peu le Pape, qui, dans ces embarras de la Cour très-chrétienne, ne semblait pas enclin à se signaler d'une manière bien franche :

« Plaise à Dieu, dit l'ambassadeur, que le Pape, auquel incombe principalement, comme père de la chrétienté, de savoir la vérité sur toutes ces machinations, ne soit lui aussi du nombre de ceux qui travaillent à augmenter les confusions ! »
« Aussitôt la Reine m'interrompant, « Monsieur l'ambassadeur, dit-elle, vous voyez avec quelle confiance je vous parle; eh bien, je vous dirai que le Pape est un certain homme qui ne comprend rien aux choses d'État. Je le déplore autant qu'il se peut et aussi pour votre République, à qui importent également tous ces événements [1]. »

Ce fut dans cet embarras d'affaires, le Roi étant hors Paris où il n'osait rentrer, pendant une session d'états généraux où le duc de Guise paraissait être plus roi que le Roi même, qu'une maladie légère d'abord, mais aggravée par les commotions, s'empara de la Reine mère. Le 19 décembre, l'ambassadeur annonce à son gouvernement que la Reine mère est prise de fièvre : cependant elle se remet peu de jours après. Mais l'avant-veille de Noël, au matin, le Roi son fils entre dans ses appartements, et lui fait part du meurtre de Henri de Guise qu'il a ordonné et fait exécuter, se réjouissant étrangement de penser qu'enfin, par cette mort, il commence à être Roi de France. La Reine mère fut atterrée par la nouvelle d'un si grand coup : son instinct

[1] Giovanni Mocenigo, ses dépêches. Lettre de Blois, le 5 décembre 1588. *Archives de Venise* pour les originaux; ma *Collection* (portefeuille n° 14) pour les copies.

des choses lui révéla la profondeur du gouffre dans lequel Henri s'était jeté par ce meurtre. Elle vit la France soulevée, le Roi moins roi que jamais dans l'opinion de ses sujets; ce n'était pas que ce coup ne fût très-osé et très-grand, car pour traître au Roi, Guise l'était, mais il était aussi l'idole du peuple et des prêtres, *le roi de Paris*. Pour toucher à un tel homme, dans des circonstances de popularité religieuse si excessive qu'elle atteignait jusqu'au ridicule, pour faire face aux conséquences qui devaient nécessairement succéder, il fallait avoir une autre tête que celle de Henri III et posséder une autre force d'âme! La Reine mère le comprit bien : elle comprit aussi que pour elle-même son rôle était fini. Si pour un tel coup d'État, si dans une matière si grande elle n'avait pas été consultée, quand donc, à l'avenir, le serait-elle? Le seul fait de s'être passé de son conseil, de ne l'avoir pas initiée à un tel dessein, de n'avoir pas interrogé sa prudence sur la maturité du fruit, était aussi un coup d'État. Pour Henri III, ne pas consulter sa mère et tuer le Guise, c'était accomplir deux coups d'État! Sa réponse fut brève et significative :

« Mon fils, cela me fait plaisir, pourvu que ce soit pour le bien de l'État, et elle ajouta avec un soupir : Du moins je le désire ardemment[1]. »

La Reine mère ne survécut point à ces émotions sanglantes : elle avait pu faire la Saint-Barthélemy, elle aussi elle avait tué un homme, l'Amiral, mais alors, au lendemain de cet attentat, elle était debout, prête à parer les contre-coups de la mine dangereuse qu'elle avait fait éclater, et d'ailleurs elle se sentait alors et la force de l'esprit et la force de la main. Aujourd'hui, au lendemain du

1 Giovanni Mocenigo, *id. ibid.*, dépêche du 26 décembre 1588.

meurtre de Guise, que ferait Henri III? La royauté de Catherine de Médicis était dans l'isolement et l'abandon, la Reine mère n'avait plus qu'à mourir.

Elle mourut quatorze jours après le Guise, le 6 janvier, dans le même château, quelques mois avant l'assassinat du Roi son fils à Saint-Cloud par un moine fanatique. Catherine avait alors soixante-neuf ans et sept mois. La veille, le 5 du mois, avant midi, elle avait prononcé son testament, déclarant ne le pouvoir signer pour cause de défaillance, par-devant ses notaires Pierre Favyn et Jehan Chesneau, « Gisante au lit, malade, toutteffois saine de sens, mémoire, raison et entendement, laquelle considerant que briefs sont les jours de toute humaine créature, ne voulant deceder de ce monde en l'autre sans faire son testament, comme appartient à très-chrestienne Princesse [1]. »

« On a ouvert le corps de la Sérénissime Reine mère (écrit l'ambassadeur vénitien) : refermé et embaumé, on l'a placé dans une chambre tendue de noir, où de deux heures en deux heures on changeait l'assistance, qui se composait d'un certain nombre de dames et filles d'honneur à son service et de moines de l'ordre de Saint-François disant l'office des morts et autres oraisons. Dans une autre chambre tendue de tapisserie, de soie et d'or, on a préparé un dais fort somptueux sous lequel sera placé le buste de la Reine mère; et pendant quarante jours, matin et soir, la table de la Reine sera dressée et servie, puis distribuée aux indigents, selon l'antique coutume de la maison royale de France. »

Catherine de Médicis mérite-t-elle les grands opprobres que, dans un camp de l'histoire dont le général est le

[1] Voyez le livre : *Archives royales de Chenonceau*. Debtes et creanciers de la Royne mère Catherine de Médicis (1589-1606), documents publiés pour la première fois, d'après les archives de Chenonceau, avec une introduction, par M. l'abbé C. Chevalier, secrétaire de la Société archéologique de Touraine. Paris, Techener, 1862.

savant M. Michelet, on jette sur sa mémoire personnelle et sur son œuvre politique? Ne fut-elle, selon l'expression de ceux de ce parti, qu'*une femelle qui avait l'amour de ses petits?* C'est avec les ambassadeurs vénitiens, intelligences très-intègres, que nous ne voulons pas voir Catherine de Médicis sous ce seul aspect. Soyez juste, d'autant plus juste que vous avez pour vous, à votre gloire et honneur, la vigueur de l'esprit et l'amour profond de la science. Voulant être trop vrai, vous êtes d'autant plus faux : les *infiniment petits* que vous cherchez pour appuyer vos jugements vous jettent dans l'infini des contradictions. A vous entendre, Catherine de Médicis n'a même pas su le premier mot de la politique : elle n'a su ni négocier ni réussir. La concession que vous lui faites, c'est d'avoir aimé les arts, et encore ajoutez-vous « *dans le petit. Elle était restée juste à la mesure des principautés italiennes.* » Vous oubliez que cette mesure est celle de Raphaël d'*Urbin*, de Donatello, de Michel-Ange et de Cellini de *Florence*, du Titien et de Paul Véronèse de l'*État de Venise!* Mais ce n'est encore rien ici. La dureté de vos négations prouve la violence de vos passions. Où trouver alors une garantie à la sûreté de vos jugements? Vous écrivez l'histoire en partisan. Les ardeurs que vous apportez au service de votre drapeau vous aveuglent, et, loin de servir l'histoire, vous desservez sa cause. Que de regrets à ce propos! Ce serait cependant à vous à donner la lumière, vous qui en de si beaux termes avez dit : « L'histoire ne lâche point son homme. Qui a bu une seule fois à ce vin fort et amer, y boira jusqu'à la mort. » Devant être sévère, que n'êtes-vous âpre comme Tacite, ce grand modèle? Ayez donc la justice de Bossuet, ce grand juge, si beau et si élevé, si droit, surtout en regard du camp ennemi, car s'il sert la foi il ne sert pas moins la raison; en lui, la seconde a ce

bonheur rare de ne jamais faiblir devant la première. Historien, vous avez des haines d'outre-tombe qui font qu'on se demande si vous avez tenu la plume au jour même d'un supplice ou sous le coup des tortures que vous auraient fait subir les sicaires du parti vainqueur de votre cause. Où vous conduisent vos contradictions? Vous ne voulez pas même que Catherine soit capable d'avoir osé ce grand crime politique de l'attentat contre l'Amiral. Vous dites que Tavannes a surfait la Reine mère en lui attribuant la volonté de tuer ce grand homme : « chose si hardie! » ajoutez-vous. Mais alors, sans y penser, sans le vouloir, vous l'excusez du grand crime qui, pour tant de consciences, l'a rendue odieuse. Alors pourquoi, en d'autres pages, cet acharnement de votre part contre son pouvoir? Si elle ne fut rien, pourquoi la discuter, pourquoi même la nier? Un jour, vous l'attaquez comme on attaque un grand et valable esprit; un autre, vous oubliez tout à fait qu'elle a dominé toutes les affaires. Elle qui fut une ouvrière si politique, vous ne voudriez la considérer que sous l'aspect d'une belle matrone, « une belle figure de Reine mère ». Il faut la voir autrement. Les plus graves fautes, elle les a commises assurément; mais n'a-t-elle commis que des fautes, pendant les trente années qu'elle a lutté? Fut-elle nulle complétement? Alors pourquoi tant de bruit autour d'elle? Pourquoi a-t-elle tant exercé, pendant trois siècles et en des langues diverses, le génie de l'histoire et la pensée des philosophes? Pourquoi tous ces pamphlets, tous ces écrits? Allons aux résultats. Par le fait, sincère ou fausse, croyante ou incrédule, intéressée ou désintéressée, elle a soutenu la politique française, elle a soutenu la religion qui convient au sang de la France! Otez-lui sa constante volonté, privez-la du pénétrant instinct qu'elle a de sauver le royaume et des am-

bitions extérieures et des troubles intérieurs : éloignez-la du trône pour un instant, pendant la seconde guerre; supposez, selon sa pensée d'un moment, qu'elle se rende en Flandre avec le Roi mineur, c'est alors plus que jamais qu'il aurait fallu dire, comme le Vénitien Michele Suriano en 1562, *Væ tibi terra cujus Rex puer est!* « Malheur à toi, terre dont le Roi est un enfant! » car alors nous aurions vu le royaume dans les mains étrangères. Philippe II avait l'œil sur la France : la défaite ou le renoncement de Catherine lui eût ouvert nos portes. Coligny, le grand Coligny, aveuglé par la magnifique austérité de ses principes, tout glorieux de ce renom de droiture qu'il a acquis, triomphant, ne nous eût pas moins mis, soit aux mains du Prince d'Orange, soit sous le régime d'une république fédérative, c'est-à-dire antinationale, antifrançaise, absolument contraire à nos instincts, à nos penchants, à nos mœurs, au génie gaulois de la France. Individu, il faut l'admirer; chef de parti, c'est la plus noble figure de son temps; et comme chef d'un parti, il ne lui a même pas manqué l'honneur d'une mort violente, moyen infaillible, dans cette qualité, pour être fait plus grand qu'on fût jamais et devenir immortel. Mais fut-il homme d'État? Non : il fut plutôt un patriarche, le roi de sa religion. Était-ce bien ce qui nous convenait que cette république fédérative protestante qu'il nous voulait imposer? Des grandes provinces du royaume il eût fait des cantons suisses.

Catherine, la Reine mère, a reconnu et combattu l'ennemi de tous côtés, l'ennemi de l'unité du royaume : en combattant l'influence étrangère et les complots intérieurs, elle a maintenu la France *française :* ce fut là son mérite, elle a livré bataille autant à l'ultra-catholique Philippe II, qu'à l'ultra-huguenot Coligny.

Une période nouvelle se présente, et avec elle des sources de documents politiques qui sont loin d'avoir été taries. Sous Catherine de Médicis, la République de Venise avait soutenu la Cour de France par cette tradition d'alliance qui s'était formée sous le règne actif et brillant de François Ier; mais, sous Catherine, cette alliance s'était bornée à se manifester par des missions d'ambassadeurs, qui n'avaient à accomplir d'autres devoirs que ceux d'un ami donnant des conseils et accordant le secours de son argent en des occasions difficiles. La diplomatie et le gouvernement de la République de Venise, pendant cette longue période de troubles qui avaient concentré l'essor naturel de la France et l'avaient empêchée de prendre une part d'initiative dans les questions extérieures, n'avaient consenti à aucune de ces coopérations qui sont le résultat de la réflexion ou de la prudence à l'égard des partis. La mort de Henri III donnant accès à l'entrée décisive de Henri IV dans les affaires, posait une question d'État qui, dans les circonstances politico-religieuses du moment, était loin de pouvoir trouver une solution immédiate et naturelle. Le Pape et l'Espagne, Sixte-Quint et Philippe II, si grands et si redoutables, jetèrent l'un l'interdit, l'autre ses armées, sur le valeureux lutteur que les destins de la vie politique appelaient au trône. Il fallait une grande confiance ou une force de logique supérieure de la part d'un petit État comme celui de Venise, qui avait de si dangereux voisins et dont la neutralité dans les questions trop difficiles était un peu une tradition, pour épouser en France la cause qui n'était pas celle de la Ligue. Immédiatement, et c'est à l'éternel honneur de sa politique judicieuse, la République de Venise se déclara l'alliée et fut l'appui de Henri

de Navarre : elle n'attendit pas le traité de Vervins, qui consacrait des triomphes, elle n'attendit pas le lendemain du baptême, du sacre et du couronnement du triple vainqueur de la Ligue, des Guise et de l'Espagne, pour être à lui; elle fut son alliée dès le jour de la lutte, et pendant les six ans qui ont précédé l'entrée royale à Paris. Auprès de Henri IV, pendant les années périlleuses, entre tous et de tous les États de l'Europe, il n'y eut que l'ambassadeur d'un seul État : l'ambassadeur ordinaire de la République de Venise. Cet acte d'initiative ne fut pas sans périls pour l'intelligente République : de longues, actives et curieuses négociations en sont résultées. Il importe de produire sur elles une lumière qui jusqu'à présent a été trop rare. C'est *Henri IV et Venise* dans leur accord, c'est *Henri IV* vu et fréquenté par les diplomates vénitiens, que nous demanderons maintenant aux papiers d'État qu'il nous a été donné de consulter. L'entreprise en est belle et féconde : c'est un grand chapitre du livre de la diplomatie et de la politique au dix-septième siècle.

FIN.

TABLE.

PRÉFACE 1

INTRODUCTION.

I. Grandeur de la puissance vénitienne. — Autorité de sa diplomatie. 5
II. Usage des *Relazioni* particulier à la diplomatie vénitienne. — Divisions de ce travail 11

PREMIÈRE PARTIE.

ORIGINES ET GÉNÉRALITÉS.

CARACTÈRE ET PUBLICITÉ DES RELATIONS ÉCRITES PAR LES AMBASSADEURS VÉNITIENS.

CHAPITRE PREMIER.

Premiers efforts de la diplomatie de Venise. — Origines des *Relazioni* ou Rapports des ambassadeurs sur les Cours étrangères. 17

CHAPITRE DEUXIÈME.

Enseignement et intérêt politiques des Relations des ambassadeurs vénitiens au Sénat. — Procédés en usage au seizième siècle pour écrire une *Relazione*. — Caractères essentiels des monuments diplomatiques écrits, les uns appelés *Dépêches*, les autres *Relations*. 24

CHAPITRE TROISIÈME.

Le seizième siècle ouvre l'ère de renommée des *Relazioni* des ambassadeurs vénitiens. — Nombre des copies retrouvées dans les collections de manuscrits politiques à l'étranger. — Secret d'État exigé pour ces écritures diplomatiques. — Recherches curieuses sur la divulgation qui en était faite. 39

CHAPITRE QUATRIÈME.

Publicité des *Relazioni*. — Étude bibliographique sur ces documents depuis 1589 jusqu'en 1830. — Rôle actuel des *Relazioni* à Venise dans les hommages littéraires à l'occasion de mariages, avec cette formule consacrée : *Per le nozze faustissime*. 53

CHAPITRE CINQUIÈME.

Ère de rénovation historique. — Les archives italiennes et l'historien Léopold Ranke. — Usage que le grand historien allemand fait des *Relazioni* vénitiennes. — Le chevalier Luigi Cibrario ouvre la période des grandes publications de ces documents par un recueil sur la Cour de Savoie. — Portrait d'Emmanuel-Philibert en 1574. — Marco Foscarini, ambassadeur à Victor-Amédée. — Sa *relazione*. — Ses œuvres. . . 66

CHAPITRE SIXIÈME.

Collection des *Documents inédits* et Relations des ambassadeurs vénitiens sur la Cour de France pendant le seizième siècle, publiées par M. Tommaseo. 80

CHAPITRE SEPTIÈME.

La Collection de Florence, dite *Raccolta Albèri*. — Formation, comité et patronage. — Le marquis Gino Capponi. — Louis Bonaparte, roi de Hollande. — La princesse Charlotte. — M. Eugenio Albèri seul éditeur. — Sa biographie. — Ses travaux. — Divisions générales de l'important recueil de *Relazioni degli ambasciatori Veneti al Senato*. 89

DEUXIÈME PARTIE.

LES TEXTES.

RELATIONS DES AMBASSADEURS SUR L'ANGLETERRE, LES ÉTATS ITALIENS EN GÉNÉRAL, ROME, LES SULTANS, CHARLES-QUINT ET PHILIPPE II. PORTRAITS ET DÉTAILS.

CHAPITRE PREMIER.

Série première de la Collection de Florence. — Les Relations qu'elle comprend. — L'Angleterre et les Vénitiens. — Négociations diplomatiques entre les deux pays. — Ambassadeurs à la Cour. — Cinq relations importantes. — Portraits de Henri VIII, du Cardinal Wolsey, de la Reine Marie Tudor, de la Princesse Élisabeth. — Les Anglais et leurs institutions. 105

CHAPITRE DEUXIÈME.

Relations sur les Cours et États d'Italie, Rome exceptée. — Marco Foscari et Antonio Surian, ambassadeurs à Florence, 1529-1530. — Le Secrétaire résident Vincenzo Fedeli. — Sa relation sur la Toscane au temps de Cosme Ier de Médicis. — Portrait de Cosme au physique et au moral. — Son goût pour les arts. — Ses habitudes. — L'emploi de son temps. — Lorenzo Priuli, ambassadeur auprès de François de Médicis, fils de Cosme.

— Détails singuliers sur les occupations de ce Prince. — Son goût pour l'alchimie. — Hieronimo Lippomano, ambassadeur à Naples pendant le séjour de Don Juan d'Autriche, 1575. — Portrait en pied de Don Juan. — Le duché de Milan en 1520 sous la domination française. — Relation du secrétaire Gianjacopo Caroldo. — Jean-Jacques Trivulce. — Monseigneur de Lautrec. — Les compagnies des gens d'armes et les villes qu'elles occupent. — Milan et Guelfes et Gibelins. — Énumération des *Relazioni* connues sur les États italiens par ordre de lieu et de date. 131

CHAPITRE TROISIÈME.

La Cour de Rome et les Pontifes, d'après les ambassadeurs vénitiens. — Utilité et curiosité des *Mémoires* ou *Diarii* de Marin Sanuto, historiographe de la République de Venise. — Anciennes *Relazioni* retrouvées. — Caractère et distinction des ambassadeurs élus pour la Cour de Rome. — Rome sous Alexandre VI (Roderigo Borgia). — Saisissant récit du meurtre du troisième mari de Lucrezia Borgia par Don Michele, *bravo* de César Borgia. — Esquisse au physique et au moral d'Alexandre VI. — Ambassades à Jules II. — Caractère énergique de ce pontife soldat. — Léon X. — L'ambassadeur apporte au Pape la nouvelle de la victoire de Marignan. — Conversation singulière entre Sa Sainteté et l'ambassadeur. — Ambitions personnelles de Léon X. — Traits caractéristiques. — Emploi de son temps. — Ses goûts et ses instincts. — Adrien VI. — *Roma est locanda*. — Portrait du pontife. — Les quatre ambassadeurs extraordinaires de Venise. — Attrait tout spécial de leur *Relazione*. — Clément VII. — Paul III et le concile. — Nature emportée et véhémente du Saint-Père. — Sa mort, suite d'un accès de colère. — Paul IV et rapport de Bernardo Navagero sur lui. — Paul IV grand inquisiteur. — Dureté de son caractère et implacabilité de son humeur. — Portrait en pied. — Sa politique inclinait à la France par haine contre l'Espagne. — Pie IV. — Peinture de Rome sous l'austère influence de ce pape et de son neveu Borromée. — Pie V fait pendant à Paul IV au chapitre de l'inquisition. — Ardeur et violence de son ambition *au temporel*. — Son portrait. — Grégoire XIII. — Sixte-Quint. — Son élection. — Portrait en pied. — Ses qualités. — Sa passion pour les affaires. — Son intérêt pour la grandeur, l'embellissement et la restauration de Rome. — Clément VIII. — Importante ambassade accomplie par le Vénitien Leonardo Donato. — Notes, impressions et souvenirs de l'ambassadeur pour écrire sa *relazione*, juger la personne du Pape et connaître son entourage. — Ce document, fruit de mes recherches dans l'archive Dona delle Rose, est demeuré inédit. — Par la forme et le style, il rappelle les textes intimes appelés *carnets*. 159

CHAPITRE QUATRIÈME.

Relations sur les États ottomans. — Le *bailo* vénitien. — Travail excellent du chevalier Vincenzo Lazari sur les ambassades des Vénitiens à la Porte Ottomane. — Variété des détails dans les relations sur les pays

orientaux. — Citations sommaires des particularités contenues dans quelques relations sur la Porte Ottomane. — Relation de Bernard Navagero, ambassadeur en 1553, et de Costantino Garzoni, ambassadeur en 1673. — Sultan Bajazet II, d'après Andrea Gritti. — Sultan Sélim Ier. — Sultan Soliman Ier. — Sous son règne, dix-huit ambassades de la République de Venise. — Portraits. — Marco Minio, deux fois ambassadeur. Protocole entre le Grand Seigneur et la République. — La Sultane favorite Rossane ou Roxelane. — Son autorité. — Occasion singulière qui lui valut la faveur. — Mustafa, fils de Soliman. — Le drame de sa fin. — Trait caractéristique de la fierté du fils de Soliman, d'après Pietro Bragadin, *bailo* en 1526. — Décadence de la puissance ottomane signalée dès 1573 par Marc-Antonio Barbaro. — Noms des ambassadeurs de Venise, ordinaires et extraordinaires, dont on a retrouvé des *Relazioni* sur les États Ottomans. 213

CHAPITRE CINQUIÈME.

Relations des Vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II. — Études et travaux spéciaux sur ces deux princes. — MM. Mignet, en France, et Gachard, en Belgique, ont eu recours aux écrits des Vénitiens. — Hommage particulier rendu à l'honorable M. Gachard. — Indication des *Relazioni* des Vénitiens qui ont traité de Charles-Quint et de Philippe II. — Portrait de Charles-Quint en 1532. — Le même en 1555. — Portrait physique de Philippe II au début de son règne. — On ne le définit bien que vers 1563. — Sa conduite avec le Pape. — Philippe II est remarquablement jugé par l'ambassadeur Suriano. — Portrait en pied formé d'après les observations de différents ambassadeurs. — Les goûts du Roi, ses habitudes, son mode de vivre. — La Reine Élisabeth de Valois, sa seconde femme, d'après Giovanni Soranzo. — Les portraits de Don Carlos, prince royal. — Étendue des possessions de Philippe II. — Son mode d'agir avec ses ministres. — Le Roi tend à l'abaissement des grands. — Deux partis et deux chefs dans le conseil. — Le Duc d'Albe et Don Ruy Gomez de Silva. — Portrait du Duc d'Albe. — Qualités de la *relazione* de l'ambassadeur Paolo Tiepolo en 1563. — Détails variés de diverses *Relazioni* sur la cour d'Espagne. — Humeur laborieuse du roi Philippe. — Les dépêches annotées de sa main. — Une dépêche originale d'Antonio Perez avec les commentaires autographes de Philippe II. — Un *fac-simile*. — Nouveaux traits du caractère du Roi. — Comment Philippe II est avec la France sous Henri IV et avec Rome sous Clément VIII. — L'Infante Isabelle est sa fille de prédilection. — Elle a les secrets du Roi. — Le Roi, sa fille et les dépêches à l'Escurial. — Portraits de l'Infante. — Derniers temps de Philippe II. — Derniers jugements, entre autres celui de l'ambassadeur Francesco Soranzo, d'après la *relazione* d'Espagne prononcée en 1602 et publiée dans une nouvelle série italienne due aux soins de MM. Barozzi et Guglielmo Berchet. — Détails précis sur ses dernières heures, d'après la relation espagnole donnée par M. Gachard dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. . 230

TROISIÈME PARTIE.

LA DIPLOMATIE VÉNITIENNE ET LA COUR DE FRANCE.

LA FRANCE ET LES VALOIS D'APRÈS LES VÉNITIENS.
CHARLES VIII — LOUIS XII — FRANÇOIS Ier — HENRI II.
CATHERINE DE MÉDICIS ET LES ROIS SES FILS.
PORTRAITS ET DÉTAILS.

CHAPITRE PREMIER.

Premières traces de négociations diplomatiques entre la France et les Vénitiens. — Obscurité et rareté des textes. — Les registres des *Patti*. — Le premier document est le traité de 883. — Les Croisades ouvrent l'ère des négociations. — Le récit de Geoffroy de Villehardouin. — Traces des premières ambassades signalées à l'occasion du Concile de Lyon (1240). — Ambassades à Louis IX, à Charles de Valois. — Indications authentiques des preuves d'après mes recherches dans les registres manuscrits dits *Commemoriali* et *Misti del Senato*. — Nouvelles ambassades signalées sous Philippe de Valois (1332). — Les faits ne sont que généraux. — Absence de tous détails. — Indications des preuves de rapports commerciaux. — Importance des sources à consulter dites *Secreta Senato*. — Nouvelles traces d'ambassades sous les règnes suivants jusqu'à l'avénement de Louis XI. — Les affaires d'Italie, principalement celles du duché de Milan, nécessitent des rapports plus fréquents entre le Roi de France et la Seigneurie de Venise. — Traduction d'une dépêche singulière de l'ambassadeur du Duc de Milan rapportant une conversation familière et politique du Roi Louis XI. — Le mouvement général des affaires sous Louis XI amène à l'établissement définitif des ambassadeurs ordinaires à la Cour. — Citations des preuves jusqu'à présent inédites. — Ambassadeurs vénitiens ordinaires à la Cour de France, depuis l'envoi d'Antonio Loredan (1482) jusqu'à l'arrivée des deux ambassadeurs extraordinaires au Roi Charles VIII et à la Reine Anne (1492). 283

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'ambassade extraordinaire des Vénitiens à la Cour de France au temps du roi Charles VIII et de la reine Anne, d'après une *Relazione* en date de 1492. — Curiosité de ce document, le premier de ce genre connu sur la Cour de France. — Le style. — Le procédé. — Simplicité et naïveté du récit. — Objet de l'ambassade des Vénitiens. — Silence des textes français à cet égard. — Commynes cite l'ambassade des Milanais. — La *Commissio* ou les *Instructions*. — Du mode de faire les compliments. — Paragraphe personnel à Louis, Duc d'Orléans. — Les cadeaux de riches

étoffes offerts à la Reine Anne. — Départ des ambassadeurs de Venise le 7 mai 1492. — Temps d'arrêt chez Ludovic le More à Milan et chez Blanche de Montferrat, Duchesse de Savoie, à Turin. — Petit portrait de madame la Duchesse Blanche. — Voyage jusqu'en France. — De la question d'une entrée d'ambassadeur à cette époque. — Récit détaillé de l'entrée à Paris des deux ambassadeurs de Venise le 24 juin 1492. — Leur compagnie très-honorable depuis Villeneuve-Saint-Georges et leur détour par la porte Saint-Antoine pour le plaisir du Roi. — Audience donnée aux ambassadeurs par le Roi d'abord et par la Reine ensuite. — Description de la salle du palais. — Les discours et les réponses. — Le Roi fait chevaliers les ambassadeurs, et leur donne les fleurs de lis. — Le portrait du Roi CHARLES VIII et le portrait de la REINE ANNE. — Étendue de l'État de France. — L'Université. — Finances, revenus et dépenses de la cour. — Les *ordinanze*, les gens d'armes. — Les artilleries. — Occupations politiques du Roi. — Les deux ambassadeurs en ont ignoré le but véritable. — Interruption regrettable du manuscrit de la *Relazione* au chapitre des divisions et des partis à la cour. 305

CHAPITRE TROISIÈME.

Essor de la diplomatie moderne. — Les entreprises d'Italie. — CHARLES VIII est le bras, LUDOVIC LE MORE la tête. — Ambition profonde et sourdes menées de Ludovic. — Récit de Commynes. — L'Italie devient le centre absolu de la politique. — « La science de l'homme », vertu diplomatique. — Commynes et Machiavel. — Rareté des documents vénitiens en tant que relations et dépêches jusqu'à l'année 1496 où commencent les *Diarii* de Marin Sanuto. — Autres sources italiennes qu'il faut consulter. — Les dépêches des Florentins entre autres, publiées par MM. Abel Desjardins et Canestrini, sous les auspices du Ministre de l'instruction publique. — Ambassadeurs de Charles VIII : Perron de Basche, M. de Citen, Philippe de Commynes à Venise. — Cours des négociations et mouvement diplomatique à Venise. — Nouvelle de la mort du roi CHARLES VIII. 334

CHAPITRE QUATRIÈME.

Ambassades des Vénitiens au Roi LOUIS XII. — Interprétations diverses des conséquences politiques de la mort de Charles VIII. — Fragments extraits des *Diarii* de Marin Sanuto. — Vision des astrologues. — Pietro Stella, secrétaire vénitien, va complimenter Louis XII. — Courtois accueil du Roi. — Ambassade extraordinaire. — Le secrétaire Stella donne des nouvelles de Philippe de Commynes. — Arrivée des ambassadeurs à Lyon. — Monseigneur de Ligny inscrit au *Livre d'or* et créé Noble de Venise. — Les ambassadeurs vont à Paris et à Étampes. — Audience donnée par Louis XII à l'auberge de *la Fontaine*. — Résumé de la *Relazione* de Pietro Stella. — Sommaire des détails conservés par Marin Sanuto. — Ambassade des Vénitiens au Roi Louis XII lors de son entrée

à Milan. — Ludovic le More prisonnier en France et son arrivée à Lyon. — Résumé de la *Relazione* de Domenico Trevisan (1501). — Ambassadeurs qui se sont succédé à la Cour jusqu'à l'ouverture des hostilités. — 1501-1509. — La dextérité de la République empêche les résultats que s'étaient promis ses ennemis. — Les *Secreta Senato* et les *Registri* du Conseil des Dix sont les sources à consulter. — Documents d'un grand intérêt pour les affaires à cette époque, recueillis à Venise par M. Paul de Musset. — Toutes les *Relazioni* nous manquent jusqu'à la fin du règne de Louis XII. 347

CHAPITRE CINQUIÈME.

Longue et durable période d'alliance entre la Seigneurie de Venise et la Cour de France, inaugurée par l'avénement au trône du Roi François Ier. — Quelques mots sur la nature très-française du Roi. — Ambassade extraordinaire (mars 1515). — Cérémonie de la première audience. — Conversation du Roi avec les ambassadeurs. — Sa courtoisie pour la Seigneurie de Venise. — Le Roi donne aux ambassadeurs Sebastian Giustinian et Pietro Pasqualigo sa *parole de gentilhomme* qu'avant un an il combattra en Italie. — Le Roi engage les ambassadeurs vénitiens pendant leur séjour en Angleterre à faciliter la conclusion de la paix avec Henri VIII. — Curieux fragment d'une lettre privée de l'ambassadeur Pasqualigo sur ce qu'il voit à l'église de Saint-Denis, près Paris (en note). — Le Roi François en Italie. — Ambassadeurs extraordinaires vénitiens envoyés au Roi après la bataille de Marignan. — Fragments de la *Relazione* de Matteo Dandolo. — Ambassadeurs de Venise qui furent à la Cour de France de 1516 à 1524. — Indications des documents contenus dans les *Diarii* sur le Connétable de Bourbon. — Après la bataille de Pavie, la République envoie un secrétaire en France (Andrea Rosso), et au retour du Roi de sa prison de Madrid, deux ambassadeurs. — Discussion au Sénat sur ce sujet. — La liberté de la tribune dans les assemblées politiques à Venise. — Marin Sanuto soutient le parti français. — Curieux discours qu'il prononce contre le parti qui voulait envoyer un *seul* ambassadeur au Roi Très-Chrétien. — Triomphe parlementaire de Marin Sanuto. — Choix des deux ambassadeurs. — Distinction et autorité de Sebastian Giustinian. — Ses qualités diplomatiques. — Sa dépêche curieuse adressée au Conseil des Dix à propos d'un colloque avec deux seigneurs anglais. — Beauté de la réponse qu'il fait à cette observation dédaigneuse : *Isti Veneti sunt pescatores*. — — Andrea Navagero arrive à Blois en qualité de négociateur spécial pour les affaires du moment : sa mort rapide à Blois, 1529. — Éminentes qualités de ce diplomate et de ce lettré. — Fonctions qu'il a remplies dans la vie civile et la vie politique. — Son inscription tumulaire (en note). — Paroles que lui avait adressées Charles-Quint. — On a le sommaire de sa *Relazione*. — Fragment de la *Relazione* de son successeur Zuam Antonio Venier, 1531. — Passage concernant le caractère libéral du Roi. — Ambassadeurs vénitiens qui se sont succédé à la Cour depuis

1531 jusqu'en 1547. — Quatre *Relazioni* connues seulement. — Le degré de réputation et de mérite de la diplomatie vénitienne à cette époque est prouvé par les qualités nouvelles des *Relazioni*. — Les alternatives et les conséquences de la rivalité de la lutte de l'Empereur et du Roi sont des leçons de politique pour le gouvernement de Venise. — Remarquable mémoire écrit par Nicolò Da Ponte (plus tard doge) sur la négociation de la paix de Bologne (1529). — Les ambassadeurs doutent de la possibilité d'une paix définitive entre le Roi et l'Empereur. — Appréciations de Francesco Giustinian à cet égard. — Les déplacements du roi François Ier. — Jamais Roi ne fut plus voyageur. — Les ambassadeurs vénitiens suivaient partout la Cour. — Leurs fatigues. — Matteo Dandolo. — Sa *Relazione* en 1542. — Description des *Conseils* du Roi : grand conseil, petit conseil et conseil secret. — Garde personnelle et solde. — Détail des dépenses royales. — Petit portrait de la personne du Roi. — Sa grande passion pour la chasse au cerf. — Son courage. — Il est infatigable. — Ses châteaux. — Il recherche les dames. — Il est beau diseur. — Grossiers sarcasmes de l'Arétin sur le nez du Roi. — Portrait de MARGUERITE DE NAVARRE. — Grande et belle *Relazione* de Marin Cavalli (1546). — Jugement de cet ambassadeur sur le gouvernement nécessaire aux Français. — Les Parisiens et leurs abus de la liberté. — Unité et obéissance : forces du royaume. — Une séance dans le Sénat de Venise un jour de *Relazione*. — Magnifique portrait du Roi par Marin Cavalli. — Son naturel. — Son goût pour tous les arts. — Répertoire de ses livres habituels. — Sa mort. — Les grandes gloires de François Ier. . . 369

CHAPITRE SIXIÈME.

Série des documents politiques concernant la Cour et les affaires de France depuis 1550, dans les Archives de Venise. — Harmonie et unité dans l'ensemble des *Correspondances* et des *Rélations* des ambassadeurs vénitiens. — HENRI II. — Six *Relations* sur son règne. — *Relations* connues et publiées par M. Tommaseo; *Relations* inconnues à M. Tommaseo. — Portrait de HENRI comme Dauphin de France en 1542, par Matteo Dandolo. — Taciturnité de Henri. — Jamais à la Cour on ne l'a vu rire. — Autre portrait en 1546, par Marino Cavalli. — DIANE DE POITIERS fut-elle une *nymphe Égérie* ou une *maîtresse?* — Rapprochements singuliers entre la Duchesse de Valentinois et la Marquise de Pompadour. — Premier portrait de HENRI II comme Roi de France. — Ses qualités au jeu de paume et à tous les exercices. — Brantôme honore la vaillance du Roi. — Belle intention du Roi recevant la couronne, au dire de la Duchesse. — Autre portrait par Lorenzo Contarini (1551). — Le moral du Roi. — Influence personnelle du CONNÉTABLE DE MONTMORENCY. — Il veut tenir le Roi loin des affaires. — Puissance réelle de la maîtresse. — Elle éclipse la REINE CATHERINE. — DIANE est en tout et partout. — Déesse, elle a son culte. — Lutte du Connétable et de la favorite. — Le Connétable cherche à détourner le Roi de la Duchesse. — Il l'excite à s'éprendre de la gouvernante de la petite Reine d'Écosse. —

Les Guise sous le drapeau de la Duchesse. — Giovanni Capello décrit l'emploi du temps du Roi. — Récit de la cérémonie de l'audience de l'ambassadeur Capello, donnée au Louvre en 1554. — Beau costume du Roi. — Chiffres de sa devise. — Discussions sur le mode d'interpréter l'enlacement des D avec l'H. — Le Roi au jeu de paume du Louvre avec M. de Guise. — Menus détails empruntés à la relation de Giacomo Soranzo. — Aperçus politiques généraux. — Traits caractéristiques sur l'esprit de la nation dans les observations des ambassadeurs. — Giovanni Capello apprécie éloquemment la versatilité des faveurs de la fortune à l'égard des États. — Difficulté de connaître les intentions des princes. — Axiomes politiques. — Nouvelles sources de documents purement diplomatiques : les *Esposizioni Principi*. — Ressources et besoins économiques de la France d'après Giovanni Soranzo. — Caractère et humeur des Français. — Proverbe politique cité : « Il faut avoir le Français pour ami, mais non pour voisin. » Bonheur politique de la situation naturelle du royaume. — Parallèle des deux puissances rivales à cette époque : la France et l'Espagne. — Rôle conciliateur de la République de Venise dans les affaires du Royaume de France. — Le jugement que porte Brantôme sur les ambassadeurs vénitiens à la cour de France dans sa « *Digression contre les ambassadeurs de robbe longue* » 426

CHAPITRE SEPTIÈME.

Catherine de Médicis. — Opposition extrême des jugements portés sur elle. — Comment les ambassadeurs vénitiens l'ont connue et appréciée. — L'enfance de Catherine de Médicis. — Orages politiques qui ont suivi sa naissance. — Premières vicissitudes. — Dernier rejeton de la ligne directe du grand Côme de Médicis. — Vers charmants de l'Arioste sur son berceau. — La *Duchessina d'Urbino*. — Portrait de la *Petite Duchesse* à treize ans. — Catherine à la cour de Rome sous Clément VII. — La *question des mariages*. — Partis qui se proposent. — Le parti de France est accepté. — Catherine Duchesse d'Orléans, puis Sérénissime Dauphine. — Comment elle est vue en France. — Sa stérilité inquiète le Roi, le Dauphin et le Royaume. — Observations de l'ambassadeur Matteo Dandolo sur elle en 1540. — Breuvages qu'elle prend pour aider à sa grossesse. — Catherine Reine de France. — Attitude morale de Catherine à l'égard de Diane. — La politique de la Reine est de paraître n'en point avoir. — Caractère et étude de sa jalousie. — Diane est la Reine. — Émail de Léonard Limousin qui la représente entrant dans le Royaume soutenue par Henri. — Les portraits de Diane de Poitiers. — Tenue de Catherine dans les audiences. — Accueil qu'elle faisait aux ambassadeurs. — Sa courtoisie et son affabilité. — Portrait de Catherine de Médicis en 1552 par Lorenzo Contarini. — *Nul doute qu'elle serait apte à gouverner*. — Catherine et François Ier. — Diane pousse le Roi à dormir avec la Reine. — Physionomie de la Reine en 1555. — Catherine au lendemain de la bataille de Saint-Quentin. —

Première journée de la vie politique de Catherine. — Elle traverse solennellement Paris et va au Parlement. — Étonnement des Parisiens. — Il n'est question que de la belle démarche de la Reine. — Succès qu'elle obtient au Parlement. — Spontanéité du vote après son discours. — Dépêche de l'ambassadeur Giovanni Michieli entièrement consacrée à l'acte de la Reine. — Le Roi se rapproche de la Reine. — Les Princes. — Le Dauphin et la petite Reine d'Écosse. — Les jeunes Princesses. — Leur éducation sous la surveillance de la Reine. — Versions et thèmes épistolaires des enfants. — Occupations de la Reine. — Sa cour et son air de majesté. — Catherine de Médicis achète la célèbre bibliothèque de Strozzi. — Avantages qu'elle a retirés de son inaction politique pendant le règne de Henri II. 460

CHAPITRE HUITIÈME.

Catherine de Médicis Reine mère. — Attitude spontanée qu'elle prend dans le gouvernement. — Soumission du Roi son fils. — Le deuil de la Reine mère. — Lugubre étiquette racontée par l'ambassadeur vénitien. — L'audience. — Catherine au maniement des affaires. — Sort de la Duchesse de Valentinois et du Connétable. — Le Conseil. — Catherine et le Cardinal de Lorraine. — Elle gouverne les résolutions. — Décret du Roi à l'égard du *bon plaisir* de la Reine sa mère. — La Cour à Amboise. — Premières impressions des troubles. — Catherine de Médicis d'après les dépêches des ambassadeurs. — Meilleur diplomate que reine. — Son rôle actif dans le fait de l'arrestation du Prince de Condé. — Récit de cette arrestation par les deux ambassadeurs Michieli et Surian (dépêche du 1er novembre 1560). — L'état de la religion signalé par l'ambassadeur. — L'amiral Coligny lève le drapeau de sa religion par l'acte du 30 août, dans l'assemblée des Princes, à Fontainebleau. — Nouvelle que l'ambassadeur en donne. — Les Guise et Catherine pendant la maladie du Roi. — Situation personnelle de Catherine un mois après la mort du Roi. — Lettre de Catherine Reine Régente à sa fille la Reine d'Espagne. — Portrait moral de la Reine mère en 1560. . . 492

CHAPITRE NEUVIÈME.

Catherine de Médicis pendant la minorité de Charles IX. — État malheureux de la France. — Attitude de la Reine mère. — Sa politique est personnelle. — Il faut voir Catherine de Médicis par les détails. — Tout en elle est multiple. — Importance, attrait et curiosité de ses lettres. — Nécessité d'une publication de sa *Correspondance générale* pour écrire une *Histoire définitive* de la Reine mère. — Catherine a compris Philippe II. — Dans Catherine de Médicis, la fermeté c'est l'habileté. — Curieux trait d'une de ses lettres au Pape. — Elle voudrait l'accommodement entre la religion réformée et le parti catholique romain. — Manque de conseillers. — Son goût à se rendre compte des choses par elle-même. — Masquée, elle court la ville, les boutiques, entend et s'informe. — Les intentions de la Reine d'après l'ambassadeur vénitien. — Le désordre à

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 July, 2018